

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université d'Alger 2 – Abou El Kacem Saâdallah  
Faculté des Langues Étrangères / Département de Français



# THÈSE

En vue de l'obtention du diplôme de  
Doctorat en Sociolinguistique et Analyse du discours

**L'ironie en contexte du Hirak dans les deux chroniques**  
*Pousse avec eux et Point Zéro*  
**Usage argumentatif, fonctionnement dialogique et émotions**

Présentée par :

**Tahir MAHAMMEDI**

Sous la direction de :

**Pr. Wafa BEDJAOUI**

## Jury :

|                        |                                   |               |
|------------------------|-----------------------------------|---------------|
| Mme. Nabila BESTANDJI  | Professeur (Université d'Alger 2) | Présidente    |
| Mme. Wafa BEDJAOUI     | Professeur (Université d'Alger 2) | Rapporteuse   |
| Mme. Noudjoud BERGHOUT | Professeur (Université d'Alger 2) | Examinatrice  |
| Mme. Hassiba BENALDI   | Professeur (Université d'Alger 2) | Examinatrice  |
| Mme. Kheira YAHIAOUI   | MCA (ENS d'Oran)                  | Examinatrice  |
| Mme. Kamila OULEBSIR   | MCA (ENS de Bouzaréah)            | Examinatrice  |
| Mme. Nadia GRINE       | Professeur (Université d'Adrar)   | Membre invité |

**Année universitaire : 2021-2022**

*À Mohamed Mokhtari,  
mon vieil ami avec qui  
j'ai partagé une grande partie de ma vie*

## REMERCIEMENTS

**J**e tiens à remercier avant tout ma directrice de recherche Madame Wafa Bedjaoui qui m'a ouvert toute grande la porte à la recherche. Cette source *sui generis*, sans elle, ce travail n'aurait jamais pu voir le jour. Je la remercie chaleureusement pour sa présence, sa patience, sa générosité et surtout sa confiance inconditionnelle en moi, ses précieux conseils et ses remarques les plus fines qu'elles soient, je l'avoue, m'ont permis d'évoluer au cours de ces années d'étude.

Je tiens également à exprimer mes plus vifs remerciements aux membres du jury pour le temps qu'ils ont consacré à l'expertise de cette thèse. Merci d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Je témoigne de façon similaire ma profonde gratitude À Madame Nadia Grine qui a pris du temps et de la réflexion pour être à nos côtés durant toute la formation doctorale. Les rencontres, les journées d'étude et les ateliers de formation, encadrés par elle, ont fortement participé à nous enrichir tant sur le plan scientifique que sur le plan personnel. Merci pour les discussions fructueuses pendant ce temps-là.

Un remerciement particulier à Mohamed Nadji et à Attia Selt, mes chers compagnons de parcours universitaire, avec qui j'ai partagé colloques, connaissances et également la même aventure.

Je manifeste enfin ma grande reconnaissance à tous ceux (enseignants, collègues, famille et administration) qui m'ont apporté une aide, aussi petite soit-elle, pour l'élaboration de ce travail de recherche.

## SOMMAIRE

|                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| INTRODUCTION.....                                                                 | 5   |
| CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....                                                         | 28  |
| <b>PREMIÈRE PARTIE : Ironie et argumentation</b> .....                            | 45  |
| Présentation .....                                                                | 46  |
| <b>Chapitre I.</b> L'ironie comme phénomène argumentatif .....                    | 47  |
| <b>Chapitre II.</b> L'ironie argumentative dans la chronique journalistique ..... | 100 |
| Synthèse .....                                                                    | 124 |
| <b>DEUXIÈME PARTIE : Ironie et dialogisme</b> .....                               | 128 |
| Présentation .....                                                                | 129 |
| <b>Chapitre I.</b> L'ironie comme phénomène dialogique.....                       | 130 |
| <b>Chapitre II.</b> L'ironie dialogique dans la chronique journalistique .....    | 186 |
| Synthèse .....                                                                    | 231 |
| <b>TROISIÈME PARTIE : Ironie et émotion</b> .....                                 | 234 |
| Présentation .....                                                                | 235 |
| <b>Chapitre I.</b> L'ironie comme phénomène émotionnel .....                      | 236 |
| <b>Chapitre II.</b> L'ironie émotionnelle dans la chronique journalistique .....  | 315 |
| Synthèse .....                                                                    | 362 |
| CONCLUSION .....                                                                  | 366 |
| BIBLIOGRAPHIE .....                                                               | 378 |
| TABLE DES MATIÈRES .....                                                          | 391 |
| ANNEXES.....                                                                      | 397 |



# INTRODUCTION

Le 22 février 2019, l'Algérie a connu un événement inédit. Des millions de personnes sont sorties dans la rue pour exprimer, dans un premier temps, leur opposition au cinquième mandant de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika<sup>1</sup>. Puis exiger, après sa transformation au fil des mois en une grande mobilisation collective, le départ de tout le système politique<sup>2</sup>. Nous assistons en cette période à un mouvement de masse d'une telle ampleur qui, outre son caractère pacifique<sup>3</sup> et sa démarche périodique<sup>4</sup>, a pu bouleverser toute l'Algérie<sup>5</sup>.

Tout cela fait des marches populaires du 22 février 2019 une situation inédite qui a généré une grande médiatisation aussi bien nationale qu'internationale. Ce qui, au passage, incite à s'interroger sur la réception de ce mouvement populaire par les médias ou plus précisément « l'instance médiatique » pour reprendre les termes de Charaudeau (2011). À cet égard, au-delà de ce questionnement qui mérite d'être affiné par les uns et les autres<sup>6</sup> pour en révéler les causes et les conséquences, la question de mettre l'accent sur la construction discursive<sup>7</sup> de cet événement dans les médias par les analystes du

---

<sup>1</sup> Décédé le 17 septembre 2021.

<sup>2</sup> Comme en témoigne le slogan clé des marches populaires « Yetnahaw gaâ », désignant en français « qu'ils dégagent tous ! ». Il convient de rappeler que ce slogan, devenu un cri de ralliement des Algériens, a été lancé par un jeune algérois interrompant un direct d'une correspondante de la chaîne télévisée Sky News Arabia, le soir du 11 mars 2019 au moment où l'ex-chef d'État algérien annonça qu'il renonce à briguer un cinquième mandat.

<sup>3</sup> C'est la raison pour laquelle la mobilisation populaire contre le régime algérien est également appelée « la révolution du sourire ».

<sup>4</sup> Notons à ce propos, depuis sa naissance, le 22 février 2019, le Hirak populaire en Algérie s'est caractérisé par la singularité de son organisation où les manifestations, tout au long des marches organisées, ont lieu les vendredis et les mardis (pour les étudiants).

<sup>5</sup> Ce qui a été traduit par un changement majeur. En vérité, sans entrer dans le détail, nous pouvons évoquer quelques faits majeurs : l'annulation de l'élection présidentielle à plusieurs reprises ; la condamnation d'anciens ministres à l'image de Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia ; l'arrestation d'ex-responsables militaires comme Ahmed Médiane et Athmane Tartag, ainsi que l'incarcération de Saïd Bouteflika, le frère du président déchu.

<sup>6</sup> Voir l'état de l'art ci-dessous en 2.

<sup>7</sup> Nous entendons par « construction discursive » la manière par laquelle le journaliste en tant que locuteur se sert de l'ensemble de procédés langagiers pour dire l'événement dans son discours. Dans notre cas par exemple, nous nous intéressons à l'ironie comme phénomène discursif. De manière

discours s'impose avec acuité. En tant que linguiste, nous considérons que les recherches actuelles menées dans le cadre de l'analyse du discours devraient se concentrer sur l'avènement de ce mouvement inédit, qui marque sans doute un repère dans l'Histoire de l'Algérie contemporaine, en exploitant principalement les outils et les approches les plus récents que le champ d'étude en question met à la disposition des chercheurs<sup>8</sup>.

Dans cette optique, notre présente recherche, qui puise dans les apports de l'analyse du discours et s'inscrit dans une perspective discursive, s'intéresse aux moyens langagiers mis en œuvre par le locuteur journaliste pour mettre en discours l'événement du Hirak<sup>9</sup> populaire du 22 février 2019. Elle se propose de mener une réflexion sur l'usage de l'ironie, considérée comme composante de l'entreprise discursive du locuteur journaliste, et sur son fonctionnement en tant que procédé du discours.

Il est à préciser en ce sens, comme l'intitulée de notre thèse le fait remarquer, par « usage » nous pensons nous intéresser au but illocutoire du locuteur journaliste, celui-ci vise par l'emploi de l'ironie à déprécier la cible et à dénigrer son image. De là, on va essayer de mettre en évidence l'utilité pour laquelle l'ironie est utilisée dans l'énoncé. C'est surtout l'attitude énonciative du locuteur qui est mise en relief. En revanche, par « fonctionnement », nous nous focaliserons surtout sur les procédés langagiers que l'emploi ironique peut

---

générale, nous cherchons de savoir comment le locuteur journaliste fait recours à l'ironie comme procédé d'écriture pour mettre en discours l'événement qui surgit dans la société.

<sup>8</sup> C'est dans cette direction que nous tenterons de réaliser ce présent travail en exploitant de façon précise les nouvelles tendances en analyse du discours, à savoir l'approche dialogique de Bres et Nowakowska (2017, 2019) et l'analyse linguistique de l'émotion de Micheli (2014).

<sup>9</sup> Le mot « Hirak », s'écrivant soit de façon ordinaire avec h majuscule, soit en italique avec h minuscule « *hirak* », et signifiant en français « mouvement », est emprunté à l'arabe. Il est à indiquer que ce terme est apparemment le plus utilisé, durant la couverture médiatique de l'événement, par les médias algériens. Nonobstant, certains emploient d'autres dénominations telles que « le mouvement populaire du 22 février », « le mouvement contestataire algérien », « le mouvement citoyen », « la contestation populaire », « les manifestations populaires », « les marches populaires ». Dans le cadre de notre étude, nous utilisons ces diverses qualifications comme synonymes.

revêtir, l'ironie peut-elle être, dans cette perspective, un procédé dialogique, argumentatif ou émotionnel. Ici, l'accent se mettra particulièrement sur la dimension ironique de l'énoncé même. C'est le potentiel ironique du discours qui est mis en valeur.

Notre intérêt pour l'étude de l'ironie dans le discours de la presse algérienne est motivé par deux raisons principales :

Premièrement, si la rareté des recherches algériennes s'intéressant à l'usage de l'ironie dans le discours journalistique attire notre attention<sup>10</sup>, les études réalisées dans le contexte algérien à l'aune de nouvelles approches de l'ironie s'avèrent inexistantes. En un mot, l'ironie, dans sa conception revisitée à travers les récentes théories, est très peu abordée dans les travaux algériens.

Deuxièmement, l'ironie est toujours considérée comme un phénomène énigmatique pouvant traverser les espaces et les temps<sup>11</sup>. Sa dimension multidisciplinaire lui attribue une évolution permanente dans la mesure où « sa richesse et sa séduction tiennent précisément à sa nature insaisissable, à son ambiguïté et à sa variété infinie des formes qu'elle peut prendre » (Mercier-Leca, 2003, p. 37). Cela nécessite donc une mise à jour permettant de lever une certaine ambiguïté que l'emploi de l'ironie est susceptible de créer, tout en attendant que la présente étude puisse l'éclairer davantage.

## **1. Originalité du travail**

---

<sup>10</sup>Quant aux thèses, en se référant au CERIST (Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique), un portail censé contenir les titres de travaux de recherche algériens, on ne trouve aucune thèse consacrée uniquement à l'étude de l'ironie dans le discours journalistique algérien.

<sup>11</sup> L'ironie est utilisée depuis l'Antiquité grecque où elle intéresse au premier lieu les philosophes avant que le sens du mot ait considérablement changé au fil des siècles (Mercier-Leca, 2003). Notons à ce sujet, l'ironie, comme objet d'étude, a été abordée en philosophie, en psychologie et en linguistique, pour ne citer que quelques exemples.

Ce projet de recherche est explorateur dans la mesure où il n'a pas de précédent<sup>12</sup> concernant l'étude de l'émotion dans le discours ironique de la presse, notamment dans le contexte algérien. À cet égard, la nouveauté de notre étude réside essentiellement en mettre la lumière sur une facette peu étudiée, à savoir la dimension émotionnelle de l'ironie<sup>13</sup>. Cette recherche vise à examiner, sous l'angle de la théorie linguistique de l'émotion (Micheli, 2014), le marquage affectif de l'ironie dans le discours des chroniqueurs algériens. En réalité, notre travail contribue à mettre en relief les effets affectifs que l'emploi de l'ironie peut générer dans la mise en scène discursive d'un tel événement, à l'image du mouvement populaire du 22 février 2019 en Algérie.

Quant au recours à l'analyse dialogique, l'originalité de cette étude se déploie à travers deux facettes, l'une opérationnelle et l'autre thématique. La première est d'ordre opérationnel parce que la démarche méthodologique adoptée, en particulier l'approche dialogique dans sa version conçue par Bres et Nowakowska, n'a pas été exploitée<sup>14</sup>, au moins dans les travaux algériens centrés sur l'analyse du discours médiatique et dont l'objet d'étude relève de l'ironie. Quant à la seconde, elle est d'ordre thématique puisque l'événement en question, le Hirak populaire du 22 février 2019, a récemment surgi dans la réalité sociopolitique en Algérie, ce qui suscite notre curiosité à faire ressortir les effets que la situation évoquée peut générer dans le discours des chroniqueurs ironistes.

---

<sup>12</sup> Il est intéressant de noter que, dans la vérification des travaux précédents portant sur le même objet d'étude que le nôtre, on se reporte fondamentalement à la base de données SNDL (le Système National de Documentation en Ligne) et le réseau LaFEF (le réseau algéro-français de recherche et recherche-formation en Langue Française et les Expressions Francophones), sans oublier bien évidemment la consultation de divers sites électroniques des universités algériennes.

<sup>13</sup> Voir à ce propos l'étude pionnière que propose notre article « Y a-t-il de l'émotion derrière les énoncés ironiques de la presse ? Essai d'analyse linguistique » (Mahammedi et Bedjaoui, 2020b).

<sup>14</sup> Pour plus de détail, consulter notre contribution, visant à mettre une certaine clarté sur la question, dans « Analyse de l'ironie dans le discours journalistique algérien : pour une approche dialogique » (Mahammedi et Bedjaoui, 2021a) ; et « L'ironie dans la chronique journalistique : Un phénomène dialogique au prisme de la théorie du dialogisme » (Mahammedi et Bedjaoui, 2021b).

En ce qui concerne le volet réservé à l'argumentation, nous voulons mettre un regard original sur l'emploi argumentatif de l'ironie dans le cadre des études ayant pour objet l'analyse linguistique des médias en Algérie, où nous nous appuyons, entre autres, sur la typologie de mécanismes argumentatifs de l'ironie mise en évidence par Eggs (2009). Dans cette vision, à travers l'étude argumentative de l'ironie, l'apport de notre travail est novateur en ce sens que la démarche théorique proposée par Eggs n'a pas été étudiée, à notre connaissance, abondamment par les chercheurs algériens spécialisés en la matière<sup>15</sup>.

## **2. État de l'art**

Avant d'aborder notre problématique, il s'avère nécessaire, à ce stade de thèse, d'évoquer des études consultées au cours de notre recherche. Ces études, de par leurs soubassements théoriques et thématiques, nous permettront de nous positionner de manière différente, en tant que linguiste réfléchissant sur la construction de l'événement dans les énoncés ironiques de la presse. Pour cela, nous présenterons dans un premier temps des travaux qui s'inscrivent dans un cadre thématique commun à notre recherche, à savoir la mise en scène discursive de l'événement dans le discours journalistique. Ensuite, nous citerons des études relevant de divers champs disciplinaires traitant l'événement de l'actualité, en l'occurrence le Hirak populaire du 22 février 2019 en Algérie. Dans un dernier lieu, l'accent se mettra sur les travaux dont l'ironie fait l'objet de recherche dans le contexte algérien.

### **Des travaux sur la mise en discours médiatique de l'événement**

Il est à noter que nos investigations de recherche sur la mise en discours journalistique de l'événement dans le contexte algérien nous ont permis de

---

<sup>15</sup> Voir à ce sujet notre perspective analytique dans « L'ironie comme phénomène argumentatif dans le discours journalistique algérien » (Mahammedi et Bedjaoui, 2020a).

trouver quelques travaux de recherche s'intéressant à la construction discursive de l'événement dans le discours de la presse :

Le premier travail est intitulé : « *Approche sémiolinguistique du discours de la presse écrite : Cas d'étude : la guerre en Irak de 2003* ». Il s'agit d'un mémoire de magistère en sciences du langage, écrit par Nadia Belamria et soutenu en 2007 à l'université d'Oran 1. Ce travail de recherche vise, selon les termes de son auteure, à étudier le discours de la presse écrite dans l'utilisation de diverses stratégies, et plus particulièrement la propagande pour fabriquer l'information et manipuler les esprits, en l'occurrence, l'opinion publique devant un tel événement. Cela étant, le point de départ était basé sur la position de la presse écrite entre instrument de communication ou de désinformation et de propagande vis-à-vis de l'événement évoqué dans le discours.

En faisant appel à une approche sémiolinguistique du discours journalistique, Nadia Belamria a procédé à l'analyse d'articles émanant de la presse américaine et française. En effet, une série d'articles sélectionnés ayant pour tâche de légitimer ou non « la Guerre en Irak en 2003 », un événement amorcé, à l'époque, dans les esprits des politiques. Il en ressort que « le discours médiatique est un terrain privilégié d'opérations d'influence, de manipulation qui dépassent la transmission d'information et même l'incitation à l'action pour agir sur les systèmes de croyance et de valeurs partagés par le public visé » (Belamria, 2007, p.139).

Le second travail concerne la thèse de Nabila Bestandji, soutenue en 2011 à l'université d'Alger 2, ayant pour thème : « *Représentation, stéréotypie et reconfiguration identitaire après une situation de crise : Analyse de la mise en scène journalistique de deux quotidiens : El Watan - Le Monde* ». Dans ce travail, la chercheuse met l'accent sur « les attentats du 11 septembre 2001 », un événement qui a bouleversé le monde de par ses conséquences sur les relations internationales. Bestandji tente d'examiner comment l'événement pourrait impacter sur les représentations des individus à travers le discours des médias.

Cette étude qui inscrit principalement dans le champ de l'analyse du discours et de la linguistique de l'énonciation<sup>16</sup> avait pour objectif de « repérer à travers des marques de stéréotypie, d'idées reçues, les représentations qui ont été employées afin de les mettre à nu, et de voir comment elles arrivent à faire sens » (Bestandji, 2011, p. 10).

L'auteure s'appuie sur une approche comparative entre deux quotidiens francophones s'adressant à deux communautés différentes au niveau social, culturel et religieux ; en l'occurrence le quotidien français *Le Monde*, et le quotidien algérien *El Watan*. Le corpus retenu englobant 30 numéros de chaque quotidien à partir du lendemain des attentats du 11 septembre 2001 (d'où la période retenue pour collecter le corpus s'étend du 12 septembre 2001 au 12 octobre 2001).

Étant donné que la thèse porte sur le poids de trois composantes : titre, texte, image, la chercheuse a étudié les unes du journal ainsi que tous les articles auxquelles les titres des unes renvoient, sans oublier les images accompagnant les articles sélectionnés. Dans cette perspective, Bestandji cherche à rendre compte de l'influence de ces trois éléments sur l'usage des stéréotypes et le sens produit en situation de crise suscitée par un tel événement. Elle a pu démontrer, à travers l'étude menée, que les représentations jouent un rôle déterminant dans la construction du sens car elles « forment la trame solide d'une grille d'interprétation du réel où tout est répertorié dans des catégories bien étiquetées dans notre cerveau. Grâce à elles, les individus peuvent affronter le monde et les épreuves, construisent et assument leur rapport aux autres » (Bestandji, 2001, p. 658).

Le troisième travail écrit par Izzeddine Roubache, intitulé : « *La subjectivité journalistique dans le discours rapporté : analyse de textes des*

---

<sup>1616</sup> Il convient de préciser ici que la chercheuse a adopté « une démarche transversale », en faisant appel à d'autres outils venant des sciences de l'information, de la psychologie sociale, de la pragmatique, de la sociolinguistique urbaine et de la sémiologie (Bestandji, 2011, p. 12).



*quotidiens algériens Liberté et El Watan durant la guerre israélo-libanaise de 2006* ». Il s'agit d'un mémoire de magistère soutenu en 2012 à l'université de Kasdi Merbah de Ouargla. Dans cette étude qui s'inscrit en sciences du langage, l'événement abordé concerne « la guerre israélo-libanaise de 2006 ». En réalité, l'auteur cherche à examiner la subjectivité dans le discours journalistique, celle-ci traitée dans une situation discursive reliée à l'événement et construite dans un type d'énoncés précis, à savoir « le discours rapporté ».

L'objectif est de révéler l'impact que peut avoir l'énonciation journalistique dans « le discours rapporté » sur l'objectivité du locuteur journaliste en abordant un tel événement. En d'autres mots, il se donne pour tâche de repérer la part subjective de la médiation journalistique dans « le discours rapporté », et l'influence que peut avoir la façon de rapporter les paroles des autres sur l'interprétation de celles-ci par le lecteur du journal. Partant de sa problématique : « comment peut-on intervenir dans le discours que l'on rapporte ? » (Roubache, 2013, p. 13), le chercheur vise à repérer, dans « le discours rapporté », les traces de l'intrusion du locuteur journaliste et de mettre en évidence les stratégies mise au service de cette intrusion envers l'événement cité dans le discours.

Roubache a constaté que la mise en discours de l'événement laisse apparaître une forte subjectivité du locuteur journaliste à travers « le discours rapporté ». Le journaliste fait recours, en abordant l'événement observé, aux divers procédés langagiers pour marquer sa présence dans le discours. Cette recherche a permis de montrer que le locuteur journaliste s'appuie sur « le discours rapporté » pour construire discursivement l'événement. Dans ce sens, l'analyse des énoncés rapportés a révélé plusieurs traces de la présence du locuteur journaliste qui intervient pour expliciter, commenter, modifier ou contester les propos d'autrui. Ces traces de l'intrusion du rapporteur apparaissent à plusieurs niveaux dans l'énoncé rapporté. On les retrouve, selon cette étude, de façon plus manifeste dans le choix des verbes de parole, dans l'emploi de certains

adverbes et expressions ou de certains connecteurs argumentatifs et de façon moins manifeste dans l'emploi des guillemets de reformulation.

Dans une autre thèse portant sur le traitement médiatique de l'événement, intitulée : « *La catégorisation de la notion de "démocratie" à l'aune des événements du printemps arabe dans les discours de presse algériens, tunisiens et français : analyse sémantique et discursive* », et soutenue en 2017 à l'école normale supérieure de Bouzaréah, Taous Achour se penche sur l'événement du « printemps arabe » en mettant en relief l'influence de la mise en scène discursive de l'événement sur l'enrichissement notionnel chez les sujets locuteurs dans la presse. Il s'agit d'une tentative de dévoilement des sens construits autour de la notion de « démocratie » dans un contexte particulier suscité par l'émergence de l'événement. Cette étude que la chercheuse inscrit dans la continuité de son mémoire de magistère est l'affinement de ce dernier<sup>17</sup>. Elle a travaillé sur un corpus relevé de la presse écrite dans trois instances médiatiques différentes : algérienne, tunisienne et française.

Partant du postulat que le sens n'est pas donné entièrement dans les dictionnaires mais se construit à travers différentes actualisations discursives en rapport avec l'événement décrit, cette thèse retrace l'évolution de la notion de « démocratie » dans le discours de la presse ayant pour objet l'événement du « printemps arabe ». En s'inscrivant dans une double perspective, relevant à la fois de la sémantique lexicale et de l'analyse du discours, l'auteur tente de dévoiler les dynamiques de construction du sens, celui-ci étant déterminé par l'événement qui surgit dans la société. Ainsi, elle a pu démontrer que la mise en scène médiatique de l'événement confère à la notion de « démocratie » : « un caractère dynamique dévoilant, entre autres, des conflits identitaires et culturels

---

<sup>17</sup> Il est à noter en ce sens que son mémoire de magistère soutenue en 2014 et intitulée : « *La Catégorisation de la notion de démocratie, à l'aune des événements du printemps arabe dans le quotidien indépendant algérien El Watan* », comme son titre le fait remarquer, porte sur un corpus moins restreint, tiré d'un seul journal, en l'occurrence le quotidien *El Watan*.

et validant des perceptions oscillantes entre (auto) idéalisations et (auto) déstructurations de valeurs culturelles et religieuses » (Achour, 2017, p. 163)

### **Des travaux sur l'événement du Hirak populaire algérien**

Avant de parler des études faites sur l'événement du Hirak du 22 février 2019 en Algérie, il me paraît important de souligner qu'en raison de son émergence récente dans le contexte algérien, nous n'avons pas trouvé des travaux de magistère ou de thèse abordant l'événement en question, notamment dans le domaine de l'analyse du discours. Toutefois, nous avons pu constater que plusieurs études ont été réalisées dans divers champs disciplinaires afin de mieux appréhender la complexité du Hirak populaire du 22 février. Parmi ces travaux consultés, nous citons :

Dans leur article intitulé : « *Le face à face hirak-pouvoir : La crise de la représentation* », Louisa Dris Aït-Hamadouche et Chérif Dris (2019) se sont particulièrement intéressés à la question de la représentativité du Hirak. Les deux politologues tentent de savoir « comment un mouvement de masse d'une telle ampleur avec toutes ses déclinaisons spatiale, humaine et même temporelle a-t-il pu se déployer de manière pacifique et s'inscrire dans la durée, malgré les périodes où la mobilisation a connu un reflux ? »<sup>18</sup>. La contribution propose d'examiner, face à la situation inédite où se mêlent contestation populaire et absence de médiation, la complexité de l'événement et son influence sur la réalité socio-politique en Algérie.

L'étude de la sociologue Fatma Oussedik (2020) sous le titre : « *Le Hirak : quelques réflexions sur les enjeux d'un mouvement contestataire en Algérie* »<sup>19</sup>, avait pour objectif de rendre compte des enjeux historiques, sociaux et

---

<sup>18</sup>Louisa Dris Aït-Hamadouche et Chérif Dris, « Le face à face Hirak-pouvoir : La crise de la représentation », L'Année du Maghreb, N° 21, 2019, pp. 57-68

<sup>19</sup>Fatma Oussedik, « Le Hirak : quelques réflexions sur les enjeux d'un mouvement contestataire en Algérie », Insaniyat, N° 88, 2020, pp. 69-82

démographiques qui caractérisent le mieux de la vie publique en Algérie et qui ont conduit à cette dynamique populaire qu'on appelle le Hirak. Dans cette vision, la chercheuse établit une photographie chiffrée de plusieurs catégories sociales (jeunes, femmes, urbains, ruraux), présentes et actives au sein du hirak du 22 février 2019 ainsi qu'une configuration géographique de la dynamique politique et sociale que connaît le pays depuis. Cela étant, Fatma Oussedik tente de saisir et de comprendre la dimension sociale et anthropologique du discours des manifestants.

Quant à l'historien Omar Carlier (2020), avait insisté, dans sa lecture intitulée : « *Hirak : un mouvement socio-politique inédit et inventif. Temps suspendu et/ou en devenir* »<sup>20</sup>, sur le fait que les mots, les espaces, les acteurs et les répertoires d'action renseignent et expliquent à la fois la réalité et l'importance de la relation entre le processus d'émancipation et les aspirations à la citoyenneté. Ces éléments, selon le chercheur, peuvent rendre compte également sur les mutations fondamentales de la société depuis 1962, notamment sur les plans anthropologique et culturel. La contribution d'Omar Carlier porte sur une exploration, dans le temps court et moyen, dans l'histoire des luttes politiques et sociales de l'Algérie du 20<sup>e</sup> siècle. C'est une investigation obligée et nécessaire afin de mieux appréhender la complexité de l'événement du Hirak algérien.

L'état de l'art ici nous permet de constater que l'événement du Hirak populaire a été abordé par certains chercheurs algériens, mais dans des champs disciplinaires différents. Dans cet ordre d'idées, nous avons pu remarquer que la mise en discours médiatique de l'événement cité n'a pas été étudié, à notre sens, dans les travaux académiques de l'université (nous entendons ici les mémoires et les thèses). Cela étant, il nous semble que notre présent travail prévaut à une certaine originalité en analyse du discours en ce sens que notre ambition vise à

---

<sup>20</sup>Omar Carlier, « *Hirak : un mouvement socio-politique inédit et inventif. Temps suspendu et/ou en devenir* », *Insaniyat*, N° 87, 2020, pp. 13-45

révéler l'emploi de l'ironie pour la mise en mots de l'événement dans le discours de la presse.

### **Des travaux sur l'ironie comme objet d'étude**

Nous avons également consulté des travaux de recherche qui ont été fait autour de l'ironie dans le contexte algérien. Ce faisant, il nous apparaît que la thématique de l'ironie a fait l'objet de recherche de trois mémoires de magistère et une thèse de doctorat :

Le premier mémoire intitulé : « *L'ironie et l'humour à travers Le magasin des suicides de Jean Teulé* », et soutenu en 2009 à l'université de Médéa par Nassima Khiatine. Ce travail de recherche, qui s'inscrit dans le domaine des sciences des textes littéraires, porte sur l'usage de l'ironie et de l'humour dans l'écriture romanesque dont la thématique relevant de la mort. L'objectif de la chercheuse était, selon ses termes, de révéler comment l'écrivain aborde le sujet de la mort et plus particulièrement celui du suicide, par le rire. Elle a pu constater que l'ironie et l'humour peuvent être considérés comme deux procédés littéraires servant à la mise en texte de divers phénomènes sociaux, entre autres la mort et le suicide.

S'inscrivant également dans le domaine des sciences des textes littéraires, plus précisément dans la littérature orale algérienne, le deuxième mémoire écrit par Aicha Bioud s'intitule : « *Stratégies discursives de l'humour et de l'ironie dans le recueil : « contes algériens » de Christiane Achour et Zineb Ali Benali* », et soutenu en 2010 à l'université d'Oran 1. L'auteure, en basant sur un corpus relevant de contes populaires algériens, tente de relever les stratégies discursives de l'humour et de l'ironie exploitées par les écrivains algériens dans ce genre de textes.

Le troisième mémoire est mené dans le cadre des sciences du langage. Letravail d'Abdessadok Hachimiya, soutenu en 2012 à l'université de

Mostaganem, s'intitule : « *Les moyens de manifestation de l'ironie dans les discours humoristiques* ». Le chercheur procède à l'analyse deux corpus, constitués par des textes ironiques, extraits de spectacles de deux humoristes françaises : Anne Roumanoff et Florence Foresti. En s'appuyant sur les travaux d'Anscombe et Ducrot, et surtout sur la théorie de Haillet sur le concept de l'humour, Abdessadok tente de rendre compte de l'emploi de l'ironie en tant que phénomène polyphonique. Il conclut que l'ironie peut se marquer à travers diverses stratégies discursives utilisées dans ces discours, ainsi que d'autres moyens de manifestation de l'ironie comme la gestuelle ou la mimique.

Quant à la thèse de doctorat soutenue en 2017 à l'université d'Alger 2, Fares Guettaf, à travers son travail de recherche intitulé : « *Analyse pragmatico-sémantique de l'effet argumentatif de l'ironie. Cas du discours politique des présidentielles de 2012 en France* », vise à offrir une nouvelle lecture de l'argumentation dans les énoncés ironiques. Pour lui, l'approche traditionnelle a montré ses limites face au nombre infini de variétés de l'ironie. À travers le prisme de la sémantique argumentative et notamment la théorie des blocs sémantiques (TBS), ce travail tente de démontrer que le lien de parenté entre les différentes ironies réside dans la nature du contenu argumentatif des énoncés ironiques qui présente un « décalage étrange » entre l'aspect et l'enchaînement.

Comme nous le montre les travaux consultés ici, les chercheurs algériens s'intéressent à l'étude de l'ironie dans les divers domaines de la langue française, mais de manière précise dans la spécialité de la littérature française. En d'autres termes, l'exploitation de l'ironie n'a pas été abondamment proposée dans les études menées sur la construction discursive de l'événement en analyse du discours journalistique. De là, il se trouve que l'assemblage que nous proposons dans la présente recherche entre l'étude de l'ironie et la mise en scène discursive de l'événement des marches populaires du 22 février 2019 dans un corpus particulier « la chronique » sert à conférer une certaine originalité à notre projet de recherche. Nous souhaitons, par conséquent, contribuer à ajouter une pierre à l'édifice de la réflexion sur la thématique de l'événement du Hirak populaire

dans les énoncés ironiques de la presse et sa construction dans les médias, afin de pouvoir cerner la place de l'ironie, en tant que procédé langagier, participant à l'entreprise discursive des chroniqueurs.

### **3. Problématique et Questions de recherche**

La problématique, en particulier dans le domaine de l'analyse du discours, représente un questionnement sur un objet d'étude déterminé, suscitant l'intervention d'une démarche ou d'une approche quelconque, comme le dit, de façon claire, Charaudeau : « Une problématique (emploi substantif) est un ensemble cohérent de propositions hypothétiques (ou de postulats) qui, à l'intérieur d'un champ d'étude, déterminent à la fois un objet, un point de vue d'analyse et un questionnement par opposition à d'autres questionnements possibles » (2009, p. 48).

Dans ce paradigme, étant donné que notre étude porte sur l'usage et le fonctionnement de l'ironie pour dire l'événement dans la chronique journalistique et à la lumière de ce qui précède, nous pouvons formuler la question de départ qui motive notre recherche de la manière suivante :

Quelle est la place de l'ironie en tant que procédé langagier dans la construction discursive de l'événement dans la chronique journalistique ? En d'autres termes, comment le locuteur journaliste se sert-il de l'ironie dans la mise en scène médiatique de l'événement ?

À première vue, on s'aperçoit que notre questionnement initial revêt un caractère de complicité surgi principalement de la nature interdisciplinaire<sup>21</sup> de l'ironie et de son aspect énigmatique qui tient essentiellement « à sa variété

---

<sup>21</sup> Il est à noter, plusieurs approches relevant de divers domaines ont été proposées pour rendre compte de l'étude de l'ironie dans la mesure où « L'ironie [...] par nature reste une question *ouverte* que chaque théorie analyse en fonction de ses présupposés » (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p. 332).

infinie des formes qu'elle peut prendre » (Mercier-Leca, 2003, p. 37). Partant de ce constat, nous jugeons indispensable d'expliciter la perspective de cette recherche en mettant en avant le champ d'investigation que l'objet d'étude est censé aborder. C'est la raison pour laquelle trois formes d'interrogation secondaires découlent de notre question principale :

- 1) Y a-t-il derrière l'ironie un usage argumentatif visant à adhérer l'interlocuteur à l'événement cité ? En quoi consiste le fonctionnement argumentatif de l'ironie pour dire l'événement ? Quels sont les indices de l'ironie comme procédé d'argumentation dans la chronique journalistique ? Dans quelle mesure la modalité ironique peut-elle avoir un impact sur l'efficacité argumentative du discours journalistique ?
- 2) L'ironie peut-elle avoir un fonctionnement dialogique dans le discours des chroniqueurs ? Dans quel sens l'énoncé ironique est-il un énoncé dialogique ? Par quelles marques linguistiques la dimension dialogique se manifeste-t-elle dans les énoncés ironiques ?
- 3) Le recours à l'ironie peut-il créer une situation discursive susceptible de déclencher une réaction affective envers l'événement cité ? L'ironie peut-elle contribuer fortement à charger d'affectivité l'événement construit dans le discours ? Comment l'expression de l'émotion se déploie-t-elle dans les énoncés ironiques de la presse ? Quels sont les marqueurs langagiers auxquels fait appel le locuteur ironiste pour susciter l'émotion de son allocataire ?

#### **4. Hypothèses de recherche**

Dans la sphère médiatique, le rôle assigné au journaliste consiste à capter le plus grand nombre de lecteurs à l'événement commenté (Charaudeau, 2011). Pour cela, le chroniqueur fait appel aux divers procédés argumentatifs pour susciter l'adhésion de son lecteur. Partant de ce point de vue, nous pensons que



l'emploi de l'ironie contribuerait à l'efficacité de l'entreprise argumentative du discours. Autrement dit, l'énoncé ironique pourrait impliquer une dimension argumentative visant à faire adhérer l'interlocuteur à la situation décrite dans le discours.

Rappelons par ailleurs, à travers son caractère inédit, le Hirak populaire a divisé l'instance médiatique en Algérie, notamment durant les premières semaines de son éclatement le 22 février 2019. En réalité, la couverture médiatique de l'événement n'a pas été de la même manière par les divers médias algériens constituant l'opinion publique<sup>22</sup>. De ce fait, le chroniqueur se trouve ainsi perplexe entre deux contraintes factuelles : la ligne éditoriale du journal d'une part et le contexte ambigu<sup>23</sup> exigé par la divergence des acteurs médiatiques d'autre part. Devant une telle situation, nous dirons que le locuteur journaliste aurait recours à l'ironie pour s'interagir implicitement avec le discours de l'autre. Dans ce contexte, l'ironie serait un procédé dialogique servant à faciliter l'interaction du chroniqueur ironiste avec les diverses voix impliquées dans le discours. À travers son caractère dialogique, l'ironie serait donc un instrument de confrontation d'idées divergentes permettant au locuteur journaliste de mettre en question des discours antérieurs de la cible.

Vu l'importance de l'événement cité, le locuteur journaliste est amené à aborder dans son discours des sujets de haute sensibilité (nous citons, à titre d'exemple, l'arrestation d'activistes et de leaders de marches populaires, la répression exercée contre les manifestants, l'incarcération de femmes et

---

<sup>22</sup> Les médias en Algérie prennent de positions divergentes envers la couverture du soulèvement populaire, notamment son déclenchement le 22 février 2019. Dans ce cadre, les médias d'État, considérés comme « proches du pouvoir » tentent de manipuler l'opinion publique, en présentant des invités « prorégime » prônant une solution par la voie électorale afin d'étouffer la mobilisation populaire. En revanche, certains médias de droit privé, à l'image de deux quotidiens constituant notre corpus d'étude, *El Watan* et *Le Soir d'Algérie*, ont largement suivi le début de la contestation contre le régime algérien dès le premier jour. D'autres médias, surtout d'ordre audiovisuel, restent, au début de l'événement, prudents à cause du caractère douteux de la situation du pays avant de rentrer dans le rang en soutenant le choix de l'élection présidentielle que propose l'ancien régime.

<sup>23</sup> Cela est dû à l'avenir incertain de la situation très compliquée à l'époque.

d'étudiants). Ainsi, nous considérons que prendre comme objet du discours de tels sujets pourrait générer, dans les énoncés ironiques, un potentiel affectif. Autrement dit, la mise de l'événement en discours ironique serait susceptible de provoquer une certaine affectivité dans la mesure où l'allocutaire (le public), d'ailleurs en tant que citoyen algérien, serait potentiellement affecté envers l'événement construit. En un mot, notre hypothèse est que l'ironie pourrait avoir une dimension émotionnelle. Ici, nous pensons que, par le choix de certains procédés langagiers dans sa chronique ironique, le locuteur journaliste aurait pour visée de mobiliser l'affect de son lecteur à l'égard de l'événement évoqué.

Telles sont les hypothèses qui orientent notre réflexion et que nous tenterons de vérifier, tout au long de ce travail, à l'aide d'une analyse descriptive d'un corpus construit d'articles relevés dans la chronique ironique de la presse algérienne.

## **5. Objectif de l'étude**

Cette étude se veut une contribution à l'analyse de l'ironie dans le discours journalistique algérien pour montrer comment le recours à l'ironie pourrait avoir une influence assez particulière dans les pratiques discursives des chroniqueurs. Notre travail a pour ambition de mettre en lumière la place de l'ironie dans l'entreprise discursive de la chronique journalistique pour dire l'événement.

L'objectif principal de notre travail est donc de rendre compte de l'usage et du fonctionnement de l'ironie dans un corpus particulier, à savoir les énoncés ironiques de la presse, relevés dans un genre plus précis, en effet « la chronique journalistique » et dont la production est suscitée par un contexte discursif plus déterminé : la mise en discours de l'événement du Hirak populaire en Algérie.

De par sa nature discursive, la chronique constitue un lieu propice pour la confrontation d'idées divergentes, mettant en avant une situation adéquate

permettant au locuteur journaliste d'exprimer et de justifier son jugement. C'est dans cet aspect que la dimension argumentative de la chronique apparaît comme essentielle, Charaudeau (2011, p. 15) affirme, d'ailleurs, sur ce point : « Dans les éditoriaux et dans certaines chroniques, par exemple, on attend du journaliste qu'il nous éclaire dans le débat d'idées en nous donnant son opinion et en argumentant [...] C'est pourquoi tous les journaux, y compris les plus populaires, s'adjoignent des chroniqueurs spécialisés<sup>24</sup> ». Cette remarque nous pousse à mettre l'accent sur le potentiel argumentatif de l'ironie. Notre ambition est donc de révéler les outils discursifs que l'ironie met en place pour donner plus de force à l'argumentation des locuteurs journalistes.

Dans cette logique, nous voudrions d'une part soumettre la conception de l'ironie en tant que procédé argumentatif à l'épreuve d'un genre particulier, à savoir la chronique, produit dans un contexte particulier, celui de l'événement du Hirak populaire algérien. D'autre part, notre perspective consiste, dans un sens plus large, à voir dans quelle mesure l'emploi argumentatif de l'ironie pourrait impacter sur la mise en scène médiatique de l'événement dans le discours des chroniqueurs.

Par ailleurs, le locuteur journaliste par le biais de l'ironie cherche à charger émotionnellement son discours pour susciter l'intérêt à l'événement décrit d'une part, et orienter le public vers une telle ou telle vision d'autre part. Eggs souligne dans ce cadre que « la duplicité de l'ironie crée une complicité, voire une connivence spontanée et émotionnelle avec l'interlocuteur » (2008, p. 317). C'est pourquoi nous jugeons indispensable, pour atteindre notre objectif principal dans ce travail, de tenir compte de cette mise en scène dramatisante que l'usage ironique permet de suggérer pour manipuler le public. Ce point nous

---

<sup>24</sup> Observons ici que l'expression « chroniqueurs spécialisés », utilisée par Charaudeau, convient, en toute clarté, à notre choix en adoptant les deux chroniqueurs cités Hakim Laâlam et Chawki Amari. Ce qui illustre davantage l'importance accordée à la rédaction de la chronique au sein de l'instance médiatique et son rôle capital pour commenter l'événement.

invite donc à décrire la dimension émotionnelle que l'énoncé ironique est susceptible de déclencher dans la mise en discours de l'événement.

Plus concrètement, nous avons pour objectif de détecter premièrement la manifestation de l'émotion dans le discours ironique de la presse. En fait, nous nous y efforcerons d'identifier et de décrire les marques linguistiques qui participent à l'émergence de l'émotion au niveau des énoncés ironiques. Deuxièmement, nous avons pour vocation de vérifier le modèle d'analyse proposée par Micheli (2014), qui se fonde sur l'étude linguistique de l'émotion, pour mieux comprendre le fonctionnement affectif de l'ironie. En faisant cela, nous espérons apporter un éclairage sur le rôle émotionnel que l'usage ironique peut produire dans le discours de la presse.

Plus loin, sous un autre angle, le journaliste ironiste fait écho, le plus souvent, à des propos dits par d'autres auteurs pour les disqualifier. Ce recours à la dimension dialogique du discours nous amène à nous interroger sur les modalités de sa réalisation dans l'énoncé ironique. À cet effet, notre objectif est double : nous examinerons, dans un premier temps, dans quelle mesure l'approche dialogique est pertinente pour l'analyse de l'ironie dans le genre journalistique mentionné. Cela sollicite notre intervention pour tenter de montrer en quoi le discours ironique est dialogique. Ensuite, il s'agira, pour nous, de voir de quelles manières le journaliste locuteur se sert de l'ironie comme fait dialogique. Dans ce sillage, nous analyserons l'interaction entre les divers discours qui superposent dans l'ironie. Nous essayerons à ce titre d'identifier les différentes voix avec lesquels interagit le chroniqueur, ce qui suscite davantage notre désir de déterminer la nature de la cible visée.

## **6. Plan de la thèse**

Cette étude s'organise en trois parties qui correspondent aux trois facettes que l'entreprise ironique peut revêtir. Chaque partie comprend deux chapitres relativement similaires dont le premier chapitre, de caractère théorique, présente

le cadrage conceptuel correspondant à la notion en question, tout en mettant l'accent sur la démarche méthodologique adoptée pour le choix de nos analyses. Le deuxième chapitre, en revanche, d'ordre purement empirique, se donne pour tâche d'analyser et d'interpréter les deux chroniques *Point Zéro* et *Pousse avec eux* constituant notre corpus.

Dans la première partie, consacrée à la dimension argumentative de l'ironie, nous mettons en relief le rôle de l'ironie dans la construction argumentative du discours des chroniqueurs. Nous visons dans ce contexte à voir de près dans quelle mesure ce phénomène discursif contribue à susciter l'adhésion du public à l'événement décrit. Dans le premier chapitre, nous étudions deux concepts majeurs : la notion de l'argumentation et la notion de l'ironie argumentative.

Le premier sous-chapitre est voué à une étude critique des différentes théories de l'argumentation. Nous esquissons d'abord quelques conceptions novatrices de l'argumentation à l'instar de la nouvelle rhétorique de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958), la structure séquentielle de l'argumentation de Toulmin (1958), la schématisation d'une situation de Grize (1982) et l'argumentation dans la langue de Ducrot (1983). Ensuite, nous nous attardons sur les définitions actuelles de l'argumentation dans les études francophones, plus spécialement celles proposées par Amossy (2016), Doury (2016), Breton (2016) et Plantin (2016).

Le deuxième sous-chapitre s'attache à décrire respectivement les diverses conceptions de l'ironie argumentative. Nous aborderons, entre autres, la théorie de l'ironie comme *contradiction argumentative* de Berrendonner (1981, 2002) et la conception de Perrin (1996) avant de s'attarder sur le concept de *contrarium* mis en évidence par Eggs (2009) dans sa typologie des mécanismes argumentatifs de l'ironie, une option théorique que nous avons choisie de mettre en application dans notre travail. Le deuxième chapitre de cette première partie

consiste en l'analyse détaillée des multiples formes de l'ironie argumentative fréquemment utilisées dans notre corpus.

La deuxième partie de notre thèse porte sur la fonction dialogique de l'ironie. C'est là une dimension rarement prise, pour ne pas dire inexistante, par les récentes études algériennes en analyse du discours médiatique. Nous démontrons à l'aide de divers exemples que l'énoncé ironique est à la base un énoncé dialogique.

Dans le premier chapitre, nous nous focalisons sur nos concepts théoriques, où l'accent se mettra sur les deux notions clés : la notion du dialogisme et celle de l'ironie dialogique. Nous définissons, dans un premier lieu, le dialogisme tout en insistant sur les types et les niveaux que l'énoncé dialogique est susceptible d'acquérir. Dans un second lieu, nous abordons en détail les trois composantes de l'ironie dialogique mises en évidence par la nouvelle conception de Bres (2019). Le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse des marqueurs dialogiques de l'ironie dans les passages relevés de notre corpus. Dans cette optique, nous vérifions en quelle mesure cette proposition théorique peut s'appliquer à notre objet d'étude.

Enfin, dans la troisième partie, nous nous intéressons à la dimension émotionnelle de l'ironie. Nous essayons de révéler le pouvoir de la mobilisation affective que l'énoncé ironique peut impliquer dans le discours de la presse. Dans le premier chapitre, nous avons pour vocation de présenter le modèle d'analyse de l'émotion proposé par Micheli, celui-ci se fonde sur le marquage linguistique de l'émotion. À travers des exemples tirés de notre corpus, nous étudions en détail les trois catégories de l'émotion relevant de ce cadrage théorique : l'émotion *dite*, l'émotion *montrée* et l'émotion *étayée*. Dans le dernier chapitre de ce travail, à l'appui de l'analyse de notre corpus, nous tentons d'identifier les principales émotions que l'emploi de l'ironie est susceptible de susciter dans le discours des chroniqueurs. En effet, nous cherchons à rendre compte de la construction discursive de l'émotion et de son émergence par

le biais des procédés langagiers utilisés dans les énoncés ironiques des journalistes.

*In fine*, avant de clore ce volet introductif, nous pensons pouvoir apporter, à travers notre étude, cinq modestes contributions à l'analyse du discours médiatique dans le contexte algérien :

– La première, c'est de proposer une division de l'ironie en trois espèces : l'ironie argumentative, l'ironie dialogique et l'ironie émotionnelle ;

– La deuxième, c'est de présenter une approche différente de l'étude de l'ironie en exploitant les récentes recherches de l'analyse du discours, d'ailleurs la démarche dialogique telle qu'elle est mise à jour par Bres et Nowakowska et l'approche linguistique de Micheli. Cela dit, une méthode d'analyse, si l'on ose dire, originale qui puisse s'ajouter aux études centrées sur ce phénomène langagier ;

– La troisième, c'est de proposer une nouvelle définition de l'ironie, revisitée comme procédé multidimensionnel renfermant trois facettes, qui puisse rendre compte de sa richesse en tant qu'instrument stratégique dans la construction du discours de presse ;

– La quatrième, c'est de mettre en relief la complexité de l'ironie dans le discours des chroniqueurs et qui nécessite le recours à un large savoir partagé pour que la portée du discours ironique puisse être compréhensible ;

– Et, enfin, la cinquième, c'est d'analyser sous un jour différent la mise en discours ironique de l'événement en vue d'éclairer quelques réflexions relatives au traitement médiatique de l'événement dans le contexte algérien.

# CADRE MÉTHODOLOGIQUE



Nous jugeons important, avant d'entamer notre travail, d'exposer le cadre méthodologique sur lequel se fonde la présente étude. Pour ce faire, nous commençons par rappeler nos choix méthodologiques relatifs au corpus. Dans un second temps, nous mettons en exergue la conceptualisation théorique que nous allons adopter pour la réalisation de notre thèse ainsi que la démarche suivie dans l'analyse des énoncés relevés.

## **1. Considérations méthodologiques**

Nous abordons d'emblée les éléments du choix de notre corpus. Puis, nous explicitons en quoi le mouvement populaire du 22 février 2019 pourrait être considéré comme un « événement » à la lumière de la conception de Moirand (2007, 2014). Nous essayons, dans un dernier lieu, de justifier nos divers choix en mettant en avant les principaux critères nous permettant : d'abord, d'adopter le genre du discours adéquat aux besoins de la présente recherche ; ensuite, de choisir les chroniques journalistiques pertinentes à l'analyse ; et enfin, d'étayer notre préférence pour les chroniqueurs sélectionnés.

### **1.1. Constitution du corpus**

Étant donné que notre étude s'inscrit dans le cadre de l'analyse du discours, le corpus sur lequel nous travaillons est tiré du discours médiatique algérien, plus distinctement du discours journalistique de la presse francophone. Il faut souligner à ce titre que nous avons choisi de travailler sur un seul genre<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> Il convient de signaler que le concept « genre » est entendu, dans ce présent travail, au sens adopté par Charaudeau lorsqu'il explique son choix définitionnel du terme comme suit : « Nous ne reprendrons pas cette notion dans la tradition littéraire en raison de la multiplicité des critères qu'elle emploie et qui ne sont pas d'un grand secours pour analyser les genres des discours non littéraires. Car il y a genre et genre. Un genre est constitué par l'ensemble des caractéristiques d'un objet qui en fait une classe d'appartenance. Tout autre objet ayant ces mêmes caractéristiques fera partie de la même classe. S'agissant d'objets qui sont des textes, on parlera de classe textuelle ou de genre textuel » (2011, p. 172).

de discours, en l'occurrence le genre « chronique », qui fait partie de la catégorie de l'« événement commenté » dans la typologie des genres médiatiques développés par Charaudeau (2011)<sup>26</sup>. Notons à cet égard, dans ladite typologie, Charaudeau distingue entre trois types de *mode discursif* dont chacun correspond à un ensemble de genres : l'« événement rapporté » où l'on trouve le reportage par exemple ; l'« événement provoqué » qui englobe le débat et l'interview, et l'« événement commenté » dont relèvent l'éditorial et la chronique. Selon Charaudeau, « le type du *mode discursif* construit l'événement médiatique en nouvelle lui attribuant des propriétés qui relèvent du traitement général de l'information » (2011, p. 174).

Cela étant, deux chroniques constituant le corps de notre étude : la chronique *Point Zéro* du quotidien *El Watan*, signée par le journaliste Chawki Amari et la chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, écrite par le chroniqueur Hakim Laâlam. Les articles retenus portent tous sur le même événement, qui concerne, comme nous venons de mentionner, le Hirak populaire en Algérie. La période retenue pour la constitution de notre corpus s'étend du 22 février 2019, date de l'éclatement du Hirak jusqu'au 12 décembre 2019, date de l'élection présidentielle en Algérie.

Précisons brièvement les raisons qui nous ont conduites à privilégier le corpus en question. Trois critères motivant, à ce propos, notre choix du corpus : critère d'*actualité*, où l'événement abordé c'est le mouvement citoyen algérien du 22 février 2019 ; critère d'*homogénéité*, étayé spécialement par l'objet du discours évoqué (le même événement), le genre médiatique analysé (la chronique) et le statut du locuteur (les chroniqueurs ont des points communs, nous en revenons ci-après) ; critère de *représentativité*, qui tient au fait que nous

---

<sup>26</sup> Il est à remarquer, Charaudeau préfère parler, dans ses travaux sur l'analyse des médias, de « genre d'information médiatique » au lieu de « genre de discours médiatiques » pour désigner l'ensemble des genres relevant des médias, nous citons, entre autres, les genres journalistiques (entendons de la presse écrite), les genres télévisuels et les genres radiophoniques.

avons suivi, dans le corpus retenu, l'événement du début à la fin en retraçant les faits marquants au cours de l'intervalle de temps étudié.

Il importe de préciser que la période très étalée de l'événement ( Du 22 février 2019 au 12 décembre 2019) nous a offert un corpus très riche et varié (plus de 400 chroniques en rapport avec l'événement du Hirak ont été repérées). En réalité, l'étendue considérable du corpus nous empêche de le reproduire intégralement dans cette thèse. De ce fait, nous nous contenterons de donner seulement les extraits analysés. Nonobstant, le corpus dans son intégralité est consultable sur le site officiel de deux quotidiens en question.

Ce faisant, il est utile de rappeler ici que l'on peut distinguer entre différents « niveaux » de corpus, dans les études linguistiques et textuelles, selon Bénédicte Pincemin (dans Rastier et Pincemin, 2000, pp. 84-85) :

Un *corpus existant*, correspondant aux textes accessibles dont [on] dispose ; un *corpus de référence*, constituant le contexte global de l'analyse, ayant le statut de référentiel représentatif, et par auquel [...] se construit l'interprétation des résultats ; un *corpus de travail*, ensemble de textes pour lesquels on veut obtenir une caractérisation ; et le cas échant [...] un *corpus d'élection*, sous-corpus du corpus du travail contrasté par rapport à celui-ci (cité par Moirand, 2007, p. 3).

En suivant cette considération, il apparaît que le *corpus existant*, dans notre étude, correspond à l'ensemble des chroniques datant du 22 février 2019 au 12 décembre 2019 (le corpus implique toute la production journalistique portant sur l'événement pendant la période retenue pour l'étude, le corpus se compose donc de l'intégralité des chroniques y compris celles dont les extraits ne sont pas tirés) ; le *corpus de référence* relève des chroniques dont les extraits ont été relevés (c'est-à-dire les chroniques réellement prises en compte par l'analyste du discours) ; le *corpus de travail* renvoie aux extraits sélectionnés pour l'analyse et qui ont été numérotés dans la thèse ; et le *corpus d'élection* représente les divers fragments que le même extrait peut renfermer. De ce point de vue, il est évident que nous nous focalisons, dans ce travail, de manière particulière, sur le *corpus*

*de travail* et celui *d'élection*, c'est-à-dire que nous ne citons, au long de notre travail, que les exemples à analyser selon nos besoins et non pas toute la chronique dont l'exemple étudié est tiré.

Pour résumer notre propos, nous avons pu récupérer, dans une première étape, plus de 400 chroniques publiées dans l'intervalle du temps cité. Notons ici, les chroniques relevées, qui sont liées à l'événement du Hirak populaire du 22 février 2019, représentent notre « corpus de référence ». Ensuite, nous avons pu retenir, dans une deuxième étape à travers un classement détaillé, environ 107 chroniques. Ces articles sélectionnés, de par leur pertinence à nos besoins d'étude, constituent, comme nous venons de dire avec Moirand, le « corpus de travail ».

En voici ci-après un tableau récapitulant le nombre de chroniques composant notre corpus classées en fonction de leur date de publication durant l'événement du Hirak :

| <b>Date de parution</b> | <b>Nombre de chroniques relevées</b> |                          |
|-------------------------|--------------------------------------|--------------------------|
|                         | <b><i>Pousse avec eux</i></b>        | <b><i>Point Zéro</i></b> |
| Février 2019            | 2                                    | 4                        |
| Mars 2019               | 8                                    | 11                       |
| Avril 2019              | 3                                    | 5                        |
| Mai 2019                | 10                                   | 7                        |
| Juin 2019               | 8                                    | 3                        |
| Juillet 2019            | 7                                    | 4                        |
| Août 2019               | 1                                    | 2                        |
| Septembre 2019          | 7                                    | 4                        |
| Octobre 2019            | 9                                    | 1                        |
| Novembre 2019           | 6                                    | 3                        |
| Décembre 2019           | 1                                    | 1                        |

|              |                                |    |
|--------------|--------------------------------|----|
| <b>Total</b> | 62                             | 45 |
|              | <b>107 chroniques au total</b> |    |

**Tableau 1.** Répartition des chroniques relevées en fonction de date de parution

Comme nous le montrent les chiffres mentionnés dans le tableau, il n'y a pas un écart marquant entre le nombre de chroniques publiées par chacun des journalistes dans le laps de temps donné. Autrement dit, les deux chroniqueurs s'intéressent, presque de façon semblable, à l'événement surgit dans la séquence temporelle citée. Cela s'explique par le fait que les deux locuteurs ironistes, Hakim Laâlam et Chawki Amari, suivent graduellement l'évolution du Hirak. En effet, les deux journalistes réagissent, par le biais de leur discours ironique, aux divers faits relatifs au mouvement citoyen du 22 février 2019.

Observons à ce propos les deux tableaux ci-dessous qui nous illustrent cette fois-ci les divers événements abordés par les deux chroniqueurs durant la période du Hirak :

| <b>Date</b>  | <b>Événement cité dans la chronique <i>Pousse avec eux</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Février 2019 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'initiative de l'Opposition pour un candidat unique face au président sortant Bouteflika.</li> <li>- le mutisme du pouvoir algérien envers le Hirak.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                             |
| Mars 2019    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'état de santé de l'ex-président Bouteflika.</li> <li>- l'idée de « la main de l'étranger est derrière le Hirak ».</li> <li>- la couverture médiatique biaisée du Hirak par la TV publique.</li> <li>- l'annonce de la démission de l'ex-président Bouteflika.</li> <li>- le discours de l'ex-Premier ministre Ouyahia : « l'Algérie est semblable à la Syrie ».</li> </ul> |
| Avril 2019   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- la nomination de Bensalah comme président par intérim pour 90 jours.</li> <li>- la 2ème République en Algérie revendiquée par l'ancien régime.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                    |

|                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mai 2019       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'adhésion de l'ex-ministre Ghoul à la démarche de l'Armée.</li> <li>- la proposition du parti politique AHD pour sortir de la crise.</li> <li>- l'appel au dialogue par le chef d'armée Ahmed Gaïd Salah.</li> </ul>                                                                                     |
| Juin 2019      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- la mort de Kamel Eddine Fekhar, militant mozabite des droits de l'Homme, après une grève de faim en prison.</li> <li>- la vente de la villa de l'ancien Premier ministre Ouyahia au dinar symbolique pour quitter le pays.</li> <li>- l'arrestation d'anciens ministres durant le Hirak.</li> </ul>       |
| Juillet 2019   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- « la feuille de route » adoptée par l'ancien régime algérien.</li> <li>- l'élection du nouveau président de l'APN.</li> <li>- le remplacement du français par l'anglais à l'université.</li> </ul>                                                                                                        |
| Septembre 2019 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- la convocation du corps électoral le 15 septembre.</li> <li>- la démission du Premier ministre Noureddine Bedoui.</li> </ul>                                                                                                                                                                              |
| Octobre 2019   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- le débat télévisé entre les cinq candidats à la présidentielle.</li> <li>- l'interpellation de manifestants pour port du drapeau berbère.</li> </ul>                                                                                                                                                      |
| Novembre 2019  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'intervention de l'ex-président par intérim Bensalah à l'occasion du sommet Russe-Afrique à Sotchi.</li> <li>- la question de l'ingérence étrangère durant le Hirak.</li> <li>- la déclaration de Bengrina, le président du Mouvement national El-Binaa, en soutenant les marches populaires.</li> </ul> |
| Décembre 2019  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'audience de l'ex-Premier ministre Sellal devant la Justice.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                  |

**Tableau 2.** Répartition des principaux événements cités dans *Pousse avec eux* durant le Hirak

| Date           | Événement cité dans la chronique <i>Point Zéro</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Février 2019   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- la lettre présidentielle appelant à la continuité de Bouteflika.</li> <li>- le mutisme du pouvoir algérien envers le Hirak.</li> <li>- l'ex-chef d'État Bouteflika hospitalisé en Suisse.</li> </ul>                                                                                                                                                |
| Mars 2019      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- la menace de « Forces extérieures ».</li> <li>- la déclaration de l'ex-ministre Djamel Ould Abbès : « l'Algérie est mieux que la Suisse ».</li> <li>- l'intervention télévisée du diplomate Lakhdar Brahimi et son appel au dialogue avec l'ancien pouvoir algérien.</li> </ul>                                                                     |
| Avril 2019     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- la nomination de nouveau Gouvernement en Algérie.</li> <li>- la nomination de Bensalah comme président par intérim pour 90 jours.</li> <li>- le retour de Bouteflika après son séjour médical en Suisse.</li> </ul>                                                                                                                                 |
| Mai 2019       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mohamed Djemai, nouveau secrétaire général du FLN, demande pardon au peuple algérien pour les mauvais agissements de son parti.</li> <li>- le Gouvernement de Bedoui a rouvert la porte aux importations de voitures d'occasion dans le pays.</li> <li>- les poursuites judiciaires lancées contre l'ex-ministre Abdesselam Bouchouareb.</li> </ul> |
| Juin 2019      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'arrestation d'anciens ministres et hommes politiques.</li> <li>- le porte-parole exclu du RND, Seddik Chihab, salue l'arrestation de l'ex-secrétaire général de son parti, Ouyahia.</li> </ul>                                                                                                                                                    |
| Juillet 2019   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- le délit pour lequel l'ex-Moudjahid Lakhdar Bouregaâ est arrêté : « la tentative de démoraliser l'Armée algérienne ».</li> <li>- 20 ans de règne du président déchu Bouteflika.</li> </ul>                                                                                                                                                          |
| Août 2019      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- le président intérimaire Bensalah à l'écoute du peuple.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Septembre 2019 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'Armée algérienne veut une présidentielle dans « les plus brefs délais ».</li> <li>- Karim Tabbou, ancien Premier secrétaire du FFS, placé sous mandat de dépôt.</li> <li>- la proposition de Mme Fatiha Benabbou, spécialiste en droit constitutionnel et membre de l'instance de dialogue et de médiation.</li> </ul>                            |

|               |                                                                                                                                                                         |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Octobre 2019  | - le chiffre de personnes arrêtées depuis le début du Hirak.                                                                                                            |
| Novembre 2019 | - les cinq candidats contestés à une présidentielle largement rejetée par la rue algérienne.<br>- la visite du candidat Bengrina aux villes de Bouira, M'sila et Batna. |
| Décembre 2019 | - la campagne électorale des candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019.                                                                                 |

**Tableau 3.** Répartition des principaux événements cités dans *Point Zéro* durant le Hirak

Ici, on voit en toute clarté que la diversité des faits cités, qui sont classés par ordre d'apparition chronologique, montre que les articles sélectionnés pour la constitution du corpus sont dans une certaine mesure représentatifs de l'événement du soulèvement populaire du 22 février 2019 en Algérie. En ce sens, le corpus retenu fournit une abondante production discursive permettant d'examiner notre objet d'étude au cours de la période d'analyse déterminée.

### 1.2. Choix de l'événement : « Le Hirak populaire du 22 février 2019 »

En analyse du discours médiatique, le mot *événement* désigne un fait constituant un « moment discursif » pour reprendre les mots de Moirand (2007). Dans ce paradigme, un événement c'est un fait qui mérite d'être analysé et commenté médiatiquement pendant un certain moment considérable. En effet, la mise en discours de tel événement doit avoir une place plus ou moins conséquente dans la scène médiatique, comme le précise Moirand (2007, p. 4) : « un fait ou un événement ne constitue un moment discursif que s'il donne lieu à une abondante production médiatique et qu'il en reste également quelques traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements ». Dans cette acception, nous avons donc affaire à une large couverture médiatique envers l'événement surgi, ce qui a eu lieu à une prolifération informationnelle sous forme de commentaires, de critiques et



d'analyses à travers tous les organes d'information<sup>27</sup> : « l'événement, ce n'est pas seulement "ce qui arrive", mais c'est aussi comment on le raconte lorsqu'il est "saisi" par le discours et la communication, et qu'on oriente alors son récit vers l'avenir autant que vers le passé » (Moirand, 2014, p. 9).

Partant de ce principe, nous pouvons dire que le Hirak populaire du 22 février 2019 représente bel et bien un événement médiatique du fait qu'il correspond à un « moment discursif » bien déterminé. Il est important, à cet égard, de souligner que cet événement a eu un impact de taille en ce sens que des mesures profondes ont été prises, entre autres, la démission de l'ex-président Bouteflika et l'arrestation de nombreux responsables politiques. Ce qui permet à mettre à la disposition de l'instance médiatique une abondante production journalistique. Lui, le locuteur chroniqueur, à travers ses pratiques langagières, mettra en discours tous ces faits dans le but de décrypter ce qui se passe dans la société.

Compte tenu de tout cela, il se trouve pertinent que notre sélection pour cet événement se justifie par sa grande ampleur qui a créé un contexte particulièrement favorable à la production médiatique pour les organes d'information, y compris les chroniqueurs ironistes. Rappelons dans ce cadre, le mouvement populaire du 22 février 2019, comme considèrent beaucoup d'experts et politologues<sup>28</sup>, représente un moment historique de grande envergure, vu ses répercussions sur l'avenir du pays que ce soit au niveau politique, social ou économique. Cela explique davantage l'importance accordée

---

<sup>27</sup> Les organes d'information désignent, de manière générale, les médias dans ses diverses catégories : journaux, revues, agences de presse, radio et télévision, etc.

<sup>28</sup> Dans ce contexte, le politologue Hasni Abidi, qui est aussi directeur du Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen (CERMAM) à Genève, a estimé qu'il est nécessaire plus que jamais vu la complexité de la situation d'établir des passerelles entre les animateurs de la mobilisation et les tenants du pouvoir. De son côté, Razika Adnani, écrivaine, philosophe et chercheuse algérienne, a indiqué que ce mouvement populaire représente une véritable « révolution » et que toute transition n'est pas nécessairement démocratique, ce qui risque de mettre le pays en danger. Voir le quotidien algérien francophone *Tribune Des Lecteurs* du 27 avril 2019.

au traitement médiatique de l'événement dans les médias aussi bien algériens qu'étrangers.

### **1.3. Choix du genre de discours : la « chronique »**

Dans le cadre de notre étude, la « chronique » se présente comme un choix de genre du discours médiatique pour deux critères essentiels.

Le premier est d'ordre méthodologique. Comme nous venons de dire, la chronique en tant que genre relève de l'« événement commenté », une catégorie discursive caractérisée par son degré le plus élevé d'engagement<sup>29</sup> de l'instance médiatique parmi tous les autres genres. Ce qui rend la chronique un espace discursif propice laissant transparaître le positionnement du journaliste en lui permettant de manifester sa propre vision, ses commentaires, ses analyses et aussi ses émotions à l'égard de l'événement.

Le second est d'ordre discursif. Il s'agit, à ce sujet, d'un choix dicté par la nature de l'objet d'étude, où la chronique se voit comme un lieu privilégié pour la manifestation de l'ironie. Autrement dit, le chroniqueur a une tendance remarquable à l'usage de l'ironie dans son discours. Cela tient à la forte subjectivité motivée par la grande liberté attribuée à ce genre médiatique. À travers sa chronique, le journaliste décrit, argumente, dénonce, se moque et dénigre sans avoir pris en charge son discours. C'est un contexte discursif par excellence pour l'émergence de l'ironie et de l'émotion.

### **1.4. Choix des chroniques *Pousse avec eux* et *Point Zéro***

---

<sup>29</sup> Pour Charaudeau (2011, p. 134) : « Il faut entendre par engagement le fait que l'énonciateur manifeste plus ou moins sa propre opinion ou ses propres appréciations dans l'analyse qu'il propose ou dans la façon de mettre l'événement en scène ».

Notre préférence pour étudier les chroniques *Pousse avec eux* et *Point Zéro* est suscitée par les trois observations suivantes :

*Primo*, les deux chroniques sont relevées de la presse d'expression francophone. En fait, étant donné que notre recherche s'inscrit dans le cadre des études portant sur la langue française, il serait judicieux pour nous de choisir un corpus relevant de cette langue pour mieux rendre compte de l'étude menée dans son propre contexte.

*Secundo*, les deux chroniques font partie de la presse privée indépendante, celle-ci, rappelons-le, a soutenu le Hirak dès le début de la contestation populaire en fournissant une large couverture médiatique, ce qui met à notre disposition une production discursive abondante sur le sujet de notre recherche. En revanche, il est nécessaire de souligner que la presse publique n'a pas accordé une grande importance à l'événement du Hirak, surtout au début de son éclatement le 22 février 2019. En effet, les médias publics en Algérie cherchent à minimiser l'intensité des premières marches populaires. Citons à titre d'exemple, la chaîne publique *Canal Algérie* passe sous silence la première grande manifestation, en abordant des événements d'ordre général tels que « le salon de l'hôtellerie et de la restauration ». De façon similaire, le journal *El Moudjahid* met l'information dans les pages intérieures du quotidien, alors que d'autres journaux locaux comme *Echaâb* et *Horizon* ne font aucune référence à l'événement et préfèrent parler de « réformes économiques et sociales » au lieu de mettre l'accent sur la revendication réelle des manifestants, d'ailleurs très claire « le départ de l'ancien président Bouteflika »<sup>30</sup>.

*Tertio*, les deux locuteurs journalistes Chawki Amari et Hakim Laâlam ont un statut particulier. Il s'agit de deux chroniqueurs remarquables sur la scène médiatique en Algérie : écrivains, romanciers et intellectuelles. En effet, à travers

---

<sup>30</sup> Pour aller plus loin, voir : « La couverture très orientée du *hirak* par les médias algériens », Hocine Dziri dans *Hirak en Algérie*, 2020, pp. 157-175.

leur style d'écriture teinté par le ton humoristique dont ils usent pour commenter les événements dans la société, les deux journalistes ont fait de leurs articles une forme de rencontre attendue par leurs lecteurs. D'ailleurs, il faut aussi indiquer que chacune des deux chroniques réapparaît régulièrement à la dernière page du journal dans un espace encadrée et stable.

S'ajoutant à cela, leur popularité, leur lectorat précis, l'âge de la chronique et sa stabilité en raison de sa publication quotidiennement depuis des années, sont également pris en compte. Remarquons à cet effet, l'assemblage de ces similitudes donne plus d'homogénéité à notre corpus et justifie encore une fois notre sélection de ces chroniques.

### **1.5. Choix de deux chroniques**

Nous avons opté pour le choix de deux chroniques et non pas une pour trois considérations majeures. Soulignons, dans un premier lieu, qu'après plusieurs lectures exploratrices, nous avons remarqué que, même si les deux chroniques sont du même genre<sup>31</sup> du discours d'information, chacune se distingue par sa propre typologie rédactionnelle.

Il est à remarquer dans ce cadre, le style rédactionnel des deux chroniqueurs n'est pas le même, Chawki Amari use singulièrement d'énoncés relativement longs, caractérisés par un enchaînement discursif où la portée de signification peut se manifester après. C'est ce que l'on appelle, à la lumière de la typologie textuelle de Jean Michel Adam (1990, 1999, 2018, 2020), « la progression par thématization linéaire » (2018, p. 74). De son côté, le style de Hakim Laâlam se caractérise par d'énoncés brefs et de segmentation courte, où la modalité exclamative est fortement utilisée. C'est surtout « la progression à thème constant » (2018, p. 73) qui est manifestement adoptée par le chroniqueur.

---

<sup>31</sup> Comme nous venons de citer, les deux chroniques *Pousse avec eux* et *Point Zéro* appartenant au genre d'information « la chronique ».

Cela sert à étayer encore plus notre choix de corpus en étudiant à la fois les deux chroniques sélectionnées.

De ce fait, prendre comme corpus les deux chroniques à la fois sert à délivrer une image davantage globalisante de notre objet d'étude « l'ironie » dans le genre discursif en question « la chronique journalistique ».

Ensuite, les deux chroniques appartenant à deux quotidiens différents, donc deux instances médiatiques différentes, ce qui contribue à donner une clarté suffisante et une connaissance précise de l'usage de l'ironie dans le discours des chroniqueurs algériens.

## **2. Considérations théoriques**

Cette étude se situe dans le champ de l'analyse du discours, en ce sens que l'objet est de mettre en rapport les particularités linguistiques des discours avec les pratiques exercées dans un contexte donné (Maingueneau, 2014). Dans cette perspective, notre recherche se focalise sur l'analyse du discours médiatique, nous travaillons précisément sur le genre journalistique. Notre méthodologie se veut une démarche qualitative. Nous suivons en l'occurrence une analyse linguistico-discursive du phénomène langagier.

Pour y parvenir, nous nous appuyons dans une large mesure sur l'analyse du discours. Cependant notre étude mobilise les outils conceptuels de disciplines connexes, entre autres la pragmatique et la linguistique énonciative. De manière claire, nous adoptons une approche pragmatico-discursive de l'ironie, inscrivant notre étude à la croisée de différents cadres théoriques, dont certains sont complémentaires : la théorie argumentative de l'ironie proposée par Eggs, l'approche dialogique de Bres et Nowakowska, le modèle d'analyse émotionnelle de Micheli.

Cela étant dit, l'analyse de notre corpus repose en grande partie sur les travaux de Bres (2010, 2016, 2017, 2019) et Nowakowska (2012, 2016, 2017)

en exploitant la récente conception de l'approche dialogique. Ce choix théorique tient au fait que la théorie du dialogisme telle qu'elle est conçue par Bres et Nowakowska (2017, 2019) offre un nouvel éclairage conceptuel pour appréhender les nombreux phénomènes langagiers dans le discours. Partant de là, nous voudrions proposer une étude pionnière mettant en application cette nouvelle conception du dialogisme dans un corpus particulier, en ce sens le discours ironique de la presse. À cela s'ajoute le fait que les recherches algériennes en analyse du discours médiatique fondées sur ladite approche dans sa conception revisitée ne sont pas nombreuses<sup>32</sup>, notre étude venant combler cette lacune.

De même, nous faisons appel à l'analyse linguistique de Micheli (2014) pour étudier l'émotion dans les énoncés ironiques. Le recours à ce cadre théorique est justifié par le fait qu'il se présente comme « un modèle d'analyse qui soit non seulement explicite sur le plan théorique, mais également utile pour la description empirique de données langagières variées » (Micheli, 2014, p. 5). En vérité, la richesse de ce modèle au niveau des marqueurs langagiers qu'il met en place nous permet de rendre compte de la manifestation émotionnelle dans les énoncés ironiques d'une manière systématique<sup>33</sup>.

Nous avons recours également à l'approche argumentative que propose Eggs (2009) pour analyser les diverses modalités argumentatives de l'ironie. La préférence pour cette théorie se justifie par deux raisons principales. D'un

---

<sup>32</sup> Pour ne pas dire inexistantes. Ici, il faut signaler que nous n'avons pas trouvé une seule thèse dans le champ de l'analyse du discours médiatique, dont l'approche méthodologique s'appuyant sur l'analyse dialogique dans sa nouvelle conception (en réalité celle de Bres et Nowakowska). Il est nécessaire de rappeler dans ce sens, bien qu'il y ait le SNDL et le réseau LaFEF, deux bases de données censées contenir l'ensemble des recherches universitaires réalisées en Algérie, les travaux algériens (que ce soit les thèses de doctorat ou même les mémoires de magistère) ne sont pas tous mis en ligne. C'est pourquoi notre consultation reste limitée et notre confirmation sur ce point se trouve restrictive.

<sup>33</sup> Comme nous allons voir dans la partie réservée à l'ironie émotionnelle, où le modèle d'analyse de Micheli nous offre un instrument théorique propice permettant de catégoriser les divers types d'émotion.

côté, étant donné que notre objectif vise à décrire le fonctionnement argumentatif de l'ironie dans la chronique journalistique, il nous apparaît que la démarche théorique en question est pertinente en ce sens qu'elle contribue à la mise en évidence de la dimension argumentative de l'énoncé ironique. De l'autre côté, cette conception de l'ironie argumentative stipule toute une typologie de mécanismes argumentatifs relevant de l'ironie. Ce qui nous permet de catégoriser les procédés langagiers utilisés dans la construction argumentative du discours ironique, et par la suite rendre visible l'importance accordée à tel ou tel procédé.

Par ailleurs, étant donné que l'ironie est un phénomène de nature manifestement interprétative, le choix d'extraits ironiques à analyser, dans ce travail, s'est fait par nous à travers certains critères. Pour ce faire, nous prenons en considération : la conception théorique de l'ironie adoptée dans telle ou telle partie de la thèse<sup>34</sup>, le cotexte et le contexte discursifs dans lesquels le segment ironique est inscrit. Nous basons également sur notre savoir encyclopédique, notre connaissance du quotidien algérien et de la réalité socio-politique du pays. De façon similaire, on se reporte à nos informations sur le contexte de la production de l'article dont les extraits sont relevés, notre suivi de l'événement de la protestation populaire du 22 février 2019 et nos diverses lectures des articles de presse abordant l'objet sur lequel porte l'ironie.

Dans cet ordre d'idées, nous proposons donc une étude pluridimensionnelle. Avec cette étude plus qualitative que quantitative, nous espérons pouvoir contribuer à apporter un certain éclairage aux méthodes d'analyses proposées en analyse du discours pour étudier les phénomènes langagiers, notamment celles théorisées par Micheli, Bres et Nowakowska. Sur

---

<sup>34</sup> À titre d'exemple, dans la partie prêtée à l'ironie dialogique, nous avons sélectionné les énoncés ironiques en tenant en compte l'importance des voix avec lesquelles le journaliste dialogue, c'est-à-dire les discours antérieurs auxquels le chroniqueur fait écho. Cependant, dans la partie réservée à l'ironie argumentative, le choix de segments ironiques a trait à la richesse discursive de l'énoncé au niveau de procédés argumentatifs utilisés. Autrement dit, c'est l'usage fréquent de la modalité argumentative qui nous interpelle.

ce plan, comme nous venons de citer précédemment, Micheli précise à propos de sa conception linguistique de l'émotion que « l'objectif est d'élaborer un modèle d'analyse qui soit non seulement explicite sur le plan théorique, mais également utile pour la description empirique de données langagières variées » (2014, p. 5). Nowakowska, quant à elle, met en évidence à l'égard de son approche dialogique que « le dialogisme est pour moi un moyen, un chemin qui mène vers la profondeur et donc l'épaisseur du discours qu'il s'agit de décrire. C'est à mon sens l'un des concepts clefs en analyse du discours » (2017, p. 5). La linguiste ajoute en toute clarté que « Mes propres recherches considèrent le dialogisme non seulement comme une catégorie du discours mais également comme une catégorie de la langue » (Nowakowska, 2017, p. 5).



## PREMIÈRE PARTIE

# **Ironie et argumentation**

## Présentation

La conception de l'ironie comme phénomène argumentatif nécessite avant tout un retour sur le mot « argumentation ». C'est la raison pour laquelle nous jugeons indispensable, pour mieux appréhender l'ironie en tant que procédé argumentatif, de mettre la lumière sur la composante argumentative que tout discours est susceptible de recouvrir.

Dans cette logique, tout en tenant compte de la complexité du terme « argumentation » dictée essentiellement par la diversité des définitions et l'hétérogénéité des démarches réalisées au fil du temps, nous divisons, dans un premier temps, notre arrêt sur l'argumentation en deux moments distinctifs : d'abord, nous faisons un rappel aux premières études de l'argumentation, allant de la conception de *la nouvelle rhétorique* de Perelman et Olbrechts-Tyteca à la théorie de *l'argumentation dans la langue* de Anscombe et Ducrot. Puis, nous exposons les récentes théories de l'argumentation dans la sphère francophone.

Dans un second lieu, nous mettons en évidence la conception de ce qui est l'emploi argumentatif de l'ironie en survolant les multiples orientations prises par les chercheurs sur le sujet. Ainsi, notre posture envers les diverses conceptions sera mise en évidence pour expliciter la démarche adoptée par nous dans la présente étude. En effet, il sera question de délimiter la notion de l'ironie argumentative, celle-ci représente, rappelons-le, la pierre angulaire de cette première partie de la thèse.

Enfin, nous passerons, dans le deuxième chapitre, à la mise en œuvre de notre choix théorique pour déchiffrer le potentiel argumentatif de l'ironie dans notre corpus. Pour cela, nous commencerons par analyser la chronique *Pousse avec eux* en mettant en relief les principales stratégies argumentatives utilisées par le journaliste pour marquer son ironie. Également, nous étudierons, dans un second temps, les occurrences ironiques reposant sur l'argumentation dans la chronique *Point Zéro*.

## CHAPITRE I

### **L’ironie comme phénomène argumentatif**

Ce premier chapitre, ayant pour objet la dimension argumentative de l’ironie, est de nature théorique. Il se déploie sur deux volets qui seront abordés successivement.

Le premier s’attache à circonscrire la notion de l’argumentation. Pour atteindre cette fin, nous commencerons par présenter brièvement les études novatrices de l’argumentation, avant de nous focaliser, de manière succincte, sur les recherches actuelles de l’argumentation dans la tendance francophone. Dans ce sens, nous aborderons particulièrement les travaux de Doury, Amossy, Breton et Plantin.

Le second volet sera consacré à l’ironie argumentative. En d’autres mots, l’intérêt portera sur les théories de l’argumentation dont l’ironie fait l’objet. Premièrement, nous verrons l’enjeu théorique que la notion « contradiction argumentative » de Berrendonner (1981) met en place pour analyser les énoncés ironiques. Ensuite, nous examinerons de près la conception de Perrin (1996). Celle-ci voit en l’ironie deux procédés argumentatifs : l’ironie par un argument faible et l’ironie par un argument contraire. Nous terminerons ce premier chapitre par la description détaillée de l’approche proposée par Eggs (2009) sur laquelle nous nous appuierons pour décrypter notre corpus.

## **1. De la notion de l’argumentation**

Dans un premier temps, on exposera brièvement les théories novatrices de l’argumentation. On s’intéressera, dans ce sens, aux différentes acceptions de la notion de l’argumentation chez les auteurs pionniers de ce champ d’étude. Ensuite, il sera question d’aborder les approches actuelles de l’argumentation dans le domaine francophone. Celui-ci est caractérisé par la conceptualisation de nouvelles définitions reconstruites, élargies et surtout, comme nous verrons ci-dessous, en rupture avec les visions classiques de l’argumentation.

### **1.1 Quelques conceptions novatrices de l’argumentation**

On mettra l’accent ici sur les traits définitionnels de l’argumentation qui ont été considérés comme les fondements de base de ce champ de recherche. Il convient de souligner que les conceptions classiques de l’argumentation donnent lieu à une diversité d’approches et à une multiplicité de définitions contribuant au développement de l’argumentation et de ses problématiques.

#### **1.1.1 Perelman, Olbrechts-Tyteca (1958) : la nouvelle rhétorique**

Perelman et Olbrechts-Tyteca remettent en cause l’ancienne vision de l’argumentation, en réalité la théorie rhétorique de l’argumentation. Le but premier de leur *Traité de l’argumentation* est de redéfinir le champ de l’argumentation et conférer à la rhétorique un statut argumentatif bien déterminé. Dans ce cadre, leur ouvrage se propose d’élargir la conception de l’argumentation et d’examiner les figures de rhétorique en mettant en relief leur rôle argumentatif.

Cela dit, il faut rappeler que l'intérêt, dans la rhétorique classique, porte essentiellement sur le discours parlé où l'argumentation se limite à l'étude de la parole. Comme le notent bien Perelman et Olbrechts-Tyteca :

L'objet de la rhétorique des Anciens était, avant tout, l'art de parler en public de façon persuasive : elle concernait donc l'usage du langage parlé, du discours, devant une foule réunie sur la place publique, dans le but d'obtenir l'adhésion de celle-ci à une thèse qu'on lui présentait. On voit, par-là, que le but de l'art oratoire, l'adhésion des esprits, est le même que celui de toute argumentation. Mais nous n'avons pas de raisons de limiter notre étude à la présentation d'une argumentation par la parole et de limiter à une foule réunie sur une place le genre d'auditoire auquel on s'adresse (1958, p. 7).

Contrairement au discours oral qui met en jeu généralement une seule façon de s'adresser au public, les supports écrits peuvent prendre diverses formes et plusieurs catégories<sup>35</sup>. Pour cela, les auteurs de la nouvelle rhétorique considèrent que l'argumentation ne doit pas se limiter au discours parlé, mais elle devrait s'intéresser également aux textes écrits. C'est dans cette perspective que les deux linguistes précisent : « l'accent mis sur les textes écrits aura pour conséquence, ceux-ci se présentant sous les formes les plus variées, que notre étude sera conçue dans toute sa généralité et ne s'arrêtera pas spécialement à des discours envisagés comme une unité d'une structure et d'une longueur plus ou moins conventionnellement admises » (1958, p. 8).

De ce fait, l'intention de Perelman et Olbrechts-Tyteca est de réintroduire un nouvel aspect à l'argumentation en proposant une théorie générale permettant de mettre à jour la rhétorique classique : « comme, d'autre part, la discussion avec un seul interlocuteur ou même la délibération intime relèvent, selon nous, d'une théorie générale de l'argumentation, l'on comprend que l'idée que nous

---

<sup>35</sup> Citons, à titre d'exemple, un écrit littéraire n'est pas comme un écrit journalistique ; d'ailleurs dans chacun de ces écrits, nous pouvons distinguer énormément de types dont l'un est différent de l'autre.

avons de l’objet de notre étude déborde largement celui de la rhétorique classique » (1958, p. 8).

Dans cette vision, les deux auteurs ont pour ambition de révéler le potentiel argumentatif des figures de rhétorique, en mettant en cause l’idée des Anciens selon laquelle les figures sont considérées comme de simples ornements contribuant à rendre le style plus expressif et plus admiratif. Ils considèrent que les figures de style acquièrent une forte dimension argumentative dictée par les besoins du langage. Remettant en question le rôle de la rhétorique, les deux linguistes font remarquer que « si l’on néglige ce rôle argumentatif des figures, leur étude paraîtra rapidement un vain passe-temps, la quête de noms étranges pour des tournures recherchées » (p. 226). D’où l’objet central de leur étude est de « montrer *en quoi et comment l’emploi de certaines figures déterminées s’explique par les besoins de l’argumentation* »<sup>36</sup> (p. 227). Pour eux, il faut absolument distinguer entre une figure de style et une figure argumentative, en effet c’est la prise en considération du contexte qui nous permet de décider s’il y a une simple figure de style ou figure argumentative :

Nous considérerons une figure comme *argumentative* si, entraînant un changement de perspective, son emploi paraît normal par rapport à la nouvelle situation suggérée. Si, par contre, le discours n’entraîne pas l’adhésion de l’auditeur à cette forme argumentative, la figure sera perçue comme ornement, comme figure de *style*. Elle pourra susciter l’admiration, mais sur le plan esthétique, ou comme témoignage de l’originalité de l’orateur (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1958, p. 229).

En réalité, leur nouvelle conception de l’argumentation s’attache à étudier les moyens discursifs visant l’adhésion des esprits. Autrement dit, ils s’intéressent surtout à mettre en évidence les procédés du discours utilisés pour assurer l’assentiment de l’auditoire : « l’objet de cette théorie est l’étude des techniques discursives permettant de *provoquer ou d’accroître l’adhésion des*

---

<sup>36</sup> L’indication en italique est celle des auteurs.

*esprits aux thèses qu’on présente à leur assentiment* » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1958, p. 5).

Comme on le voit clairement dans cette citation, Perelman et Olbrechts-Tyteca proposent une nouvelle approche fonctionnelle de l’argumentation ayant pour but de « provoquer ou d’accroître l’adhésion des esprits ». Ils insistent également sur le fait qu’il y a un phénomène de discours. En outre, les deux linguistes mettent en avant le concept « techniques » pour laisser entendre les divers procédés auxquels fait appel tout argumentateur. Plus encore, ils expliquent l’objet de leur théorie : « Notre traité ne s’occupera que de moyens discursifs d’obtenir l’adhésion des esprits : seule la technique utilisant le langage pour persuader et pour convaincre sera examinée par la suite » (1958, p. 10).

### **1.1.2 Toulmin (1958) : la structure séquentielle de l’argumentation**

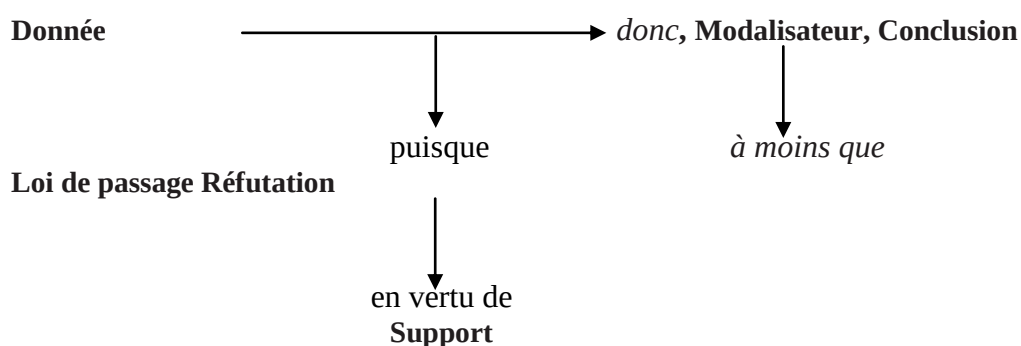
Pour le logicien Stephen Toulmin, l’argumentation est définie comme un discours pouvant avoir une configuration particulière en ce sens que le discours argumentatif est vu comme un passage suivant un schéma<sup>37</sup> ou un modèle bien structuré. D’une manière générale, l’argumentation se caractérise par l’agencement d’énoncés sur la structure interne de tout passage argumentatif. Pour illustrer sa conception, Toulmin (1958) considère l’extrait suivant comme un discours argumentatif élémentaire complet (cité par Plantin, 2016, p. 394) :

Harry est né aux Bermudes ; or les gens qui sont nés aux Bermudes sont en général citoyens britanniques, en vertu des lois et décrets sur la nationalité britannique ; donc Harry est probablement citoyen britannique ; à moins que ses parents n’aient été étrangers, ou qu’il n’ait changé de nationalité.

---

<sup>37</sup> Plantin indique que « ce schéma se trouve dans le chapitre intitulé “The lay out of arguments” ; le terme *lay out* signifie “plan, structure”. On parle ainsi du modèle ou du schéma de Toulmin : les deux usages semblent acceptables » (2016, p. 394).

La représentation conceptuelle de ce passage est donnée sous forme d’un schéma, articulant six composantes fonctionnelles :



(Cité dans Christian Plantin, 2016, p. 395)

Selon ce schéma, comme on l’observe bien, le locuteur, en s’appuyant sur une *donnée* (« Harry est né aux Bermudes »), peut avancer une thèse ou une *conclusion* (« Harry est citoyen britannique »). L’inférence en question se fonde sur une *loi de passage* (« les gens qui sont nés aux Bermudes sont en général citoyens britanniques »), elle-même appuyée sur un *support* (« en vertu des lois et décrets sur la nationalité britannique »). L’inférence de « Donnée » à « Conclusion » est conditionnée par un *modalisateur* (« probablement »), relatif à une simple *réfutation* (« à moins que ses parents n’aient été étrangers, ou qu’il n’ait changé de nationalité ») susceptible de bloquer ou de limiter le passage de « Donnée » à « Conclusion ».

Cela étant dit, l’argumentation relève, dans l’approche de Toulmin, de la structure séquentielle caractérisant le discours argumentatif. Dans cette optique, Plantin fait remarquer que : « Toulmin ne fait aucune référence à la rhétorique. Mais comme l’a immédiatement souligné Bird (1961), son schéma



repose sur la notion de topos, fondamentale pour la théorie rhétorique de l’argumentation » (2016, p. 74).

### 1.1.3 Grize (1982) : la schématisation d’une situation

Contrairement à l’idée classique de l’argumentation considérée comme un enchaînement précis d’énoncés, la *logique naturelle*<sup>38</sup> développée par Jean-Blaise Grize propose une nouvelle vision de l’argumentation selon laquelle l’acte d’argumenter se présente comme un processus de construction du sens et que la combinaison d’énoncés n’est que la phase finale de toute argumentation :

Telle que je l’entends, l’argumentation considère l’interlocuteur, non comme un objet à manipuler, mais comme un alter ego auquel il s’agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c’est chercher à modifier les diverses représentations qu’on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d’autres, en en proposant de nouvelles, et tout cela à l’aide d’une schématisation appropriée (Grize 1990, p. 40).

Cela dit, l’argumentation ne se voit pas comme un ensemble d’énoncés bien arrangés dans un discours donné, mais elle se construit tout au long du discours pour produire un sens déterminé. Il y a d’étapes<sup>39</sup> à suivre pour que le discours du locuteur se trouve argumentant et signifiant. C’est le fait de schématiser discursivement, étape par étape une situation donnée, qui rend un énoncé argumentatif et non pas la succession cohérente de tels énoncés.

---

<sup>38</sup> Il convient de souligner ici que cette logique est dite *naturelle* par opposition à la logique *formelle*. Comme la définit bien Grize : « La logique naturelle est la mise en évidence des opérations logico-discursives propres à engendrer une schématisation et qu’elle dégage deux familles d’opérations. Les unes la caractérisent comme une logique des objets et les autres comme une logique des sujets » (1996, p. 82). De son côté, Plantin souligne : « elle [la logique naturelle] porte sur des processus de *pensée*, dont la langue nous fournit les traces. Ces processus obéissent à des mécanismes spécifiques, que la logique naturelle se propose d’étudier à travers les notions de *schématisation* et d’*organisation raisonnée*, produites dans le cadre d’un dialogue » (2016, p. 532).

<sup>39</sup> Dans la conception de Grize, ces étapes constituent ce qu’on appelle « schématisation », cette notion représente l’idée principale de son objet d’étude. D’ailleurs, comme il le précise : « le concept clé de la logique naturelle telle que je l’envisage est celui de schématisation, donc de représentation discursive » (Grize, 1996, p. 79).

De ce point de vue, on aperçoit l’argumentation comme une schématisation, c’est-à-dire comme une représentation discursive d’une situation que le locuteur s’attache à décrire à son allocataire :

Considérons un orateur *A* qui, dans une situation donnée, argumente pour un auditeur (ou un auditoire) *B*. Cela signifie que *A* cherche à faire adopter à *B* certaines attitudes ou certains comportements relativement à un objet ou à un thème donné. Pour ce faire, *A* adresse un discours à *B* et ce discours se déroule dans une langue naturelle. Je dirai aussi que *A* propose à *B* une schématisation de la situation (Grize, 1982, p. 188).

#### **1.1.4 Anscombe et Ducrot (1983) : l’argumentation dans la langue**

Dans leur théorie de *l’argumentation dans la langue* (1983), Anscombe et Ducrot situent l’argumentation au niveau sémantique de l’énoncé. Ces linguistes considèrent que l’énoncé lui-même, à travers sa structure linguistique, doit suffire tout seul à donner lieu à argumenter. Autrement dit, les énoncés, par le biais de certaines contraintes caractérisant la langue, pouvant avoir une certaine argumentativité les uns indépendamment des autres :

Un locuteur fait une argumentation quand il présente un énoncé **E1**(ou un ensemble d’énoncés) comme destinés à en faire admettre un autre (ou un ensemble d’autres) **E2**. Notre thèse est qu’il y a dans la langue des contraintes régissant cette présentation. Pour qu’un énoncé **E1**puisse être donné comme argument en faveur d’un énoncé **E2**, il ne suffit pas en effet que **E1**donne des raisons d’acquiescer à **E2**. La structure linguistique de **E1**doit de plus satisfaire à certaines conditions pour qu’il soit apte à constituer, dans un discours, un argument pour **E2** (Anscombe et Ducrot, 1997, p. 8).

Dans ce paradigme, Ducrot insiste sur le fait que l’enchaînement argumentatif n’est pas fondé sur une inférence entre les énoncés constituant le passage argumentatif, mais il s’agit bel et bien d’un mécanisme sémantique dans la mesure où la conclusion ne fait que montrer un sens déjà contenu dans l’argument. Ainsi, il explique le fondement de son approche :

L'idée de base est que, dans un enchaînement argumentatif « A donc C », le sens de l'argument A contient en lui-même l'indication qu'il doit être complété par la conclusion. Ainsi le sens de A ne peut pas se définir indépendamment du fait que A est vu comme conduisant à C. Il n'y a donc pas à proprement parler passage de A à C, il n'y a pas justification de C par un énoncé A qui serait compréhensible en lui-même, indépendamment de sa suite « donc C ». Par conséquent, il n'y a pas transport de vérité, transport d'acceptabilité, depuis A jusqu'à C, puisque l'enchaînement présente le « donc C » comme déjà inclus dans le premier terme A. (Ducrot, 2004, p. 22).

En niant tout passage de l'argument à la conclusion, Ducrot considère que la langue elle-même doit être considérée comme argumentative en ce sens que les mots, constituant les énoncés, acquièrent un certain sémantisme ; celui-ci pouvant les rendre capables de déterminer les suites possibles. C'est dans cette perspective que Ducrot (2004) fait la distinction entre deux conceptions de l'argumentation, en opposant « l'argumentation linguistique » à « l'argumentation rhétorique » :

Par « argumentation linguistique » (qui renvoie à l'argumentation telle que Ducrot l'entend et qu'il appelle, par abréviation, « argumentation »), elle concerne « les segments de discours constitués par l'enchaînement de deux propositions A et C, reliées implicitement ou explicitement par un connecteur du type de *donc, alors, par conséquent...* J'appellerai A l'argument, et C la conclusion » (Ducrot, 2004, p.18).

Quant à « l'argumentation rhétorique » (qui se réfère à celle qui a été envisagée par Perelman et Olbrechts-Tyteca dans leur *Traité de l'argumentation*), Ducrot désigne essentiellement les procédés du discours visant un effet persuasif, comme le dit nettement : « J'entendrai par argumentation rhétorique l'activité verbale visant à faire croire quelque chose à quelqu'un. Cette activité est en effet un des objets d'étude traditionnels de la rhétorique » (2004, p. 18).

Il importe de noter enfin que les travaux de Ducrot ont été à l’origine du renouveau de la réflexion sur l’argumentation dans le champ francophone en traduisant des positionnements théoriques originaux.

## **1.2 Définitions actuelles de l’argumentation dans les études francophones**

On abordera maintenant les conceptions récentes de l’argumentation dans les études francophones. Notons en ce sens, les définitions en question relèvent de divers positionnements théoriques permettant de traduire la grande importance accordée à l’argumentation comme objet d’étude dans le champ francophone.

### **1.2.1 Amossy (2016) : une façon d’agir sur l’allocutaire**

De sa part, Amossy (2016), qui se situe dans la lignée de Perelman et Olbrechts-Tyteca, propose une conception élargie de l’argumentation. La linguiste insiste en l’occurrence sur le fait que la définition fournie par les auteurs de la nouvelle rhétorique peut être reformulée et élargie. D’où l’argumentation est définie comme :

Les moyens verbaux qu’une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu’elle leur prête, ou simplement d’orienter leurs façons de voir ou de susciter un questionnement sur un problème donné (2016, p. 47).

Comme on vient de l’observer en toute évidence, Amossy considère que l’argumentation renvoie principalement à l’ensemble des procédés langagiers auxquels fait appel le locuteur pour agir sur son allocutaire. Cela faisant, l’émetteur vise, à travers son discours argumentatif, d’orienter la manière de penser de son récepteur sur tel ou tel sujet.

Dans sa démarche, Amossy fait remarquer que l’argumentation ne repose pas exclusivement sur des discours ayant pour finalité de susciter l’adhésion du destinataire, mais elle se déploie également sur d’autres types de discours, entre autres, romanesques où l’auteur ne vise pas cette fois-ci à avancer une thèse à adopter, mais il cherche à présenter un état de choses ou à décrire une situation selon telle ou telle perspective. Comme elle le dit clairement : « l’argumentation

ne participe pas seulement des textes qui tentent de faire accepter une thèse bien définie, mais aussi de ceux qui font partager un point de vue sur le réel, renforcent des valeurs, orientent la réflexion » (Amossy, 2016, p. 46).

Amossy précise sur ce point qu'il faut distinguer entre deux notions principales régissant tout discours argumentatif : « la dimension argumentative » et « la modalité argumentative » :

La notion de dimension argumentative permet d'appréhender un aspect important du discours romanesque, comme elle permet de saisir une dimension centrale des échanges quotidiens, ou du discours médiatique d'information. La notion de modalité argumentative permet de repérer les façons très diverses dont le discours oriente ou réoriente une vision des choses ou une opinion (2016, p. 46).

Selon la linguiste, quand il s'agit d'un discours romanesque où l'auteur met en avant une description d'une situation donnée afin de diriger son lecteur vers une vision précise. Là, on est apparemment dans la dimension argumentative. Donc, c'est l'orientation du lecteur vers un aspect particulier du récit qui est visée, comme le fait noter Amossy : « La capacité à orienter la vision du public en lui soumettant de façon plus ou moins directive un thème de réflexion constitue précisément la dimension argumentative » (2016, p. 46). En revanche, lorsque le locuteur essaye d'étayer un point de vue précis en avançant des arguments servant à susciter l'approbation de son allocataire, là on se trouve dans la modalité argumentative.

### **1.2.2 Doury (2016) : un mode de gérer le désaccord**

De son côté, Doury considère l'argumentation comme « un mode de construction du discours visant à le rendre plus résistant à la contestation » (2016, p. 22). Cette linguiste soutient que le fondement de base de toute argumentation consiste en la confrontation entre un discours et un contre-discours où chacun

cherche à renforcer sa prise de position pour la rendant moins contestable. Il s’agit, pour elle, d’« un mode de gestion discursive du désaccord » (p. 22).

D’après cette auteure, cela ne va pas dire que tout échange argumentatif est considéré comme une rivalité mettant fin nécessairement à l’une des deux parties antagonistes. Autrement dit, la confrontation entre les pôles argumentant ne serait pas vue comme une forme de bagarre devrait se terminer par un gagnant et un perdant. Comme nous l’expliquent bien ces termes :

La confrontation entre un discours et un contre-discours peut se faire aussi bien sur le mode conflictuel que sur le mode coopératif. Loin d’être nécessairement douloureux ou violent, il peut y avoir un véritable plaisir à argumenter, plaisir qui trouve sa source aussi bien dans le fait de se frotter à une contradiction que dans l’effet de dévoilement que peut produire une argumentation conjointement menée (Doury, 2016. p. 22).

Dans cette perspective, l’argumentation se résume en l’opposition de deux discours où l’un va à l’encontre de l’autre. Ici, le caractère central de l’argumentation, selon Doury (2016), se situe précisément dans le désaccord caractérisant la divergence d’opinions sur un sujet donné. Ce désaccord est, en quelque sorte, particulier du fait qu’il doit être justifié à travers les propos choisis de l’un et de l’autre. À titre d’illustration, si quelqu’un affirme : « moi, je préfère la lecture », et si on s’oppose à cette affirmation en disant : « pas moi », il n’y a pas argumentation, mais juste une simple confrontation de points de vue. Selon l’optique de Doury, « pour qu’il y ait argumentation, il faut que les points de vue soient *construits*, c’est-à-dire qu’ils soient soutenus par d’autres propositions » (2016, p. 21). De ce fait, avancer ses idées pour justifier ce qui a été dit c’est une condition minimale pour qu’il ait une argumentation. Car, comme nous l’explique Doury :

Argumenter un point de vue ne suppose pas que l’on cherche à se soustraire à la contradiction, mais que l’on cherche à voir jusqu’où une position peut « tenir » face à la contestation. Argumenter [...] permet de développer un point de vue au-delà de l’adhésion immédiate, d’en mesurer la cohérence, d’en tester la résistance, d’en expliciter les implications (2016. p. 22).

### 1.2.3 Breton (2016) : une situation de communication spécifique

Dans son étude, Breton (2016) inscrit l’argumentation dans le champ des sciences de la communication<sup>40</sup>. Pour lui, cette discipline, qui s’attache à étudier essentiellement la transmission des messages entre émetteur et récepteur dans un cadre social et communicationnel, contribue à l’analyse argumentative des faits langagiers :

Cette inscription de l’argumentation, et de son étude systématique, dans le champ des sciences de la communication ne va pas de soi, compte tenu de la jeunesse d’une discipline qui cherche encore ses marques [...] Bien que de nombreux travaux aient été consacrés, depuis l’Antiquité, aux mécanismes argumentatifs, il est relativement moderne de les considérer comme relevant d’une analyse en termes communicationnels (Breton, 2016, p. 8).

Dans ce cadre, l’argumentation se voit comme un « acte spécifique » de l’activité humaine, pour reprendre les mots de Breton (2016), où l’argumentation est envisagée comme une situation de communication spécifique stipulant qu’un émetteur propose à son auditoire de raisons en vue de faire partager une opinion. Breton précise l’enjeu de sa vision, disant que :

Trois éléments essentiels permettent de mieux circonscrire ce champ :

- argumenter, c’est d’abord communiquer : nous sommes donc dans une « situation de communication », qui implique, comme toute situation de ce type, des partenaires et un message, une dynamique propre ;
- argumenter n’est pas convaincre à tout prix, ce qui suppose une rupture avec la manipulation au sens où celle-ci n’est pas regardante sur les moyens de persuader ;
- argumenter, c’est raisonner, proposer une opinion à d’autres en leur donnant de bonnes raisons d’y adhérer (2016, pp. 16-17).

---

<sup>40</sup> Breton affirme sur ce plan que « cette nouvelle discipline, ou plutôt cette “interdiscipline”, se préoccupe de tout ce qui concerne la mise en forme et le transport des messages, aussi bien que de la signification sociale de tels processus » (2016, p. 7)



Comme on le voit, l’acte de communiquer représente un trait définitionnel dans tout échange argumentatif. L’intention de l’émetteur n’est pas forcément la manipulation du langage au détriment de l’objet ultime de toute argumentation, à savoir faire adhérer à un discours donné. En outre, en proposant une telle opinion, on doit, dans ce cas, se servir de l’entreprise argumentative pour mettre à la portée de l’auditoire de bonnes raisons.

Notons à cet effet, en consultant l’ouvrage<sup>41</sup> de Breton, on avait remarqué que l’auteur insiste surtout sur le fait que l’argumentation se présente avant tout comme « un raisonnement de communication ». En d’autres mots, c’est la raison qui gère tout dialogue argumentatif et non pas le sentiment dans la mesure où « l’acte d’argumentation suppose une dominante de raisonnement et, parallèlement, une minoration de l’appel aux sentiments, au pouvoir ou même à la démonstration » (Breton, 2016, p. 36).

Dans cette conception, l’aspect rationnel du discours se situe au premier rang dans le processus argumentatif de la relation communicationnelle, comme l’affirme Breton en ces mots : « Argumenter, c’est aussi contribuer à construire, à sa manière, un monde dans lequel, dès qu’il s’agit de défendre une opinion, la raison l’emporte, lorsque cela est nécessaire, sur les passions ou l’esthétique, sans pour autant les nier » (2016, p. 36).

---

<sup>41</sup> C’est son ouvrage principal *L’argumentation dans la communication*, consacré à l’étude de l’argumentation et dans lequel Philippe Breton explique de manière précise sa conception de ce champ d’étude. Rappelons ici qu’il y a cinq éditions de ce livre : 1996, 2003, 2006, 2009 et 2016.

### 1.2.4 Plantin (2016) : la situation argumentative

Dans son dernier ouvrage *Dictionnaire de l'argumentation*, le spécialiste de l'argumentation nous propose la définition suivante :

**L'argumentation**<sup>42</sup> est l'ensemble des activités verbales et sémiotiques produites dans une *situation argumentative*.

Une **situation argumentative** est une situation discursive organisée par une *question argumentative*.

Une **question argumentative** est une question à laquelle des locuteurs (les argumentateurs) donnent des *réponses contradictoires* (sensées, raisonnables, mais incompatibles), organisées dans un discours et un contre-discours.

Ces **réponses** expriment les conclusions (les points de vue) des argumentateurs sur la question. Les éléments du discours et du contre-discours étayant ces **conclusions** ont le statut **d'argument** pour leurs conclusions respectives.

Les situations argumentatives connaissent différents **degrés et types d'argumentativité**, selon les modes de relation établis entre discours au contre-discours et les paramètres interactionnels et institutionnels cadrant la situation de discours (Plantin, 2016, p. 76).

Dans cette définition mise en œuvre par le récent dictionnaire, Plantin conçoit l'argumentation comme un type de situation particulier, organisé par une question définissant à sa suite des discours et des contre-discours. Comme on le constate clairement, c'est la nature de la situation de communication qui met en jeu la dimension argumentative de tout discours. À travers cette conception, l'énoncé argumentatif se déploie en une séquence argumentative reposant sur les discours en opposition. Ceux-ci se composent de deux parties : celle de conclusions (les réponses des argumentateurs sur la question mentionnée) et celle d'arguments (les éléments du discours et du contre-discours étayant les conclusions en question). De ce fait, la configuration séquentielle « argument-conclusion » que nous propose le linguiste est pertinente pour l'analyse argumentative.

---

<sup>42</sup> Les indications en gras et en italique, dans cette citation, sont celles de l'auteur.

À la fin de la citation, Plantin met en relief les deux caractéristiques principales de la situation argumentative : le format d’échange (les paramètres interactionnels) où les discours pouvant se produire ; et le cadrage social (les paramètres institutionnels) qui régit la confrontation entre les argumentateurs en présence.

En ce qui nous concerne, nous partageons l’idée proposée par Plantin (2016) selon laquelle l’argumentation est vue comme une situation particulière, c’est-à-dire une situation argumentative se focalisant sur la présence de discours et de contre-discours autour d’une question. D’où l’émergence d’activités verbales et sémiotiques produites grâce à la confrontation entre les discours et les contre-discours.

Cela dit, nous estimons, à la suite de Plantin (2016), que l’élément de base de l’analyse argumentative c’est bel et bien la séquence « argument-conclusion » caractérisant tout énoncé argumentatif. Cette séquence, comme on le constate, elle se compose de deux fragments consécutifs : une conclusion, reflétant l’opinion prise ou la thèse défendue ; et un argument susceptible d’être mobilisé par le locuteur pour justifier une position donnée. Notons par rapport à cela, Doury (2016) donne plus de détail à travers la citation suivante :

L’unité de travail de l’analyse argumentative est la *séquence argumentative*. Elle est composée de (au moins) un énoncé-argument et de (au moins) un énoncé-conclusion [...] Un énoncé n’est pas « en soi » un argument ou une conclusion ; c’est à l’intérieur d’une séquence qu’il acquiert une fonctionnalité argumentative. Un énoncé n’est un argument (ou une prémisse) qu’en tant qu’il est présenté comme renforçant un autre énoncé, qui aura par là même statut de conclusion (ou de thèse)<sup>43</sup>. Aussi l’argument n’est-il pas l’unité de base de l’argumentation, mais la séquence « argument – conclusion ».

---

<sup>43</sup> En suivant la vision de Doury (2016), il faut rappeler ici que les concepts « argument » et « prémisse » d’une part, « conclusion » et « thèse » d’autre part, sont considérés, dans notre étude, comme synonymes.

Partant de cette vision, nous pouvons considérer que l’effet argumentatif de l’énoncé ironique est analysable selon l’enchaînement « argument-conclusion » que l’énoncé acquiert dans une situation discursive donnée. De ce fait, nous aurons recours à cette conception de « la séquence argumentative » dans la présente partie consacrée à l’usage de l’ironie comme phénomène argumentatif. Une grande partie de nos exemples analysés relèvent donc de la théorie actuelle de Plantin (2016).

## **2. L’ironie comme stratégie argumentative**

L’ironie a été longtemps considérée comme procédé argumentatif servant à construire le discours du locuteur. Dans cette perception, nombreux linguistes ont mis en œuvre leurs propositions théoriques pour rendre compte de l’usage argumentatif de l’ironie. Nous étudierons ci-dessous les divers travaux menés dans ce cadre tout en insistant sur les apports et les limites des uns et des autres. Cela étant dit, notre intérêt portera d’abord sur la conception de Berrendonner (1981). Puis, l’accent se mettra sur la théorie de Perrin (1996) avant de nous centrer dans un dernier lieu sur l’analyse argumentative de l’ironie telle qu’elle est envisagée par Eggs (2009).

### **2.1 La théorie de Berrendonner (1981)**

La vision de Berrendonner (1981) pour l’étude de l’ironie acquiert une place considérable dans l’analyse du discours en raison de son intérêt pour les théories ultérieures. Il faut indiquer à cet égard que la redéfinition de l’ironie comme « contradiction argumentative » dans la théorie de Berrendonner a permis d’élargir l’emploi classique de l’ironie, vue comme procédé rhétorique. Nous verrons dans un premier temps l’enjeu de la considération théorique que nous propose Berrendonner. Ensuite, nous essayerons, à l’appui de nos propres exemples, de montrer quelques difficultés rencontrées dans l’application de ladite théorie.

#### **2.1.1 L’ironie comme contradiction argumentative**

Il convient de souligner d’emblée que le point de départ pour Berrendonner est la définition traditionnelle de l’ironie, considérée comme figure par laquelle on veut entendre le contraire de ce qu’on dit. Ce constat de

la rhétorique fait que l'ironie est fondée sur la présence, dans la signification globale de l'énoncé, d'une contradiction logique :

Un énoncé ironique serait ainsi fait qu'il a, « quelque part » dans son sens, une proposition  $p$ , et « autre part », une proposition  $q$ , telle que

$$p \cong \sim q$$

Le fait que  $p$  et  $q$  soient simultanément présentées comme valides engendre la contradiction, et oblige le decodeur à choisir entre les deux termes ; l'un des deux sera considéré comme « ce que pense vraiment le locuteur », et l'autre, comme « insincère » (Berrendonner, 1981, pp. 175-176).

En d'autres termes, l'énoncé ironique est perçu comme énoncé constituant de deux propositions  $p$  et  $q$  où l'une va à l'encontre de l'autre ; l'une renvoie à ce que voulait dire le locuteur réellement et l'autre désigne le sens littéral de l'énoncé et qui n'est pas voulu par le locuteur.

Partant de ce principe, Berrendonner (1981, p. 176) précise que, selon le statut sémantique que peuvent acquérir les deux termes  $p$  et  $q$ , les contradictions ironiques peuvent avoir trois cas de figure possibles :

### 2.1.1.1 La contradiction explicite

Dans ce premier cas, les deux propositions  $p$  et  $q$  sont citées littéralement dans l'énoncé. Il s'agit en effet d'un posé et d'un présupposé dont la rencontre marque explicitement la contradiction :

Ton célibataire, eh ben, il est marié !

Les noms ne sont pas des noms, les verbes ne sont pas des verbes, quelle grammaire !

Le nombre deux se réjouit d'être impair.

Dans cet exemple cité par Berrendonner (1981, p. 176), on voit clairement que le terme « *célibataire* » se trouve en contradiction avec celui de « *marié* », « *les noms* » avec celui de « *ne sont pas des noms* », « *les verbes* » avec celui de

« *ne sont pas des verbes* » et l’expression « *le nombre deux* » se trouve également en confrontation avec le mot « *impair* ». Autrement dit, la contradiction apparaît de manière évidente entre les segments constituant l’énoncé. Pour plus de clarté, observons l’exemple suivant tiré de notre corpus :

(1)... à l’âge honorable de 78 ans, il [le président intérimaire Bensalah] n’entend plus très bien, mais a été chargé de conduire le dialogue, désigné pour écouter la population et/ou ses représentants.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 20/08/2019)

$p$  = « à l’âge honorable de 78 ans, il [le président intérimaire Bensalah] n’entend plus très bien ».

$q$  = « il a été chargé de conduire le dialogue, désigné pour écouter la population et/ou ses représentants ».

Dans l’extrait (1), on remarque que la première proposition  $p$  sert à démentir ce qui vient d’être énoncé dans la proposition  $q$ . Ici, l’expression « *n’entend plus* » contredit explicitement le segment « *désigner pour écouter* ». D’ailleurs, l’usage de l’indice métadiscursif « *mais* » signale l’opposition entre les deux propositions et rend ladiscordance évidente.

### **2.1.1.2 La contrevérité**

Berrendonner (1981) parle de « contrevérité » quand une proposition  $p$  est marquée explicitement dans l’énoncé, mais qui sera démentie cette fois-ci non pas par une autre proposition  $q$ , mais par une information contextuelle ou implicite que les interlocuteurs censés connaître. Le fait de dire, par exemple, « *Quel temps superbe !* » sous une pluie glaciale permet de signaler une contradiction contextuelle entre le dire du locuteur et l’état de choses observé par l’allocutaire. Ainsi, le chroniqueur Chawki Amari quand il ironise sur la réaction de l’ancien Gouvernement algérien vis-à-vis du Hirak populaire du 22 février 2019 :

(2) La logique est donc celle-ci : il ne s’est rien passé de particulier et la vie suit son cours, l’élection aura bien lieu, le régime n’a pour l’instant aucune intention de reculer.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/02/2019)

Il fonde son ironie sur une contrevérité dans la mesure où son énoncé contredit un fait patent que le lecteur de la chronique ne pourrait pas raisonnablement méconnaître : « l’éclatement des manifestations populaires en Algérie ». Plus précisément, la partie de l’énoncé « *il ne s’est rien passé de particulier et la vie suit son cours* » sera lue comme ironique du fait qu’il contredit formellement le contexte vécu par les Algériens à l’époque. Cette évidence contextuelle partagée acquiert, dans la communication, le statut d’un sous-entendu que vient contredire l’affirmation feinte du journaliste en niant toute forme de contestation.

### 2.1.1.3 La contradiction implicite

Comme son nom l’indique, la contradiction implicite a eu lieu quand dans un énoncé donné, deux propositions peuvent conduire à deux implicites contradictoires  $p$  et  $q$ . Dans ce cas, la contradiction se fait par inférence en faisant semblant d’introduire un argument tout en introduisant un autre. Berrendonner fait remarquer en ce sens que « ce type d’ironie est mis en œuvre dans “les fausses naïvetés” argumentatives, où, sous couleur de fournir un argument allant dans un certain sens, on fournit en fait un argument tout contraire » (1981, pp. 176-177). L’exemple suivant nous illustre ce type de contradiction :

(3) Ouyahia a répété qu’ils avaient bien entendu le message de la population, celui-ci sera pris en compte lors de la conférence qui sera organisée après les élections, soit après le 5e mandat.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/02/2019)

Ici, le premier fragment de l’énoncé : « *Ouyahia a répété qu’ils avaient bien entendu le message de la population* » permet d’inférer la proposition  $p$  = « Ouyahia répond aux revendications populaires », tandis que le second



fragment : « *celui-ci sera pris en compte lors de la conférence qui sera organisée après les élections, soit après le 5e mandat* » permet d’inférer la proposition contraire  $q$  = « Ouyahia ne répond absolument pas aux revendications populaires ».

Dans l’extrait (3), l’ironie est fondée sur une contradiction implicite du fait que les deux propositions  $p$  et  $q$  sont inférées dans l’énoncé. De ce fait, c’est à l’allocutaire de décoder cette inférence pour saisir l’intention ironique du locuteur. Par le recours au contexte selon lequel la demande du peuple algérien était claire : « pas de cinquième mandant et pas d’élections organisées par l’ancien régime politique », il serait plus aisé au lecteur d’en tenir compte.

Après ce bref retour sur la notion de contradiction que Berrendonner veut exploiter pour mettre en avant sa propre conception de l’ironie. Il faut rappeler que Berrendonner a consacré tout un chapitre, en l’occurrence le chapitre V, dans son ouvrage *Éléments de pragmatique linguistique* (1981) pour rendre compte des phénomènes ironiques où il a mis l’accent sur les analyses de Kerbrat-Orecchioni concernant l’antiphrase. Dans ce cadre, Berrendonner fait remarquer que les phénomènes ironiques sont hétérogènes et que cette hétérogénéité vient du fait que certains énoncés sont plus antiphrastiques (au sens de Kerbrat-Orecchioni) que d’autres. Il constate que « si l’ironie est perçue comme une contradiction, la façon de résoudre cette contradiction au décodage n’est pas toujours la même » (1981, p. 175).

Ce qu’il faut retenir ici c’est que l’intérêt de l’étude de Berrendonner réside dans le fait qu’il va déplacer l’analyse de l’ironie sur le terrain de la pragmatique pour cerner la spécificité de l’ironie par rapport à d’autres formes de contradiction<sup>44</sup>. Dans cette optique, Berrendonner défend l’idée selon laquelle

---

<sup>44</sup> Berrendonner précise à ce titre que « plutôt que de chercher à caractériser les propositions “antiphrasables” en termes de lexique, je tenterai de le faire en termes pragmatiques, et plus précisément en référence à la théorie de l’argumentation d’O. Ducrot » (1981, p. 183).

un énoncé est susceptible d’emploi antiphrastique<sup>45</sup> et ironique lorsqu’il possède une valeur argumentative :

L’ironie se distingue, des autres formes banales de contradiction, en ce qu’elle est une contradiction de valeurs argumentatives. Par « valeur argumentative », j’entends la chose suivante :

Tout couple de propositions ( $r$ ,  $non-r$ ) permet de définir deux classes d’énoncés : la classe  $Cr$  de tous les arguments en faveur de  $r$ , et la classe  $C-r$  de tous les arguments en faveur de  $non-r$ . La valeur argumentative d’une proposition, c’est son appartenance à  $Cr$  ou à  $C-r$ . Les deux classes sont, normalement, disjointes ; c’est-à-dire qu’une proposition ne peut, dans le même instant, servir à argumenter à la fois dans un sens et dans le sens contraire. Il y a semble-t-il, une loi de cohérence discursive, un axiome de la logique naturelle, ou si l’on préfère, une contrainte morale [...] Or, l’ironie apparaît justement comme une infraction à cette loi de cohérence. Le fait d’ironie se produit lorsque le même énoncé entre à la fois dans  $Cr$  et dans  $C-r$ . D’où la perception d’une contradiction (1981, pp. 184-185).

De là, il nous apparaît que la « valeur argumentative » d’un énoncé réside dans son appartenance à une classe d’arguments en faveur d’une certaine conclusion. Ainsi, un énoncé comme « l’actrice a fait d’une belle prestation » permet de produire un argument en faveur d’une conclusion positive  $r$  sur les compétences de l’actrice, à savoir « l’actrice est compétente ». À cette classe, s’oppose celle qui produit des arguments en faveur de la conclusion inverse  $non-r$ , à savoir « l’actrice n’est pas compétente ». En tenant compte de la loi de cohérence discursive que nous venons de citer selon lequel un même argument ne saurait à la fois servir la conclusion  $r$  et la conclusion inverse  $non-r$  dans tout discours rationnel, l’ironie se trouve justement impliquée dans une inversion argumentative qui aboutit à un paradoxe : le fait d’ironie se produit lorsque le même énoncé entre à la fois dans les deux classes d’arguments. Berrendonner ajoute à ce propos que « [l’ironie] réside spécifiquement non dans l’affirmation

<sup>45</sup> Il faut souligner ici que Berrendonner ne voit pas d’autres formes d’ironies possibles. Pour lui, ironie et antiphrase ironique sont synonymes. De ce point de vue, son travail sur l’ironie a pour objet d’affiner la conception antiphrastique de l’ironie proposée par Kerbrat-Orecchioni.

d'un état de choses et de son contraire, mais dans le fait qu'en avançant un argument, on avance du même coup l'argument inverse » (1981, p.185). Ainsi, dans l'extrait suivant :

(4) Premier record international : le candidat Bengrina a réussi à être chassé trois fois par la population le même jour à Lakhdaria, Bordj Bou Arréridj et Batna.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 27/11/2019)

Par le début de l'énoncé « *premier record international* », on laisse entendre littéralement un argument en faveur d'une conclusion « positive », du genre :

$r$  = le candidat Bengrina mérite qu'on vote pour lui.

Mais, par l'ironie, on utilise le même énoncé pour laisser entendre le contraire, c'est-à-dire qu'on en fait, par figure, un argument en faveur de *non-r*. De ce fait, l'ironie est avant tout cela : une contradiction argumentative. Comme le décrit Berrendonner : « c'est, si l'on veut, le fait qu'à un moment donné, l'intersection entre deux classes d'arguments  $Cr$  et  $C-r$ , qui sont par ailleurs réputées disjointes, cesse cependant d'être vide » (1981, p. 185).

### 2.1.2 Limites de la théorie de Berrendonner (1981)

Comme nous venons de voir, Berrendonner s'intéresse surtout à l'analyse des énoncés antiphrastiques. L'énoncé ironique est un énoncé susceptible d'un emploi antiphrastique, rappelons-le, telle est la vision de Berrendonner. Là, il convient de noter que l'idée d'antiphrase ne peut pas interpréter tous les cas d'ironie ; autrement dit, il se trouve des cas où l'ironie ne pouvant pas être antiphrastique, comme l'illustre l'exemple suivant :

(5) Première mesure après la colère populaire dans la rue. Les autorités vont supprimer le... vendredi et passer directement du jeudi au samedi !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 26/02/2019)

D'emblée, nous pouvons dire, en suivant Berrendonner, qu'une certaine contradiction pourrait s'afficher entre les deux parties de l'énoncé dans la mesure où la première proposition : « *première mesure après la colère populaire dans la rue* » permet d'inférer la conclusion positive : « les autorités algériennes ont pris une mesure importante », tandis que la proposition suivante : « *les autorités vont supprimer le... vendredi et passer directement du jeudi au samedi !* » permet d'inférer la conclusion contraire : « la mesure prise n'est pas importante ». Pourtant, dans cet exemple, l'ironie est signalée par d'autres marqueurs plus saillants que ladite contradiction. Les énoncés hyperboliques : « *les autorités vont supprimer le... vendredi* » et « *passer directement du jeudi au samedi !* » qui relèvent de l'absurde semblent ici des indices principaux de l'ironie avant même de toute contradiction argumentative. Ces énoncés exagérés attirent l'attention du lecteur sur le décalage entre le sens explicite et le sens implicite de l'extrait. L'utilisation de l'exclamation et des points de suspension sert à renforcer l'idée de l'exagération et rend l'ironie plus évidente.

De son côté, Mercier-Leca (2003) critique l'analyse de Berrendonner de l'ironie comme contradiction argumentative qu'elle considère comme partielle. Pour cette linguiste, la perception d'une telle contradiction entre les segments constituant l'énoncé ne suffit pas à établir la dimension ironique de l'énoncé. Dans cette logique, nous partageons l'avis de Mercier-Leca quand elle affirme que, pour saisir l'acte ironique dans un énoncé donné, tenir compte de la situation d'énonciation dans sa large conception est primordial : « Il faut prendre en compte le contexte énonciatif au sens large, autrement dit un arrière-plan culturel commun au locuteur et au récepteur [...] L'ironie joue donc ici essentiellement sur des oppositions à des référents culturels bien établis » (2003, p. 37). L'exemple suivant permet d'éclairer notre propos :

(6) Ouyahia a répété qu'ils avaient bien entendu le message de la population, celui-ci sera pris en compte lors de la conférence qui sera organisée après les élections, soit après le 5e mandat.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/02/2019)

D'abord, on peut aisément voir que l'extrait (6) pourrait avoir une lecture sérieuse non ironique. Pour un lecteur non averti qui n'aurait aucune idée préconçue sur le contexte communicationnel dans lequel cet extrait est inscrit, rien ne le laisserait supposer que le dire du journaliste est ironique. Selon la vision de Berrendonner, il n'y a aucune sorte de contradiction entre les deux propositions de l'énoncé : la fin de l'énoncé « *celui-ci sera pris en compte lors de la conférence qui sera organisée après les élections, soit après le 5e mandat* » ne contredit apparemment pas son début « *Ouyahia a répété qu'ils avaient bien entendu le message de la population* », mais, au contraire il sert à le confirmer. Les deux parties de l'énoncé apparaissent compatibles. De ce fait, l'ironie ne serait plus possible à la lumière de la théorie de Berrendonner. Or, le fait de savoir que « *le message du peuple* » renvoie ici à l'idée de « la contestation populaire qui refuse un cinquième mandant pour le président sortant Bouteflika » permet de dévoiler l'intention ironique du chroniqueur vis-à-vis de l'objet de l'ironie, à savoir l'ex-Premier ministre Ouyahia et de manière générale tout le régime politique algérien. C'est pourquoi, le locuteur journaliste est amené à orienter son allocutaire sur la dimension implicite de l'ironie en complétant son dire par un commentaire métadiscursif laissant entendre que toute lecture sérieuse de l'énoncé est exclue. Voici la suite de l'extrait précédent :

(7) Sauf que ce message était clair : pas de 5e mandat. Donc Ouyahia va gentiment écouter après le 5e mandat tous ceux qui sont contre le 5e mandat. Déchire tes cheveux.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/02/2019)

On voit clairement que le passage (7) se présente ici comme un feed-back sur le dire du locuteur, c'est-à-dire comme une reformulation de ce qui vient

d'être dit : l'articulateur logique « *sauf que* » exprimant la restriction laisse suggérer que le locuteur apporte une certaine réserve ou quelques limites à l'égard de ses propos précédents en (6). Ici, la séquence restrictive « *pas de 5e mandat* » nous fait comprendre le décalage entre les contenus explicite et implicite de l'énoncé précédent (6) tout en mettant en relief le jugement ironique du locuteur. En outre, l'ironie est renforcée davantage par le marqueur discursif « *donc* » qui conclut le commentaire du journaliste par une appréciation feinte où l'adverbe hautement mélioratif « *gentiment* » sera interprété de manière antonymique.

Ajoutons à cela, la prise en compte de l'arrière-plan culturel, partagé entre le chroniqueur Chawki Amari et ses lecteurs, représente ici un point fort pour saisir son discours railleur. En réalité, vu la situation politique compliquée à travers le déclenchement du mouvement populaire à l'époque, l'image des hommes politiques en Algérie était fortement discréditée aux yeux du peuple algérien. De ce fait, pour un lecteur averti, censé connaître l'homme politique cité, Ahmed Ouyahia, l'ironie serait décelable dès le début de l'extrait (6) : « *Ouyahia a répété qu'ils avaient bien entendu* ». D'où le seul fait d'évoquer le nom de l'ex-responsable algérien et le recours à l'éloge feint « *ils [l'ancien gouvernement algérien] avaient bien entendu le message de la population* » signalé par l'adverbe à connotation positive « *bien* » rendent compte de la dimension ironique de l'énoncé.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que la présence d'une contradiction argumentative telle qu'elle a été conçue par Berrendonner ne serait pas une condition *sine qua non* pour tout acte ironique. En d'autres termes, la conception de Berrendonner mettant l'accent sur la coexistence de propositions contradictoires dans l'énoncé ne serait pas applicable pour rendre compte de tous les cas d'ironie.

## 2.2 La conception de Perrin (1996)

Dans son analyse de la dimension argumentative de l'ironie, Perrin (1996) commence par rappeler la conception de la contradiction argumentative théorisée par Berrendonner (1981). Perrin voit que la proposition de Berrendonner pour l'étude de l'ironie est tout à fait légitime : l'énoncé ironique est conçu comme un argument en faveur d'une certaine classe de conclusions, cependant la valeur argumentative caractérisant l'acte ironique se trouve simultanément contredite par un acte d'énonciation se commentant lui-même comme un argument en faveur d'une classe de conclusions opposées et par conséquent incompatibles avec les précédentes. Sauf que Perrin reproche à Berrendonner d'accorder plus d'importance à « la gesticulation » comme indices primordiaux de l'ironie qu'au contexte énonciatif dans l'interprétation de la valeur argumentative :

Mon seul point de divergence avec cette analyse tient au fait que Berrendonner attribue à des indices « essentiellement d'ordre comportemental », à la seule « gesticulation locutoire » de l'ironiste (1981, 214), cette mise en cause de la valeur argumentative intrinsèque de l'énoncé. C'est à ses yeux uniquement « la prononciation, la tête qu'on fait, le ris, le geste, la voix : autant de caractéristiques proprement gestuelles, de composantes inhérentes à l'acte locutoire lui-même » (*idem*), qui instaurent le paradoxe argumentatif de l'ironie. [...] – et sans vouloir nier la contribution accessoire de ces indices mimogestuels – c'est pourtant essentiellement à partir de la fausseté ouverte de ce qu'il exprime que le locuteur signale qu'il ne le prend pas réellement à son compte, et neutralise de ce fait la valeur argumentative intrinsèque de son énoncé. Néanmoins, et malgré cette dernière restriction, l'analyse de Berrendonner demeure tout à fait compatible avec la conception de l'ironie développée dans cette étude (1996, p. 201).

Dans ce cadre, l'étude de Perrin (1996) a pour objet d'affiner l'analyse de Berrendonner concernant la contradiction argumentative susceptible de déclencher l'ironie. Perrin cherche à comprendre le fonctionnement du paradoxe ironique instauré par cette contradiction argumentative. L'accent se mettra cette

fois-ci sur la relation entre les deux propositions contradictoires<sup>46</sup> constituant l'énoncé ironique :

Ce qui va nous intéresser [...] ne porte pas sur la valeur argumentative paradoxale que les énoncés ironiques entretiennent relativement à deux classes de conclusions opposées et incompatibles. Ce qui va nous intéresser concerne exclusivement leur valeur de conclusion relativement à certains arguments qui sont parfois censés justifier ce qui s'y trouve exprimé, mais dont la fonction est en réalité d'intégrer au contexte une opinion commune susceptible d'entraîner la fausseté ouverte, précisément, de ce qui s'y trouve exprimé, c'est-à-dire de permettre au locuteur de signaler son ironie (Perrin, 1996, pp. 201-202).

Dans cette perspective, Perrin s'attache à mettre en avant les mécanismes argumentatifs auxquels le locuteur peut avoir recours pour construire son discours ironique. En tenant compte de la valeur argumentative entre les deux éléments de l'énoncé ironique dont l'un représente l'argument utilisé par le locuteur et l'autre se réfère à la conclusion censée être justifiée par ledit argument, Perrin fait distinguer entre deux procédés argumentatifs donnant lieu à deux espèces d'ironie tout à fait différentes : « l'ironie par un argument trop faible », fondée sur une exagération ; et « l'ironie par un argument contraire », fondée sur une contrevérité. Autrement dit, la relation intrinsèque entre l'argument et sa conclusion dans l'énoncé ironique peut se fonder sur deux procédés argumentatifs distincts : soit sur le procédé d'exagération pour laisser entendre une ironie par un argument trop faible ; soit sur le procédé de contrevérité pour donner lieu à une ironie par un argument contraire.

---

<sup>46</sup> Les deux propositions contradictoires dans l'analyse de Perrin sont représentées par une conclusion (X) et certains arguments (Y) censés justifier cette conclusion. Dans cette acception, la conclusion constitue la partie ironique de l'énoncé, tandis que les arguments renvoient à la fausseté justifiée donnée par le locuteur. Il est à préciser sur ce plan, nous suivrons cette dénomination dans nos analyses.



### 2.2.1 L’ironie par un argument trop faible

Par un argument faible, on entend un argument qui ne s’oppose pas à une opinion commune, c’est-à-dire qu’il s’agit d’un argument tout à fait légitime et valable, mais qui ne suffit pas pour justifier une conclusion donnée. C’est pourquoi on parle de « fausse justification » (Perrin, 1996, p. 204). En effet, la faiblesse de l’argument utilisé par le locuteur laisse suggérer une certaine exagération dans l’énoncé où l’interprétation ironique s’apparente comme nécessaire pour la bonne compréhension de l’énoncé. Pour plus de clarté, observons l’exemple suivant :

(8) [Y] Mais tout comme on peut obtenir le baccalauréat en prison [X]**on pourra se présenter à la Présidentielle à partir d’une cellule dans le cadre de la réinsertion sociale.**

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 23/04/2019)

Ici, on est amené à considérer que le journaliste est nécessairement ironique si nous voulons que le sens de l’énoncé (8) soit compréhensible. À cet effet, de deux choses l’une : soit en affirmant qu’« *on peut obtenir le baccalauréat en prison* », mais il n’est pas vrai que « *on pourra se présenter à la Présidentielle à partir d’une cellule* », soit, ce qui est plus vraisemblable, l’affirmation (X) vise à être reconnue comme exagérée et ironique. Précisément, l’argument (Y) ne contredit pas une idée commune selon laquelle un prisonnier en Algérie pourrait passer son examen de bac et de l’obtenir sans aucun souci. Pourtant, l’argument utilisé n’est pas suffisamment fort pour accepter ce qui est exprimé en (X).

Dans (8), on voit clairement que l’argument (Y) est trop faible pour justifier la conclusion (X). En réalité, le fait de permettre aux prisonniers de passer son bac ne signifie absolument pas que ces prisonniers ont le droit à se présenter à l’élection présidentielle. La conclusion (X) se trouve ici exagérée, ce qui laisse place à l’ironie. Il est abusif de croire qu’un criminel arrêté pourrait être candidat à l’élection présidentielle parce qu’il a le droit à être bachelier dans

sa cellule. Le fragment discursif « *dans le cadre de la réinsertion sociale* » rend l’exagération saillante et oriente le lecteur vers la dimension ironique de l’énoncé puisque la réinsertion sociale dans un pays ne nécessite en aucun cas de laisser des détenus à se présenter à quiconque élection.

Dans l’extrait cité, on remarque que l’ironie repose sur l’usage de divers arguments (Y) visant manifestement à justifier ce qui est exprimé en (X), mais dont le but réel du locuteur est de fonder une exagération susceptible d’être reconnue à travers une opinion commune, « mutuellement manifeste », comme le dit Perrin (p. 202), capable de signaler la lecture ironique de l’énoncé.

Perrin (1996) souligne que l’ironie par un argument faible « est liée à l’inapplicabilité d’une prémisse par ailleurs tout à fait conforme à un tel lieu commun » (1996, p. 208). Autrement dit, l’argument (Y) est conforme au raisonnement de la conclusion (X), ce qui est dit en (Y) ne contredit en aucun cas ce qui est exprimé en (X). Mais, l’argument (Y) du fait qu’il est trop faible est inapplicable pour suggérer une lecture sérieuse permettant de justifier la conclusion (X). Voyons l’énoncé suivant :

(9) [Y1] Et, surtout, à organiser ce fameux face-à-face entre les candidats, première locale où jusque-là le candidat unique parlait uniquement à lui-même devant une unique caméra. [Y2] Sauf que finalement, le face-à-face, tradition incontournable dans les pays démocratiques, se fera vendredi et non pas deux par deux avec qualifications et élimination directe, mais 5 à 5, tous ensemble, unis comme les 5 doigts de la main [X] **pour glorifier cette élection qui propulsera l’Algérie vers un nouveau destin avec une justice juste, une économie économique et une industrie industrialisante.**

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 05/12/2019)

Dans l’exemple (9), le chroniqueur ironise sur le face-à-face organisé par la télévision algérienne entre les candidats à l’élection présidentielle de 2019. En vérité, contrairement à ce qui se passe dans les autres pays où la tradition démocratique fait que les candidats vont débattre deux par deux autour d’une table ronde, les cinq candidats algériens se trouvent alignés ensemble devant un

seul journaliste animateur. Ce qui n’a rien à voir avec un vrai face-à-face, mais il semble à une forme d’interview ordinaire où chaque candidat se trouve confronté à l’animateur et non pas à son concurrent à l’élection.

L’ironie de (X) est signalée proactivement par deux arguments (Y1) et (Y2) concernant la nature et la façon par laquelle ce face-à-face a été déroulé. En tenant compte de l’argumentation délivrée par le journaliste, la conclusion (X) selon laquelle l’élection présidentielle « *propulsera l’Algérie vers un nouveau destin avec une justice juste, une économie économique et une industrie industrialisante* » ne peut être lue que comme exagérée et ironique. À l’inverse, si on veut donner une lecture sérieuse et non ironique à l’affirmation (X), il nous aurait fallu que les arguments (Y1) et (Y2) soient compatibles avec la représentation que l’on se fait d’une élection transparente et efficace. Un tel face-à-face décrit au début de l’énoncé, à travers les arguments cités, ne suffit pas pour faire un pays prospère et stable.

Ainsi, l’argument (Y1) est trop faible pour légitimer ce qui est dit en (X). La répétition à travers l’adjectif péjoratif « *unique* » utilisé deux fois et renforcé par l’adverbe « *uniquement* » signale la moquerie du journaliste et laisse entendre le caractère exagéré de (X). Quant à l’argument (Y2), la métaphore ironique « *tous ensemble, unis comme les 5 doigts de la main* » attire l’attention du lecteur sur l’intention dévalorisante du chroniqueur envers le face-à-face organisé. C’est pourquoi la proposition (X) ne peut être perçue que comme exagérée et ironique.

### **2.2.2 L’ironie par un argument contraire**

De manière générale, on parle d’ironie par un argument contraire lorsque ce qui est dit en (Y) se trouve en contradiction manifeste avec ce qui est exprimé en (X). Il s’agit d’ironie fondée sur une contrevérité comme le souligne Perrin tout en reprenant la définition de Berrendonner (1981) :

Il y a contrevérité, selon Berrendonner, lorsque ce qui est exprimé dans un énoncé est démenti par une « information situationnelle ou contextuelle implicite [...] que les interlocuteurs ne peuvent pas raisonnablement méconnaître » étant donné qu’elle a « dans la communication, le statut d’un sous-entendu ». C’est en ce sens que nous parlerons désormais de contrevérité au sens strict, qui permet de signaler une ironie (Perrin, 1996, p. 179).

Dans cette optique, il semble que Perrin (1996) partage la vision de Berrendonner (1981) que nous avons déjà abordée dans la partie ci-dessus où la contrevérité apparaît dans un énoncé quand une proposition *p* se trouve démentie par une information de manière directe ou indirecte et que les interlocuteurs ne peuvent en aucun cas l’ignorer.

Voyons à propos le passage suivant :

(10) La date du 18 ou du 28 avril semble être la bonne pour le changement, à faire assez rapidement pour que le régime ne réussisse pas à se reconstruire et pas trop vite pour ne pas laisser ce trou béant se remplir avec des germes de guerre. Car si l’OTAN<sup>47</sup> servait à résoudre des crises ou des conflits, on le saurait ; **[X] pourcette admirable organisation démocratique et libertaire[Y]** les bombes restent le meilleur argument de négociation.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 25/03/2019)

Ici, on observe clairement que l’argument (Y) contredit catégoriquement ce qui est exprimé en (X). Quand on fait recours aux bombes pour résoudre les conflits de guerre entre les pays, on ne pourrait pas parler de démocratie et de liberté. À travers son discours ironique, le journaliste cherche à remettre en cause le rôle de « l’OTAN », cette organisation internationale prétendant résoudre les crises politiques dans le monde. L’affirmation (X) est directement démentie par l’argument (Y). Nous parlerons, dans ce cas, d’ironie par un argument contraire ou, plus précisément, d’ironie fondée sur une contrevérité par le biais d’un argument contraire.

---

<sup>47</sup> L’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord.

En l’occurrence, pour négliger qu’il y a de l’ironie en (X), le lecteur devrait accepter que l’argument (Y) est valide, c’est-à-dire que le lecteur serait contraint d’admettre que *« les bombes restent le meilleur argument de négociation »*. Plus formellement, il aurait dû reconnaître que *« Si cette organisation internationale fait recours aux bombes, elle est admirable, démocrate et libertaire »*. En parallèle, puisque ce raisonnement est contraire à l’opinion commune, le lecteur est amené à déduire de (Y) que (X) est ironique. Perrin (1996, p. 206) précise à ce sujet que :

Dans un contexte où une telle prémisse de raisonnement serait reconnue comme valide, conforme à un lieu commun<sup>48</sup>, il n’y aurait ici ni contrevérité ni ironie. Pour que naisse l’ironie, une telle prémisse doit être reconnue comme manifestement invalide, contraire à un lieu commun [...]. C’est à partir d’un lieu commun qui se substitue à une prémisse manifestement invalide que l’interprète est en mesure de déduire un certain nombre d’informations manifestes, une opinion commune si l’on préfère, susceptible de démentir unilatéralement ce qui est exprimé en (X).

En bref, pour résumer la conception de Perrin (1996) sur le fonctionnement argumentatif de l’ironie, nous pouvons dire que l’ironie par un argument contraire est fondée sur une contrevérité. Celle-ci se traduit par l’invalidité d’une prémisse de raisonnement contraire à un lieu commun. Quant à l’ironie par un argument faible, elle est fondée sur une exagération où l’acte ironique est lié cette fois-ci à l’inapplicabilité d’une prémisse tout à fait conforme à un tel lieu commun.

---

<sup>48</sup>Dans cette perspective, il ajoute que : « Dans ma terminologie, le terme de lieu commun s’applique à une prémisse de raisonnement dont la validité est mutuellement manifeste. Contrairement à ce que j’appelle une opinion commune, c’est-à-dire une information ou un ensemble d’informations mutuellement manifestes, la notion de lieu commun ne concerne donc pas directement l’attribution de telle ou telle propriété à tel ou tel objet, mais un principe beaucoup plus général qui permet de déduire l’attribution de telle ou telle propriété à tel ou tel objet. » Perrin (1996, pp. 206-207).

### 2.2.3 Limites de la théorie de Perrin (1996)

Dans son étude citée ci-dessus, Perrin tente de rendre compte de l'aspect argumentatif de l'ironie. Il essaye à ce titre d'explicitier, à travers l'analyse de divers exemples, les mécanismes argumentatifs auxquels le locuteur peut avoir recours pour manifester son intention ironique. Perrin commence son analyse en faisant la différence entre deux procédés : l'exagération et la contrevérité.

En ce qui concerne l'exagération, elle se produit lorsque le locuteur met en avant dans un énoncé donné une justification faible. Autrement dit, plus l'argument utilisé est faible, plus l'exagération est saillante. Comme nous l'avons déjà vu dans l'exemple (8), dire que l'on a le droit, en prison, à se présenter à l'élection présidentielle se trouve extrêmement exagéré par rapport à la justification délivrée, à savoir notre droit à passer son baccalauréat en prison.

Quant à la contrevérité, elle se réalise, comme le dit Perrin, lorsque le locuteur emploie un argument visant à contredire ce qui est exprimé dans l'énoncé. Dans l'extrait (10), on le voit bien, l'argument cité va, en toute évidence, à l'encontre de la conclusion : « l'usage des bombes ne pourrait absolument pas être un moyen de négociation démocratique et libertaire ».

À la lumière de ces deux remarques, Perrin développe une conception intéressante de l'ironie en tant que phénomène argumentatif. Il conçoit que l'usage argumentatif de l'ironie peut se résumer en deux mécanismes distincts : l'ironie par un argument faible fondée sur l'exagération ; et l'ironie par un argument contraire fondée sur la contrevérité. À ce propos, Perrin récapitule son travail :

Nous avons [...] observé qu'il existe deux formes d'argument défaillant, l'argument contraire et l'argument trop faible, qui débouchent respectivement sur deux espèces d'ironie opposées [...] le locuteur peut en quelque sorte programmer une telle opinion en fondant son ironie, soit sur une contrevérité par un argument contraire, soit sur une exagération par un argument trop faible. Dans le premier cas, l'argument est dirigé en faveur d'une conclusion opposée à ce qui est affirmé ironiquement. Dans le second cas, l'argument est correctement

dirigé, mais trop faible. Dans les deux cas, la direction de l'argument est donc prépondérante pour déterminer l'inadéquation contextuelle d'une conclusion sur laquelle porte l'intention ironique du locuteur (1996, p. 212).

En réalité, il est à souligner que l'analyse de Perrin (1996) a le mérite de mettre en pleine lumière quelques aspects significatifs de la dimension argumentative de l'ironie. Cependant, rappelons-nous, pour que l'allocutaire puisse percevoir l'ironie en tant que procédé argumentatif, la contrevérité n'est pas la seule dimension observée dans tous les arguments contraires. En d'autres termes, la contrevérité, toute seule, ne suffit pas pour décrire tous les mécanismes susceptibles d'engendrer le marquage argumentatif des faits ironiques. Ceci dit, l'argument contraire peut avoir, dans les énoncés ironiques, diverses formes autres que la contrevérité. De ce fait, il faut envisager, si l'on peut dire cela, derrière la contrevérité, d'autres types d'arguments contraires, qui sont aussi responsables du dire ironique.

Pour éclairer notre remarque, considérons l'exemple (11) où la contrevérité est fondée sur un argument absurde et non sur un argument contraire :

(11) Triste fin pour le régime, son Président, en mauvais état, se soigne en Suisse, pendant que ses fidèles en Algérie sont obligés d'être accompagnés par la police pour tenter de convaincre la population qu'un homme mourant est la meilleure option pour le pays. Mais est-ce vraiment la fin ? [X]**Oui, mais elle peut durer longtemps**[Y1] la fin de l'époque primaire ou Paléozoïque a duré plusieurs millions d'années [Y2] la fin du néolithique plusieurs milliers d'années [Y3] et celle du régime algérien peut durer encore quelques années, en organisant des phases transitoires pour gagner du temps ou en changeant de méthode ou de coupe de cheveux.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 27/02/2019)

En tenant compte du contexte dans lequel cet énoncé est inscrit, il est à noter que le chroniqueur se moque, dans l'extrait (11), de la longévité du régime algérien qui a gouverné pendant quatre mandats, de 1999 jusqu'à 2019, date de

l’éclosion du Hirak populaire en Algérie. La scène politique en cette période a connu divers événements, entre autres, l’arrestation d’anciens ministres, l’emprisonnement de personnalités politiques et d’hommes d’affaires. Dans ce contexte, Chawki Amari ironise sur la fin de ces dirigeants algériens. En (11), l’ironie se manifeste à travers trois arguments absurdes (Y1), (Y2) et (Y3). L’absurdité se tient au fait que les arguments délivrés sont irréalisables. Il est inconcevable de croire que la durée de vie de l’être humain, quoi qu’il en soit, pourrait être comparable à celle des époques de l’Histoire citées par le journaliste. De ce fait, l’affirmation (X) se trouve exagérée et donc elle doit être interprétée comme ironique.

Par ailleurs, l’acte ironique en (11) stipule le raisonnement suivant : « Si la fin des Paléozoïque et Néolithique a duré plusieurs millions d’années, la fin du régime algérien peut durer longtemps ». Ici, on le remarque bien, les arguments donnés contrarient l’affirmation exagérée, ce qui fait que l’on est apparemment devant un cas d’ironie par un argument contraire fondée sur une contrevérité. Cependant, ce procédé de contrevérité est un peu particulier du fait qu’il s’agit bel et bien d’une absurdité et non pas d’une vraie contrevérité telle qu’elle a été abordée par Perrin (1996). Pour résumer notre propos, nous pouvons conclure que, dans le cas d’argument contraire, il aurait fallu catégoriser les diverses formes que la contrevérité peut revêtir. C’est ce que nous allons voir dans la partie ci-dessous avec l’étude proposée par Eggs (2009), celle-ci a complété la conception de Perrin (1996) en mettant en avant toutes les formes de contraire susceptibles de susciter l’ironie.

### **2.3 L’analyse proposée par Eggs (2009)**

On s’intéressera en premier lieu à l’idée de *contrarium* considéré, d’après Eggs, comme pertinente pour l’analyse argumentative de l’ironie. Dans cet esprit, on abordera les quatre formes de *contrarium* que la typologie proposée par Eggs met en place. Ensuite, on présentera les autres formes de contraire surgies



essentiellement de l'emploi ironique. En dernier lieu, on mettra en exergue les apports de cette démarche théorique et sa convenance aux besoins de notre étude.

### 2.3.1 L'ironie comme forme de *contrarium*

En suivant la conception théorisée par Berrendonner (1981) selon laquelle l'acte ironique est fondé sur une contradiction argumentative, Eggs (2009) a revisité cette notion de contraire<sup>49</sup> dans une perspective argumentative en proposant toute une typologie de mécanismes pour expliciter le fonctionnement de l'ironie. Eggs soutient que l'ironie, en tant que procédé argumentatif, est une forme de contraire (ou *contrarium*). Il considère que le *contrarium* est un trait définitionnel pour l'ironie (2009, p. 10) dans la mesure où « l'acte ironique est une forme d'argumentation critique et “négative” *sui generis* constituée par l'organisation rhétorique spécifique d'une (dis) simulation transparente où différentes formes du contraire et partiellement du ridicule sont mises en scène » (2009, p. 16).

Dans cette perspective, Eggs fait distinguer entre quatre formes de contraire : « le contraire propositionnel », « le contraire inférable », « le contraire énonciatif » et « le contraire indiqué par les orientations argumentatives fixées dans la langue » (2009, p. 10).

Nous allons voir ci-dessous les différentes formes du *contrarium* proposées par Eggs (2009) tout en se référant à notre corpus retenu du discours journalistique algérien pour mieux illustrer cette théorie.

---

<sup>49</sup>Il est à noter que les termes : « *contrarium* », « contraire » et « contradiction argumentative » sont utilisés comme des synonymes dans l'approche argumentative de l'ironie proposée par Eggs (2009).

### 2.3.1.1 L’ironie comme *contrarium* propositionnel

Eggs considère que l’ironie est fondée sur un *contrarium* propositionnel lorsque le locuteur veut faire entendre explicitement le contraire de ce qu’il dit dans son discours (2009, p. 5). Dans ce sens, le destinataire auquel s’adresse le locuteur ironiste pourra appréhender la lecture ironique de l’énoncé de manière directe en s’appuyant sur le contexte du discours en question. Il en découle que la dimension ironique se manifeste dès que le contexte du discours apparaît compréhensible. Pour bien illustrer notre propos, considérons l’énoncé suivant :

(12) C’est lui, tout ça ! Et plein d’autres choses. Comme cette dernière sortie dans laquelle, au nom du RND<sup>50</sup> qui l’a pourtant exclu, il se félicite et félicite chaudement la direction du pays, éclairée à la lampe verte d’avoir emprisonné le... SG de son parti. Pourtant, quel doux prénom lui ont donné ses parents, à la naissance : Seddik ! Mon Dieu ! Seddik ! Le fidèle. Le compagnon ! Le confident.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 16/06/2019)

La cible de l’ironie dans cet énoncé est Seddik Chihab, l’ex-secrétaire général du RND, l’un des partis politiques de l’alliance présidentielle en Algérie. En nous référant au contexte du discours, il nous apparaît que le journaliste vise en toute clarté le contraire de ce qu’il veut exprimer. En l’occurrence, par l’usage des termes « *Seddik ! Le fidèle. Le compagnon ! Le confident* » ayant une polarité positive, le journaliste veut faire comprendre le contraire. À ce titre, par la complicité avec son lecteur censé capable de saisir « automatiquement », pour reprendre le terme utilisé par Eggs (2009, p. 5), l’intention ironique du journaliste, l’utilisation de ces adjectifs, fortement mélioratifs, permet au locuteur d’accentuer son jugement défavorable et rendre l’image de sa cible plus discréditée.

---

<sup>50</sup>Le Rassemblement National Démocratique. C’est un parti politique algérien créé en 1997.

Dans cette optique, il est à préciser que le mot « *Seddik* » emprunté à la langue arabe fait référence, dans la tradition musulmane, à un personnage précis *Abu Bakur Essedik*, considéré comme le premier compagnon du prophète et son fidèle le plus proche. De là, le lecteur auquel s’adresse le journaliste, en faisant recours à sa compétence culturelle sur le religieux, va saisir le ton ironique de l’énoncé et par conséquent va interpréter l’intention du journaliste qui vise à mettre en dérision l’homme politique en question.

Cela faisant, le locuteur fait allusion à un savoir culturel partagé avec son lecteur pour signaler la contradiction de l’énoncé avec son contexte, ce qui contribue à l’interprétation ironique du discours. Amossy affirme à ce propos que « le savoir partagé et les représentations sociales constituent [...] le fondement de toute argumentation » (2013, p. 112).

### **2.3.1.2 L’ironie comme *contrarium* inférable**

Ici, ce n’est pas le contexte qui nous permet de révéler la dimension ironique de l’énoncé, mais c’est l’énoncé lui-même, par inférence entre ses segments, qui fait en toute évidence produire la lecture ironique. En vérité, l’ironie se fait saisir dans une partie explicite de l’énoncé sans avoir fait recours à la contextualisation du discours. Autrement dit, l’énoncé ironique se contredit intrinsèquement à travers ses fragments, comme le confirme Eggs (2009), la contradiction argumentative se trouve cette fois-ci inférable dans une deuxième affirmation explicite. Notons à cet effet, dans ce type de *contrarium*, l’ironie joue un rôle réfutatif dans la construction du discours.

Prenons l’énoncé cité ci-dessous qui nous explicite cette forme d’ironie fondée sur le *contrarium* inférable :

(13) [X]**Enfin une mesure d’apaisement...** [Y] Rivotril et Diazépam disponibles sur le marché !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 22/10/2019)

Dans l’exemple (13), le journaliste ironise sur l’absence de toute réaction politique à l’égard des manifestations populaires éclatées en Algérie. À cet effet, il convient de rappeler que l’ancien Gouvernement algérien, après plusieurs semaines de contestation, n’avait pris aucune décision en vue de calmer la situation ou apaiser la colère populaire.

L’expression assertive (X) : « *enfin une mesure d’apaisement* » est complétée par l’argument (Y) : « *Rivotril et Diazépam disponibles sur le marché* ». En réalité, comme l’explique Mercier-Leca (2003, p. 34), la valeur argumentative de l’énoncé ironique réside essentiellement dans son appartenance à une classe d’arguments en faveur d’une certaine conclusion, l’argument (Y) nous permet d’attribuer une lecture ironique à la conclusion (X) dans la mesure où la disponibilité de médicaments calmants sur le marché algérien ne fait pas apaiser la colère populaire contre l’ancien régime en Algérie. De ce fait, la valeur illocutoire de ce fragment est, en toute clarté, celle d’un jugement dépréciatif renforcé par l’adverbe « *enfin* » qui marque généralement la fin d’une attente ou d’une espérance.

De ce qui précède, il semble évident que l’ironie dans l’extrait (13) est fondée sur un *contrarium* inférable dans la mesure où l’effet ironique se fait saisir par inférence entre les deux segments discursifs. D’ailleurs, l’argument (Y) qui fait référence aux tranquillisants nous fait comprendre le ton railleur de la conclusion (X) qui signale un faux apaisement.

Il apparaît à ce titre que la dimension ironique fondée sur l’inférence s’affiche au niveau de l’énoncé à travers la contradiction entre les arguments mis en œuvre par le locuteur ; l’énoncé ironique, dans ce cas, implique le plus souvent deux arguments où l’un va à l’encontre de l’autre :

(14) Démenti formel de la direction d'El-Harrach après les rumeurs faisant état de mauvaises conditions de détention pour Ouyahia : [X]**faux** ! On lui permet même de poursuivre en cellule son activité préférée. [Y] Aligner des chiffres... sur les murs !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 23/06/2019)

Dans l'exemple (14), l'événement cité concerne la détention de l'ex-ministre Ahmed Ouyahia, en l'occurrence des rumeurs circulent disant qu'il aurait été en mauvais état de santé à cause des conditions de détention jugées défavorables par son entourage familial. De son côté, la direction d'El-Harrach, établissement administratif responsable de ladite détention, a fait une déclaration officielle pour démentir ces rumeurs.

En (14), l'argument (Y) est orienté contre la conclusion (X). Le fait que le détenu politique a pour activité préférée « *aligner dans sa cellule des chiffres sur le mur* », cela met en doute la question de bonnes conditions de détention affirmée par la direction. De là, l'argument (Y) dément ce qui est exprimé dans la conclusion (X), ce qui résulte que nous avons affaire à une contradiction argumentative d'où la coexistence de deux segments contradictoires. De plus, les fragments ironiques « *son activité préférée* » et « *aligner des chiffres sur les murs* » utilisés dans l'argument (Y) permettent de conclure, par inférence, que les conditions de détentions ne sont pas favorables, ce qui se contredit avec la déclaration de la direction en question.

De ce fait, il apparaît clairement que l'ironie est fondée sur un *contrarium* inférable dans la mesure où c'est dans l'énoncé lui-même que l'effet ironique s'analyse par inférence entre les deux arguments utilisés.

### 2.3.1.3 L'ironie comme *contrarium* énonciatif

Dans sa typologie sur les formes argumentatives de l'ironie, Eggs (2009, p. 7) parle de « ton de la prononciation » pour saisir le *contrarium* énonciatif. Parallèlement à cela, dans un discours écrit, cette intonation ironique

sera comprise par le dispositif typographique. C'est dans cette optique que l'ironie est signalée cette fois-ci par la typographie de l'écrit, c'est-à-dire par l'ensemble des indices typographiques utilisés dans le discours comme l'exclamation, les italiques, les points de suspension et les guillemets qui ont pour but principalement d'orienter l'interlocuteur sur l'interprétation du discours.

Considérons l'exemple suivant dans lequel le journaliste poursuit son ironie sur le mutisme de l'ancien régime algérien par rapport à la revendication populaire du 22 février 2019 :

(15) Première mesure après la colère populaire dans la rue. Les autorités vont supprimer le... vendredi et passer directement du jeudi au samedi ! Bravo les mecs !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 26/02/2019)

Dans (15), en se servant de l'acte ironique, le journaliste critique ce mutisme gouvernemental qui, selon lui, ne fait qu'aggraver la situation du pays. L'exagération hyperbolique dans « *supprimer le vendredi et passer directement du jeudi au samedi* » souligne, en toute clarté, le ton moqueur du locuteur. D'ailleurs, la modalité exclamative sert à signaler l'emploi inapproprié de l'énoncé. Ainsi, le recours au registre familier « *les mecs* » dans un discours adressé à une instance solennelle à l'image des autorités présidentielles permet de marquer la dimension ironique de l'énoncé. De plus, l'usage de l'exclamation et les points de suspension contribue à accentuer le ton ironique du locuteur, Eggs (2008, pp. 291-320) précise à ce propos que toute exclamation ou affirmation positive peut exprimer une lecture ironique. Dans ce sens, l'éloge « *Bravo les mecs* » oriente vers son contraire et donne à entendre un jugement dépréciatif sur l'attitude désintéressée des autorités algériennes à l'égard de la mobilisation populaire.

Il est à remarquer que l'acte ironique est signalé en (15) par un *contrarium* énonciatif dans la mesure où l'indication ironique du contraire est soulignée,

dans ce cas, par les indices typographiques que nous venons de citer à l’instar de l’exclamation et les points de suspension.

Par ailleurs, nous allons voir, dans un dernier exemple, comment le fonctionnement argumentatif de l’ironie fondée sur ce type de *contrarium* peut également servir à détruire non seulement l’image d’un tiers, mais aussi les dires de l’allocutaire :

(16) Lakhdar Brahimi a déclaré : « Le changement doit se faire dans un cadre organisé. » Ya waldi ! Comment te l’expliquer ? Dois-je te faire un dessin ? Quand comprendras-tu que nous ne voulons plus entendre parler de... CADRES ?!

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 20/03/2019)

Dans l’extrait (16), le journaliste vise à discréditer les dires de son allocutaire, à savoir Lakhdar Brahimi, ancien diplomate algérien à la retraite, qui a fait une déclaration en appelant à un changement encadré par l’ancien régime algérien. Rappelons que ladite déclaration se contredit formellement avec la revendication populaire du 22 février 2019 qui réclame le départ de tout l’ancien régime et refuse, par la suite, toute négociation pareille.

En (16), les indices de l’ironie sont d’ordre typographique à travers l’utilisation de l’exclamation, les points de suspension et les points d’interrogation. À cet égard, l’écriture en majuscule du mot « CADRES » après les points de suspension à la fin de l’énoncé fait attirer l’attention du lecteur.

Notons ici, le mot « CADRES » fait allusion à l’ex-président Bouteflika, absent depuis des années sur la scène politique à cause de sa maladie. Cette absence a été remplacée dans plusieurs reprises, là où le président devrait être présent, par un cadre<sup>51</sup> portant sa photo, ce qui a suscité l’indignation

---

<sup>51</sup>Dans son récent ouvrage sur le Hirak populaire du 22 février, Aït Dahmane souligne que « le portrait du président a pris des tournures surréalistes, les partisans du 5e mandat méritent le prix

et la moquerie vis-à-vis de cette pratique gouvernementale. Par l'allusion ironique, le journaliste veut rappeler à son lecteur que les dires de Lakhdar Brahimi ne sont, en réalité, qu'une image reflétant l'attitude de l'ancien Gouvernement algérien auquel tout le peuple est opposé.

Par ailleurs, il est utile de faire remarquer que l'énoncé (16) peut être aussi interprété comme argument *ad hominem* en ce sens qu'« il vise à invalider une autre argumentation en discréditant la personne qui la soutient. » (Doury, 2016, p. 51). Ici, le journaliste, à travers l'interrogation ironique « *comment te l'expliquer ? Dois-je te faire un dessin ?* », vise à ridiculiser la déclaration de sa cible, Lakhdar Brahimi, en discréditant la personne elle-même en la considérant comme quelqu'un qui manque d'intelligence.

Pour clore notre analyse, il est à préciser que le locuteur, en (16), fait appel au *contrarium* énonciatif pour construire son discours ironique. En effet, l'ironie, qui manifeste sous cette forme de contraire, permet au locuteur non seulement de dévaluer les dires de la cible, mais aussi la personne elle-même.

#### **2.3.1.4 Le *contrarium* indiqué par les orientations argumentatives**

Dans sa démarche en analysant les mécanismes argumentatifs de l'ironie, Eggs (2009) montre qu'il y a une autre catégorie du *contrarium* où le contraire peut être indiqué par certaines expressions ayant une orientation argumentative dans la langue. En fait, dans la lignée de Perrin (1996), Eggs rappelle que l'expression « *au moins* » donne lieu à une conclusion positive, par contre la négation « *ne... que* » peut mener vers une orientation négative : « le contraire peut être indiqué par les orientations argumentatives fixées dans la langue. Ainsi, *au moins* oriente vers une conclusion positive tandis que l'orientation de *ne... que* est négative. » (2009, p. 7).

---

d'humour, ils sont allés jusqu'à saluer et honorer le cadre lors des cérémonies officielles » (2019, p. 18).



Pour bien illustrer ce type de contraire, Eggs nous donne l'exemple suivant emprunté à Perrin (1996, p. 214) :

- (a) Quel luxe ! Lucie gagne au moins X euros.
- (b) Quelle misère ! Lucie ne gagne que X euros.

En (a), comme on le remarque bien, l'orientation de l'énoncé est positive par l'usage de l'adverbe « *au moins* ». Par contre, elle est négative en (b) à travers l'emploi de la négation « *ne... que* ». Ainsi, dans les deux cas, on observe clairement qu'il n'y a aucun effet ironique. Partant de ce principe, Eggs (2009, p. 7) précise que cela explique qu'il suffit de changer les conclusions pour réaliser un effet ironique :

- (a) Quelle misère ! Lucie gagne au moins X euros.
- (b) Quel luxe ! Lucie ne gagne que X euros.

Là, nous allons affaire à un effet ironique parce qu'il y a un certain contraire entre « *misère* » qui exprime une valeur négative et « *au moins* » qui implique une orientation positive ; et c'est le même cas de contraire pour « *luxe* » qui dénote quelque chose d'appréciable et « *ne... que* » qui oriente vers une conclusion négative.

Par ailleurs, il convient de rappeler ici qu'à travers son étude sur les orientations argumentatives, Eggs (2009) défend l'idée selon laquelle le contexte ou comme il l'appelle « les faits empiriques » joue un rôle déterminant dans l'interprétation de l'orientation argumentative : « Il faut soutenir que les faits empiriques constituent la dernière instance d'évidence. » (2009, p. 7). Pour ce linguiste, le contexte extralinguistique est un élément essentiel dans l'interprétation de l'usage ironique des orientations argumentatives. Pour illustrer bien cette idée, Eggs revient à l'exemple précédent de Perrin (1996) en soulignant que si, par exemple, on sait auparavant que, dans

une société donnée, un salaire qui dépasse 30 000 euros sera un bon salaire, on peut, dans ce cas, répondre au soupir de Lucie « Ah ! Je ne gagne que 60 000 euros » par l’énoncé ironique suivant :

(c) Quelle misère ! Lucie ne gagne que 60 000 X euros. (Eggs, 2009, p. 7)

En revanche, dans l’analyse de Perrin (1996) qui nie tout rôle du contexte, ce même énoncé (c) n’est plus ironique dans la mesure où « *misère* » et « *ne... que* » ne se contredisent pas comme nous venons de l’expliquer du fait que le mot « *misère* » dénote une évaluation négative et l’expression « *ne... que* » oriente aussi vers une conclusion négative.

Bref, dans la conception élaborée par Eggs (2009), l’ironie fondée sur les orientations argumentatives exige la prise en compte de l’aspect extralinguistique. De ce fait, le contraire indiqué dans ce cas est un contraire contextuel. En vue d’expliciter davantage cette catégorie de *contrarium*, analysons le passage suivant tiré de notre corpus :

(17) On espère qu’il sera le premier de la série à être au moins bachelier et, surtout, il est préférable que le prochain Président soit enfant unique. Ni frère ni sœur.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 09/04/2019)

Dans l’exemple (17), le locuteur ironise sur le choix du prochain président en Algérie. Le journaliste met en avant que le peuple algérien espère que le prochain président sera le premier de la liste de tous les ex-présidents ayant son baccalauréat, prémisse qui nous permet de conclure implicitement qu’aucun président algérien n’aurait été bachelier. En effet, la première proposition de l’énoncé pourrait être lue comme sérieuse, mais l’usage de « *au moins* » renverse le sens de l’énoncé et permet de faire comprendre l’intention ironique du locuteur. Comme nous l’avons explicité ci-dessus, la locution argumentative « *au moins* » permet d’orienter, en principe, vers une conclusion positive, mais le

contexte extralinguistique, permet de souligner l’effet ironique de ces orientations argumentatives (Eggs, 2009, p. 7).

De ce fait, nous rappellerons qu’être bachelier en Algérie n’est pas une faveur de grande importance du fait que des millions de jeunes diplômés dans toutes les branches universitaires, y compris des grades supérieurs dans certaines spécialités, sont mis en chômage. Autrement dit, avoir son bac pour un candidat à l’élection présidentielle, dans ces conditions, ne serait plus un privilège, mais mène, au contraire, à la raillerie et à la moquerie. Cette idée partagée par le récepteur permet à saisir le bien-fondé du locuteur journaliste qui vise à dévaloriser la cible censée être, ici, l’ex-président algérien. En effet, la prise en compte de l’arrière-plan culturel commun au journaliste et à son lecteur sur la question «avoir son bac en Algérie n’est pas un privilège pour un président » permet de renverser l’orientation argumentative de « *au moins* » pour donner à entendre une évaluation négative.

À la lumière de ces constatations, on peut conclure que le fonctionnement ironique en (17) résulte d’un contraire indiqué par les orientations argumentatives fixées dans la langue. En d’autres termes, l’ironie dans l’exemple cité est fondée sur un contraire indiqué par les orientations argumentatives à travers l’usage de l’expression argumentative « *au moins* » (Eggs, 2009, p. 7).

### **2.3.2 Autres formes de *contrarium***

Dans son analyse argumentative de l’ironie, Eggs (2009) constate que le contraire inférable, qui représente l’une des quatre formes de *contrarium* déjà explicitées ci-dessus, est très riche et varié. Dans cette considération, Eggs (2009) précise que le contraire inférable, d’un point de vue argumentatif, peut renfermer d’autres variétés enchâssées dans les énoncés ironiques. Pour lui, trois

autres procédés de réfutation<sup>52</sup> peuvent être distingués : l’objection, l’argument *ad absurdum* et l’argument *ad hominem*.

En vue de voir de près en quoi ces formes elles se distinguent, nous allons les décrire à présent, tour à tour, à travers quelques passages tirés de notre corpus.

### 2.3.2.1 Objection

L’objection est une forme de réfutation caractérisée par le fait que la preuve qui sert à justifier la thèse du locuteur est trop faible (Eggs, 2009, p. 8). Le locuteur énonce « une opinion d’où suivra clairement qu’il n’y a pas eu d’argument ou qu’une prémisse fausse a été choisie » (Aristote, 1967, p. 26, cité par Eggs, 2009, p. 8). Autrement dit, l’argument utilisé par le locuteur ne suffit pas pour étayer son discours. Vu la faiblesse de son argumentation, la position du locuteur vis-à-vis de tel ou tel sujet apparaît plus insoutenable. Comme nous le montre l’extrait suivant :

(18) [Y1] Selon Le Coran, Dieu, par l’intermédiaire de Moïse, a envoyé 5 plaies à l’Égypte : l’inondation, les sauterelles, les poux, les grenouilles et le sang. [Y2] Mais le 5 se retrouve un peu partout, tout comme les 5 lunes chez les Chinois, les 5 ères chez les Aztèques ou les 5 prières chez les musulmans, il y a 5 continents et 5 océans, 5 doigts de la main, 5 sens et [X]5 candidats à la présidentielle.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 04/11/2019)

En (18), l’ironie du journaliste est signalée proactivement par deux arguments [Y1] et [Y2]. On observe bien qu’il est illogique de conclure que puisque Dieu a envoyé cinq plaies à l’Égypte et que le chiffre cinq se trouve partout, on doit avoir cinq candidats à l’élection présidentielle en Algérie. Les deux prémisses de raisonnement que nous donne le journaliste au début de

<sup>52</sup> Dans son étude, Eggs (2009) appelle « les procédés de réfutation » pour désigner les trois formes que le contraire inférable peut revêtir.

l’énoncé sont trop faibles pour que l’on puisse être d’accord avec lui à la fin de l’énoncé sur le fait qu’il faudrait avoir cinq candidats à la présidentielle. En outre, la répétition marquée tout au long du passage dans « *les 5 lunes, les 5 ères, les 5 prières, 5 continents et 5 océans, 5 doigts de la main, 5 sens* » rend la justification du locuteur trop faible et accentue son attitude ironique.

### 2.3.2.2 Argument *ad hominem*

L’argument *ad hominem*, comme son nom l’indique, focalise l’attaque sur la personne en elle-même et non sur l’objet du discours. Il vise à déprécier la personne et non ce que dit la personne. Autrement dit, il ne s’agit pas d’attaquer le contenu de l’argumentation, mais la personne qui argumente, son caractère ou son comportement pour la disqualifier.

De son côté, Doury précise que « l’argument *ad hominem* vise à invalider une argumentation en discréditant la personne qui la soutient. Il s’agit donc d’une stratégie d’attaque, qui serait plus justement désignée par l’expression de réfutation *ad hominem* » (2016, p. 51).

De ce fait, il apparaît que l’argument *ad hominem* est un procédé réfutatif qui met l’accent particulièrement sur l’existence d’une contradiction ou d’une incohérence entre les dires du locuteur ; entre ses dires et ses croyances ou entre ses dires et ses actes.

Voici un exemple qui s’appuie sur ce type d’argument dans lequel Chawki Amari ironise sur le propos du président du mouvement national El-Binaa, Abdelkader Bengrina :

(19) Le parti « islamiste » El-Binaa fête cette année Noël en été en recevant au pied de son sapin un cadeau magnifique, l’installation de Slimane Chenine à la tête de l’APN. Commentant ce « geste électif », le leader d’El-Binaa, Bengrina, un homme habitué aux cadeaux, aux Saint-Sylvestres estivales et sachant parler couramment la langue des rennes, a eu cette formule délicieuse : « Aucun deal avec le pouvoir pour l’élection de Chenine ! » [X] **J’adore ! Non, mais, très sérieusement, j’adooooore !** Et le plus drôle dans cette affaire, c’est que

je le crois, le Bengrina ! Bien sûr qu’il n’y a pas eu de deal pour l’affectation de si Slimane au perchoir.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 15/07/2019)

Dans l’exemple (19), la cible de l’ironie, Bengrina, avait affirmé, dans une conférence de presse, que son parti politique n’a conclu aucun accord avec l’ancien régime pour que le député Slimane Chenine soit à la tête de l’APN. Il faut rappeler ici qu’à l’époque des rumeurs sur les réseaux sociaux parlent d’un accord établi entre le parti de Bengrina et le système politique mis en place à cette période. En commentant l’événement, le journaliste ridiculise l’homme politique par le biais d’un argument *ad hominem*. À cet égard, le chroniqueur ne s’intéresse pas au sujet en discussion (l’installation de Chenine en tant que président de l’APN), mais il vise à discréditer la personne de Bengrina. Dans ce cadre, l’ironiste Hakim Laâlam met en cause le dire même de Bengrina. L’ironie se localise sur le fait que la sincérité de l’homme politique est mise en doute.

Le journaliste feint d’adhérer à la position de sa cible en utilisant un adverbe exprimant un degré de certitude très élevé « *sérieusement* », accompagné de l’adverbe d’intensité « *très* ». Ce qui participe en l’occurrence à l’expression de l’attitude ironique du locuteur envers le discours du président El-Binaa, Abdelkader Bengrina. Le recours au registre familier « *j’adooore !* » dans une situation d’énonciation assez formelle dont le thème abordé concerne un événement politique d’une telle envergure (la dénomination d’un nouveau président de l’APN) attire l’attention sur la présence de l’ironie. La fausse adhésion du locuteur est accentuée par l’usage de l’exclamation et la répétition du même syntagme « *j’adore !* ».

Par ailleurs, le journaliste du quotidien *le Soir d’Algérie* se moque de Bengrina et de son parti politique de ne pas respecter les principes de leur appartenance religieuse en tant qu’« *islamistes* ». Les commentaires ironiques du locuteur (le fait de fêter Noël, un homme habitué aux cadeaux, sachant parler

couramment la langue des rennes) sont en contradiction avec le fait d'être « *islamiste* ». De ce fait, le journaliste remet en cause la véracité même des représentants du parti politique, El-Binaa, qui se réclament « *islamistes* », mais qui dans la réalité ne l'étaient pas.

En résumé, on voit en toute évidence que le procédé argumentatif utilisé dans l'exemple (19) relève de l'argument *ad hominem* où le locuteur favorise l'attaque de la personne pour mieux invalider ses propos.

### 2.3.2.3 Argument *ad absurdum*

Eggs conçoit l'argument par l'absurde comme stratégie de réfutation qui consiste à montrer que « la thèse de l'adversaire est intenable parce qu'elle aboutit à une conséquence absurde ou parce qu'elle présuppose une condition irréalisable » (2009, p. 8). Dans ce cadre, le locuteur ironiste tient à décrire une situation absurde que l'on ne peut pas imaginer dans le but de tourner en dérision la cible. Les faits décrits à travers l'énoncé ironique sont effectivement insupportables et ne peuvent pas être réalisés.

Voyons l'exemple ci-dessous dans lequel le chroniqueur Chawki Amari s'appuie sur l'argument *ad absurdum* pour réaliser un effet ironique :

(20) Dans cette inversion du champ de la méthodologie [X]il ne reste qu'à **changer le calendrier et décider par décret présidentiel que cette année sera désormais l'année 2018, 2019 étant annulée. En effet, ce sera plus simple.**[Y1] Nous sommes en 2018, tout va bien, Ouyahia est Premier ministre, soutient un 5e mandat et maîtrise la rue. [Y2] Seddik Chihab et Sidi Saïd vendent du cachir bio au nom des réalisations [Y3] Haddad est au FCE dont les membres sont tous unis autour de leur chef. [Y4] Chakib Khelil prie, Tliba mange, Benyounès fait des affaires et Bedoui tabasse tous les marcheurs en tant que ministre de l'Intérieur. [Y5] Restent Brahimi et Lamamra, qui n'existaient pas en 2018. Qu'en faire ? Pour Brahimi, il réside à l'étranger, il peut rentrer chez lui. Lamamra ? L'envoyer dans l'espace avec Alsat pour trouver du soutien. Puis couper le signal et accuser Houda Feraoun qui sera limogée.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 21/03/2019)

L'idée proposée par Chawki Amari en (20) est que face à la manifestation populaire déclenchée depuis des mois en Algérie, il ne reste qu'une seule solution pour l'ancien régime, celle-ci consiste à changer officiellement le calendrier en déclarant l'annulation de l'année 2019 par un décret présidentiel. En vue de justifier sa proposition, qui est en fait attribuée ironiquement à la cible, le chroniqueur emploie une série d'arguments manifestement irréalisables. Il se trouve clairement que l'on ne peut pas être en 2018 alors que l'on est en 2019. De ce fait, ce que Chawki Amari nous propose est illogique, voire absurde. Cette absurdité fait apparaître la distance énonciative du journaliste envers ce qui est dit en (X). Autrement dit, le caractère irréalisable des arguments avancés crée une situation paradoxale mettant en relief le ton moqueur du chroniqueur ironiste.

Dans ce contexte, la locution « *tout va bien* » qui constitue au niveau explicite un commentaire positif acquiert ici une lecture antonymique. Ce qui semble être un compliment s'avère être un reproche adressé aux hommes politiques cités, comme le confirme Eggs en insistant sur le fait que « l'argument par l'absurde enchâssé fait transparaître que la question élogieuse est en réalité un blâme » (2009, p. 9).

Notons, l'énumération dans (Y4) en répétant la même structure syntaxique « *Chakib Khelil prie, Tliba mange, Benyounès fait des affaires et Bedoui tabasse tous les marcheurs en tant que ministre de l'Intérieur* » donne à l'énoncé toute sa force expressive et rend la dimension absurde que le locuteur journaliste cherche à montrer plus saillante.

### **2.3.3 Avantages d'une telle conception de l'ironie**

À présent, il est intéressant de faire remarquer que l'étude que propose Eggs (2009) a pour but principalement d'affiner l'analyse de l'ironie déjà proposée par certains auteurs, nous citons entre autres Berrendonner (1981) et Perrin (1996). En partant du principe déjà théorisé par Berrendonner selon lequel l'acte ironique est avant tout une contradiction argumentative, Egg (2009) montre



que le contraire impliqué dans l’ironie peut renfermer des variétés et que l’on peut distinguer et classer ces variétés que constitue l’entreprise argumentative de l’ironie.

Contrairement à l’analyse de Perrin abordé ci-dessus, où le fonctionnement argumentatif de l’ironie peut se manifester selon deux mécanismes bien distincts : l’ironie par un argument faible et l’ironie par un argument contraire, la conception théorisée par Eggs, comme on vient de le constater dans la section ci-dessus, dévoile des aspects intéressants du marquage argumentatif de l’ironie. À cet égard, Eggs, tout en proposant une typologie, fait la distinction entre quatre formes de contraire : le contraire inférable, le contraire propositionnel, le contraire énonciatif et le contraire indiqué par les orientations fixées dans la langue. En outre, il met en évidence que l’ironie en tant que phénomène argumentatif peut contenir trois procédés de réfutation : l’objection, l’argument *ad hominem*, et l’argument *ad absurdum*.

Il est important de rappeler ici que notre choix méthodologique dans la section suivante consacrée à l’analyse argumentative de l’ironie dans les deux chroniques constituant notre corpus est inspiré en grande partie de la théorie conçue par Eggs (2009) pour deux raisons :

D’une part, étant donné que notre objectif vise principalement à décrire l’usage argumentatif de l’ironie dans le discours journalistique, il nous apparaît que cette théorie est pertinente en ce sens qu’elle dispose de plusieurs stratégies permettant de mettre en relief la dimension argumentative de l’ironie. En d’autres termes, ladite théorie semble la plus pertinente, à notre avis, du fait qu’elle peut revêtir l’ensemble d’énoncés ironiques fréquemment utilisés dans notre corpus.

D’autre part, cette conception propose toute une typologie de mécanismes argumentatifs relevant de l’emploi de l’ironie, ce qui nous permet de catégoriser les moyens langagiers utilisés dans la construction argumentative du discours et par la suite rendre visible l’importance accordée à tel ou tel procédé ironique.



## CHAPITRE II

### L’ironie argumentative dans la chronique journalistique

Ce second chapitre est dédié à l’analyse de notre corpus. À vrai dire, après avoir tenté de définir la notion de l’ironie argumentative dans le chapitre précédent, nous essayerons maintenant de mettre en application ladite notion. Pour ce faire, nous proposons deux études de cas.

La première s’intéresse aux chroniques relevées dans le journal *Le Soir d’Algérie*. Notre analyse se focalisera sur les formes de contraire fréquemment utilisées par le chroniqueur pour construire son ironie. On tentera de montrer, par le biais d’exemples précis, dans quelle mesure l’« objection » représente une stratégie argumentative de base dans l’entreprise ironique du locuteur journaliste.

La seconde prend pour corpus la chronique du quotidien *El Watan*. De la même manière, on mettra l’accent sur les principales formes de contraire employées par Chawki Amari pour dénigrer l’homme politique, sa propre cible. On verra également comment la chronique en question se caractérise par l’emploi sélectif de certains types d’arguments.

Dans les deux cas, notre enjeu sera de faire fonctionner le modèle d’analyse décrit précédemment en détail. On vérifiera dans cette vision la pertinence de notre démarche théorique pour l’étude de l’ironie, préférentiellement sa composante argumentative, utilisée par les chroniqueurs afin de mettre en discours l’événement du Hirak populaire du 22 février 2019.

## **1. L’ironie argumentative dans la chronique *Pousse avec eux***

L’ironie en tant que stratégie argumentative joue un rôle prépondérant dans l’entreprise discursive de la chronique journalistique. À travers l’analyse de notre corpus dans ce volet pratique, nous vérifierons dans quelle mesure l’emploi de l’ironie participe à la construction argumentative du discours de Hakim Laâlam. Notre enjeu sera d’examiner comment le chroniqueur se sert de l’ironie comme support argumentatif pour mettre en discours l’événement du Hirak populaire.

### **1.1 Formes de contraire**

Par l’analyse de quelques passages représentatifs, nous allons essayer d’explicitier les diverses formes de contraire utilisées dans la chronique *Pousse avec eux*. Il convient de souligner en ce sens que le journaliste Hakim Laâlam recourt fréquemment à deux formes de contraire : « le contraire inférable » et « le contraire énonciatif ».

#### **1.1.1 Le contraire inférable**

Dans le contraire inférable, comme nous l’avons déjà vu, le locuteur journaliste se sert d’un autre énoncé, cité dans le discours, pour remettre en cause l’énoncé jugé ironique. L’ironie se manifeste explicitement par un contraire cotextuel. En ce sens, c’est au niveau de l’extrait même que la contrevérité est décelable. L’identification de l’ironie s’appuie sur divers éléments textuels et situationnels imprégnés dans le discours du chroniqueur. Il est à rappeler ici que la prise en considération du contexte n’est pas nécessaire pour interpréter ce type d’ironie.

Observons ci-après quelques exemples où l’ironie reposant sur le contraire inférable :

(21) Faudra quand même qu’on m’explique **[X]comment une TV publique peut annoncer l’arrestation de 190 personnes lors de... manifestations[Y]** qu’elle n’a pas couvertes !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 11/03/2019)

Dans ce premier exemple, on remarque en toute évidence que l’argument (Y) dément catégoriquement ce qui est exprimé en (X). Le fait que la télévision publique en Algérie n’a pas couvert le mouvement populaire du 22 février 2019, elle ne peut pas donner un chiffre exact du nombre de manifestants arrêtés. Le recours à l’exclamation en (Y) révèle l’absurdité de l’argument. Dans le segment ironique (X), le journaliste ne cherche pas une réponse à sa question. Les points de suspension signalent la non-sincérité de l’interrogation que le journaliste propose à son lecteur.

Hakim Laâlam met le doute sur l’impartialité de la télévision publique. Cette institution, de par son caractère étatique, aurait dû être au service du peuple dont la couverture du Hirak est plus nécessaire que jamais. Il accuse cet établissement public de ne pas jouer son rôle, le plus ordinaire quoi que ce soit, qui consiste à montrer la vérité au téléspectateur et à éclairer l’opinion publique sur l’événement en question.

(22) « C’est le fruit de mon travail » ! Cette réponse, je l’ai entendue à plusieurs reprises dans la bouche des prévenus auditionnés par le juge, au tribunal d’Alger ces derniers jours [...] **[X] je me pose de sérieuses, de très sérieuses questions.[Y]** Sur la nature du fruit. Serait-ce un fruit magique ? Produit par un arbre ensorcelé ? Lui-même planté dans une terre envoûtée ? Un sol baigné par un soleil non déclaré à la Mutuelle Officielle des soleils répertoriés ? Dans un microclimat volé au temps et aux yeux toujours aussi polissons d’Évelyne Dhéliat ?

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 09/12/2019)

En (22), après avoir affirmé qu’il vient de poser de très sérieuses questions, Hakim Laâlam nous dit tout à fait le contraire. Les questions délivrées par le journaliste sont loin d’être sérieuses, elles ne sont même pas réelles. Ce qui est dit en (Y) se trouve en confrontation parfaite avec l’assertion (X). Notons ici que le journaliste exprime ouvertement son point de vue par le pronom personnel « *je* » et l’adjectif de certitude « *sérieuses* » accompagné de l’adverbe d’intensité « *très* ». Ces moyens linguistiques acquièrent une forte valeur argumentative. Employés ironiquement, ils contribuent à renforcer le but illocutoire de l’acte ironique.

Ajoutons à cela, le ton railleur qu’émerge les questions incohérentes (le fait de s’interroger sur la nature du fruit, le type d’arbre et de terre dans un discours s’intéressant à une affaire hautement politique suscite la raillerie) sert à établir une connivence ludique entre le journaliste et ses lecteurs au détriment de la cible de l’ironie. Vu que le chroniqueur Hakim Laâlam ne vise pas d’obtenir une réponse à ses interrogations, l’énoncé (X) apparaît comme ironique voire exagéré. Cette exagération a pour effet de ridiculiser la cible de l’attaque (les accusés auditionnés par le juge).

### **1.1.2 Le contraire énonciatif**

Quant à la deuxième forme de contraire utilisée dans les chroniques de Hakim Laâlam, à savoir le contraire énonciatif. Ici, le sujet interprétant s’appuie sur les indices typographiques pour saisir l’ironie. C’est surtout la ponctuation qui nous sert de guide pour appréhender la lecture ironique du discours. Comme l’affirme Eggs, le *contrarium* énonciatif « est signalé par “le ton de la ponctuation”. Cette indication par l’intonation est apparemment indispensable si le contraire ni immédiat ni inférable » (2009, p. 7).

L’émergence de signes de l’écrit devient alors inéluctablement nécessaire dans les passages ironiques, comme c’est le cas des exemples suivants :

(23) À peine arrivé en cellule, H’mimed procède à la... vente de la prison au dinar symbolique !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 15/06/2019)

Dans (23), le journaliste prend pour cible l’ex-chef du Gouvernement Ahmed Ouyahia. Soulignons à cet égard, l’énoncé en question fait écho à un événement très précis. En réalité, l’ancien homme d’État a été accusé par le quotidien arabophone *El Khabar* de vendre sa villa située à la capitale Alger au dinar symbolique pour quitter le pays.

Cette connaissance partagée, qui constitue un accord préalable entre le chroniqueur ironiste et ses lecteurs à l’encontre de la cible, est mise au service de la ridiculisation de l’homme politique cité. Plus concrètement, l’ironie se produit dans ce fragment par divers éléments relevant de l’écrit. Le substantif « *H’mimed* » est un nom utilisé par Hakim Laâlam pour désigner péjorativement Ouyahia<sup>53</sup>. Les points de suspension attirent l’attention sur le sous-entendu du journaliste envers l’événement en question. Le recours à l’exclamation, à son tour, met en évidence l’attitude disqualifiante que le chroniqueur cherche à montrer par rapport à l’information fournie.

(24) Crise politique. Rebaïne veut une présidentielle avant la fin de l’année.  
**Ah là, si Faouzi veut ça, ça change tout ! C’est même un tournant !**

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 22/07/2019)

---

<sup>53</sup> Il n’est pas inutile de rappeler ici que le journaliste Hakim Laâlam se sert de cette tendance d’écriture dans toutes ses chroniques en choisissant des noms péjoratifs ou parfois des expressions familières pour faire référence aux hommes politiques ou aux objets de son discours. Cela, il faut le préciser, contribue principalement à créer une certaine connivence ludique avec le lecteur aux dépens de la cible. Dans ce contexte, nous citons quelques exemples : « *Drabki* », mot utilisé pour désigner Amar Saadani, l’ancien président de l’APN ; « *Dézédie* », pour désigner l’Algérie et « *Dézédien et Dézédienne* », pour qualifier les Algériens, homme et femme.

En (24), le journaliste manifeste son désaccord ironiquement envers l’attitude du président du parti politique « AHD 54 »<sup>54</sup>, Ali Faouzi Rebaïne. Celui-ci avait déclaré qu’il est préférable d’organiser l’élection présidentielle avant la fin de 2019. Pour ironiser sur la démarche de l’homme politique, le chroniqueur Chawki Amari fait recours à une expression interjective « *Ah là, si Faouzi veut ça, ça change tout !* » qui exprime l’étonnement et laisse apparaître sa fausse adhésion. La locution hyperbolique avec laquelle le journaliste termine son énoncé, dont l’utilisation du terme « *tournant* » à forte valeur sémantique, renforce l’effet ironique et rend par conséquent l’image de la cible (Ali Fawzi Rebaïne) plus endommagée.

(25) Convocation du corps électoral le 15 septembre. Présidentielle mi-décembre. Et les résultats le 24 décembre à minuit ! C’est ce que j’appelle un scrutin sous « **hotte** » surveillance !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 05/09/2019)

Dans l’extrait (25), Chawki Amari se moque de l’ancien régime de Bouteflika qui avait affirmé à plusieurs reprises que le scrutin présidentiel du 12 décembre 2019 va se dérouler sous haute surveillance. Pour cela, l’ironie se manifeste par le biais d’un contraire énonciatif fondé particulièrement sur l’usage des guillemets.

Le journaliste emploie les guillemets pour indiquer le sens métaphorique du lexème « *hotte* ». Cet emploi met en valeur le jugement dépréciatif du journaliste envers les mesures prises par l’ancien régime (convocation du corps électoral, choix des dates, annonce des résultats). Le substantif « *hotte* », dans l’énoncé (25), renvoie à la hotte du Père Noël, celle-ci représente un accessoire dans lequel des cadeaux sont stockés pour être distribués aux enfants chaque année dans la nuit du 24 décembre. Notons que l’exclamation dans « *le 24 décembre à minuit !* » sert à orienter le lecteur sur l’usage inapproprié du terme

<sup>54</sup> « AHD » est un mot arabe qui veut dire, ici, approximativement « *pacte* ».



« *hotte* » dans le contexte discursif en question. À travers la métaphore signalée à l’aide des guillemets, ce terme subit donc une expansion de sens pour s’appliquer à un autre domaine (celui de la politique), différent de son domaine d’origine (celui de la fête de Noël). Dans ce cadre, le lexème « *hotte* » ayant littéralement une connotation positive (l’accessoire en question est un symbole de joie), son usage figuré dans l’énoncé (25) acquiert un sens négatif ayant pour but de moquer ladite haute surveillance réclamée par le Gouvernement algérien de l’époque (comme une *hotte*, l’ancien régime contrôle tout et il manipulerait l’élection présidentielle en faveur du candidat du système par bourrages d’urnes et listes gonflées).

## 1.2 L’objection au service de la disqualification de la cible

L’objection représente un cas particulier du contraire inférable où l’argument censé justifier le point de vue adopté se voit trop faible, voire inadéquat. Les extraits analysés ci-après relèvent, en grande partie, de ce type d’ironie :

(26) Le nouveau président de l’APN devrait être élu ce mercredi. [X] **Selon quel mode de scrutin ?**[Y] Mobilis. Ooredoo ? Djezzy ? Ou... **Orange ?**

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 10/07/2019)

En vue d’ironiser sur l’élection du nouveau président de l’APN, le journaliste s’interroge d’abord sur le mode de scrutin que l’ancien régime va adopter, puis il émet ses hypothèses. Comme on le voit clairement, les choix de réponse délivrés préalablement par le locuteur en (Y) renvoient à des noms d’entreprises de téléphone et non pas à des modalités de scrutin susceptibles d’être appliquées pour nommer le président de l’APN. L’argument (Y) est apparemment inadéquat, voire absurde, pour justifier ce qui est exprimé en (X).

Dans l’exemple (26), le choix de l’argument (Y) n’est pas anodin. Ici, il faut noter que « *Orange* », qui représente un opérateur de téléphone français,

insinue ironiquement l’intervention de la main extérieure, ce qui contribue à remettre en cause ladite élection. De ce point de vue, le chroniqueur sous-entend que le nouveau chef de l’APN serait nommé par la collusion de l’ex-Gouvernement. Cette accusation implicite, qui porte atteinte à l’image du système politique plus que la critique explicite, accroît le rendement argumentatif de l’énoncé et rend le jugement ironique du locuteur journaliste plus disqualifiant.

Dans l’extrait suivant, Hakim Laâlam prend pour cible l’ancien régime de Bouteflika :

(27) [X] **Alors ? Ils nous veulent du bien**[Y] ceux qui, en 2019, sont tout fiers d’aller dans une bourgade, abaisser la manette d’un poste électrique et gueuler aux oreilles des avalisa « vous voyez ! On vient de vous faire entrer l’électricité chez vous ! ». [Z] Mon Dieu, le bien fou que ça fait de vivre ça dans un pays de gaz et de pétrole !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 07/03/2019)

Hakim Laâlam tourne ici le discours ironique explicitement vers le régime de l’ex-président. Le pronom de la troisième personne du pluriel « *Ils* » renvoie à l’ancien régime, et le pronom « *nous* » désigne le peuple algérien dont le chroniqueur et le lecteur font partie. La question ironique « *alors ?* » formulée par le connecteur de conséquence, se présente comme une reformulation de ce qui précède (disons que les forces extérieures nous veulent du mal), c’est-à-dire comme un retour en arrière permettant de conclure quelque chose (et ceux qui sont ici nous veulent-ils du bien ?).

En (27), l’ironie se produit par le biais d’un argument trop faible (Étant donné que l’Algérie est un pays riche en gaz et en pétrole, le fait de faire entrer l’électricité dans un village n’est pas un privilège permettant de conclure que l’ancien Gouvernement veut du bien au peuple).

Le journaliste fait appel au registre familial « *bourgade, gueuler aux oreilles des avalisa* » pour minimiser la situation décrite (l'inauguration faite par les autorités). De son côté, le dernier segment exclamatif (Z), qui suscite l'étonnement du journaliste, renforce le but illocutoire recherché et rend la situation humiliante.

(28) Dans une interview au journal TSA, le chef du groupe FLN au Parlement révèle : « Il y a des députés qui emploient jusqu'à sept membres de leur famille à l'APN ! » [X] **Normal!** [Y] C'est conforme aux règles du... Jeu des 7 familles !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 28/05/2019)

En (28), le faux assentiment du locuteur en (X) est étayé par un argument rétroactif (Y) censé justifier ce qui est dit en (X). On observe clairement que la preuve (Y) est fortement inadéquate pour que la prise de position du locuteur soit soutenable. Il est évident qu'il n'est pas normal que l'emploi de sept membres de famille par les députés à l'APN c'est conforme aux règles du Jeu des 7 familles. Le choix de cet argument, qui renferme un aspect humoristique, dans un discours censé être en quelque sorte sérieux, sert à intensifier la disqualification de la cible (le président du parti politique FLN et par extension tous ses militants).

Notons ici que le recours à l'exclamation dans « *Normal!* » met l'accent sur le ton moqueur du journaliste envers la réclamation du chef du FLN. De plus, les points de suspension soulignent la modalisation de l'énoncé par le journaliste qui mitige son argument (Y) pour laisser deviner son intention communicative.

(29) Mort en détention du docteur Fekhar. [X] **La justice ordonne une enquête.** Pour savoir quoi ? [Y1] S'il s'est suicidé ? [Y2] S'il a agi seul ou en complicité avec la mort ? [Y3] Si c'est un acte isolé ? [Y4] Ou si Kamel-Eddine, ça... s'écrit en un mot ou en deux ?

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 01/06/2019)

Dans ce passage, le locuteur ironiste se sert de quatre arguments cités rétroactivement pour étayer un fait exprimé en (X). En fait, l'absurdité de deux premiers arguments (Y1) et (Y2) en ce sens qu'il est inimaginable de dire que « le Docteur Fekhar agissait en complicité avec la mort » et la non adéquation de deux derniers arguments (Y3) et (Y4) du fait qu'il est illogique de penser que l'ouverture de l'enquête a pour but de savoir « si le mot Kamel-Eddine s'écrit en un mot ou en deux » signalent l'effet ironique de l'énoncé.

En réalité, Chawki Amari remet en cause la crédibilité de l'ancien régime en contestant sa façon de gérer l'événement en question. À travers l'ironie, le chroniqueur accuse implicitement l'État algérien de l'époque de ne pas faire son travail en mettant en sécurité et en protection sanitaire le détenu politique mentionné. Dans ce sens, la question rhétorique « *pour savoir quoi ?* » par laquelle le journaliste feignant ne pas avoir compris l'objet de l'enquête menée jette le doute sur la véracité même de l'enquête à travers les arguments absurdes proposés.

### **1.3 L'argument *ad hominem* de Hakim Laâlam**

En ce qui concerne les chroniques de Hakim Laâlam, nous avons vu que le journaliste fait recours à l'ironie fondée sur l'argumentation *ad hominem* non seulement pour attaquer les hommes politiques faisant partie de l'ancien régime de Bouteflika, mais également et surtout pour tourner en dérision les discours attribués à d'autres formes de cibles. On peut citer, entre autres, la déclaration de l'ex-ministre des Sports quand il parle de la possibilité d'organiser plusieurs Coupes du monde en Algérie.

La stratégie discursive de l'argument *ad hominem* dans la chronique *Pousse avec eux* consiste principalement à mettre en doute la personne de la cible pour dévaluer ses propos. Le locuteur ironiste vise à révéler les aspects négatifs caractérisant la personne elle-même. Nous essayons de vérifier sur les exemples

ci-dessous le fonctionnement argumentatif de l’ironie basée sur l’argument *ad hominem* dans les énoncés relevés du quotidien *Le Soir d’Algérie*.

(30) J’ai une visioconférence avec Bernaoui, le ministre des Sports. J’ai cru entendre qu’il avait déclaré [X] «**l’Algérie est capable d’organiser plusieurs Coupes du monde**».[Y1] J’ai des doutes sur la qualité du réseau. Au moment où il aurait fait cette déclaration. L’Internet de Feraoun est perturbé et perturbant depuis quelques jours. [Y2] Je suppose que les propos du ministre ont dû être déformés par le débit. **Je suppose !**

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 16/04/2019)

En (30), le journaliste se moque de Raouf Salim Bernaoui, l’ex-ministre de la Jeunesse et des Sports quand ce dernier avait affirmé que l’Algérie est capable d’organiser la Coupe du monde. Il convient de rappeler ici que l’Algérie n’a pas pu organiser la Coupe d’Afrique des nations de football depuis 1990 alors que d’autres pays plus pauvres que l’Algérie avaient pu le faire, la Guinée équatoriale en 2015 et le Gabon en 2017 à titre d’exemple.

Pour ce faire, le locuteur semble ne contredit pas ladite affirmation de l’ex-ministre, les deux arguments utilisés visent manifestement à valider la thèse de l’ancien ministre. Dans l’argument (Y1), le doute est mis sur la mauvaise qualité d’Internet utilisée en Algérie qui n’a pas permis au journaliste de bien entendre le dit de Bernaoui. En (Y2), c’est également le débit Internet très faible qui empêche la bonne diffusion de la visioconférence d’où les propos ont été déformés.

On n’aperçoit apparemment aucune contradiction entre ce qui est dit en (X) et les arguments avancés par le journaliste. La contradiction se trouve implicitement dans la nature des arguments soulevés qui suggère que le journaliste n’adhère pas au contenu explicite de ses assertions (Y1) et (Y2) ni au point de vue de l’ex-ministre. L’exclamation qui accompagne la fin de l’énoncé «*je suppose !*» fait apparaître l’absurdité du raisonnement attribué à l’ancien ministre et révèle l’attitude du journaliste vis-à-vis de ladite déclaration.

Dans l’exemple (30), l’irone se réalise par un argument *ad hominem* qui vise à dévaloriser la personne de l’ancien ministre. Le locuteur jette le doute sur la véracité même de l’ex- ministre d’avoir pris un tel discours. Il nous semble en toute logique que Bernaoui, de par son poste en tant que ministre de Sports, censé être le mieux placé pour ne pas affirmer cette déclaration, en ce sens qu’il parle de son domaine, il est le premier concerné par ce type d’informations (l’Algérie est-elle capable ou non d’organiser une telle compétition sportive ?).

(31) Je rappelle tout de même, humblement, du bout de mon clavier, qu’à l’époque, la suppression de l’importation des véhicules d’occasion de moins de trois ans avait été expliquée officiellement par toute une série de raisons les unes plus probantes que les autres, toutes présentées comme tombant sous le bon sens économique [...]

Aujourd’hui, d’un gouvernement dont je doute qu’il puisse triturer comme bon lui semble la loi de finances et traiter de sujets aussi sensibles sur la durée, fuse et va sûrement s’appliquer ce retour aux voitures de moins de trois ans. Que s’est-il passé ? [Y1] Les épaves européennes se sont-elles soudain transformées en moyens de transport hyper-écologiques ? [Y2] Le diesel aurait-il finalement des vertus de protection de la couche d’ozone dézédienne, et seulement de cette couche d’ozone là, à l’exclusion de toutes les autres de la planète ?

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 13/05/2019)

En (31), on vient de noter que l’ancien Gouvernement algérien avait décidé la permission de l’importation des véhicules de moins de trois ans, alors qu’auparavant cette décision n’a pas été en vigueur du fait que l’Algérie a interdit intégralement l’importation des véhicules d’occasion pour des raisons écologiques et sécuritaires.

Dans sa chronique, le journaliste Hakim Laâlam accuse l’ancien système politique d’appliquer la mesure en question (l’autorisation de l’importation des véhicules de moins de trois ans) pour atteindre ses objectifs politiques (affaiblir le mouvement citoyen du 22 février 2019). Le chroniqueur jette le doute sur la bonne intention de l’ancien régime. Par-là, l’ironie ne porte pas sur le thème abordé dans l’énoncé (le fait d’appliquer ou non la décision gouvernementale

citée), mais sur l’image des représentants de l’État algérien qui, au lieu d’écouter la revendication populaire, essayent à tout prix de tourner le dos à ces demandes populaires par la prise de décisions économiques incohérentes.

Le journaliste à travers sa question « *que s’est-il passé ?* » feint de ne pas avoir compris l’attitude du régime en place. Pour cela, il délivre deux faux arguments pour essayer de justifier la mesure en question. La contradiction peut se lire au niveau de l’intention de l’ex-Gouvernement, en effet comment la décision annulée à l’époque par des raisons tout à fait légitimes sera aujourd’hui applicable sans une explication donnée par le même Gouvernement. On observe que c’est la crédibilité des décideurs algériens qui est mise en cause.

La suite de l’énoncé dans l’extrait suivant nous explicite l’interprétation ironique et rend la visée communicative de Hakim Laâlam plus évidente :

(32) Ou alors l’explication serait à chercher du côté du 22 février ? [X] **Ce 22 février qui, décidément, permet des choses « I-NC-R-O-Y-A-B-L-E-S » ces deniers jours ?** Si c’est le cas, alors n’hésitons pas une seconde ! Instituons le 22 février, journée nationale du miracle automobile !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 13/05/2019)

Ici, la double ponctuation (l’écriture en majuscule et l’usage des guillemets) signale l’emploi ironique de l’adjectif « *incroyable* » mettant en relief la prise de position du chroniqueur envers l’événement raconté. De son tour, l’adverbe d’énonciation « *décidément* » sert à intensifier la force illocutoire de l’énoncé ironique. De plus, l’injonction rhétorique par laquelle le journaliste clôt son discours rend l’image de l’ancien Gouvernement très dépréciative. De ce fait, on peut conclure que le locuteur journaliste, dans les deux extraits (31) et (32), fait recours à un argument *ad hominem* visant à déprécier la cible de l’attaque (les responsables politiques prenant la décision mentionnée).

## 2. L’ironie argumentative dans la chronique *Point Zéro*

Nous nous pencherons à présent sur la chronique de Chawki Amari pour en faire ressortir la dimension argumentative des énoncés ironiques utilisés dans le corpus en question. Nous tenterons à ce sujet de révéler les différentes formes d’arguments que l’ironie peut se revêtir dans la mise en scène discursive de l’événement. Notre visée sera de voir de près dans quel sens l’ironie s’emploie, par le chroniqueur, comme stratégie argumentative afin de retracer un tel état de crise, à l’instar du mouvement contestataire du 22 février 2019 en Algérie.

### 2.1 Formes de contraire

Nous allons essayer d’analyser ici les formes de contraire fréquemment utilisées dans les chroniques du quotidien *El Watan*. Dans ce sens, nous rappellerons que c’est surtout « le contraire propositionnel » et « le contraire indiqué par les orientations argumentatives de la langue » qui sont privilégiés par le journaliste Chawki Amari. Voyons-en quelques exemples :

#### 2.1.1 Le contraire propositionnel

Dans le passage (36), le journaliste tourne en dérision l’ex-président Abdelaziz Bouteflika et son clan. Pour ce faire, il fait semblant d’énumérer un certain nombre de critères dont le prochain président doit acquérir.

(33) [X] **Ce qui est sûr**, c’est que [Y1] le prochain Président sera né en Algérie, probablement à l’Est ou au Centre [Y2] n’aura jamais connu la guerre d’indépendance et ne sera pas une femme ; [Y3] il n’aura jamais importé de sucre, construit de routes ou monté des voitures.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 09/04/2019)



En fait, par l'emploi de certaines expressions métaphoriques que le lecteur censé savoir, le journaliste cherche à établir une connivence ludique avec son lecteur. On souligne d'emblée que le début de l'énoncé « *le prochain Président sera né en Algérie, probablement à l'Est ou au Centre* » fait allusion ironiquement à l'ex-président, né au Maroc et qui est originairement de l'Ouest algérien. Rappelons à cet effet, le journaliste met l'accent ici sur les remueurs circulant à cette époque dans les réseaux sociaux selon lesquelles Bouteflika a été la cible de reproches et d'accusations d'avoir nommé un certain nombre de ministres et responsables qui sont d'origine de l'Ouest algérien. Cela étant, l'ex-président serait accusé d'avoir fait du Gouvernement algérien un clan régional et familial.

Ensuite, par l'expression suivante : « *n'aura jamais connu la guerre d'indépendance* », le journaliste fait allusion à l'âge de l'ancien président qui semble trop vieux pour gérer le pays. Chawki Amari voulait remettre en cause la capacité non seulement de l'ancien président, mais également l'ensemble des responsables politiques en ce sens que les ex-présidents algériens y compris les ministres et les hommes politiques de manière générale sont trop vieux. Le chroniqueur nous veut faire comprendre que, pour construire une Algérie meilleure, il faut choisir un président jeune et dynamique et non pas un vieux, qui serait évidemment très fatigué et donc censé aller à la retraite.

Le journaliste poursuit son argumentation qui vise à expliciter le bon choix d'un prochain président en nous citant un exemple à la fin de l'énoncé. Il considère que le prochain président « *n'aura jamais importé de sucre, construit de routes ou monté des voitures* ». Notons que cette série de métaphores fait allusion ici aux trois hommes d'affaires, arrêtés par la Justice algérienne. La métaphore « *importé de sucre* » renvoie à l'homme d'affaires Issad Rebrab, considéré comme l'homme le plus riche en Algérie du fait qu'il est le premier patron de l'industrie agroalimentaire en Algérie. L'expression « *construit de routes* » désigne Ali Haddad, considéré comme l'homme le plus proche de Saïd Bouteflika. En outre, Ali Haddad est aussi l'ex-patron du FCE, le Forum des

chefs d’entreprises. Quant à l’expression « *monté des voitures* », renvoie à Mahieddine Tahkout, premier homme d’affaires possédant les usines de montage de voitures en Algérie. Il convient de mentionner ici que les trois hommes d’affaires ont été interdits de sortie du territoire algérien, puis ont été arrêtés vu les dernières manifestations populaires en Algérie.

Du fait que le lecteur est supposé être au courant de l’événement évoqué, il va immédiatement saisir les trois hommes d’affaires mentionnés et par la suite va interpréter le bien-fondé du journaliste. Celui-ci présuppose que le nouveau président devrait être élu selon la compétence en termes d’honnêteté et de crédibilité parce que nous ne pouvons pas supposer qu’un tel président d’un tel pays n’aurait pas été un homme d’affaires ou au contraire le fait qu’un président a été auparavant un homme d’affaires, il sera évidemment un mauvais président.

Cela faisant, le chroniqueur cherche à nous faire comprendre que le bon président devrait être nettement honnête et fortement crédible sans avoir pris en compte ses activités précédentes même s’il a été un homme d’affaires ou un grand importateur. Pour le journaliste, ce qui importe c’est la crédibilité et l’honnêteté de l’homme politique et le fait d’avoir assumé toute sa responsabilité avec clarté envers son pays, et non pas le métier ou l’activité qu’il a déjà exercés tout au long de sa carrière en tant que gérant d’entreprise ou importateur.

En (33), le recours à l’usage métaphorique permet de renforcer le discours ironique du locuteur journaliste et fait comprendre que le but de son argumentation est de donner une valeur dépréciative à l’image des hommes d’affaires algériens en mettant en question leur mauvaise influence sur la vie politique.

Tout en s’appuyant sur la catégorisation proposée par Egge (2009), le contraire exprimé dans l’énoncé (33) est bel et bien un contraire propositionnel en ce sens que la modalité ironique sera décelable explicitement par le lecteur.

Le recours au contexte dans lequel l’événement est inscrit permet d’explicitier aisément la dimension ironique voulue par le locuteur.

(34) En ce deuxième jour de **retour du prophète**, pas de vidéo atterrissant à Alger ou rentrant à Zéralda. « *S’il voulait vraiment faire quelque chose, il aurait dû se montrer* », commente un journaliste de la télévision qui attend son jus de citron.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 12/04/2019)

Dans l’exemple (34), l’ironie s’appuie également sur un contraire propositionnel. Le journaliste commente le retour de l’ex-président Bouteflika après deux semaines d’hospitalisation à l’hôpital de Genève en Suisse. Cette absence due à l’état de santé de l’ancien président coïncide avec la crise politique en Algérie où des millions de manifestants dans la rue revendiquent le départ de tout le système politique actuel, y compris l’ex-président lui-même. Le recours à ce contexte extralinguistique nous permet de saisir immédiatement l’intention ironique du journaliste.

À cet égard, il convient de rappeler que le mot utilisé « *prophète* » fait écho ici à la déclaration du Mouad Bouchareb, secrétaire général du FLN, parti considéré comme représentant de l’ancien système politique, en disant que l’ex-président Bouteflika est « un envoyé de Dieu ». Cette déclaration, qui a fait une large couverture médiatique en ce sens qu’elle est considérée comme hallucinante, a suscité aussi bien l’indignation que la moquerie dans les médias.

De ce fait, il nous est évident que le journaliste, dans son énoncé, cherche à disqualifier l’image de l’ex-président par l’usage du mot « *prophète* » qui dénote, dans son sens littéral, un acte de langage fortement valorisant. Le locuteur, feignant de considérer l’ex-président comme un prophète, voudrait dire ironiquement tout le contraire. Ici, il convient de préciser que le choix du terme « *prophète* » réside en ce sens que l’absence de Bouteflika a duré plus de deux

semaines dans le temps où tout le peuple lui a attendu, ce qui ressemble apparemment à la venue du prophète qui se fait d'une manière inattendue dans une période donnée de la vie humaine. Cette représentation partagée entre le locuteur et son destinataire sur la charge sémantique du mot « *prophète* » intensifie la critique ironique de l'énoncé et rend l'image de la cible plus discréditée.

En bref, on peut réaffirmer que l'ironie, dans le cas de *contrarium* propositionnel, sera compréhensible, comme disait Eggs (2009), « naturellement et automatiquement » par un interlocuteur partageant un savoir contextuel avec son locuteur.

### 2.1.2 Le contraire indiqué par les orientations de la langue

Pour ce qui est de l'ironie fondée sur le contraire indiqué par les orientations argumentatives de la langue, nous analysons ci-dessous le passage suivant :

(35) Ce qui est sûr, c'est que la Présidence s'est autosaisie pour nommer un gouvernement, ce qu'elle n'avait pas depuis près d'un mois. [Y]Par manque de candidats, plusieurs secrétaires généraux de ministères ont d'ailleurs été remontés ministres [X] **et un jeune comique, Fethi Khouil, a même été nommé ministre des Relations avec le Parlement.**

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 02/04/2019)

Dans l'extrait (35), le journaliste ironise sur la dénomination du nouveau Gouvernement qui n'a pas répondu aux attentes du peuple manifestant. Il est à rappeler dans ce contexte, ladite mesure gouvernementale a provoqué davantage la colère populaire.

Ce qui attire notre attention dans cet extrait c'est l'usage de l'unité linguistique « *même* » qui acquiert ici un emploi particulier. Le connecteur « *même* » renverse le sens de l'énoncé pour laisser entendre une lecture ironique. En fait, l'ironie se produit par le décalage entre l'emploi de « *même* » qui oriente

généralement vers une conclusion positive et le fait raconté (la nomination d’un jeune comique comme ministre des Relations avec le Parlement) qui implique une conclusion pouvant être perçue comme négative. Selon le journaliste, il est ironique qu’un jeune comique, parmi tous les autres hommes d’État, soit nommé dans poste de ministre des Relations avec le Parlement. L’orientation argumentative que suscite l’utilisation de « *même* », dans cet exemple, sert à créer une situation paradoxale mettant en relief le jugement ironique du journaliste.

## 2.2 L’absurde comme procédé argumentatif dans les énoncés ironiques

Comme nous l’avons déjà montré, l’argument par l’absurde résulte de l’absurdité des preuves données par le locuteur pour soutenir une telle thèse. Dans l’occurrence suivante, le journaliste Chawki Amari fait semblant de justifier ce qui est exprimé en (X) tout en nous proposant des arguments absurdes :

(36) [X]**Pour tout mieux contrôler, il faut tout interdire. C’est de ce principe de paresse que la corporation des fainéants a interdit l’opposition puis la contestation pour finir par interdire la pensée, l’expression puis le rassemblement par obligation de cadre à embrasser.**[Y] Pour arriver à ne plus rien contrôler du tout, la vague ayant englouti la digue construite en poissons avec l’argent des poissons pour que les poissons ne demandent pas autre chose que du pain en miettes. Depuis quelques mois, les créatures marines ont exigé du respect avec respect, mais une difficulté est apparue entre espadons, requins, crevettes ou sardines quant à la représentation de ce mouvement défini par un égalitarisme calqué sur le niveau absolu du zéro de la mer : personne ne le représente, il est un, tous, le groupe et le peuple, la foule et la nation, la mer et ceux qui vivent dedans.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 16/06/2019)

Dans l’extrait (36), l’incohérence entre les deux parties (X) et (Y) attire l’attention du lecteur sur la dimension ironique de l’énoncé. Le journaliste nous décrit deux domaines fortement différents : il nous parle, au début de son énoncé,

de la stratégie que le régime algérien met en place pour contrôler le mouvement populaire en Algérie. Cette stratégie consiste à interdire tout type de rassemblement. Puis, dans la seconde partie de l’énoncé, il nous décrit le domaine marine. En fait, pour défendre sa thèse en (X), le journaliste Chawki Amari nous présente une explication fortement bizarre en (Y).

En (36), on observe que l’analogie marquée entre les deux domaines cités permet au journaliste de se dissocier de ses propos exprimés en (X) et fait transparaître son intention ironique. Il est dérisoire de mettre en parallèle le monde de l’homme (en parlant de la crise politique en Algérie) et le monde de la mer (en évoquant les types de poissons cités) dans un discours censé être sérieux, ayant pour objet un événement réel de telle envergure. Cette analogie accroît l’expressivité de l’absurde et sert à discréditer la cible (l’ancien régime en Algérie) tout en imprimant un peu de dérision à l’énoncé.

Dans l’énoncé ci-dessous, le chroniqueur Chawki Amari utilise également le procédé d’analogie comme fondement de son argument *ad absurdum* :

(37) En 1997 toujours, Abdelkader Bensalah est secrétaire général du RND, fonction qu’il quittera pour la présidence de l’Assemblée nationale jusqu’en 2013, où il revient à la tête du RND pour laisser sa place au triste Ouyahia, pendant qu’il continue d’assurer la présidence du Sénat de 2002 jusqu’à il y a quelques jours. Bensalah aura ainsi géré et couvert les fraudes, présidé un parti d’affairistes et 20 ans plus tard, lui qui n’a jamais été élu quelque part, devient président de la République.[X] **Comment croire que cet homme chargé de gérer l’élection présidentielle dans 3 mois sera le garant d’un scrutin honnête et transparent, a fortiori sans changer les ministres, les hauts cadres de l’administration, les chefs de daïra et les walis ?** Difficile, et les manifestations d’hier y sont évidemment liées [Y] c’est comme si on demandait à un braconnier d’ouvrir un zoo ou à un perceur de coffres-forts de devenir agent de sécurité dans une grande banque.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 11/04/2019)

En (37), le journaliste moque la dénomination de Bensalah comme président intérimaire pour gérer l’Algérie pendant les trois mois qui précèdent

l'élection présidentielle. Ici, Chawki Amari exprime son point de vue de façon explicite où la dimension ironique se déclenche à travers le décalage entre la réalité décrite (Bensalah a géré et couvert les fraudes, présidé un parti d'affairistes et 20 ans plus tard, n'a jamais été élu quelque part) et les attentes du peuple algérien (le président par intérim devrait être un homme honnête et transparent et non pas quelqu'un choisi de l'ancien régime à l'image de Bensalah).

De ce fait, cet état de choses inattendu crée, selon le journaliste, une situation absurde en ce sens que Bensalah, malgré son passé délivré tout au long de l'énoncé, sera devenu président de la République. La question rhétorique délivrée, qui attire l'attention du lecteur sur le décalage suscité, sert à accentuer l'effet de l'absurde. En outre, l'analogie décrite en (Y) par laquelle le journaliste clôt son énoncé rend l'absurdité plus évidente en ce sens qu'il est inconcevable que l'on « *demandait à un braconnier d'ouvrir un zoo ou à un perceur de coffres-forts de devenir agent de sécurité dans une grande banque* ». Le fait de mettre en analogie le monde de la politique (la dénomination de Bensalah comme président intérimaire) et le monde de l'escroquerie (perceur de coffres-forts) imprime à l'énoncé un degré d'absurdité très élevé, ce qui renforce la disqualification de la cible.

Si l'argumentation par l'absurde dans les deux exemples (45) et (46) se fonde sur l'analogie, l'extrait suivant enchâsse des arguments pragmatiques :

(38) Dans cette inversion du champ de la méthodologie [X]il ne reste qu'à **changer le calendrier et décider par décret présidentiel que cette année sera désormais l'année 2018, 2019 étant annulée. En effet, ce sera plus simple.**[Y1] Nous sommes en 2018, tout va bien, Ouyahia est Premier ministre, soutient un 5e mandat et maîtrise la rue. [Y2] Seddik Chihab et Sidi Saïd vendent du cachir bio au nom des réalisations [Y3] Haddad est au FCE dont les membres sont tous unis autour de leur chef. [Y4] Chakib Khelil prie, Tliba mange, Benyounès fait des affaires et Bedoui tabasse tous les marcheurs en tant que ministre de l'Intérieur. [Y5] Restent Brahimi et Lamamra, qui n'existaient pas en 2018. Qu'en faire ? Pour Brahimi, il réside à l'étranger, il peut rentrer chez lui.

Lamamra ? L'envoyer dans l'espace avec Alsat pour trouver du soutien. Puis couper le signal et accuser Houda Feraoun qui sera limogée.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 21/03/2019)

L'idée proposée par Chawki Amari en (43) est que face à la manifestation populaire déclenchée depuis des mois en Algérie, il ne reste qu'une seule solution pour l'ancien régime, celle-ci consiste à changer officiellement le calendrier en déclarant l'annulation de l'année 2019 par un décret présidentiel. En vue de justifier sa proposition, qui est en fait attribuée ironiquement à la cible, le chroniqueur emploie une série d'arguments manifestement irréalisables. Il se trouve clairement que l'on ne peut pas être en 2018 alors que l'on est en 2019. De ce fait, ce que Chawki Amari nous propose est illogique, voire absurde. Cette absurdité fait apparaître la distance énonciative du journaliste envers ce qui est dit en (X). Autrement dit, le caractère irréalisable des arguments avancés crée une situation paradoxale mettant en relief le ton moqueur du chroniqueur ironiste.

Dans ce contexte, la locution « *tout va bien* » qui constitue au niveau explicite un commentaire positif acquiert ici une lecture antonymique. Ce qui semble être un compliment s'avère être un reproche adressé aux hommes politiques cités, comme le confirme Eggs en insistant sur le fait que « l'argument par l'absurde enchâssé fait transparaître que la question élogieuse est en réalité un blâme » (2009, p. 9).

Notons, l'énumération dans (Y4) en répétant la même structure syntaxique « *Chakib Khelil prie, Tliba mange, Benyounès fait des affaires et Bedoui tabasse tous les marcheurs en tant que ministre de l'Intérieur* » donne à l'énoncé toute sa force expressive et rend la dimension absurde que le locuteur journaliste cherche à montrer plus saillante.



### 2.3 Dénigrer l'homme politique par l'argument *ad hominem*

Nous allons maintenant voir comment le locuteur ironiste se sert de l'argument *ad hominem* pour dénigrer sa cible, en l'occurrence les hommes politiques algériens. Dans cette perspective, nous tenons à analyser deux extraits où l'ironie vise essentiellement à attaquer l'homme politique en soi et non pas le sujet du discours.

(39) Finalement, dans une lettre, le Président annonce rentrer chez lui avant le 28 avril. Le 27 à minuit ? Faut-il le croire, lui qui a dit qu'il était candidat dans une lettre et dit qu'il n'en a jamais été question dans la suivante ? **[X] Tout va tellement vite que la presse version papier n'a plus le temps de commenter l'actualité, tout s'écrivant la veille pour le lendemain.**

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 02/04/2019)

En (39), Chawki Amari doute de la lettre présidentielle annonçant que le président Bouteflika sera rentré avant le 28 avril 2019. L'ironie ne porte pas sur le sujet de la discussion (l'annonce de la lettre), mais sur la personne elle-même de Bouteflika. Le journaliste cherche à ridiculiser la façon par laquelle le Gouvernement de Bouteflika annonce les lettres présidentielles. Selon le chroniqueur, la compétence de l'ancien régime algérien, selon cette logique, est contestable. L'usage de la question rhétorique « *faut-il le croire ?* » contribue à la mise en doute de la crédibilité de l'ex-président car il est inimaginable qu'un président d'État nie dans une lettre le fait d'être candidat alors qu'il l'était vraiment dans une lettre précédente.

À travers le fragment (X), le journaliste expose son point de vue par rapport à l'événement raconté qu'il vient de critiquer (le caractère improvisé d'annoncer les lettres de l'ex-président). L'effet ironique repose notamment sur l'exagération où l'adverbe d'intensité « *tellement* » accentue la signification de l'énoncé et rend l'ironie plus manifeste. De même, l'expression « *tout s'écrivant la veille pour le lendemain* » se trouve hyperbolique dans la mesure où les lettres émanant de la présidentielle ne seraient pas écrites dans la veille.

Dans le second exemple analysé ci-après par lequel on clôt cette première partie de notre thèse, le chroniqueur se moque de l’ex-ministre de l’Industrie et des Mines Abdeslam Bouchouareb par le biais d’un argument *ad hominem*. L’ironie ne se focalise pas sur l’objet du discours, à savoir la corruption dans laquelle le haut responsable est impliqué, mais elle vise principalement la personne de Bouchouareb :

(40) On peut rappeler ce triste Bouchouareb qui faisait payer, dit-on, 200 000 DA une entrevue de 5 minutes pour tous ceux qui voulaient lancer une industrie ou obtenir une autorisation qui aurait dû être un droit. [X] **Il n’a fait au fond qu’appliquer la règle en vigueur, qui dit que quiconque possède une porte peut louer son entrée et installer un compteur de visites sur le palier, conséquence de la privatisation de l’État.**Nommé par Bouteflika et géré par Ouyahia en tant que Premier ministre et collègue du RND, qui ne manque d’ailleurs jamais une occasion pour donner des leçons de patriotisme, il est probable qu’il soit poursuivi.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 16/05/2019)

Dans le fragment ironique (X), le journaliste feint de souscrire à la démarche menée par l’ex-ministre mentionné au début de l’extrait selon laquelle chaque personne veut obtenir une autorisation devrait payer 200 000 DA pour une entrevue de cinq minutes. Chawki Amari feint de considérer que l’ex-ministre n’a pas tort car « *Il n’a fait au fond qu’appliquer la règle en vigueur* ».

Cela dit, l’argument *ad hominem* (X) résulte de la contradiction entre les actes de l’ancien ministre (l’abus de pouvoir et de fonction en faisant payer 200 000 DA une entrevue pour quiconque voulait entreprendre un projet) et sa fonction en tant que responsable d’État (il aurait dû être au service de ses citoyens en leur facilitant la réalisation des projets). Dans l’extrait (47), le chroniqueur favorise l’attaque ouverte à la face de l’homme politique pour mieux l’ironiser.

## Synthèse

La première partie de notre étude a eu pour but de mettre la lumière sur la place argumentative de l'ironie dans la mise en scène discursive de l'événement. Notre visée a été de montrer le rôle de l'ironie dans la construction argumentative du discours pour dire l'événement. Pour ce faire, nous avons ciblé un corpus déterminé : « le discours ironique des chroniqueurs algériens », pour étudier le traitement médiatique d'un événement précis, en l'occurrence « le mouvement citoyen du 22 février 2019 en Algérie ». Tout au long de cette partie, nous avons essayé d'examiner de quelles manières le locuteur journaliste, dans la chronique journalistique, se sert de l'ironie comme stratégie argumentative pour mettre en discours l'événement du Hirak populaire.

Dans le premier chapitre, on s'est intéressé à circonscrire le champ de l'argumentation. Notons à cet effet, vu la pluralité des approches ayant pour objet d'étude l'ironie dans sa composante argumentative, une revue de littérature survolant les diverses conceptions de l'ironie en tant que procédé argumentatif nous a semblé nécessaire. C'est la raison pour laquelle on a commencé par donner une vue d'ensemble nous permettant de nous situer par rapport au domaine de l'argumentation. À ce titre, le premier sous-chapitre s'est décliné en deux points principaux :

Dans un premier point, l'accent est mis sur les théories novatrices de l'argumentation où on a brièvement revisité les cadres théoriques classiques de l'argumentation, à l'instar de la théorie de « la nouvelle rhétorique » de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958), la conception de « la structure séquentielle de l'argumentation » de Toulmin (1958), la perception de « la schématisation » de Grize (1982) et la théorie de « l'argumentation dans la langue » conçue par Anscombe et Ducrot (1983). Cela nous a permis de découvrir les apports des unes et des autres pour mieux rendre compte des diverses orientations théoriques dans les études ultérieures consacrées à l'argumentation.

Dans un second point, on a abordé les nouvelles définitions de l'argumentation dans le champ francophone. On a tenté de présenter notamment les conceptions actuelles de l'argumentation à l'image de « l'argumentation dans le discours », théorisée par Amossy (2016) ; la conception de Doury (2016) selon laquelle l'argumentation consiste, en principe, en « une confrontation entre un discours et un contre-discours » ; l'argumentation comme « situation de communication » proposée par Breton (2016), la théorie de « la situation argumentative », développée par Plantin (2016). Cela nous a permis, d'une part, de délimiter la démarche théorique dans lequel s'inscrit notre recherche ; et, d'autre part, d'élucider la manière sur laquelle on s'appuie pour détecter le potentiel argumentatif de notre corpus.

Dans le second sous-chapitre, on s'est intéressé, de manière précise, aux théories portant sur l'étude de la dimension argumentative de l'ironie. On a passé en revue les principales approches mettant en relief la puissance argumentative de l'ironie dans le discours. Dans cette optique, de l'ironie envisagée comme « contradiction argumentative » chez Berrendonner (1981), en passant par la conception de Perrin (1996) qui distingue entre deux mécanismes argumentatifs pouvant traduire l'acte ironique : l'ironie par un argument faible et l'ironie par un argument contraire, et aboutissant à l'analyse argumentative de l'ironie proposée par Eggs (2009) selon laquelle divers procédés langagiers sont susceptibles de revêtir l'emploi argumentatif de l'ironie, on a pu illustrer, par le biais de nos exemples analysés, la démarche à suivre pour décrypter le fonctionnement discursif de l'ironie dans la contribution argumentative afin de dire l'événement.

Le deuxième chapitre de cette première partie de notre étude a été consacré à une investigation détaillée de l'ironie argumentative dans la chronique journalistique. À travers l'analyse de divers extraits retenus de notre corpus, nous sommes parvenu, dans ce deuxième chapitre, à montrer que l'ironie acquiert une place prépondérante dans l'argumentativité du discours journalistique et que le journaliste fait recours à un usage remarquable de l'ironie, en tant que

phénomène argumentatif, pour commenter le mouvement populaire du 22 février 2019.

Il nous apparaît que l'entreprise argumentative du discours dans la chronique journalistique s'appuie de manière décisive sur l'emploi de l'ironie. En d'autres mots, l'acte ironique, de par sa dimension argumentative, contribue considérablement au succès de la mise en scène discursive de l'événement. En effet, le recours à l'ironie accroît l'adhésion du lecteur à la thèse défendue, celle-ci correspond, comme nous venons d'observer à travers les divers exemples analysés, à la position implicite du locuteur journaliste.

Par ailleurs, nous avons constaté que le recours à l'emploi argumentatif de l'ironie est différent dans les deux chroniques où chacun des deux journalistes préfère l'utilisation de certains mécanismes langagiers plutôt que d'autres. Cela dit, on a pu remarquer que Hakim Laâlam, dans la chronique *Pousse avec eux*, use fréquemment de deux formes de contraire : le contraire énonciatif et le contraire inférable. En revanche, Chawki Amari, dans la chronique *Point Zéro*, s'appuie préférentiellement sur les deux formes de contraire suivantes : le contraire propositionnel et le contraire indiqué par les orientations argumentatives de la langue.

On a pu illustrer aussi que Hakim Laâlam fait appel au procédé argumentatif de l'objection pour dénigrer sa cible. L'objection se voit comme un choix préférentiel dans l'entreprise argumentation de la chronique *Pousse avec eux*. On a vu que l'objection est une stratégie discursive de base dans les énoncés ironiques de Hakim Laâlam. En effet, l'objection, qui représente une variante du contraire inférable où l'argument délivré par le locuteur se trouve trop faible, voire inadéquat, donne plus de force au dire du locuteur journaliste, ce qui accentue le rendement persuasif des énoncés ironiques commentant l'événement.

De façon similaire, on a retenu que l'argument de l'absurde est très présent dans le discours ironique de Chawki Amari. L'analyse nous a montré que le recours à l'absurdité est une stratégie discursive de priorité dans les énoncés

ironiques du quotidien *El Watan*. On a pu remarquer en ce sens que l’ironie fondée sur l’absurde peut se décliner par divers moyens tels que l’utilisation de preuves intenable que le journaliste tient à délivrer à son lecteur, la mise en scène d’une proposition ou d’une idée incohérente et le recours au procédé de l’analogie.

Un autre point à souligner, les deux chroniqueurs Hakim Laâlam et Chawki Amari, dans leur entreprise argumentative, s’appuient sur l’argument *ad hominem*. Cela semble, à notre sens, tout à fait légitime du fait que ce type d’arguments se centre sur la personne de la cible et non sur son discours, ce qui apparaît comme pertinent dans un genre de discours fortement ironique (d’où le but principal de toute ironie est de dévaloriser l’autre et de tourner en dérision son image). À cet effet, nous avons pu déceler plusieurs occurrences ironiques relevant de l’argument *ad hominem* dans lesquels les deux journalistes cherchent à déprécier leur cible par le recours à ce procédé argumentatif caractérisé par une attaque frontale.

**DEUXIÈME PARTIE**

**Ironie et dialogisme**

## Présentation

Analyser le fonctionnement dialogique de l'ironie implique corrélativement de se pencher sur l'enjeu discursif que le dialogisme met en place. En d'autres termes, étudier la dimension dialogique de l'ironie nous oblige à lever le voile, tout d'abord, sur la notion de dialogisme.

Partant de ce constat, la présente partie se divisera en deux chapitres. Dans le premier, nous cherchons à délimiter notre méthodologie de référence, en particulier l'approche dialogique telle qu'elle a été définie par Bres et Nowakowska. Dans le deuxième chapitre, nous procédons à l'analyse de notre corpus pour montrer comment l'énoncé ironique acquiert une dimension dialogique particulière, servant à la mise en scène médiatique de l'événement.

Dans cette perspective, deux concepts clés constituant le corps de notre premier chapitre d'ordre méthodologique : la notion de dialogisme et celle d'ironie dialogique. Cela étant dit, nous nous proposons, dans un premier temps, de définir le dialogisme en mettant en avant ses principales caractéristiques. Ensuite, nous nous attardons sur la conception de l'ironie dialogique afin de mieux cadrer l'outil opératoire dans lequel s'inscrit notre travail.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse dialogique de l'ironie dans la chronique journalistique. Nous tenterons de faire ressortir, à l'appui du protocole d'analyse défini, l'aspect dialogique qui caractérise les énoncés ironiques dans les deux chroniques : *Pousse avec eux* et *Point Zéro*. Notre ambition sera de détecter, à la lumière de la démarche méthodologique établie, le rôle de l'ironie dialogique dans la mise en discours de l'événement du Hirak populaire algérien.



## CHAPITRE I

### **L’ironie comme phénomène dialogique**

Ce premier chapitre, qui se donne pour tâche de décrire le cadre théorique nécessaire à l’étude dialogique de l’ironie, est structuré autour de deux points essentiels.

Le premier propose de mettre en lumière le concept de dialogisme. Nous allons commencer, dans ce sens, par définir le dialogisme, distinguer entre ses différents types et déterminer les niveaux de son analyse. Nous allons présenter, ensuite, les divers marqueurs linguistiques permettant de réaliser la construction dialogique du discours. Notre but est de mieux cerner le cadre référentiel que sollicite l’analyse dialogique de l’ironie.

Le second point a pour objet de présenter, d’une manière précise, le concept clé de notre recherche dans cette partie, à savoir l’ironie dialogique. À cet effet, nous allons d’abord identifier les trois composantes sur lesquelles repose l’ironie dialogique. Puis, nous allons essayer de mettre en avant quelques complexités relatives à l’usage dialogique de l’ironie.

Pour donner plus de clarté à la description détaillée des concepts fondamentaux abordés dans ce chapitre théorique, nous tenterons d’illustrer chaque notion par un extrait retenu de notre corpus.

## 1. La notion de dialogisme

Aborder la question de dialogisme nécessite la mise en évidence de certains éléments relatifs à sa conception et à son fonctionnement. De ce fait, on va commencer par définir le concept de dialogisme avant d’exposer les trois types que l’interaction dialogique met en place. Ensuite, il sera question d’aborder l’énoncé dialogique dans sa version récente, telle qu’elle est définie par Bres. Dans un dernier point, on va voir le marquage dialogique du discours en mettant en relief quelques procédés linguistiques de dialogisme.

### 1.1 Définition de dialogisme

La notion de dialogisme remonte aux écrits du cercle de Bakhtine qui, dès les années 1930, soutiennent l’idée selon laquelle la réalité des pratiques langagières c’est l’interaction verbale dont la forme prototypique est le dialogue de la conversation (Détrie, Siblot, Verine, & Steuckardt, 2017, p. 92). Dans cet échange verbal, Bakhtine considère que tout discours est une réponse à un autre discours avec lequel il interagit : « un énoncé doit être considéré avant tout comme une réponse à des énoncés antérieurs à l’intérieur d’une sphère donnée [...]. L’énoncé est rempli de réactions-réponses à d’autres énoncés d’une sphère donnée de l’échange verbal » (Bakhtine, [1952] 1984, p. 299).

Partant du principe que la réalité langagière de la langue en discours se fonde sur « le dialogue », les recherches du cercle de Bakhtine ont fait la distinction entre deux formes de dialogue :

**1) dialogue externe :** qui se caractérise par l’alternance des tours de parole produits par des locuteurs différents comme le cas de la conversation par exemple, il s’agit ici de la dimension *dialogale* que l’analyse conversationnelle

décrit avec tous ses phénomènes (la gestion des places transitionnelles, les pauses, les phatiques et régulateurs, etc.).

**2) dialogue interne :** où un seul et même locuteur interagit avec un ou plusieurs discours à l’intérieur de son propre discours, il s’agit ici de la dimension *dialogique*. En effet, c’est cette deuxième dimension qui est prise en charge par la notion de dialogisme.

Bres fait remarquer que la dimension dialogale ne concerne que les genres dialogaux (conversation, interview, débat, etc.) alors que la dimension dialogique s’intéresse tant aux genres monologiques (tels que l’article de presse, la nouvelle, le roman, etc.) que les genres dialogaux (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 11).

En suivant les travaux de Bakhtine et leurs prolongements, Bres et Nowakowska (2006, p. 6) considèrent que « Bakhtine ne propose pas de définition du dialogisme » dans la mesure où « en appui sur ses textes, il nous semble possible de l’appréhender par les phénomènes d’*ouverture* à, de mise *en relation avec*, par lesquels il se manifeste ».

Partant de ce constat, ces linguistes trouvent qu’il est judicieux de revisiter cette notion de dialogisme en vue de la définir et de la cadrer « au risque que cette définition et ces cadres s’avèrent à l’usage trop étroits, et doivent donc être déplacés » (2006, p. 6). Dans ce sens, les deux chercheurs soulignent que « le dialogisme est un principe qui gouverne toute pratique sémiotique humaine » (Bres & Nowakowska, 2006, p. 23).

Dans cette perspective, la notion de dialogisme a été définie comme étant « la capacité de l’énoncé à faire entendre, outre la voix de l’énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement » (Siblot, Détrie, & Verine, 2001, p. 83). De manière générale, il y a dialogisme dans un discours donné lorsqu’il y a la présence d’autres discours qui peuvent s’entendre dans le

même tour de parole d’un locuteur. Plus précisément, selon le dictionnaire de la praxématique *Termes et concepts pour l’analyse du discours* :

Au niveau langagier, [le dialogisme] consiste en l’*orientation* de tout discours – orientation constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation – vers d’autres discours et ce triplement : vers des discours réalisés antérieurement sur le même objet ; vers la réponse qu’il sollicite et sur laquelle il anticipe ; vers lui-même (Détrie, Siblot, Verine, & Steuckardt, 2017, p. 92).

Il convient de souligner que cette triple orientation produit des interactions qui peuvent se traduire au niveau du discours sous forme d’« écho », de « résonances », d’« harmoniques » dialogiques ou de « voix » pour reprendre les termes de Bakhtine ou plutôt « sous forme de traces analysables par le linguiste » (Bres, 2017, p. 3).

Nous parlerons, à la suite de Authier-Revuz (1982), de dialogisme *interdiscursif*, pour le premier type d’interaction ; de dialogisme *interlocutif*, pour le second ; de dialogisme *intra locutif* ou d’autodialogisme pour le troisième (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 12).

## **1.2 Types de dialogisme**

Le dialogisme consiste, comme nous venons de voir, en l’orientation de tout discours, quel que soit son genre (monologal ou dialogal) vers d’autres discours, sous forme de dialogue interne. Cette orientation met à la disposition du linguiste trois types de dialogisme : interdiscursif, interlocutif et intra locutif.

### **1.2.1 Dialogisme interdiscursif**

Ici, l’orientation du discours se fait vers des discours antérieurs produits par des tiers sur le même objet. Le locuteur « dans sa saisie d’un objet du discours, rencontre les discours antérieurs tenus par d’autres sur ce même objet, avec lesquels il entre en interaction » (Bres & Nowakowska, 2006, p. 24).

Autrement dit, le locuteur quand il énonce son discours, se trouve confronté avec d'autres discours précédemment réalisés par d'autres locuteurs abordant le même thème.

Voici ci-dessous un exemple, tiré de notre corpus, qui illustre ce type de dialogisme :

(41) Non, juste un pardon global pour effacer l'ardoise et écrire de nouvelles lignes de codes du logiciel en cours, qui n'a rien de nouveau pour l'instant, puisque pendant que tous les gouvernants, civils ou militaires, glorifient cette révolution pacifique, les mêmes méthodes sont utilisées.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 05/05/2019)

En (41), le discours du journaliste interagit avec celui du nouveau secrétaire général du FLN (Front de Libération Nationale), Mohamed Djemai. Rappelons que ce dernier, dans une conférence de presse à l'occasion de sa réélection à la tête du parti, a demandé pardon au peuple algérien pour les mauvais agissements des dirigeants du FLN<sup>55</sup>. L'indice de l'interaction entre les deux discours dans cet énoncé est l'usage de la négation. En d'autres termes, l'adverbe de la négation « *Non* » est ici dialogique et souligne, dans ce cadre, l'hétérogénéité de l'énoncé (41).

Dans l'exemple (41), le dialogisme est de type *interdiscursif* dans la mesure où Chawki Amari interagit dans sa chronique avec un autre discours tenu précédemment par un autre locuteur (à savoir le nouveau président du FLN) sur le même objet (à savoir le pardon tenu par cet homme politique).

En réalité, il est intéressant de rappeler que le dialogisme *interdiscursif* « peut être mis en relation avec la notion d'intertextualité, en tant que relation d'un texte avec un autre texte » (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019,

---

<sup>55</sup>Cela étant, Mohamed Djemai prétend ouvrir une nouvelle page tout en imputant la colère populaire envers le FLN à la mauvaise gestion du parti par l'ancienne équipe dirigeante.

p. 12). Cependant, selon ces linguistes, le dialogisme *interdiscursif* est susceptible de recouvrir des faits plus larges et plus complexes du fait qu’il structure tout discours, en ce sens que celui-ci est considéré comme une « réponse » à des discours antérieurs<sup>56</sup>.

### 1.2.2 Dialogisme interlocutif ou anticipatif

Contrairement au dialogisme *interdiscursif* où le locuteur interagit avec le discours antérieur d’autrui, le locuteur interagit cette fois-ci avec le discours de son allocutaire « vers le tour de parole antérieur de l’interlocuteur [...], vers la réponse du destinataire sur laquelle le discours anticipe » (Nowakowska, 2016, p. 3). Il ne s’agit pas d’un discours précédemment réalisé comme le cas du dialogisme *interdiscursif*, mais des réponses imaginaires que le locuteur prévoit attribuer à son destinataire. C’est pourquoi on parle de dialogisme *anticipatif* où « le locuteur interagit non seulement avec le discours antérieur de l’allocutaire mais également avec les réponses potentielles qu’il prête au fur et à mesure du déroulement de son propre discours, et sur lesquelles il ne cesse d’anticiper » (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 14). Observons en ce sens l’exemple suivant :

(42) Ces 20 jours ont transformé l’Algérie. **En quoi ?** On ne sait pas encore, mais si c’est en quelque chose de bien, ce sera grâce aux Algériens. Si c’est en quelque chose de mauvais, ce sera entièrement la faute au Président et à sa famille.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 04/03/2019)

---

<sup>56</sup> Bres et Nowakowska considèrent que « *Les Confessions* de Rousseau “répondent” à deux textes : l’acte d’accusation du libelle *Sentiment des Citoyens*, publié anonymement (de fait l’auteur était Voltaire) révélant que Rousseau avait abandonné ses enfants à l’hospice des Enfants-Trouvés ; et *Les Confessions* de Saint-Augustin » (2006, p. 25).

Par l’usage de l’interrogation « *en quoi ?* », le journaliste anticipe la réaction de son lecteur après lui avoir fourni l’information précédente « *ces 20 jours ont transformé l’Algérie* ». L’interrogation attribuée au destinataire « *en quoi ?* » n’est pas posée comme déjà réalisée, mais c’est une réaction prévue par le chroniqueur à travers l’interaction avec son lecteur. De là, il apparaît que l’énoncé « *en quoi ?* » est un énoncé attribué à un autre énonciateur, à savoir le lecteur avec lequel le journaliste « dialogue ».

De plus, par l’énoncé « *si c’est en quelque chose de bien* », le locuteur journaliste interagit dialogiquement avec un autre énoncé que nous pouvons reconstruire hypothétiquement comme [c’est en quelque chose de bien] qu’il impute à son lecteur. Le même énoncé « *si c’est en quelque chose de mauvais* » peut être reformulé ainsi [c’est en quelque chose de mauvais]. En réalité, les énoncés reformulés ne peuvent être expliqués que comme des réactions discursives imaginées par le journaliste vis-à-vis de l’information donnée au début de son discours, à savoir « *ces 20 jours ont transformé l’Algérie* ».

Pour bien expliciter l’interaction dialogique entre le locuteur journaliste et son lecteur, soit l’équivalent dialogal<sup>57</sup> de l’extrait (42) :

- A1 : Ces 20 jours ont transformé l’Algérie.
- B1 : En quoi ?
- A2 : On ne sait pas encore.
- B2 : C’est en quelque chose de bien.
- A3 : On ne sait pas encore.
- B3 : C’est en quelque chose de bien.
- A4 : Ce sera grâce aux Algériens.
- B4 : C’est en quelque chose de mauvais.
- A5 : Ce sera entièrement la faute au Président et à sa famille.

---

<sup>57</sup> Les tours de parole du locuteur journaliste sont représentés par les symboles A1, A2... etc. ; ceux de l’allocutaire (le lecteur) par B1, B2...etc.

Dans ce discours dialogal reconstruit, il nous apparaît en toute clarté que le locuteur A2 répond à son allocutaire B1 ; et qu’au fur et à mesure de l’avancée de son propre discours, le locuteur imagine les réactions discursives de son interlocuteur, et par la suite il interagit avec elles. C’est dans cette optique que nous parlerons de dialogisme *interlocutif*.

Par ailleurs, une autre remarque à soulever quant au fonctionnement dialogique de ce type de dialogisme, Bres et Nowakowska (2005, p. 9) distinguent en réalité entre deux formes de dialogisme *interlocutif* :

**1) le dialogisme *citatif*** : qui se caractérise par le fait que « l’énonciateur “dialogue” avec les arguments imaginés comme produits par l’énonciataire dans le cours du texte, en réponse aux arguments qu’il avance » ;

**2) le dialogisme *responsif*** : c’est quand « l’énonciateur anticipe sur la compréhension responsive de l’énonciataire, “dialogue” avec ses éventuelles difficultés. Façon également de ménager son lecteur, façon surtout de s’assurer de sa compréhension, au de-là de son adhésion » (Bres & Nowakowska, 2005, p. 9).

Autrement dit, le dialogisme *citatif* tient au fait que dans l’interaction dialogique entre les deux énoncés : l’énoncé du locuteur « rapporte » comme disait Bres et Nowakowska (2005) un autre énoncé imaginé ou supposé être attribué à l’interlocuteur. Le locuteur « cite » en quelque sorte cedit énoncé imaginé c’est pourquoi on parle de dialogisme *citatif*. Dans le passage précédent (55) par exemple, les fragments B1, B2, B3, B4 prêtés au lecteur sont cités dans le propre discours du locuteur journaliste. Par contre, dans le dialogisme *responsif*, l’usage de certains marqueurs<sup>58</sup> de dialogisme (Bres & Nowakowska) permet d’expliquer l’interaction dialogique sans avoir fait recours à la présence

---

<sup>58</sup> Nous pouvons citer à titre d’exemple les marqueurs de clivage (Nowakowska, 2004), de parenthèses et d’appositions explicatives (Bres & Nowakowska, 2005).



d’énoncés cités dans le discours du locuteur. L’extrait suivant nous permet de mieux cerner la différence entre les deux formes de dialogisme :

(43) La vie n’a pas de tête, **c’est-à-dire** qu’elle n’a pas de bout par lequel la prendre, d’où sa difficulté de l’appréhender. À la différence du cachir, qui, lui, possède deux bouts, rouges tous les deux, égaux et équidistants du centre.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 30/05/2019)

En (43), par l’usage de la locution « *c’est-à-dire* »<sup>59</sup>, le journaliste n’anticipe pas sur la réponse de son lecteur, comme nous l’avons vu en (49), mais il s’oriente plutôt « vers la compréhension de l’autre » pour reprendre les termes de Bres et Nowakowska (2005). Dans une perspective dialogique, nous pouvons dire que le locuteur chroniqueur fait comme si la première partie de l’énoncé cité « *la vie n’a pas de tête* » n’est pas compréhensible par son lecteur, comme si la compréhension qu’il en fera risque de ne pas être celle qu’il voulait donner à travers son discours d’où la nécessité de répondre dialogiquement à une question de la sorte : « *pouvez-vous préciser ?* » ou « *pouvez-vous donner plus de clarté ?* ».

Pour clarifier l’interaction dialogique dans l’exemple (43), nous pouvons reformuler la forme dialogale par les tours de parole suivants :

- A1 : La vie n’a pas de tête.
- B1 : Pouvez-vous préciser ?
- A2 : C’est-à-dire qu’elle n’a pas de bout par lequel la prendre, d’où sa difficulté de l’appréhender.

---

<sup>59</sup> Selon le TLFi (le *Trésor de la Langue Française Informatisé*), un grand dictionnaire en ligne disponible sur l’adresse : <http://atilf.atilf.fr/>, la locution conjonctive « c’est-à-dire » permet d’annoncer une information complémentaire par une explication, une précision, une définition ou une traduction et en général toute séquence de nature synonymique ou quasi synonymique.

Ici, on voit clairement que B1 répond à A1 par une interrogation en demandant une certaine précision en considérant que l’énoncé « *la vie n’a pas de tête* » manque de clarté et de précision et qu’il fallait lui accorder une certaine explication. C’est dans ce sens que nous parlerons de dialogisme *responsif* où le locuteur entre en interaction avec la compréhension responsive de son interlocuteur en vue de lui expliquer et préciser l’objet du discours d’où l’usage récurrent des appositions explicatives (telles que *c’est-à-dire*, *en d’autres termes*, *en clair*, *à savoir*, etc.).

### 1.2.3 Dialogisme intralocutif ou autodialogique

Maintenant, nous allons voir le dernier type de dialogisme où le locuteur interagit avec son propre discours, il s’agit du dialogisme *autodialogique*<sup>60</sup>. En ce sens, il convient de préciser que « la production du discours se fait également constamment en interaction avec ce que le locuteur a dit antérieurement, mais aussi avec ce qu’il est en train de dire et avec ce qu’il envisage de dire » (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 14). Considérons l’énoncé suivant :

(44) Le peuple qui semblait aussi muet que son Président s’est fait entendre. **Sauf qu’entendre** n’est pas écouter et rien ne dit que le régime, pour l’instant abasourdi devant ce niveau de mobilisation, ne va pas réagir.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 24/02/2019)

Le locuteur journaliste dans le segment « *sauf qu’entendre* » reprend en écho son dit antérieur pour s’en distancier. Il revient sur le mot « *entendre* » pour apporter une précision sur l’intention qu’il souhaite transmettre à travers l’usage de ce terme. Dans son énoncé, le journaliste met en évidence qu’« *entendre* » ne signifie pas « *écouter* ».

---

<sup>60</sup> Nous rappellerons que Bres préfère parler de dialogisme *intralocutif* « par souci de parallélisme avec les deux autres dimensions dialogiques » (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 14).

Il convient de noter que le chroniqueur, par le recours à l’autodialogisme, fait retour sur son discours antérieur pour s’en distancier et/ou pour y apporter une correction ou une clarification :

(45) Les analystes de comptoir ou les autocrates qui traînent près des abreuvoirs de l’État se trompent en agitant la menace d’une main intérieure agitée par un cerveau extérieur. Si elle existe vraiment, **celle-ci serait plutôt** géolocalisée dans des structures de l’État, dans des grands circuits économiques et quelques mouvances partisans, dont des groupes religieux.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 08/09/2019)

Le journaliste, dans l’énoncé en gras, fait retour sur ce qu’il vient de dire pour introduire une correction. Le pronom démonstratif « *celle-ci* » reprend en écho l’énoncé antérieur « *la menace d’une main intérieure agitée par un cerveau extérieur* » et l’adverbe « *plutôt* » sert à clarifier ce qui a été dit précédemment. Le locuteur revient sur son énoncé antérieur selon lequel les analystes ont tort en disant que la menace vient de la main extérieure. Pour lui, la question de l’intervention étrangère suscitée n’est qu’un alibi utilisé par l’ancien Gouvernement pour maîtriser la situation du pays. Le journaliste considère que le danger vient de l’intérieur du pays du fait qu’il se localise « *dans des structures de l’État, dans des grands circuits économiques et quelques mouvances partisans, dont des groupes religieux* ».

Nous avons vu les trois types de dialogisme : *interdiscursif* où le locuteur interagit avec les discours antérieurs produits sur le même objet par tiers ; *interlocutif* quand le locuteur entre en interaction avec le discours-réponse qu’il impute à son allocutaire ; *intra locutif* dans la mesure où le locuteur renvoie à son propre discours. Il tient de préciser dans un dernier temps, ces différents types de dialogisme « peuvent se superposer » comme disait Bres (2019) où le locuteur interagit, dans le même énoncé, à la fois avec le discours précédemment réalisé par un tiers et le discours de son allocutaire ou « peuvent s’amalgamer » pour reprendre les termes de Bres (2019) dans la mesure où

le locuteur interagit à la fois avec son propre discours et le discours de son allocataire dans le même énoncé. Dans le premier cas de figure, le dialogisme sera considéré à la fois *interdiscursif* et *interlocutif*. Dans le second cas de figure en revanche, il sera question de dialogisme *interlocutif* et *intra locutif*.

**1) dialogisme *interlocutif*** : dans la mesure où le locuteur interagit avec son allocataire. Au début de l’énoncé, le journaliste interagit avec son lecteur. Notons que l’usage de deux points (:) permet d’insérer une explication. Le journaliste, à travers le recours à l’explication, impute à son lecteur, à la lecture du fragment cité au début « *il y a quand même du neuf sur le plateau, deux anciens chefs de Gouvernement sous Bouteflika se présentent aux élections* » une question de la sorte [De quoi s’agit-il ?] où [Pouvez-vous expliquer ?]. Il fait comme si ledit énoncé manque de clarté pour le lecteur, ce qui fait que celui-ci s’interroge en demandant une certaine précision. On pourrait schématiser les tours de parole entre le journaliste et son lecteur ainsi :

- Journaliste1 : Il y a quand même du neuf sur le plateau, deux anciens chefs de Gouvernement sous Bouteflika se présentent aux élections
- Lecteur1 : De quoi s’agit-il ?
- Journaliste2 : Ali Benflis et Abdelmadjid Tebboune.

Dans ce tour dialogique, il est clair que le journaliste imagine une réaction discursive de son lecteur à laquelle il répond dialogiquement en apportant l’explication nécessaire, ce qui correspond au dialogisme *interlocutif*. Il convient d’ajouter que ce dialogisme *interlocutif* est de nature responsive du fait que le journaliste anticipe sur la compréhension de son lecteur que suscite l’énoncé en question.

**2) dialogue *interdiscursif*** : où le locuteur interagit avec les discours déjà réalisés par tiers. Dans cet énoncé, on observe en toute clarté que le journaliste, par le recours au discours direct, entre en interaction avec le discours du candidat

Abdelmadjid Tebboune. De ce fait, par le fragment « *ma fidélité au Président reste entière* », le locuteur journaliste rapporte une énonciation dont l’énonciateur est précis.

Bref, il nous semble évident que les deux types d’interaction interlocutive et interdiscursive se sont superposés dans l’exemple (59). En effet, le journaliste « dialogue » à la fois avec le discours de son lecteur et le discours de la cible (les candidats à l’élection présidentielle).

### **1.3 Niveaux de dialogisme**

Le dialogisme a pour objet d’étude tout type de discours qu’il soit dialogal (deux ou plusieurs interlocuteurs s’interagissent à travers les tours de parole comme le cas de la conversation) ou monologal (un seul locuteur interagit avec d’autres discours dans le même énoncé. Par exemple, le journaliste dans sa chronique). De ce fait, il est à constater que l’interaction dialogique peut se situer à plusieurs niveaux : du niveau plus global, où tout un ouvrage interagit avec un autre, au niveau plus restreint où l’interaction se fait seulement à l’intérieur de l’énoncé. Dans cette perspective, selon la conception de Bres (2017), trois niveaux de dialogisme sont envisagés que nous allons expliciter à travers quelques exemples.

#### **1.3.1 Niveau macro-textuel**

Ce niveau de dialogisme représente le niveau le plus global de l’interaction dialogique dans la mesure où « un genre de discours peut être en interaction dialogique avec un autre genre du discours » (Bres, 2017, p. 4). À ce titre, Nowakowska (2008) met en évidence comment le genre médiatique<sup>61</sup>

---

<sup>61</sup> Rappelons à ce propos, Nowakowska (2008) appelle ce genre médiatique *confession catholique* dans les émissions de télé-réalité qui entre en interaction dialogique avec ce qu’elle appelle le genre religieux de *la confession catholique*.

interagit avec le genre religieux. D’ailleurs, un genre journalistique peut entrer en relation dialogique avec un genre littéraire. Dans notre corpus, à titre d’exemple, nous avons pu constater que le discours de Hakim Laâlam dans sa chronique intitulée « Retourner le fleuve détourné » du 02/03/2019 dialogue avec le roman *Le fleuve détourné* de Rachid Mimouni, paru en 2000.

Il est à préciser que cette interaction globale peut se situer également dans le même genre du discours, comme le souligne Bres (2017) où le roman *Meursault, contre-enquête* qui a été écrit en 2013 par Kamel Daoud entre en dialogue avec le roman *L’Étranger* de l’écrivain français Albert Camus, écrit en 1942.

Compte tenu de cela, le niveau macro-textuel peut s’intéresser donc à une relation intertextuelle dans un cadre global mettant en relation dialogique des œuvres littéraires, des romans ou des genres du discours hétérogènes.

### **1.3.2 Niveau méso-textuel**

Par le niveau méso-textuel, on entend que le dialogisme concerne le niveau syntaxique de l’énoncé, c’est-à-dire tout ce qui est relatif à la structure grammaticale de l’énoncé. Sur ce plan, les marqueurs grammaticaux sont les premiers indices avec lesquels le dialogisme peut être appréhendé à sa forme méso-textuelle. En effet, certains procédés grammaticaux tels que « le discours rapporté », « le conditionnel », « la négation » ou « la confirmation » nous permettent de déceler l’interaction dialogique comme nous allons voir *infra* en 1.5 lorsque nous allons aborder en détail ces outils de dialogisme.

Considérons maintenant l’exemple suivant dans lequel le chroniqueur du journal *Le Soir d’Algérie* revient sur la déclaration de l’ancien Gouvernement qui avait qualifié la revendication populaire du 22 février 2019 comme « *un saut dans l’inconnu* » en vue de tenter de maîtriser la crise :

(46) On nous prévient de partout des dangers du « *saut dans l'inconnu* ». De l'ensemble des bosquets et massifs de géraniums en plastique que compte la Principauté fusent des conseils avisés qui nous hurlent aux oreilles que le « *saut dans l'inconnu* » **serait** mortel pour le pays.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 14/03/2019)

Par l'usage du discours indirect dans le segment « *saut dans l'inconnu* », le journaliste rapporte une énonciation dont l'énonciateur n'est pas identifié. De plus, le recours au conditionnel dans « *le saut dans l'inconnu serait mortel pour le pays* » nous révèle que le journaliste prête un énoncé certain à un autre énonciateur et se charge de le modaliser et de le mettre en doute. L'énoncé certain, produit par un autre énonciateur, peut être reconstruire comme : [le saut dans l'inconnu est mortel pour le pays].

En se référant à la contextualisation de la production de cet énoncé, on peut identifier les discours avec lesquels le journaliste interagit. En fait, le pronom indéfini « *on* » renvoie à l'ancien Gouvernement algérien ou le système politique mis en place durant le mouvement populaire du 22 février 2019 en Algérie, la première personne du pluriel « *nous* » désigne les manifestants ou plutôt le peuple algérien y compris le locuteur journaliste.

En (46), l'exploitation des marqueurs de dialogisme syntaxique en termes de « discours indirect » et de « conditionnel » nous permet de souligner que l'interaction dialogique se situe au niveau méso-textuel. Il en résulte que nous parlerons de dimension méso-textuelle de dialogisme chaque fois que l'interaction dialogique entre les discours en présence se trouve au niveau syntaxique de l'énoncé et que les marques dialogiques font apparaître cette interaction.

### 1.3.3 Niveau micro-textuel

Dans ce dernier cas de figure, le dialogisme se situe à un niveau plus restreint que le niveau méso-textuel. Si la dimension méso-textuelle porte sur

le niveau syntaxique de l'énoncé, cette dimension micro-textuelle s'intéresse à un niveau plus « local » comme disait Bres (2017) du fait qu'elle se trouve au niveau lexico-sémantique<sup>62</sup> des mots. Dans ce paradigme, il faut indiquer que « les mots du lexique ne sont jamais “vierges” pour reprendre une image bakhtinienne ; ils sont de façon plus ou moins saillante, gros des énoncés, et au-delà, des discours qui les ont actualisés » (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 19). Prenons le titre journalistique suivant à titre d'exemple :

(47) Le **Fake-Pouvoir** et son bien-être en mode « mute » !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 09/09/2019)

Le terme « *Fake-Pouvoir* » utilisé dans ce titre suscite chez le lecteur un autre discours antérieur « Fake news », qui signifie en français<sup>63</sup> « information fallacieuse » servant à manipuler ou à tromper un auditoire. En effet, cette notion a été circulée fréquemment dans les médias francophones depuis la campagne pour l'élection présidentielle américaine de 2016 où le président américain Donald Trump en fait un usage récurrent, quarante fois en l'espace de vingt semaines.

La dimension dialogique dans l'énoncé (47) tient au fait que le locuteur reprend le terme « Fake news » que la presse occidentale avait utilisé et interagit avec lui en substituant le mot « news » par celui de « Pouvoir ». Cette mise en parallèle entre les deux termes permet au lecteur de saisir l'aspect ironique de l'énoncé. Ici, le locuteur journaliste voulait nous dire que l'ancien Gouvernement algérien n'a aucune crédibilité populaire comme les « Fake news » qui ne sont que des informations mensongères et délibérément biaisées.

---

<sup>62</sup> Il est nécessaire de souligner que cette dimension *micro-textuelle* de dialogisme correspond à ce que l'on appelle *dialogisme de la nomination*, une notion proposée par Siblot (2001). Voir à ce propos Détrie, Siblot, Verine & Steuckardt, 2017, pp. 95-96.

<sup>63</sup> Selon le journal français *Le Monde* du 04/10/2018, la commission d'enrichissement de la langue française a décidé de traduire « fake news » par le terme « information fallacieuse » ou par le néologisme « infox », adopté à partir des mots « information » et « intoxication ».



En (47), on voit que l’analyse de l’interaction dialogique se trouve au niveau sémantique du lexique utilisé ou plutôt sur le niveau lexico-sémantique du discours. En d’autres termes, c’est l’usage des mots qui nous permet de révéler la dimension dialogique de l’énoncé comme l’affirme Bres : « Certains mots sont tellement chargés de sens [...] que leur emploi convoque presque automatiquement certains discours antérieurs, obligeant le lecteur à les prendre avec des pincettes, à les nettoyer avant usage, voire à les récuser » (2017, p. 5).

#### 1.4 L’énoncé dialogique

Comme nous l’avons vu dans la définition de dialogisme, Bres (2016) précise qu’il faut distinguer entre dialogue *externe* et dialogue *interne*. Le dialogue externe représente le plan dialogale du fait qu’il se présente par l’alternance de tours de parole imputés à des locuteurs différents et que l’interaction peut se faire sur le même plan. Par contre, le dialogue interne, qui représente le plan dialogique, se caractérise par une interaction hiérarchisée du fait qu’il n’y a pas d’alternance de tours de parole, mais un seul locuteur qui entre en interaction avec d’autres discours.

Dans ce paradigme, Bres (2017) considère l’énoncé dialogique de cette manière : « l’énoncé dialogique est structuré autour d’un microdialogue interne, à savoir qu’il procède de l’interaction d’un acte d’énonciation enchâssant [E] avec un acte d’énonciation enchâssée [e], ce qui lui confère son hétérogénéité énonciative » (Bres, 2017, p. 93). Nous illustrons cette conception de l’énoncé dialogique par le passage suivant portant sur le « discours direct », le marqueur prototypique de dialogisme :

(48) Le Président va-t-il démissionner avant l’issue de son mandat ou après [...] sa lettre soit le contraire exact de la précédente du 11 février, « *dans l’accomplissement d’un devoir ultime, j’annonce aujourd’hui ma candidature à l’élection présidentielle* ». Une incroyable incohérence qui n’a pas gêné ses soutiens, avec l’idée fausse que le peuple n’a pas de mémoire et déchire les lettres après les avoir lues.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 20/03/2019)

En reprenant l’analyse proposée par Bres (2017), nous pouvons distinguer deux ensembles de paramètres énonciatifs :

**1) Ceux de l’énonciation enchâssante [E] :**

- Locuteur  $L_1$  : correspondant au chroniqueur Chawki Amari.
- Énonciateur  $E_1$  : coréférent au locuteur  $L_1$ .
- Énoncé (E) : correspondant à l’ensemble de l’énoncé (48).
- Allocutaire  $A_1$  : correspondant au lecteur de la chronique.
- Temps de l’énonciation  $T_0$  : correspond à la date de parution de la chronique, le 20 mars 2019.

**2) Ceux de l’énonciation enchâssée [e] :**

- Locuteur  $l_1$  : correspondant à l’ancien président algérien Abdelaziz Bouteflika.
- Énonciateur  $e_1$  : coréférent au locuteur  $l_1$ .
- Énoncé (e) : représenté par l’énoncé en italiques, mis entre guillemets en (62).
- Allocutaire  $a_1$  : correspondant au peuple algérien auquel s’adresse l’ex-président Bouteflika dans sa lettre.
- Temps de l’énonciation  $t_0$  : correspondant à la date de rendre publiquement la lettre de l’ex-président Bouteflika, le 11 février 2019.

Il nous apparaît en toute évidence que l’énoncé (48) s’analyse comme le résultat de l’interaction d’un acte d’énonciation [E] avec un autre acte d’énonciation [e], par enchâssement<sup>64</sup> de [e] dans [E], dans notre exemple présent sous forme de discours direct.

Il est important de souligner que les deux actes d’énonciations [E] et [e] se trouvent dans une relation de *hiérarchie* et de *dépendance*, que nous allons

---

<sup>64</sup> Selon l’ouvrage de référence *Petite grammaire alphabétique de dialogisme* : « la notion d’enchâssement est entendue dans un sens plus large que celui d’enchâssement syntaxique : elle reprend en charge l’intégration de [e] en [E], quelle que soit la forme de cette intégration » (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 18).

représenter par [E[e]], vu le recours à la différence de caractères entre les deux actes d’énonciations où les paramètres de l’énoncé enchâssant sont notés en majuscules et ceux de l’énoncé enchâssé en minuscules (Bres & Verine, 2002).

Nous parlerons de *hiérarchie* parce que les deux énonciations ne sont pas sur le même plan comme le cas de l’énoncé dialogal où les tours de parole sont en alternance de manière égale entre les locuteurs ; et de *dépendance* parce que l’énoncé enchâssant du locuteur domine celui de l’énoncé enchâssé, ce qui résulte que les paramètres de l’énonciation enchâssée [e] se trouvent sous la dépendance de ceux de [E]. De là, la référence des indices de la première personne du singulier « *je* » et « *ma* » se fait de deixis indirect : dans notre cas, par exemple, si « *je* » et « *ma* » renvoient au locuteur de l’énonciation [e], il faut souligner que ces pronoms soient, dans le même temps, en relation avec le syntagme nominal « *le Président* » de l’énonciation [E] pour que son référent soit accessible. Même analyse pour l’indice temporel « *aujourd’hui* » qui se trouve dans l’énonciation [e] mais sa référence n’est appréhendable qu’à travers l’énonciation [E] où l’adverbe temporel réfère au 11 février 2019 et non pas à la date de parution du journal.

Il en résulte que l’acte de l’énonciation enchâssée [e] est intégré en quelque sorte dans l’acte de l’énonciation enchâssante [E] d’où « les paramètres énonciatifs de [e] sont de différentes façons *assimilés*, au sens physiologique, selon une gradation qui va, selon les marqueurs, de leur présence explicite à leur effacement quasi-total » (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 18). Autrement dit, cette conception d’assimilation de l’énonciation enchâssée dans l’énonciation enchâssante peut se réaliser selon différents degrés de marquage : allant de sa manifestation explicite la plus évidente, comme le cas du « discours rapporté » où les deux énoncés en interaction sont identifiés, à sa manifestation inférable comme le cas de la confirmation où l’énoncé enchâssé peut être reformulé.

Notons enfin que l’assimilation peut parfois s’étendre jusqu’à sa manifestation interprétative dans le cas où aucune trace ne nous permet d’indiquer la présence de l’énoncé enchâssé comme nous allons voir *infra* dans l’exemple fondé sur « le détournement ». De ce fait, il est pertinent de distinguer ici entre « l’énoncé dialogique avec marquage linguistique » et « l’énoncé dialogique sans marquage linguistique »<sup>65</sup>.

Cette diversité de traces linguistiques permettant d’analyser l’énoncé dialogique est soulignée par Bres (2017) quand nous explique l’enjeu de son approche, de manière claire, à travers la déclaration suivante :

Notre conception de l’énoncé dialogique permet de décrire de nombreux phénomènes grammaticaux et rhétoriques qui, s’ils sont très hétérogènes sémantiquement, sont similaires énonciativement dans la mesure où ils résultent de l’interaction de deux actes d’énonciation, et sont analysables en termes d’hétérogénéité énonciative (Détrie, Siblot, Verine, & Steuckardt, 2017, p. 98).

### 1.5 Les marqueurs<sup>66</sup> linguistiques de dialogisme

Nous avons vu jusqu’à présent que l’interaction discursive dans sa dimension triple permet de revêtir au discours une particularité principale, à savoir « la dialogisation intérieure » comme disait les tenants de l’approche dialogique. Partant de ce principe, une question pertinente devrait nous venir à l’esprit, affirme Bres (2017, p. 97), quelles sont les traces linguistiques permettant de signaler le dialogisme au sein du discours produit ?

---

<sup>65</sup> Dans ce sens, Bres (2017, pp. 5-7) parle de *dialogisme marqué* et *dialogisme non marqué*.

<sup>66</sup> Pour le choix de cette dénomination de *marqueur* et non pas indice ou marque, il convient de mentionner la justification donnée par les linguistes : « Certains de ces marques ont un fonctionnement de *marqueur* dialogique (élément qui est la trace en discours d’opérations énonciatives stables) ; d’autres, de *signal* (élément qui contribue sporadiquement, en contexte, à l’expression du dialogisme sans que son signifié en langue prédise nécessairement cet emploi). Nous userons à l’occasion de cette distinction, sans pour autant le faire systématiquement, et emploierons le plus souvent le terme *marqueur* comme hyperonyme pour signifier tout marquage de l’interaction dialogique » (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 23).

Dans ses écrits, Bakhtine fait remarquer que cette question n'avait pas été résolue du fait que « l'expression d'un énoncé est toujours, à des degrés divers, une réponse [...] les formes de réactions-réponses qui remplissent un énoncé sont extraordinairement variées et, jusqu'à présent, elles n'ont jamais été étudiées » (Bakhtine cité dans Détrie, Siblot, Verine, & Steuckardt, 2017, p. 97).

De ce fait, l'ambition de la théorie de dialogisme selon les praxématiciens est là, il s'agit d'analyser le fonctionnement dialogique du discours à travers le repérage des marqueurs linguistiques. Eux, ils précisent que « notre analyse s'attache à décrire comment certains éléments de la grammaire de la langue ont (ou peuvent avoir) en discours un fonctionnement dialogique » (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 10).

En ce qui nous concerne, nous allons maintenant exploiter quelques marqueurs, en particulier les plus utilisés dans notre corpus, pour voir de près comment se réalise l'interaction dialogique dans la chronique journalistique.

### 1.5.1 La confirmation

Du point de vue dialogique, la confirmation est considérée comme un marqueur linguistique par lequel on cherche à corroborer une énonciation antérieure (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 103). L'acte de confirmation est signalé le plus souvent par des adverbes (*oui, certes, évidemment, certainement, sans doute, etc.*) ; ou par des tournures impersonnelles (*il/c'est vrai, certain, évident, sûr que, etc.*). Soit l'exemple suivant :

(49) **Oui**, Madame Hanoune a soutenu les 3e et 4e mandats qui ont mené le pays à cette situation.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 12/05/2019)

Dans l'extrait (49), le journaliste tient à confirmer par l'adverbe « *oui* » un autre énoncé (e) antérieur prêté, en principe, à un énonciateur  $e_1$ , non explicité. L'énoncé (e) lui-même n'est pas présenté dans sa matérialité dans le discours

du journaliste, mais il pourrait être reformulé comme le montre le schéma dialogal suivant :

- Énonciateur ( $e_1$ ) : [Madame Hanoune a soutenu les 3e et 4e mandats qui ont mené le pays à cette situation].
- Énonciateur ( $E_1$ ) : Oui, Madame Hanoune a soutenu les 3e et 4e mandats qui ont mené le pays à cette situation.

Il nous est évident que la dimension dialogique de confirmation se traduit par l’interaction entre les deux énonciations : celle de l’énonciateur enchâssant ( $E_1$ ), représenté par le journaliste dans notre exemple, et celle de l’énonciateur enchâssé ( $e_1$ ), à qui on attribue l’assertion antérieure. Autrement dit, le journaliste attribue une assertion positive à un tiers et s’attache à la confirmer.

D’ailleurs, il convient de souligner que la confirmation peut se réaliser également sur une infirmation, dans l’extrait (58) par exemple :

(50)**Bien sûr** qu’il **n’y** a **paseu** de deal pour l’affectation de si Slimane au perchoir.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 15/07/2019)

Hakim Laâlam par l’adverbe « *bien sûr* » confirme cette fois-ci non une assertion positive mais un énoncé négatif que nous pouvons construire comme [il n’y a paseu de deal pour l’affectation de si Slimane au perchoir]. En effet, le journaliste confirme un énoncé du président du parti politique d’El-Binaa, Abdelkader Bengrina, qui avait nié dans une conférence de presse toute possibilité d’avoir lieu à un deal avec l’ancien Gouvernement algérien pour l’élection de Slimane Chenine, l’un des militants du parti, à la tête de l’APN.

Rappelons que, dans sa chronique, le journaliste revient clairement sur cette déclaration en précisant que « le leader d’El-Binaa, Bengrina, a eu cette

formule délicieuse : « “*Aucun deal avec le pouvoir pour l’élection de Chenine !*” ».

### 1.5.2 La négation

Dans la tradition grammaticale, la notion de négation est susceptible de recouvrir à la fois un phénomène sémantique et les formes lexicales et grammaticales à travers lesquelles elle se manifeste. En revanche, la tradition logique considère la négation comme dispositif consistant à inverser la valeur de vérité d’une proposition selon le paradigme de vérité et fausseté (Riegel, Pellat, & Rioul, 2014, p. 696).

Dans son ouvrage *Le Dire et Le Dit*, Ducrot nous fait souligner qu’il faut distinguer entre trois types de négation :

#### 1.5.2.1 La négation descriptive

C’est « la négation qui sert à représenter un état de choses, sans que son auteur présente sa parole comme s’opposant à un discours inverse » (1984, pp. 216-217). Comme la définition ducrotienne nous l’indique, cette négation tient au fait que le locuteur, dans son propos, ne fait que décrire une réalité sans avoir pour but d’interagir avec tel ou tel discours. Dans le passage (65), quand le journaliste dit :

(51) Deux candidats, Abdelhakim Hamadi, vétérinaire qui possède une usine de médicaments, et Hamid Touahri, ingénieur en aéronautique mais qui **ne** possède **pas** d’avion.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 17/05/2019)

Il se sert de la négation dans « *qui ne possède pas d’avion* » pour décrire objectivement les avoirs du candidat dont il parle. D’ailleurs, il est en train de suivre l’enchaînement de son idée de comparaison avec les avoirs du candidat cité précédemment dans « *qui possède* ».

### 1.5.2.2 La négation métalinguistique

C'est « une négation qui contredit les termes mêmes d'une parole effective à laquelle elle s'oppose [...] elle permet d'annuler les présupposés du positif sous-jacent » (Ducrot, 1984, p. 217). En ce sens, dans l'exemple de Ducrot : « *Pierre n'a pas cessé de fumer ; en fait, il n'a jamais fumé de sa vie* », on se rend compte que la négation « *Pierre n'a pas cessé de fumer* » sert également à infirmer le présupposé « *fumait autrefois* ». De ce fait, ce type de négation exige le plus souvent d'explicitement la mise en cause du présupposé annulé. Par exemple, dans le passage (66) à travers lequel le chroniqueur ironise sur l'arrestation d'anciens ministres durant la contestation populaire du 22 février 2019 :

(52) Où ce pays rêvé naîtra-t-il ? La question n'est pas encore réglée.  
À El Harrach ? Non, 7 hectares, c'est trop petit pour eux.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 17/06/2019)

Lorsque le journaliste emploie la négation dans « *la question n'est pas encoréréglée* », il vise à nier également le présupposé de ce dit énoncé, en l'occurrence « *la question n'est pas encoréréglée* » présuppose que « *elle sera réglée prochainement à El Harrach* ». Le chroniqueur ironiste nie explicitement ce présupposé par le fragment discursif suivant : « *À El Harrach ? Non* ».

### 1.5.2.3 La négation polémique

Celle-ci se caractérise par la mise en scène d'un second énonciateur avec lequel l'énonciateur principal entre en interaction dans la mesure où « l'attitude positive à laquelle le locuteur s'oppose est interne au discours dans lequel elle est contestée » (p. 218). Prenons l'exemple suivant :

(53) L'Algérie n'est pas le seul pays à fonctionner ainsi, la puissance est partout facilitatrice et le pouvoir ouvre des portes mieux qu'un passe-partout.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 16/05/2019)



Dans (53), par l’usage de la négation « *ne... pas* », l’énonciateur principal  $E_1$  rejette un énoncé positif présupposé comme [l’Algérie est le seul pays à fonctionner ainsi]. Cet énoncé implicite est attribué à un autre énonciateur  $e_1$  dont l’identité n’est pas explicitée. Contrairement aux négations descriptive et métalinguistique, la négation polémique suppose que le locuteur se trouve confronté à un autre énonciateur auquel est imputé le plus souvent un énoncé positif.

De sa part, l’approche dialogique conçoit la négation comme une infirmation tenant à rejeter un énoncé antérieur généralement positif, en ce sens « on analysera la négation prédicative comme opérant fondamentalement une infirmation dialogique, plus ou moins fortement contrediscursive, du posé antérieur, ou plus rarement du présupposé » (Bres, 2019, p. 276). En nous appuyant sur notre corpus, nous allons évoquer *infra* quelques aspects de la dimension dialogique de la négation.

De manière générale, il convient de souligner que la négation porte le plus souvent sur une assertion affirmative comme nous le montre l’énoncé suivant :

(54) On **ne** peut **pas** aller au bout d’un rêve d’espérance, Hadharat !

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 04/11/2019)

Ici, le journaliste infirme par l’adverbe « *ne... pas* » l’assertion d’un énoncé antérieur dont l’identité de l’énonciateur n’est pas citée explicitement dans cet extrait. Dans une perspective dialogique, on peut constater que l’énonciateur  $E_1$  met en scène un énonciateur  $e_1$  à qui il impute l’assertion de l’énoncé positif et s’attache à l’infirmier.

Pour expliciter cet usage interactif de la négation, le dispositif dialogique pourrait se reformuler ainsi :

— Énonciateur ( $e_1$ ) : [On peut aller au bout d’un rêve d’espérance, Hadharat !].

— Énonciateur (E<sub>1</sub>) : On ne peut pas aller au bout d’un rêve d’espérance, Hadharat !

Cela faisant, l’énoncé négatif s’analyse en (54) comme la réaction d’un énonciateur E<sub>1</sub>, à travers l’outil linguistique de la négation, à autre énonciateur e<sub>1</sub> qui tient à affirmer positivement un énoncé. Dans ce paradigme, l’approche dialogique des praxématiciens considère qu’« en tant qu’énoncé dialogique, l’énoncé négatif présuppose donc un énoncé secondaire enchâssé et une dissymétrie entre [E] et [e], manifesté par l’effacement des marques d’actualisation déictique et modale de [e] » (Détrie, Siblot, Verine, & Steuckardt, 2017, p. 238).

Le recours au cotexte<sup>67</sup> nous indique que le journaliste interagit avec le discours célèbre de l’ancien général de corps d’armée algérienne Ahmed Gaïd Salah quand celui-ci a déclaré : « Il faut aller jusqu’au bout » en s’adressant au ministre de la Justice algérienne Belkacem Zeghmati. De plus, l’emprunt utilisé « *Hadharat* » qui signifie en sa traduction en français « *majesté* » fait partie du lexique utilisé par le chroniqueur pour désigner l’ancien général.

Le fonctionnement dialogique de la négation porte sur les trois types de dialogisme. D’abord, l’interaction peut être d’ordre *interdiscursif* comme nous avons montré en (62) où le locuteur interagit avec le discours antérieur de l’ancien général de corps d’armée. Le dialogisme peut se réaliser aussi interlocutivement :

(55) Ne me dites surtout pas que c’est un hasard ! Je ne crois pas un seul instant en ce genre de « hasards ». On ne me la fait pas à moi. Je connais le système. Son mode de fonctionnement. Ses méthodes. Ses signaux forts.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 20/10/2019)

---

<sup>67</sup> D’ailleurs, le titre lui-même de l’article met en évidence cette interaction dialogique « Aller jusqu’au bout de la nuit, pour rejoindre le jour et les millions de sourires offerts au soleil ! ».

En (55), dans le fragment discursif « *ne me dites surtout pas que c’est un hasard !* », qui se trouve au début de son discours, l’énonciateur  $E_1$  met en scène un énonciateur  $e_1$  à qui il impute l’assertion affirmative (e) que nous pouvons reformuler comme [c’est un hasard], qu’il infirme par la suite à travers la négation « *ne... pas* » renforcée par l’adverbe « *surtout* ». Dans cette occurrence de dialogue interne avec ses lecteurs, le journaliste répond par avance au reproche que pourraient lui adresser ses lecteurs, par le rejet de ce dit reproche. De ce fait, on notera que cet exemple relève du dialogisme *interlocutifanticipatif*.

Le dernier type de dialogisme sur lequel peut se développer la négation est celui de dialogisme *intra locutif*. Notons en ce sens que « l’infirmité est rarement intralocutive : c’est qu’il y a comme difficulté à dire une chose et son contraire » (Bres, 2019, p. 279). Voici un exemple :

(56) On peut **ne pas être d’accord** avec cet homme. On peut aussi **être d’accord**. Non d’une pipe, nous construisons une démocratie, et dans cette démocratie-là, les « D’accord » doivent pouvoir cohabiter avec les « Pas d’accord ». Mais les d’accord et les pas d’accord ne peuvent rester insensibles à ce véritable cri du cœur lancé par Bensalah.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 10/06/2019)

Sans entrer dans le détail de l’analyse de cet énoncé qui sera abordé dans le chapitre suivant consacré à l’ironie dialogique. Le journaliste interagit avec sa propre réflexion au sein du même énoncé dans la mesure où il débute son discours par un énoncé négatif « *ne pas être d’accord* », pour le suivre immédiatement par son énoncé positif « *être d’accord* » en termes d’auto-dialogisme.

### 1.5.3 La glose

La glose est conçue comme un procédé linguistique avec laquelle le locuteur cherche à lever toute ambiguïté de son discours, il s’agit d’« une opération méta-énonciative de l’énonciateur portera sur un élément –

mot, syntagme, phrase, texte – de son discours pour en expliciter le sens ou la référence » (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 215). Le locuteur peut parfois trouver que son discours n’est pas clair ou qu’une partie de son discours ne sera pas compréhensible de la façon qu’il cherche à transmettre à son allocataire. De ce fait, devant telle difficulté, le locuteur devrait éclairer son dire pour éviter toute réception erronée de l’allocataire.

Sur le plan syntaxique, il faut rappeler que les indices qui peuvent marquer l’usage de la glose sont nombreux. Ils portent sur le verbal (*c’est-à-dire, en d’autres termes, en clair, à savoir, etc.*), et sur l’indication typographique (mise entre parenthèses, entre crochets, entre tirets, ou note de bas de page). Prenons l’énoncé suivant qui représente une glose prototypique :

(57) Une partie des habitants de Club des Pins est à El Harrach, y compris le gérant de la boîte. Du coup, la célèbre station balnéaire s’est vidée, et le reste de ses habitants vient de recevoir une notification pour quitter les lieux, du moins **les indus occupants**, c’est-à-dire ceux qui n’ont pas de fonction étatique mais qui bénéficient de résidences payées par l’État.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 29/09/2019)

En s’appuyant sur l’exemple (57), il faut souligner que la glose prototypique se compose de trois éléments :

– **l’élément glosé**, c’est la partie du discours où l’ambiguïté peut se marquer, ici c’est l’expression « *les indus occupants* ».

– **le marqueur de glose**, ici c’est l’indice de reformulation « *c’est-à-dire* ».

– **la glose elle-même**, il s’agit de l’explication donnée par le locuteur. Dans notre cas, elle porte sur « *ceux qui n’ont pas de fonction étatique mais qui bénéficient de résidences payées par l’État* ».

En (57), le journaliste prévoit que le terme « *les indus occupants* » peut ne pas être saisi de la façon qu’il souhaite par son lecteur ce qui pourrait conduire à une compréhension fausse et dérivée. On observe clairement que l’explication donnée par le journaliste ne pourrait pas être suggérée par le lecteur, ce qui met en évidence le rôle de la glose dans l’interaction dialogique. L’usage de la glose vient donc pour expliciter le discours et le rendre accessible. Notons enfin, sur le plan syntaxique, l’ensemble constituant de marqueur de glose et glose représente une forme d’insertion, ce qui permet de souligner qu’il peut être effacé sans aucune influence sur la structure syntaxique de l’énoncé.

Il est intéressant de noter par ailleurs, selon le dictionnaire *Petite grammaire alphabétique de dialogisme* (2019, p. 216), on distingue deux types de glose :

#### **1.5.3.1 La glose par équivalence**

Dans ce cas, l’explication porte sur l’équivalence sémantique du mot glosé en vue d’éclairer une opacité que ce mot peut contenir, comme dans l’extrait suivant :

(58) Cet endroit doit sûrement bénéficier de l’aura extraordinaire d’un MST – à ne pas confondre avec les maladies sexuellement transmissibles – un Magicien-Sorcier-Taleb doté de pouvoirs extraordinaires.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 09/11/2019)

Dans l’exemple (58), la glose « *à ne pas confondre avec les maladies sexuellement transmissibles* » répond par avance à la question « qui est-ce ? » que le lecteur est susceptible de se poser sur l’identité du sigle « *MST* ». Pour bien préciser ce que signifie ce mot, le locuteur suivait sa glose par l’expression « *Magicien-Sorcier-Taleb* » qui représente, selon lui, l’équivalence sémantique du sigle « *MST* ».

### 1.5.3.2 La glose par spécification

Ici, le locuteur cherche à spécifier le sens du mot glosé et qu’il souhaite communiquer à son allocataire. La visée du locuteur dans cette glose est d’écarter par avance toute interprétation erronée de l’allocataire, comme en (57) où le journaliste s’attache à donner une définition précise à ce qu’il énonce, à savoir l’expression « *les indus occupants* » qui réfère, d’après ce que le journaliste voulait dire, à « *ceux qui n’ont pas de fonction étatique mais qui bénéficient de résidences payées par l’État* ».

Dans sa dimension dialogique, la glose se voit comme un marqueur de dialogisme à la fois *intra*locutif dans la mesure où le locuteur reformule un mot de son discours et *inter*locutif où le locuteur anticipe sur la compréhension de son allocataire (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 217).

Dans l’énoncé (57) par exemple, le locuteur journaliste, au fur et à mesure de la production de son discours, anticipe sur l’ambiguïté que l’expression « *les indus occupants* » peut susciter chez le lecteur. Par conséquent, il interagit avec son lecteur par la glose.

Pour expliciter l’interaction *interlocutive*, on pourrait reformuler le dialogue externe suivant :

- Journaliste1 : une partie des habitants de Club des Pins est à El Harrach, y compris le gérant de la boîte. Du coup, la célèbre station balnéaire s’est vidée, et le reste de ses habitants vient de recevoir une notification pour quitter les lieux, du moins *les indus occupants*.
- Lecteur1 : c’est-à-dire ?
- Journaliste2 : ceux qui n’ont pas de fonction étatique mais qui bénéficient de résidences payées par l’État.

On voit que l’expression « *les indus occupants* » est d’abord questionnée par le lecteur « *c’est-à-dire ?* », ensuite, à travers la réponse du journaliste, glosé par « *ceux qui n’ont pas de fonction étatique mais qui bénéficient de résidences*

*payées par l'État* », ce qui permet de révéler que le discours du journaliste est évident et donc son intention communicative passe en toute transparence à son lecteur.

Voici un autre extrait qui nous révèle en quoi consiste le fonctionnement dialogique de la glose :

(59) On s'occupe plutôt de choses plus proches, plus en proximité de la réalité et du vécu de ces formations. **En clair**, on s'occupe de couffins bi-mensuels, de gestion des rotations de parloirs, d'appels, de recours et autres joyeusetés de l'univers carcéral.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 03/10/2019)

Dans le passage (59), la glose est signalée verbalement par le marqueur « *en clair* ». Le journaliste, par la glose « *on s'occupe de couffins bimensuels, de gestion des rotations de parloirs, d'appels, de recours et autres joyeusetés de l'univers carcéral* », vise à spécifier le sens discursif de l'expression « *choses plus proches* » sur lequel le lecteur peut se tromper. À travers l'énumération donnée dans la glose, le journaliste fournit à son lecteur en détail l'identité de ces « *choses plus proches* ». Dans une perspective dialogique, il répond en quelque sorte à une question comme « De quoi s'occupe-t-on précisément ? » que le lecteur pourrait se poser. De ce fait, nous pouvons dire qu'il s'agit d'un dialogisme de type *interlocutif anticipatif* dans la mesure où le journaliste anticipe par avance que son discours, ici c'est le mot glosé, peut présenter une certaine difficulté à son lecteur.

#### 1.5.4 Le détournement

Comme son nom l'indique, on « détourne » un énoncé quand on substitue une de ses parties par un autre énoncé, il s'agit de manière générale de « superposition de (deux fragments) d'énoncés » (Leroy, 2005, p. 203) dans la mesure où « l'énoncé (E) s'inscrivait syntaxiquement et/ou lexicalement dans

tout ou partie d'un énoncé (e) » (Bres, 2019, p. 98). De là, nous parlerons de détournement lorsqu'un énoncé sera traversé par un autre énoncé partiellement ou totalement que ce soit au niveau syntaxique (la substitution de telle structure de syntaxe) ou au niveau lexical (quand la substitution s'applique sur le lexique). Par exemple, dans le titre journalistique suivant :

(60) Retourner le fleuve détourné !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 02/03/2019)

On fait remarquer que ce titre détourne un autre énoncé antérieur, il s'agit d'une œuvre littéraire, à savoir le roman *Le fleuve détourné* de l'écrivain algérien Rachid Mimouni. Du point de vue textuel, le détournement s'effectue, dans ce cas, par l'ajout du morphème « *retourner* » à l'énoncé détourné.

Le dialogisme en (60) procède de l'interaction entre deux énoncés : un énoncé enchâssant (E) : celui du journaliste, à savoir le titre de sa chronique « *Retourner le fleuve détourné* » ; et un énoncé enchâssé (e) : celui du roman, à savoir le titre détourné « *Le fleuve détourné* ». On constate qu'aucun indice ne nous permet de révéler que le discours du locuteur journaliste entre en interaction avec le discours de Rachid Mimouni. De ce fait, à la différence de la majorité des marqueurs dialogiques, le détournement est d'ordre *interprétatif* (Bres, 2017). Le repérage du détournement n'est pas signalé explicitement par les indices linguistiques, comme nous l'avons vu par exemple dans le cas de la glose *supra*, mais se fait implicitement, comme le disait Moirand (2007), c'est seulement notre « mémoire discursive » qui nous révèle la présence de l'énoncé (e) sous l'énoncé (E). Voyons à cet égard le passage suivant :

(61) Et à la fin, ils vont finir encerclés au Club-des-Pins. Entourés par le mépris hurlant de ces millions qu'ils méprisent depuis 57 ans. *El Bahrou amamoukoum ! Wal' chaâbou waraoukoum !*

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 02/03/2019)



Ici, nous remarquons que le journaliste, dans le fragment écrit en italique, fait recours à l’arabe pour détourner un discours célèbre dans l’Histoire musulmane : « *El Bahrou amamoukoum ! Wal’ chaâbou waraoukoum !* ». Il s’agit, en effet, du discours prononcé par le conquérant Tariq ibn Ziyad en vue d’empêcher les musulmans de se retirer de la lutte contre les ennemis à l’époque. Dans sa traduction en français, ce discours pourrait se reformuler ainsi : [Ô gens, où est l’échappatoire ? La mer est derrière vous, et l’ennemi devant vous].

Si on prend en considération l’énoncé en français, il nous apparaît que le détournement se réalise cette fois-ci en remplaçant un de ses termes « *l’ennemi* » par le mot « *chaâbou* » qui réfère au « *peuple* » en français. Le dialogisme ne peut guère être décodé que par un lecteur ayant une relation avec la culture musulmane ou plutôt l’Histoire musulmane. D’ailleurs, il faut remarquer que si le journaliste use de la langue française pour traduire le discours détourné, l’énoncérisque d’être non identifié et donc le détournement n’est plus. Ce faisant, le journaliste présente l’énoncé détourné dans sa version originale, à savoir la langue arabe, pour que le lecteur puisse le révéler du fait que le détournement ne se marque que par l’interprétation.

C’est dans cette perspective que Bres (2019, p. 140) insiste sur le fait que « les discours détournés, pour pouvoir appartenir à la mémoire discursive, doivent relever de la culture populaire ou de la culture savante », comme nous venons de voir en termes de titres d’œuvres littéraires dans l’exemple (60) ou d’énoncés célèbres en (61).

Par rapport au fonctionnement dialogique, il convient de noter que l’interaction se développe le plus souvent sur un discours antérieur effectif. C’est la raison pour laquelle on conçoit avec Bres (2017, p. 98) que le dialogisme du détournement est de type *interdiscursif*. Cette particularité de substitution fait de ce procédé linguistique, comme nous l’avant précédemment souligné, un marqueur purement interprétatif, ce qui nécessite un effort de décodage de la part de l’allocutaire dans la mesure où « le détournement se présente comme une

énigme, que le lecteur doit résoudre. Il réalise un clin d’œil, qui dans le plaisir ludique du décodage établit une connivence culturelle avec l’énonciataire » (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 145).

### 1.5.5 L’écho

Nous parlerons d’écho lorsqu’on fait recours à un énoncé plus ou moins long pris du discours antérieur de notre interlocuteur avec lequel nous entrons en dialogue. Rappelons dans ce cadre, à l’instar des phénomènes de reprise<sup>68</sup> qui ont suscité de nombreuses études<sup>69</sup> tant en linguistique qu’en analyse conversationnelle, la notion d’écho est mise en rapport de manière plus ou moins directe avec des concepts comme celui de « mention », de « reformulation » et de « discours rapporté ».

Dans sa définition générale, l’écho se présente comme la reprise d’une partie plus ou moins fidèle de l’énoncé de l’interlocuteur du tour de parole antérieur, ce qui lui attribue une relation forte avec la dialogalité (Bres, 2019, p. 203).

Le fonctionnement dialogique de l’écho se manifeste par la double énonciation qui apparaît à travers l’élément repris en écho. Le locuteur, en reprenant en écho un tel énoncé, laisse entendre un discours autre ainsi que sa propre position vis-à-vis de celui-ci. Dans ce paradigme, la reprise en écho consiste, en premier lieu, à interagir avec le discours de l’autre en soulignant un élément de son discours.

En vue d’analyser cette interaction dialogique, Bres (2019, p. 207) précise que, selon le positionnement du locuteur face à l’élément repris en écho, deux types d’échos peuvent se distinguer :

---

<sup>68</sup> Nous pouvons mentionner, à titre d’exemple, les phénomènes de *détournement*, de *reformulation*, de *discours rapporté*, de *mentions*, etc.

<sup>69</sup> Parmi ces travaux, nous trouvons, entre autres (Granier, 2003 ; Barbéris, 2005 ; Vion, 2006).

### 1.5.5.1 L’écho consensuel

Comme son nom l’indique, le locuteur prend position favorable par rapport au discours de l’allocutaire, ce qui se traduit par la confirmation de l’élément repris en écho comme nous le montre l’exemple (62) ci-dessous :

- Ça suffit avec ces ingérences étrangères !
- Tout à fait ! Je suis d’accord avec vous, cher ami, **ça suffit !** Je dirai même plus, **ça suffit maintenant !** Vous reprendrez bien un muffin ? Ils les réussissent très bien, ici, au Palace Meurisse.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 28/11/2019)

Ici, il s’agit d’un pseudo-dialogue entre deux citoyens, apparemment parmi les manifestants, que le journaliste imagine dans sa chronique pour aborder la question de l’ingérence étrangère qui a été circulée durant la revendication populaire en Algérie. En (70), la reprise en écho est signalée dans le deuxième tour de parole par l’expression « *ça suffit !* » qui se trouve aussi dans le premier tour de parole. Le journaliste reprend en écho un élément du tour de parole précédent de son allocutaire afin de le confirmer. L’usage de l’adverbe « *tout à fait* » et l’expression « *je suis d’accord avec vous* » permettent de signaler explicitement ladite confirmation.

### 1.5.5.2 L’écho dissensuel

Dans ce cas, la reprise en écho indique une dissonance où le locuteur prend une prise de position défavorable par rapport au discours de l’autre, y compris dans le cas de certaines confirmations :

- (63) Bengrina a déclaré : « *je continuerai à marcher dans la rue !* » Oui, mesdames et messieurs ! **Bengrinaa marché ! Il marche !** Et il jure qu’il **va encore marcher !**

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 30/11/2019)

Dans (63), le journaliste interagit avec le discours de Bengrina, un des candidats à l’élection présidentielle du 12 décembre 2019 en Algérie. La reprise

en écho se réalise par l'expression « *Bengrina a marché !* » mentionnée précédemment dans le discours de l'allocutaire. Dans cet exemple, si l'énoncé du journaliste est confirmatif à travers l'adverbe « *oui* », le recours à l'ironie marque toute une dissonance. En effet, les indices de l'ironie sont multiples : la modalité exclamative et la répétition (« *Bengrina a marché !* », « *il marche !* » et « *il va encore marcher !* »), ainsi que l'exagération (« *il jure* » et « *encore* »).

De là, la reprise en écho utilisée par le journaliste dit ironiquement le contraire de ce qu'il énonce dans son discours. Il reprend en écho une partie du discours de son allocutaire, non pas pour la confirmer, comme dans l'extrait (62), mais pour la disqualifier et la rendre insoutenable. C'est pourquoi nous pouvons dire que l'écho utilisé est, ici, de type dissensuel.

Avant de clore ce point, il convient de noter que « si l'écho est avant tout un phénomène dialogique *interlocutif*, il peut également fonctionner intralocutivement, lorsque le locuteur reprend un propos qu'il vient d'émettre, dans le même tour de parole ou dans un tour de parole antérieur proche, afin de le remanier » (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 211). Ce qui en résulte que l'interaction dialogique de l'écho se manifeste le plus souvent sur le plan *interlocutif* du fait que le locuteur interagit avec un élément repris du discours de son allocutaire comme nous avons vu en (62) et (63). Cependant, elle peut se réaliser aussi sur le plan *intralocutif* dans la mesure où le locuteur reprend dans certains cas une partie de son propre discours. Par exemple, dans le passage (62), quand le journaliste dit : « *je dirai même plus, ça suffit maintenant !* », on constate clairement qu'il reprend en écho un énoncé qu'il vient de citer dans le même tour de parole, en l'occurrence par l'expression « *ça suffit !* ».

## **2. La notion d’ironie dialogique**

Afin de pouvoir saisir la notion d’«ironie dialogique», il est utile d’expliquer premièrement la dimension dialogique que l’énoncé ironique peut revêtir. Autrement dit, on va démontrer que l’énoncé ironique est potentiellement dialogique, avant de se pencher sur les trois éléments essentiels spécifiant l’interaction dialogique dans le cas de l’ironie.

### **2.1 La dimension dialogique de l’ironie**

Nous avons vu *supra* que l’énoncé dialogique se réalise par une dialogisation interne dans laquelle plusieurs discours peuvent s’interagir et que ces discours peuvent se répartir selon deux actes d’énonciations : celui de l’énonciation enchâssante et celui de l’énonciation enchâssée. Nous avons dit également avec Bres que cet enchâssement peut se revêtir de divers degrés de sa forme la plus explicite à sa forme implicite où les discours en interaction ne peuvent pas être identifiés qu’après un certain repérage purement interprétatif. En ce sens, selon l’usage de tel ou tel marqueur de dialogisme, nous avons fait la distinction entre deux types d’énoncés dialogiques : « énoncé avec marquage linguistique », où l’interaction dialogique peut se manifester à travers les traces linguistiques utilisées, comme le cas de la confirmation ou de la négation ; et « énoncé sans marquage dialogique », où la seule interprétation permet de signaler la présence du dialogisme, comme les exemples de détournement et d’écho que nous venons d’analyser précédemment en 1.5.

Partant de cette conception, nous pouvons dire, dans un premier temps, que l’énoncé ironique fait partie de ces énoncés sans marquage linguistique du

fait que son interprétation est fortement contextuelle<sup>70</sup>. Autrement dit, la présence d’indices ne suffit pas pour trancher sur la dimension dialogique de l’énoncé, comme nous l’illustre l’exemple suivant :

(64) Urgent ! Breaking news ! Derrière minute ! Ouyahia nommé ambassadeur en... Syrie ! Comme quoi, ça commence toujours avec des... Fleurs et...

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 26/03/2019)

Cet exemple est dialogique dans la mesure où le discours du journaliste se trouve en interaction avec un autre discours. Il s’agit en l’occurrence du discours de l’ancien Premier ministre algérien Ahmed Ouyahia<sup>71</sup> qui avait déclaré que la situation en Algérie est semblable à celle de la Syrie, pays en guerre depuis 2011, en disant que « les citoyens ont offert des roses aux policiers, c’est beau, mais je rappelle qu’en Syrie, ça a commencé aussi avec les roses »<sup>72</sup>.

On constate que cette interaction dialogique entre les deux discours ne se signale pas par des traces linguistiques mais elle est interprétée à travers le contexte dans lequel le discours est produit. Le journaliste interagit implicitement avec un discours antérieur prêté à l’ancien Premier ministre. C’est pourquoi le dispositif dialogique dans le cas de l’ironie fait partie de ce que Bres appelle *dialogisme non marqué*<sup>73</sup>. Observons un autre exemple qui nous met en évidence le fonctionnement dialogique de l’ironie :

(65) Tous les islamistes ne mentent pas !

<sup>70</sup> Comme l’affirme Mercier-Leca (2003, p. 41) : « la connaissance du contexte est [...] la condition *sine qua non* de l’ironie ».

<sup>71</sup> Il s’agit de son discours du 28 février 2019 devant les membres de l’Assemblée Populaire National (APN).

<sup>72</sup> Aït Dahmane, Karima. *Vendredire en Algérie. Humour, Chants et Engagement*. Alger : El Ibriz, 2019, p. 29.

<sup>73</sup> C’est le cas dans lequel le dialogisme n’est pas signalé par aucun marqueur linguistique contrairement au *dialogisme marqué* où les traces linguistiques se trouvent présentes.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 15/07/2019)

Dans ce titre journalistique, à la différence de l’exemple précédent (64) où les quelques termes utilisés « *Ouyahia ; Syrie ; fleurs* » peuvent se servir plus ou moins d’indices pour nous permettre de prévoir l’allusion à la déclaration de l’ancien Premier ministre, aucune trace dans l’énoncé (65) permet d’identifier le discours antérieur avec lequel le journaliste interagit cette fois-ci. Cependant, il nous apparaît que la négation souligne la dimension dialogique de l’énoncé. Notons ici, l’usage de la modalité exclamative à la fin de l’énoncé signale le changement de l’énonciateur et met en évidence donc le ton ironique de l’énoncé. À partir delà, faire appel à la contextualisation de la production du discours s’avère nécessaire pour interpréter le dire du locuteur.

En fait, le recours à la chronique dont ce titre est extrait révèle que le journaliste fait allusion au discours du président du parti politique El-Binaa, Abdelkader Bengrina<sup>74</sup>, considéré comme le parti « islamiste »<sup>75</sup> en Algérie. Bengrina avait affirmé que son parti n’a conclu aucun accord politique avec l’ancien Gouvernement algérien pour que l’un de ses militants soit élu à la tête de l’APN. Pour discréditer cette déclaration, le locuteur journaliste feint d’adhérer à ce discours en niant toute possibilité de mensonge « *tous les islamistes ne mentent pas !* » tout en laissant faire comprendre le contraire de ce qu’il dit.

L’analyse brève de ces deux exemples nous montre que l’interaction dialogique dans le cas de l’ironie est particulière : il s’agit d’un dialogisme d’ordre interprétatif où le dialogue entre les discours en présence n’est pas exprimé explicitement. Cette forme particulière de l’interaction ironique conduit à une nouvelle conception de l’ironie à la lumière de l’approche dialogique.

---

<sup>74</sup> Nous avons déjà abordé cette déclaration dans l’exemple 37 de notre corpus.

<sup>75</sup> Le journaliste lui-même l’a signalé dans sa chronique en disant « *le parti islamiste El-Binaa* ».

## 2.2 L’ironie dialogique : la théorie de Bres (2010, 2019)<sup>76</sup>

Bres voit en l’ironie tout un phénomène dialogique dans la mesure où « l’énoncé ironique est un énoncé dialogique : il est traversé par un dialogue interne implicite, qui procède de l’interaction entre l’acte d’énonciation (E) dans lequel il est pris avec un acte d’énonciation antérieur (e) » (2010, p. 698). Pour lui, l’énoncé ironique suppose l’interaction entre deux énoncés : un énoncé explicite relevant de l’acte d’énonciation (E) et un autre énoncé implicite relevant de l’acte d’énonciation (e). Dans l’énoncé (79) par exemple<sup>77</sup>, l’acte d’énonciation [E] dans lequel le journaliste produit l’énoncé contraire (E) « *tous les islamistes ne mentent pas !* » se trouve en interaction implicite avec l’acte d’énonciation antérieure [e] du président du parti politique El-Binaa, tout particulièrement avec son énoncé antérieur (e) selon lequel son parti politique n’était pas intervenu pour suggérer l’élection du nouveau président de l’APN. Le journaliste fait semblant de prendre en charge l’énoncé explicite (E) qu’il met en contradiction avec son contexte pour laisser entendre la présence d’un autre énoncé implicite (e) attribué à un autre énonciateur. L’énoncé explicite se trouve au premier plan et apparaît comme étant l’énoncé voulu par l’énonciateur tandis que l’énoncé implicite se range au second plan et s’apparente comme déjà dit c’est pourquoi on parle d’énoncé antérieur.

Partant de ce principe, Bres a proposé une nouvelle définition de l’ironie au prisme de l’approche dialogique. Il considère en ce sens que l’ironie se distingue, contrairement à d’autres phénomènes dialogiques<sup>78</sup>, par « l’assemblage de trois ingrédients suivants : l’implication de l’interaction dialogique, la discordance avec le co(n)texte, le jeu de l’énonciation » (Bres, 2019, p. 255).

<sup>76</sup> Nous précisons que la récente conception de l’ironie dialogique (2019) diffère très légèrement de celle présentée dans sa première version (2010).

<sup>77</sup> Le passage en question est analysé ci-dessus.

<sup>78</sup> Nous citons, à titre d’exemple, les phénomènes de détournement et d’écho qui se caractérisent par une interaction implicite sans pour autant produire de l’ironie.



De ce fait, nous pouvons dire que le fonctionnement dialogique de l'énoncé ironique se caractérise par trois traits définitionnels :

1) C'est un énoncé implicitement dialogique, c'est-à-dire l'interaction dialogique qui s'établit avec les énoncés antérieurs ne doit être comprise par l'interlocuteur qu'implicitement après un certain effort d'interprétation de sorte que, dans certains cas, nous ne pouvons pas arriver à préciser les discours avec lesquels le locuteur interagit.

2) C'est un énoncé dont le contenu s'oppose à son cotexte et/ou à son contexte. Il y a un décalage entre le dit et le non-dit comme c'était le cas dans la conception classique de l'ironie qui suppose la présence d'une certaine contradiction entre ce que dit le locuteur et ce qu'il veut réellement faire entendre.

3) C'est un énoncé qui se caractérise par un jeu énonciatif, c'est-à-dire un énoncé de double énonciation dans la mesure où le dialogue interne se réalise entre une énonciation enchâssante et une énonciation enchâssée.

Nous allons tenter d'explicitier ci-dessous, dans le détail, ces trois critères caractérisant la dimension dialogique de l'ironie à l'appui de quelques extraits pris de notre corpus.

### 2.2.1 Implication de l'énonciation antérieure

Nous entendons par ce premier critère que l'interaction dialogique dans le cas de l'ironie se réalise de manière implicite de telle sorte que l'énoncé antérieur avec lequel le locuteur interagit n'apparaît pas dans sa matérialité discursive. Dans l'énoncé (78) par exemple, le discours de l'ancien Premier ministre Ouyahia : *« les citoyens ont offert des roses aux policiers, c'est beau, mais je rappelle qu'en Syrie, ça a commencé aussi avec les roses »* ne se manifeste pas dans son intégralité dans le discours du journaliste, mais il est

signalé implicitement à travers sa production contextuelle. De son côté, le journaliste ne nous informe pas qu’il est en train de dialoguer avec ce discours antérieur. Et pourtant, pour un lecteur algérien ou toute autre personne intéressée parla situation actuelle en Algérie, il apparaît en toute clarté que le discours du journaliste est en interaction avec celui de l’ancien Premier ministre Ouyahia.

Ainsi, dans le titre de sa chronique en (79), le journaliste ne laisse aucun indice qui révèle qu’il reprend en écho le discours du responsable politique Bengrina. Cependant, il interagit implicitement avec ce discours dans la mesure où il fait semblant de partager la déclaration antérieure du parti politique en question pour mieux la mettre en dérision.

Ces deux exemples nous soulignent que l’interaction dialogique dans les énoncés ironiques se traduit dans un premier temps par l’implication de l’énonciation antérieure, où le locuteur interagit sans le dire avec un discours implicite imputé à un énonciateur que la seule interprétation peut le révéler. Bres, à ce propos, affirme que « l’ironiste tait qu’il interagit avec une énonciation antérieure [...]. Il ne dit pas ce qu’il fait, et fait ce qu’il ne dit pas » (2019, p. 256). Considérons un autre exemple<sup>79</sup> qui illustre cette particularité implicite de l’interaction dialogique :

(66) Si on a traité le Président de « Marocain », c’est normal dans le cadre de l’union maghrébine.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/02/2019)

Ici, le journaliste interagit avec un autre discours mais ne le dit pas explicitement. L’usage des guillemets dans « *marocain* » permet de signaler au lecteur que le locuteur ne prend pas en charge cet énoncé. Il s’agit

---

<sup>79</sup> Il est nécessaire de rappeler que nous ne traiterons ici que le premier critère de l’implication de l’énonciation antérieure. Toutefois, nous allons revenir sur cet exemple en (117) dans la partie consacrée à l’analyse du corpus pour voir en détail le fonctionnement dialogique de l’ironie.

en l’occurrence d’un autre énonciateur avec lequel le locuteur entre en interaction. En fait, l’énonciateur auquel est imputé l’énoncé implicite est désigné par le pronom indéfini « *on* » dont l’identité n’est pas exprimée de manière explicite par le journaliste. Il faut souligner ici, le recours au contexte de production de ce discours dans lequel l’énoncé extrait est inscrit et qui permet d’identifier l’identité de cet énonciateur. Dans cet exemple, la dimension implicite de dialogisme s’explique par le fait que le journaliste ne précise pas les énonciateurs avec qui il dialogue et n’explicite pas leurs dires, il laisse en réalité tout un effort interprétatif à son lecteur qui devrait décrypter ce dialogue implicite pour saisir par la suite le message informationnel du discours.

Notons enfin que ce critère d’implication de l’énonciation antérieure entre dans la production de l’ironie à titre obligatoire dans la mesure où le fait d’expliciter cette interaction dialogique rend l’énoncé non ironique et entraîne donc l’effacement de la dimension ironique de l’énoncé. Et pourtant, ce critère n’est pas suffisant à lui seul pour signaler l’ironie où d’autres phénomènes dialogiques<sup>80</sup> se réalisent du même fonctionnement de l’ironie à travers l’interaction implicite entre les discours.

### 2.2.2 Discordance co(n)textuelle<sup>81</sup>

Nous avons remarqué *supra* que l’énoncé ironique est d’ordre interprétatif du fait que c’est la contextualisation du discours qui permet d’afficher la dimension ironique de l’énoncé. Autrement dit, l’énoncé se trouve en confrontation avec son contexte, comme le résume l’affirmation de Mercier-Leca (2003, p. 6) : « L’ironie est avant tout une posture énonciative qui se traduit par un écart, un décalage ». En analyse du discours, on parle de « cotexte » pour

---

<sup>80</sup> Comme nous avons déjà cité, les exemples de détournement et d’écho.

<sup>81</sup> Pour expliquer l’usage de parenthèses, Bres (2019, p. 399) fait remarquer que le *cotexte* renvoie à l’environnement textuel d’une unité linguistique et le *contexte* à l’environnement situationnel. De là, on parle de *co(n)texte* lorsque les deux éléments interviennent ensemble.

désigner l’environnement linguistique d’un mot (en d’autres termes, son cotexte) et l’environnement non-linguistique (en d’autres termes, son contexte). Charaudeau et Maingueneau (2002, p. 134) précisent sur ce point que :

Le contexte d’un élément X quelconque, c’est en principe tout ce qui entoure cet élément. Lorsque X est une unité linguistique (de nature et de dimension variables : phonème, morphème, mot, phrase, énoncé), l’entourage de X est à la fois de nature linguistique (environnement verbal) et non-linguistique (contexte situationnel, social, culturel).

Donc, il apparaît que le terme « contexte » peut être utilisé comme terme générique pour englober les deux mots « contexte » et « cotexte » et cela selon les approches et les linguistes, comme le font remarquer les spécialistes de l’analyse du discours : « selon les auteurs, le terme de “contexte” est utilisé pour renvoyer surtout, soit à l’*environnement verbal* de l’unité (que d’autres préfèrent appeler, conformément à un usage en voie de généralisation, *cotexte*), soit à la *situation de communication* » (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p. 134)

Dans cette vision, Bres (2010, p. 700) considère que l’énonciation ironique doit impliquer deux formes de contradiction : une discordance entre l’énoncé et son contexte, et/ou une discordance entre l’énoncé et son cotexte. Nous allons expliciter la portée de chacune de ces formes dans la construction ironique de l’énoncé pour voir en quoi ce deuxième ingrédient, comme disait Bres, est déterminant dans la dimension dialogique de l’ironie.

### **2.2.2.1 La discordance contextuelle**

Dans un sens large, la discordance entre l’énoncé et son contexte tient au fait que l’énoncé ironique se trouve en contradiction avec une réalité perceptible et évidente, comme dans les exemples de l’ironie prototypique à l’instar de dire par exemple devant un homme lâche « *Quel courage !* » ou devant quelqu’un qui fait un travail médiocre « *c’est excellent* ». Ici, on voit clairement

que la contradiction ne se manifeste pas au niveau linguistique de l'énoncé mais au niveau du contexte ou plutôt au niveau de la situation de communication dans laquelle l'énoncé est inscrit.

La discordance contextuelle se manifeste donc dans le discours lorsque « l'énoncé ironique est contraire à un fait observable patent » (Bres, 2019, p. 257) où le dire du locuteur va à l'encontre de l'environnement situationnel caractérisant le discours produit. En (64), par exemple, quand le journaliste dit : « *Ouyahia nommé ambassadeur en... Syrie !* », il prend en considération que le lecteur est au courant que l'ancien Premier ministre n'a pas été nommé ambassadeur en Syrie. Dans ce cas, une contradiction s'affiche entre le dit du journaliste (Ouyahia est nommé ambassadeur) et le fait observable (Ouyahia n'est pas nommé ambassadeur) ce qui entraîne la lecture ironique de l'énoncé.

Prenons un autre exemple pour bien comprendre ce type de contradiction contextuelle, où le journaliste interagit avec la réaction de l'ancien Gouvernement algérien vis-à-vis de la grande mobilisation populaire du 22 février 2019 :

(67) On vient de comprendre l'attitude du Gouvernement [...] : il ne s'est rien passé.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/02/2019)

Il convient de rappeler dans ce cadre, quelques jours seulement après l'éclatement du mouvement populaire en Algérie, l'ex-Gouvernement avait déclaré que tout va bien et rien ne s'est passé. Cette attitude surprenante et inattendue par le peuple est rapportée par le journaliste dans un ton ironique. On remarque qu'il y a bel et bien une forte contradiction entre l'énoncé rapporté par le journaliste « *il ne s'est rien passé* » et le fait observable (la contestation populaire dans la rue depuis des jours si en considérant la date de parution de la chronique le 26 février 2019). Autrement dit, il y a un écart entre le dire

de l’ancien Gouvernement énoncé par le locuteur et la réalité des choses vécue en Algérie.

### 2.2.2.2 La discordance cotextuelle

La discordance peut avoir aussi une forme cotextuelle. Dans ce cas, l’énoncé ironique va à l’encontre de son cotexte, c’est-à-dire son environnement linguistique. Plus précisément, selon le dictionnaire *Termes et concepts pour l’analyse du discours*, « le cotexte d’un élément discursif est son environnement textuel, à savoir ce qui le précède (cotexte antérieur) et ce qui le suit (cotexte postérieur). L’extension de ce domaine n’est pas fixe : on parlera selon le cas de cotexte immédiat ou élargi » (Détrie, Siblot, & Verine, 2001). Il s’agit donc de la présence d’une contradiction qui se trouve au niveau verbal, en l’occurrence entre l’énoncé et une partie du discours dans lequel l’énoncé est extrait, l’énoncé entre cette fois-ci en dissonance avec un autre élément pris du même discours.

Voyons l’exemple cité ci-dessous portant sur le même événement que l’extrait précédent, où le journaliste poursuit son dialogue implicite avec le discours antérieur de l’ancien Gouvernement qui ne cesse de dire qu’« *il ne s’est rien passé* » comme on vient de l’observer dans l’exemple (75) :

(68) Un million de personnes sont sorties dans la rue, mais c’est normal, ce jour-là fait chaud et il n’y avait rien d’intéressant à la télévision.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/02/2019)

En (68), on constate qu’il y a une opposition signalée par l’indice « *mais* » entre le premier fragment de l’énoncé « *un million de personnes sont sorties dans la rue* » et la suite de l’énoncé « *c’est normal* ». En réalité, personne ne pourrait supposer qu’une telle mobilisation populaire où des milliers de manifestants sont sortis dans la rue serait qualifiée de normal. Cette contradiction implicite s’appuie en effet sur l’interaction implicite du journaliste avec le dit antérieur

(qualifier le mouvement populaire du 22 février 2019 de normal) imputé à l’ancien Gouvernement.

D’ailleurs, une autre contradiction se développe sur la deuxième partie de l’énoncé entre la métaphore « *ce jour-là fait chaud* », qui réfère à la situation politique inquiétante vu la mobilisation populaire, et la fin de l’énoncé « *il n’y avait rien d’intéressant à la télévision* » qui remet en cause le silence inexplicable des médias algériens en particulier la télévision publique face à la crise du pays. L’usage de la métaphore renforce la contradiction suscitée au début de l’énoncé et permet de révéler le ton moqueur du journaliste.

En (68), nous parlerons de discordance cotextuelle parce que le décalage s’affiche dans l’environnement verbal de l’énoncé. Autrement dit, l’énoncé contredit dans ce cas un autre énoncé pris du même discours et non pas un fait observable pris du contexte extralinguistique à l’instar de l’exemple (67) analysé précédemment. Dans un dernier temps, il faut souligner que toute discordance énonciative n’est pas nécessairement ironique. En ce sens, la particularité de l’ironie réside dans l’assemblage de ses trois ingrédients c’est pourquoi le dernier ingrédient, à savoir le jeu énonciatif reste également déterminant dans la construction de l’ironie dialogique.

### **2.2.3 Jeu énonciatif**

Par ce troisième critère, on entend dire que l’énoncé ironique se caractérise par un dédoublement énonciatif dans la mesure où le locuteur fait semblant d’avoir pris en charge la responsabilité de son dire, mais il se détache de cette responsabilité par le décalage suscité dans le discours. Bres précise à cet égard que « le locuteur doit faire comme si c’était bien lui l’énonciateur (E1) de l’énoncé ironique, tout en laissant entendre, du fait de la discordance, que de fait il n’est qu’un masque » (2010, p. 701).

Dans l’exemple (67), par le fragment « *il ne s’est rien passé* », le journaliste feint d’être l’énonciateur principal de l’énoncé. Cependant, la

discordance contextuelle qui s’affiche entre ce dit et la réalité observable nous fait comprendre qu’il se détache de cet énoncé. Il s’agit de la voix d’un autre énonciateur et que le journaliste n’est qu’un locuteur.

D’ailleurs, en (68), lorsque le journaliste dit : « *mais c’est normal* », il fait comme si c’était lui l’énonciateur de ce fragment. Pourtant, la contradiction argumentative avec le contenu propositionnel précédent « *un million de personnes sont sorties dans la rue* » laisse entendre qu’il s’agit d’un autre énonciateur dont le journaliste s’oppose ou au moins ne partage pas son dire. L’affirmation suivante de Bres trouve ici toute sa pertinence : « derrière ou sous E1, il y a un e1 ; sous les pavés de l’énoncé [E], la plage de l’énoncé[e], risible du fait de son inadéquation » (2010, p. 701). Ce qui résulte que, dans l’exemple précédent, quand le journaliste nous dit l’énoncé [E] : « *mais c’est normal* » c’est juste pour vouloir nous dire implicitement l’énoncé [e] : « ce n’est pas normal ». Rappelons que l’inadéquation dont Bres parle consiste, dans cet énoncé, en la discordance cotextuelle.

Bref, nous avons pu constater, par ce critère de jeu énonciatif, que l’ironiste fait comme si c’était lui l’énonciateur de l’énoncé ironique, tout en laissant entendre, à travers la discordance du contexte et/ou du cotexte, qu’il s’agit d’un autre énonciateur prenant en charge ledit énoncé et que l’ironiste n’est, au bout du compte, qu’un locuteur qui veut entendre le contraire de ce qu’il dit.

Pour terminer ce point, il nous s’avère que l’ironie en tant que fait dialogique se fonde sur la combinaison de trois traits définitoires : l’implicite de l’interaction entre les discours en présence, la discordance contextuelle et/ou cotextuelle et le dédoublement énonciatif. Bien que ces trois composantes puissent se trouver mais séparément dans d’autres types de discours autre que le discours ironique, la particularité de l’ironie dialogique tient au fait que ces trois ingrédients se trouvent combinés en même temps dans le même énoncé. Bres souligne à cet égard que :



Pour que  $E_1$  puisse faire semblant de prendre l’énoncé ironique à son compte, il faut qu’il ne mentionne pas l’énonciation antérieure ; pour que le jeu énonciatif soit perceptible, il faut que ledit énoncé construise une discordance co(n)textuelle ; pour que l’énoncé ironique fonctionne comme une moquerie, il faut que sa disconvenance puisse être mise au compte d’un autre énonciateur, ce qui présuppose une interaction antérieure (Bres, 2019, p. 259).

## 2.3 Complexités de l’ironie dialogique

L’ironie dans sa définition dialogique est considérée comme un fait langagier assez particulier se caractérisant par son fonctionnement complexe, cette complexité tient au fait que l’ironie, comme le dit Bres, est un « phénomène protéiforme » (2019, p. 259). En fait, Bres précise que la complexité dialogique de l’acte ironique peut se traduire selon trois points principaux : d’abord, la diversité des éléments linguistiques en interaction où la médiation se réalise à travers trois niveaux différents. Ensuite, les formes de dialogisme que l’ironie met en jeu. Enfin, les buts pragmatiques que l’ironie peut marquer dans les énoncés dialogiques (2019, p. 259). En nous appuyant sur des exemples retenus de notre corpus, nous allons présenter ci-dessous ces trois critères mettant en évidence la spécificité de l’interaction dialogique dans le cas de l’ironie.

### 2.3.1 La médiation dans l’ironie dialogique

Par le mot *médiation*, on entend précisément la façon par laquelle se fait l’interaction dialogique. Autrement dit, le dialogisme s’établit à travers un médiateur qui pourrait être de nature différente : un mot, un énoncé ou un discours.

Dans le premier cas où l’interaction dialogique se fait par la médiation d’un mot, considérons l’exemple<sup>82</sup> suivant :

---

<sup>82</sup>Il s’agit ici de voir *grosso modo* le fonctionnement dialogique de l’exemple, quant à la dimension ironique que l’extrait est susceptible de susciter, nous allons revenir en détail sur cela dans le

(69) À bas la SITUATION ! Sus à la SITUATION !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 10/06/2019)

Ici, on voit que le nom « *la situation* » se caractérise par sa mise en forme particulière, à savoir la capitalisation. En fait, cette écriture distinctive introduit ici une discordance typographique rappelant une nomination de l’ex-président par intérim Abdelkader Bensalah, qui avait déclaré, le 06 mai 2019, durant la période du mouvement populaire : « *la situation m’oblige à continuer à assumer la charge de chef de l’État* ».

Dans (69), le dialogisme se réalise par la médiation d’un mot en ce sens que le journaliste, pour se moquer de Bensalah et de sa déclaration, a utilisé un mot relevé du discours antérieur de sa cible. Il faut souligner que le mot « *la situation* », auquel le journaliste se réfère, a été répété plusieurs fois dans le discours tenu précédemment par l’ex-chef d’État, ce qui rend l’interprétation de l’interaction dialogique accessible.

La médiation dans l’ironie dialogique peut également se faire à travers un énoncé, comme dans l’exemple (70) :

(70) Où va l’Algérie ? Soutenir les Verts de retour au pays !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 21/07/2019)

Il est utile de noter dans un premier temps que le journaliste fait écho ici à l’œuvre de l’ex-président Mohamed Boudiaf, intitulé « Où va l’Algérie »<sup>83</sup>. Le dialogisme se réalise en ce sens dans sa dimension interdiscursive. Sur un autre plan, à travers un faux dialogue entre deux citoyens s’inquiétant sur l’avenir de l’Algérie pendant le Hirak populaire du 22 février 2019, le locuteur cherche

---

deuxième chapitre de la présente partie consacré à l’analyse du corpus, où l’énoncé en question portera le numéro 98.

<sup>83</sup>M. Boudiaf, *Où va l’Algérie ?*(essai), Librairie de l’Étoile, Paris, 1964.

à railler sur la situation politique du pays lors de ces événements. En effet, l’énoncé responsif « *soutenir les Verts de retour au pays !* » interagit explicitement avec l’énoncé interrogatif « *Où va l’Algérie ?* ». Pourtant, le contexte renforcé par le recours à l’exclamation met en relief la discordance de la réponse ironique et révèle le ton moqueur du locuteur.

Dans l’exemple (70), ce qui importe pour nous c’est que le fonctionnement dialogique est réalisé par l’interaction avec un énoncé, ici c’est le fragment imputé à l’énonciateur A1 comme le montre le schéma suivant :

- A1 : Où va l’Algérie ?
- A2 : Soutenir les Verts de retour au pays !

### 2.3.2 Formes de dialogisme ironique

Dans l’ironie, il y en a toujours une cible, comme l’ont souligné tous les chercheurs<sup>84</sup> en la matière. Cette caractérisation de l’ironie influence bien évidemment l’interaction dialogique dans la mesure où la forme de dialogisme est en quelque sorte tributaire de la nature de la cible. En effet, étant donné que la cible visée par l’ironie correspond en principe à l’énonciateur  $e_1$  du discours moqué, elle peut correspondre à l’allocutaire, à un tiers ou plus rarement à l’énonciateur lui-même.

De façon similaire, suivant l’identité de la cible, le dialogisme peut avoir trois catégories différentes : celle de dialogisme *interlocutif* dans le premier cas où la cible renvoie à l’allocutaire ; celle de dialogisme *interdiscursif* quand il s’agit d’un tiers ; celle de dialogisme *intra locutif* dans le cas où la cible est l’énonciateur lui-même (Bres, 2019, p. 260). Voyons le passage suivant où la cible correspond à l’allocutaire :

---

<sup>84</sup>Pour Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 102) : « Ironiser, c’est toujours plus ou moins s’en prendre à une cible » ; de son côté, Mercier-Leca (2003, p. 71) souligne que « sur la scène ironique, on distingue trois actants : le locuteur, la cible, le public ».

(71) Marche, Bengrina, marche ! Peut-être doubleras-tu Forrest Gump !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 30/11/2019)

Dans l’énoncé (71), par l’emploi de la deuxième personne du singulier « tu », le locuteur prend pour cible son allocutaire. En effet, à travers l’utilisation de l’impératif utilisé à deux reprises dans « *marche* », le journaliste s’adresse à Abdelkader Bengrina, l’un des candidats aux élections présidentielles du 12 décembre 2019 en Algérie. Il faut rappeler ici que ce dernier avait déclaré qu’il va soutenir le Hirak populaire en marchant à côté des manifestants. En (71), le chroniqueur se moque de ladite déclaration de l’ancien candidat, et au-delà, de la personne elle-même.

Dans un autre cas de figure, la cible pourrait être l’énonciateur lui-même, en ce sens que le locuteur interagit avec son propre discours :

(72) Je plaide – que dis-je ? – je milite pour laisser Bengrina marcher. Il faut aider Bengrina à marcher. Comment ? En balisant son parcours de marche. En le jalonnant de flèches, de pointillés et de points de Ravitaillement-Saucissons.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 30/11/2019)

Dans l’exemple (72), en abordant toujours le même événement, à savoir la marche proposée par Bengrina, le journaliste ironiste se dédouble en deux instances énonciatives ( $E_1$  et  $e_1$ ) coréférentielles pour railler sur son propre dire.

Le fait de plaider annoncé par le chroniqueur au début de l’énoncé est manifestement contredit par la fin de l’énoncé où les expressions « *en balisant son parcours de marche. En le jalonnant de flèches, de pointillés et de points de Ravitaillement-Saucissons* » laissent apparaître la dimension ironique de l’énoncé et soulignent donc le faux plaidoyer du journaliste. Dans ce sens, par le commentaire métadiscursif « *que dis-je ?* », le journaliste revient sur son propos pour se moquer non seulement de sa dite proposition mais également de lui-même.

Sur le plan dialogique, on peut dire que sous la voix de l'énonciateur  $E_1$  s'entend la voix d'un énonciateur  $e_1$ , « qui plaide et milite pour laisser Bengrina marcher », que l'énonciateur  $E_1$  raille en lui prêtant cet énoncé parfaitement inadapté à la situation. Autrement dit, le journaliste fait semblant de plaider pour la marche de l'homme politique, ensuite il se moque de celui qui plaide. Dans l'occurrence (72), les deux énonciateurs  $E_1$  et  $e_1$  coréfèrent où le journaliste c'est la cible elle-même. C'est la raison pour laquelle on parle de dialogisme *intra*locutif.

### 2.3.3 La visée pragmatique de l'ironie : *ironie négative/ironie positive*

Nous rappellerons dans un premier temps que l'ironie est considérée, dans la rhétorique classique, comme un trope qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire comprendre au destinataire (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p. 330). De ce fait, le fonctionnement ironique se fonde sur un décalage où le locuteur, tout en disant le positif, laisse entendre le négatif ; et, tout en disant le négatif, laisse entendre le positif. Ce qui en résulte que l'ironie peut avoir deux fonctions opposées : louer pour blâmer ou blâmer pour louer, comme le précise Quintilien : « il est légitime de dévaloriser en faisant semblant de louer et de louer en faisant semblant de blâmer » (cité par Bres, 2010, p. 696).

D'ailleurs, partant de l'idée selon laquelle l'ironie est un rapport d'opposition entre le « dit » et le « pensé », Charaudeau (2011, p. 32) propose de distinguer deux variantes d'ironie : l'une correspond au rapport *positif/négatif* où le locuteur fait semblant d'apprécier pour laisser entendre son jugement négatif comme par exemple dans l'exclamation « Bravo ! » pour juger une bêtise. L'autre correspond au rapport *négatif/positif* où le « dit » serait négatif et le « pensé » positif comme on peut l'entendre dans l'énoncé « Ah, mon salaud, il y a longtemps qu'on ne s'était pas vu ! »<sup>85</sup> dit par quelqu'un à son meilleur ami.

---

<sup>85</sup> Les deux exemples mentionnés sont empruntés à Charaudeau (2011, p. 32).

Bien que le mot « *salaud* » dénote, en toute clarté, un jugement dépréciatif, son usage dans cette occurrence laisse comprendre une évaluation fortement positive.

Dans cette optique, l’approche dialogique dans sa nouvelle définition de l’ironie prend en considération cette fonction positive de l’ironie. Pour mieux comprendre le fonctionnement dialogique de l’ironie positive, voici un exemple que nous empruntons<sup>86</sup> à Bres (2010, p. 705) :

(73) Il s’agit d’un discours dialogal entre deux amis : Jean, chercheur qui doute souvent de ses compétences, confie son propre article à André, son collègue et ami, en vue de le relire et de l’évaluer. Quelques jours plus tard, voici une conversation téléphonique :

— André : **je viens de lire un texte nul d’un mec nul.**

— Jean : oui (petit rire de distance prudente).

— André : non bon ton travail est super-intéressant [...].

Pour voir comment l’ironie positive s’analyse dialogiquement, nous allons procéder à expliciter les trois composantes mentionnées précédemment :

1) La dimension implicite de l’interaction dialogique apparaît dans le tour de parole en gras. André interagit implicitement avec le discours antérieur de Jean ou plus précisément de son interlocuteur du fait qu’il s’agit d’un dialogue externe. Le locuteur-énonciateur  $E_1$  tient un jugement défavorable sur la qualité de recherche de son énonciateur  $e_1$ .

2) Étant donné que l’objet du jugement négatif est la qualité scientifique de l’article, la discordance co(n)textuelle n’est pas clairement affichée. Il s’agit en effet d’une évaluation subjective vis-à-vis de cette qualité scientifique. Cependant, la discordance tient au fait que l’article évalué ne pourrait pas en aucun cas, même selon son auteur Jean, être considéré comme « *nul* ».

---

<sup>86</sup>Il convient de souligner à ce propos que Bres affirme qu’il considère cet exemple qu’il n’a pas encore rencontré et que, à l’évidence, les occurrences de l’ironie positive sont très peu fréquentes.

3) Le jeu énonciatif se manifeste à travers la discordance dans la mesure où le décalage se réalise au niveau de l’énonciation. En l’occurrence, l’acte de langage produit, à savoir le jugement fort négatif, contredit formellement une règle interlocutive permettant de garder la face de son interlocuteur dans une relation amicale. À cet égard, le décalage se révèle dans la transgression de cette règle interlocutive par la critique intense adressée directement à son ami.

Ainsi, le dédoublement énonciatif tient au fait que le locuteur-énonciateur E1 fait semblant de tenir le discours du jugement négatif « *je viens de lire un texte nul d’un mec nul* », tout en signalant, à travers la discordance énonciative, qu’il s’agit d’un autre énonciateur e<sub>1</sub>, à savoir son interlocuteur pour se moquer de lui. Le locuteur-énonciateur E<sub>1</sub>, correspondant au André, attribue le discours de la dévaluation à l’énonciateur e<sub>1</sub>, correspond à son ami Jean, puis feignant d’avoir pris en charge cette dite dévaluation.

Dans un dernier temps, il est nécessaire de préciser que nous n’avons pas rencontré fréquemment des occurrences d’ironie positive dans notre corpus journalistique. D’une part, il nous semble que l’ironie positive est susceptible d’être présente dans le discours dialogal comme la conversation par exemple, notamment dans des occurrences ordinaires entre des interlocuteurs de grande proximité (entre amis, copains de travail). D’autre part, faire entendre un compliment à travers un jugement péjoratif risque d’altérer les faces des interlocuteurs dans le cas où l’effet ironique n’est pas révélé, ce qui met l’accent sur le fait que l’ironie positive s’emploie fréquemment entre personnes de grande familiarité. Dans ce cadre, Bres fait remarquer que « étant donné que l’acte réalisé directement se présente comme une critique ouverte extrêmement offensante de la face ou du territoire de l’interlocuteur dans le cadre d’une relation amicale, ladite critique n’est acceptable que si elle veut dire son inverse : un compliment » (2010, p. 706).

Parallèlement à cela, il est évident que le journaliste, dans sa chronique, en tant que locuteur, fait de l’ironie une stratégie de discours en vue de critiquer

avec distance et non pas blâmer pour louer. Pour cela, l’ironie valorisante n’a pas lieu d’être dans le discours du journaliste, qui se distingue par son caractère formel. C’est pourquoi il nous apparaît judicieux que notre corpus ne contienne pas d’énoncés appartenant à cette ironie appréciative. Pour terminer, nous souscrivons à l’affirmation de Bres selon laquelle « l’énoncé ironique dialogique réalise toujours un acte indirect de critique de discours de la cible ; on ne saurait donc opposer ironie négative et ironie positive ; toutes les ironies, de ce point de vue sont *négatives* » (2019, p. 262).



## **CHAPITRE II**

### **L’ironie dialogique dans la chronique journalistique**

Ce second chapitre sera réservé à l’analyse de notre corpus. L’intérêt se focalise sur la mise en discours de l’événement du Hirak populaire algérien, tel qu’il est construit dialogiquement dans les énoncés ironiques de la presse. En d’autres mots, nous allons examiner de quelles manières le locuteur journaliste fait recours à l’ironie pour « dialoguer » avec les divers discours en présence tout au long de sa chronique.

Nous analyserons, dans la première sous-partie de ce chapitre, les chroniques de Hakim Laâlam. Il s’agira pour nous de repérer les marques linguistiques employées par le chroniqueur pour interagir avec le discours de l’autre. Nous essayerons de retracer la manifestation dialogique que construit le journaliste ironiste pour susciter l’adhésion de son lecteur à l’événement décrit.

De façon similaire, nous étudierons, dans la seconde sous-partie de ce chapitre, les chroniques de Chawki Amari. Il sera question d’explicitier le potentiel dialogique de l’ironie.

Le corpus se compose de 30 énoncés qui seront analysés d’une manière détaillée. Les extraits sélectionnés sont susceptibles de revêtir les divers types du dialogisme. Dans ce sens, nous considérons que les exemples sélectionnés sont, en quelque sorte, représentatifs de l’affichage dialogique de l’ironie dans la chronique journalistique.

Notre objectif sera donc de voir, par le biais de l’analyse de divers extraits relevés, dans quelle mesure l’emploi dialogique de l’ironie pourrait contribuer à la mise en mots de l’événement.

## 1. L’ironie dialogique dans la chronique *Pousse avec eux*

Nous verrons maintenant comment le journaliste Hakim Laâlam se sert de l’ironie dialogique pour aborder l’événement du Hirak populaire du 22 février 2019 dans sa chronique. Nous examinerons *infra* la diversité des marqueurs linguistiques utilisés par le journaliste, ainsi que le rendement discursif que l’emploi de l’ironie pouvant mettre à la disposition du locuteur ironiste.

### 1.1 Le parler algérien comme marqueur dialogique de l’ironie

Pour susciter l’adhésion de son lecteur à l’événement cité dans le discours, Hakim Laâlam use fréquemment du langage populaire relevant du vécu algérien. Quant à nous, on tentera de démontrer, par l’analyse de deux exemples, comment le recours au registre familier voire au parler algérien pouvant être considéré comme une stratégie discursive ayant une forte répercussion sur l’interaction dialogique.

Dans les deux extraits analysés ci-dessous, le journaliste renvoie sur la couverture médiatique accompagnant le Hirak dès son début le 22 février 2019. Cette couverture, rappelons-le, est marquée par un double traitement, où certains médians algériens ont mené une campagne de manipulation de l’opinion publique à travers des analyses biaisées. En réalité, au moment où les marches populaires se sont multipliées dans tout le pays, certains analystes politiques en Algérie parlent d’abaissement du mouvement contestataire :

(74) Un petit coucou ce matin aux «**dakatiras**», aux docteurs ès analyses polyvalentes qui encombrant les plateaux des TV-cachir. Eh oui ! Comment omettre ce clin d’œil quelques heures seulement après le onzième vendredi et leur énième «disséquage» de la révolution du sourire. Ça a été une performance. De mon point de vue, bien sûr ! Oui ! Une vraie performance [...] ceux-là sont venus affirmer – asséner – que le onzième vendredi a été marqué par une baisse d’intensité sensible, un essoufflement.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 05/05/2019)

Dans ce premier extrait, le journaliste raille dialogiquement sur le discours antérieur de ces analystes de manière implicite en vue de dévaluer leur dire. Par les adverbes de confirmation « *oui, bien sûr* » et la répétition « *performance, une vraie performance* », le chroniqueur cherche à insister sur son faux compliment pour rendre son jugement ironique plus saillant. De plus, l'usage de guillemets dans « *dakatiras* » et « *disséquage* » permet de signaler la non prise en charge du locuteur et met en évidence dans ce sens la portée ironique de l'énoncé. Le choix de ces termes n'est pas anodin, leur forte portée sémantique accentue l'effet perlocutoire de l'ironie : l'emprunt « *dakatiras* », qui réfère aux « docteurs » en français, dénote dans le parler algérien une forte appréciation de quelqu'un pouvant tout savoir ; de son côté, le mot « *disséquage* », emprunté au langage médical en désignant l'anatomie du corps humain, connote un sens particulier en parlant d'analyse d'événement comme le fait d'examiner dans tous les détails du dit événement.

Le jeu énonciatif est lié en (74) à la feintise du journaliste qui fait semblant d'être l'énonciateur de ce dit compliment tout en sous-entendant qu'il n'est qu'un locuteur et que cet énoncé est imputé à un autre énonciateur. Le décalage entre le dit et le pensé fait marquer la double énonciation, où le journaliste vise à railler et non à apprécier.

Quant à la discordance suscitée dans l'exemple (74), elle est de type cotextuel du fait que le chroniqueur explicite sa propre divergence par rapport à l'appréciation feinte tout au long de son article. Par exemple, dans l'énoncé suivant tiré de la même chronique :

(75) M'enfin ! Que seraient ces « *dakatiras* » sans la révolution ? Ce sont ces millions de jeunes, de moins jeunes et de vieillards qui vous ont fait hommes et femmes, doctes **analystes de supérettes** ! Ce sont des enfants qui ont permis de vous ôter vos muselières [...] Ce sont des gosses qui t'ont rendu dignité, **ya boukoko** ! Et toi, sur leur souffle, sur leurs vendredis alignés, tu viens

aujourd'hui jouer de la calculette fonctionnant à l'énergie cachirienne ? Pour décréter – de quel droit scientifique ? – la baisse de la mobilisation ?

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 05/05/2019)

Contrairement à l'exemple précédent, on remarque que le journaliste s'adresse cette fois-ci de manière directe à sa cible, à savoir les analystes des plateaux de télévision. Par l'usage des pronoms de la deuxième personne, utilisés à cinq reprises « *vous (deux fois), vos, toi, tu* », Hakim Laâlam désigne son adversaire avec lequel il interagit. Il fait semblant d'interpeller son allocataire à travers les questions posées (« *tu viens aujourd'hui ?* », « *de quel droit scientifique ?* ») pour renforcer sa critique.

Notons également, le recours au registre familier en « *ya boukoko* », « *analystes de supérettes* » et la métaphore « *ôter vos muselières* » dans un discours supposé être destiné aux docteurs et analystes politiques contribuent en toute clarté à la mise en évidence de la discordance cotextuelle, où le locuteur passe de l'appréciation implicite dans le passage (74) au jugement négatif explicite dans le passage (75). D'ailleurs, l'usage de l'anaphore dans (« *ce sont ces millions de jeunes* », « *ce sont des enfants* », « *ce sont des gosses* »), qui implique un effet d'insistance sur le caractère légitime ; et l'énumération en « *jeunes, de moins jeunes et de vieillards* », qui signale la grandeur de la mobilisation populaire en précisant les catégories de manifestants, contredit formellement le discours des analystes selon lequel la mobilisation est baissée.

Les deux exemples témoignent que le renvoi au parler algérien participe au signalement de la discordance, ce qui favorise la réalisation de l'interaction dialogique.

## 1.2 Le dialogisme interdiscursif dans l'ironie

Dans sa mise en scène discursive de l'événement, le chroniqueur ironiste rencontre divers discours tenus précédemment par d'autres locuteurs avec lesquels il entre en interaction. C'est dans ce cadre que se déploie la dimension

interdiscursive du dialogisme, une dimension inhérente à l'ironie. Nous analyserons ici quelques exemples pour découvrir comment s'effectue le fonctionnement discursif de ce type de dialogisme dans la chronique de Hakim Laâlam.

(76) Candidat unique ? La bonne blague !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 23/02/2019)

Ici, il faut dans un premier temps rappeler que, face à la nouvelle candidature de l'ancien président Bouteflika à la présidentielle du 18 avril 2019, annulée plus tard vu la revendication populaire du 22 février 2019, une partie de l'opposition algérienne s'est réunie pour discuter la possibilité de présenter un candidat unique à la présidentielle. Cette initiative a été invitée par Abdallah Djaballah, le président du parti politique FJD<sup>87</sup> et s'est tenue le 20 février 2019. L'idée proposée n'a pas fait d'accord consensuel entre les participants du fait qu'elle a été considérée comme contraire aux principes démocratiques.

Dans l'extrait (76), Hakim Laâlam fait écho à cet événement sans le dire explicitement. L'interrogation par l'intonation dans la première partie de l'énoncé « *candidat unique ?* » se présente comme s'il s'agit d'un grand sujet d'actualité à débattre, en l'occurrence le recours à ce procédé interrogatif fait savoir que le débat est de fort degré d'importance qu'il n'est pas encore résolu.

En ce qui concerne la discordance, on remarque qu'il s'agit ici d'une discordance de type cotextuelle du fait que le décalage se manifeste à l'intérieur de l'énoncé entre les deux segments : « *candidat unique ?* » où le chroniqueur tient à s'interroger sur l'essor de ce dit projet et « *la bonne blague !* » qui met l'accent sur une attitude de plaisanterie, où le journaliste ironise sur ladite proposition rejetée par la majorité des partis politiques en Algérie.

---

<sup>87</sup> FJD : Front de la Justice et du Développement, parti politique algérien fondé le 20 juillet 2011 par Abdallah Djaballah. Voir le journal *El Moudjahid* du 07 septembre 2011.

Par ailleurs, l'extrait (76) est pris par un dédoublement énonciatif : au début de l'énoncé, le journaliste fait semblant d'avoir été préoccupé de cette idée à travers la modalité interrogative comme s'il voulait nous dire « pour ou contre un candidat unique ? » avant de laisser comprendre qu'il tient à dévaloriser sa cible, à savoir l'homme politique Abdallah Djaballah, pour mettre en dérision son initiative.

Signalons enfin que le recours au cotexte, à savoir la chronique de l'énoncé, permet de révéler de manière précise l'identité de la cible que le locuteur prend pour objet à son discours moqueur. Lorsque le journaliste dit : *« est-ce que les mecs et les nanas de l'opposition sont sérieux ? Du moins l'opposition invitée par Djaballah. Un conclave pour un candidat unique ? Face à l'Unique ? De qui se fout-on ? Il nous prend pour qui Djaballah, l'homme qui se fait tirer ses partis plus vite que son ombre barbue ? »*, il raille non seulement sur la personne mais sur toute une classe d'individus, en l'occurrence le groupe politique représentant « l'opposition » en Algérie. Notons ici, l'usage fréquent de l'interrogation sert à attirer l'attention du lecteur qui se trouve confronté à une énigme qu'elle doit être résolue. La première personne du pluriel « nous », qui réfère au locuteur avec son allocutaire, crée une sorte de connivence entre le journaliste et son lecteur servant à partager le ton ironique de l'énoncé.

(77) Ghoul adhère complètement à la démarche de Gaïd Salah. Ah ! Ça, oui ! Amar, il adhère ! Il adhère à tout ! Et même lorsqu'il n'y a plus de colle, un peu de... « b'zak » et hop ! Ça adhère à nouveau !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 08/05/2019)

Dans l'extrait (77), le journaliste fait écho au discours antérieur du président du parti politique TAJ<sup>88</sup>, Amar Ghoul. Il est à noter que ce dernier met en valeur le discours du général Ahmed Gaïd Salah tout en saluant les efforts de

<sup>88</sup> Tajamou Amel El Djazaïr, cette dénomination empruntée à arabe réfère en français au « Rassemblement de l'Espoir de l'Algérie », parti politique algérien créé en 2012.

l’institution militaire pour sortir de la crise politique en Algérie. Rappelons dans ce contexte que le chef d’État-major Gaïd Salah, avait déclaré, dans un discours tenu le 16 avril 2019 à la région militaire située à Ouargla, que la Justice va rouvrir les dossiers de corruption.

La dimension implicite de l’interaction dialogique consiste en l’allusion au discours antérieur de Ghoul, en l’occurrence ledit discours n’a pas été exprimé dans sa dimension matérielle comme il a été prononcé dans sa version initiale, mais il a été uniquement signalé à travers le discours du journaliste. En effet, pour ironiser sur la déclaration précédente de Ghoul, le journaliste se sert de l’ironie feignant d’abord de partager cette idée d’adhésion pour laisser entendre ensuite sa critique dépréciative. Les adverbes de confirmation « *complètement, oui* » permettent de signaler le faux partage du chroniqueur au discours de la cible. La répétition du fragment « *il adhère* », repris trois fois dans l’énoncé, affiche l’insistance du locuteur journaliste pour exprimer sa fausse approbation à la déclaration de la cible.

De son côté, la discordance se manifeste au niveau cotextuel, elle apparaît entre la première partie de l’énoncé dans « *Ghoul adhère complètement à la démarche de Gaïd Salah* » caractérisée par la modalité assertive et confirmative, et la suite de l’énoncé marquée par la modalité axiologique qui s’affiche à travers l’usage récurrent de l’exclamation et de l’interjection. Précisément, le discours du locuteur, dans sa première partie « *Ghoul adhère complètement à la démarche de Gaïd Salah* », prend une attitude assertive caractérisant un discours sérieux du fait qu’il s’agit apparemment d’un événement d’une certaine ampleur. Cependant, dans sa deuxième partie, le discours se termine par un registre familier, en dissonance avec le caractère formel du discours attendu dans cette situation de communication. En ce sens, le mot « *b’zak* », emprunté à l’arabe algérien pour signifier « bave » ou « crachat » dans cet exemple, dont l’usage semble incohérent dans ce discours, fait apparaître la dimension ironique de l’énoncé. Cette ironie est renforcée

davantage par l’usage récurrent de l’exclamation et de l’interjection dans « *Ah ! ;et hop !* ».

(78) AHD 54 a fait des propositions de sortie de crise ! Non ! Ne riez pas ! C’est trop facile de rire, caché derrière son micro, à faire la mouche informatique et le Bzzz ! AHD 54 a, au moins, fait l’effort de produire des propositions de sortie de crise [...] Non ! Franchement ! AHD 54 a un projet ! Il propose. Il a une liste de propositions.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 09/05/2019)

Dans (78), comme on le remarque au début de l’énoncé, le journaliste interagit avec les mesures proposées par le parti politique AHD 54 pour une sortie de la crise déclenchée en Algérie dès le 22 février 2019. En fait, dans un communiqué rendu public le 07 mai 2019, le parti AHD 54 avait proposé de passer à « l’organisation d’une élection transparente et régulière avant la fin de l’année en cours »<sup>89</sup>. Cette démarche représente la seule solution pour mettre fin à la crise politique, indique le communiqué en question.

À travers son discours railleur, Hakim Laâlam entre en interaction implicite avec le discours antérieur du parti AHD 54 pour le déprécier. De ce fait, dans le fragment négatif « *Non ! Ne riez pas !* », le journaliste fait semblant d’interagir avec un énoncé antérieur que l’on peut reformuler comme « oui, vous riez ». Par ce procédé dialogique de la négation, le locuteur sous-entend que ladite proposition fait, aux yeux de certains, rire, ce qui permet de révéler la portée ironique de l’énoncé. Aussi, la répétition de la négation à la fin de l’énoncé dans « *Non ! Franchement !* », produit un effet d’insistance sur la fausse appréciation du locuteur journaliste envers le discours du parti politique. Cette insistance feinte est renforcée par l’anaphore dans « *AHD 54 a un projet ! Il propose. Il a une liste de propositions* », où la troisième personne du singulier

---

<sup>89</sup>Voir à ce propos le journal *El Moudjahid* du 07/05/2019.



« *il* » met en relief ledit parti politique, ce qui rend la dépréciation que le journaliste cherche à construire plus saillante.

Dans une autre dimension, il convient de souligner que cette proposition se trouve en contradiction avec un fait observable, où la revendication populaire rejette toute initiative pareille impliquant l’ancien Gouvernement. Autrement dit, la rue algérienne exige le départ de toutes les figures de l’ancien régime à l’ère de Bouteflika, ce qui rend ladite proposition bizarre et incompréhensible. Cette contradiction représente la discordance contextuelle qui légitime, à son tour, la dimension ironique de l’énoncé.

Quant au dialogisme produit dans l’exemple (94), il s’apparente dans sa dimension interdiscursive, où le locuteur interagit avec le discours de tiers. Le journaliste dialogue dans sa chronique avec le discours précédent du parti politique AHD 54.

(79) Oui, mesdames et messieurs ! Bengrina a marché ! Il marche ! Et il jure qu’il va encore marcher ! Et c’est là que moi, je dis « laissons-le marcher ». Je plaide – que dis-je ? – je milite pour laisser Bengrina marcher. Il faut aider Bengrina à marcher. Comment ? En balisant son parcours de marche. En le jalonnant de flèches, de pointillés et de points de Ravitaillement-Saucissons.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 30/11/2019)

Dans le passage (79), le journaliste prend pour cible cette fois-ci l’ex-candidat à l’élection présidentielle, Abdelkader Bengrina, qui avait déclaré dans une interview qu’il va continuer à marcher à côté des manifestants en vue de soutenir le peuple algérien dans son mouvement populaire du 22 février 2019.

Dans son dialogue implicite avec les propos antérieurs de Bengrina, le locuteur journaliste fait semblant de soutenir, en toute évidence, cette démarche en précisant que « *je plaide – que dis-je ? – je milite pour laisser Bengrina marcher* ». Les verbes d’opinion « *plaider* » et « *militer* », utilisés dans

ce segment, dénotent une forte subjectivité et soulignent l'insistance du locuteur sur sa prise de position vis-à-vis de ladite démarche. En effet, le faux accord se manifeste dès le début de l'énoncé par l'adverbe de confirmation « *oui* » et le recours à la répétition renforcée par l'exclamation « *Bengrina a marché ! Il marche ! Et il jure qu'il va encore marcher !* », ce qui laisse sous-entendre que le chroniqueur adhère ouvertement à l'idée de l'ancien candidat.

La discordance se fait en (79) cotextuellement par le contraste qui se construit entre la première partie de l'énoncé (l'accord feint) et la suite de l'énoncé où la moquerie du locuteur s'affiche dans la façon par laquelle on soutient Bengrina : « *en balisant son parcours de marche. En le jalonnant de flèches, de pointillés et de points de Ravitaillement-Saucissons* ».

Le dialogisme dans l'exemple (79) se réalise dans sa dimension interdiscursive dans la mesure où le locuteur interagit avec le discours antérieur de sa cible, le chroniqueur du quotidien *Le Soir d'Algérie* revient sur une déclaration réalisée précédemment par l'ancien candidat Bengrina pour la disqualifier.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que l'énoncé ironique offre un fonctionnement *interdiscursif* du dialogisme où le locuteur journaliste peut ironiser sur les discours pris précédemment par les diverses cibles. L'analyse détaillée de ces occurrences nous montre que l'ironie dialogique dans sa dimension interdiscursive se manifeste très avantageuse dans la chronique *Pousse avec eux* en ce sens que le journaliste peut aisément convoquer la voix de l'autre pour la tourner en dérision.

### **1.3 Le dialogisme interlocutif dans l'ironie**

Dans le dialogisme d'ordre *interlocutif*, le locuteur interagit principalement avec le discours antérieur de son allocutaire. Dans les occurrences ironiques, le locuteur s'appuie sur cette dimension dialogique en prenant la cible

comme son propre allocutaire pour mieux discréditer son image. On traitera, dans les passages suivants, des marqueurs dialogiques participant à la réalisation de l’interaction interlocutive dans les énoncés ironiques de la chronique *Pousse avec eux*.

(80) Hé ! M’sieur ! Une poignée d’individus ou des millions d’individus brandissant leurs poignets ?

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 03/11/2019)

En (80), le journaliste interagit avec le discours antérieur de l’ex-président par intérim Abdelkader Bensalah, prononcé à l’occasion du sommet Russe-Afrique et tenu du 22 au 24 octobre 2019 à Sotchi en Russie. Lors de cette rencontre avec le président russe Vladimir Poutine, l’ancien président intérimaire a tenu un discours sur le pays. Il avait déclaré que la situation en Algérie est bien maîtrisée et que l’ancien Gouvernement est capable de passer cette conjoncture. Bensalah précise à propos des manifestants : « Il y a quelques éléments qui sortent dans la rue pour brandir des slogans ». Il est à rappeler que cette rencontre diffusée par les médias a enflammé l’opinion publique et les réseaux sociaux en Algérie du fait que lesdits propos étaient en contradiction totale avec ce qui s’est passé à l’époque en Algérie où les manifestations se sont déroulées tous les vendredis depuis plus de huit mois.

Dans l’énoncé (80), on remarque d’abord que le discours du journaliste est implicitement mis en relation avec celui de l’homme politique, où aucun indice ne permet d’identifier l’identité de l’énonciateur avec lequel le locuteur interagit. Ce sont les traces linguistiques utilisées : « *m’sieur, millions d’individus, brandissant, etc.* », qui nous laissent suggérer que le journaliste détourne le discours antérieur en question.

D’ailleurs, l’usage de l’interjection « *Hé !* » ainsi que le registre familier « *m’sieur !* », suivis de l’exclamation, au début de l’énoncé, renferment une valeur péjorative du fait d’être intégrés dans ce discours censé être respectueux

(c'est un discours adressé à un haut responsable). Le mot « *m'sieur !* », par son incorrection morphologique (on aurait dû écrire « monsieur »), introduit une discordance linguistique et renforce la dimension ironique de l'énoncé. Ce qui en révèle la fausse question dirigée vers l'ancien président où le chroniqueur n'attend aucune réponse. Le journaliste en tant que locuteur fait semblant de dialoguer avec son allocutaire, l'ancien président, à travers cette question rhétorique pour mieux le ridiculiser.

Ensuite, la discordance se développe ici sur sa double forme co(n)textuelle : d'un côté, au niveau contextuel, ledit propos du président par intérim contredit en toute apparence le contexte dans lequel il est produit, où des millions de personnes manifestent contre l'ancien régime. Ledit énoncé se trouve en discordance avec un fait observable et patent. De l'autre côté, au niveau cotextuel, une contradiction argumentative se déclenche entre le premier fragment de l'énoncé « *une poignée d'individus* » et la suite de l'énoncé « *des millions d'individus* ». En effet, le contraste explicite entre la métaphore exprimée dans « *une poignée d'individus* », qui connote un nombre très réduit, et l'expression « *des millions d'individus* », qui signale l'ampleur des manifestations, vise à accentuer la discordance contextuelle pour mieux dévaluer l'image de l'ancien président et son discours.

Enfin, le dernier ingrédient du jeu énonciatif se traduit par l'interrogation rhétorique dans le faux dialogue établi avec son allocutaire où le journaliste fait semblant de s'adresser à l'ex-président en lui posant une question d'actualité de grande importance, alors qu'il vise implicitement, tout en s'adressant à son lecteur, à railler sur l'intervention du président par intérim lors de sa rencontre avec le président russe.

(81) À bas la SITUATION ! Sus à la SITUATION !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 10/06/2019)

Ici, il s’agit d’un titre journalistique à travers lequel le chroniqueur interagit avec un discours antérieur tenu le 06 mai 2019 par l’ancien chef d’État Abdelkader Bensalah. De prime abord, on constate en toute évidence que cette interaction se fait implicitement de telle sorte que le discours antérieur auquel le journaliste fait allusion passe inaperçu. En d’autres termes, aucune trace ne nous permet de deviner ladite interaction. Le locuteur Hakim Laâlam exploite ici le marqueur linguistique de l’écho, ce qui rend le repérage du dialogisme purement interprétatif.

L’interaction dialogique dans l’exemple (81) se réalise, à cet égard, par la médiation d’un mot<sup>90</sup>. En fait, dans ce titre journalistique, le mot « *la SITUATION* » par son écriture particulière, à savoir la capitalisation et la répétition, nous rappelle le discours antérieur de Bensalah quand il avait répété le mot « situation » plusieurs fois dans son allocution adressée au peuple algérien durant la crise politique. Le repérage de l’énonciation antérieure, assignée à l’ancien chef d’État, renforce la connivence intellectuelle du journaliste avec son lecteur, censé avoir les compétences nécessaires pour décrypter la dimension implicite.

Par ailleurs, il convient d’ajouter que la structure syntaxique du titre en (81), en effet le contraste marqué entre les deux segments « *à bas* » et « *sus à* », ainsi que l’usage de la modalité exclamative permettent de souligner le positionnement du journaliste à l’égard de la déclaration antérieure, laissant prévoir son ton ironique.

Également, le recours au cotexte par la lecture de la chronique nous permet de déceler de près l’attitude énonciative du locuteur. Dans un premier temps, on voit en ce sens que, dès le début de son article, le journaliste cite le

---

<sup>90</sup> Comme nous l’avons déjà vu dans le chapitre précédent en 2.3, où nous avons abordé les complexités de l’ironie en tant que fait dialogique. Dans ce cadre, nous rappellerons, avec Bres (2019, p. 260), que l’ironie met en jeu plusieurs formes de dialogismes du fait qu’elle peut se réaliser par la médiation d’un mot, d’un énoncé, ou d’un discours.

discours antérieur imputé à l’ancien président par intérim : « *la situation m’oblige à continuer à assumer la charge de chef de l’État* », ce qui confirme l’interprétation que le lecteur anticipe dès la lecture du titre. Ensuite, le locuteur avance petit à petit les faux arguments imputés à sa cible pour justifier cette nécessité feinte que l’ancien chef d’État prétend assumer.

Pour bien illustrer le fonctionnement de la discordance, nous prenons l’extrait suivant tiré du même article :

(82) On sait enfin pourquoi Bensalah ne peut pas démissionner [...] Il a clairement dénoncé celle qui le retient féroce­ment en otage. L’empêche de rendre le tablier. Lui bloque le passage vers la sortie. Se carre devant la porte, crocs en avant et petits poings brandis à la face du Président par intérim. Celle qui a désormais un nom, puisque ce nom est sorti de la bouche de Si Abdelkader : LA SITUATION ! Oui, M’sieur ! La situation ! C’est elle la garce qui retient prisonnier Bensalah.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 10/06/2019)

Le locuteur Hakim Laâlam tient à nous expliquer en détail le faux argument avancé par la cible qui lui oblige d’accepter ce poste de président intérim, à savoir « la situation ». On observe clairement que le chroniqueur ne prononce le mot « situation » qu’à la fin de l’énoncé.

Au début de l’énoncé, le locuteur journaliste fait semblant d’apporter quelque chose d’intéressant à son allocutaire par l’usage du connecteur argumentatif « *enfin* » qui laisse suggérer que ledit suivant du locuteur a été révélé après tant d’essais ou il a été tant attendu. Le pronom indéfini « *on* » réfère, dans ce contexte, à la collectivité « locuteur et son allocutaire », à savoir le peuple algérien dont le journaliste fait partie.

Il est à noter ensuite, par tout un prolongement descriptif dans « *celle qui le retient en otage* », « *l’empêche de rendre le tablier* », « *lui bloque le passage* » et « *celle qui a désormais un nom* », le lecteur se trouve intéressé à un contenu implicite, une cause cachée ou une énigme, qui demande d’être révélée.

Par cette linéarité énigmatique, le lecteur est amené à suivre le discours du locuteur pour le comprendre, ce qui rend l'effet ironique plus dépréciatif.

À la fin de son énoncé, le locuteur journaliste met en évidence, après toute une série de mise en relief, ce faux argument, à savoir « la situation ». En fait, l'emploi excessif de l'exclamation dans « *LA SITUATION! Oui, M'sieur! La situation!* » traduit l'aspect moqueur de l'énoncé, et l'adverbe de confirmation « *oui* » signale l'adhésion feinte du locuteur à son contenu descriptif avancé. De son côté, le segment anaphorique « *c'est elle la garce qui retient prisonnier Bensalah* », qui clôturera l'extrait, sert à produire un effet d'insistance sur l'idée du locuteur journaliste pour augmenter le rendement ironique de l'énoncé.

Contextuellement, il nous apparaît que la description ironique avancée se trouve en décalage patent avec un fait réel dans la mesure où la situation dont on parle dans l'exemple (82) exige le départ de l'ancien chef d'État Abdelkader Bensalah et non pas son élection un poste de président par intérim, ce qui accentue sans doute la contestation populaire en Algérie. Dans ce sillage, la discordance se marque, en toute clarté, au niveau contextuel.

(83) Alors oui ! Allons jusqu'au bout, Hadharat ! Aller jusqu'au bout de quoi ? De l'impossible bout de la détermination sans bout d'un vieillard qui, lui, a fixé un bout à la nuit coloniale, sans éteindre ensuite la lampe de son phare de vigilance ? Alors oui, allons jusqu'au bout, Hadharat ! Aller jusqu'au bout de quoi ? De ces jeunes étudiants plongés dans la fosse aux ténèbres, alors que Si Larbi, un sourire en coin, avait déclaré à un Bigeard ahuri vouloir illuminer demain le ciel d'Algérie de lumières incandescentes ?

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 04/11/2019)

En (83), le locuteur interagit implicitement avec la fameuse expression<sup>91</sup> de l'ancien général Ahmed Gaïd Salah. Dans cet extrait, on note une discordance

<sup>91</sup>Comme nous l'avons déjà cité dans l'exemple (79) analysé précédemment, l'ancien chef d'armée, Ahmed Gaïd Salah, dans une vidéo diffusée le 02 novembre 2019 par la télévision publique, avait

cotextuelle qui se fonde sur le décalage entre la première partie de l'énoncé « *oui, allons jusqu'au bout, Hadharat !* », où le locuteur exprime sa fausse adhésion au discours antérieur de l'ancien général ; et la suite de l'énoncé quand le locuteur tient à dévaloriser la situation actuelle de l'Algérie. Celle-ci est marquée par la vie misérable des vieux : « *l'impossible bout de la détermination sans bout d'un vieillard* » et la répression exercée contre les jeunes : « *ces jeunes étudiants plongés dans la fosse aux ténèbres* ».

Quant au jeu énonciatif, il est à souligner que le journaliste feint d'apprécier la déclaration de l'ancien général tout en laissant entendre, à travers le décalage signalé au niveau de l'énoncé, qu'il se fait la voix d'un autre énonciateur et qu'il n'est qu'un locuteur. La dimension ironique de l'énoncé nous fait comprendre que le journaliste représente un autre énonciateur, celui qui est contre cette déclaration et qui dénonce implicitement ladite position de l'ancien général.

Notons dans un dernier point que le locuteur journaliste prend sa cible comme son interlocuteur, en ce sens par le recours à l'interrogation rhétorique « *aller jusqu'au bout de quoi ?* », reprise deux fois dans cet énoncé, le locuteur fait semblant de dialoguer interlocutivement avec ledit propos de l'ancien général pour mieux déprécier son image. De ce fait, il nous semble évident de préciser que le fonctionnement dialogique dans l'extrait (94) est de type *interlocutif*.

Nous prenons un autre exemple portant sur le même objet du discours que le passage (90), à savoir la démarche adoptée par Bengrina, où l'interaction dialogique s'établit dans ce cas interlocutivement :

(84) Marche Bengrina, marche ! Tu ne rattraperas pas Forrest Gump qui, lui, court toujours, mais rien ne sert de courir, etc. À la vérité, il faut laisser marcher

---

exprimé ouvertement son soutien au ministre de la Justice Belkacem Zeghmami, en lui disant : « Il faut aller jusqu'au bout ».



Bengrina pour mieux vérifier la théorie des premiers philosophes de l’Antiquité, des penseurs et scientifiques des temps immémoriaux qui nous juraient que la terre était plate.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 30/11/2019)

À la différence de l’exemple (79), où le locuteur journaliste semble s’adresser à son lecteur à travers l’expression « *oui, mesdames et messieurs !* » pour le reprendre comme complice sur la disqualification de sa cible. Ici, dans l’exemple (84), on observe que le chroniqueur se trouve en dialogue frontal avec sa cible. Il le reprend comme allocutaire, d’abord par l’usage de l’impératif « *marche Bengrina, marche !* » et ensuite par la deuxième personne du singulier « *tu* ». Le fonctionnement dialogique apparaît dans sa dimension interlocutive dans la mesure où le chroniqueur se met en interaction avec le discours de son interlocuteur et non pas le discours de tiers, ce qui accroît le potentiel disqualifiant de l’énoncé et rend le jugement négatif du journaliste, à l’égard de sa cible, plus saillant.

On remarque également que la discordance se marque par sa forme cotextuelle. En effet, pour étayer son faux soutien à l’ancien candidat, le journaliste poursuit son ton moqueur en mettant en avant un énoncé incohérent : « *pour mieux vérifier la théorie des premiers philosophes de l’Antiquité qui nous juraient que la terre était plate* ». Autrement dit, le chroniqueur fait semblant d’affirmer que la marche de Bengrina a pour but de vérifier l’hypothèse prétendant la forme plate de la planète, l’absurdité de cet énoncé contredit la fausse appréciation du locuteur signalée au début de l’extrait.

#### **1.4 La superposition dialogique de l’ironie**

Comme nous l’avons déjà cité au début du chapitre, par la superposition dialogique, on entend que le même énoncé est susceptible de revêtir divers types de dialogisme à la fois. Dans un seul énoncé, on peut trouver plus d’un fonctionnement dialogique où le locuteur sert à exploiter, dans le même segment

discursif, les trois types d’interaction dialogique (interdiscursive, interlocutive et intralocutive). La déclaration suivante des linguistes nous donne plus de clarté sur ce point :

Les trois types de dialogisme peuvent se superposer (l’énonciateur interagit, dans le même énoncé, à la fois avec le discours de son allocataire et avec une source interdiscursive tierce) ou s’amalgamer (l’énonciateur interagit à la fois avec son propre discours et avec la réponse qu’il prête par anticipation à son allocataire) : ces superpositions ou amalgames [...] donnent toute son *épaisseur* au discours (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, p. 15).

Partant de cette considération, notre ambition sera de révéler la dimension de superposition pouvant caractériser les énoncés ironiques de Hakim Laâlam. Par l’analyse de notre corpus, on tentera d’explicitier comment le locuteur ironiste interagit différemment avec les diverses voix existantes dans le discours pour rendre la critique ironique plus manifeste et l’image de la cible plus discréditée.

Dans le premier exemple qui s’appuie sur la superposition dialogique, Hakim Laâlam évoque l’arrestation de l’ex-moudjahid Lakhdar Bouragaâ par l’ancien Gouvernement de Bouteflika. Cette arrestation, qui coïncide avec l’incarcération d’autres activistes et représentants du Hirak algérien, a provoqué une vague de colère populaire. Parallèlement à cela, la Justice algérienne, à l’époque, avait déclaré qu’il n’y a pas de détenus politiques en Algérie, ce qui aggrave la situation politique du pays.

Simultanément dans le même énoncé en (85), Hakim Laâlam s’adresse à son allocataire (l’ancien moudjahid incarcéré) et interagit avec la déclaration de la Justice algérienne (une source interdiscursive tierce) :

(85) Tu n’es pas en prison pour les idées que tu as exprimées dans ta lettre ouverte à AGS<sup>92</sup>. Non ! Tu es derrière les barreaux parce que tu es le véritable cerveau du casse de Nice, en France. Ou du Casino de la Corniche, à Saint-Eugène. Ou du... je ne sais plus.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 09/10/2019)

Le locuteur journaliste fait allusion ici au dire de la Justice algérienne à travers le dispositif ironique pour mieux la disqualifier. Pour entrer en interaction implicite avec le discours antérieur de la Justice, le chroniqueur s’adresse à l’ancien moudjahid, feignant de le considérer comme criminel : « *tu es le véritable cerveau du casse de Nice, en France* », et de montrer qu’il ne s’agit pas de détenu politique : « *tu n’es pas en prison pour les idées que tu as exprimées dans ta lettre ouverte à AGS* ».

D’un autre côté, on voit en toute évidence que la discordance se déclenche contextuellement entre le dit du journaliste quand il énonce que l’ex- moudjahid est incarcéré à cause de ses crimes : « *le véritable cerveau du casse de Nice, en France. Ou du Casino de la Corniche, à Saint-Eugène* » et la réalité des choses du fait que tout le peuple algérien y compris le lecteur auquel s’adresse le journaliste connaît le parcours révolutionnaire de Lakhdar Bouragaâ. Cette discordance sert à expliciter aisément la feintise du journaliste qui a pour but de se moquer de la décision de la Justice algérienne.

La double posture énonciative en (85) tient de façon claire au fait que le journaliste se présente comme étant le responsable de l’énoncé ironique selon lequel l’affaire du moudjahid Lakhdar Bouragaâ n’est pas une question de détention politique pour imputer, ensuite en se référant à la contradiction contextuelle, cet énoncé à un autre énonciateur, à savoir la Justice de l’époque.

---

<sup>92</sup> AGS : Ahmed Gaïd Salah, l’ancien général de corps d’armée et chef d’État-major de l’armée nationale populaire en Algérie.

Observons, l’usage de tutoiement, en fait le pronom « *tu* » est utilisé cinq fois dans l’exemple (85), sert à établir une grande proximité relationnelle avec le célèbre moudjahid incarcéré, ce qui facilite l’adhésion de l’allocutaire (le lecteur de la chronique *Pousse avec eux*) au propos ironique du locuteur et accroît la moquerie sur ladite décision de la Justice.

Dans un dernier point, il est utile de faire remarquer que la dimension intralocutive du dialogisme se réalise également en (85) à la fin de l’énoncé où le journaliste interagit avec sa propre parole dans le fragment ironique : « *Ou du... je ne sais plus* ». Cela dit, la dimension autodialogique affiche ici l’attitude désintéressée du chroniqueur vis-à-vis de l’événement rapporté dans la mesure où on s’attend à un discours de grande formalité quand on parle de décisions émanant de la Justice, et voici qu’on trouve des arguments non sérieux et douteux. Les points de suspension signalent, dans ce contexte, l’hésitation du locuteur en face des accusations citées. Tous ces éléments nous permettent de constater que le locuteur journaliste visé dans l’exemple (85) à discréditer, par le biais de l’interaction discursive, le dit de la Justice algérienne.

Voyons une autre occurrence ironique où cette fois-ci c’est le dialogisme *interdiscursif* et le dialogisme *intra locutif* qui se superposent :

(86) Débat sur les langues à l’université. D’accord pour la primauté de l’anglais sur le français, mais à condition qu’il... s’écrive de droite à gauche !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 23/07/2019)

En (86), le chroniqueur dialogue d’abord interdiscursivement avec l’annonce antérieure de l’ex-Gouvernement algérien sur l’usage de l’anglais à la place du français dans le secteur universitaire avant de revenir sur son propre discours par l’emploi de la concession : « *mais à condition qu’il... s’écrive de droite à gauche !* ». Ce segment concessif accorde à l’extrait un fonctionnement dialogique *intra locutif*.

Rappelons à cet égard que le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Bouzid Tayeb, avait déclaré, le 8 juillet 2019, qu'il faut « mettre en place les mécanismes nécessaires pour consolider l'utilisation de l'anglais à l'université et dans la recherche »<sup>93</sup>, en considérant que « le français ne vous mène nulle part »<sup>94</sup>. Cette décision, qui a fait un grand débat entre partisans et détracteurs, est suivie par une autre déclaration donnant ordre aux universités algériennes d'utiliser uniquement l'arabe et l'anglais dans les en-têtes des correspondances administratives et documents officiels.

Pour ironiser sur cette initiative, Hakim Laâlam feint d'adhérer à la décision lancée par le ministre en affirmant : « *d'accord pour la primauté de l'anglais sur le français* », tout en le prenant implicitement comme cible à travers la discordance marquée au niveau même de l'énoncé par la condition inappropriée qu'il a donnée.

En (86), la discordance est signalée cotextuellement entre l'accord du journaliste à la nouvelle réforme ministérielle, affiché explicitement au début de l'énoncé, et la modalité d'application de cette réforme mise en fin de l'énoncé, consistant en l'écriture particulière de l'anglais en allant de droite au gauche. À ce propos, on tient à faire remarquer que les points de suspension qui accompagnent le faux assentiment du chroniqueur servent à souligner l'incohérence du fragment suivant : « *s'écrive de droite à gauche* », mettant en évidence le positionnement ironique du journaliste par rapport à la proposition du ministre. Le recours à la modalité exclamative à la fin de l'énoncé sert, à son tour, à intensifier l'absurdité du fragment cité.

---

<sup>93</sup> Voir en ce sens l'article de Madjid Zerrouky intitulé « Remplacer le français par l'anglais à l'université ? Polémique linguistique en Algérie » dans le journal *Le Monde* du 30 juillet 2019.

<sup>94</sup> Il convient de préciser que le ministre de l'enseignement supérieur, Tayeb Bouzid, lors de sa visite à l'université de Constantine 1 Les Frères Mentouri, le 08/07/2019, avait déclaré que « le français ne vous mène nulle part ». Pour lui, la question du remplacement de la langue française par la langue anglaise dans l'enseignement supérieur a été tranchée de manière définitive. Voir à ce sujet le journal *El Watan* du 08/07/2019.

Le dernier exemple fonctionne de la même manière que l’énoncé précédent où les deux types de dialogisme, *interdiscursif* et *intra locutif*, s’amalgament. Le locuteur ironiste entre en interaction avec le discours tenu par la cible, puis il commente son propre discours :

(87) Eureka ! Je savais qu’il manquait quelque chose à notre bonheur démocratique, un p’tit truc pour compléter le tableau, et le régime de bananes à 500 dinars qui nous non-gouverne vient de me donner raison en comblant ce manque. Merci Hadharat ! L’arabisation obligatoire des enseignes commerciales ! [...] Cette campagne d’arabisation forcée des enseignes succède à cette autre lumineuse idée de remplacer le français par l’anglais à l’université. My god ! Je suis en pâmoison devant autant de cohérence !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 31/08/2019)

Dans (87), Hakim Laâlam présente une autre mesure gouvernementale qu’il tourne en dérision, à savoir l’arabisation des enseignes commerciales<sup>95</sup>. Le journaliste feignant d’avoir apprécié l’attitude de l’ancien régime, où les locutions suivantes : « *merci Hadharat !* » et « *my god !* » révèlent la fausse joie du chroniqueur. Par le segment « *notre bonheur démocratique* », le journaliste affiche son intention ironique du fait qu’il reprend son lecteur comme témoin, où le pronom possessif « *notre* » met le journaliste et le lecteur dans la même collectivité, il s’agit en l’occurrence du peuple algérien. En outre, le syntagme nominal « *bonheur démocratique* » se trouve inapproprié contextuellement dans la mesure où l’Algérie entre dans une crise politique difficile dès le 22 février 2019. Ce décalage contextuel fait émerger l’effet ironique de l’énoncé.

---

<sup>95</sup> En l’occurrence, la direction du commerce de la wilaya d’Oran, dans une note datée le 27 août 2019, a précisé un délai de sept jours aux commerçants pour arabiser les enseignes de leurs magasins. Selon cette note, la mesure se référant à une instruction, émanant du ministère de l’Intérieur, relative aux normes de l’écriture des devantures des magasins qui doit être en langue arabe (obligatoire) avec la possibilité d’ajouter une autre langue (facultative). Notons en ce sens que cette mesure a été reprise rapidement par les médias et a fait le tour des réseaux sociaux. Voir l’article de Kheira Bouamara dans le site d’information TSA du 29 août 2019.

Par ailleurs, dans l'expression « *cette autrelumineuse idée de remplacer le français par l'anglais* », le journaliste fait écho à une autre mesure gouvernementale précédente, que nous venons d'analyser dans l'exemple (86) cité ci-dessus, nécessitant le recours à l'anglais au profit du français dans les universités. Cette mise en parallèle entre les deux attitudes gouvernementales sert à amplifier le jugement négatif que le locuteur cherche à démontrer via le dispositif ironique.

Observons à cet effet, le chroniqueur insiste sur cette idée de parallélisme à la fin de l'extrait dans « *my god ! Je suis en pâmoison devant autant de cohérence !* », qui laisse suggérer l'incohérence des mesures réalisées. Dans ce fragment autodialogique, le journaliste fait un retour sur ce qu'il vient de dire où se manifeste la dimension intralocutive du dialogisme.

Dans cette interaction dialogique qui clôt le passage (87), on fait remarquer que le recours à la locution idiomatique « *my god* », empruntée à l'anglais, dénote l'étonnement ; le segment « *être en pâmoison* » traduit une forte expressivité ; l'usage de l'adverbe « *autant de* », accompagné de l'exclamation, accentue la valeur sémantique de ladite cohérence. Tous ces éléments réunis servent ici à intensifier la visée dépréciative du chroniqueur.

En guise de bilan, on peut dire que les quelques énoncés analysés ci-dessus prouvent que l'ironie dialogique dans la chronique *Pousse avec eux* se caractérise par l'amalgame entre les multiples dimensions de dialogisme dans la même occurrence ironique. Cela dit, Hakim Laâlam alterne les fonctionnements dialogiques que l'interaction discursive met à sa disposition. Cette alternance entre les choix langagiers du dialogisme dans les énoncés ironiques de la presse est mise au service de la dépréciation de la cible. En d'autres termes, la superposition des divers types de dialogisme contribue à l'efficacité du jugement ironique dans le discours journalistique de Hakim Laâlam.





## 2. L’ironie dialogique dans la chronique *Point Zéro*

Il sera question maintenant de voir de près la manifestation dialogique de l’ironie dans le discours journalistique de Chawki Amari. Nous allons examiner, dans ce cadre, les procédés langagiers adoptés par le journaliste du quotidien *El Watan* pour traiter discursivement l’événement du Hirak populaire du 22 février 2019. Notre but est de cerner quelques caractéristiques permettant de spécifier l’ironie dialogique décelée dans les pratiques langagières du locuteur journaliste.

### 2.1 L’interrogation comme marqueur dialogique de l’ironie

La modalité interrogative est utilisée dans la chronique de *Point Zéro* comme stratégie discursive signalant la dimension dialogique de l’énoncé ironique. Les quelques extraits analysés ci-dessous nous feront constater la place de l’interrogation comme indice de dialogisme productif dans la construction de l’ironie de Chawki Amari.

(88) À combien de mètres au-dessous de la foule se situe l’État profond ?

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/03/2019)

À travers ce titre ironique, le journaliste fait allusion au discours de l’homme politique Amar Saâdani<sup>96</sup>, tenu le 24 mars 2019, soit deux jours avant l’écriture de l’article journalistique. En effet, dans un entretien accordé au site TSA, Amar Saâdani tient à donner son analyse sur le Hirak populaire tout

---

<sup>96</sup>De par sa notoriété en tant que grande figure de l’ex-régime politique, ancien secrétaire général du FLN et ex-président de l’APN (2004-2007), et vu la situation particulière de l’Algérie, son entretien avec le journal électronique TSA, a été largement médiatisé dans la sphère algérienne. D’ailleurs, l’entretien accordé a été intitulé « Exclusif : Amar Saâdani nous dit tout ».

en mettant l'accent sur une idée précise, à savoir le rôle de « l'État profond » durant cette crise politique.

De ce fait, c'est le fragment « *l'État profond* » qui attire l'attention du lecteur et qui nous permet de signaler l'interaction implicite du journaliste avec le discours antérieur de l'homme politique. Il convient de rappeler que l'ex-secrétaire du FLN revient fréquemment sur la question de « l'État profond », où ce terme a été utilisé en 22 reprises, presque dans toutes les répliques de l'homme politique sans préciser, à aucun moment de son intervention, de quoi s'agit-il ?

C'est dans ce sens que le journaliste en tant que locuteur ironiste cherche à dévaluer l'image de l'ancien président de l'APN en interagissant implicitement avec son discours antérieur. En fait, le titre de la chronique en (88), sous la forme d'une question rhétorique, renferme une incongruité sémantico-pragmatique servant à faire apparaître la dimension ironique de l'énoncé. Cette incongruité tient au fait que l'on ne pourrait pas, du point de vue scientifique, mesurer la distance par mètre entre deux éléments abstraits, à savoir la foule et l'État profond. Ce type de mensuration s'applique, selon les lois de la physique, sur tout ce qui est concret pouvant avoir une distance physique, ce qui n'est pas le cas pour la foule et l'État profond dont le journaliste parle.

De là, on assiste à un dédoublement énonciatif au niveau de l'énoncé (88) : un locuteur, correspondant à l'énonciateur qui prend en charge le sens explicite du titre, qui cherche à obtenir une réponse à la question posée ; un autre énonciateur qui, à travers l'écart établi, ne vise pas à obtenir une réponse, mais plutôt à ironiser sur sa cible, l'homme politique cité, dans le but de dévaluer son image.

(89) Bouteflika a failli pendant 20 ans ? Oui, y compris dans la nomination de Ksentini comme avocat des droits de l'homme.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/03/2019)

Le dialogisme dans l'exemple (89) se réalise par le marqueur linguistique de l'interrogation. L'énonciateur E<sub>1</sub>, correspondant au journaliste Chawki Amari, met en débat un énoncé antérieur (e) que l'on pourrait reformuler ainsi : [Bouteflika a failli pendant 20 ans]. Autrement dit, le locuteur journaliste propose de discuter, par le biais de la modalité interrogative, l'assertion antérieure d'un énonciateur e<sub>1</sub>, non explicité, dont l'énoncé (e) pourrait être reconstruit.

Le recours au contexte verbal, en ce sens le texte de l'article dont l'énoncé est extrait, permet d'identifier l'énonciateur e<sub>1</sub> et rend explicite l'interaction dialogique :

(89a) Farouk Ksentini y était, expliquant calmement que « *Bouteflika a failli pendant 20 ans* », tirant sur l'ex-Président qui l'a nommé et sur tout ce qu'il a fait. Il n'est pas le seul, mais c'est le même avocat qui a soutenu un 5<sup>e</sup> mandat sans soulever les nombreux dépassements et atteintes aux droits de l'homme, affirmant il y a encore deux mois que l'état de santé de Bouteflika ne constituait pas un obstacle à sa candidature, tout en refusant l'article 102.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/03/2019)

Dans (89a), nous remarquons, en toute clarté, que le journaliste entre en interaction explicite avec le discours préalable de Farouk Ksentini, l'ex-avocat des droits de l'homme en Algérie, dans le but de le tourner en dérision. L'ironie se produit par le décalage entre le discours cité de Farouk Ksentini « *Bouteflika a failli pendant 20 ans* » et sa position précédente en soutenant la candidature de Bouteflika pour un nouveau mandat. Ce décalage est verbalisé par un jeu de mots qui repose sur l'emploi des termes antonymiques « *expliquer calmement* », « *tirer sur l'ex-Président* » mettant en relief la dimension ironique de l'énoncé.

Revenons à notre exemple (89), il se trouve que le chroniqueur exploite le marqueur dialogique de l'interrogation pour dialoguer implicitement avec le discours antérieur de sa cible. Par son commentaire métadiscursif « *Oui, y compris dans la nomination de Ksentini comme avocat des droits de l'homme* »,

le journaliste ne répond pas à la question posée au début de l’énoncé, mais, à l’inverse, cherche à ironiser sur Farouk Ksentini et remet en cause son poste en tant qu’avocat des droits de l’homme.

Quant à la double énonciation caractérisant la construction de l’ironie dialogique en (100), le locuteur se dédouble en deux énonciateurs : un premier énonciateur, qui s’attache au contenu explicite de l’énoncé (89), voulant s’interroger sur la faillite de Bouteflika à travers l’usage de l’interrogation ; un second énonciateur visant, à travers la situation paradoxale (le fait d’insister sur la faillite de Bouteflika pendant quatre mandats au même moment soutenir un nouveau mandant pour le même président), la disqualification de la cible ridiculisée.

(90) Qui sera le prochain Président ? Aucun accord n’est en vue, ce qui compromet la tenue de l’élection suprême, dont la date elle non plus n’est pas réglée. Qu’est-ce qui est réglé alors ? Pour le Premier ministre Bedoui, tout le reste. À défaut de pouvoir produire localement des dirigeants neufs, il pense à l’importation des voitures de moins de 3 ans.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 13/05/2019)

Dans l’extrait (90), le journaliste fait allusion à la décision menée par le Gouvernement de Bedoui selon laquelle l’importation des véhicules de moins de trois ans sera relancée en Algérie<sup>97</sup>. En effet, pour mettre en dérision ladite mesure gouvernementale, le chroniqueur se sert du fonctionnement dialogique de l’ironie. Il interagit en ce sens avec ledit antérieur<sup>98</sup> de l’ex-Premier ministre, Nouredine Bedoui.

---

<sup>97</sup> Pour rappel, l’importation des véhicules d’occasion est interdite en Algérie depuis 2005.

<sup>98</sup> Dans un communiqué daté du 9 mai 2019, l’ancien Premier ministre, Nouredine Bedoui, avait déclaré qu’il avait chargé, lors d’une réunion du Conseil du Gouvernement, les ministres des Finances et du Commerce d’élaborer « une conception sur les mécanismes juridiques permettant au citoyen d’importer les véhicules d’occasion ». De son côté, l’ex-ministre du Commerce, Saïd Djellab, avait annoncé : « Je suis chargé, avec mon collègue des Finances, d’examiner la question

Pour rendre l'ironie forte, le journaliste commence, au début de l'énoncé, par attirer l'attention du lecteur sur la situation de l'Algérie. La question rhétorique « *Qui sera le prochain Président ?* » n'exige pas une réponse, mais elle vise à rappeler l'interlocuteur de la crise politique que traverse le pays depuis les marches populaires du 22 février 2019. À cet effet, le commentaire métadiscursif du locuteur « *aucun accord n'est en vue, ce qui compromet la tenue de l'élection suprême* » laisse suggérer que la décision gouvernementale (l'importation des voitures d'occasion) est plus inappropriée, ce qui accroît l'effet d'ironie.

De même, l'autre question rhétorique « *Qu'est-ce qui est réglé alors ?* » vise à impliquer le lecteur dans le raisonnement du journaliste, où le marqueur de conséquence « *alors* » contribue à établir une connivence critique avec le public au détriment de la cible ironisée, celle-ci est dévoilée immédiatement dans le segment suivant « *pour le Premier ministre Bedoui, tout le reste* ».

L'ironie naît d'une situation inadéquate à laquelle se voit confronter le ministre algérien, Noureddine Bedoui. Il pense à l'extérieur (l'importation des véhicules), alors même que la crise se trouve à l'intérieur (la nécessité d'élire un président). Notons dans ce sillage, la discordance cotextuelle est davantage accentuée par la présence des mots et expressions dont le sens s'oppose tels que « *localement* » et « *importation* », « *neufs* » et « *de moins de 3 ans* ».

La discordance marquée montre que l'énoncé précédent (90) fait entendre la présence de deux voix opposées : celle d'un énonciateur feignant de valoriser la mesure prise (l'ancien Premier ministre autorise l'importation des véhicules d'occasion, une mesure déjà interdite depuis 2005) ; et celle d'un énonciateur ayant pour visée de se moquer de la décision en question (vu le contexte de crise politique en Algérie, ce que l'ex-Premier ministre fait est déraisonnable).

---

des véhicules d'occasion. On a démarré avec les véhicules moins de trois ans ». Voir le journal *El Watan* du 14/05/2019.

Les énoncés analysés ci-dessus témoignent que l’interrogation est un procédé langagier fréquemment utilisé par le chroniqueur Chawki Amari pour produire un effet dialogique dans l’ironie. Dans l’interaction avec les divers discours rencontrés, le locuteur journaliste s’appuie, de manière décisive, sur la modalité interrogative en vue de déprécier le dire de la cible.

## 2.2 L’ironie dialogique par la modalisation autonymique d’emprunt

Comme son nom l’indique, « la modalisation autonymique d’emprunt » est un procédé langagier permettant de signaler que l’énoncé utilisé par l’énonciateur  $E_1$  est emprunté au discours d’un autre énonciateur  $e_1$ . Pour Bres (2019), il s’agit d’un marqueur dialogique portant sur l’emploi d’un mot ou d’un groupe de mots relevant d’un discours autre.

Nous verrons *infra* quelques exemples mettant en relief le déroulement dialogique de l’ironie relevant de ce mécanisme discursif caractérisant la chronique *Point Zéro* de Chawki Amari.

(91) Aucun président algérien n’a voulu l’être, « **sollicité** » par la société civile ou « **supplié** » par les organisations de masse, y compris le dernier, Abdelaziz Bouteflika, qui voulait rentrer chez lui, mais a dû répondre dans le quartier à « **l’appel des citoyens** » pour continuer son grand œuvre d’alchimiste inversé , transformer l’or en plomb.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 23/05/2019)

En (91), le journaliste entre en dialogue indirect avec la lettre de l’ex-président Bouteflika, adressée le 03/03/2019 au peuple algérien, pour l’annonce de sa candidature à l’élection présidentielle. Cette interaction implicite est marquée par l’utilisation des guillemets permettant de citer le discours antérieur<sup>99</sup>

---

<sup>99</sup> Par les mots et expressions guillemetés (« *sollicité* », « *supplié* », « *appel des citoyens* ») dans l’exemple (91), le journaliste fait référence notamment au début du message quand l’ex-président Bouteflika avait déclaré qu’« Il y a quelques jours et en réponse aux sollicitations des citoyens, de

de l'ex-président. Plus précisément, le locuteur exploite ici le marqueur dialogique qui s'appelle, selon la terminologie de Bres (2019), « modalisation par discours autre »<sup>100</sup>, où « l'énonciation [E] se trouve modalisée par une énonciation autre [e] » (p. 265). Autrement dit, l'énonciateur E<sub>1</sub> laisse apparaître, à travers divers indices comme le cas des guillemets dans notre énoncé (91), les traces d'un énoncé appartenant à un autre énonciateur e<sub>1</sub>.

Dans cette optique, les guillemets qui entourent le syntagme nominal « *appel des citoyens* » signalent que ce fragment est utilisé « en usage et en mention », ce qui explicite le commentaire réflexif du journaliste sur cet usage dans « *pour continuer son grand œuvre* ». En fait, l'énonciateur E<sub>1</sub>, le chroniqueur Chawki Amari, use de façon standard de ce syntagme et en même temps fait un retour métadiscursif sur cet usage dans la mesure où il y entend une autre voix, celle de l'énonciateur e<sub>1</sub> (le président algérien déchu).

La dimension ironique de l'énoncé (91) se déclenche par le biais d'un décalage cotextuel qui se trouve au niveau du commentaire métadiscursif du journaliste, entre la première partie « *pour continuer son grand œuvre* », qui dénote un jugement positif, et la suite de l'énoncé « *d'alchimiste inversé* ,

---

la classe politique et de la société civile, dans un esprit d'accomplissement d'un devoir ultime au service de notre pays et de notre peuple, j'ai annoncé ma candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain. Des millions de citoyens ont bien voulu m'apporter leur soutien, en contribuant activement à la campagne de collecte des signatures et en m'octroyant leur parrainage. Servir mon pays est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie ». Voir le texte intégral du message en <http://www.aps.dz/algerie/86376-texte-integral-du-message-du-president-bouteflika>

<sup>100</sup> Il est à préciser que Bres (2019) utilise la dénomination « modalisation par discours autre » comme terme générique pour désigner un marqueur dialogique pouvant englober deux formes de modalisation : « la modalisation de l'assertion comme seconde », qui s'effectue explicitement par l'emploi de certaines constructions syntaxiques révélant l'attitude énonciative du locuteur (selon, d'après, il paraît que, le conditionnel, etc.) ; et « la modalisation autonymique d'emprunt », qui porte sur l'interaction implicite entre les divers discours tenus par les énonciateurs à travers notamment les indices typographiques (les guillemets, la capitalisation, l'italique, l'exclamation, etc.). Notons à cet effet, c'est la deuxième forme qui est préférentiellement liée à l'emploi ironique du discours en ce sens que l'ironie se caractérise, comme nous l'avons déjà abordé, par l'implication de l'interaction dialogique. Voir la description détaillée dans *Petite grammaire alphabétique du dialogisme* (Bres, Nowakowska, & Sarale, 2019, pp. 265-271)

*transformer l’or en plomb* » qui contredit la partie précédente. Le lecteur se trouve confronté à une incohérence textuelle qui demande d’être résolue, ce qui met en relief l’intention d’ironiser que le locuteur cherche à souligner tout au long de l’énoncé.

L’utilisation des guillemets permet au journaliste une non prise en charge de ces fragments qui sont visiblement détournés de leur sens propre pour laisser entendre un jugement dévalorisant. De ce fait, le locuteur Chawki Amari véhicule, par le recours à l’ironie, deux points de vue discordants : le point de vue explicite imputé à l’ex-président (répondre à l’appel des citoyens pour continuer son grand œuvre), et le point de vue implicite qui est le sien (la période de gouvernance de Bouteflika était critique), signalé à travers la métaphore ironique « *transformer l’or en plomb* ».

Bref, en se référant à l’ironie dialogique dans l’énoncé (91), le chroniqueur ironiste rapporte les propos du président démissionnaire Bouteflika pour les mettre en dérision.

(92) Pour les maîtres du pays, la question de la rentrée est celle-ci : une élection à la fin de l’année ? Pas évident, tant que les décideurs ne se sont pas décidés à ouvrir le jeu, qui n’est pas un jeu mais quelque chose de sérieux, et qui se fait avec des gens sérieux. « **Une présidentielle dans les plus brefs délais** », prophétie auto-réalisatrice qui tient lieu de cap de navigation, est finalement la seule idée, et même si elle n’est pas forcément mauvaise, il reste à définir les mots utilisés, « **présidentielle** », « **dans** », « **les** », « **plus** », « **brefs** » et « **délais** », autant de mots qui peuvent cacher des pièges pour une population suspicieuse qui n’a toujours pas confiance.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 01/09/2019)

Dans l’exemple (92), le dialogisme est signalé par le procédé langagier de « la modalisation autonymique d’emprunt », où le fragment écrit en gras est imputé à un autre énonciateur  $e_1$ , pourrait être identifié par le contexte. L’utilisation des guillemets souligne que l’énoncé en question est emprunté



au discours de l'énonciateur  $e_1$  avec lequel dialogue l'énonciateur  $E_1$ , correspondant au chroniqueur du journal *El Watan*.

En effet, l'énoncé guillemeté fait référence au discours prononcé par l'ancien chef de l'État-major de l'armée algérienne Ahmed Gaïd Salah qui, le 26 août 2019, insiste sur la nécessité d'organiser rapidement une élection présidentielle permettant de sauver le pays<sup>101</sup>. Cette interaction implicite est aisément récupérable pour un lectorat occupé de l'actualité algérienne du fait que ladite déclaration de l'ancien général de corps d'armée a été médiatisée et largement diffusée sur les réseaux sociaux en Algérie.

L'interaction indirecte permet au locuteur journaliste de mieux disqualifier sa cible (l'ex-chef Ahmed Gaïd Salah) et mettre en dérision son dire. Le fragment suivant : « *prophétie auto-réalisatrice qui tient lieu de cap de navigation* » joue le rôle d'un commentaire réflexif sur le discours précédemment tenu par Ahmed Gaïd Salah et renferme une appréciation hautement positive, mettant en relief l'attitude appréciative du locuteur envers l'idée proposée par l'armée algérienne en préparant une élection présidentielle la plus rapide possible.

De l'autre côté, dans le commentaire opposé du journaliste : « *même si elle [l'idée] n'est pas forcément mauvaise, il reste à définir les mots utilisés* », tout en tenant compte de ces mots à définir, mentionnés en gras dans l'énoncé (92), il y a bien rapport d'opposition entre le dit et le pensé du journaliste parce qu'on ne peut pas penser que les mots cités dont trois simples éléments grammaticaux (« *dans* », « *les* », « *plus* ») manquent de clarté et qu'ils devraient être redéfinis. Cette opposition est complétée par un autre commentaire évidemment ironique : « *autant de mots qui peuvent cacher des pièges* ».

<sup>101</sup>Pour rappel, devant la persistance de la crise politique en Algérie, l'ex-vice-ministre de la Défense nationale Ahmed Gaïd Salah, lors de sa visite en 2ème Région militaire à la ville d'Oran, tient à rappeler la feuille de route proposée par l'armée depuis le 2 avril 2019. Il tient à préciser, en ce sens, que « cette approche s'articule sur la primauté de la légitimité constitutionnelle, à travers l'organisation d'élection présidentielle transparente, dans les plus brefs délais, afin d'éviter toutes les phases de transition dont les conséquences sont périlleuses » (*Le Soir d'Algérie*, 27/08/2019, p 3).

Dans l'extrait (92), Chawki Amari feint de se dédoubler en deux énonciateurs qui ont des points de vue divergents : (organiser l'élection présidentielle dans les plus brefs délais est une bonne proposition vs la proposition de l'ancien Gouvernement en ce qui concerne l'élection présidentielle n'est qu'un alibi pour affaiblir le mouvement populaire). Il feint d'adhérer au sens explicite de l'énoncé pour laisser entendre, par la suite, sa propre intention qui vise à discréditer le propos antérieur, attribué discursivement à l'ex-vice-ministre de la Défense nationale Ahmed Gaïd Salah, avec lequel il interagit.

(93) Sans s'attarder sur la loi qui oblige le candidat à déposer son dossier lui-même, c'est donc fait, par pure mégalomanie, le Président maintient son absurde volonté de gérer assis ces millions d'habitants qui viennent de se dresser comme un seul homme contre lui. La raison semblant avoir déserté les hautes sphères du pouvoir, on s'attardera sur cette phrase sur ces « ***nombreuses voix au sein de la classe politique et de la société civile à encore me solliciter pour poursuivre ma mission au service de la patrie*** ».

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 04/03/2019)

Dans le passage (93), le chroniqueur interagit avec le discours antérieur du président sortant Bouteflika, en l'occurrence son message<sup>102</sup> adressé à la nation le dimanche 10 février 2019, annonçant sa candidature pour l'élection présidentielle du 18 avril 2019. Le journaliste fait appel à ce message, sans le dire explicitement, par l'usage du discours direct dans le fragment cité entre guillemets. Le recours à la métaphore dans « *par pure mégalomanie* », qui dénote

---

<sup>102</sup> Pour plus de détail, nous tenons à indiquer que le journaliste dans l'énoncé (93) fait allusion au message antérieur de l'ancien président tenu le dimanche 10 février 2019, en particulier au fragment de son discours dans lequel il avance : « mes chers compatriotes, ce sont sans doute, les avancées qu'a réalisé notre pays et la conscience des citoyens des enjeux et difficultés qui le guettent, qui ont amené, ces derniers mois, de nombreuses voix au sein de la classe politique et de la société civile à encore me solliciter pour poursuivre ma mission au service de la patrie ». Pour voir le message présidentiel dans son intégralité, voici le lien du site de l'APS (Algérie Presse Service) duquel nous avons pris l'extrait : <http://www.aps.dz/algerie/85308-presidentielle-2019-message-de-candidature-de-m-abdelaziz-bouteflika-texte-integral>

un désir démesuré de gloire et de puissance, nous fait comprendre que le journaliste fait l'éloge de ce message présidentiel. Le locuteur fait semblant de valoriser l'attitude favorable de l'ex-président algérien à l'égard de ces « *nombreuses voix au sein de la classe politique et de la société civile* » qui lui demandent de continuer sa mission au service du pays.

Dans un autre sens, ce faux éloge se trouve en contradiction directe avec un autre énoncé pris dans le même extrait, où le fragment comparatif « *ces millions d'habitants qui viennent de se dresser comme un seul homme contre lui* », qui renvoie à la grande mobilisation populaire, traduit le rejet total de la nouvelle candidature de l'ancien président pour un cinquième mandat. De plus, l'hyperbole dans « *la raison semblant avoir déserté les hautes sphères du pouvoir* », qui souligne le caractère irrationnel de ce message, sert à mettre en relief la contradiction marquée.

Il faut ajouter que cette discordance cotextuelle est renforcée davantage par celle du contexte, où la réalité vécue dans la rue en Algérie dément formellement ledit discours de l'ex-président. De là, le fragment cité par le locuteur dans « *nombreuses voix au sein de la classe politique et de la société civile à encore me solliciter pour poursuivre ma mission au service de la patrie* » apparaît comme absurde, ce qui contribue à renforcer la force illocutoire de la critique.

Analysons ci-après un autre exemple dans lequel le journaliste exploite le fonctionnement discursif de la modalisation autonymique d'emprunt pour se moquer implicitement de sa cible. Dans l'extrait (94), on verra comment le chroniqueur fait recours à l'écho et non à la ponctuation pour réaliser son ironie :

(94) **Un moral tombé** du balcon d'un immeuble, un blessé grave.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 15/09/2019)

Ce court énoncé est un titre d’article dans lequel Chawki Amari aborde l’arrestation<sup>103</sup> de l’homme politique Karim Tabbou, chef de l’Union démocratique et sociale (UDS). Selon plusieurs journaux algériens, *El Watan* et *Le Soir d’Algérie*, entre autres, cet événement est considéré comme un précédent dans la mesure où c’est la première fois depuis le début des manifestations populaires en Algérie qu’un responsable politique est mis en prison pour ses déclarations. En (94), sans le dire explicitement, le chroniqueur fait écho à cet événement à travers le fragment en gras « *un moral tombe* » placé en position initial du titre. En l’occurrence, le recours au cotexte permet de dévoiler l’interaction dialogique implicite que ce titre peut impliquer. Considérons l’*incipit* de l’article duquel le titre précédent est relevé :

(94a) Pas de chance, c’est au moment où l’on a commencé à respirer qu’une coupure d’oxygène a été programmée. Liberté de circulation, de réunion et d’expression en péril, mandats de dépôt en chaîne de production SKD avec, cerise sur le gâteau et olive sur la pizza, le retour de l’absurde : **atteinte au moral des troupes**.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 15/09/2019)

Ici, le syntagme nominal en gras « *atteinte au moral des troupes* » explicite le fragment métaphorique « *un moral tombe* » cité précédemment dans l’énoncé (94) et sert à orienter l’interlocuteur vers l’événement en question. Rappelons à cet effet, d’après la Justice algérienne, l’arrestation évoquée est due à cause d’« *atteinte au moral de l’armée* »<sup>104</sup>.

Dialogiquement, le locuteur reprend en écho un énoncé déjà produit par un autre énonciateur, où l’élément repris laisse apparaître la double énonciation qui est au principe du dialogisme. De là, la partie « *un moral tombe* » dans le titre

---

<sup>103</sup> Karim Tabbou, ancien Premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS) a été placé, le 12/09/2019, sous mandat de dépôt par le tribunal de Koléa (Tipasa), après avoir été arrêté le matin de la même journée devant son domicile. Voir *Le Soir d’Algérie* du 14/09/2019.

<sup>104</sup> Selon le journal *Le Soir d’Algérie* du 14/09/2019, « il est accusé “d’atteinte au moral de l’armée”, pour des déclarations faites le mois de mai dernier » (p. 3).

du journaliste en (94) fait référence à l'accusation tenue par la Justice algérienne envers le responsable politique arrêté.

Il convient de souligner que la reprise en écho d'« *atteinte au moral de l'armée* » par « *un moral tombe* » repose sur l'ironie : la métaphore « *un moral tombe du balcon d'un immeuble* » est ironique dans la mesure où il y a un transfert du champ notionnel du domaine des mœurs et des règles sociales (*un moral*) à celui des bâtiments urbains (*balcon d'un immeuble*). Le terme « *moral* » subit, ici, un transfert sémantique pour s'appliquer à un domaine différent de son champ d'origine. S'agissant de deux domaines contradictoires, l'absurdité de ce transfert, où « *le moral* » ayant une connotation abstraite ne pouvant pas « *tomber du balcon d'un immeuble* » met en évidence le ton ironique de l'énoncé.

En outre, le commentaire du journaliste « *un blessé grave* » accroît l'absurdité de la situation et rend le décalage plus saillant. De là, il apparaît que le journaliste dans son énoncé (108) reprend en écho ledit antérieur de la Justice algérienne pour le mettre en dérision. Bres souligne à ce sujet que « l'élément repris en écho est placé le plus souvent en position initiale thématique. Le changement de modalité et/ou de ton ainsi que le commentaire qui l'accompagne constitue un apport rhématique » (2019, p. 204).

Pour clore ce point, nous pouvons dire que le chroniqueur Chawki Amari se sert principalement de la modalisation autonymique d'emprunt pour mettre en dérision le discours de la cible. Il nous apparaît, à travers l'analyse des extraits choisis ci-dessus, que ce marqueur dialogique acquiert une place importante dans la construction discursive de l'énoncé ironique portant sur l'événement du Hirak populaire algérien.

### **2.3 La connivence ludique dans l'ironie dialogique**

Dans son dialogue avec les autres discours dans sa chronique, le locuteur journaliste s'appuie sur l'aspect socioculturel pour rendre l'interaction dialogique

plus manifeste. À travers le recours à la mémoire discursive de son lecteur, le chroniqueur ironiste sert à créer une certaine connivence ludique au détriment de la cible de l’ironie.

Les occurrences analysées ci-après nous explicitent comment la connivence établie dans l’interaction dialogique est mise au service de l’expression de l’ironie dans la chronique de Chawki Amari :

(95) Le papier mou n’a pas d’os.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 17/11/2019)

Dans l’énoncé (95), le dialogisme est fondé sur le marqueur linguistique du détournement. L’interaction dialogique tient à ce que le journaliste vient détourner un adage populaire fort connu [la langue n’a pas d’os], où le titre journalistique en (95), considéré comme l’énoncé (E), fait appel à cet adage, considéré comme l’énoncé (e). Plus précisément, l’énoncé (E) détourne l’énoncé (e) par la substitution du terme « *la langue* » par l’expression « *le papier mou* ». Il convient de rappeler que c’est notre mémoire discursive qui nous permet de signaler cette interprétation, comme le fait remarquer Bres, « procédant de l’interaction avec un énoncé antérieur effectif, le dialogisme du détournement est le plus souvent d’ordre *interdiscursif*. Les discours détournés, pouvant appartenir à la mémoire discursive, doivent relever de la culture populaire ou de la culture savante » (2019, p. 140).

Étant donné que l’exemple (95) est un titre, le recours à la chronique nous fait comprendre l’objet du discours ainsi que l’intention communicative du chroniqueur. En fait, tout au long de l’article, le locuteur Chawki Amari tient à décrire en détail le programme électoral de l’ex-président Bouteflika durant son premier mandat en 1999. Cela faisant, le syntagme nominal du titre « *le papier mou* » fait allusion en toute clarté aux promesses tenues par l’ancien président algérien lors de sa campagne électorale à l’époque. Observons à titre d’exemple, l’énoncé suivant tiré de l’article en question :

(96) Réformes économiques, stabilisation et ralentissement de l’inflation, réduction des déficits publics par une relance économique et un retour à la croissance auto-entretenu. Pour le système bancaire, transformation des banques par leur adaptation aux exigences d’une économie libérale moderne et allocation optimisée des ressources [...] Libertés publiques, tout Algérien a le droit de défendre ses idées, conformément aux hautes valeurs de tolérance de notre religion sacrée comme aux principes fondamentaux de nos lois. Le recours contre les injustices et l’arbitraire à tous les niveaux devra être facilité et encouragé à travers une participation très largement consacrée des citoyens. Enfin, une profonde, globale et multiforme régénération de l’État se fera, touchant les modes de fonctionnement des institutions et des administrations. Merci d’avoir suivi. C’était le programme du candidat Abdelaziz Bouteflika à l’élection présidentielle de 1999. Il y a 20 ans.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 17/11/2019)

En mettant cet extrait en rapport avec ce qui s’est passé en Algérie, il nous apparaît clairement que le dit du journaliste dans l’énoncé (96) se trouve en contradiction frontale avec un fait observable. En fait, le journaliste dresse un programme ambitieux pouvant répondre aux attentes du peuple algérien et rendre le pays assez développé, alors que la réalité du terrain mettant en relief que l’Algérie est en crise, notamment depuis l’éclatement des manifestations populaires en février 2019. Cette contradiction d’ordre contextuelle attire l’attention sur la visée du journaliste qui veut ironiser sur le discours antérieur du président sortant Bouteflika. L’ironie se produit ici par la discordance entre la réalité décrite par le locuteur (un programme électoral fort intéressant) et la réalité vécue par les Algériens (aucune mesure du dit programme n’a été réalisée).

Revenons maintenant à notre exemple (95), il se trouve que, tout en détournant l’adage populaire cité, le journaliste fait recours à ce titre journalistique pour véhiculer implicitement son message critique envers le discours antérieur tenu par Bouteflika lors de la campagne électorale de 1999. Cette critique est mise en place par l’ironie dialogique pour mieux ridiculiser l’image de l’ex-président.

En fait, il faut rappeler que l’adage populaire auquel le journaliste fait référence a pour objet de mettre l’accent sur le danger<sup>105</sup> que « la langue » puisse causer, où la parole peut parfois tuer la personne elle-même qui parle. De façon similaire, les promesses présidentielles (connoté par l’expression « *le papier mou* » dans le titre) qui se représentent généralement par un discours de campagne électorale pourraient être dangereuses, mettant en péril l’avenir du pays si elles n’ont pas été tenues. Cette mise en parallèle entre « langue » et « papier mou » sert à susciter la dimension culturelle du lecteur en faisant recours au proverbe détourné. De là, la connivence sera établie entre le chroniqueur et son lectorat, ce qui rend le jugement ironique plus manifeste.

Par ailleurs, la double énonciation vient du fait que le journaliste, tout en mettant en évidence un point de vue explicite à travers le titre polyphonique, laisse entendre, par l’usage de l’ironie, un point de vue implicite visant à rappeler l’échec du programme du président sortant lors des quatre derniers mandats. Par cette manifestation polyphonique, le message du journaliste est clair : le choix d’un tel président est tranchant dans l’avenir du pays, et voilà aujourd’hui les résultats du programme du président élu en 1999.

Comme l’analyse de ces deux passages nous le fait remarquer, le recours à la dimension culturelle dans l’interaction dialogique, en détournant quelques discours relevés de la connaissance partagée entre le locuteur (le journaliste) et l’allocataire (le lecteur de la chronique), contribue à établir une connivence servant à la réussite de la disqualification de la cible. Eggs (2008) affirme clairement dans ce sens : « la duplicité de l’ironie crée une complicité, voire une connivence [...] avec l’interlocuteur » (p. 317).

---

<sup>105</sup> D’ailleurs, de par sa popularité, ce proverbe est cité par d’autres versions, nous citons, entre autres, « la langue n’a pas d’os, et pourtant elle brise d’os ».



## 2.4 La cible dans l'ironie dialogique de Chawki Amari

Comme nous l'avons constaté précédemment, l'interaction dialogique se fait entre le discours du locuteur journaliste et les divers discours tenus par d'autres énonciateurs. Dans le cas de l'ironie, le chroniqueur interagit avec le discours de la cible. C'est dans ce sens que l'on s'intéressera maintenant au décryptage de la cible visée par le discours ironique de Chawki Amari. Il sera question, pour nous, d'examiner la pluralité des voix que le chroniqueur fait entendre tout au long de la mise en scène discursive de l'événement.

(97) On vient de comprendre l'attitude du Gouvernement, du club présidentiel et de l'alliance des galaxies perdues qui se sont réunis, par téléphone ou de vive voix, pour adopter une posture commune : il ne s'est rien passé, tout est absolument normal. Un million de personnes sont sorties dans la rue, mais c'est normal, ce jour-là il faisait chaud et il n'y avait rien d'intéressant à la télévision.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/02/2019)

Dans l'exemple (97), le journaliste met l'accent sur l'attitude de l'ancien régime algérien à l'égard de la mobilisation populaire déclenchée le 22 février 2019 pour protester contre la candidature de Bouteflika à l'élection présidentielle du 18 avril 2019. Dans sa première réaction officielle<sup>106</sup> à travers la déclaration de l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia, le Gouvernement avait écarté toute possibilité d'abandonner le projet de cinquième mandant pour Bouteflika. En vue d'ironiser sur l'attitude gouvernementale, le journaliste interagit dans l'énoncé (97) implicitement avec le discours antérieur de l'ancien régime.

---

<sup>106</sup> Plus précisément, le lundi 25 février 2019, devant les députés de l'APN, lors de son discours annuel de politique générale du Gouvernement, l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia avait déclaré que « ceux qui s'opposent au cinquième mandat l'expriment de façon démocratique le jour des élections », rapporte le journal *Le Soir D'Algérie* du 26 février 2019. En rejetant toute option de renoncer à la candidature de Bouteflika, Ouyahia avait souligné que « nous affirmons que l'élection présidentielle, qui aura lieu dans moins de deux mois, sera une occasion pour notre peuple de choisir en toute liberté et toute souveraineté. Nous dirons à tout le monde que chacun a le droit de défendre le candidat qu'il veut et chacun a le droit de s'opposer à un candidat, mais la question sera tranchée par les urnes de manière pacifique et civilisée », selon le journal *El Watan* du 25 février 2019.

La discordance en (97) se manifeste dans sa double dimension : au niveau cotextuel, où le décalage apparaît à travers l'opposition marquée d'abord dans « *un million de personnes sont sorties dans la rue, mais c'est normal* », et ensuite dans « *ce jour-là il faisait chaud et il n'y avait rien d'intéressant à la télévision* ». En fait, qualifier de « *normal* » la situation de l'Algérie contredit manifestement le fragment « *un million de personnes dans la rue* » qui dénote des marches massives et met en évidence une crise politique. Au niveau contextuel, on remarque que l'énoncé « *il ne s'est rien passé, tout est absolument normal* » se trouve en contradiction avec son contexte, en l'occurrence avec un fait observable, à savoir les manifestations populaires dans le pays.

La double énonciation s'apparente à travers la discordance marquée. Dans un premier temps, le chroniqueur fait semblant d'être en accord avec le commentaire antérieur de l'ex-Gouvernement, selon lequel la situation en Algérie n'est pas inquiétante du fait que « *il ne s'est rien passé* ». Ensuite, le journaliste impute ce faux accord, par le décalage co(n)textuel, à un autre énonciateur tout en laissant entendre qu'il ne partage pas ledit commentaire. La dimension ironique de l'énoncé met en exergue cette double énonciation. En ce sens, la métaphore dans « *l'alliance des galaxies perdues* », référée aux partis politiques en Algérie, visant à accentuer le paradoxe entre la déclaration tenue et la revendication populaire.

(98) Lunettes noires et casques bass boosters sur la tête, ils vont faire la sourde oreille aux revendications populaires et Bedoui va finir par parler, pour ne rien dire, évitant les questions et les chaussures, pendant que Lamamra de retour des capitales qui comptent pour arracher du soutien va encore expliquer que si les Algériens sortent, c'est grâce à Bouteflika, comme si les marches étaient autorisées avant le 22 février 2019.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 10/03/2019)

En (98), l'ironie apparaît dès le début de l'énoncé par une série d'indices : la métaphore dans « *lunettes noires et casques bass boosters sur la tête* »

et les hyperboles ironiques dans « *pour ne rien dire* » et « *évitant les chaussures* » servent à indiquer le ton ironique du journaliste à l'égard de l'objet de son discours.

Dans l'extrait (98), le journaliste met l'accent sur un événement assez particulier, il s'agit de la conférence de presse animée à la fois par Noureddine Bedoui et Ramtane Lamamra, le nouveau Premier ministre et son homologue l'ex-Premier ministre<sup>107</sup>. En réalité, le locuteur journaliste fait écho à cet événement pour ironiser sur la conférence de presse. Pour ce faire, le journaliste tient à dialoguer implicitement avec le discours tenu par les deux ministres algériens en question pour mieux les dévaluer.

De son côté, la discordance est purement contextuelle du fait que l'énoncé se trouve en contradiction avec la réalité du terrain : d'abord, il semble aberrant de dire que « *si les Algériens sortent, c'est grâce à Bouteflika* », tandis que tout le monde en Algérie sait que la sortie des manifestants algériens c'est à cause de Bouteflika, autrement dit la revendication populaire est due principalement à la nouvelle candidature de Bouteflika pour arracher un cinquième mandat. Ensuite, dans « *comme si les marches étaient autorisées avant le 22 février* », où le journaliste cherche à rappeler l'interdiction des marches populaires instaurée depuis 2001 par la loi algérienne<sup>108</sup>. Les deux faits mentionnés, de par leur

---

<sup>107</sup> En effet, c'est pour la première fois en Algérie de son genre qu'une conférence de presse conjointe animée par le nouveau Premier ministre, Noureddine Bedoui, et son vice-Premier ministre, Ramtane Lamamra, organisée le jeudi 14 mars 2019, au Centre International des Conférences (CIC) à Alger. Il faut rappeler que cette conférence a fait couler beaucoup d'encre aussi bien sur les réseaux sociaux que sur les médias du fait qu'elle n'a pas apporté des réponses claires à la situation de l'Algérie. Elle a été en revanche l'objet de critiques acerbes, voire moqueuses comme le confirment quelques titres de journaux portant sur l'événement, on peut en citer à titre d'exemple : « Bedoui esquivé les vraies questions ! » (*El Watan* du 15 mars 2019), « Beaucoup de questions, aucune réponse » (*Liberté* du 16 mars 2019), « Le dilemme de Bedoui et Lamamra » (la Une du journal *Le Soir d'Algérie* du 18 mars 2019), « Une conférence de presse inédite... Pour rien ! » (le journal électronique *algerie-eco.com* du 14 mars 2019) dont le lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/03/14/une-conference-de-presse-ineditepour-rien/>

<sup>108</sup> Pour rappel, l'interdiction de manifester dans la capitale de l'Algérie a été décidée le 18 juin 2001 par le Conseil du Gouvernement, quatre jours après la marche organisée par le mouvement citoyen

évidence dans le vécu algérien, soulignent le ton moqueur du locuteur envers l'événement commenté et rendent l'image de l'ancien régime algérien plus dévalorisée.

Observons dans un dernier point que la discordance établie que nous venons de décrire est implicite, où le journaliste dans « *comme si les marches étaient autorisées avant le 22 février* » fait semblant d'insister sur la concordance entre ce fragment ironique et la réalité vécue. Ce faisant, le journaliste feint d'être l'énonciateur de ce fragment ironique tout en laissant entendre, à travers l'écart contextuel, qu'il se fait la voix d'un autre énonciateur  $e_1$ , à savoir l'ancien régime algérien que le journaliste vise à dévaloriser. Ce jeu énonciatif sert à compléter la manifestation dialogique de l'ironie dans l'exemple cité.

(99) Après 20 ans de ruses, de coups bas, de mises en scène, de bourrage des urnes, de verrouillage des médias et de chantage à la publicité, de nominations d'innombrables incompetents, de mensonges et de corruption, Lakhdar Brahimi, convoqué de sa retraite, s'étonne que les Algériens ne se jettent pas dans ses bras, subitement, en pleurant de joie.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 19/03/2019)

Dans l'exemple (99)<sup>109</sup>, le locuteur journaliste évoque l'intervention télévisée<sup>110</sup> du diplomate algérien à la retraite, Lakhdar Brahimi, qui appelle au dialogue avec l'ancien Gouvernement de Bouteflika pour sortir de la crise. En fait, pour insister sur la proposition de l'ex-diplomate qui prétend pouvoir sauver

---

à Alger, le 14 juin 2001. Cette décision toujours en vigueur empêche tout rassemblement dans la capitale. Voir le journal *Liberté* du 16 février 2003.

<sup>109</sup> La chronique dont le passage (99) est relevé sera analysée en détail dans la troisième partie consacrée à l'étude de l'émotion où elle portera le numéro 153.

<sup>110</sup> Dans sa tentative de convaincre le peuple algérien sur la nécessité du dialogue avec l'ancien régime en Algérie, le diplomate à la retraite, Lakhdar Brahimi, a été accueilli à la télévision algérienne, le mercredi 13 février 2019, dans une émission spéciale, diffusée en arabe sur la chaîne nationale Algérie 3. <https://www.youtube.com/watch?v=7mbajU5bO5o>

le pays, une autre intervention<sup>111</sup> a été accordée à la Radio algérienne le 18 mars 2019, soit un jour avant la rédaction de la chronique de Chawki Amari dont l’énoncé analysé est tiré.

Rappelons à cet effet, la sortie médiatique de Lakhdar Brahimi n’avait aucun contentement populaire, d’ailleurs elle a été l’objet de moquerie et de raillerie sur les réseaux sociaux du fait que le Hirak populaire ayant pour première revendication le départ de tous les symboles de l’ancien régime algérien. Sans le dire explicitement, le journaliste du quotidien *El Watan* revient sur la déclaration précédente de l’ancien diplomate pour se moquer de lui et de sa proposition.

En (99), la discordance est d’ordre cotextuel. Le journaliste a pointé un écart entre le début de l’énoncé, où on énumère toute une liste de faits négatifs référant à l’époque de l’ancien régime de Bouteflika dans « *après 20 ans de ruses, de coups bas, de mises en scène, de bourrage des urnes, de verrouillage des médias et de chantage à la publicité, de nominations d’innombrables incompetents, de mensonges et de corruption* » ; et la suite de l’énoncé, où le locuteur décrit l’attitude de l’ancien diplomate, feignant de la considérer comme étonnante. En ce sens, l’adverbe « *subitement* » comme l’expression « *en pleurant de joie* », accroît la valeur positive de « *s’étonner* » que le locuteur cherche à imputer à l’ex-diplomate pour mieux le tourner en dérision. D’ailleurs, l’énumération utilisée dans la première partie de l’énoncé (on en dénombre neuf fragments séparés par des virgules) intensifie le caractère infondé de la

---

<sup>111</sup> Une autre intervention de Lakhdar Brahimi a eu lieu à l’émission francophone *L’invité de la rédaction* sur la chaîne 3 de la Radio Algérienne le lundi 18 mars 2019. En l’occurrence, l’ancien diplomate appelle encore une fois au dialogue tout en insistant sur l’utilité d’entamer un processus de changement basé sur « la feuille de route » du président démissionnaire Bouteflika pour sortir de la crise que traverse l’Algérie depuis le 22 février 2019.

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/content/164767.html>

proposition de l’ex-diplomate et rend son étonnement plus absurde, ce qui intensifie la critique ironique et rend l’image de la cible plus discréditée.

Dans le passage (99), le dédoublement énonciatif se manifeste dans la deuxième partie de l’énoncé, où le journaliste se montrant comme solidaire avec l’ancien diplomate par l’utilisation des syntagmes suscitant des émotions telles que « *s’étonner* », « *jeter dans ses bras* », « *subitement* » et « *en pleurant de joie* » pour donner à entendre une évaluation positive, tout en sous-entendant, à travers la dimension ironique de l’énoncé, une évaluation négative visant à déprécier la cible.

Comme ces derniers extraits l’attestent, la cible de l’ironie dans le discours journalistique de Chawki Amari est de nature hétérogène. Le chroniqueur ironiste prend pour cible, entre autres, l’homme politique (les ex-ministres algériens et les responsables des partis politiques) ; le président déchu Bouteflika ; les invités, interviewés notamment par la télévision publique, soutenant l’élection présidentielle, etc.

## Synthèse

La deuxième partie de notre étude s’intéresse au potentiel dialogique de l’ironie où nous nous sommes efforcé de montrer que l’énoncé ironique est semblable à un énoncé dialogique. Pour ce faire, nous avons essayé, dans le premier chapitre, de présenter le domaine dans lequel s’inscrit notre travail ainsi que la démarche méthodologique à suivre pour décrypter le marquage dialogique de l’ironie dans notre corpus. Cela nous a permis de nous situer par rapport à la diversité des conceptions théoriques proposées en la matière. Notons en ce sens, nous nous sommes inspiré particulièrement des travaux de Bres et de Nowakowska pour décrire les multiples procédés langagiers du dialogisme décelés dans la chronique dialogique.

Nous avons d’abord vu que le dialogisme, dans son acception large, est un acte permettant de caractériser toute interaction humaine. Au niveau du discours, il s’agit d’un phénomène discursif pouvant se déployer en trois types principaux : le dialogisme *interdiscursif*, *interlocutif* et *intra locutif* ou *autodialogique*. Dans sa matérialité langagière, le dialogisme peut se montrer à travers l’ensemble des marqueurs linguistiques susceptibles de signaler l’interaction dialogique. De ce côté, on a pu élucider, par l’analyse de quelques exemples, que « la confirmation », « la négation », « la glose », « le détournement » et « l’écho » constituent, entre autres, les principales traces linguistiques du dialogisme.

Dans un second temps, nous nous sommes penché de manière précise sur l’interaction dialogique dans le cas de l’énoncé ironique, c’est-à-dire qu’on s’est intéressé à la manifestation dialogique de l’ironie, qui constitue la base de notre recherche dans cette seconde partie de l’étude. Dans cette optique, nous avons mis en exergue la conception dialogique de l’ironie proposée par Bres. En nous appuyant sur notre corpus, on a tenté d’expliciter en détail les trois composantes servant à signaler le fonctionnement dialogique de l’ironie.

Le deuxième chapitre de cette deuxième partie est consacré entièrement à l’investigation de la dimension dialogique de l’énoncé ironique. En analysant

notre corpus, nous avons essayé de pointer quelques particularités pouvant spécifier l’emploi dialogique de l’ironie dans le discours des chroniqueurs. Dans ce cadre, on a commencé par l’analyse de la chronique *Pousse avec eux* de Hakim Laâlam, puis on a analysé la chronique *Point Zéro* de Chawki Amari.

Ce faisant, nous pouvons retenir de l’analyse de notre corpus que l’ironie de Hakim Laâlam, dans sa dimension dialogique, se déploie en divers fonctionnements dialogiques. En d’autres termes, la structure dialogique de l’énoncé ironique peut recouvrir les trois formes du dialogisme, *interdiscursif*, *interlocutif* et *intra locutif* ou *autodialogique*. On a pu constater à ce titre que le chroniqueur du journal *Le Soir d’Algérie* entre en interaction avec le discours de l’autre, prend pour allocutaire sa cible et revient dans certains passages à sa propre parole. Cela prouve que l’ironie acquiert une dimension dialogique très productive dans la chronique journalistique permettant au locuteur de mettre en scène discursive l’événement cité.

Nous avons trouvé que le recours au parler algérien dans la chronique *Pousse avec eux* constitue une stratégie discursive contribuant à la construction dialogique de l’énoncé. À cet effet, on a pu remarquer que l’usage du langage populaire renforce l’écart linguistique dans l’énoncé, ce qui rend évidente l’interaction dialogique entre les divers discours en présence.

Une autre remarque qui nécessite d’être retenue, il s’agit de la superposition dialogique qui distingue l’ironie de Hakim Laâlam où nous avons pu illustrer que les multiples formes du dialogisme peuvent coexister dans le même énoncé. À cet égard, il nous apparaît que, dans un seul fragment discursif, divers types du dialogisme peuvent se combiner pour rendre le jugement ironique du locuteur plus saillant.

De son côté, l’analyse de la chronique *Point Zéro* de Chawki Amari nous fait constater que la dimension dialogique de l’ironie se fonde essentiellement sur le fonctionnement *interdiscursif* dans la mesure où les deux autres fonctionnements du dialogisme, *interlocutif* et *intra locutif*, sont très peu utilisés.



À vrai dire, on n’a pas pu déceler d’occurrences ironiques relevant de ces deux mécanismes dialogiques. Dans son ironie, Chawki Amari interagit le plus souvent avec les discours déjà réalisés par les divers locuteurs ayant le statut discursif d’une cible.

Nous pouvons également retenir que le procédé de l’interrogation se voit en réalité comme marqueur dialogique important dans le cas de l’ironie réalisée dans la chronique *Point Zéro*. En effet, à travers l’usage de la modalité interrogative, le chroniqueur peut entrer en interaction avec les divers discours tenus précédemment par la cible. En interrogeant ironiquement sa cible, le locuteur tourne en dérision de manière implicite son allocutaire. Dans les extraits analysés, on a pu voir que le recours à l’interrogation donne plus de force à la critique ironique dans l’interaction dialogique où l’image de la cible ressort plus endommagée et son discours se trouve plus ridiculisé.

De la même façon, un autre procédé langagier est fortement attesté dans le corpus de Chawki Amari, il s’agit de la modalisation autonymique d’emprunt. Dans ce sillage, on a pu observer que le locuteur journaliste, par le détournement de la parole de l’autre, entre en interaction discursive avec la cible de manière indirecte, ce qui accroît l’intensité du jugement ironique et rend la situation dialogique plus railleuse.

Par ailleurs, nous avons remarqué que le journaliste du quotidien *El Watan* s’appuie sur la mémoire discursive de son lecteur pour tenter d’établir une certaine connivence participant à la production dialogique de l’énoncé ironique. Comme nous l’avons vu, le recours à la dimension socioculturelle s’affiche comme marqueur de l’interaction dialogique dans le discours ironique de Chawki Amari. L’analyse de nos exemples retenus atteste qu’il s’agit d’une stratégie discursive caractérisant l’écriture journalistique du chroniqueur, notamment en rapport avec l’événement de la contestation populaire du 22 février 2019.

## **TROISIÈME PARTIE**

### **Ironie et émotion**

## Présentation

Dans cette dernière partie, notre but est de révéler la dimension émotionnelle de l'ironie. À cet effet, notre point de départ est que l'énoncé ironique, à travers son potentiel affectif, peut susciter divers types d'émotion servant à capter l'attention de l'allocutaire (le lecteur de la chronique dans notre cas d'étude) à l'événement commenté.

Nous présenterons, dans le premier chapitre, le cadre théorique à adopter pour l'étude de l'émotion dans le discours ironique de la presse. Nous essayerons en ce sens d'explicitier le modèle d'analyse linguistique de l'émotion proposé par Micheli (2014) selon lequel trois modes d'émotion peuvent se distinguer : l'émotion *dite*, l'émotion *montrée* et l'émotion *étayée*. Par le biais de notre corpus, nous verrons en détail les divers types de marqueurs permettant de spécifier tel ou tel mode d'émotion dans le discours.

Une fois la démarche analytique de l'émotion précisée, nous tenterons d'étudier, dans le deuxième chapitre, l'expression de l'émotion dans les énoncés ironiques de notre corpus. Nous procéderons donc à l'exploration de la chronique journalistique pour identifier, à l'appui du marquage linguistique, les émotions les plus ressenties à l'égard de l'événement du Hirak du 22 février 2019.

Notre but sera de montrer que le pouvoir persuasif de l'ironie tient, en grande partie, à son potentiel émotionnel. Dans cette perspective, nous vérifierons dans quelle mesure l'ironie utilisée par le locuteur chroniqueur, de par sa charge affective, contribue au rendement persuasif du discours.

## CHAPITRE I

### L’ironie comme phénomène émotionnel

La mise en place d’une approche valable à l’analyse de l’émotion dans le discours et en particulier dans les énoncés ironiques de la presse constitue l’objet principal de ce premier chapitre de notre travail. Nous commencerons par nous livrer à quelques réflexions sur différentes définitions de l’émotion qui nous permettront d’adopter celle qui est la plus pertinente à notre recherche. Dans ce sens, nous nous centrons sur le modèle d’analyse de Micheli (2014).

Pour cela, nous partirons d’une brève description de l’émotion *dite* en présentant les diverses catégories qui peuvent *dire* l’émotion. Nous caractériserons, ensuite, les trois types d’indices signalant le marquage linguistique de l’émotion *montrée* au niveau de l’énoncé (les marqueurs lexicaux, les marqueurs syntaxiques et les marqueurs transphrastiques). Quant à l’émotion *étayée*, nous mettrons en évidence la notion de « schématisation », puis nous spécifierons les sept critères contribuant à créer une situation discursive pouvant susciter l’émotion.

Dans un dernier point, nous justifierons le choix du protocole à adopter pour l’analyse de l’émotion dans notre corpus. Il sera question de décrire les étapes à suivre pour mieux déceler l’ancrage émotionnel dans les énoncés ironiques de la presse.

## **1. La notion d’émotion**

Afin de pouvoir étudier la manifestation émotionnelle dans les énoncés ironiques de la presse, nous jugeons nécessaire de préciser la terminologie que nous allons adopter. Pour cela, on commencera d’abord par définir l’émotion en mettant en revue les diverses significations que la notion peut recouvrir avant de se pencher sur l’enjeu de l’émotion dans notre propre champ d’étude, à savoir l’analyse du discours.

### **1.1 Définition de l’émotion**

La définition de l’émotion dépend des théories privilégiées par leurs chercheurs qui favorisent d’appréhender les émotions selon tel ou tel angle et dans tel ou tel champ d’étude. D’ailleurs, il est important de rappeler que le mot d’« émotion » peut acquérir une multitude de sens que ce soit dans l’usage ordinaire ou dans l’usage scientifique. C’est pour cette raison qu’il n’est pas question, ici, de traiter toute la complexité que la conception de l’émotion est susceptible de recouvrir, mais il s’agit, pour nous, de mettre en relief quelques caractéristiques permettant d’expliquer ce qui est à la base de cette notion d’émotion.

Dans cet esprit, on commencera par examiner quelques définitions que nous proposent les dictionnaires contemporains de la langue française. Pour *Larousse*<sup>112</sup> en ligne, l’émotion est considérée comme :

1. Trouble subit, agitation passagère causés par un sentiment vif de peur, de surprise, de joie, etc.

---

<sup>112</sup><https://www.larousse.fr/>

2. Réaction affective transitoire d'assez grande intensité, habituellement provoquée par une stimulation venue de l'environnement.
3. Sous l'Ancien Régime, révolte populaire non organisée et généralement de courte durée.

Dans les trois sens censés définir l'émotion, on voit clairement que l'accent est mis surtout sur la dimension temporelle de l'émotion. En fait, par « *agitation passagère* », « *réaction transitoire* » et « *de courte durée* », l'émotion est conçue comme un phénomène éphémère, caractérisé par sa brièveté et son aspect transitoire.

De son côté, le *Robert*<sup>113</sup> électronique met en avant l'aspect physiologique de l'émotion en disant qu'il s'agit principalement d'un état affectif pouvant engendrer des perturbations d'ordre physique :

1. État affectif intense, caractérisé par des troubles divers (pâleur, accélération du pouls, etc.).
2. État affectif, plaisir ou douleur, nettement prononcé.
3. Sensibilité.

Dans cette définition, c'est le mot « *troubles* » qui attire notre attention dans la mesure où l'émotion est vue, contrairement à la conception précédente, comme un état d'ordre physiologique ou psychique suscitant le dysfonctionnement du corps humain. En ce sens, l'individu émotionné est avant tout un individu physiquement touché à travers un changement de comportement (*pâleur, accélération du pouls*). Il convient de préciser, ici, que cette vision est partagée par Cosnier (1994, p. 13) qui estime que « l'émotion est un état psychologique, de tonalité intensive, brève, caractérisé par une brusque rupture des fonctions mentales et physiologiques ».

---

<sup>113</sup><http://www.lerobert.com>

Par ailleurs, le *TLFi*<sup>114</sup> conçoit l'émotion comme une « conduite réactive, réflexe, involontaire vécue simultanément au niveau du corps d'une manière plus ou moins violente et affectivement sur le mode du plaisir ou de la douleur ». Ici, on insiste sur le caractère « *involontaire* » qui peut accompagner tout état émotionnel. Il s'agit, en ce sens, d'une réaction affective pouvant troubler le corps humain d'une façon plus ou moins violente.

À travers ces quelques définitions, il ressort que la notion d'« émotion » est davantage polysémique du fait qu'elle peut renvoyer à diverses conceptions. Comme on vient de le constater, le terme d'« émotion » est susceptible de désigner aussi bien des phénomènes cognitifs qu'affectifs.

## 1.2 L'émotion en analyse du discours

Avant de situer l'émotion dans le domaine de l'analyse du discours, il convient de souligner, dans un premier temps, que la notion d'« émotion » est un concept complexe qui prend son essor d'abord dans le domaine de la psychologie, où l'émotion a été conçue comme syndrome, c'est-à-dire comme synthèse temporaire englobant d'états de divers ordres, il s'agit, en fait, d'états de connaissance, neuro-physiologique, mimo-posturo-gestuel et cognitif. Plantin (2016, p. 225) énumère ces composantes relevant de la psychologie de la manière suivante :

- L'émotion est un *syndrome*, une synthèse temporaire d'états de divers ordres :
- *un état de conscience*, ayant une réalité psychologique, le sentiment, l'éprouvé ;
  - *un état neuro-physiologique*, perceptible ou non par le sujet lui-même (rougeur associée à la honte, poussée d'adrénaline accompagnant la colère) ;
  - *un état mimo-posturo-gestuel*, comme la configuration spécifique des traits du visage, de la posture du corps accompagnant chaque émotion, et une *attitude*, comme la réaction de fuite inséparable de la peur ;

---

<sup>114</sup> Le Trésor de la Langue Française informatisé (<http://atilf.atilf.fr/>)

— *un état cognitif*, déterminant une perception de la réalité.

À travers cette conception psychologique de l’émotion, Plantin insiste sur la dimension hétérogène de l’émotion, d’où plusieurs composantes peuvent y intervenir. Il est à remarquer que ce concept peut revêtir, selon la citation de Plantin, des phénomènes bien davantage cognitifs qu’affectifs. De là, on retiendra la difficulté d’aborder la question de l’émotion dans un champ d’étude comme celui de l’analyse du discours.

De leur part, les sciences du langage s’intéressent, dans un sens plus large, à la manifestation des émotions dans le discours. On lit, dans le *Dictionnaire d’analyse du discours*, que « l’émotion est un phénomène complexe, étudié en *psychologie*. Les sciences du langage s’intéressent à l’expression des émotions dans les énoncés et les discours et leur circulation dans les interactions » (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p. 214). Là, on s’aperçoit que l’enjeu de l’étude de l’émotion est un peu clair dans la mesure où l’accent se mettra particulièrement sur l’expression de l’émotion dans le discours et non pas sur l’émotion elle-même, c’est-à-dire l’émotion en tant que phénomène cognitif. Autrement dit, l’analyste du discours s’intéresse désormais à l’émotion comme procédé de discours et non pas comme état psychologique. Dans ce sens, il se donne pour tâche de mettre en évidence la construction de l’émotion au niveau du discours à travers les procédés langagiers utilisés par le locuteur. C’est dans cette perspective que « *l’analyse du discours* met à profit les résultats des recherches en lexicologie et en syntaxe tout en développant une problématique autonome et des concepts spécifiques » (2002, p. 215).

Cela dit, on observe que la problématique de l’émotion, notamment en analyse du discours, est bien précise dans la mesure où « il ne s’agit pas de typifier une émotion, mais de construire ou détruire par le discours une poussée émotionnelle, dans un groupe particulier » (Plantin, 2016, p. 227). En d’autres mots, « il ne s’agit pas de dire ce que *sont* la colère ou le calme, mais de voir comment *on construit un discours susceptible* de mettre en colère ou de calmer »



(p. 227). C'est dans ce cadre que les analystes du discours s'attachent à décrire comment l'émotion pourrait-elle se construire au niveau du discours et non pas de dire ce qu'est-elle, ce qui met en relief que l'objet de recherche se trouve, en toute transparence, au niveau du mécanisme linguistique de l'émotion et non pas au niveau de son entité psychologique.

Cela faisant, l'intérêt pour les émotions est mené dans différents cadres théoriques en ce sens que les émotions sont susceptibles d'intervenir à plusieurs niveaux et sous diverses formes (Plantin, 2011 ; Plantin, Doury, & Traverso, 2000). Fontanille nous dit que les manifestations émotives peuvent se traduire par de « fractures discursives » dans la mesure où « d'un segment discursif à l'autre, le sujet ne reconnaît plus lui-même, le contrôle de son parcours et de ses programmes lui échappe » (Fontanille, 1993, p. 13). Dans cette vision, les « fractures discursives » se trouvent au niveau des termes émotionnels.

De son côté, Plantin (1998), dans sa conception sur ce qu'il appelle les « émotions dites », fait la distinction entre deux types de termes pouvant signaler l'émotion : une première classe désignant directement l'émotion et qui englobe des substantifs, des verbes et des adjectifs de l'affectivité ; une deuxième classe référant indirectement à l'émotion et qui est fondée sur divers indices linguistiques.

Quant à Micheli, il propose un modèle d'analyse détaillé pour aborder la question de la construction de l'émotion dans le discours où « l'enjeu est de travailler à l'élaboration d'un modèle d'analyse du langage émotionnel qui soit à la fois économique, théoriquement explicite et descriptivement rentable » (Micheli, 2014, p. 17). En fait, l'idée défendue est que l'analyse de l'émotion se fonde principalement sur le marquage linguistique au niveau de l'énoncé. Dans cette logique, tout en se basant sur les moyens verbaux utilisés par le locuteur, Micheli (2014) redéfinit la mise en discours de l'émotion en proposant trois catégories principales : l'émotion *dite*, l'émotion *montrée* et l'émotion *étayée*.

Rappelons notre objectif dans cette partie de travail, en l'occurrence tout en nous appuyant sur ce modèle d'analyse, nous proposons d'examiner le fonctionnement de l'émotion dans un corpus particulier, il s'agit d'énoncés ironiques de la presse. En réalité, nous voudrions voir les stratégies linguistiques dont le locuteur ironiste se sert pour mobiliser l'affect de son allocataire. De là, nous aurons pour ambition de mettre en exergue la dimension émotionnelle que l'acte ironique peut suggérer.

## 2. Les trois types d’émotion

Comme nous venons de dire, la construction de l’émotion dans le discours peut interpréter selon trois modes de sémiotisation : le mode du *dire*, le mode du *montrer* et le mode de l’*étayer*. Dans cette section, nous allons présenter, en détail, chacun des trois modes tout en nous référant à un discours bien déterminé, à savoir les énoncés ironiques de la presse.

### 2.1 L’émotion *dite*

Pour élucider l’ancrage discursif de ce premier type d’émotion, nous commencerons par la définition de l’émotion *dite*. Nous expliquerons ensuite, à travers quelques exemples tirés de notre corpus, les diverses catégories énonciatives qui peuvent *dire* l’émotion.

#### 2.1.1 Définition de l’émotion *dite*

Dans sa catégorisation théorique, Micheli (2014) a pour ambition de proposer une forme prototypique des énoncés qui *disent* l’émotion. Il cherche, en effet, à présenter un modèle permettant d’unifier la structure de l’émotion *dite*. D’où sa définition (p.23) :

Les énoncés qui *disent* l’émotion intègrent une expression qui comporte *un mot du lexique désignant une émotion* [...]. Cette expression se trouve typiquement mise en rapport – sur le plan syntaxique [...] – avec une deuxième expression désignant *celui ou celle qui éprouve l’émotion* [...] et, éventuellement, avec une troisième expression désignant *ce sur quoi porte l’émotion* [...].

Comme on le voit, l’affirmation de Micheli met l’accent sur trois conditions à relever pour qu’un énoncé puisse *dire* l’émotion. D’abord, l’énoncé en question doit contenir un terme émotionnel, c’est-à-dire un mot ou une

expression dénotant explicitement l'émotion. C'est pourquoi on parle d'émotion *dite*, en ce sens que l'on dit clairement par le biais du lexique l'émotion ressentie. Ensuite, l'énoncé doit identifier « *celui ou celle qui éprouve l'émotion* ». Il s'agit ici de préciser l'être auquel l'émotion est attribuée, en l'occurrence on indique l'entité humaine concernée. Enfin, la définition de Micheli fait référence à « *ce sur quoi porte l'émotion* » où l'énoncé qui *dit* l'émotion peut inférer en quelque sorte l'objet ou la cause de l'émotion. En vue de mieux illustrer notre propos, voyons ci-après l'extrait suivant dans lequel l'émotion est construite sur le mode du *dire* :

(100) Car c'est bien la **peur** du lendemain pour le clan présidentiel qui l'a conduit à renouveler un mandat pour protéger les siens.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 24/02/2019)

Dans l'exemple (100), on remarque que Chawki Amari met en avant, de manière explicite, l'émotion, l'entité humaine qui l'éprouve et l'objet de cette émotion. En réalité, par le mot « *peur* », le journaliste précise lexicalement le type de l'émotion ressentie. Ensuite, l'entité humaine est désignée par le syntagme « *le clan présidentiel* » qui réfère à l'ancien régime algérien ou plus précisément au clan de Bouteflika. De son côté, le groupe prépositionnel « *pour protéger les siens* » renvoie, dans cet énoncé, à l'objet de l'émotion.

Considérons un autre exemple tiré cette fois-ci de la chronique *Pousse avec eux* de Hakim Laâlam :

(101) Nous sommes épuisés et surtout en **colère** face à cette gouvernance.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 31/10/2019)

En (101), le chroniqueur dit directement l'émotion ressentie à travers son nom « *colère* ». L'être supposé ressentir cette émotion est signalé par la première personne du pluriel « *nous* » qui renvoie aux manifestants algériens dont le

journaliste Hakim Laâlam fait partie. Quant à la cause de l’émotion, elle est indiquée par le mot « *cette gouvernance* » qui fait référence ici au Gouvernement de l’ancien président Bouteflika.

Cela étant dit, on peut avancer que l’émotion, dans le cas de l’émotion *dite*, comme son nom le reflète, est désignée lexicalement à travers le matériel linguistique. En ce sens, l’énoncé comporte, de manière générale, un mot ou une expression précisant l’émotion en question, une autre expression désignant l’entité humanisable touchée et une expression faisant référence à l’objet ou à la cause servant à déclencher l’état émotionnel.

### **2.1.2 Diversité des catégories de l’émotion *dite***

Du fait que l’émotion *dite* se fonde essentiellement sur les termes dénotant l’émotion, plusieurs constructions discursives sont possibles. Comme le fait remarquer Kerbrat-Orecchioni : « L’émotion [peut être] dénotée à l’aide de quelque “terme de sentiment” (substantif, adjectif, verbe) » (2000, p. 61). De ce fait, l’émotion *dite* peut se réaliser de diverses manières en fonction de la catégorie du terme d’émotion utilisé : le nom, le verbe, et l’adjectif<sup>115</sup> (Micheli, 2014). Pour plus de clarté, nous allons voir, à travers quelques exemples, comment l’émotion *dite* peut s’appuyer sur la diversité catégorielle que le terme d’émotion peut recouvrir.

#### **2.1.2.1 Le terme d’émotion est un nom**

Dans ce premier cas de figure, l’émotion est désignée par un nom comme nous le montrent les extraits suivants :

---

<sup>115</sup> Il faut rappeler ici que la vision proposée par Micheli (2014) ne se veut pas exhaustive en ce sens qu’elle n’inclut pas les adverbes. En réalité, comme l’affirme Micheli, elle « ne vise qu’à recenser – pour les noms, les verbes et les adjectifs – les principales constructions possibles » (2014, pp. 47-48).

(102) Gaïd Salahaura tenu sa promesse faite au peuple en **colère** de punir ceux qui ont pillé le pays, même si on aurait aimé que les juges n'attendent pas la consigne pour enquêter et que ce soient des civils qui gèrent la morale d'État.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 09/07/2019)

Dans l'énoncé (102), on voit en toute évidence que l'émotion en question est indiquée par le substantif « *colère* ». L'entité humaine renvoie ici au « *peuple* » et l'entité causative censée déclencher l'émotion est désignée par le fragment verbal « *punir ceux qui ont pillé le pays* ».

On retiendra, dans ce type de construction, que l'être qui ressent l'émotion apparaît généralement en position de sujet, alors que le mot dénotant l'émotion se trouve en position de complément ou d'attribut.

Notons que certains verbes se combinent avec le nom d'émotion, ces verbes sont apparemment compatibles avec ce type de construction :

(103) J'**éprouve** un profond **mépris** pour certains « *leaders* » de la Révolution.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 19/06/2019)

(104) Et puis, nous, d'ici, nous **éprouverions** enfin un petit sentiment de **fierté**. Celui d'avoir ainsi apporté une aide concrète au système de santé français.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 10/09/2019)

(105) Il manipule nos proches et ne **ressent** aucune **culpabilité** lorsqu'il blesse les autres, surtout moi.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 07/03/2019)

En (103), l'émotion ressentie est soulignée par le mot « *mépris* », celui-ci est précédé par le verbe « *éprouver* » dont le sujet représente l'entité auquel l'émotion est attribuée. Ici, la première personne du singulier « *je* » désigne l'auteur de la chronique, Hakim Laâlam. La cause de l'émotion se voit dans l'expression prépositionnelle « *pour certains "leaders" de la Révolution* ». De la même façon, l'exemple (104) implique le même verbe « *éprouver* » qui contribue

à la construction de l'émotion dénommée explicitement par le mot « *fierté* ». L'entité affectée est désignée par « *nous* » qui réfère, selon le contexte, au peuple algérien. Dans le dernier exemple, c'est le verbe « *ressentir* » qui sert à signaler l'émotion, celle-ci est désignée lexicalement par le nom « *culpabilité* ».

### 2.1.2.2 Le terme d'émotion est un verbe

On notera d'emblée que les verbes exprimant l'émotion ne constituent pas une classe homogène, mais ils peuvent en tout cas se répartir en deux sous-classes majeures (Micheli, 2014, p. 55). De son côté, Mathieu (2000, p. 104) fait remarquer que c'est la position syntaxique de l'être supposé éprouver l'émotion qui permet de distinguer entre les deux classes de verbes.

Dans la première classe de verbes, désignée par la « classe I », on remarque que l'entité humaine affectée se place principalement en position de sujet, tandis que l'expression désignant l'objet de l'émotion se trouve en position de complément direct. On trouve, dans cette classe, les verbes liés essentiellement à des sentiments dont les prototypes sont la haine et l'amour. On peut citer, à titre d'exemple, les verbes « haïr », « détester » et « honnir » d'une part, et les verbes « aimer », « adorer » et « chérir » d'autre part. D'après l'étude de Mathieu (2000), cette première classe est considérée comme moins fournie que la seconde du fait qu'elle englobe seulement une soixantaine de verbes. Observons à cet égard les deux exemples suivants :

(106) D'autant que le 14 juillet, la schizophrénie s'en mêle, quand on est Algérien en France, on la **déteste** souvent, mais on ne veut pas vivre en Algérie, coincé dans l'entre-deux, là où en France on tente souvent de faire porter le mal du pays aux Algériens d'Algérie, étant les ancêtres des Algériens de France.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 14/07/2019)

Dans ce passage, c'est le verbe d'émotion « *détester* » qui permet de réaliser la dimension affective de l'énoncé. Comme on le vient de dire, on observe clairement que l'entité humaine qui ressent l'émotion, désignée par le

pronom indéfini « *On* », est en position de sujet. De son côté, l’objet de l’émotion, désignée par le pronom « *la* », occupe la fonction de complément direct.

(107) J’ai peut-être une idée, mais je **crains** que vous ne me preniez pour un être farfelu, voire déviant.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 29/09/2019)

En (107), l’être auquel l’énoncé attribue une émotion renvoie au journaliste locuteur, désigné par le déictique « *je* ». On voit que l’être en question se trouve en position de sujet, tandis que la proposition complétive « *que vous ne me preniez pour un être farfelu* » joue, dans cet exemple, le rôle de la cause de l’émotion.

Quant à la seconde classe de verbes, nommée par « classe II », la construction syntaxique de l’énoncé est inversée dans la mesure où la cause de l’émotion se place en position de sujet, en revanche l’entité humaine semble ressentir l’émotion se trouve en position de complément direct. Comme l’explicite bien l’exemple proposé par Micheli :

[...] À 5 heures du matin, il effraya/épouvanta/terrifia/terrorisa... sa femme (Michelin, 2014, p. 56).

Dans cet énoncé, l’expression désignant la cause ou l’agent de l’émotion est un sujet. Elle est signalée par la troisième personne du singulier « *il* », qui renvoie contextuellement au mari de la femme. L’expression désignant l’entité humaine affectée est en position de complément direct, elle est indiquée par le syntagme « *sa femme* ». Il est à préciser que cette seconde classe de verbes, comme l’affirme (Micheli, 2014), est très vaste par rapport à la classe précédente



en ce sens qu'elle regroupe plus de deux cents verbes recensés par Mathieu (2000).

On notera, dans un dernier point, que certains verbes sont construits à partir de noms exprimant un état affectif :

(108) C'est la nuit Hakim ! La longue nuit ! La très longue nuit ! Pas le jour ! Plus le jour ! Mais là encore, ne **paniquer** surtout pas ! Le syndrome des couleurs s'accompagne fréquemment d'un dysfonctionnement spatio-temporel. Le sujet ne sait plus vraiment s'il fait nuit ou jour !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 29/09/2019)

Ici, le verbe « *paniquer* » utilisé dans ce passage est dérivé du substantif d'émotion « *panique* ». Dans le cas de l'émotion *dite*, cet aspect est fort intéressant où beaucoup de verbes sémiotisant des phénomènes émotionnels relèvent de leurs noms correspondants.

### 2.1.2.3 Le terme d'émotion est un adjectif

Dans le cadre d'une problématique de l'énonciation fondée sur la présence linguistique du locuteur dans son énoncé, Kerbrat-Orecchioni fait souligner qu'il y a une sous-catégorie d'adjectifs dits « affectifs ». Ces adjectifs servent essentiellement à accentuer l'état émotionnel que le locuteur peut ressentir vis-à-vis de l'objet de son discours :

Les adjectifs affectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, où ils manifestent sa présence au sein de l'énoncé, ils sont énonciatifs (Kerbrat-Orecchioni, 2009, p. 95).

Partant de ce principe, Micheli (2014) considère que l'émotion *dite* peut se produire également dans les énoncés incorporant des adjectifs d'émotion. Dans cette optique, deux cas de figure peuvent se distinguer selon la conception de ce linguiste :

Le premier cas concerne les adjectifs pouvant associer au référent d'une expression désignant une entité humaine « la propriété de ressentir une émotion » (p. 57). Micheli affirme en ce sens que le fait de dire « Pierre est épouvanté » laisse suggérer, à travers l'usage de l'adjectif « *épouvanté* » que l'entité humaine « *Pierre* » est susceptible de ressentir l'émotion en question. Autrement dit, l'adjectif indique, dans ce premier cas de figure, que le référent humain du nom qu'il qualifie peut éprouver une telle émotion. Dans l'extrait suivant :

(109) Il était d'ailleurs très gêné, **paniqué** à l'idée que le DRS et son patron, dont personne n'osait dire son nom publiquement, qui est en fait un prénom et même pas le sien, allaient venir pour le tuer ou le torturer jusqu'à ce qu'il change de nom et de prénom.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 02/09/2019)

L'adjectif « *paniqué* », constitué ici par le participe passé d'un verbe d'émotion, indique que l'entité humaine, désignée dans cet exemple par la troisième personne du singulier « *il* », a pour caractéristique de ressentir une émotion, il s'agit de la « *panique* » dans cet énoncé. On remarque que l'adjectif « *paniqué* » est relié au sujet par le biais du verbe attributif « *être* ».

De la même manière, l'adjective « *joyeux* », utilisé dans l'exemple (110), sert à attribuer une propriété émotionnelle à l'entité humaine, à savoir « *les prisonniers* » dans cet énoncé.

(110) Les barons du régime sont arrivés à la grande prison en passant par le grand couloir commun, têtes baissées et mains dans le dos, hués par les prisonniers **joyeux** et déchaînés.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 13/06/2019)

Le second cas porte sur les adjectifs pouvant associer au référent d'une expression désignant, cette fois-ci, une entité quelconque et non pas humaine

« la propriété de déclencher une émotion chez le locuteur » (2014. p.57). Pour Micheli, l’exemple prototypique de ce cas est le fait de dire « cette décision est épouvantable ». Ici, l’adjectif fait acquérir à l’entité évoquée « cette décision » un effet causatif, c’est-à-dire un élément pouvant provoquer l’émotion du locuteur.

## 2.2 L’émotion *montrée*

Pour circonscrire l’émotion *montrée*, nous proposons d’abord d’analyser la définition livrée par Micheli en mettant en avant les deux principales caractéristiques de l’émotion *montrée*, à savoir le fonctionnement indiciel de l’émotion et l’hétérogénéité des marqueurs linguistiques. Nous passons ensuite à la présentation des divers procédés langagiers permettant de signaler les énoncés qui *montrent* l’émotion.

### 2.2.1 Définition de l’émotion *montrée*

Dans ses travaux consacrés à l’analyse de l’émotion dans le discours, Micheli nous propose la définition suivante<sup>116</sup> :

Les énoncés qui montrent l’émotion présentent des *caractéristiques* qui, bien que potentiellement très hétérogènes, sont passibles d’une *interprétation indicielle*. L’allocutaire est conduit à *inférer* que le locuteur – ou, en cas de disjonction énonciative, l’énonciateur – éprouve une émotion, sur la base d’une *relation de cooccurrence supposée* entre, d’une part, l’énonciation d’un énoncé présentant ces caractéristiques et, d’autre part, le fait d’éprouver une émotion : « S’il y a énonciation d’un énoncé pourvu de telles caractéristiques, alors c’est probablement que le locuteur est sous le coup d’une émotion » (2014, p. 26).

À travers cette déclaration, on s’aperçoit que trois points fondamentaux peuvent se distinguer : Micheli insiste au premier abord sur le fait que, dans

---

<sup>116</sup> Notons ici que l’écriture en italique, dans cette citation, est celle de l’auteur dans son ouvrage.

les énoncés qui *montrent* l’émotion, on a affaire à un fonctionnement de type indiciel, en l’occurrence c’est la recherche d’indices qui nous permet de saisir ce mode de sémiotisation de l’émotion. Ensuite, cette interprétation indicielle se fonde sur la présence d’un certain nombre de caractéristiques fortement hétérogènes impliquées dans le discours dans la mesure où l’allocutaire est amené, par inférence à ces caractéristiques, à éprouver qu’une émotion a eu lieu. Enfin, un troisième point met l’accent sur la possibilité d’auto-attribuer ou d’allo-attribuer l’émotion *montrée* dans le sens où le discours peut impliquer une émotion propre au locuteur comme c’est le locuteur qui peut attribuer l’émotion sémiotisée à quelqu’un d’autre.

Cela étant dit, nous allons essayer *infra* d’illustrer ces remarques en mettant l’accent, dans un premier temps, sur l’interprétation indicielle qui est caractéristique de l’émotion *montrée* ainsi que le type particulier d’inférence sur lequel se base cette interprétation indicielle. Nous allons ensuite expliquer les caractéristiques, appelées aussi marqueurs ou indices, de l’énoncé qui sont susceptibles de servir à une interprétation indicielle.

### **2.2.1.1 Le fonctionnement indiciel de l’émotion *montrée***

Il est nécessaire de préciser que la notion d’« indice » dans cette conception proposée par Micheli recouvre un usage tout à fait particulier qui renvoie à un mode d’inférence spécifique de la part de l’allocutaire. En fait, la présence de tel indice permet à l’allocutaire d’inférer qu’il y a un tel objet dans la mesure où il existe une relation stable de cooccurrence entre cet indice et cet objet : « s’il y a tel signe, alors c’est probablement qu’il y a aussi tel objet, dans la mesure où l’occurrence du premier accompagne généralement l’occurrence du second » (2014, p. 64). Dans ce sens, nous rappelons avec Micheli (2014) que la fameuse idée de Peirce (1978), celle-ci considère que l’indice est un signe qui « renvoie à l’objet qu’il dénote parce qu’il est réellement affecté par cet objet » (p. 41), a permis d’ouvrir plusieurs perspectives mettant en évidence le rôle de ce rapport de cooccurrence entre le signe et l’objet en termes de causalité du fait que

« le signe désigne indiciellement l'objet dans la mesure où sa présence même est interprétée comme étant directement causée par cet objet » (Micheli, 2014, p. 64).

En effet, il est à noter que l'ambition du modèle d'analyse de Micheli s'inscrit dans cette perspective dont l'objet est de proposer un fonctionnement indiciel propre à l'émotion *montrée*. Pour ce faire, en se basant sur cette idée de causalité, Micheli souligne que « certaines caractéristiques de l'énoncé peuvent renvoyer à l'émotion du locuteur en vertu du fait qu'elles donnent une image de l'énonciation telle que celle-ci apparaît, aux yeux de l'allocutaire, comme étant causée par cette émotion même » (2014, p. 65). De là, il apparaît que l'allocutaire peut inférer à travers certaines caractéristiques relevées du discours qu'une émotion peut avoir lieu, tout en considérant que cette émotion est la cause de l'émergence de ces caractéristiques. De manière précise, il résulte que l'énonciation, via la présence de certains indices impliqués dans l'énoncé, sera « perçue comme un effet qui se voit assigné à une cause, cette cause est elle-même assimilée à une émotion supposément ressentie par le locuteur et, au final, cette émotion est attribuée au locuteur » (Micheli, 2014, p. 65).

En vue de mettre en exergue la spécificité du fonctionnement indiciel relatif à l'émotion *montrée*, Micheli précise que ce mode de sémiotisation de l'émotion repose sur une inférence dite abductive<sup>117</sup> (2014, p. 65). À cet égard, il faut indiquer que l'inférence abductive désigne « une forme de raisonnement qui permet d'expliquer un phénomène ou une observation à partir de certains faits. C'est la recherche des causes, ou d'une hypothèse explicative » (Catellin, 2004, p. 180).

Pour bien illustrer l'abduction modélisée par Micheli dans le cas de l'émotion *montrée*, nous allons prendre l'exemple suivant tiré de notre corpus :

---

<sup>117</sup> Nous rappellerons en l'occurrence que c'est le logicien américain Charles S. Peirce qui a introduit la notion d'abduction en épistémologie, en reprenant les trois types de raisonnement proposés par Aristote à savoir la déduction, l'induction, et l'abduction.

(111) J’ai aussi le souvenir de parachutages spectaculaires de cargaisons d’armes rutilantes au profit de cette « Armée libre », et pas qu’en provenance de pays du Golfe. Et donc là, en octobre 2019, hop ! Par un miracle, comme seule la presse « pro » sait provoquer, les gentils d’hier sont devenus les méchants d’aujourd’hui. Ah ! Mon Dieu ! Lorsque l’Armée de la presse libre et pro n’est pas en déroute, elle en devient déroutante. Et, surtout, consternante !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 16/10/2019)

Dans un premier temps, il faut souligner que l’inférence abductive se fait en plusieurs étapes. Micheli affirme en ce sens que « l’inférence part de caractéristique de l’énoncé pour aboutir à une hypothèse relative à la nature de l’énonciation en cours et aux dispositions du locuteur qui prend cette énonciation en charge » (2014, p. 67). Dans notre exemple, il s’agit d’un ensemble de caractéristiques d’un discours produit par un locuteur : il y a, à titre d’exemple, l’usage des interjections, le recours à la modalité exclamative et l’usage d’énoncés averbaux. Ensuite, il sera question de formuler une hypothèse explicative pour l’exemple donné de telle sorte que « si un locuteur éprouve une émotion, il est probable/fréquent/possible... que son discours comporte des interjections et soit marqué par une syntaxe exclamative et averbale » (Micheli, 2014, p. 66).

### **2.2.1.2 L’hétérogénéité et l’indétermination des marqueurs**

Nous entendons par *marqueurs* ici les caractéristiques de l’énoncé qui contribuent de manière typique à une sémiotisation de l’émotion sur le mode du *montrer*. En fait, il se trouve que ces marqueurs pouvant se distinguer par deux particularités fondamentales :

En premier temps, nous pouvons évoquer leur forte hétérogénéité dans la mesure où ces marqueurs peuvent renvoyer à tous « les phénomènes pertinents engageant des unités qui relèvent potentiellement de tout type de matériau sémiotique (aussi bien verbal que coverbal) et – pour ce qui est du matériau verbal – de tout niveau d’organisation linguistique » (Micheli, 2014, p. 67).

Comme nous l'avons vu *supra* dans l'énoncé (111) où l'analyse sommaire nous permet de relever plusieurs marqueurs : au niveau lexical, il y a la présence d'interjections primaires « *Ah !, hop !* » et secondaires « *Mon Dieu !* » ; au niveau syntaxique, nous avons, d'une part, le recours à la modalité exclamative, et, d'autre part, l'usage d'énoncés averbaux « *et, surtout, consternante !* ».

En second temps, la deuxième particularité réside dans le fait que ces marqueurs « gardent toujours une part irréductible d'indétermination » (Micheli, 2014, p. 67). En d'autres termes, ces indices qui permettent de sémiotiser l'émotion *montrée* sont indéterminés du fait que leur seul usage dans l'énoncé ne légitime pas la pertinence de son fonctionnement comme marqueurs d'émotion. En ce sens, un énoncé averbal comme « le clan présidentiel entre hier et aujourd'hui », à titre d'exemple, ne pourrait pas, à lui seul, traduire automatiquement une telle lecture émotionnelle. Dans cette optique, Kerbrat-Orecchioni met l'accent sur cette difficulté d'interpréter les faits émotionnels en affirmant que « Tout ce qu'on peut dire, c'est que certains types de faits [...] ont plus que d'autres vocations à venir se charger en discours d'affectivité » (2000, p. 58). C'est la raison pour laquelle il faut souligner que l'interprétation se fonde, dans le cas de l'émotion *montrée*, sur un ensemble d'indices et non pas sur un seul indice pris séparément, comme l'affirme Micheli, le processus interprétatif « aura tendance à exploiter un faisceau de caractéristiques (plutôt qu'une caractéristique prise isolément) et à rechercher autant que possible la congruence des indices » (2014, p. 68).

En plus de cette nécessité de cumuler les indices pour interpréter les énoncés qui *montrent* l'émotion, il est utile de rajouter que la présence de ces indices ne permet pas de spécifier l'émotion dans la mesure où « les caractéristiques de l'énoncé dont on fait l'hypothèse qu'elles *montrent* une émotion orientent le plus souvent vers une émotion *non spécifiée* : elles sont en elles-mêmes sinon indéterminées, au moins sous-déterminées quant au type d'émotion dont il s'agit » (Micheli, 2014, p. 68). Notons à titre d'exemple, le recours à la modalité exclamative dans « *Ah ! Mon Dieu !* » ne nous fournit pas

de manière évidente le type de l’émotion ressentie dans l’énoncé. De ce fait, il apparaît que le recours au contexte dans lequel l’énoncé s’inscrit s’avère essentiel pour délimiter le type de l’émotion en question. Micheli, sur ce point, explique que « l’interprétation tendra [...] exploiter le cotexte verbal et/ou le contexte situationnel à propos de la situation qui, du point de vue du locuteur, semble justifier le déclenchement de l’émotion » (2014, p. 68).

Pour illustrer notre propos, on peut dire que, dans l’exemple (111) cité *supra*, au-delà de l’usage de caractéristiques lexicales et syntaxiques, que nous l’avons déjà relevé, l’interprétation devrait prendre en considération aussi la situation dans laquelle le locuteur se trouve, que ce soit au niveau cotextuel et/ou contextuel : en (111), Hakim Laâlam met en discours une situation particulière, il s’agit de la couverture médiatique de la guerre civile en Syrie par les médias occidentaux. Rappelons à cet effet, suite à l’intervention militaire de la Turquie au Kurdistan syrien en octobre 2019 à côté de l’Armée Libre Syrienne, la presse occidentale a qualifié les membres de l’armée syrienne de dangereux terroristes qui représentent aujourd’hui une menace non seulement pour l’Europe mais aussi pour le monde entier. Il faut mentionner d’ailleurs, ces mêmes médias ont appelé auparavant au début de la guerre civile à l’aide de cette armée syrienne dans son soulèvement contre l’ancien régime totalitaire de Bachar al-Assad.

En réalité, dans un ton ironique, Hakim Laâlam dénonce ce renversement d’opinion et remet en cause le rôle d’une presse occidentale soi-disant professionnelle. La prise en compte de la contextualisation de l’énoncé contribue à formuler des hypothèses plus précises par rapport au type de l’émotion sémiotisée : il s’agit, dans ce cadre, d’une émotion apparentée à l’indignation vis-à-vis de cette injustice sous forme de prise en position injustifiable et abusive de la part des médias européens envers la question de la guerre syrienne. Il est évident que le chroniqueur dénonce ce complot médiatique de la presse européenne qui cherche à manipuler l’opinion mondiale pour protéger les intérêts de l’Occident.



### 2.2.2 Marqueurs de l'émotion *montrée*

Quant aux caractéristiques de l'énoncé qui permettent d'inférer la présence d'une émotion *montrée*, il est important de rappeler que l'enjeu de l'analyse émotionnelle de Micheli est de faire appréhender la valeur affective de certains moyens discursifs déjà étudiés par les chercheurs. Dans cette perspective, Micheli précise que « l'originalité ne réside [...] pas forcément dans le choix même de ces faits langagiers, mais bien dans la tentative de préciser les conditions formelles de leur interprétation affective » (2014, p. 69). Pour ce faire, le modèle d'analyse proposée fait distinguer entre trois catégories de caractéristiques : marqueurs lexicaux, marqueurs syntaxiques et marqueurs transphrastiques et textuels.

Nous allons, dans un premier lieu, mettre en relief la place des marqueurs lexicaux dans la sémiotisation de l'émotion *montrée*. Il sera question d'étudier deux phénomènes : d'une part, est évoquée la question du sens affectif non dénotatif des unités lexicales, il s'agit en l'occurrence de démontrer que certaines unités lexicales peuvent véhiculer un sens affectif au-delà de leur sens dénotatif lié aux émotions. D'autre part, nous allons voir dans quelle mesure les interjections peuvent avoir une valeur affective déterminante dans la monstration de l'émotion.

Dans un second lieu, nous allons aborder quelques marqueurs syntaxiques qui sont typiquement liés à la construction discursive de l'émotion *montrée*. Pour cela, nous allons commencer par l'emploi de la modalité exclamative. Ensuite, il s'agira de s'intéresser à deux phénomènes se caractérisant par l'absence d'un constituant attendu selon le modèle de la phrase canonique, c'est pourquoi on parle de « réduction syntaxique », à savoir : les énoncés elliptiques et les énoncés averbaux. Enfin, nous allons travailler sur deux phénomènes catégorisés sous le nom de « réordonnancement syntaxique », il y a, en réalité, les énoncés disloqués et les énoncés clivés.

Dans un dernier lieu, nous allons voir comment la sémiotisation de l'émotion *montrée* peut s'établir à travers certains types d'organisations transphrastiques où l'agencement des énoncés, au sein du discours, contribue à la construction de l'émotion.

### **2.2.2.1 Marqueurs lexicaux**

Comme on vient de le mentionner tout à l'heure, nous pouvons distinguer entre deux types de marqueurs : les unités lexicales qui véhiculent un usage émotionnel par leur sens affectif et les interjections qui, via leur valeur affective, constituent un support discursif fréquemment utilisé par le locuteur qui souhaite *montrer* son émotion. Nous allons essayer, à l'appui des extraits retenus de notre corpus, d'illustrer l'entité de ces marqueurs lexicaux dans les énoncés ironiques du discours journalistique algérien.

#### **2.2.2.1.1 Le sens affectif des unités lexicales**

Avant d'aborder la dimension affective des unités lexicales, il est intéressant de souligner que, dans les études de la philosophie du langage ou de la sémantique où l'accent se mettra sur l'étude du sens ou de la signification véhiculée à travers la langue, est évoquée une distinction classique qui met en évidence deux types de sens relativement liés aux unités lexicales de la langue : le sens « référentiel » et le sens « expressif » ou « affectif » (Micheli, 2014, p. 71). De manière générale, par sens « référentiel », comme son nom l'indique, on dit que le sens d'une unité lexicale détermine sa référence, on désigne en effet le sens stable de l'unité lexicale qui correspond à la relation de désignation entre le signe et le référent. Par contre, le sens « expressif » renvoie non pas au référent du message mais à l'expressivité du sujet parlant par rapport à l'objet du discours.

De son côté, Kleiber met l'accent sur le fait que le sens lexical peut se diviser en deux composantes : « une composante appelée *cognitive* ou *dénotative*, qui correspond en gros à la structure sémique de la sémantique structurale [...] et

une composante nommée *connotative* ou *affective*, assez hétéroclite, qui rassemble les différents traits subjectifs, expressifs, linguistiques, tous jugés non essentiels ou non distinctifs, mais qui se trouvent néanmoins associés à une unité lexicale » (Kleiber, 2009, p. 15). De là, il nous semble évident que le sens « référentiel » est à la base un sens dénotatif, le plus souvent fixe, qui est intimement lié à l'objet désigné par l'unité lexicale. En revanche le sens « affectif » correspond au sens connotatif qui représente un sens secondaire et fortement hétérogène dans la mesure où il renvoie à l'attitude du locuteur. Celle-ci peut être influencée par plusieurs critères selon telle ou telle énonciation. Il convient de préciser ici que « les principaux signifiés de connotation sont liés à l'engagement affectif de l'énonciateur : opposition entre la connotation euphorique et la connotation dysphorique ; et au jugement de valeur porté (on parlera de connotation axiologique) » (Fromilhague, 2010, p. 133).

À la lumière de ces réflexions, nous pouvons dire que le sens « référentiel » renvoie à toutes les informations retenues par la langue pour référer à un objet déterminé dans la mesure où il « condense un nombre limité de traits auxquels un objet du monde (réel ou fictif, concret ou abstrait) est supposé satisfaire pour pouvoir être adéquatement désigné par ce mot, c'est-à-dire pour devenir, lors de l'actualisation discursive, son référent » (Micheli, 2014, p. 71). De son côté, le sens « expressif » vise à exprimer l'attitude du locuteur par rapport à l'objet désigné. Il faut noter que cette attitude expressive, appelée aussi « connotation énonciative » chez Kerbrat-Orecchioni en ce sens qu'elle renvoie à l'attitude de l'énonciateur et non pas à l'objet désigné, se caractérise par deux instances : les valeurs affectives et les valeurs axiologiques (1977, p. 104). Ce qui résulte que le sens expressif, dans certains énoncés, peut avoir une valeur affective dans le cas où le sens de l'unité lexicale implique l'expression d'une émotion du locuteur à l'égard de l'objet dénoté par cette unité lexicale (Micheli, 2014, p. 72).

L'extrait ci-dessous porte sur l'usage du sens « affectif » du lexique qui sert à sémiotiser une émotion de type *montrée* où le journaliste cherche à

construire une émotion apparentée au mépris face à l'analyse médiatique de certains experts algériens à propos du Hirak populaire. Il faut rappeler en l'occurrence qu'au moment où les manifestations s'intensifient dans toutes les régions du pays, certains analystes algériens invités sur les plateaux télévisés parlent d'abaissement des manifestations en vue d'affaiblir le mouvement populaire :

(112) Un petit coucou ce matin aux « dakatiras », aux docteurs ès analyses polyvalentes qui encombrent les plateaux des TV-cachir. Eh oui ! Comment omettre ce clin d'œil quelques heures seulement après le onzième vendredi et leur énième « disséquage » de la révolution du sourire. Ça a été une performance. De mon point de vue, bien sûr ! Oui ! Une vraie performance.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 05/05/2019)

Dans l'exemple (112), c'est l'unité lexicale « *dakatiras* » qui attire notre attention dans la mesure où son usage particulier lui fait attribuer, ici, un sens affectif pouvant transmettre une attitude méprisante, émotionnellement chargée, de la part du journaliste à l'égard de l'objet de son discours.

De prime abord, il semble nécessaire de signaler que le mot « *dakatiras* », renvoie dans le parler arabe au pluriel du mot « docteur » emprunté à l'arabe, il désigne stéréotypiquement, dans le langage algérien, une personne de haut niveau académique, celui qui est censé être expérimenté dans plusieurs domaines, comme le souligne le journaliste dans son énoncé « *docteurs ès analyses polyvalentes* ». De manière générale, il est vrai que le sens référentiel de ce terme « *dakatiras* » dénote son équivalent en français « docteur », mais le contexte discursif dans lequel l'énoncé est produit nous indique que cette unité lexicale acquiert un autre sens tout à fait différent. Il s'agit bel et bien d'un sens connotatif de nature péjorative. En fait, c'est la dimension ironique de l'énoncé qui met en évidence cette connotation péjorative : le locuteur journaliste fait semblant de partager l'analyse proposée par ces experts en utilisant des expressions de confirmation (« *Eh oui !* », « *bien sûr !* ») et des adjectifs

valorisants « *une vraie performance* », cependant le recours aux indices typographiques ainsi que l'exclamation permet de révéler la lecture ironique de l'énoncé. Le journaliste vise à disqualifier les spécialistes algériens et mettre en dérision leur analyse.

Ici, l'unité lexicale « *dakatiras* » est employée dans un sens connoté porteur d'une valeur affective qui met en évidence l'engagement émotionnel du locuteur journaliste par rapport à l'objet du discours, à savoir l'analyse des experts algériens sur l'actualité du Hirak du 22 février 2019.

On voit, par ce passage, que le recours à la modalité ironique permet au journaliste d'accentuer l'émotion qu'il cherche à *montrer* dans son discours en faisant appel au sens affectif des unités lexicales. De son côté, le lecteur réagit face à cette lecture ironique et, ce faisant, est amené à mieux se situer par rapport à l'événement cité.

Ce qu'il faut retenir, à travers l'analyse sommaire de cet exemple, c'est que le locuteur journaliste exploite le sens affectif des unités lexicales dans la mesure où les mots en question ne dénotent aucun type d'émotion, mais c'est l'usage contextuel qui leur acquiert une connotation affective servant le propos du locuteur et mettant en exergue sa subjectivité émotive à l'égard du référent désigné, tout ce qui donne sa force à *montrer* l'émotion.

#### **2.2.2.1.2 La valeur affective des interjections**

Sur ce point, il faut mettre l'accent sur le fait que de nombreuses recherches et approches méthodologiques se sont intéressées à la question de l'interjection c'est pourquoi elle représente :

Une catégorie problématique, une catégorie carrefour où s'est posé le problème des rapports entre nature et concept, soit le problème de l'arbitraire de la langue : le problème de son statut ne pouvait pas ne pas se poser aux théoriciens de la langue et aux grammairiens, de l'Antiquité à nos jours (Buridant, 2006, p. 7).

Sans nous pencher sur ces problématiques théoriques soulevées sur cette forme linguistique, rappelons dans un premier temps, comme le dit Polguère, que « les interjections sont des cas typiques de causatifs » dans le sens où « un causatif est une lexie formant un énoncé autonome. Elle fonctionne donc à elle seule comme une phrase » (2016, p. 123). En fait, selon le *Dictionnaire de linguistique*, on entend par « interjection », d'une manière générale, un mot invariable et isolé permettant d'exprimer une réaction affective vive du locuteur dont l'expression de tel ou tel état affectif est déterminée par l'intonation que leur confère le locuteur (Dubois et al., 2002, p. 253).

Ainsi, il convient de noter que l'interjection « a toujours une valeur illocutoire, centrée sur le locuteur dont elle exprime la subjectivité ou tournée vers l'interlocutoire » (Riegel, Pellat, & Rioul, 2014, p. 772). De ce fait, l'interjection peut marquer différentes valeurs : *expressive* ou *émotive* où l'interjection renvoie à une attitude émotionnelle du sujet parlant (*Aïe !, Hélas !, Ouf !*) ; *injonctive* pour exprimer un ordre précis (*Chut !*) ; *phatique* en vue de garder le contact avec l'allocutaire (*Hé !, Holà !*) ou *interrogative* dans la mesure où le locuteur vise à interpeller son allocutaire (*Hein ?*) (2014, p. 772). De son côté, Micheli souligne qu'il faut différencier principalement entre deux types d'interjections : d'une part, nous avons les interjections primaires qui « n'ont pas d'origine lexicale avérée, et sont parfaitement [...] dépourvues de force descriptive résiduelle » (par exemple « *Ah !* » ou « *Oh !* ») ; et, d'autre part, il y a les interjections secondaires qui « sont issues d'un processus de délexicalisation plus ou moins abouti, qui ne les déleste pas toujours entièrement de leur force descriptive résiduelle » (comme « *Flûte !* » ou « *Ciel !* ») (Perrin, 2008, pp. 164-165)<sup>118</sup>.

Par ailleurs, il nous semble important de préciser que le modèle d'analyse de Micheli que nous allons emprunter dans ce chapitre n'a pas d'ambition de montrer si l'usage des interjections implique une présence émotionnelle, une idée

---

<sup>118</sup> Observons sur ce point Micheli (2014, p. 76).

classique sur laquelle tous les chercheurs se mettent d’accord du fait qu’il y a une sous-catégorie d’interjections dite « émotive » dont le rôle premier est d’exprimer l’attitude affective du locuteur. Á vrai dire, l’enjeu pour l’approche développée par Micheli est de savoir comment les interjections sémiotisent des émotions sur le mode du *montrer* (2014, p. 77). En d’autres termes, dans quelle mesure les interjections peuvent prendre place en tant que marqueur privilégié dans la *monstration* de l’émotion. L’intérêt sera donc focalisé sur le fonctionnement discursif des interjections en vue d’identifier sa portée émotionnelle dans certains énoncés particuliers comportant, dans la majorité des cas, une émotion *montrée*.

Dans cette optique, comme nous l’avons cité *supra* où l’émotion *montrée* se caractérise par son caractère indiciel<sup>119</sup>, Micheli (2014) fait remarquer à cet effet que le fonctionnement de l’interjection, lui aussi, s’établit sur ce principe indiciel dans le sens où « l’allocutaire postule qu’il existe une relation de cooccurrence, voire d’effet à cause, entre l’énonciation d’une interjection et le fait d’éprouver une émotion » (2014, p. 77). Autrement dit, un rapport de causalité est susceptible d’avoir lieu entre l’usage de l’interjection dans le discours et la présence d’une telle attitude émotionnelle de la part du sujet parlant, celle-ci que l’allocutaire confère à la construction discursive donnée. Ce qui résulte que l’usage de l’interjection « donne une certaine image de sa propre énonciation, laquelle peut être reliée causalement au ressenti d’une émotion » (Micheli, 2014, p. 77).

En plus de cette dimension indicielle, Micheli (2014) rajoute que les interjections se caractérisent par leur « polyvalence émotionnelle » dans le sens où on ne peut pas attribuer un certain type d’émotion à une seule interjection en particulier. De ce fait, il est incontestablement nécessaire de prendre en considération la situation cotextuelle et/ou contextuelle dans laquelle

---

<sup>119</sup>De sa part, Kleiber parle surtout de caractéristique indexicale des interjections en précisant que « le fonctionnement sémiotique des interjections émotives est de nature triple. Il fait intervenir trois modes sémiotiques différents : l’indexicalité, la voie symbolique et une iconicité (non onomatopéique) » (2006, p. 18).

l'interjection est employée. À ce titre, Swiatkowska (2006) indique que « dans le cas de l'interjection, nous pouvons justifier le recours au contexte aussi bien pour lever les ambiguïtés que pour justifier les effets de sens » (p. 53).

Quant au fonctionnement affectif des interjections dans le discours, c'est-à-dire les modalités par lesquelles les interjections peuvent sémiotiser des émotions, tout en mettant en avant que les interjections sont à la base un marqueur pour *montrer* l'émotion, Micheli (2014) insiste sur le fait que d'autres modes d'émotion (l'émotion *dite* et l'émotion *étayée*) peuvent être mis en œuvre dans le même énoncé, ce qui fait que la présence des interjections n'est pas associée typiquement à un seul mode d'émotion. C'est la raison pour laquelle plusieurs possibilités sont concevables, en ce sens Micheli (2014) esquisse en détail quatre cas de figure :

#### **a) Cas de l'émotion *montrée***

Dans ce premier cas, il se trouve que l'interjection peut s'accompagner d'autres marqueurs de l'émotion *montrée* qui sont exploités dans le même énoncé comme l'affirme Micheli : « il peut y avoir, dans le cotexte (*lato sensu*), des marqueurs de l'émotion *montrée*, [...] sans que l'émotion ne soit *dite*, ni *étayée* » (2014, p. 79). Voici un exemple qui semble relever de ce cas de figure :

(113) Eureka ! Je savais qu'il manquait quelque chose à notre bonheur démocratique, un p'tit truc pour compléter le tableau, et le régime de bananes à 500 dinars qui nous non-gouverne vient de me donner raison en comblant ce manque. Merci Hadharat ! L'arabisation obligatoire des enseignes commerciales !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 31/08/2019)

Durant la contestation populaire du 22 février 2019 où la situation s'aggrave de plus en plus dans le pays, une instruction émanant du ministre du Commerce exige aux commerçants algériens d'arabiser leurs enseignes. Cette mesure, jugée comme bizarre et incompréhensible, s'est répandue rapidement en



soulevant de nombreuses questions notamment après que le ministre du Commerce a désavoué l'information.

Dans un ton moqueur, le journaliste renvoie sur l'événement qui, selon lui, suscite un sentiment de colère du fait que l'ancien Gouvernement devrait réagir devant la crise politique du pays et non pas adopter des mesures marginales à celle de ladite instruction. L'usage de la modalité exclamative en (113) signale l'aspect ironique de l'extrait, où le locuteur journaliste vise à exprimer le contraire de ce qu'il énonce. Par les termes valorisants (« *Eureka* », « *merci* »), il vise à ironiser sur l'instruction ministérielle et à mettre en dérision l'ancien régime algérien.

Par ailleurs, l'interjection « *Eureka !* » se trouve utilisée avec d'autres marqueurs de l'émotion *montrée*, à l'exemple de l'exclamation et des énoncés averbaux « *merci Hadharat !* », « *l'arabisation obligatoire des enseignes commerciales !* », ce qui nous fait comprendre que le chroniqueur cherche à *montrer* l'émotion apparentée à la colère.

#### **b) Cas de l'émotion *dite***

Dans ce second cas, le fonctionnement de l'interjection s'analyse en fonction du lexique affectif utilisé dans l'énoncé. Il s'agit d'une émotion *dite* où le locuteur désigne l'émotion ressentie par une expression lexicale. Parallèlement à cela, la situation cotextuelle ne présente aucune schématisation justifiant en quoi celle-ci pouvant donner lieu à susciter une telle émotion, c'est-à-dire que les deux autres modes d'émotion (l'émotion *montrée* et l'émotion *étayée*) ne trouvent ici aucune légitimité. Considérons l'exemple suivant où Chawki Amari vient de s'exclamer tristement par rapport à la deuxième République que l'ancien régime prétend établir :

(114) On est en 2e République ? Non ? **Ah !** Pas encore ! **C'est dommage**, mais ça peut tout de même le faire.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 04/04/2019)

En (114), la valeur affective de l'interjection primaire « *Ah* » est identifiable dans le discours ironique par le biais de l'unité lexicale « *c'est dommage* » qui sert à préciser l'émotion ressentie par le locuteur journaliste sur le mode de *dire*. Ici, le chroniqueur exprime sa déception envers la nouvelle République en Algérie à travers l'émotion *dite* tout en faisant recours à l'interjection. Cependant, on s'aperçoit que la situation schématisée en (114) ne permet pas d'explicitier en quoi celle-ci est susceptible de ressentir l'émotion en question.

### c) Cas de l'émotion étayée

L'interjection peut être exploitée dans un cas d'émotion *étayée* où elle peut s'associer à une situation schématisée dans laquelle le locuteur se trouve confronté à un type d'émotion en particulier. Dans ce cas « la valeur affective de l'interjection se précise dans la mesure où l'émotion est *étayée*, sans pour autant être *dite* » (Micheli, 2014, p. 79).

Voyons le passage ci-dessous où le journaliste dénonce l'arrestation des manifestants dont certains font partie de la sphère politique dirigeante :

(115) Là, les limites ont été franchies ! Ce jugement m'interpelle. À plusieurs niveaux. D'abord, celui qui me semble le plus évident. Qui fixe les limites ? Et en fonction de quels critères ces limites évoluent-elles ? Ah ! Mais si ! Ces limites évoluent ! J'en ai la preuve. Prenez l'arrestation de Louisa Hanoune, leader de parti politique. Des voix se sont élevées pour crier distinctement : « Là, les limites ont été franchies ! ».

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 19/09/2019)

Sans entrer dans l'analyse détaillée de cet énoncé, il semble évident que le locuteur ne *dit* pas son émotion, mais il schématise une situation qui donne lieu à susciter cette émotion. En fait, en exploitant le critère de *conséquences* (un des

critères de la sémiotisation de l’émotion *étayée*), le locuteur vise à justifier l’émotion suscitée.

De ce fait, l’interprétation de l’interjection « *Ah !* » dans l’exemple (115) s’établit sur la manière dont le locuteur représente sa propre situation (le fait d’évoquer l’arrestation des manifestants) qui oriente, de manière générale, vers l’expression d’une émotion apparentée à la surprise.

#### **d) Cas de l’émotion *hybride***

Nous avons affaire ici à un usage particulier de l’interjection où les trois modes de l’émotion se sont associés dans le même énoncé, en réalité l’interjection se fonde cette fois-ci sur « le cumul d’indices relevant du même mode de sémiotisation (*le montrer*) et d’informations fournies par les deux autres modes de sémiotisation (*dire* et *étayer*) » (Micheli, 2014, p. 80). Voici un exemple qui nous illustre cette combinaison émotionnelle :

(116) Attention ! Qu’il n’y ait pas de méprise ! J’éprouve un profond mépris pour certains « leaders » de la Révolution qui, les mains sur les joues, les yeux révulsés d’horreur crient à qui veut bien les entendre, le vendredi, au « génocide judiciaire », aux « règlements de comptes des prétoires ».

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 19/06/2019)

Dans un premier temps, on voit que l’extrait (116) sémiotise une émotion *dite* par l’usage du lexique affectif « *mépris* » où le journaliste locuteur s’auto-attribue en toute clarté cette émotion « *j’éprouve un profond mépris* ». Ensuite, le recours à l’interjection « *Attention !* » s’accompagnant de l’exclamation permet de signaler une émotion sur le mode du *montrer* dont le type est déjà précisé lexicalement dans l’énoncé par le nom « *mépris* ». Enfin, il faut rajouter que ces réactions affectives sont *étayées* de telle sorte que le journaliste schématise une situation discursive servant à légitimer l’émotion ressentie par l’allocutaire.

### 2.2.2.2 Marqueurs syntaxiques

Dans cette catégorie de marqueurs qui s’appuie essentiellement sur la composante syntaxique de l’énoncé, on englobe, comme on vient de citer *supra*, le procédé de l’exclamation ; les phénomènes relevant de la réduction syntaxique, à savoir les énoncés elliptiques et les énoncés averbaux ; les phénomènes relevant du réordonnement syntaxique, en particulier les énoncés disloqués à droite et les énoncés clivés.

Nous allons maintenant tenter de voir de plus près le fonctionnement discursif de ces faits langagiers dans l’expression de l’émotion.

#### 2.2.2.2.1 L’exclamation

Quant à ce procédé, il est utile de souligner au prime abord que les définitions proposées en rhétorique et en grammaire font toujours appel à l’aspect émotionnel du terme. En fait, l’idée réputée est que derrière l’usage de l’exclamation il y en a toujours une part d’une certaine émotion. Selon le *Dictionnaire de linguistique*, l’exclamation renvoie à « un type de phrases [...] qui exprime une émotion vive ou un jugement affectif » (Dubois et al., 2002, p. 190). Dans la même lignée, elle « se définit avant tout par son rôle interlocutoire, comme un rituel social, l’expression d’un sentiment adressé à autrui » (Riegel, Pellat, & Rioul, 2014, p. 772).

Ce qui nous intéresse dans ce chapitre c’est de savoir dans quelle mesure la modalité exclamative serait considérée comme étant un marqueur de référence pour *montrer* l’émotion. Autrement dit, nous allons nous efforcer d’approfondir l’idée selon laquelle les énoncés exclamatifs sémiotisent des émotions sur le mode du *montrer*. C’est pourquoi nous allons d’abord aborder les principaux indices de l’exclamation. Ensuite, nous allons mettre en exergue le fonctionnement affectif de l’exclamation dans la sémiotisation de l’émotion *montrée*.

### **a) Les marques de l'exclamation**

En ce qui concerne les indices de l'exclamation, Micheli (2014, pp. 82-83) distingue entre deux catégories de marques : d'une part, il y a les marques typographiques ou intonatives ; et, d'autre part, il se trouve les marques relevant de la morpho-syntaxe dont divers types peuvent se repérer : l'ordre des mots dans l'énoncé, la troncation d'une structure syntaxique attendue, l'usage des mots exclamatifs, etc. On expliquera ci-dessous quelques-unes des caractéristiques les plus remarquables de ces marques.

#### ***1) L'exclamation par la seule intonation***

Dans ce cas, l'énoncé exclamatif rapproche de l'énoncé assertif (ou déclaratif) avec lequel il partage la même structure syntaxique, la modalité exclamative se fait par les indices typographiques (un point d'exclamation à l'écrit ou par une courbe intonative à l'oral). Il convient de préciser que « ses [le point d'exclamation] valeurs sémantiques, le plus souvent affectives, sont très variées, de même que les courbes mélodiques qu'il représente » (Riegel, Pellat, & Rioul, 2014, p. 156). Nous avons à ce titre remarqué que ce type de structures exclamatives s'emploie fréquemment dans la chronique de Hakim Laâlam :

(117) « Je ne pensais pas entendre cela un jour ! »

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 16/10/2019)

Dans l'énoncé (117), il apparaît en toute clarté que la structure syntaxique ne s'écarte pas de celle d'un énoncé assertif, la seule différence s'observe, en l'occurrence, dans le rajout du point d'exclamation à la fin de l'énoncé.

#### ***2) L'ordre des mots***

Dans certains énoncés, l'exclamation peut être marquée par l'inversion du sujet et du verbe comme le cas des énoncés interrogatifs où le seul recours à l'indice typographique peut les distinguer. Prenons l'exemple suivant où le journaliste met en dérision l'ex-candidat aux élections présidentielles Bengrina quand ce dernier déclare qu'il va continuer à marcher à côté des manifestants durant le Hirak populaire :

(118) « Marche Bengrina, marche ! Peut-être doubleras-tu Forrest Gump ! »

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 30/11/2019)

Là, nous observons que l'inversion du sujet qui marque l'usage exclamatif de l'énoncé n'est pas obligatoire « elle est généralement facultative » (Riegel, Pellat, & Rioul, 2014, p. 687). Cette exclamation elle-même est considérée comme une marque syntaxique utilisée dans l'extrait ironique (118) pour *montrer* une émotion apparentée au mépris. Le locuteur journaliste met en évidence que le candidat algérien, au lieu de soutenir le mouvement populaire par les paroles en déclarant qu'il faut continuer à marcher, est censée trouver des mesures réelles pour sortir de cette crise qui menace l'avenir du pays. De là, il apparaît que la situation présentée dans le discours sert à susciter une certaine affectivité envers la personne ironisée.

### **3) La troncation d'une structure syntaxique attendue**

Il s'agit d'une structure syntaxique incomplète qui devrait être complétée par une interprétation exclamative pour qu'elle puisse être recevable du fait qu'elle ne peut pas être utilisée telle qu'elle est dans un registre assertif. Notons dans cette optique, la troncation d'un fragment discursif dans l'énoncé exclamatif peut avoir diverses interprétations :

Différentes raisons expliquent le caractère incomplet de la phrase exclamative : incompatibilité du déterminant *un(e)* et d'un nom non-comptable seul [...], absence d'une subordonnée en corrélation avec un adverbe d'intensité comme *si, tellement* [...], absence de principale pour une subordonnée hypothétique

marquant un souhait [...]. L'exclamation assure la cohérence de ces structures incomplètes, particulièrement recevables à l'oral où une part d'implicite est toujours possible, la situation de communication contribuant à l'interprétation de l'énoncé (Riegel, Pellat, & Rioul, 2014, p. 686).

Dans cette citation, il nous apparaît en toute clarté que l'exclamation joue un rôle déterminant dans la cohérence de la structure incomplète pour la rendre acceptable au niveau interprétatif. On tentera, par le biais de notre corpus, d'illustrer la charge émotionnelle que l'énoncé tronqué peut revêtir :

(119) Si c'est pas la main de l'étranger qui est derrière tout ça ! Des parapluies One, Two, Three ! Et puis quoi encore pour le 29 mars ? Des raquettes pour ne pas s'étaler sur la neige ? Des motos skis ? On est mal, là ! **On est très mal !**

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 24/03/2019)

Dans le fragment tronqué qui clôt l'extrait, l'adverbe d'intensité « *très* », du fait qu'il est privé de la subordonnée de la conséquence qu'il nécessite dans un énoncé déclaratif, sert à mettre l'allocutaire en suspens. Cela renforce l'affectivité du discours et rend la situation décrite plus émotionnelle. De façon similaire, dans l'exemple suivant :

(120) Les zommes sont héroïsés, même dans leur montée vers l'échafaud. Au café du commerce, le soir même, on commentera, admiratifs, la Montée des Zommes : « T'as vu ? Ils avaient les mains dans les poches, et **semblaient tellement à l'aise !** »

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 11/05/2019)

L'adverbe « *tellement* » n'est pas suivi d'une subordonnée, qui est de règle dans le cas de la modalité assertive, permettant d'expliciter la corrélation que l'emploi de l'adverbe d'intensité exige. De ce fait, le discours ironique du chroniqueur en (120) ressort émouvant et l'implication affective du locuteur journaliste se trouve plus évidente.

**b) La valeur affective de l'exclamation**

Pour développer sa conception de l'affectivité de l'exclamation, Micheli (2014) insiste dans un premier temps sur le fait que, à l'instar de la majorité des autres marqueurs qui permettent de sémiotiser une émotion sur le mode du *montrer*, l'exclamation « est clairement sous-déterminée quant au type d'émotion qu'elle sémiotise [...] c'est grâce à l'intonation, au cotexte verbal et/ou contexte situationnel que l'on pourra identifier le type d'émotion sémiotisé » (p. 84). Ce qui résulte que le même énoncé peut avoir tendance à exprimer différentes interprétations affectives, en l'occurrence « une même phrase, comme *il pleut !*, peut exprimer une infinité des nuances affectives, de la colère à la joie, du rire aux larmes » (Riegel, Pellat, & Rioul, 2014, p. 684).

Ensuite, pour montrer en quoi on peut considérer un tel énoncé exclamatif comme étant un marqueur d'une émotion *montrée*, Micheli (2014) fait référence au Ducrot (1984). En réalité, en vue d'illustrer l'idée selon laquelle « le sens de l'énoncé est une représentation de l'énonciation » (1984, p. 183), Ducrot s'appuie sur les énoncés exclamatifs en mettant en évidence que « leur énonciation a été directement produite, "arrachée", par une émotion ou une perception : elles servent à montrer la parole comme contrainte » (1984, pp. 151-152). À partir de ce point de vue, tout en se basant sur le caractère indiciel de l'émotion *montrée* que nous avons précédemment abordé, Micheli (2014) considère que les énoncés exclamatifs permettent de sémiotiser l'émotion du locuteur dans ce sens où ils sont susceptibles de refléter une certaine image de leur énonciation telle que celle-ci se présente cooccurrence avec le ressenti d'une émotion, voire causée par ce ressenti même.

Prenons l'énoncé suivant dans lequel le journaliste Chawki Amari dénonce l'incarcération massive des manifestants dont il y avait, parmi les personnes arrêtées, des hommes politiques, des femmes et des activistes :



(121) « Là, les limites ont été franchies ! ». C'est donc la preuve que ces limites ne sont pas fixes. Je dirais même plus, elles sont vachement extensibles, élastiques !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 16/10/2019)

Tout en nous référant au cotexte verbal, on s'aperçoit que l'énoncé exclamatif en (121) sémiotise une émotion apparentée à la colère dans la mesure où le journaliste fait recours aussi à l'émotion *dite* dans sa chronique : « *l'opinion, en colère, le visage rouge, la bave aux commissures des lèvres et les poings serrés* ».

Dans (121), il s'avère que l'usage de l'exclamation semble se rapporter, pour reprendre les termes de Micheli (2014, p. 85), à « un décalage entre le contenu propositionnel de l'énoncé » (il s'agit ici de la situation décrite dans l'énoncé, à savoir l'arrestation de certains représentants du Hirak), d'une part ; et « des attentes socio-culturellement normées » (ce qui correspond ici à ce qui aurait dû faire, à savoir le fait que l'ancien Gouvernement algérien est censé gérer la crise par le chemin du dialogue et de la négociation et non pas faire recours à la répression des manifestants), d'autre part.

#### 2.2.2.2.2 L'ellipse

Pour mieux cerner le rôle de l'ellipse comme marqueur linguistique de l'émotion. On tentera d'abord de définir le procédé de l'ellipse en mettant en avant quelques caractéristiques permettant de spécifier l'énoncé elliptique. Ensuite, on examinera en quoi l'énoncé elliptique peut acquérir une dimension affective. Autrement dit, on verra de près dans quelle mesure la construction elliptique du discours sert à signaler l'état émotionnel du locuteur.

##### a) Définition de l'ellipse

De manière générale, l'ellipse est perçue comme la suppression de certains éléments constitutifs de l'énoncé et qui peuvent être restitués dans le discours.

Dans cette conception, la *grammaire d'aujourd'hui* (Arrivé, 1986) fait la distinction entre deux formes d'ellipse :

– **ellipse de langue ou conventionnelle** : mots facultativement ou obligatoirement sous-entendus dans certains contextes, par exemple : un (film) documentaire ; (tournez) à gauche.

– **ellipse de discours ou grammaticale** : le schéma syntaxique de l'énoncé permet l'effacement de certains éléments avec la possibilité de restituer l'élément supprimé.

Dans son étude consacrée à l'ellipse, Tamba-Mecs (1983, p. 151) considère l'énoncé elliptique « comme un manque consécutif à une suppression-omission, relève tantôt de l'activité discursive, tantôt de l'activité métalinguistique des usagers d'une langue ». L'énoncé elliptique se caractérise donc par l'absence de l'un de ses constituants dans la mesure où cette absence peut se situer à plusieurs niveaux de structure discursive et peut toucher divers éléments de l'énoncé : un mot peut être supprimé dans un syntagme, un syntagme peut être supprimé dans une proposition, une proposition peut être supprimée dans un fragment discursif plus ou moins complexe.

Dans cette optique, Tamba-Mecs précise que l'ellipse est définie comme « un manque qui porte atteinte à la complétude grammatico-sémantique d'une séquence linguistique » (1983, p. 152). Notons que la notion de « complétude », selon la linguiste, apparaît comme ambiguë et peut amener à une pluralité de gloses voire de confusions. De ce fait, Tamba-Mecs voit qu'il est préférable, pour bien définir le concept d'ellipse, d'abandonner cette notion floue de « complétude » et de proposer quelques propriétés consécutives visant à distinguer l'énoncé elliptique, qu'elle appelle « propriétés relationnelles ». Il s'agit en effet de trois propriétés indissociables les unes des autres et que nous allons expliciter brièvement ci-dessous.

### ***1) La relation d'abrègement***

Selon Tamba-Mecs, « L'énoncé elliptique n'est pas bref mais abrégé ; ce qui veut dire qu'il résulte d'une opération d'abrègement, le rattachant obligatoirement à une séquence [...] plus longue que, pour la commodité, j'appellerai le prototype de l'énoncé elliptique » (1983, p. 152). De là, il apparaît que l'énoncé elliptique est à la base un énoncé réduit par rapport à un autre énoncé avec lequel il se trouve en relation. Il y a donc un autre énoncé possible dont l'énoncé elliptique est dérivé et qui permet d'orienter l'interprétation du constituant omis dans le discours.

### ***2) La relation d'équivalence sémantique***

La suppression des éléments constitutifs dans le discours n'altère pas l'équivalence sémantique entre l'énoncé elliptique et son prototype parce que « cette équivalence entre deux séquences de longueur inégale est exclusivement due à l'omission-suppression de constituants redondants » (Tamba-Mecs, 1983, p. 152). L'interprétation discursive de l'ellipse, à travers le cotexte et le contexte, contribue à instaurer l'équivalence en question.

### ***3) La relation de restituabilité***

L'énoncé elliptique se caractérise par la restituabilité des éléments manquants. Le constituant dont l'omission est perçue est récupérable à travers le cotexte verbal ou le contexte situationnel. Cette propriété permet d'exclure la diversité de gloses sur l'élément supprimé comme le dit Tamba-Mecs, « l'énoncé elliptique implique régulièrement la restitution d'un prototype et d'un seul, excluant toute polysémie ou toute ambiguïté » (1983, p. 152). En d'autres mots, on se trouve, dans le cas de l'énoncé elliptique, devant une seule possibilité de récupération textuelle du constituant manquant.

De ce qui précède, nous pouvons dire que l'énoncé elliptique se définit comme un énoncé réduit, équivalant à son prototype et restituable référentiellement à travers le discours dans lequel il est inscrit.

### **b) La dimension affective de l'ellipse**

La relation entre l'ellipse et l'émotion repose sur l'idée selon laquelle l'effacement syntaxique de l'énoncé elliptique est déclenché essentiellement par le ressenti du locuteur. En d'autres termes, dès que le locuteur est sous le coup de l'émotion, son discours apparaît comme réduit et ses mots se manifestent plus ou moins abrégés. Partant de ce constat, Micheli voit que « l'interprétation affective des énoncés elliptiques repose fondamentalement sur l'idée qu'il existe une corrélation entre le degré de réduction syntaxique d'un énoncé, d'une part, et la capacité de cet énoncé à sémiotiser une émotion, d'autre part » (2014, p. 87).

Pour ce linguiste, la réduction syntaxique de l'ellipse est interprétée comme étant causée par l'état affectif du locuteur dans la mesure où « plus/moins un énoncé est réduit sur le plan syntaxique, plus/moins il est apte à sémiotiser une émotion » (p. 87). Dans cette vision, il se trouve que l'énoncé elliptique, grâce à sa forme particulière, est plus apte à traduire l'affectivité du sujet parlant que l'énoncé non réduit.

On verra maintenant, à travers une brève analyse d'un exemple, comment la structure elliptique de l'énoncé contribue au marquage linguistique de l'émotion. Dans l'extrait ci-dessous, tiré de la chronique intitulée « Payez pour vos mots, déjà ! », le journaliste Hakim Laâlam tente de susciter une émotion apparentée à la colère envers les ex-responsables de l'État algérien qui, selon lui, ne cessent de critiquer le peuple par les pires qualités quand ils étaient au pouvoir avant le Hirak. Dès l'éclatement de l'événement du 22 février 2019, ces anciens ministres, qui ont été arrêtés, auraient dû payer pour leurs mots, ainsi estimele journaliste du quotidien *Le Soir d'Algérie* :

(122) Il [Ahmed Ouyahia] aimait les chiffres ! Et nous en assénait à satiété ! Jusqu'à l'overdose. Mais plus que ses chiffres, ses grosses lunettes, ses petits papiers et son bedonnant cartable en cuir qui ne le quittait jamais, toujours à portée de fiel, il y avait cette condescendance avec laquelle il nous bombardait sans relâche. Même lorsqu'il ne disait rien, marquait une pause dans le ânonnement de ses additions, ses statistiques et ses courbes de croissance vicieusement victorieuses. Il répétait à l'envi : « Vous voulez tout, tout de suite, sans travailler ! Vous êtes des rentiers parasites, incapables d'amener de la valeur ajoutée à ce pays ! ». Et là, aujourd'hui, dans ces dossiers des juges, il y a cette incroyable somme d'avantages indûment octroyés à la famille et aux amis, et obtenus pour soi-même et pour son engeance. **Parasites ? Nous ? Les vertus du travail ? Nous ? La valeur ajoutée ? Nous ?** Mon Dieu que ces mots puent ! Chlinguent l'arnaque à l'algérienne.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 19/05/2019)

En (122), Hakim Laâlam prend pour cible l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia. Il rappelle que l'ex-homme politique a répété, à plusieurs reprises, que le peuple algérien veut tout avoir sans travailler. Pour exprimer sa colère vis-à-vis de ladite déclaration, le chroniqueur emploie l'ellipse à la fin de l'extrait.

Cela dit, on observe clairement que l'énoncé elliptique « *Parasites ? Les vertus du travail ? La valeur ajoutée ?* », constitué de trois fragments consécutifs, apparaît réduit, par rapport à un autre énoncé possible avec lequel il est implicitement mis en rapport (c'est ce que Tamba-Mecs appelle « le prototype de l'énoncé elliptique ») : « [Nous sommes] des parasites, [nous voulons] les vertus du travail, [nous sommes incapables d'amener] de la valeur ajoutée ! ». Cette mise en parallèle entre l'énoncé elliptique avec son correspondant non réduit se fonde, comme nous avons déjà vu, sur la propriété de la restitution qui caractérise les éléments effacés. Ici, on voit en toute évidence que les constituants manquants sont aisément récupérables du fait qu'ils sont déjà présents dans le cotexte : « *Vous voulez tout, tout de suite, sans travailler ! Vous êtes des rentiers parasites, incapables d'amener de la valeur ajoutée à ce pays !* ».

Comme on peut le constater, la forme elliptique sur laquelle le journaliste s'appuie sert à mettre en avant l'émotion ressentie de la colère et la rendre plus

visible. Le phénomène de l'ellipse, comme marqueur linguistique, contribue à renforcer la sémiotisation de l'émotion que le locuteur journaliste souhaite *montrer* tout au long de sa chronique.

#### 2.2.2.2.3 La construction averbale de l'énoncé

Dans un sens plus large, l'énoncé averbal, comme son nom l'indique, est un énoncé sans verbe, par opposition à un énoncé dit verbal. Dans la *Grammaire méthodique du français* (2014), les linguistes distinguent entre deux grands types d'énoncés averbaux :

##### a) L'énoncé averbal à deux termes

C'est un énoncé qui se caractérise par sa structure binaire<sup>120</sup> où l'un des segments se trouve à côté de l'autre, comme dans l'exemple suivant : « Magnifique, ce paysage ! ». Ici, on observe clairement que les deux parties constituant l'énoncé averbal ne sont pas reliées par aucun terme grammatical, mais elles sont seulement juxtaposées.

Notons que cette construction binaire assure de façon typique l'association d'un sujet et de son prédicat c'est pourquoi deux types d'ordre, entre les deux éléments, sont possibles :

**1) L'ordre sujet-prédicat :** ce premier type d'ordre est conforme au modèle canonique de la phrase où l'élément nominal se trouve à la première place. Dans ce sens, le premier élément représente le thème de l'énoncé, alors que le second élément constitue le propos. C'est le cas par exemple de l'énoncé : « Ce paysage, quelle beauté ! » où le syntagme nominal « ce paysage » représente le sujet et l'expression « quelle beauté ! » joue le rôle d'un prédicat.

---

<sup>120</sup> Dans sa terminologie, Micheli (2014) parle d'énoncé *bisegmental* et d'énoncé *monosegmental* pour caractériser respectivement l'énoncé averbal à deux termes et l'énoncé averbal à un seul terme.

2) *L'ordre prédicat-sujet* : ce deuxième type se caractérise par l'antéposition du prédicat où l'élément nominal se trouve en seconde position. Dans l'exemple « Magnifique, ce paysage », il est évident que le syntagme nominal « ce paysage » constitue le sujet auquel est associé comme prédicat l'adjectif « magnifique ».

#### **b) L'énoncé averbal à un seul terme**

Là, on a affaire à un seul mot isolé qui constitue essentiellement le prédicat. Dans cette optique, « le sujet est implicite et peut être identifié à partir des indications fournies par le contexte linguistique ou la situation d'énonciation » (Riegel, Pellat, & Rioul, 2014, p. 768). Il est à rappeler que l'énoncé averbal à un seul élément peut avoir trois structures principales de prédicat : un adjectif (Génial !), un groupe nominal (La belle ville !) ou un groupe prépositionnel (À toi !).

Selon son rapport avec la situation d'énonciation dans laquelle se produit, l'énoncé averbal, que ce soit à deux termes ou à un seul terme, peut acquérir une valeur générale ou au contraire particulière. Dans ce second cas, il manifeste souvent une plus grande expressivité que l'énoncé canonique. Guillaume souligne en ce sens que « quand l'expression grammaticale se réduit, l'expressivité croît » (2009, p. 768). C'est dans cette perspective que l'énoncé averbal est considéré comme marqueur syntaxique servant à signaler l'émotion dans le discours.

Pour examiner de près l'ancrage affectif de l'énoncé averbal, observons l'exemple mentionné ci-après dans lequel Hakim Laâlam se moque du débat télévisé entre les cinq candidats à l'élection présidentielle. Celui-ci, rappelons-le, a été organisé le 06 décembre 2019 et diffusé par les médias algériens au moment où le mouvement populaire du 22 février 2019, qui paralyse tout le pays, rejette largement une telle élection :

(123) C’est celui-là, le vrai corps électoral. Un collègue de cinq grands électeurs tout contents d’avoir reçu ces dernières heures par courrier DHL sa carte d’électeur. Content, mais discret ! Ah ça oui, discret ! Tu ne l’entends pas ! Rien depuis des semaines sur les vendredis, rien sur les mardis et rien sur les rafles quotidiennes. Un bon gros corps électoral discipliné et surtout l’œil alerte sur le moindre gargouillis montant des derricks. Je ne sais pas ce que ces deux projets de loi ont mis sur les œilletons des caméras et les orifices micros, mais de Hirak, point du tout ! **Avalé ! Dilué ! Effacé !** Sûrement des pastilles étanches et magiques. Ou alors une pulvérisation de produit aveuglant.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 13/10/2019)

Le segment discursif « *Avalé ! Dilué ! Effacé !* » est composé de trois énoncés averbaux à un seul terme dont chacun comporte un adjectif ayant le rôle de prédicat. Notons que le sujet implicite est immédiatement récupérable si l’on tient compte du cotexte. Pour cela, étant donné que le locuteur journaliste vient d’évoquer le mot « *le Hirak* » dans l’énoncé précédent, on peut en inférer qu’il prédique sur ce thème ainsi : « [le Hirak est] Avalé ! [le Hirak est] Dilué ! [le Hirak est] Effacé ! ».

Quant à la dimension affective que l’énoncé elliptique en question implique, il convient de noter que la construction particulière de l’énoncé averbal à un seul terme rend le discours susceptible d’indiquer que son énonciation est causée par l’émotion dans la mesure où

La forme de l’énoncé semble indiquer que le besoin de dire « ce quelque chose à propos du sujet » est à ce point urgent que le locuteur est contraint d’en arriver directement au prédicat, sans passer par une prédication binaire canonique reliant celui-ci à un sujet explicitement posé (Micheli, 2014, pp. 92-93).

Précisons à cet effet, l’émotion ne découle pas uniquement de la réduction syntaxique de l’énoncé averbal, mais également et surtout de l’ensemble des indices de l’émotion qui submergent tout l’extrait : l’exclamation, utilisée à trois reprises, la métaphore ironique « *le Hirak est avalé* » et l’énumération péjorative dans « *Avalé ! Dilué ! Effacé !* », qui expriment l’indignation du chroniqueur. Cela étant dit, la forme averbale de l’énoncé sert à intensifier la dimension



affective du discours en vue de mieux dévaloriser la cible pour rendre son image plus critique.

Par ailleurs, Micheli (2014) affine l'analyse de l'énoncé averbal à un seul terme en mettant en avant un autre cas de figure où le terme isolé pourrait avoir le statut d'un *sujet*<sup>121</sup> et non pas celui d'un prédicat, comme le fait remarquer ainsi : « Il s'agit d'énoncés averbaux de type monosegmental, dans lesquels le segment semble cette fois revêtir une valeur de sujet ou, à tout le moins, de thème (ce à propos de quoi on est susceptible d'affirmer quelque chose) » (2014, p. 93). Considérons l'exemple ci-dessous pour mieux éclairer ce genre d'énoncé :

(124) Allô ? Allô ? Y a quelqu'un ? On est le 9 juillet, et là, ce n'est plus le vide institutionnel ! C'est le vide tout court ! Plus personne n'est légitime à partir de ce mardi. Même plus les chauffeurs des fameux fourgons blancs ! Qui va conduire qui ? Je croise des regards aussi interrogateurs que le mien dans la rue. Des gens qui, comme ma pomme, ne savent pas s'il y a encore une âme qui vive dans le Palais, là-haut ou dans quelque annexe officielle ou non recensée par le cadastre. **Juste ces feuilles ! Des milliers de feuilles. Des centaines de millions de feuilles de... route !**

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 09/07/2019)

En (124), le chroniqueur ironise sur « la feuille de route » que l'ancien régime en Algérie prétend élaborer durant la contestation populaire du 22 février 2019. Pour cela, le journaliste cherche à schématiser une situation qui est de nature à provoquer le mépris<sup>122</sup>. En d'autres mots, rendre la situation plus émouvante contribue efficacement à la ridiculisation de la victime de l'ironie,

---

<sup>121</sup> C'est ce que Lefevre (1999, p. 275) appelle « phrase averbale existentielle », qui comporte un seul prédicat et se caractérise par l'absence du sujet, même implicite. En effet, cette phrase « correspondant à une phrase comportant le présentateur *il y a* à valeur existentielle, qui montre son caractère statique » (Riegel, Pellat, & Rioul, 2014, p. 768)

<sup>122</sup> Le chroniqueur se sert de divers marqueurs pour sémiotiser l'émotion du mépris dans cet exemple. Nous citons, à titre d'illustration, l'exclamation, les points de suspension et l'hyperbole numérique ascendante dans « Juste ces feuilles ! Des milliers de feuilles. Des centaines de millions de feuilles de... route ! »

à savoir le Gouvernement algérien de l'époque. Pour ce faire, on voit ici que le locuteur journaliste se sert de l'énoncé averbal à trois reprises dans son extrait.

Ce faisant, les énoncés averbaux à un seul terme (« *ces feuilles* », « *des milliers de feuilles* » et « *des centaines de millions de feuilles* ») ne peuvent pas être considérés comme des prédicats attributifs qualifiant un sujet implicite que l'on pourrait inférer du contexte, mais ils comportent bel et bien des sujets que l'état affectif du locuteur lui impose à les citer directement. En suivant la démarche de Micheli selon laquelle « c'est le contenu sémantique du nom qui permettra d'inférer la présence d'un type particulier d'émotion plutôt que d'un autre » (2014, p. 93), on peut dire que le recours au syntagme nominal « *ces feuilles* » dans ce contexte discursif exprime manifestement le sentiment du désarroi que le chroniqueur cherche à *montrer*. Cependant, il est nécessaire de souligner en même temps que la structure averbale de l'énoncé charge le discours ironique sur le plan affectif pour rendre l'émotion construite plus évidente.

Après avoir analysé quelques phénomènes de réduction syntaxique à valeur affective, en particulier les énoncés elliptiques et les énoncés averbaux, on s'intéressera à présent à des phénomènes caractérisés par leur propre agencement par rapport au modèle canonique de la phrase. Il s'agit de constructions syntaxiques dites « focales » en ce sens qu'elles « focalisent l'un des constituants de l'énoncé, et ce de manière explicite » (Micheli, 2014, p. 94). On abordera d'abord les énoncés disloqués à droite avant de mettre l'accent sur les énoncés clivés. Notre but est surtout de voir de quelles manières ces procédés linguistiques contribuent à la sémiotisation de l'émotion.

#### **2.2.2.2.4 La dislocation à droite**

La dislocation est un phénomène linguistique caractérisé par une structure syntaxique particulière où un constituant de l'énoncé est détaché en tête

(dislocation à gauche) ou en fin de l’énoncé (dislocation à droite) et repris par un pronom. Observons les deux exemples suivants<sup>123</sup> :

1. Ces montagnes, je les trouve sublimes.
2. Je les trouve sublimes, ces montagnes.

On soulignera ici que l’exemple (1) c’est un énoncé disloqué à gauche du fait que le mot « *ces montagnes* » est détaché en tête et repris par le pronom « *les* » dans le segment suivant. En revanche, l’exemple (2) représente un cas d’énoncé disloqué à droite où le mot « *ces montagnes* » est détaché à la fin de l’énoncé et repris précédemment par le pronom « *les* ».

Comme on vient de voir dans les exemples ci-dessus, la dislocation est un procédé d’insistance et de mise en relief. Le constituant détaché se trouve isolé et séparé du reste de l’énoncé, ce qui lui attribue un accent d’insistance. C’est dans ce sens que les énoncés disloqués ont une relation étroite avec l’affectivité du discours<sup>124</sup>.

Cela étant, Micheli remarque que la dislocation à droite<sup>125</sup> est plus ajustée à l’expression de l’émotion dans la mesure où « l’énoncé disloqué à droite fonctionne dans ce genre de cas comme un procédé d’emphase qui permet tout à la fois de “mettre en relief” le rhème et de “mettre en sourdine” le thème de l’énoncé » (2014, p. 96). Autrement dit, le phénomène de la dislocation à droite permet de présenter le thème ou l’objet du discours comme déjà dit, c’est-à-dire comme connu et reconnu par l’allocutaire. En parallèle, on se focalise sur le rhème ou le propos, c’est-à-dire ce que l’on dit sur le thème acquiert plus

---

<sup>123</sup> Les deux exemples sont tirés de *Grammaire méthodique du français* (2014, p. 720).

<sup>124</sup> Blinkenberg (1928, p. 30) souligne que « sous le coup d’une forte émotion, la phrase se disloque » (cité par Micheli, 2014, p. 94).

<sup>125</sup> D’ailleurs, « c’est en effet à ces énoncés [les énoncés à disloquer à droite] que les linguistes tendent à associer préférentiellement des valeurs “affectives” ou “émotionnelles” » (Micheli, 2014, p. 96).

d'intérêt, ce qui renforce la dimension émotionnelle de l'énoncé et rend le discours du locuteur plus affectif.

Pour bien comprendre l'idée de Micheli, on analysera ci-dessous deux extraits retenus du quotidien *Le Soir d'Algérie*. Le premier tiré de la même chronique que l'exemple (144), analysé ci-dessus, dans lequel l'ironie porte sur « la feuille de route » adoptée par l'ancien régime algérien pour affaiblir la contestation populaire. Rappelons que c'est l'émotion du mépris qui est sémiotisée dans la chronique en question. Le second concerne l'ex-Premier ministre, Nouredine Bedoui, qui devrait, selon les médias algériens à l'époque, démissionner sous peu pour faciliter l'organisation de l'élection présidentielle du fait que le mouvement citoyen réclame le départ de toute la classe dirigeante avant la tenue de la présidentielle :

(125) **Elles** jonchent le sol. Pas même une légère brise par ce temps de canicule pour les faire voler. Non ! **Elles** sont littéralement coulées dans l'asphalte, **ces feuilles de route**.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 09/07/2019)

En (125), le constituant « *ces feuilles de route* » détaché à droite, qui est le thème, est « mis en sourdine », pour reprendre les mots de Micheli. On observe que cet élément isolé se présente, à travers la dislocation, comme étant déjà dit, alors qu'il est, en réalité, nouvellement introduit. En suivant le déroulement de l'énoncé, on trouve que le syntagme disloqué « *ces feuilles de route* » apparaît, pour la première fois, par le biais du pronom « *Elles* » au début de l'extrait, puis deuxièmement de la même façon par « *Elles* ».

Micheli précise en ce sens, « l'idée est que cette “mise en sourdine” du thème s'accompagne, par contrecoup, d'une “mise en relief” du prédicat verbal » (2014, p. 96), ce qui rend ce prédicat plus saillant et donc se voit fortement focalisé. Cette focalisation particulière sur le rhème lui confère une certaine expressivité comme le souligne Grobet (2002, p. 202), pour qui le potentiel

affectif de la dislocation à droite découlerait « en partie de la mise en relief de l'information activée qui apparaît avant l'élément détaché »<sup>126</sup>.

De là, le sentiment du mépris à l'égard de « la feuille de route » ressort plus *montré* par l'usage de l'énoncé disloqué. Le détachement à droite du thème attire l'attention sur le propos, ce qui provoque davantage le ressenti du lecteur.

(126) Ça produit toujours le même effet sur moi lorsque **ce « préalable »** est posé, affirmé et réaffirmé. Un sourire. Oh ! Pas un sourire méchant, ni même un brin narquois. Non ! Juste un sourire léger. Un peu désabusé. Voire fatigué aux commissures des lèvres. **Le départ de Bedoui !**

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 12/09/2019)

De la même manière que l'exemple précédent, on voit que le segment « *le départ de Bedoui !* » est séparé du reste de l'énoncé à la fin, ce qui suggère qu'il a été cité proactivement dans le discours. Cependant, c'est dans une seule et unique reprise que l'élément détaché est cité en tant que tel. Si l'on tient compte des substituts pouvant désigner la séquence détachée, on s'aperçoit qu'elle se manifeste à deux reprises : d'abord, à la tête de l'extrait où elle est représentée seulement par le pronom démonstratif « Ça ». Ensuite, elle réapparaît par le biais du syntagme « *ce préalable* ».

Cette insistance sur le propos au détriment du thème dans l'exemple (126) acquiert à l'énoncé un potentiel affectif visant à susciter l'émotion du lecteur. D'ailleurs, il est à noter que le lexique utilisé (« *un sourire méchant* », « *un brin narquois* », « *un peu désabusé* », « *voire fatigué* ») est préférentiellement associé à des émotions dont la valence est fortement négative. En outre, l'emploi des guillemets dans « "*ce préalable*" » signale la distance énonciative que le locuteur journaliste garde envers le contenu de son discours et laisse apparaître la dimension affective de l'énoncé. Selon Hakim Laâlam, le départ de Bedoui

<sup>126</sup>Cité par Micheli (2014, p. 96).

n'est pas « préalable » parce que cela ne change rien et l'ancien régime ne veut que gagner du temps pour organiser l'élection présidentielle prévue. Par le recours à la dislocation, l'émotion du mépris que le chroniqueur chercherait à exprimer à l'encontre de la cible se manifeste plus marquée au niveau discursif.

#### 2.2.2.2.5 Le clivage

Le clivage est traditionnellement décrit comme une construction syntaxique qui se réalise par l'extraction d'un élément de la phrase : l'élément extrait se place au début de la phrase et encadré par « c'est » et par le pronom relatif « *qui* » ou « *que* ». Le constituant extrait est appelé « focus » ou « foyer » c'est pourquoi le clivage se considère, au niveau informationnel, comme procédé de focalisation. Contrairement à la dislocation, l'élément focalisé n'est pas le thème de l'énoncé mais le propos (le rhème).

Voyons l'énoncé clivé suivant :

(127) C'est Ouyahia **qui** a pris en otage le président Bouteflika en signant ses lettres à sa place.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/03/2019)

Dans l'extrait(127), l'élément « *Ouyahia* », encadré par « *c'est... qui* », est le rhème : il apporte l'information nouvelle, en réponse à une demande telle « Qui a pris en otage le président Bouteflika ? ». La séquence qui suit le pronom relatif est présupposée, elle n'est pas mise en cause. Dans ce cas, on ne peut pas nier la présupposition : « quelqu'un a pris en otage le président Bouteflika ».

Comme on vient de constater, le clivage sert à inverser l'agencement standard des constituants de l'énoncé « thème/rhème », en plaçant l'élément rhématique à la tête de l'énoncé. Par cette réorganisation de la hiérarchie informationnelle dans son discours, le locuteur cherche à « mettre en relief un constituant syntaxique qui, sur le plan sémantico-référentiel, dénote un objet qui

est considéré comme déterminant dans la survenue de l’émotion » (Micheli, 2014. p 97).

Dans cette optique, pour donner plus de force à l’émotion ressentie dans l’exemple (127), le chroniqueur Chawki Amari se sert de ce procédé linguistique qui lui permettant non seulement de délivrer de façon explicite l’information donnée, mais également d’imputer l’action fortement négative « prendre en otage un président d’État » à un agent « Ahmed Ouyahia » qui est tenu directement, par le biais du clivage, comme responsable.

Pour mieux voir le rôle du clivage dans l’émergence de l’émotion, observons ci-dessous l’énoncé (127) dans sa version non clivée (127a) :

(127a) Le président Bouteflika a été pris en otage par Ouyahia en signant ses lettres à sa place.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/03/2019)

Ici, l’information essentielle est changée, la mise en relief n’est plus sur l’acte impardonnable de l’ex-Premier ministre Ouyahia, un acte qui est de nature à inspirer l’indignation, mais sur le fait que l’ancien président Bouteflika est pris en otage. Dans l’exemple non clivé (127a), on ne se focalise pas sur l’agent responsable de la situation, ce qui fait que l’action inégale causée par Ouyahia, censée être le déclencheur de l’émotion, passe presque inaperçue.

En (127), il importe de souligner que l’interprétation affective ne découle pas uniquement de la forme syntaxique du clivage, mais également des autres indices exploités par le locuteur journaliste. À cet égard, on remarque que le chroniqueur fait appel à un lexique particulier « *prendre en otage* », qui dénote une réalité fortement péjorative dans ce contexte lié à la présidence (il est illogique de prendre en otage un tel président par son Gouvernement). En outre, il étaye l’émotion ressentie de l’indignation par le biais de certaines conséquences (un chef d’État pris en otage par son ministre, un Premier ministre vient signer les lettres de son président).

À côté de ces marques discursives qui servent à décrire une situation susceptible de susciter un sentiment apparent à l'indignation envers l'ancien régime en Algérie, le clivage est mis au service à la charge émotionnelle du discours pour affecter davantage le ressenti du lecteur.

### 2.2.2.3 Marqueurs transphrastiques et textuels

Comme le nom l'indique, on mettra l'accent, ici, surtout sur l'organisation textuelle du discours, c'est-à-dire la structure globale qui caractérise la distribution des énoncés au niveau du discours et non pas la forme particulière qui est propre à un seul fragment énonciatif. Autrement dit, on dépasse les limites de l'organisation syntaxique interne de l'énoncé pour s'intéresser, de manière plus large, à l'arrangement des énoncés au niveau du discours. Pour Micheli, l'enjeu est de « voir dans quelle mesure le processus de sémiotisation émotionnelle peut se traduire par des *modes spécifiques d'agencement des énoncés au sein du texte* ou, si l'on préfère, par certains types *d'organisations transphrastiques* » (2014, p. 99).

Partant de ce constat, l'organisation textuelle d'un discours donné peut acquérir une valeur affective. Elle est susceptible de revêtir en ce sens une certaine dimension émotionnelle. En d'autres termes, l'émotion peut se produire dans le discours par le biais d'un schéma discursif fondé sur un certain agencement spécifique caractérisant les fragments énonciatifs constituant le discours. Pour éclairer ce point, Micheli (2014, p. 100) parle d'« organisation périodique des énoncés » qui renvoie, selon lui, aux différentes façons d'agencement que peut avoir un segment textuel. Dans ce sens, Micheli revisite<sup>127</sup> la notion de « période » :

---

<sup>127</sup> Notons ici, Micheli (2014) a réservé, dans sa conception, un traitement ciblé à cette notion. Il s'appuie, en l'occurrence, sur la linguistique textuelle de Jean-Michel Adam où l'unité textuelle renvoie aux « grands types de regroupements de propositions élémentaires » (2011, p. 44). Micheli le dit clairement : « cette notion [période] est ici prioritairement envisagée dans le cadre d'une linguistique du texte attentive aux unités textuelles » (2014, p. 99).



La période, dans notre optique, désigne [...] des cas d'organisations transphrastiques fondées sur la rythmicité : cette dernière se caractérise par le retour, un nombre déterminé de fois (en général 2, 3 ou 4), d'unités dont la forme et/ou le volume sont similaires. Ces unités peuvent certes être des propositions, mais aussi des unités de rang inférieur comme des syntagmes ou des mots : leur récurrence donne lieu à des parallélismes qui favorisent l'« empaquetage des propositions » et la création d'« unités textuelles » (qui ne se limitent pas à des phrases complexes) (Micheli, 2014, p. 100).

De là, il apparaît que l'organisation périodique dans le discours telle qu'elle a été conçue par Micheli se caractérise fondamentalement par deux dimensions essentielles : une dimension rythmique, celle-ci désigne la répétition d'un segment (que ce soit un mot, une proposition ou une partie du discours) dont les éléments sont en quelque sorte comparables ; une dimension symétrique ou de parallélisme, qui renvoie à la récurrence qui résulte de la dimension rythmique. Dans ce cadre, le parallélisme se traduit par la proximité des structures syntaxiques des énoncés répétés.

Pour mieux comprendre le fonctionnement de ce type d'indice, on s'appuie sur un extrait tiré de notre corpus journalistique pour voir de près comment ce marqueur transphrastique peut avoir lieu dans le discours ironique. Dans l'exemple cité ci-dessous, Hakim Laâlam prend pour cible l'ancien Gouvernement algérien. Pour cela, le journaliste fait semblant de prévoir la réaction attendue de la part de l'ex-régime face à l'ampleur du mouvement citoyen en proposant quelques mesures, celles-ci ne représentent, en réalité, qu'une exagération ironique visant à ridiculiser le régime de l'ex-président :

(128) Et maintenant ? Vous allez faire quoi ? Analyser les vidéos pour identifier ceux qui ont manifesté et les arrêter ? Mais ils étaient des millions ! Répertorier ceux qui ont distinctement scandé des slogans contre le 5e Mandat ? Mais ils étaient des millions d'une seule voix ! Repérer ceux qui ont arraché cadres et portraits ? Mais ils étaient des millions d'une seule main ! Traquer sous leurs semelles les adresses IP des « ennemis de la stabilité » ? Mais ils étaient des millions sortis dehors, laissant leurs ordinateurs à la maison [...] Je ne vois alors qu'une seule « solution ». Arrêter ces millions de dangereux activistes ! [...]

Coupler les coupures de l’internet à celles de l’eau, du gaz, de l’électricité, de la nourriture et de l’air ?

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 24/05/2019)

On tentera d’abord de faire ressortir l’organisation périodique qui caractérise l’exemple donné, puis on verra en quoi ladite typographie textuelle participe à la sémiotisation de l’émotion. Pour ce faire, on peut s’appuyer sur la représentation schématique suivante en vue de faire apparaître de façon claire les différentes récurrences :

***Mouvement 1***

Et maintenant ? Vous allez faire quoi ?

[1a] Analyser les vidéos pour identifier ceux qui ont manifesté et les arrêter ?

[1b] Mais ils étaient des millions !

[2a] Répertorier ceux qui ont distinctement scandé des slogans contre le 5e Mandat ?

[2b] Mais ils étaient des millions d’une seule voix !

[3a] Repérer ceux qui ont arraché cadres et portraits ?

[3b] Mais ils étaient des millions d’une seule main !

[4a] Traquer sous leurs semelles les adresses IP des « ennemis de la stabilité » ?

[4b] Mais ils étaient des millions sortis dehors, laissant leurs ordinateurs à la maison.

***Mouvement 2***

Je ne vois alors qu’une seule « solution » [...] Coupler les coupures de l’internet à celles

[5a] de l’eau,

[5b] du gaz,

[5c] de l’électricité,

[5d] de la nourriture

[5e] et de l’air ?

Comme on peut le voir, deux organisations périodiques peuvent se distinguer dans l'extrait (128) ; elles sont désignées respectivement, pour plus de commodité, par *mouvement 1* et *mouvement 2*.

Le premier mouvement est fondé sur un rythme binaire dans les quatre occurrences ([1 a] et [1b], ([2 a] et [2b], ([3 a] et [3b], [4 a] et [4b]). Cela étant, la structure syntaxique coordonne à chaque fois deux propositions indépendantes au moyen de la conjonction de coordination « *mais* ». La binarité est d'autant plus remarquable du fait que la structure binaire est répétée quatre fois.

Dans ce premier mouvement, le parallélisme s'identifie à plusieurs reprises : d'abord, au niveau du type de phrases utilisées, en ce sens on voit clairement que la première proposition utilisée dans chaque occurrence est à valeur interrogative. Ensuite, les quatre occurrences vont de pair à travers l'usage d'un verbe infinitif « *analyser, répertorier, repérer, traquer* » au début de chacune des propositions interrogatives, ce qui met en avant l'organisation typique de l'extrait. En outre, le fragment exclamatif « *mais ils étaient des millions !* » se répète dans tous les enchaînements textuels, ce qui donne lieu à une affinité particulière entre les parties constituant le discours du journaliste.

Quant au second mouvement, on a un seul regroupement constitué de cinq unités textuelles ([5a] – [5e]) qui sont de rang syntagmatique (la répétition se trouve au niveau du syntagme), tandis que le premier mouvement concerne la récurrence des unités de rang propositionnel (la répétition se trouve au niveau de la proposition).

En quoi une telle structure périodique peut rendre le discours ironique du locuteur chroniqueur plus émotionnel ? Micheli considère à cet égard que « l'émotion potentiellement créée découle d'un plaisir de la reconnaissance et de la satisfaction – immédiate ou retardée – des attentes » (2014, p. 103) dans

la mesure où « la répétition d’unités similaires crée à chaque fois un effet de *crescendo* qui laisse le lecteur dans l’attente d’une “retombée”<sup>128</sup> » (p. 147).

Selon cette citation, Micheli voit que la structure périodique du discours sert à attirer progressivement l’attention du lecteur, ce qui sert à son tour à multiplier la tension suscitée par la récurrence des unités similaires pour arriver finalement à une « retombée ». Tout au long du discours où les unités se répètent et se renouvellent de manière rythmique, le lecteur se trouve dans une phase d’attente contribuant à mobiliser son affect pour éprouver telle ou telle émotion.

Revenons à notre exemple (128), on peut remarquer que la répétition des unités similaires dans le *mouvement 1* augmente l’impatience du lecteur qui attend toujours une fin à ces mesures proposées par l’ancien Gouvernement, celles-ci sont livrées de manière ironique par le journaliste. Le fait de répéter rythmiquement les énoncés en question contribue à prendre le lecteur en suspens pour lui livrer à la fin une résolution. À cet effet, on voit dans le *mouvement 2* comment le journaliste le dit explicitement : « *je ne vois alors qu’une seule solution* » en vue de rendre l’attente du lecteur plus émouvante et l’exagération ironique plus évidente. En fait, balancer entre tension et résolution tout au long du discours par le biais des occurrences symétriques provoque davantage l’allocutaire pour donner plus d’émotion à la situation discursive. Comme le fait noter Micheli : « l’organisation périodique donne de l’énonciation l’image d’un processus qui, loin d’être plat, “oscille” constamment au fil du passage, alterne – si l’on ose dire – les montées et les descentes abruptes » (2014, p. 147).

---

<sup>128</sup> Ici, Micheli (2014) fait référence à la conception de Pierrot (1993) selon laquelle l’intérêt est de « tenir l’esprit de l’auditeur ou du lecteur en suspens », dans « l’attente [d’une] retombée » (Pierrot, 1993, p. 270, cité par Micheli, 2014, p.103)

## 2.3 L’émotion étayée

Dans cette partie consacrée au dernier mode de sémiotisation de l’émotion, on commencera par définir l’émotion *étayée* telle qu’elle est conçue dans le modèle proposé par Micheli. Puis, on abordera la « schématisation », un concept-clé dans l’étayage de l’émotion avant de s’attarder sur les divers critères permettant de schématiser une situation discursive qui est de nature à ressentir l’émotion.

### 2.3.1 Définition de l’émotion étayée

Dans sa typologie de l’émotion, Micheli distingue un troisième mode de marquage émotionnel fondé sur l’étayage de l’émotion où le locuteur cherche à justifier une telle émotion par le biais de certains critères permettant de signaler l’affectivité du discours. Pour préciser sa conception sur ce type d’émotion, le linguiste considère que<sup>129</sup> :

De manière générale— et au-delà d’une perspective langagière –, l’expérience d’une émotion par un sujet apparaît intimement liée à l’évaluation, par ce sujet, d’une situation à laquelle il se trouve confronté. Dans le cas d’une émotion *étayée*, le discours propose à l’allocutaire la représentation d’une situation : nous parlerons ici de la « schématisation discursive d’une situation ». Sur la base de cette schématisation, l’allocutaire infère qu’un certain type d’émotion a lieu d’être. Une telle inférence repose sur le fait que la situation schématisée est conventionnellement associée à ce type d’émotion en vertu de normes socio-culturelles et qu’elle est donc supposée en garantir la légitimité à un niveau transsubjectif : « S’il y a une situation telle que le discours la schématise, alors il y a lieu de ressentir tel type d’émotion » (Micheli, 2014, p. 29).

Au premier abord, il nous apparaît que l’émotion *étayée* est à la base une émotion *inférée* à partir d’une situation schématisée dans le discours tout en tenant en considération certaines normes socio-culturelles pour légitimer la présence de cette émotion. À cet égard, nous rappellerons que, selon (Micheli,

---

<sup>129</sup> Notons ici que l’écriture en italique, dans cette citation, est celle de l’auteur dans son ouvrage.

2014), pour caractériser une émotion *étayée*, trois points principaux peuvent se relever à partir de cette définition :

### **2.3.1.1 L’émotion *étayée* est une évaluation d’une situation**

L’émotion *étayée* dans un discours représente une évaluation d’une situation donnée par le locuteur, en l’occurrence il y a une relation étroitement liée entre le fait de ressentir une telle émotion et le fait d’évaluer une situation à laquelle se trouve confronté le locuteur. Pour illustrer cette première composante<sup>130</sup>, prenons l’exemple suivant dans lequel le journaliste Chawki Amari met l’accent sur la répression exercée par l’ancien régime contre les manifestants :

(129) Il y a des gens célèbres à « rééduquer », comme le moudjahid Bouregaâ, ou des politiques, comme Boumala et Tabbou, des militants du RAJ, mais aussi une foule de passants inconnus.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 20/10/2019)

Ici, la situation évoquée concerne l’arrestation de l’ancien combattant Lakhdar Bouregaâ et certains militants durant le Hirak populaire du 22 février 2019. En effet, il est évident que la manière par laquelle le locuteur évalue cette situation donne lieu à éprouver une émotion apparentée à l’indignation dans la mesure où les personnes citées (le moudjahid Bouregaâ, des militants, passants inconnus) ne pourraient pas d’êtres un tel objet d’arrestation.

Par ailleurs, il est à rappeler que la composante d’évaluation est non seulement importante dans l’étayage général de l’émotion, mais elle joue également une place déterminante pour « individualiser des types d’émotions »

---

<sup>130</sup> L’idée défendue par Micheli (2014) est que, certes, l’émotion est un phénomène complexe dans la mesure où diverses composantes peuvent se mettre en jeu : physiologiques (symptômes corporels), motivationnelles (tendances à l’action) et gestuelles (mimiques et gestes), mais en réalité, en plus de ces composantes relevant du domaine de la psychologie, la composante de l’évaluation d’une situation prend, elle aussi, toute sa place légitime dans la construction de l’émotion.

(Micheli, 2014, p. 29). En d’autres termes, c’est à la base de cette évaluation qu’un tel ou tel type d’émotion se fait ressentir. De ce fait, nous pouvons faire différencier entre les émotions apparentées comme la pitié et l’indignation ou la joie et la fierté<sup>131</sup>.

### 2.3.1.2 L’émotion étayée est une schématisation d’une situation

Une deuxième remarque qu’il faut soulever, c’est que l’enjeu de l’analyse émotionnelle proposée par Micheli consiste à étudier l’émotion sous un *angle discursif* (2014, p. 30) dans la mesure où une attention particulière sera accordée à la construction de la situation dans le discours. Dans cette perspective, Micheli (2014) fait introduire la notion de « schématisation »<sup>132</sup>. À ce titre, l’intérêt de ce concept dans l’analyse de l’émotion est que le locuteur peut sémiotiser une telle émotion par le biais d’une schématisation, celle-ci fait entendre ici que le discours présente à l’allocutaire une certaine représentation d’une situation donnée. Autrement dit, une situation schématisée porte, dans un sens large, sur l’objet du discours que le locuteur cherche à construire dans son discours selon telle ou telle représentation. Pour illustrer ce propos, observons l’énoncé suivant :

(130) Il y a du pathétique dans cette attitude à s’accrocher à un fauteuil délabré. Dans le style « donnez-moi encore un peu s’il vous plaît », ces supplications en forme de promesses pour tenter de regagner la confiance populaire feraient presque de la peine.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 06/03/2019)

Dans ce passage, le journaliste renvoie à l’attitude de l’ancien régime qui persiste à présenter le président démissionnaire Bouteflika comme candidat favori malgré toutes les semaines de manifestations populaires contestant sa

---

<sup>131</sup>Dans ce cadre, Micheli (2014, p. 29) souligne que cette idée d’apparier des types d’émotion et des types d’évaluation de situations de manière relativement stable se remonte à la rhétorique d’Aristote.

<sup>132</sup> Micheli (2014, p. 30) fait référence ici à un concept clé de la logique naturelle de Jean-Blaise Grise, à savoir la « schématisation discursive d’une situation ». Nous revenons sur cette notion *infra* en détail.

candidature pour un cinquième mandat. En effet, la schématisation discursive représente ici une situation pénible dans la mesure où plusieurs indices relevant de l'usage de l'ironie font dénoter l'expressivité du locuteur. Nous relèverons à titre d'exemple : la métaphore ironique dans « *s'accrocher à un fauteuil délabré* » qui renvoie à l'état de santé de l'ex-président, totalement incapable de gérer le pays. Le lexique chargé en émotion « *pathétique, supplications* » contribue à la construction de cette émotion dans le discours.

### **2.3.1.3 L'émotion étayée est une émotion inférée**

Enfin, un troisième point aussi important relève du point de vue de l'interprétation, la définition proposée met en avant que l'émotion *étayée* est une émotion inférée, c'est-à-dire un discours étayant une telle émotion ne devrait pas forcément la désigner lexicalement comme dans le cas de l'émotion *dite* où le locuteur censé référer à une unité lexicale pour désigner l'émotion. En effet, l'allocutaire, selon la schématisation d'une situation donnée, peut inférer qu'un type d'émotion se fait susciter.

Notons ici, la situation schématisée dans le discours du locuteur constitue « une raison légitime de ressentir telle ou telle émotion » (Micheli, 2014, p. 31). Le discours se présente donc comme étant une cause possible qui contribue à la légitimation de l'émotion que le locuteur cherche à étayer. Pour clore ce point, il est à noter que l'inférence repose ici sur les normes socio-culturelles qui sont, en toute clarté, liées à la situation schématisée.

### **2.3.2 Notion de « schématisation » dans le modèle d'analyse de Micheli**

L'idée d'apparier de manière relativement stable des types d'émotion, d'une part, et des types d'évaluations de situation, d'autre part, remonte à la rhétorique d'Aristote. Cette perspective est au cœur de nombreuses recherches



en psychologie des émotions<sup>133</sup>. Dans cette direction, Micheli avance que l'enjeu est de modéliser en quelque sorte un appareil conceptuel propre au domaine de l'analyse du discours en vertu de ces recherches en psychologie. Il souligne à ce propos : « la question est [...] de savoir comment tirer parti de ces travaux [ceux de psychologues] dans une optique de sciences du langage et, pour ce qui nous concerne, d'analyse du discours » (2014, p. 112).

Notons en l'occurrence, la contribution de Plantin<sup>134</sup>, en particulier ses travaux dans les années 1990, représente toute une nouvelle tendance dans les recherches ayant pour objet l'analyse de l'émotion. Elle permet, notamment d'ordre méthodologique, d'investir les recherches menées dans le domaine de la psychologie en vue d'identifier les « moyens » par lesquels un tel discours peut « formater une situation non seulement comme émotionnante, mais comme orientée vers tel ou tel type d'émotion spécifique » (Plantin, 2011, p. 176). Dans ce sillage, l'enjeu, via ces recherches novatrices de Plantin, est de passer d'une analyse fondée sur *l'évaluation cognitive des situations*, représentée par l'approche des psychologues, à une autre analyse à celle de la *construction discursive des situations* en vue d'étayer une émotion tout en s'inscrivant dans le domaine de l'analyse du discours. Plantin précise à cet effet : « Les stimuli sont [...] traités par une série d'opérations cognitives dont l'émotion particulière est la résultante. La direction de recherche que nous proposons consiste à travailler sur les opérations linguistiques correspondant à ces opérations cognitives » (Plantin, 1998, p. 19).

Par ailleurs, Micheli (2014) insiste, de sa part, sur le fait que son modèle d'analyse n'a pas pour objet d'étudier la nature du rapport entre les opérations

---

<sup>133</sup> Scherer et Ellsworth font remarquer que « les émotions sont déclenchées et différenciées par l'interprétation subjective de l'importance des événements pour une personne » (Sander & Scherer, 2009, p. 45, cité par Micheli, 2014, p. 29).

<sup>134</sup> Rappelons que Christian Plantin est considéré comme étant l'un des spécialistes de l'émotion, ses travaux portent essentiellement sur l'argumentation et l'émotion dans l'analyse du discours, en l'occurrence nous pouvons voir, pour une synthèse de ses recherches sur l'émotion, « Plantin, 2011, pp. 174-176 ».

cognitives et les opérations linguistiques dans le discours. Son objet de recherche est plus modeste que cela dans la mesure où, comme le considère Plantin<sup>135</sup>, les critères d'évaluation cognitive proposés par l'approche psychologique peuvent être exploités, par l'analyste du discours. Autrement dit, l'exploitation discursive de ces critères émanant du domaine de la psychologie pourrait être profitable dans le cadre de l'élaboration d'une grille descriptive d'analyse du discours. Comme le met en évidence Micheli sur ce point :

Notre travail propre consiste à examiner l'exploitation discursive de ces critères. Nous ne cherchons pas à établir ce qui se passe dans l'esprit des sujets qui évaluent une situation : notre propos est de saisir comment les locuteurs mobilisent certains critères d'évaluation lorsqu'ils construisent dans leur discours une situation qui est supposée étayer une émotion (Micheli, 2014, p. 113).

Il apparaît en toute évidence que l'approche défendue par Micheli consiste à accorder une importance particulière à la construction discursive de ces critères d'évaluation dans la mesure où le locuteur, à travers son discours, cherche à construire une situation susceptible de susciter une émotion. De ce fait, Micheli, dans le but de théoriser tout un outillage descriptif pour l'analyse de l'émotion en exploitant les critères d'évaluation, fait introduire la notion de « schématisation » (Micheli, 2014, p. 113). Il convient de rappeler que cette notion, empruntée à la philosophie, fait référence au courant philosophique de la logique naturelle développée par les travaux de Jean-Blaise Grize (1974, 1982, 1990, 1996). Pour ce philosophe, la notion de « schématisation » représente : « l'élaboration, par le moyen de la langue, d'un micro-univers que A présente à B dans l'intention d'obtenir un certain effet sur lui » (Grize, 1982, p. 188).

---

<sup>135</sup> Dans cette perspective, Plantin précise que « la composante d'évaluation cognitive semble particulièrement intéressante pour l'analyse du discours. Cette composante intéresse pratiquement toutes les émotions » (1998, p. 12).

Quant à Micheli, il affirme que son modèle d'analyse émotionnelle n'a pas pour ambition de reprendre tout le cadre conceptuel du courant philosophique développé par Grize qui a pour objet de recherche la modélisation des « opérations de pensée qui permettent à un sujet-locuteur de proposer ses représentations à un auditoire, et cela par le moyen d'un discours » (Grize, 1982, p. 188). En effet, la perspective de Micheli (2014) est de faire de ce concept de « schématisation » un usage limité et précis en fonction d'un objectif bien déterminé, à savoir de comprendre dans quelle mesure un tel discours peut imputer une certaine légitimité à une émotion donnée. Il convient de noter en ce sens, l'usage précis de la notion de « schématisation » dans le modèle d'analyse proposé par Micheli permet de soulever trois caractéristiques principales :

### **2.3.2.1 Le potentiel émouvant du discours**

La notion de « schématisation » n'acquiert pas la conception du discours selon laquelle un discours est un pur *reflet* qui « redouble une réalité antérieure et extérieure » (Maingueneau, 1987, p. 22)<sup>136</sup>. Il s'agit dans notre cas de s'intéresser seulement à la construction discursive de la situation dans la mesure où le locuteur peut manier, via le lexique utilisé, cette situation schématisée pour donner une certaine légitimité à l'émotion. De ce fait, la construction discursive d'une situation sert de fondement à l'étayage de l'émotion. Micheli (2014) fait remarquer à cet égard, dire que le discours « schématise » le réel ne signifie pas que le discours a pour fonction de « restituer le tableau vérifonctionnel de quelque réalité préexistante, absolue et indépendante [de ce discours] » (Berrendonner, 1997, p. 219)<sup>137</sup>, mais plutôt c'est de dire que le discours institue en quelque sorte des façons d'organiser le réel et de le rendre intelligible. En d'autres termes, dans un cadre relatif à l'analyse émotionnelle, « schématiser » signifie que le discours rend le réel émouvant.

---

<sup>136</sup> Cité par Micheli, (2014, p. 114).

<sup>137</sup> Voir l'explication livrée par Micheli (2014, p. 114),

Voyons ci-dessous un exemple qui nous révèle de près la caractéristique en question :

(131) Qui sera le prochain Président ? Aucun accord n'est en vue, ce qui compromet la tenue de l'élection suprême, dont la date elle non plus n'est pas réglée. Qu'est-ce qui est réglé alors ? Pour le Premier ministre Bedoui, tout le reste. À défaut de pouvoir produire localement des dirigeants neufs, il pense à l'importation des voitures de moins de 3 ans.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 20/10/2019)

La première remarque que l'on peut retenir est que l'énoncé ne comporte pas d'émotion *dite* : il n'y a aucune unité lexicale qui désigne une émotion quiconque. De ce fait, l'émotion *étayée* prend ici tout son sens. La question qui nous posera le point précédent caractérisant la schématisation est la suivante : comment le discours « schématise » une situation et la rend émouvante ? Autrement dit, comment à partir de la construction discursive présentée ici une telle émotion peut-elle se relever ?

En revenant à notre exemple (131), rappelons tout d'abord que le journaliste évoque une réunion ministérielle qui s'est déroulée par le Premier ministre Noureddine Bedoui ayant pour thème l'importation de voitures, alors que dans le même temps le pays était en crise réelle depuis le début du Hirak populaire le 22 février 2019. Dans un registre ironique, le journaliste vise à dévaluer le Premier ministre dans la mesure où une priorité capitale devra accorder à l'enjeu politique et non pas à une telle rencontre ordinaire que n'importe quel autre responsable en économie peut organiser. Le discours du journaliste prête, via la situation schématisée, à inférer une émotion de colère.

Observons à cet effet, la question « *Qu'est-ce qui est réglé alors ?* » est ironique dans la mesure où la réponse, donnée immédiatement par le journaliste, est aussi ironique. L'expression « *tout le reste* » permet d'imputer la raillerie et la moquerie du fait que l'enjeu principal du pays, qui concerne le choix d'un nouveau président, n'a pas été réglé, ce qui signifie que rien n'a été réglé dans ce

pays depuis le début des manifestations populaires. De ce fait, le discours du journaliste, à travers l'usage de la modalité ironique, schématise ici une situation permettant au lecteur d'inférer une émotion apparentée à la colère vis-à-vis de l'attitude du Premier ministre algérien qui, au lieu de prendre des mesures adéquates à la situation du pays, vient de présider une réunion pour discuter un sujet qui n'a rien d'important pour la crise en cours.

### **2.3.2.2 La dimension partielle de la schématisation**

Il convient de souligner sur ce point, la notion de « schématisation » suppose que toute représentation discursive d'une situation est « partielle »<sup>138</sup> dans la mesure où l'étayage de l'émotion dans un discours donné se fait à travers un certain nombre de critères limité. Cette caractéristique partielle de la schématisation prévient que le nombre de critères exploités pour étayer l'émotion diffère d'un discours à un autre. Rappelons en ce sens que cette caractéristique sera illustrée par des exemples tirés de notre corpus dans l'élément suivant relatif aux critères de la schématisation.

### **2.3.2.3 La dimension partielle de la schématisation**

Notons enfin, la notion de « schématisation » se caractérise aussi par le caractère « partial » (Grize, 1974, p. 188)<sup>139</sup> de toute représentation discursive, c'est-à-dire elle a un objectif visé et elle sera orientée vers une fin donnée. En prenant les termes de (Grize, 1990, p. 37), Micheli précise que la schématisation « donne à voir » une situation sous un certain « éclairage », qui dépend lui-même du type d'émotion que le locuteur cherche à *étayer* (2014, p. 114).

---

<sup>138</sup> L'étayage de l'émotion se déploie en certains critères précis qui sont au nombre de sept selon le modèle d'analyse de Micheli (2014), mais leur présence n'est pas identique dans les énoncés, comme nous allons voir en détail dans la partie consacrée à l'analyse du corpus lorsque nous allons aborder l'émotion *étayée*. Ces critères, en l'occurrence, seront développés et exemplifiés en détail en 2.3.3 dans le titre suivant.

<sup>139</sup> Cité par Micheli (2014, p. 114).

Il nous semble que l’aspect partial de la schématisation met l’accent sur un point crucial dans l’étayage discursif de l’émotion, celui-ci réside dans le fait que le locuteur, par la représentation discursive de la situation qu’il a donnée, vise à conduire la schématisation vers un tel ou tel but et par conséquent vers une telle ou telle émotion.

### **2.3.3 Critères de la schématisation d’une émotion étayée**

Comme on vient de le voir dans le point précédent, Micheli considère que le locuteur, pour susciter l’émotion dans son discours, schématise une situation discursive permettant de justifier qu’une telle émotion « a lieu d’être ou qu’elle repose sur de *bonnes raisons* » (2014, p. 114). Dans cette perspective, le linguiste énumère un certain nombre de critères servant, selon lui, « à décrire le formatage émotionnel des situations dans les discours » (pp. 114-115). Tout en nous référant à notre corpus, on verra maintenant les sept critères que l’analyse en question met en place.

#### **2.3.3.1 Critère des personnes impliquées**

Ce critère correspond à la topique des personnes affectées dans le modèle d’analyse proposée par Plantin. Celui-ci considère que « l’émotion varie avec la personne affectée » (1998, p. 180). Sur ce plan, le même événement peut provoquer diverses émotions chez les personnes affectées où au moins une seule émotion peut être ressentie à des degrés différents selon les types de personnes suscitées, la mort d’un enfant, par exemple, mobilise l’émotion plus que celle d’une malade très âgée ; et l’assassinat d’un terroriste peut provoquer la joie chez la population terrifiée par les actes terroristes de ce criminel.

Partant de ce principe, il sera question, d’après Micheli, de voir quelles sont les personnes en présence dans le discours et quels rôles leur sont attribués par le locuteur. À cet effet, l’accent se mettra sur le « paradigme désignationnel et de voir comment ces personnes sont nommées » (2014, p. 115). Il s’agit en

réalité de prendre en considération toutes les expressions référentielles par lesquelles ces personnes sont identifiées dans le discours. Quant à la notion de « rôle » ici, on entend dire le rôle sémantique de la personne, c’est-à-dire nous verrons si l’on peut inférer à la personne mentionnée un rôle d’« agent », celui qui est responsable d’une situation schématisée dans le discours ; où un rôle de « patient » qui désigne celui qui a subi ou qui a été l’objet de conséquences de cette situation.

Notons que ce critère de personnes impliquées joue un rôle déterminant dans le processus d’étayage de l’émotion, en l’occurrence quand il s’agit d’une émotion apparentée à l’indignation, par exemple, il y a en principe une action indigne où plutôt une action à laquelle on ressent un certain sentiment d’indignation dans la mesure où nous serons très émus face à une situation d’injustice par exemple qu’il faut dénoncer. De ce fait, les personnes mentionnées dans ce discours vont aptes à se répartir entre celles qui ont provoqué cette indignation (elles ont ici un rôle d’agent) par leur injustice exercée et celles qui ont subi cette injustice (elles ont ici un rôle de patient). Pour bien élucider ce premier critère, considérons le passage suivant tiré de notre corpus :

(132) Autant d’écart, c’est stupéfiant ! La rue éructe de ses gorges déployées le projet de loi sur les hydrocarbures, et le « régime cholestérolé » lui répond par la voix de son ministre du Commerce « évaluation de l’opération importation de véhicules de moins de 3 ans » ! [...] La rue hurle qu’elle veut une 2<sup>e</sup> République. Et le Palais promet qu’il va doubler les importations de pastilles Valda afin de calmer les gorges irritées par ces hurlements.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 14/10/2019)

Dans l’exemple (132), le journaliste renvoie sur un événement important en Algérie pendant la protestation populaire, il s’agit de la question du projet de

loi sur les hydrocarbures élaboré par le Gouvernement algérien à l'époque. Rappelons que ce projet a provoqué une colère populaire dans tout le pays<sup>140</sup>.

Quant aux personnes impliquées dans le discours, nous pouvons relever deux entités désignées par métonymie : d'une part, il y a les manifestants algériens qui sont contre cette loi sur les hydrocarbures, désignés par le substantif de lieu « *la rue* ». D'autre part, il y a l'ex-Gouvernement algérien désigné par les deux termes métonymiques « *le régime* » et « *le Palais* ». Par rapport au rôle sémantique que l'on peut imputer à ces personnes, il nous apparaît que les manifestants sont présentés dans un rôle de patient du fait qu'ils ont subi les effets négatifs du dit projet. Par contre l'ancien Gouvernement peut avoir un rôle d'agent dans la mesure où il se présente comme responsable de la situation en adoptant le projet de loi en question. En effet, l'usage des verbes « *éructer de ses gorges déployées* » et « *hurler* » met en avant l'émotion de la colère suscitée chez les citoyens algériens. Ainsi, l'expression « *les gorges irritées par ces hurlements* » qui renvoient aux manifestants permet d'accentuer l'émotion ressentie.

### 2.3.3.2 Critère de la distance (temps et espace)

Nous rappellerons que ce critère est emprunté du modèle de Plantin (Micheli, 2014, p. 115). Il sera question ici de voir comment la distance de la situation schématisée sera modulée par le locuteur par rapport à lui et/ou par rapport à l'allocutaire dans la mesure où « une schématisation peut [...] mettre l'accent sur la proximité *spatio-temporelle* de la situation en vue d'augmenter son potentiel affectif » (2014, p. 115).

---

<sup>140</sup> En ce sens, il faut mentionner que ce projet de loi sur les hydrocarbures a été contesté aussi bien par les partis politiques que les experts en la matière du fait qu'il sert les intérêts des puissances étrangères. D'ailleurs, les Algériens considèrent que les ex-responsables du Gouvernement veulent vendre le pays aux puissances étrangères dans l'objectif de les soutenir dans le maintien de leur système politique en cours. Voir le journal *Le Soir d'Algérie* du 14 octobre 2019.



Pour bien illustrer ce critère, Micheli (pp. 115-116) donne l'exemple d'un homme politique qui voudrait *étayer* une émotion d'indignation vis-à-vis de son pays qui n'est pas intervenu pour empêcher une telle agression contre un autre peuple réprimé. Micheli précise, en suivant Plantin (2011, pp. 179-180), que l'homme politique mettra l'accent sur le fait que cette agression a lieu « à deux heures d'avion de chez nous » ou « au moment où je parle ».

En réalité, ce critère de la distance permet d'accentuer d'une émotion *étayée* par le locuteur comme il sert à atténuer une émotion que celui qui s'oppose cherche à justifier. Plantin fait remarquer à ce propos que « l'émotion varie avec la distance de l'événement au sujet affecté » (2011, p. 180).

Pour expliciter le critère en question, restons dans le même événement cité dans l'exemple précédent, à savoir le projet de loi adopté :

(133) Projet de loi sur les hydrocarbures. La rue est divisée ? Oui ! C'est vrai ! La rue est divisée. Y a ceux qui affirment que l'Algérie n'est pas à vendre. Et puis y a ceux qui jurent que l'Algérie n'est pas à... acheter !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 14/10/2019)

Ici, l'espace évoqué « *la rue* » a une valeur symbolique dans la mesure où elle représente le lieu où se déroulent les manifestations populaires depuis le 22 février 2019. Dans cet énoncé, « *la rue* » est un indice de lieu qui peut se référer à n'importe quel espace dans n'importe quelle région de l'Algérie, il ne s'agit pas d'un lieu précis ou un seul espace bien déterminé. Dans « *la rue* », on peut trouver toutes les catégories de la population, ce qui sert à mettre en avant une sorte de solidarité entre les manifestants qui sont tous contre le projet de loi mentionné.

Certes, l'unité lexicale « *la rue* » a un usage métonymique du fait qu'elle renvoie aux manifestants, mais son utilité ici est doublée par le fait qu'elle contribue à susciter un sentiment de solidarité et de ténacité dans la mesure où le mot « *la rue* » met en évidence que les manifestations se trouvent partout et de

la même force dans le nord du pays comme dans le sud, autrement dit la colère est partagée par tous les citoyens manifestants et de la même manière.

Notons également, le deuxième indice de lieu utilisé « *l'Algérie* » joue ici un rôle important dans la construction de l'émotion que le locuteur cherche à *étayer* de telle sorte que c'est l'Algérie qui est en danger, c'est l'avenir du pays qui est mis en jeu. Cela permet d'accentuer l'émotion du fait que le locuteur journaliste s'adresse à un allocataire algérien, censé être intéressé par la situation du pays. Par le recours au mot « *l'Algérie* », le chroniqueur joue sur une forte proximité spatiale dans le cadre de référence partagé avec son lecteur pour mettre en relief le sentiment de colère suscité.

D'ailleurs, l'usage de la modalité exclamative « *oui ! C'est vrai !* » sert à modaliser la réponse du journaliste pour expliciter que celui-ci se distancie de cette réponse ironique dans la mesure où le journaliste veut dire en toute clarté le contraire de ce qu'il énonce. Pour le journaliste, la réponse voulue est, dans ce contexte, celle-ci : « non, la rue n'est pas divisée, elle est solidaire et unifiée ».

L'explication suivante donnée par le chroniqueur sur les diverses opinions de la rue divisée permet de comprendre la dimension ironique de l'énoncé : selon Hakim Laâlam, on a, d'une part, « *ceux qui affirment que l'Algérie n'est pas à vendre* », c'est-à-dire ceux qui se sont manifestés contre le projet de loi sur les hydrocarbures ; et d'autre part, on a « *ceux qui jurent que l'Algérie n'est pas à... acheter* », autrement dit ceux qui dénoncent l'adoption de ce projet de loi et qui sont tout naturellement contre. Ainsi, voyons que l'usage de deux verbes d'opinion exprimant la certitude « *affirmer* » et « *jurer* » sert à expliciter ici le fort sentiment de solidarité entre les manifestants que le locuteur journaliste cherche à exprimer et à mettre en relief le sentiment de colère envers l'ancien régime.

### **2.3.3.3 Critère des conséquences et de leur degré de probabilité**

Ce critère correspond à la topique des conséquences de Plantin (1998, p. 180). Ce principe se base sur l'occurrence sur le fait que la schématisation d'une situation donnée donne lieu le plus souvent à l'émergence de certaines conséquences susceptibles de susciter l'émotion. Dans cette optique, la question se posera alors de savoir « comment le discours décrit les conséquences que la situation schématisée est susceptible d'entraîner, et à quel point il les présente comme probables » (Micheli, 2014, p. 116). À titre d'exemple, pour orienter l'attitude émotionnelle d'une personne vers la peur, le locuteur ne peut pas ne pas inférer dans son discours l'anticipation de certaines conséquences négatives qui peuvent se produire dans le futur. À partir de là, l'allocutaire, de son côté, s'est rendu compte que les résultats vont être effrayants, ce qui favorise l'émotion ressentie de la peur. De ce fait, Micheli dans son modèle d'analyse insiste sur le fait qu'une attention particulière sera accordée à la manière par laquelle « les locuteurs modulent le degré de probabilité de ces conséquences » (2014, p. 116). C'est pourquoi la prise en compte de la modalité verbale, c'est-à-dire que l'usage de tel ou tel temps verbal, apparaît comme cruciale dans l'interprétation de ces conséquences. Le recours au conditionnel, par exemple, permet de mettre l'accent sur la valeur incertaine de l'événement et l'usage du futur sert à présenter le fait comme certain et réalisable.

### **2.3.3.4 Critère de l'attribution causale et agentive**

Ce principe renvoie à la catégorie « cause/agent » de Plantin (1988) selon laquelle l'attitude émotionnelle face à un événement donnée est tributaire à la cause ou à l'agent responsable de cet état émotionnel. De ce fait, on a affaire à des variations d'émotions liées à l'attribution de responsabilité. C'est dans cette optique qu'il faut distinguer entre le fait que la mort d'une femme enceinte est due à la fatalité (maladie mortelle, par exemple) ou à un acte délibéré (à l'instar d'une césarienne faite par un médecin incompetent dans un cabinet illégal et sans

prendre aucune condition préalable) ; il y a douleur simple dans le premier cas, colère dans le second.

De sa part en s'inscrivant dans la lignée de Plantin, Micheli précise que « Pour l'analyse discursive, la question se laisse formuler ainsi : le discours assigne-t-il une cause à la situation schématisée, identifie-t-il un agent que son action ou son omission d'action en rend responsable ? » (2014, p. 116). Il s'agit de voir donc dans quelle mesure l'émotion suscitée peut avoir une cause déterminée ou un agent responsable de la situation citée dans le discours.

Cela dit, Micheli (2014) ajoute que ce critère joue un rôle déterminant dans l'étayage d'émotions apparentées comme la pitié et l'indignation ou la honte et la culpabilité. Dans une topique de la pitié, on a affaire à ressentir la souffrance de quelqu'un sans avoir précisé la cause ou l'agent responsable ; par contre dans une situation qui schématise le sentiment de l'indignation, il s'agit d'attribuer la responsabilité à une cause (la corruption, la mal gérance) ou à un agent (le régime politique, le président démissionnaire).

Pour plus de clarté, Observons l'énoncé ci-après dans lequel Hakim Laâlam dénonce encore une fois la répression exercée par l'ancien régime contre les manifestants. Le journaliste revient sur la question du port du drapeau amazigh, considéré comme un délit conduisant jusqu'à l'incarcération lors de la contestation populaire du 22 février 2019 :

(134) Si une ou un ou plusieurs manifestants brandissent deux drapeaux, celui de l'Algérie et celui de l'Algérie amazighe, et que les deux emblèmes sont cousus ensemble, solidement, en triple point, faudra-t-il alors découper le tissu pour en extraire et confisquer la partie amazighe ? Si oui, instruisez alors vos brigades, en plus des matraques, des aérosols de gaz lacrymogènes et de bave aux lèvres, de se munir de ciseaux et de boîtes de couture !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 23/06/2019)

Dans l'exemple (134), le chroniqueur exploite le critère de l'agentivité pour susciter l'émotion de l'indignation, en l'occurrence l'expression « *vos brigades* » renvoie à l'ancien Gouvernement, premier responsable de la répression du fait que la police ne fait qu'appliquer les ordres des autorités algériennes qui sont représentées, ici, dans un rôle d'agent. En outre, le journaliste fait recours à l'attribution causale : l'usage du connecteur argumentatif « *en plus de* » permet de sous-entendre que les pratiques mentionnées « *des matraques, des aérosols de gaz lacrymogènes et de bave aux lèvres* » ont été utilisées à plusieurs reprises auparavant, ce qui participe à l'étayage de l'émotion ressentie.

Il faut enfin souligner que la dimension ironique en (134) se traduit par l'usage de l'exclamation « *instruisez alors vos brigades [...] de se munir de ciseaux et de boîtes de couture !* » en ce sens que le journaliste dont la visée est de dénoncer ces actes abusifs ne pourrait pas avoir comme intention d'appeler l'ancien régime à déchirer les drapeaux des manifestants en usant de ciseaux et de boîtes de couture. L'emploie l'ironie permet de renforcer le sentiment d'indignation que Hakim Laâlam cherche à *étayer* à travers son discours.

### **2.3.3.5 Critère du potentiel de maîtrise**

Ce critère a pour objet de mettre l'accent sur la capacité de maîtriser l'événement qui surgit par les personnes en question dans un contexte donné. Plantin déclare à ce propos que « pour un individu, l'émotion associée à un événement varie avec sa capacité de contrôle de cet événement, si l'évolution d'un état de fait provoquant de la peur échappe à tout contrôle, la peur devient panique » (2011, p. 170).

En fait, la manière par laquelle la personne contrôle le fait déclenché peut en toute évidence influencer sur le type d'émotion produite. De son côté, Micheli précise qu'il est question de voir « comment le degré de contrôle exerçable sur la situation est-il schématisé dans le discours » (2014, p. 117). En d'autres

termes, une fois la situation est schématisée dans le discours, il reste à constater dans quelle mesure cette situation est présentée comme contrôlable ou incontrôlable par un agent quelconque.

### 2.3.3.6 Critère de la ressemblance

Dans une approche discursive, il sera question de mettre en parallèle une situation schématisée avec d'autres situations tirées d'autres discours dans le but de ressortir un lien de ressemblance pour étayer l'émotion, comme le fait remarquer Micheli : « la question, dans une optique discursive, est de savoir si le discours présente la situation schématisée dans un rapport d'analogie avec d'autres situations pertinentes sur le plan émotionnel » (2014, pp. 117-118). Voyons à travers le passage suivant comment ce critère de ressemblance se met en place :

(135) Deux ou trois opposants musulmans chinois manifestent dans Pékin, et tout le corps électoral des majors pétroliers s'enflamme et enflamme les médias qu'il contrôle. Des millions de personnes défilent dans les 48 wilayas de Dédédie, et... rien ! 51 % de rien. Et 49 % de calme, de quiétude et de stabilité « miraculeusement » retrouvée dans la mare à brut !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 13/10/2019)

Pour étayer une émotion apparentée à l'indignation, le journaliste fait recours à ce critère de ressemblance par lequel il tente de faire apparaître un lien d'analogie entre la situation schématisée « *la manifestation des millions de personnes en Algérie* » et une autre situation « *la manifestation de deux ou trois musulmans chinois en Chine* ».

Dans le premier cas qui concerne le contexte algérien, là où la réaction de l'ancien pouvoir devrait être immédiate vu la forte mobilisation citoyenne dans le pays « *les 48 wilayas de Dédédie* », on n'aperçoit aucun signe de réponse « ... rien ! 51 % de rien. Et 49 % de calme, de quiétude et de stabilité ». En revanche dans le second cas qui concerne le contexte chinois,

quand il y a une protestation minimale quelle qu'elle soit de deux ou trois citoyens seulement, tout le pays les soutient y compris les médias.

S'ajoutant à cela, l'unité lexicale « *s'enflammer* », précédée par l'adjectif qualificatif « *tout* » permet d'accentuer la forte réaction des autres pays, à l'image de la Chine, vis-à-vis de la revendication populaire contrairement à la situation de l'Algérie. Notons ici, la ressemblance joue également sur le paradoxe « *s'enflammer* » vs *calme, quiétude et stabilité* », ce qui participe à l'étayage de l'indignation ressentie dans le cas de l'Algérie.

Pour clore ce point, il faut signaler que le critère de l'analogie utilisé ici repose aussi sur le caractère de quantité où le nombre de manifestants algériens est énorme « *de millions de personnes* » par rapport à celui de chinois « *deux ou trois opposants* », ce qui sert à dévaloriser l'inaction de l'ex-régime algérien et rend par conséquent le sentiment de l'indignation plus légitime.

### 2.3.3.7 Critère de la signification normative

Dans la conception de Plantin, il s'agit de voir comment l'événement rentre dans l'ensemble des normes de la personne affectée : « l'émotion attachée à un événement affectant une personne varie selon la position de cet événement dans les systèmes de valeurs de la personne en qui se construit l'émotion » (2011, p. 170). En effet, vis-à-vis d'un tel événement, il est très complexe de saisir la nature de l'émotion que l'on ressent<sup>141</sup>. De ce fait, disons qu'un tel est mort, notre réaction émotionnelle varie selon notre relation à la personne morte, il y a la joie quand il s'agit d'un ennemi en état de guerre par exemple, on ressent l'effroi et la tristesse en cas d'une personne proche de nous et on peut ressentir aussi la compassion ou même l'indifférence s'il s'agit d'un inconnu. Dans cette optique, Micheli souligne que le but est de déterminer « la situation schématisée

---

<sup>141</sup> Sauf bien évidemment, comme le fait remarquer Plantin, dans le cas d'émotions réflexes innées, comme la sueur froide du chauffeur devant l'accident ou la peur ressentie en cas de séisme par les habitants (2011, p. 170).

est présentée comme compatible ou non compatible avec des valeurs ou des normes entretenues par tel ou tel groupe de référence ? » (2014, p. 118). De ce fait, l'étayage de l'émotion dans un discours est lié à un groupe de références distingués par ses propres normes et valeurs dans la mesure où l'événement évoqué sera soit compatible ou non avec ce groupe de références dont la personne affectée fait partie.

De plus, il est nécessaire de rappeler que « les normes et les valeurs [...] sont variables en fonction du groupe de référence considéré » (Micheli, 2014, p. 118), ce qui met en évidence la variété des « dissensus émotionnels », pour reprendre l'expression de Micheli, c'est-à-dire le fait de mettre en cause la légitimité de l'émotion ressentie à l'égard d'un tel événement. En d'autres termes, les normes et les valeurs sont caractéristiques d'un groupe d'individus donné, ce qui induit que le groupe social dans lequel le sujet se reconnaît est déterminant dans la légitimation d'une telle ou telle émotion.

Considérons l'exemple cité ci-après dont l'étayage de l'émotion est fondé sur le critère de la signification normative :

(136) Les 500 000 actifs de l'ANP ont-ils perdu le moral ? Ils n'ont rien dit, mais ces délits se rejoignent bien en un point, la liberté d'expression qui est en fait indirectement visée, Lakhdar Bouregaâ ayant été arrêté pour ses déclarations.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 01/07/2019)

Ici, en vue de susciter l'émotion de l'indignation face à l'arrestation de l'ex-moudjahid Lakhdar Bouregaâ, le journaliste exploite le critère de la signification normative. Il apparaît que la situation schématisée dans le discours se trouve en toute contradiction avec une valeur constitutive dans toute société, à savoir la liberté d'expression.

Dans l'extrait (136), le journaliste nous livre une situation incompatible avec cette valeur dans la mesure où il met en avant que l'arrestation évoquée soit un acte indigne du fait qu'il s'agit d'une atteinte à la liberté d'expression : « la liberté d'expression qui est en fait indirectement visée ». Rappelons dans ce



cadre que la liberté d’expression constitue une valeur qui doit être avant tout un droit citoyen garanti par les lois du pays, ce qui participe à l’expression de l’émotion de l’indignation ressentie.

### 3. L'émotion dans les énoncés ironiques

Il convient de mentionner que notre but principal dans la présente partie est d'étudier la manifestation émotionnelle dans un discours précis, en réalité le discours ironique de la presse. C'est la raison pour laquelle il est utile d'explicitier ici la relation entre l'ironie, comme phénomène de discours et l'émotion, comme marquage linguistique. Nous revenons également dans ce point sur le protocole d'analyse à suivre pour détecter la dimension affective qui caractérise les énoncés ironiques de la chronique journalistique.

#### 3.1 L'intersection entre ironie et émotion

Dans la mise en scène de l'information, l'instance médiatique est confrontée aux contraintes du « contrat médiatique », selon la terminologie de Charaudeau (2011), qui lui demande d'obéir à une double finalité : une finalité d'information et une finalité de captation. Charaudeau exprime en ce sens de manière assez claire :

La finalité du contrat de communication médiatique se trouve en tension entre deux visées qui correspondent chacune à une logique particulière : une visée de *faire savoir*, ou une visée d'information à proprement parler, qui tend à produire un objet de savoir, selon une logique civique : informer le citoyen ; une visée de *faire ressentir*, ou visée de captation, qui tend à produire un objet de consommation marchande selon une logique commerciale : capter le plus grand nombre pour survivre à la concurrence (2011, p. 70).

Quand la première « *faire savoir* » est principalement acquise dans la mesure où le discours médiatique a pour intérêt d'informer le lecteur sur les événements qui surgissent dans la société, la deuxième « *faire ressentir* » est déterminante de par sa fonction visant à persuader le plus grand nombre de lecteurs. Cela faisant, le journaliste se trouve engagé dans la quête de séduire son

lecteur en mobilisant son état affectif : « L’instance médiatique est donc “condamnée” à faire ressentir des émotions à son public, à mobiliser son affect, afin de déclencher chez lui intérêt et passion pour l’information qui lui est transmise » (Charaudeau, 2011, p. 74).

De ce fait, le locuteur journaliste essaye, dans son discours, de recourir à certaines stratégies discursives lui permettant de susciter l’affect de son interlocuteur tout en restant le plus possible crédible ou plus précisément rationnel. Autrement dit, l’émotion doit se réaliser implicitement dans les énoncés pour que, d’une part le lecteur soit capté, c’est-à-dire la visée de captation sera acquise, et d’autre part la crédibilité du journaliste, en tant que metteur en scène d’information, ne soit pas mise en cause. Comme le fait remarquer Charaudeau :

Pour satisfaire à ce principe d’émotion, l’instance médiatique doit procéder à une mise en scène subtile du discours d’information, mise en scène qui doit s’appuyer à la fois sur les ressorts émotionnels qui prévalent dans chaque communauté socioculturelle et sur la connaissance des univers de croyances qui circulent dans ladite communauté (2011, p. 74).

Partant de ce constat, il nous apparaît que l’ironie représente un procédé de discours contribuant à une mise en scène « subtile », pour reprendre le terme de Charaudeau, de l’événement émotionné. Dans cette considération, notre étude se propose d’étudier la mise en scène émotionnelle de l’événement à travers un corpus particulier : les énoncés ironiques du discours journalistique. Notre ambition est de voir comment le locuteur journaliste fait appel à l’ironie, en tant que phénomène discursif, pour faire ressentir l’émotion chez le lecteur. Cela étant dit, la question de départ était pour nous de s’interroger sur la manière par laquelle se construit l’émotion dans le discours ironique de la presse. En d’autres termes, nous cherchons à révéler la présence émotionnelle dans les énoncés ironiques à l’égard de l’événement commenté.

### 3.2 Éléments de méthode d’analyse

Comme nous l’avons déjà dit au début de ce travail, nous pensons que les énoncés ironiques dans le cas de la chronique journalistique, à travers le recours à certains procédés linguistiques, pourraient avoir une dimension émotionnelle. Ainsi, par le choix de certains faits langagiers dans ses chroniques ironiques, le locuteur journaliste aurait pour objectif de susciter l’émotion de son allocataire vis-à-vis de l’événement cité.

Dans cette perspective, notre objectif est double. Dans un premier temps, nous allons tenter de repérer les indices linguistiques qui contribuent à l’affichage émotionnel au niveau des énoncés ironiques. Deuxièmement, nous aurons pour vocation de vérifier le modèle d’analyse proposée par Micheli (2014), celui-ci fondé sur l’étude linguistique de l’émotion, pour mieux comprendre le fonctionnement émotionnel de l’ironie, et cela afin d’apporter un éclairage sur le rôle émotionnel que l’usage ironique peut produire dans le discours de la presse.

Cela dit, il est intéressant de rappeler que l’enjeu de l’analyse proposée par Micheli (2014) est d’appréhender la valeur affective de certains procédés langagiers déjà étudiés par les linguistes, comme le précise clairement Micheli : « l’originalité ne réside [...] pas forcément dans le choix même de ces faits langagiers, mais bien dans la tentative de préciser les conditions formelles de leur interprétation affective » (2014, p. 69).

Notre protocole d’analyse se fonde sur deux étapes complémentaires : nous commencerons par relever les indices de l’ironie dans chaque extrait pour expliciter la lecture ironique que le locuteur cherche à opérer. Puis, nous tenterons de détecter la manifestation de l’émotion, en effet nous nous efforcerons d’identifier et de décrire les traces linguistiques qui participent à l’émergence de l’émotion au niveau de ces énoncés ironiques.

## CHAPITRE II

### L’ironie émotionnelle dans la chronique journalistique

Dans ce dernier chapitre de notre étude, nous essayerons de décrire et d’analyser la manifestation de l’émotion dans les énoncés ironiques de la presse. À cet effet, cette section descriptive sera divisée en deux sous-chapitres dont chacun se focalisera sur l’une des chroniques constituant notre corpus.

Le premier sous-chapitre s’intéressera à l’analyse de l’émotion *montrée* dans la chronique *Pousse avec eux* de Hakim Laâlam. En suivant la démarche adoptée dans le chapitre précédent, nous analyserons les divers procédés langagiers utilisés par le chroniqueur ironiste pour *montrer* l’émotion. Nous ferons référence à la pluralité des marqueurs qui permettront de déterminer les sentiments ressentis par le lecteur à l’égard de l’événement.

Le second sous-chapitre prendra pour objet l’analyse de l’émotion *étayée* dans les énoncés ironiques de la chronique *Point Zéro*. Nous parcourons, dans cette optique, le processus d’étayage de diverses émotions que le discours ironique du journal *El Watan* peut renfermer à l’égard de l’événement du Hirak populaire algérien. Nous verrons de manière détaillée comment le locuteur ironiste, par l’exploitation de divers critères de schématisation, élabore une situation discursive servant à justifier l’ancrage affectif du discours. Nous étudierons en ce sens les principales émotions suscitées dans les énoncés ironiques de la presse, celles-ci considérées comme états affectifs surgis par la production discursive liée principalement à l’événement du Hirak du 22 février 2019.

Cela étant, nous tenterons d’explicitier quel’acte ironique, dans la chronique journalistique, par le biais de sa dimension affective qui mobilise l’affect du lecteur envers l’événement décrit, contribue considérablement à l’entreprise persuasive du discours.

## 1. L’ironie émotionnelle dans la chronique *Pousse avec eux*

Nous verrons maintenant comment le locuteur de la chronique *Pousse avec eux* exploite la dimension émotionnelle de l’ironie pour aborder l’événement du Hirak dans sa chronique. Il est à préciser que le discours ironique de Hakim Laâlam se fonde essentiellement sur le mode du *montrer* pour construire l’émotion. C’est pourquoi on s’intéressera *infra* de manière ciblée à l’émotion *montrée*. Notre but est d’examiner la diversité des marqueurs linguistiques utilisés par le journaliste ironiste pour rendre la mise en discours de l’événement plus émouvant. Cela dit, notre analyse a pour ambition de révéler le rendement affectif que l’usage de l’ironie pouvant mettre à la disposition du locuteur journaliste.

### 1.1 La sémiotisation de la colère

Pour étudier la mise en scène discursive de l’émotion de la colère dans le discours journalistique de Hakim Laâlam, on s’appuiera sur trois chroniques dont chacun sera divisée en plusieurs énoncés examinés séparément pour faciliter l’analyse, d’une part ; et rendre évidents les divers procédés linguistiques auxquels fait appel le locuteur journaliste, d’autre part.

La situation schématisée par le journaliste à travers les événements évoqués (nous pouvons citer à titre d’exemple : l’arrestation de journalistes et d’opposants, la mort du journaliste Mohamed Tamalt en prison) oriente vers l’expression d’une émotion apparentée à la colère.

Il s’agira pour nous de voir quels marqueurs peuvent servir à la monstration de cette émotion dans les énoncés ironiques de la presse. Nous étudierons à ce titre les phénomènes langagiers exploités par le journaliste pour laisser émerger le sentiment de la colère dans son discours ironique.

(137) Qu’est-ce qui a changé, au fond ? Bouteflika a fait mourir Tamalt<sup>142</sup> en prison ! Les temps nouveaux, par vous annoncer, viennent d’ajouter une bière à la procession mortuaire et mortifère. Celle du docteur Fekhar ! Alors ? Que faire avec les vivants ? Non ! Pas ceux couchés sous les rangers. Plutôt ceux dont la langue rebelle au cuir et à la cire indispose le Palais d’insoumission tous les vendredis ! Rafles géantes ? Bus en cohortes interminables ? Vers... Blida ! Ou vers El-Harrach où Benhadid se meurt, lui aussi. Blida ! El-Harrach ! Les cortèges et les corbeaux piaillant au-dessus se multiplient, se croisent et s’enfourchent, et la Faucheuse se frotte les mains sur la lame de sa faux !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 30/05/2019)

L’exemple (137) s’ouvre par une question rhétorique « *qu’est-ce qui a changé, au fond ?* » qui est de nature ironique, où le locuteur fait semblant d’ignorer que la crise actuelle en Algérie est semblable à celle de l’ère de l’ex-président Bouteflika. Il insinue ironiquement qu’il n’y a pas de changement. Dans l’énoncé suivant : « *Bouteflika a fait mourir Tamalt en prison !* », qui se voit comme une réponse à l’interrogation ironique, le point d’exclamation révèle l’insinuation faite par le locuteur et met en avant le positionnement discursif du journaliste à l’égard de l’événement cité. De son côté, le lecteur, censé être au courant de l’acte de répression en question, sera considérablement touché par la situation évoquée, ce qui lui permettra de rejoindre le journaliste dans sa position et par conséquent partager sa colère.

L’orientation argumentative positive du segment laudatif « *les temps nouveaux* » promue par l’expression « *ajouter une bière* » est inversée dans la suite de l’énoncé à travers l’oxymore ironique « *la procession mortuaire et mortifère* » qui révèle la vraie attitude énonciative du locuteur. Ici, l’incohérence

---

<sup>142</sup> Il faut rappeler dans ce contexte que Mohamed Tamalt est un journaliste algérien, résidant en Angleterre depuis 2002 et possédant la nationalité britannique. Il écrivait pour le journal arabophone *El Khabar* et tenait un blog et une page Facebook, où il critiquait le pouvoir de l’époque en s’attaquant de manière virulente à des responsables politiques, en particulier l’ex-président Bouteflika. Il a été emprisonné en juillet 2016 pour « outrage au président de la République algérienne » et mort en détention quelques mois plus tard, le 11 décembre 2016. Précisons à cet égard, Mohamed Tamalt est considéré comme le premier journaliste à mourir emprisonné en Algérie depuis la guerre d’Indépendance.

sémantique entre le terme hautement mélioratif « procession »<sup>143</sup> et l'énumération adjectivale « *mortuaire et mortifère* » dénotant une réalité fortement péjorative<sup>144</sup> intensifie l'effet ironique de l'énoncé et rend la situation plus émouvante. Notons que le locuteur explique la nature ironique de l'oxymore dans le segment averbal suivant où il rappelle un événement tragique « *celle du docteur Fekhar !* », ce qui rend l'émotion de la colère plus acerbe. Le point d'exclamation ici met l'accent encore une fois sur le ton railleur du locuteur chroniqueur qui traverse tout l'extrait.

Pour intensifier l'émotion de la colère, le journaliste use d'un acte de langage directif par le segment interrogatif « *alors ? Que faire avec les vivants ?* », adressé implicitement à la cible (le chef d'État-major et de manière générale tout le régime mis en place à l'époque). La question rhétorique représente des menaces pour la face de la cible en ce sens qu'elle met le chef d'armée et ses partisans à l'épreuve. L'ironie devient plus évidente dans la réponse prétendue par le locuteur dans l'énoncé suivant : « *rafles géantes ? Bus en cohortes interminables ? Vers... Blida !* ». Là, la ponctuation expressive, en particulier les deux points d'interrogation et le point d'exclamation, signale le caractère absurde de l'hypothèse livrée par le journaliste. Les points de suspension, de leur tour, marquent l'insincérité du chroniqueur à l'égard de la supposition donnée. Ainsi, le langage hyperbolique utilisé, qui s'appuie sur des adjectifs exprimant le haut degré « *géantes et interminables* » associés respectivement aux substantifs « *rafles et Bus en cohortes* » ayant une connotation hautement péjorative<sup>145</sup>, imprègne l'énoncé d'une dimension

---

<sup>143</sup> Dans la culture occidentale, le mot « procession » se réfère à un cortège solennel ou à une marche religieuse accompagnée de manifestations rituelles, ce qui rend davantage l'oxymore plus saillant.

<sup>144</sup> Observons ici, l'écart peut se marquer également au niveau du registre, où l'unité lexicale « mortifère » appartenant au registre familier, alors que le mot « procession » fait partie du langage soutenu.

<sup>145</sup> On voit clairement que les syntagmes utilisés « *Rafles et Bus en cohortes* » sont seuls chargés émotionnellement où ils sont associés à une émotion de valence fortement négative comme la colère ou la peur, mais le fait qu'ils soient juxtaposés à des adjectifs tels que « *géants et interminables* »



affective. En effet, cette accumulation des indices donne à l’extrait toute sa force émotionnelle où le *pathos* y est, en toute clarté, mis à contribution.

Il est à souligner dans un dernier point, le segment métaphorique dans « *les cortèges et les corbeaux piaillant au-dessus* », ainsi que l’énumération des verbes « *se multiplient, se croisent et s’enfourchent* » entre lesquels il y a une gradation sémantique croissante, impriment à l’exemple un aspect fortement péjoratif, suscitant davantage l’émotion de la colère. De plus, le passage allégorique « *la Faucheuse*<sup>146</sup> *se frotte les mains sur la lame de sa faux !* », qui clôt l’extrait, crée un fort effet de dramatisation servant à amplifier l’émotion déclenchée de la colère.

(138) D’accord ! On ne doit pas commenter une décision de justice. Mais là, primo, il ne s’agit pas d’une décision de justice, d’un verdict définitif, mais juste d’un réquisitoire. Secundo, on peut ne pas commenter, mais juste surenchérir. Pourquoi se limiter, se brider ainsi à ne demander que deux ans de prison ferme à l’encontre de gosses ayant brandi un drapeau amazigh lors d’une manifestation, ou juste chanté des refrains sifflant fort aux oreilles pourtant bouchées des gens du Palais ? Oui ! Pourquoi jouer petits bras, alors que le poing peut tomber plus fort, plus brutal, plus cassant sur ces têtes de mômes ? Allons ! Allons ! Soyons audacieux, soyons débridés, soyons fous, que diable ! Pourquoi pas la perpète ?

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 24/10/2019)

Dans l’exemple (138), le locuteur journaliste évoque l’incarcération de certains manifestants pour avoir brandi un drapeau amazigh. Notons dans ce contexte, la Justice algérienne a requis deux ans de prison ferme pour « atteinte à l’intégrité du territoire » contre six manifestants arrêtés en juin 2019 en

---

caractérisés par une forte subjectivité évaluative, la situation devient plus exagérée, ce qui rend le discours plus expressif et par conséquent l’émotion ressentie se manifeste plus explicitement.

<sup>146</sup> Dans la culture européenne, l’unité lexicale « *la Faucheuse* » représente un personnage imaginaire en forme de squelette habillé de noir et muni d’une faux, censé rendre visite aux personnes pour leur annoncer leur mort, c’est-à-dire symboliquement leur faucher la vie. De ce fait, le terme utilisé « *la Faucheuse* » exprime une allégorie de la mort.

possession de drapeaux berbères. Par l'emploi de l'ironie, le chroniqueur feint d'adhérer à ladite décision de la Justice algérienne tout en exprimant, à travers les procédés langagiers exploités, l'émotion de la colère. Hakim Laâlam considère ironiquement que le port de drapeau amazigh lors de la protestation populaire est un crime terrible et que les deux ans de prison n'est pas un châtement suffisant, c'est pourquoi il faut appliquer la perpétuité.

Pour y arriver, les adverbes de confirmation « *d'accord !* » et « *Oui !* », qui véhiculent un degré élevé d'approbation, intensifient le jugement ironique du chroniqueur. De ce fait, la portée affective de l'énoncé se fait ressortir plus saillante. Le point d'exclamation signale d'ailleurs le faux assentiment du locuteur journaliste à sa proposition absurde (l'appel à la perpétuité).

Le chroniqueur fait appel au registre familier « *perpète* », « *mômes* » afin de laisser deviner son intention ironique. Observons en ce sens que l'emploi du lexique appartenant au langage enfantin « *gosses* », « *mômes* » pour désigner les manifestants imprime à l'énoncé une dimension émotionnelle mettant en scène une situation susceptible de provoquer le sentiment de la colère. Ce choix lexical n'est à l'évidence pas anodin, où « les enfants » sont stéréotypiquement aptes à se voir conférer le statut de victimes ou d'innocents, en raison de surcroît de vulnérabilité qu'on leur associe dans la société. De là, la répression contre cette catégorie particulière de personnes s'avère inacceptable, ce qui accentue l'émotion de la colère et la rend plus manifeste.

On observe enfin, l'énumération « *plus fort, plus brutal, plus cassant* » cumule trois adjectifs ayant une dimension affective croissante, on assiste ici à une sorte de gradation sémantique qui mobilise l'affect du lecteur envers la situation décrite. Il est à souligner également, l'emploi récurrent de l'adverbe intensif « *plus* », qui exprime une valeur très haute, participe à l'expression de la colère à l'égard de l'événement cité.

(139) Mais oui ! Une bonne grosse réclusion à perpétuité dans un cachot à l'isolement, pour punir des poètes en herbe et ces ados rêveurs ayant suggéré qu'ils avaient eux aussi des poumons, revendiquant sans violence leur droit d'en avoir usage et de respirer enfin. D'ailleurs, plus j'y réfléchis, plus je me dis que même perpète, ce n'est pas suffisant ! Et l'écartèlement ? Vous y avez pensé à l'écartèlement sur la place publique, les membres arrachés par quatre fringants et puissants chevaux de trait ? Comment ça, c'est moyenâgeux ? Mais non ! C'est rapide, définitif et puis, en plus, on peut exiger de la foule qu'elle soit présente sur la place. Cette principauté manque tellement, tellement, tellement d'animations et d'occasions de sortir ! Non, franchement, deux ans, j'suis déçu ! C'est limite un réquisitoire hirakiste !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 24/10/2019)

Dans l'exemple (139), la mise en parallèle de la réflexion et de l'opinion du journaliste « *plus j'y réfléchis, plus je me dis que même perpète, ce n'est pas suffisant !* » renforce le positionnement discursif du chroniqueur d'ailleurs mis en valeur par le mécanisme syntaxique de la dislocation à travers l'emploi du pronom démonstratif « *ce* ». Cela attribue à l'énoncé une forte charge émotionnelle mettant en relief la colère schématisée, traduite davantage par la ponctuation expressive qui clôture le fragment énonciatif.

Le segment interrogatif « *et l'écartèlement ?* », de par sa construction elliptique, sa concision et son ancrage affectif, sert à tenir en haleine le lecteur du fait que la portée significative de l'interrogation n'est évidemment pas apparente en toute intégralité. La structure syntaxique de l'ellipse et le choix même de l'unité lexicale « *l'écartèlement* » dans ce contexte instituent une ambiguïté interprétative servant à mobiliser l'émotion du lecteur. L'explication que le journaliste livre dans l'énoncé suivant en définissant le terme en question comme « *les membres arrachés par quatre fringants et puissants chevaux de trait ?* » accroît l'affectivité du discours et rend saillante l'émotion de la colère.

De façon similaire, le recours à l'adverbe d'intensité « *tellement* » exprimant un haut degré, répété successivement trois fois, produit un fort effet de dramatisation du discours contribuant à la sémiotisation de la colère. Pour exprimer davantage l'émotion de la colère, le journaliste s'appuie sur l'ironie

dans la suite du passage « *Non, franchement, deux ans, j’suis déçu !* ». Notons dans ce fragment, les adverbes « *Non, franchement* », exprimant un degré très élevé de désapprobation, sont à interpréter de manière antonymique.

Par ailleurs, le recours au langage familier « *j’suis* », ainsi que l’exclamation finale servent à révéler la lecture ironique de l’extrait, donc la fausse déception du journaliste. De ce fait, l’ironie accentue la critique dépréciative du chroniqueur envers l’état de choses décrit (deux ans de prison pour port de drapeau amazigh lors des manifestations populaires du 22 février 2019), ce qui favorise la teneur émotionnelle de l’exemple et rend la colère plus vigoureuse.

Les trois derniers passages sont extraits de l’article intitulé « Les duplicatas cathodiques du GIA et leurs appels au meurtre ! », dont l’émotion de la colère s’affiche relativement à l’ensemble de la chronique. Pour bien comprendre la portée affective du discours ironique de Hakim Laâlam, il est utile de rappeler brièvement le contexte dans lequel cet article est écrit. En réalité, les autorités algériennes ont fait fermer les 15 et 16 octobre 2019 trois lieux de culte de l’Église protestante d’Algérie. À cette époque, le ministère de l’Intérieur, dans un communiqué rendu public, explique que le motif officiel de ces fermetures est « exercice du culte sans autorisation ».

Parallèlement à cela, une chaîne de télévision algérienne, dans sa couverture de l’événement, a fait un reportage pour rendre légale cette fermeture. Hakim Laâlam revient sur cet incident dans sa chronique pour tourner en dérision les auteurs de ce reportage, qui, selon lui, manquent de professionnalisme et d’éthique du fait qu’ils essayent à tout prix de justifier ladite fermeture.

(140) D’abord, la description des faits infects : une télévision de la désormais grande et large famille des TV-Zigou-Offshore reprend le communiqué du ministère de l’Intérieur sur la fermeture des lieux de culte chrétiens, à majorité protestante. Jusque-là, rien à dire, la télé revient sur un événement largement commenté par ailleurs. Sauf que la touche « Zigou », le label « Kh’ra » est là pour surligner la texture, l’ADN ignoble de ces médias. La vidéo promène son

œil fureteur sur les lieux incriminés, marquant des arrêts longs, interminables sur... une croix ! Comme s'il fallait s'attendre à un croissant et à une étoile dans une église chrétienne ! Eh oui, coco, une église, une croix ! Tu me fais quoi, là, avec ton zoom et ton gros plan de m... ?

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 02/11/2019)

Ici, le commentaire métadiscursif dépréciatif « *sauf que la touche “Zigou”, le label “Kh’ra” est là* », souligne la déception et le mécontentement du locuteur par rapport à l'état de choses qu'il décrit. Les deux unités lexicales « *Zigou* » et « *Kh’ra* » empruntés au parler algérien, appartenant au registre vulgaire et dénotant une réalité hautement péjorative, accentue l'expressivité du discours et rend la situation insupportable. L'usage incongru de ces termes dans un discours de presse, supposé être en quelque sorte formel, attire l'attention du lecteur sur l'absurdité de la situation et manifeste l'attitude énonciative du journaliste qui s'efforce à dévaluer la cible. Observons en ce sens, l'usage des guillemets signale l'emploi inapproprié de ces mots, ainsi que l'adverbe de lieu « *là* » n'a aucune valeur déictique dans ce contexte, ce qui participe davantage à l'expression de la colère.

L'énoncé averbal « *l'ADN ignoble de ces médias* » renferme une métaphore ironique. En réalité, le journaliste opère un transfert sémantique entre deux champs référentiels différents en utilisant un terme appartenant au champ lexical de la génétique (le domaine médical en général), ici le mot « *ADN* », dans un autre domaine, ici c'est « *les médias* ». Ayant à l'origine un sens purement neutre, le terme scientifique utilisé « *ADN* » acquiert dans ce segment discursif une valeur dévalorisante de par sa juxtaposition à l'adjectif hautement subjectif « *ignoble* » exprimant un grand degré d'intensité. Cette combinaison des indices (la structure averbale de l'énoncé et l'ironie impliquée dans l'expression métaphorique) renforce la réaction émotionnelle du journaliste qui se trouve capté par le sentiment de la colère ressentie.

(141) Mais l’ignoble et les remontées de Zigou ne s’arrêtent pas à la croix. Dans l’une des salles de prière filmées, la caméra se fixe brutalement et de manière quasi hystérique sur une bannière accrochée à un mur. Qu’y a-t-il d’écrit sur cette bannière ? « Joyeux Noël » ! Et là, mon coco, tu voulais voir inscrit quoi ? Joyeux Mouloud ? J’en arrête là avec le descriptif ! D’abord pour une raison personnelle et d’ordre quasi physique. J’ai un besoin urgent de terminer cette chronique au plus vite, sinon, si je tarde encore, je vais finir par gerber sur mon micro !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 02/11/2019)

Dans ce passage, le journaliste se sert principalement d’un lexique affectif pour sémiotiser l’émotion de la colère. L’adverbe d’intensité « *brutalement* » et l’adjectif « *hystérique* » précédé par l’adverbe « *quasi* » marquent l’ancrage émotionnel du locuteur journaliste en face de l’objet de son discours (la façon par laquelle a été fait le reportage est susceptible de provoquer une certaine émotion).

L’interrogation rhétorique « *qu’y a-t-il d’écrit sur cette bannière ?* » pour laquelle le journaliste connaît la réponse a pour but de signaler le caractère absurde caractérisant le travail des journalistes ou plutôt ceux qui ont fait le reportage mentionné (Hakim Laâlam se moque de ces journalistes qu’ils voudraient à tout prix révéler, dans leur reportage, l’existence de quelques écritures chrétiennes, alors qu’il s’agit bel et bien des lieux de culte chrétiens). Pour le chroniqueur, il est logique de voir ces écrits dans les lieux religieux décrits, ce qui rend vain, voire dérisoire, l’effort fourni par ces journalistes-là en se focalisant sur des choses considérées comme rituels religieux dans les salles de prière filmées.

Dans ce contexte, le fragment elliptique « *Joyeux Noël !* », utilisé comme une réponse prétendue à la question ironique précédente, traduit un acte de moquerie envers la cible de l’ironie (les auteurs du reportage en question). Notons que le recours aux signes typographiques (les guillemets et le point d’exclamation) met en lumière l’incongruité du fragment et rend la dimension émotionnelle imprégnant l’ensemble de l’extrait plus évidente.

(142) Ensuite et surtout, parce que tout est dit à travers ce « reportage ». Un appel au meurtre ! Un permis de tuer. Les vidéos et sujets du GIA, du temps jamais terminé du terrorisme, ne faisaient pas mieux. Elles étaient de moindre qualité technique que celles de cette TV-Zigou. Mais le message est identique : gentes gens, assassinez ces ordures de chrétiens, c'est hallal ! Tibhirine hier. Aujourd'hui ? Les communistes et plus généralement les démocrates et républicains hier. Aujourd'hui ? Voilà ! Je m'en arrête là, parce qu'au-delà, je n'en peux plus de nausée contenue. Et à mon niveau, mon petit niveau de frère assumé de mes sœurs et frères chrétiens, contre la nausée, je n'ai trouvé d'autre antidote que de fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 02/11/2019)

Dans l'exemple (142), les guillemets signalent la non prise en charge par le journaliste du mot utilisé « *reportage* » en laissant entendre qu'il ne s'agit plus d'un reportage, donc il est à blâmer, ce qui suggère la présence de l'ironie. Les fragments averbaux « *un appel au meurtre ! Un permis de tuer* », qui impliquent un sémantisme plus fort, intensifient l'émotion de la colère, où le point d'exclamation révèle le caractère absurde du contenu discursif, ce qui rend la situation plus émouvante et l'image de la cible plus discréditée. On remarque en toute évidence que le recours à la construction averbale charge émotionnellement les énoncés et les rend plus pathémiques.

Pour renforcer davantage la sémiotisation de la colère dans son discours ironique, le journaliste s'appuie aussi sur l'*émotionétayée*, où il exploite le critère de la ressemblance. En effet, le journaliste cherche à faire une analogie entre la situation décrite (le reportage réalisé par les médias algériens, suscitant la colère) et une autre situation chargée sur le plan affectif (la décennie noire vécue dans les années 1990 en Algérie). Les expressions « *Les vidéos et sujets du GIA*<sup>147</sup>, *temps du terrorisme* », traduisant une période douloureuse de l'Histoire de l'Algérie, non seulement contribuent à mobiliser l'affect du lecteur, mais elles participent à l'étayage de l'émotion de la colère schématisée. Le journaliste fait

---

<sup>147</sup> Le GIA (« Groupe Islamique Armée ») est une organisation terroriste en Algérie durant la décennie noire.

appel à une situation du passé (la période du terrorisme) à partir de laquelle une réaction fortement émotionnelle comme la colère pourrait être déclenchée puis, par le biais du procédé de l'analogie, laisse entendre qu'une telle émotion, en réalité l'émotion de la colère, serait mieux ajustée à la situation qu'il vient de décrire (ledit reportage) et qui est l'objet de son discours.

L'énoncé injonctif « *gentes gens, assassinez ces ordures de chrétiens* » possède ici un emploi ironique, d'où la contradiction sémantique entre l'adjectif « *gentes* » ayant une polarité méliorative et l'acte d'« *assassiner* » dénotant un sens extrêmement négatif. De même, le syntagme « *ces ordures* » accentue l'écart discursif et par conséquent met en avant la dimension ironique de l'énoncé. Le fragment averbal suivant « *c'est hallal !* »<sup>148</sup>, qui fonctionne au niveau explicite comme un commentaire positif à l'injonction absurde « *assassinez* » décrite antérieurement, se prête à une lecture antonymique, marquée typographiquement par le signe exclamatif. Cette lecture inversée sollicite le sentiment de la colère à l'égard de la demande absurde du journaliste. Cela étant dit, l'assemblage des marqueurs linguistiques exploités donne plus d'emphase à l'émotion de la colère sémiotisée et accroît le potentiel affectif de l'extrait.

## 1.2 La sémiotisation du mépris

Dans le premier extrait tiré de la chronique intitulée « En marches ! », Hakim Laâlam prend comme cible de son ironie le président sortant

---

<sup>148</sup> Il est à remarquer que le choix du lexème « hallal ! » dans ce contexte n'est pas anodin. Ce mot emprunté à l'arabe possède une forte connotation d'ordre religieux, d'où son usage lié typiquement, dans les dictionnaires français, à la viande préparée selon les prescriptions musulmanes. Par le recours à ce terme, le journaliste ironiste voudrait faire allusion à l'idéologie religieuse du « GIA » qui se réclame comme une organisation islamique, alors que dans les faits il n'est pas. De là, la critique ironique se fait ressortir acerbe et l'émotion de la colère se manifeste plus vigoureuse. Notons à cet effet, l'usage de l'exclamation sert à orienter le lecteur sur l'emploi rhétorique, voire inadéquat de ce terme dans la situation d'énonciation en question.



Bouteflika<sup>149</sup>. Pour imprimer une dimension affective à son discours ironique, le chroniqueur se sert de multiples marques linguistiques mettant en relief une situation susceptible de déclencher une émotion apparentée au mépris.

(143) Les médecins en sont là dans leur perplexité. Ils se sont consultés entre eux. Ils ont consulté. Ils ont été consultés. Et... rien ! Ils ne trouvent pas d'explications logiques, scientifiques à ce réveil, à cette sortie d'un immobilisme qui ressemblait plus à une hibernation qu'à une crampe aux mollets. En même temps, le Grand Corps Malade s'en fout un peu des interrogations des médecins. Lui est dehors. Il marche ! Il marche ! Il marche comme un dératé. Quand t'as pas marché pendant vingt ans, c'est sûr que t'as qu'une seule envie, bouffer du bitume pour rattraper le temps perdu, cloué à ta chaise. Va-t-il pouvoir marcher encore, une fois par semaine ? Va-t-il accélérer le rythme de sa marche en rajoutant un jour à son programme de marche intensive ? Ou alors, soudain rattrapé par son mal d'antan, va-t-il revenir à la maison et se rasseoir vingt autres années sur son fauteuil ? Je ne sais pas ! Je ne suis pas médecin. Juste amateur de randonnées pédestres. Et c'est beau, tous ces Grands Corps Malades qui retrouvent enfin l'usage de leurs jambes.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 03/03/2019)

En (143), Hakim Laâlam met en cause les capacités physiques de l'ancien président d'assumer ses fonctions. Pour rendre son discours émouvant, le journaliste s'appuie sur le procédé de la répétition utilisé à deux reprises dans ce passage. D'abord, au début de l'extrait lorsque le chroniqueur met l'accent sur la réaction des médecins « *les médecins en sont là dans leur perplexité. Ils se sont consultés entre eux. Ils ont consulté. Ils ont été consultés* ») où l'anaphore rhétorique (la répétition du pronom personnel du pluriel « *Ils* ») maximise l'expressivité de l'énoncé et rend la situation émouvante. Ensuite, quand le journaliste met en avant ironiquement la vivacité et la dynamique de la cible

---

<sup>149</sup> Précisons ici que le journaliste revient sur l'apparition de Bouteflika sur la chaîne de télévision publique Canal Algérie le 1 mars 2019 lors de sa rencontre avec le chef d'État-major de l'armée, ainsi que l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, venu lui remettre sa lettre de démission. Les images diffusées à l'époque montrent l'ex-président dans un état de santé très critique où il semble fragilisé, ce qui provoque l'indignation des Algériens à travers les réseaux sociaux. Rappelons en l'occurrence, le dernier discours de Bouteflika entendu par le peuple algérien remonte au 8 octobre 2014.

« *lui est dehors. Il marche ! Il marche ! Il marche comme un dératé* » où la répétition de la même structure syntaxique et l'usage récurrent de l'exclamation donnent à l'énoncé toute sa force affective, ce qui permet de générer un certain sentiment envers l'objet de l'ironie, l'ex-président en l'occurrence.

L'interrogation rhétorique, composée de trois questions ironiques successives, remet en question l'éloge précédent du journaliste sur l'état de santé de l'ex-président, ce qui contribue au signalement de l'émotion (le fait de penser qu'un président d'État se trouve dans une situation sanitaire pareille pourrait susciter une certaine affectivité dans le discours). Notons que le fragment hyperbolique « *se rasseoir vingt autres années sur son fauteuil ?* » fait écho à la période de gouvernance de Bouteflika qui a duré vingt ans (De 1999 à 2019). En rappelant aux Algériens l'ère Bouteflika contre lequel ils manifestent massivement aujourd'hui, le journaliste cherche en réalité à toucher l'affect du lecteur.

(144) Lui, il faut lui rendre un hommage ! Un hommage à la hauteur du boulot titanesque qu'il a accompli et qu'il continue d'accomplir avec une abnégation qui fait chaud au cœur. Ah ben oui ! En cours de semaine, tu te surprends à te poser des questions existentielles. Du genre « est-ce que la mobilisation vendredicale va se maintenir ? » ou encore « y aura-t-il du monde à la manif de vendredi prochain ? » ou encore « que faut-il pour que les Dézédiennes et les Dézédiens ne soient pas gagnés par un sentiment de lassitude et restent accrochés chaque vendredi à cet idéal qu'ils sont en train de se dessiner à coups de marches massives ? ».

Et là, juste au moment où ton ventre est tenaillé d'angoisse par ces questionnements, pile-poil à l'heure de certaines remises en question, elle tombe ! Oui, elle tombe, et ça repart. Qui tombe ? Il tombe quoi ? La lettre pardi ! La fameuse lettre du Président qui aide la machine de la mobilisation à repartir de plus belle. Celle du 19 mars dernier n'est pas en reste ! Un morceau d'anthologie. Son contenu, sa forme et son allure générale devraient être enseignés dans les campus de motivation à la barricade !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 21/03/2019)

Dans l'exemple (144), Hakim Laâlam s'appuie sur un autre procédé pour manifester l'émotion dans ses énoncés ironiques. En fait, c'est la dislocation à droite qui est mise au service de la monstration du mépris à l'encontre de la cible. Nous avons affaire ici à deux occurrences d'énoncés disloqués à droite.

La première occurrence se trouve dans le premier paragraphe quand le journaliste fait allusion à l'ex-président pour se moquer de lui implicitement. Dans le fragment « *lui, il faut lui rendre un hommage !* », l'usage de l'exclamation marque la non prise en charge du contenu discursif et de ce fait, le faux compliment du journaliste, ce qui démontre la lecture ironique de l'énoncé. Le recours à des lexèmes fortement positifs « *titanesque* », « *abnégation* », « *fait chaud au cœur* » et à un langage familier « *boulot* », imprègne à l'énoncé, dans ce contexte discursif, une forte affectivité suscitant davantage le sentiment du mépris. Remarquons à cet égard, l'interjection utilisée dans l'énoncé averbal « *Ah ben oui !* », emprunté au registre oral, signale le caractère moins sérieux du discours, ce qui participe doublement à l'expression de la moquerie.

La deuxième occurrence est marquée dans le second paragraphe, où l'objet de l'ironie porte cette fois-ci sur la lettre de l'ex-président. En effet, l'énoncé disloqué possède, de par sa structure particulière, une valeur affective (Micheli, 2014, p 95). Cela dit, l'énoncé « *elle tombe ! Oui, elle tombe, et ça repart. Qui tombe ? Il tombe quoi ? La lettre pardi !* » implique une dimension affective vu la brièveté et la concision de ses segments constituants. Observons ici, le mécanisme syntaxique de la dislocation à droite dans « *la lettre pardi !* » produit davantage un fort effet de dramatisation du discours, servant à intensifier l'émotion ressentie.

Quelques jours après la démission de l'ex-président Bouteflika, le Parlement algérien a nommé, le 9 avril 2019, Abdelkader Bensalah, président par intérim, pour 90 jours. Une décision qui va à l'encontre de la revendication populaire en Algérie. Les trois exemples analysés ci-dessous, qui abordent cet événement, se caractérisent par leur orientation ironique, laissant transparaître

une certaine émotion. Nous allons voir en ce sens comment les marqueurs linguistiques contribuent à la construction de l’émotion sur le mode du *montrer*.

(145) Il est pressé ! Et je comprends parfaitement qu’il soit pressé, le Prizidan Bensalah ! Devant lui, il n’a que 90 jours ! Donc, pas de répit ! Pas de round d’observation, comme le disent les confrères des rédactions sportives.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 11/04/2019)

Ici, l’ironie est signalée par la modalité exclamative, utilisée en quatre reprises ; en fait Hakim Laâlam fait appel à l’exclamation dès le premier segment pour mettre en évidence sa distanciation énonciative à l’égard des propos qu’il dénonce, et en même temps laisse deviner l’intention ironique de son dire.

Le recours à la dislocation à droite au début de l’extrait : « *il est pressé ! Et je comprends parfaitement qu’il soit pressé, le Prizidan Bensalah !* », donne plus d’affectivité à l’énoncé et rend le lecteur émotionnellement affecté. L’adverbe « *parfaitement* », qui exprime le haut degré, vise à renforcer plus le ton dévalorisant que la situation décrite laisse apparaître.

L’emploi du lexique emprunté au parler algérien pour qualifier un haut responsable politique à l’image du président intérimaire « *le Prizidan Bensalah !* » acquiert dans cette situation de communication une dimension fortement dévalorisante, exprimant le sentiment du journaliste. Celui-ci est d’ailleurs accentué par la structure averbale du fragment et le point d’exclamation. Le commentaire métadiscursif qui clôt l’énoncé « *comme le disent les confrères des rédactions sportives* » laisse suggérer le caractère désintéressé du discours, ce qui participe à l’expression de l’émotion.

(146) Hop ! Hop ! Hop ! Fissa ! Au taf ! Au boulot, le Abdelkader ! Par quoi commencer ? Par quoi il a exactement commencé ? Quel a été son premier acte de Prizidan ? Voyons voir, voyons voir ! Ah ! Ben voilà ! J’ai les vidéos et les photos sous les yeux ! Ah, ouais ! Il y est allé fort, très fort, d’entrée de jeu.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 11/04/2019)

En (146), c'est l'usage récurrent des interjections<sup>150</sup> qui attire notre attention, employées à cinq reprises. Étant donné que l'interjection possède une forte valeur d'expressivité, leur répétition ici crée un effet d'insistance visant à révéler l'engagement affectif du journaliste à l'égard de la situation schématisée.

Notons à cet égard que le fragment «*Au boulot, le Abdelkader !*», qui configure au niveau explicite un acte de langage directif (une demande ou un appel au travail), laisse entendre au niveau implicite, à travers l'emploi de l'ironie soulignée davantage par l'emploi du registre familier et l'exclamation, qu'il ne s'agit pas en réalité d'un acte directif, mais plutôt d'un dire dépréciatif. Autrement dit, l'ironie réduit le caractère impositif de la demande qui est au fond une moquerie suscitant le mépris envers la cible de l'ironie. En fait, le journaliste Hakim Laâlam réalise, dans le fragment énonciatif mentionné, une demande feinte pour disqualifier plus le président intérimaire Abdelkader Bensalah et rendre saillante l'émotion ressentie.

En s'adressant à son public par l'énoncé injonctif «*Voyons voir, voyons voir !*», le chroniqueur tente d'établir une relation de connivence au détriment de la cible pour accentuer la portée affective de la situation. Observons ici que la répétition de la même séquence énonciative crée un effet d'insistance mettant en lumière l'émotion construite.

(147) On ne rigole pas chez les Bensalah ! Ça dort peut-être pendant les conférences internationales, mais, quand ça se réveille, ça bosse. Et quel boulot !

---

<sup>150</sup> Il est utile de remarquer ici que le choix même des interjections dans le discours ironique de Hakim Laâlam est signalétique dans la construction discursive de l'émotion. Voyons en ce sens que les interjections utilisées «*Hop ! Hop ! Hop ! Fissa ! Au taf !*», au-delà de leur forte dénotation émotive, d'ailleurs le recours à l'argot «*Fissa ! Au taf !*» dans ce contexte précis (en s'adressant à un personnage de haute responsabilité) intensifie le marquage émotionnel, jouent un rôle déterminant dans la spécification de l'émotion ressentie. Par le recours à ces interjections en particulier, qui expriment un mouvement spontané ou une décision rapide, le journaliste accuse implicitement l'ex-président intérimaire et son Gouvernement par l'improvisation dans les démarches prises, ce qui contredit évidemment un vrai système politique censé avoir élaboré un plan d'action à long terme pour mener une politique bien réfléchie. Cela met en valeur le jugement dépréciatif du journaliste et rend par conséquent l'émotion du mépris plus virulente.

Faire charger les étudiants qui manifestaient à Alger et dans plusieurs villes de la Principauté. La totale ! Canon à eau ! Canon à capsules de gaz lacrymogènes. Charges avec boucliers en tête et matraques au clair.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 11/04/2019)

Dans l’exemple (147), Hakim Laâlam continue son évaluation ironique sur la désignation de Bensalah comme chef d’État intérimaire pour tenter de sémiotiser le sentiment du mépris.

Pour se moquer de sa cible, le journaliste fait écho à un incident comique. En effet, une chaîne de télévision algérienne, à l’occasion de la couverture d’une conférence de presse, a diffusé des images démontrant l’ancien chef d’État endormi lors de la conférence<sup>151</sup>. Cet événement a été transmis rapidement par les réseaux sociaux. En rappelant cette anecdote à son public, le locuteur établit une connivence ludique avec son lecteur au détriment de la victime de l’ironie, l’ex-président intérimaire. Étant donné que le fait évoqué produit un effet humoristique (il est déraisonnable qu’un chef d’État ou tout autre haut responsable se voie endormi dans une conférence internationale), le locuteur cherche à s’amuser et amuser son lecteur, ce qui intensifie l’émotion et rend l’image de l’homme politique fortement défavorable.

Le mépris construit se manifeste également par le recours à la réduction syntaxique à travers les énoncés elliptiques qui closent l’extrait « *La totale ! Canon à eau ! Canon à capsules de gaz lacrymogènes* ». Ces segments, qui se caractérisent par sa brièveté, donnent plus de vivacité au discours rendant saillante l’ironie méprisante qui imprègne l’ensemble de l’extrait.

---

<sup>151</sup> D’ailleurs, des slogans et des photos montés par les manifestants durant le Hirak présentant Bensalah endormi dans une salle de conférence avec en dessous cette phrase : « Va dormir chez toi, l’Algérie est trop importante pour toi ». Il convient de souligner en ce sens que même si la mission de Bensalah à la tête de l’État se limite, à l’époque, à organiser l’élection présidentielle dans trois mois. Les Algériens rejettent catégoriquement sa désignation du fait qu’il fait partie de l’ancien régime de Bouteflika contre lequel la contestation populaire a eu lieu.

### 1.3 La sémiotisation de l’indignation

Plusieurs semaines<sup>152</sup> après le début du Hirak contre la candidature de l’ex-président Bouteflika à un cinquième mandat, le régime algérien à cette époque n’avait pris aucune mesure vis-à-vis de la mobilisation populaire. Hakim Laâlam commente cet événement dans sa chronique où le recours à l’ironie laisse transparaître une situation qui est de nature à éprouver l’indignation<sup>153</sup>. En effet, le journaliste sémiotise son émotion sur le mode du *montrer* en exploitant divers marqueurs lexico-syntaxiques, comme nous allons voir ci-dessous.

(148) Alors là, oui ! Le régime m’étonne encore et encore. Les chiffres affolants de l’étonnement qu’il suscite en moi grossissent de vendredi en vendredi. Et je sais que mardi 19 mars, jour de la fête de la VICTOIRE, jour déjà plus ou moins annoncé d’une grande marche citoyenne pour fêter enfin la VICTOIRE, c’est le régime qui me surprendra encore. Par son autisme !

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d’Algérie*, 17/03/2019)

En (148), le journaliste recourt à un langage affectif « *m’étonne, affolants, étonnement, suscite en moi, me surprendra* » qui lui permet d’attribuer une forte charge émotionnelle à son discours.

Pour exprimer l’émotion de l’indignation ressentie, le journaliste fait appel au procédé de l’analogie. En effet, Hakim Laâlam évoque une situation chargée sur le plan affectif (le 19 mars 1962, la fête de la Victoire), un événement ayant une dimension historique en l’Algérie. Puis, il tente d’instituer une ressemblance avec une autre situation, celle de la contestation populaire (le 19 mars 2019). Remarquons dans ce cas, le recours à la capitalisation (l’écriture en majuscule)

---

<sup>152</sup> Le mouvement populaire a déclenché le 22 février 2019 alors que la chronique dont le passage analysé est extrait est écrite le 17 mars 2019.

<sup>153</sup> La non-intervention de l’ancien Gouvernement à l’égard de la mobilisation populaire, d’ailleurs elle a duré plusieurs semaines, contribue à susciter une réaction affective fortement négative à l’instar de l’indignation par exemple, comme le fait remarquer Micheli : « Il y a omission d’action de la part d’un agent dont on attend qu’il agisse, parce qu’il le peut et le doit » (2014, p. 74).

a pour fonction de mettre en relief le sémantisme du mot « *VICTOIRE* », ce qui permet de mobiliser davantage l'affect du lecteur, censé être citoyen algérien déjà très attaché à l'événement cité. En réalité, l'expression de l'indignation, bien que s'appuyant sur l'analogie établie entre les deux situations décrites, se trouve ainsi fortement accentuée par la capitalisation qui donne plus d'affectivité au discours.

Quant à l'exploitation des marqueurs syntaxiques, on observe que l'énoncé clivé « *c'est le régime qui me surprendra encore* », par sa fonction de focalisation, vise à exacerber la critique ironique en vue de rendre manifeste le sentiment de l'indignation. De son côté, le fragment métaphorique « *par son autisme !* », qui accroît la dimension affective de l'énoncé, participe à l'expression de l'indignation que le journaliste tente de faire apparaître à l'ensemble de l'extrait. Notons également, l'intensité de l'émotion est suggérée particulièrement par la structure elliptique du segment discursif et par le point d'exclamation.

L'exemple (149) constitue la suite de l'énoncé précédent dans lequel Hakim Laâlam poursuit son jugement ironique mitigé d'indignation pour mieux ridiculiser l'ancien régime politique en Algérie, objet de son ironie.

(149) On peut être un peu sourd. Franchement sourd. Voire sourd comme un pot. Mais sourd à ce point, c'est assourdissant d'abasourdissement sidérant ! Un truc de fou que même les ORL les plus chevronnés de la planète ne peuvent résoudre, soigner. T'as l'impression que les frères du Palais, ou du moins ce qu'il en reste, notamment ce triumvirat de 213 ans cumulés censé répondre aux aspirations de gosses de moins de 25 ans, a subi une ablation de tous les organes auditifs.

(Chronique *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie*, 17/03/2019)

Ici, l'indignation du chroniqueur se manifeste à travers les énoncés averbaux « *Franchement sourd. Voire sourd comme un pot* » qui, en raison de leur forme réductive, soulignent la réaction affective du locuteur par rapport à



l’état de choses qu’il vient de dénoncer. Cette manifestation émotionnelle est renforcée par les deux adverbes utilisés « *franchement, voire* ».

De même, la structure averbale « *c’est assourdissant d’abasourdissement sidérant !* » qui produit un effet pathémique en raison de la forte dimension émotionnelle que les termes choisis renferment (une dimension accentuée d’ailleurs par le procédé emphatique « *c’est* ») et qui possède une certaine musicalité en juxtaposant des unités lexicales ayant la même sonorité, participe considérablement au marquage linguistique de l’indignation. De son côté, le fragment métonymique « *ce triumvirat de 213 ans cumulés* »<sup>154</sup>, en plus de sa valeur esthétique, ayant pour effet perlocutoire de plaire au lecteur, renforce le rendement affectif de l’énoncé et rend par la suite l’émotion de l’indignation plus évidente.

En dernier lieu, le recours à la description numérique « *ce triumvirat de 213 ans* », « *gosses de moins de 25 ans* » sert à rendre explicite le décalage entre deux réalités disparates (un ex-Gouvernement vieillissant vs une population jeune), ce qui remet en cause la capacité de l’ex-pouvoir algérien à gérer le pays et, de ce fait, intensifie le sentiment de l’indignation envers la situation absurde.

---

<sup>154</sup> Précisons ici que le journaliste fait allusion aux trois hommes d’État algérien, à savoir l’ex-président Abdelaziz Bouteflika, son Premier ministre Nouredine Bedoui et son directeur de campagne électorale à l’époque Abdelmalek Sellal. En fait, le chiffre donné 213 ans représente l’âge cumulé des trois hommes politiques : Bouteflika né le 1937, Bedoui le 1959 et Sellal le 1948. Cette information, supposée restituée par le lecteur, établit une connivence ludique entre le journaliste et son lectorat au détriment de la cible (les trois figures de l’ancien Gouvernement algérien), servant à émouvoir le lecteur pour capter son adhésion. Par conséquent, l’indignation construite ressort plus *montrée*.

## 2. L’ironie émotionnelle dans la chronique *Point Zéro*

Ici, il sera question de voir de près la construction discursive de l’émotion dans les énoncés ironiques de Chawki Amari. Notre objectif est d’examiner le potentiel affectif de l’ironie dans la chronique journalistique dont l’événement abordé est d’une telle envergure à l’exemple de la contestation populaire du 22 février 2019. Il importe de préciser que le journaliste du quotidien *El Watan* s’appuie fortement sur l’étayage de l’émotion dans son discours. C’est la raison pour laquelle notre analyse, ci-dessous, se focalise uniquement sur l’émotion *étayée*. Dans cette optique, notre intérêt portera sur les critères de la schématisation discursive adoptés par le locuteur journaliste pour commenter l’événement.

### 2.1 La sémiotisation de la colère

À la suite de la mobilisation populaire du 22 février 2019 contestant la nouvelle candidature de l’ex-président Bouteflika, celui-ci a adressé une lettre<sup>155</sup> au peuple algérien, le 24 février 2019, dans laquelle il a insisté sur la continuité, en l’occurrence sa propre continuité à la tête du pays en tant que président au-delà du 18 avril 2019, date prévue de l’élection présidentielle<sup>156</sup>. Parallèlement à cela, certains analystes de la crise politique en Algérie ne voient en cette lettre qu’un autre message de campagne électorale après son annonce de candidature du 10 février 2019<sup>157</sup>.

---

<sup>155</sup> La lettre du président sortant a été à l’occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l’Union générale des travailleurs algériens et des nationalisations des hydrocarbures, qui correspond au 24 février 2019.

<sup>156</sup> Cette élection présidentielle a été annulée plus tard après plusieurs semaines de contestation populaire à travers l’ensemble du territoire national.

<sup>157</sup> Voir le journal *Le Soir d’Algérie* du 25 février 2019, page 3.

Rappelons à cet effet, la lettre en question donne lieu à des critiques médiatiques en Algérie. Elle suscite aussi bien la colère que la moquerie de l'opinion publique du fait qu'elle n'a fait aucune référence à la contestation populaire du 22 février 2019. Dans le passage ci-dessous, Chawki Amari revient sur le message présidentiel, adressé au peuple, pour mettre en discours cet événement dans un ton ironique.

(150) Comme si rien ne se passait, le ministre de l'Intérieur est allé à Adrar inaugurer un centre médico-social de Sonatrach, accompagné de Sellal. Ce qui constitue en plus de cette visite au moment où des milliers de manifestants sont encadrés par la police, deux étrangetés : un ministre de l'Intérieur qui inaugure la réalisation médicale d'une entreprise d'énergie, et un homme qui n'a aucune fonction étatique incrusté dans la délégation. Accueilli par des manifestants, cet aréopage représentatif de ce qui est actuellement conspué dans tout le pays, comprenant aussi bien Sidi Saïd de l'UGTA que Haddad du FCE, a dû fuir et se rassembler dans une salle dégarnie pour lire un message du Président. Que dit cette nouvelle lettre du plus célèbre écrivain public algérien ? Rien, des phrases vides comme la salle qui les a accueillies, aucune allusion à l'historique « milliouniya » du 22 et un vague appel à la continuité.

De quoi ? De la protestation ? Non, du Président, seul à même d'éviter le chaos et le retour aux morts, seul argument du régime pour se maintenir. Avec cette logique faussée, si le peuple est contre Bouteflika, pourquoi ne pas attendre le vote et élire quelqu'un d'autre à sa place ? C'est là où est le piège, quand un Président est candidat, il passe automatiquement, quitte à bourrer les crânes et les urnes et à détruire les formulaires des autres, la présence de Sellal, simple directeur de campagne d'un candidat dans une délégation ministérielle, étant à elle seule une preuve du flagrant parti pris de l'État.

Résultat : alors que Bouteflika est élu avant un vote programmé pour la forme, le peuple a voté avant le scrutin, refusant un 5<sup>e</sup> mandat. Faut-il alors faire des élections ? Tout dépend de la suite des événements. Mais avec la lettre du Président et le mépris de l'illégal putschiste Bouchareb, il faut commencer à penser que le régime ne reculera pas. Quitte à brûler tout le pays. Le Président est peut-être un prophète. Mais sa religion n'a rencontré aucun succès.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 25/02/2019)

Dans le passage (150), il nous semble de prime abord que la situation schématisée concourt à *étayer* une émotion apparentée à la colère. De ce fait, pour interpréter la construction discursive de cette émotion, notre analyse se

fonde sur les quatre critères suivants : (i) les personnes impliquées et les rôles qui leur sont attribués, (ii) les conséquences, (iii) le potentiel de maîtrise et (iv) la signification normative.

### **(i) Les personnes impliquées et leur rôle**

En (150), on a affaire à un seul type de personnes : les ex-gouvernants algériens, désignés tantôt de manière individualisante par les noms propres (« *Bouteflika* », « *Sellal* », « *Bouchareb* »), ou par des expressions référentielles (« *Président* », « *ministre de l'intérieur* », « *directeur de campagne* ») ; tantôt de manière institutionnelle (« *régime* », « *l'État* »). Ces personnes sont présentées, selon la situation schématisée, dans un rôle d'agent du fait qu'il s'agit des hommes politiques censés gérer la crise en question.

### **(ii) Les conséquences**

Dans l'exemple (150), on peut distinguer entre trois conséquences principales servant à décrire une situation qui est de nature à susciter le sentiment de la colère.

Premièrement, observons que l'exagération dans l'expression « *rien, des phrases vides* » révèle le ton moqueur suggéré par le chroniqueur dans la mesure où on ne peut pas supposer qu'une telle lettre prononcée au nom d'un tel président serait vide à ce point-là. Notons à cet effet, l'usage du style rhétorique par le biais de la comparaison « *des phrases vides comme la salle qui les a accueillies* » en mettant en parallèle le contenu de la lettre présidentielle et le public présent à la conférence citée permet au lecteur de comprendre l'intention ironique du journaliste. Ainsi, la modalité interrogative « *Que dit cette nouvelle lettre du plus célèbre écrivain public algérien ?* » est utilisée, ici, dans un registre ironique pour accentuer la colère et la raillerie en ce sens que le journaliste ne cherche aucune réponse, mais plutôt cherche à ridiculiser l'image de l'ex-président algérien. De plus, la réponse est donnée immédiatement après avoir

posé la question sous forme d’exagération « rien » pour décrédibiliser l’énonciateur de la lettre présidentielle et susciter la moquerie chez le lecteur.

Deuxièmement, selon Chawki Amari, ce qui contribue à provoquer un sentiment apparenté à la colère c’est que la lettre en question ne fait aucune allusion au mouvement populaire du 22 février 2019, alors que celui-ci aurait dû être l’objet premier de la lettre vu la crise du pays, ce qui aggrave le sentiment de la colère et accentue les marches populaires : « *aucune allusion à l’historique milliouniyadu 22 et un vague appel à la continuité* ». Dans ce cadre, le journaliste nous rappelle que la contestation populaire est éclatée après l’annonce de la candidature de Bouteflika pour un cinquième mandat. Et pourtant, en même temps, la lettre adressée évoque la nécessité de la continuité du même président, ce qui est pleinement contradictoire : « *avec cette logique faussée* ».

D’ailleurs, selon le journaliste, l’ancien régime ne voit aucune solution pour éviter la crise que la candidature de Bouteflika, le seul capable de gérer le pays. Par contre, le peuple a soulevé uniquement pour demander son départ : « *De quoi ? De la protestation ? Non, du Président, seul à même d’éviter le chaos et le retour aux morts, seul argument du régime pour se maintenir* ».

Troisièmement, ce qui permet de ressentir l’émotion de la colère, d’après Chawki Amari, c’est la stratégie adoptée par la classe dirigeante du pays où le candidat Bouteflika aurait été réélu de manière illégale pour plusieurs mandats à cause de fraudes et de tricherie : « *c’est là où est le piège, quand un Président est candidat, il passe automatiquement, quitte à bourrer les crânes et les urnes et à détruire les formulaires des autres* ». En d’autres termes, le chroniqueur met l’accent, ici, sur l’anticipation des conséquences négatives de telle sorte que si la candidature de Bouteflika se maintient, il sera clairement le nouveau président. En réalité, le fait de rappeler ce scénario, déjà fait dans les mandats précédents, contribue à alimenter la colère envers l’ancien régime.

Pour continuer son raisonnement sur l’anticipation des conséquences négatives que l’annonce de la lettre du président démissionnaire risque de

provoquer dans le futur, le locuteur journaliste met en cause la présence de Sellal dans la visite ministérielle effectuée par le ministre de l’Intérieur Noureddine Bedoui pour inaugurer un centre médico-social de Sonatrach à Adrar : « *comme si rien ne se passait, le ministre de l’Intérieur est allé à Adrar [...] accompagné de Sellal [...] au moment où des milliers de manifestants sont encadrés par la police* ». Il faut rappeler que l’ex-Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui représente le directeur de campagne de Bouteflika, n’exerce à l’époque aucune fonction au sein de l’ancien Gouvernement, ce qui fait que sa présence dans l’inauguration serait incompréhensible : « *un homme qui n’a aucune fonction étatique incrusté dans la délégation* ». D’après le journaliste, cela n’est qu’une mauvaise intention pour faire une campagne électorale en faveur de l’ex-président Bouteflika : « *la présence de Sellal, simple directeur de campagne d’un candidat dans une délégation ministérielle, étant à elle seule une preuve du flagrant parti pris de l’État* ».

### **(iii) Le potentiel de maîtrise**

Ici, il s’agit de s’interroger sur le degré de contrôle exerçable sur la situation schématisée. Autrement dit, dans quelle mesure la situation schématisée (dans notre cas c’est la réponse du président sortant Bouteflika aux manifestants à travers sa lettre) apparaît comme contrôlable par un *agent* quelconque.

La chronique ci-dessus fait ressortir un état futur de la situation où celle-ci apparaît, en toute évidence, comme incontrôlable, ce qui conduit le journaliste à s’inquiéter sur le déroulement de l’élection présidentielle : « *Faut-il alors faire des élections ?* ». Dans un ton railleur, Chawki Amari estime que l’élection présidentielle n’a manifestement aucun intérêt du fait que le prochain président est déjà connu : « *alors que Bouteflika est élu avant un vote programmé pour la forme, le peuple a voté avant le scrutin, refusant un 5<sup>e</sup> mandat* ».

En outre, dans sa lettre, très attendue par les manifestants, le président démissionnaire persiste et insiste sur la continuité, ce qui signifie que l’ancien

régime ne reculera pas dans les jours à venir, et par conséquent la crise s'accroîtra et les marches populaires deviendront trop violentes : « *mais avec la lettre du Président et le mépris de l'illégal putschiste Bouchareb, il faut commencer à penser que le régime ne reculera pas. Quitte à brûler tout le pays* ».

#### **(iv) La signification normative**

Dans l'extrait (150), la situation schématisée, qui a pour objet « la lettre de l'ex-président comme une réponse à la contestation populaire », semble pleinement incompatible avec deux valeurs principales :

D'une part, un tel président d'État, devant une crise politique quelconque dans son pays, censé avoir tenu un discours présidentiel proposant une feuille de route concrète. Celle-ci devrait répondre aux attentes de son peuple, et non pas une lettre à l'instar de celle de l'ex-président algérien qui, en plus de son contenu invalide et incompatible avec les aspirations du peuple contestataire, aggrave la situation politique du fait qu'elle est à l'encontre des attentes populaires.

D'autre part, un régime présidentiel dans un pays dépendant et démocrate doit garantir l'organisation de l'opération électorale en toute transparence entre tous les candidats sans distinction aucune pour légitimer l'élection présidentielle d'un côté, et assurer la stabilité politique du pays de l'autre côté. À ce titre, ce qui s'est passé dans le cas algérien est, tout à fait, le contraire : désigner un ex-Premier ministre, dépourvu de toute fonction étatique, comme directeur de campagne, alors que celui-ci a fait des visites ministérielles en termes d'inauguration de projets et délégation de visites. D'après la situation schématisée par le chroniqueur, cela n'est qu'un acte illégal du point de vue politique, et inadmissible du point de vue moral.

Pour conclure, on peut dire que le discours ironique du journaliste Chawki Amari dans le passage (150) schématise une situation précise. Il s'agit bien de la lettre de l'ex-président Bouteflika et ses répercussions sur la rue algérienne.

Cela dit, à la lumière des quatre critères analysés *supra*, il nous semble évident qu’il y a lieu d’éprouver une émotion inférée de la colère.

## 2.2 La sémiotisation du mépris

Après plusieurs jours de revendication populaire, l’ex-Gouvernement n’a pris aucune mesure concrète afin de gérer la crise éclatant depuis le 22 février 2019. En réalité, l’ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qui a tenu un discours dans lequel il explique que l’ancien régime a bien compris le message du peuple, et ce message sera pris en considération juste après les élections présidentielles. Cette attitude inattendue a fait beaucoup d’encre aussi bien dans les médias que les réseaux sociaux et n’a fait qu’augmenter le mouvement citoyen dans toute l’Algérie.

Dans sa chronique du 26 février 2019, Chawki Amari renvoie sur l’attitude gouvernementale d’Ouyahia :

(151) On vient de comprendre l’attitude du gouvernement, du club présidentiel et de l’alliance des galaxies perdues qui se sont réunis, par téléphone ou de vive voix, pour adopter une posture commune : il ne s’est rien passé, tout est absolument normal. Un million de personnes sont sorties dans la rue, mais c’est normal, ce jour-là il faisait chaud et il n’y avait rien d’intéressant à la télévision. Si celui-ci est d’ailleurs en Suisse, c’est juste pour ramener du chocolat au peuple algérien, qui a fait preuve d’une maturité démocratique et d’un pacifisme civique soulevé par tout le monde, y compris par Ouyahia. En bref, si on a traité le Président de « Marocain », c’est normal dans le cadre de l’Union maghrébine, et si tout le monde a hué Saïd, il s’agit en fait de Saïd Djaffer, un journaliste connu pour attenter à la stabilité du pays.

La logique est donc celle-ci : il ne s’est rien passé de particulier et la vie suit son cours, l’élection aura bien lieu, le régime n’a pour l’instant aucune intention de reculer et si les marches deviennent plus violentes à cause de cet entêtement suicidaire, ce sera entièrement la faute à l’incivisme de la population, par ailleurs très jolie les week-ends.

Encore plus pervers, Ouyahia a répété qu’ils avaient bien entendu le message de la population, celui-ci sera pris en compte lors de la conférence qui sera



organisée après les élections, soit après le 5<sup>e</sup> mandat. Sauf que ce message était clair : pas de 5<sup>e</sup> mandat. Donc Ouyahia va gentiment écouter après le 5<sup>e</sup> mandat tous ceux qui sont contre le 5<sup>e</sup> mandat. Déchire tes cheveux.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 26/02/2019)

Il nous apparaît que l’exemple (151) schématise une situation donnant lieu à l’inférence d’une émotion particulière, à savoir le mépris. Pour cela, nous allons examiner *infra*, dans le détail, trois critères qui nous semblent les plus pertinents pour justifier le potentiel affectif de l’énoncé en question : (i) les personnes impliquées et les rôles qui leur sont attribués, (ii) les conséquences, et (iii) la signification normative.

### **(i) Les personnes impliquées et les rôles qui leur sont attribués**

Dans cette chronique, les personnes impliquées présentées par le discours figurent dans une seule catégorie, à savoir la catégorie collectivisante. En fait, on peut distinguer entre les deux instances suivantes de *personnes* :

- **le gouvernement** : il s’agit, ici, de l’ancien Gouvernement de Bouteflika, désigné tantôt par des substantifs référentiels, à savoir « *dirigeants* » et « *régime* » ou par des expressions métaphoriques comme « *club présidentiel* » et « *alliance des galaxies perdues* » ; tantôt à la troisième personne du pluriel : « *Ouyahia a répété qu’ils avaient bien entendu le message de la population* ».

- **le peuple algérien** : désigné de façon collective par l’expression « *un million de personnes* », le substantif « *la population* », le pronom démonstratif du pluriel « *ceux qui ont été arrêtés* », et le pronom indéfini « *On* » qui, selon la dimension cotextuelle et contextuelle du discours, renvoie aux manifestants algériens : « *si on a arraché des portraits du Président, c’est normal* », « *En bref, si on a traité le Président de Marocain, c’est normal dans le cadre de l’Union maghrébine* ».

### **(ii) Les conséquences**

Au début de l'extrait, le journaliste souligne la mauvaise gestion qui caractérise tout rendez-vous politique : *« on vient de comprendre l'attitude du gouvernement, du club présidentiel et de l'alliance des galaxies perdues qui se sont réunis, par téléphone ou de vive voix, pour adopter une posture commune »* du fait qu'il est impensable qu'une telle réunion gouvernementale englobant des responsables de haut niveau puisse se faire par téléphone ou de vive voix. Ici, la métaphore ironique *« l'alliance des galaxies perdues »* signale, d'une part, la divergence flagrante qui se trouve dans les projets menés par les dirigeants algériens concernant leur façon de gérer le pays et, d'autre part, met l'accent sur l'incompatibilité de ces programmes politiques entre eux de telle sorte que toute forme de coopération entre ces programmes gouvernementaux divergés est impossible.

Notons à cet effet que l'usage de l'ironie contribue à donner une image dévalorisante des gouvernants algériens et par conséquent amplifie l'expression de l'émotion ressentie par le lecteur. En outre, l'expression *« un million de personnes sont sorties dans la rue, mais c'est normal »* est ironique dans la mesure où le journaliste veut dire, en toute clarté, le contraire de ce qu'il énonce. Pour lui, l'attitude de l'ancien Gouvernement est incompréhensible et surprenante (comment se fait-il que des millions de manifestants soient sortis dans la rue, alors qu'aucune mesure n'est prise par l'ancien régime ?). Le recours à la modalité ironique traduit l'évaluation négative du chroniqueur envers l'attitude gouvernementale tout en contribuant à l'expression de l'émotion suscitée.

Une autre conséquence mise en place par le journaliste d'*El Watan* fait écho à la déclaration de l'ex-Premier ministre, celui-ci explique que le régime en place a bien compris le message du peuple, et ce message sera pris en considération après les élections présidentielles : *« encore plus pervers, Ouyahia a répété qu'ils avaient bien entendu le message de la population, celui-ci sera pris en compte lors de la conférence qui sera organisée après les élections, soit après le 5<sup>e</sup> mandat »*. Dans ce fragment, l'adjectif axiologique *« pervers »*,

précédé par l'adverbe d'insistance « *encore* », marque la prise de position du journaliste à l'égard de l'affirmation de l'ex-Premier ministre, laissant deviner son sentiment de mépris. Le pronom « *ils* » renvoie ici à un agent collectif, à savoir l'ancien Gouvernement. L'expression suivante du même énoncé « *sauf que ce message était clair : pas de 5<sup>e</sup> mandat. Donc Ouyahia va gentiment écouter après le 5<sup>e</sup> mandat tous ceux qui sont contre le 5<sup>e</sup> mandat* » souligne le jugement ironique du journaliste selon lequel si certains sont contre le cinquième mandant de Bouteflika, cela ne posera aucun problème pour l'ancien régime qui va leur écouter pour leur expliquer comment les choses devraient se passer juste après avoir réélu l'ex-chef d'État Bouteflika.

Voyons dans un dernier point, l'expression stéréotypique « *déchire tes cheveux* », relevant de l'arabe algérien, qui clôt le discours du journaliste, contribue à renforcer l'expressivité de l'énoncé faisant ressortir davantage le sentiment du journaliste.

### **(iii) La signification normative**

Pour analyser ce critère, il est à noter que le processus d'étayage de l'émotion du mépris dans cet exemple se déploie aussi en l'incompatibilité avec une valeur aussi bien politique que sociale : il s'agit en l'occurrence de respecter le droit de manifester dans la mesure où se manifester est un droit que tout citoyen peut l'exercer. De ce fait, la répression exercée par l'ancien Gouvernement suscite, selon la construction discursive proposée par le journaliste dans la chronique (180), le mépris ; et contribue à aggraver la situation du pays. Selon la schématisation donnée ici, le système politique, qui tente d'étouffer toute mobilisation populaire au lieu de prendre des mesures répondant aux revendications de son peuple, est un régime inapte à gérer, ce qui crée un sentiment méprisant et par conséquent provoque davantage le Hirak populaire.

### 2.3 La sémiotisation de la honte

La situation schématisée dans la chronique ci-dessous a pour objet de décrire le quotidien des dirigeants de l'ex-Gouvernement après le déclenchement du Hirak populaire du 22 février 2019. À ce titre, Chawki Amari veut nous expliciter, dans un registre ironique, à quel point le Hirak a bouleversé la vie politique de l'ancien régime qui n'a prévu à aucun scénario pareil :

(152) Il s'est levé tôt le matin, sachant que la journée sera longue. Tayeb Belaïz s'est lavé, a évité de se regarder dans le miroir de sa salle de bain, puis a pris un café. Il s'est rendu ensuite sous escorte à son bureau en évitant soigneusement de rencontrer le peuple.

Regardant à droite et à gauche comme à chaque fois, il a sorti sa clé et ouvert le Conseil constitutionnel. Il sait que cette journée va être particulièrement chargée, des tonnes de signatures de citoyens qu'il ne connaît pas, pour des candidats dont il ne sait même plus s'ils font partie du régime ou non. Il ne sait même pas si le président va passer, lui ou son valet de chambre, et s'il est mort ou tout n'est qu'un piège. Bien sûr, il a tenté d'appeler Genève, mais sans succès. Il s'est assis à son bureau, sous la photo du président quand il était jeune et a ouvert un tiroir duquel il a tiré un cachet et de l'encre qu'il a posés sur son bureau, il sait que cette journée est historiquement décisive. Né à Maghnia dans la wilaya de Tlemcen, il sait qu'il ne doit son poste qu'à son voisinage régional et sa fidélité au président mourant qui l'a nommé à ce poste à la place d'un mort, autre enfant de Tlemcen. Tayeb Belaïz le sait, il va avoir du travail, comme recevoir Nekkaz et lui expliquer qu'ils ont fait une loi spécialement pour le disqualifier. Il va recevoir d'autres candidats en restant accroché au téléphone pour attendre les ordres. Il le sait, il va travailler très tard ce soir et n'est même pas sûr d'occuper le même bureau le lendemain. Bien sûr, il a vu les marches mais n'a rien dit et a comme tout le monde suivi le fil d'actualité qui s'est déchaîné hier sans rien comprendre. Sellal éjecté de la campagne, va-t-il venir déposer sa candidature ? À 8 heures, il a appuyé son interphone et donné l'ordre au gardien d'ouvrir la porte en bas, peut-être le dernier ordre de sa vie. Il a eu juste eu le temps de lire une information de dernière minute, Ahmed Gaïd Salah vient d'être remplacé par Ahmed Gaïd Salah.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 03/03/2019)

En (152), le lecteur, auquel s'adresse le journaliste du quotidien *El-Watan*, est conduit à tirer certaines conséquences du discours dans la mesure où un certain type d'émotion a lieu d'être face à la situation s'y trouve schématisée. De

ce fait, il nous semble, en premier abord, que le chroniqueur a pour objet de schématiser l’émotion de la honte vis-à-vis de l’ex-président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaïz.

Il nous faut donc voir comment la schématisation de l’émotion en question est construite dans les énoncés ironiques de Chawki Amari. Autrement dit, quels critères sont particulièrement exploités pour représenter l’objet du discours, à savoir le quotidien de l’ex-responsable politique, Tayeb Belaïz, comme étant un discours suscitant l’émotion de la honte ?

Nous proposons d’analyser la schématisation du sentiment de la honte en faisant référence aux trois critères principaux : (i) les personnages impliqués et leur rôle ; (ii) les conséquences et (iii) la signification normative.

### **(i) Les personnages impliqués et leur rôle**

Quant au premier critère, les personnes impliquées, la schématisation discursive en (152) implique un seul personnage : il s’agit de Tayeb Belaïz, l’ex-président du Conseil constitutionnel, il est l’objet de l’émotion. À cet égard, l’émotion inférée de la honte étant dirigée vers lui, en réalité vers différents aspects de son parcours gouvernemental en tant que responsable algérien faisant partie de l’ancien régime.

### **(ii) Les conséquences**

En ce qui concerne les conséquences que la situation met en scène, nous rappellerons que, pour (Micheli, 2014) qui s’appuie sur l’analyse proposée par Lelord et André (2001)<sup>158</sup>, la honte est un sentiment qui surgit lorsque l’on croit montrer aux autres que l’on ne parvient pas à atteindre les normes du groupe dans un domaine donné que ce soit d’ordre professionnel, familial, ou amoureux,

---

<sup>158</sup> Voir pour plus de détail Lelord, F., & André, C. (2001). *La force des émotions*. Paris : Odile Jacob.

etc. Il s'agit, pour le linguiste, d'une sorte de dégradation supposée de l'image de soi aux yeux d'autrui qui est en jeu (Micheli, 2014, p. 118).

Dans notre cas, il est question d'une allo-attribution de l'émotion de la honte du fait que ce n'est pas le locuteur (le journaliste du quotidien *El Watan*) qui est l'objet de la honte, mais c'est un tiers (ici c'est l'ex-président du Conseil Constitutionnel). De là, il sera évident que le locuteur a recours à une schématisation discursive visant à dévaluer l'image de la cible, Tayeb Belaïz. En d'autres mots, nous allons affaire, dans l'exemple (152), à une appréciation négative que le journaliste met en avant pour dévaloriser le personnage en question de son statut en tant que responsable politique méritant son poste.

Dans un premier temps, le journaliste met en cause la façon par laquelle se fait la dénomination des dirigeants dans l'ancien système politique, qui ne fait aucune référence aux lois de la République Algérienne. En vérité, l'ex-président du Conseil Constitutionnel, Tayeb Belaïz, a été nommé à ce poste parce qu'il est *« né à Maghnia dans la wilaya de Tlemcen, il sait qu'il ne doit son poste qu'à son voisinage régional et sa fidélité au président mourant qui l'a nommé à ce poste à la place d'un mort, autre enfant de Tlemcen »*, ce qui, selon la schématisation discursive présentée, suscite une émotion apparentée à la honte. Autrement dit, faire choisir tel responsable à tel poste de poids lourd à l'instar du président du Conseil Constitutionnel en fonction de voisinage régional est un acte honteux. Dans ce cadre, l'expression *« autre enfant de Tlemcen »* par laquelle se termine l'énoncé souligne que cette pratique illégale fait accoutume dans l'ex-Gouvernement algérien. En réalité, il apparaît que l'image de notre personnage Tayeb Belaïz est dégradée du fait que l'on sait désormais que celui-ci occupe cette haute fonction à cause de sa naissance dans la ville natale du président démissionnaire Bouteflika et aussi à sa fidélité à l'ancien régime.

Ensuite, le journaliste évoque une deuxième conséquence négative, visant à discréditer la cible Tayeb Belaïz. Le chroniqueur rappelle que ce dernier a participé à la fraude des élections présidentielles en faisant exprès des lois

interdisant tel ou tel candidat à se présenter ou à déposer son dossier de candidature. D’après Chawki Amari, l’ancien régime, dont Tayeb Belaïz fait partie, veut à tout prix maintenir l’ex-président Bouteflika : « *Tayeb Belaïz le sait, il va avoir du travail, comme recevoir Nekkaz et lui expliquer qu’ils ont fait une loi spécialement pour le disqualifier* ». Le journaliste, ici, donne une appréciation négative de l’image de l’homme politique, ce qui accentue le sentiment ressenti chez le lecteur.

De plus, pour contribuer à renforcer le jugement négatif, Chawki Amari ajoute que « *Il [Tayeb Belaïz] va recevoir d’autres candidats en restant accroché au téléphone pour attendre les ordres* ». Dans ce fragment, il se trouve que le responsable algérien intervient de façon illégale en suivant des ordres dictés par d’autres institutions alors qu’en principe, les ordres du président lui-même du Conseil Constitutionnel censés être incontestables du fait que le Conseil Constitutionnel est une institution autonome dont le rôle est, sans conteste, très lourd en termes de choix politiques dans le pays. Notons que l’expression « *attendre les ordres* » fait écho, ici, à l’intervention de l’armée algérienne<sup>159</sup> dans les choix politiques dès le début du Hirak le 22 février 2019.

Par ailleurs, Chawki Amari met l’accent sur une autre conséquence négative caractérisant, cette fois-ci, la défaillance de l’ancien système politique, il s’agit de l’instabilité des dirigeants algériens dans leurs postes dans la mesure où tout responsable politique pourrait être changé du jour au lendemain sans aucune raison palpable, ce qui remet en cause l’ancien Gouvernement.

Observons à cet effet, les deux énoncés : « *Il [Tayeb Belaïz] le sait, il va travailler très tard ce soir et n’est même pas sûr d’occuper le même bureau*

---

<sup>159</sup> Rappelons que le chef de l’État-major de l’armée, le général Ahmed Gaïd Salah, tout au début du Hirak populaire, avait désigné le 26 février 2019 les manifestants algériens opposant au cinquième mandant de l’ex-président Bouteflika d’« ingrats » ignorant les « réalisations » du président démissionnaire, avant de changer de position après plusieurs semaines de manifestations en affirmant que l’armée et le peuple partagent les mêmes valeurs. Voir le journal *El Watan* du 14 février 2019.

*le lendemain* » et « à 8 heures, il a appuyé son interphone et donné l’ordre au gardien d’ouvrir la porte en bas, peut-être le dernier ordre de sa vie » signalent non seulement le mépris en face de l’ancien Gouvernement, mais dénotent également un sentiment de la honte à l’égard de l’ex-dirigeant Tayeb Belaïz dans la mesure où celui-ci occupe une fonction hautement supérieure en tant qu’ancien président du Conseil Constitutionnel, toutefois il ne sait pas s’il va rester au même poste le lendemain.

D’ailleurs, l’expression qui débute l’énoncé : « *Il [Tayeb Belaïz] le sait* » permet de nous faire comprendre que l’ex-ministre, censé avoir appliqué la loi, est au courant de tout ce qui s’est passé, mais qu’il n’a rien fait. Or, en tant que président du Conseil Constitutionnel, il devrait agir contre ce genre d’agissement du fait qu’il a non seulement les moyens d’agir, mais aussi le devoir. De là, la situation décrite contribue à déprécier son image et à susciter davantage la honte envers sa personne.

### **(iii) La signification normative**

Il apparaît que le discours du journaliste ironiste met en évidence une schématisation discursive qui va pleinement à l’encontre d’une valeur sacrée constituante de tout système politique autonome et indépendant. Dans l’exemple (152), il s’agit du rôle du président du Conseil Constitutionnel, celui-ci censé appliquer la loi en toute fermeté en recommandant l’adoption des nouvelles procédures visant à assurer la légitimité des élections présidentielles. En faisant cela, le rôle est de protéger le pays contre toute malhonnêteté politique.

À cet égard, on constate que la schématisation présentée par Chawki Amari est clairement incompatible avec cette valeur politique en ce sens que le discours du journaliste décrit une image fortement défavorable de l’ex-président du Conseil Constitutionnel. De ce fait, l’émotion sémiotisée dans la chronique (152) s’apparente de la honte.



Voyons une autre occurrence ironique dont le sentiment ressenti relève également de la honte. En effet, le processus d'étayage de la honte en tant qu'émotion suscitée dans l'extrait (182) repose sur une schématisation qui présente la déclaration de l'ex-diplomate algérien, Lakhdar Brahimi, comme une action honteuse. Il est à rappeler que ce dernier a été invité par l'ancien Gouvernement pour appeler au dialogue national et proposer une feuille de route afin d'apaiser la situation politique, très compliquée à cause de la mobilisation populaire du 22 février 2019 :

(153) Après 20 ans de ruses, de coups bas, de mises en scène, de bourrage des urnes, de verrouillage des médias et de chantage à la publicité, de nominations d'innombrables incompetents, de mensonges et de corruption, Lakhdar Brahimi, convoqué de sa retraite, s'étonne que les Algériens ne se jettent pas dans ses bras, subitement, en pleurant de joie. Sa surprise est d'autant plus déplacée que le régime l'a missionné non pas parce que ce dernier a changé et est devenu gentil et ouvert, mais parce que des millions d'Algérien(ne)s sont sortis pour exiger son départ. Se plaignant du manque d'enthousiasme de ses compatriotes, le diplomate feint d'oublier que pour rétablir un semblant de confiance, il faut d'abord des gestes significatifs, ce que la nomination d'un Bedoui à la tête du gouvernement apparatchik, qui a couvert la fraude aux législatives, organisé le tabassage des médecins et de nombreuses arrestations, n'est pas.

Il est d'ailleurs un peu trop tôt pour se plaindre, les Algérien(ne)s attendant surtout de voir si le Président va bien démissionner le 28 avril ou au contraire essayer de gagner du temps par l'intermédiaire de cette conférence et ce énième changement de la Constitution, ce que n'a pas compris le diplomate invité par la radio d'État, car ce n'est qu'ensuite que la transition pourra s'organiser, par une conférence ou une réunion d'anciens coiffeurs.

Enfin, il a développé un argument qui n'a aucun sens : « On ne va pas mettre la clé sous le paillason et partir, en Irak, ils sont tous partis, mais regardez ce qui est arrivé ». Comment un diplomate international peut-il comparer la situation de l'Algérie à celle d'un Irak envahi et bombardé par les USA et une coalition internationale qui s'est attelée à détruire tout autant les infrastructures que l'encadrement humain ? Du coup, la solution devient le problème et l'équation double : on voulait le certificat médical du Président, 82 ans, on veut maintenant aussi celui de Brahimi, 85 ans, attestant d'une bonne santé mentale.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 19/03/2019)

L’intervention de Lakhdar Brahimi à la radio locale de l’État algérien a fait couler beaucoup d’encre tant dans les médias que les réseaux sociaux du fait qu’elle est en contradiction avec la demande principale du peuple algérien qui veut « un changement radical de la classe dirigeante du pays ». Beaucoup d’analystes politiques et experts en relations internationales spécialistes à la situation algérienne ont qualifié les propos de l’ancien diplomate et les propositions qu’il a données comme incohérents, déplacés et ne mettent aucun rapport à la situation actuelle de l’Algérie<sup>160</sup>.

Dans l’extrait (153), Chawki Amari met en discours l’événement cité dans un registre ironique en vue de « faire honte », pour reprendre les termes de Micheli (2014, p. 130), à l’homme politique qui, d’après le chroniqueur, au lieu d’être adhérent à son peuple, a essayé, à tout prix, de manipuler l’opinion publique et faire complot avec l’ancien régime.

Pour notre objectif, ce qui nous intéresse, tout en s’inscrivant en analyse du discours, c’est la construction discursive de l’émotion en tant que processus langagier. Dans ce cadre, nous allons voir comment l’émotion de la honte est-elle construite dans les énoncés ironiques de la chronique du quotidien *El Watan* ? Pour cela, notre attention se focalisera sur trois critères essentiels : (i) les personnes impliquées et leur rôle ; (ii) les conséquences et (iii) la signification normative.

### **(i) Les personnes impliquées et leur rôle**

Nous allons examiner, dans un premier temps, les personnes impliquées que la schématisation met en scène et les rôles qui leur sont associés. Pour cela, tout en suivant l’analyse proposée par Micheli (2014), nous pouvons les regrouper en deux catégories : une catégorie *collectivisante* (centrée sur des entités comme les partis politiques ou l’ancien régime) et une autre catégorie

---

<sup>160</sup> Voir, pour plus de détail, le journal *El Watan* du 13 mars 2019.

*individualisante* (centrée sur individus particuliers, qui plus que d'autres, incarnent ces entités collectives) (Micheli, 2014, p. 153).

De ce fait, pour la catégorie *individualisante* marquée dans l'exemple en question, nous relèverons :

- **Lakhdar Brahimi** : ancien ministre et diplomate algérien à la retraite depuis 1993, invité à la radio algérienne pour proposer une solution à la crise : *« Lakhdar Brahimi, convoqué de sa retraite, s'étonne que les Algériens ne se jettent pas dans ses bras, subitement, en pleurant de joie », « ce que n'a pas compris le diplomate invité par la radio d'État ».*

- **Bedoui** : le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, considéré comme étant une partie de l'ancien régime auquel les manifestations ont revendiqué le départ : *« ce que la nomination d'un Bedoui à la tête du gouvernement apparatchik, qui a couvert la fraude aux législatives, organisé le tabassage des médecins et de nombreuses arrestations, n'est pas ».*

- **le président** : il s'agit, en toute évidence, de l'ancien président Bouteflika : *« les Algérien(ne)s attendant surtout de voir si le Président va bien démissionner le 28 avril ou au contraire essayer de gagner du temps », « On voulait le certificat médical du Président, 82 ».*

Quant à la catégorie *collectivisante*, nous relèverons dans le discours ironique de Chawki Amari :

- **les Algériens** : il s'agit, ici, du peuple algérien qui a manifesté depuis le 22 février 2019 contre l'annonce de la nouvelle candidature de Bouteflika pour un cinquième mandat : *« des millions d'Algérien(ne)s sont sortis pour exiger son départ », « les Algériens ne se jettent pas dans ses bras, subitement, en pleurant de joie ».*

- **les pouvoirs publics** : désignés, dans l'extrait (190) de façon institutionnelle par « gouvernement » et « régime ». Cela renvoie à l'ancien

Gouvernement de Bouteflika : « *sa surprise est d'autant plus déplacée que le régime l'a missionné* », « *à la tête du gouvernement apparatchik* ».

### **(ii) Les conséquences**

Pour susciter l'émotion de la honte dans son discours, Chawki Amari s'appuie sur trois conséquences négatives caractérisant l'intervention de l'ex-diplomate, à savoir : (1) la *stupéfaction*, (2) la *feintise* et (3) l'*incompétence*. Nous analyserons ci-après ces trois caractéristiques pour voir en quoi la schématisation présentée par le journaliste prête à inférer une émotion apparentée à la honte.

Nous relèverons d'abord une caractéristique saillante : « la stupéfaction ». Le journaliste souligne en ce sens que la déclaration de Lakhdar Brahimi est stupéfiante dans la mesure où celui-ci s'étonne de la réaction des manifestants vis-à-vis de la proposition qu'il a donnée : « *après 20 ans de ruses... Lakhdar Brahimi s'étonne que les Algériens ne se jettent pas dans ses bras, subitement, en pleurant de joie* ». En fait, l'usage de l'énumération au début de l'énoncé en évoquant toute une liste de raisons pathétiques à cause desquelles les Algériens ne mettent aucune confiance à l'ancien Gouvernement : « *Après 20 ans de ruses, de coups bas, de mises en scène, de bourrage des urnes, de verrouillage des médias et de chantage à la publicité, de nominations d'innombrables incompetents, de mensonges et de corruption* » contribue à légitimer le sentiment de la honte envers l'ancien diplomate et rend son appel au dialogue comme une action honteuse. De plus, le recours au lexique péjoratif dans les raisons mentionnées « *chantage, incompetents, mensonges, corruption* » renforce davantage l'effet de la stupéfaction ressentie et justifie le sentiment de la honte dû à ladite déclaration.

Dans un second lieu, est évoquée une deuxième caractéristique négative visant à disqualifier la personne de Lakhdar Brahimi : « la feintise ». Pour le journaliste, l'ancien diplomate fait semblant d'être inquiet vis-à-vis de son

pays en insistant sur la nécessité du dialogue alors que la réalité de la rue algérienne dit, tout à fait, le contraire. Dans ce sens, le chroniqueur nous rappelle le vécu algérien en donnant quelques exemples : « *la nomination d'un Bedoui à la tête du gouvernement apparatchik, qui a couvert la fraude aux législatives, organisé le tabassage des médecins et de nombreuses arrestations* », ce qui dénote un sentiment honteux par rapport à la proposition de l'ex-diplomate. D'après la vision du journaliste, comment un tel dialogue peut-il se faire alors que le peuple réclame le départ de tout le Gouvernement en place ?

Dans un dernier lieu, pour clore son jugement péjoratif, Chawki Amari fait remarquer que la proposition de l'ancien diplomate n'a aucun intérêt du fait que l'analyse donnée par celui-ci en mettant en parallèle la situation de l'Algérie à celle de l'Irak n'est qu'une autre preuve d'incompétence intellectuelle. L'usage de la modalité interrogative : « *comment un diplomate international peut-il comparer la situation de l'Algérie à celle d'un Irak envahi et bombardé par les USA et une coalition internationale ?* » permet de soulever l'expressivité du locuteur journaliste et contribue à souligner son intention à faire honte à l'ancien diplomate.

Par ailleurs, le journaliste, à la fin de l'énoncé, rappelle que les Algériens ont déjà voulu un certificat médical attestant que l'ex-président Bouteflika capable de gérer le pays. De la même façon, il faudrait aussi demander celui de Lakhdar Brahimi, attestant qu'il n'a aucun trouble mental après son intervention. Notons ici, le recours à l'exagération ironique permet d'intensifier la ridiculisation de l'ancien diplomate et participe à la construction discursive de l'émotion ressentie par le lecteur.

### **(iii) La signification normative**

Selon la situation schématisée dans le passage (153), il se trouve que la déclaration de l'ancien diplomate est pleinement incompatible avec une valeur particulière, celle de gérer la crise dans son propre pays. En réalité, l'image de la

cible, Lakhdar Brahimi, est présentée comme étant détournée et en contradiction totale avec le rôle noble du diplomate. Celui-ci censé tracer une feuille de route claire et précise garantissant les aspirations du peuple et non pas faire complot avec l’ancien régime.

## 2.4 La sémiotisation de l’indignation

Dans le passage cité ci-dessous, le chroniqueur évoque les actions illégales qui sont menées par l’ex-régime afin d’affaiblir la contestation populaire. Ces agissements indignes se déploient en termes d’arrestation et d’emprisonnement de manifestants dont certains sont des personnages connus et des militants politiques. Cela étant, la mise en discours de l’événement est susceptible de créer une situation qui est de nature à provoquer l’indignation :

(154) Au dernier décompte et sauf erreur, il y a 99 manifestants du hirak emprisonnés aujourd’hui dans ces prisons que, par euphémisme, le ministère de la Justice dénomme « centres de rééducation ». Pour attroupement non armé, prises de photos ou port du drapeau amazigh, atteinte au moral de l’armée ou à l’unité nationale, diffusion de tracts ou incitation à la violence, autant d’accusations qui cachent de véritables délits d’opinion et une tentative assumée de casser un mouvement populaire qui n’a jamais cessé de montrer son caractère pacifiste.

Ce chiffre inquiétant, qui dépasse de loin celui des corrompus de l’ancien régime arrêtés pendant la vague de nettoyage système, a également dépassé celui des militants, journalistes, politiques ou simples manifestants emprisonnés par le régime Bouteflika.

C’est probablement ce cas qui disqualifie définitivement ceux qui ont donné l’ordre de ramasser sans distinction de sexe, de race ou de religion, et ceux qui ont appliqué cet ordre sans jamais se poser de question. Que penser d’un régime qui met des jeunes femmes innocentes en prison ?

Rien. Cet acte honteux et sans gloire est un signe qui annonce des lendemains hostiles, particulièrement avec cette loi encore adoptée en Conseil des ministres qui donne le droit à la police judiciaire d’agir dans les affaires de corruption sans accord du procureur de la République et du parquet. Car quelqu’un qui stationne un vendredi près du centre-ville pour aller manifester, en donnant 50 DA à un gardien illégal de parking, peut être considéré comme corrupteur et être immédiatement arrêté.

(Chronique *Point Zéro* du journal *El Watan*, 20/10/2019)

Dans l'exemple (154), Chawki Amari considère qu'il faut dénoncer plus que jamais cet agissement en ce sens que le chiffre donné de personnes arrêtées à cause de la répression est inquiétant. La situation schématisée en (154) reflète, en toute clarté, l'expressivité du chroniqueur. Pour cela, nous faisons l'hypothèse que la mise en scène de l'injustice exercée par les anciens détenteurs du pouvoir en Algérie fait ressortir une émotion apparentée à l'indignation.

De notre côté, nous allons voir dans quelle mesure la schématisation discursive présentée dans le passage ironique (154) est apte à donner lieu à ce sentiment d'indignation. En d'autres termes, comment la construction discursive légitime-t-elle l'émergence d'une émotion d'indignation ? Dans cette perspective, notre analyse se penchera essentiellement sur cinq critères principaux : (i) les personnes impliquées et leur rôle ; (ii) les conséquences ; (iii) l'attribution causale et agentive ; (iv) le potentiel de maîtrise et (v) la signification normative.

### **(i) Les personnes impliquées**

Nous examinerons, tout d'abord, les personnes, qui, selon la schématisation délivrée, sont impliquées, et les rôles qui leur sont associés. En (154), on voit que deux sortes de personnages peuvent se distinguer : d'une part, ceux qui sont présentés dans un rôle de « patient », pour reprendre les termes de Micheli, dans la mesure où ils ont été les victimes de la répression, à savoir les manifestants algériens. D'autre part, ceux qui jouent un rôle d'agent du fait qu'ils sont responsables de la situation décrite dans le discours (la répression exercée contre les manifestants), il s'agit d'anciens dirigeants algériens. Pour plus de détail, on peut les mentionner ainsi :

- **les manifestants** : désignés tantôt par des substantifs comme « militants », « politiques », « journalistes », « simples manifestants », « passants inconnus » ; tantôt par des noms propres en citant les personnes eux-mêmes « Bouregaâ », « Boumala », « Tabbou », « Dahmani Nour El Houda ».

- **le régime algérien** : désigné de manière collective « *le régime Bouteflika* », « *corrompus de l’ancien régime* », « *ceux qui ont donné l’ordre* », « *ceux qui ont appliqué cet ordre* », « *la police judiciaire* » ; ou de manière individualisante par l’utilisation des expressions référentielles comme « *procureur de la République* ».

### **(ii) Les conséquences**

On analysera ci-dessous dans le détail les conséquences soulevées par le chroniqueur pour voir en quoi la schématisation fondée sur ces conséquences peut légitimer un sentiment d’indignation.

Au premier paragraphe, le journaliste insiste sur le caractère illégitime de l’arrestation. Il souligne que cette illégitimité se déploie en deux aspects principaux : d’une part, les raisons pour lesquelles sont arrêtés les manifestants ne sont pas, en principe, des actes condamnables : « *attroupement non armé, prises de photos ou port du drapeau amazigh* », mais il s’agit de faux motifs utilisés par les dirigeants algériens ; ce qui met en cause les agissements menés par l’ancien Gouvernement.

D’autre part, le chroniqueur met l’accent sur la pratique injuste : « *autant d’accusations qui cachent de véritables délits d’opinion* » et dévoile la mauvaise intention de l’ancien régime qui tente, par tous les moyens, d’arrêter la mobilisation populaire. Cela dit, la répression en question n’est qu’une « *tentative assumée de casser un mouvement populaire qui n’a jamais cessé de montrer son caractère pacifiste* ».

Ensuite, au second paragraphe, Chawki Amari souligne le nombre flagrant de personnes arrêtées, ce qu’il importe de souligner, selon le journaliste ironiste, c’est que ce nombre de manifestants arrêtés est supérieur de celui d’anciens dirigeants emprisonnés depuis le début du Hirak populaire. Ainsi, le pire vient du fait que le nombre dépasse aussi celui de tous les détenus arrêtés par le Gouvernement de l’ex-président : « *ce chiffre inquiétant, qui dépasse de loin*



*celui des corrompus de l’ancien régime arrêtés pendant la vague de nettoyage système, a également dépassé celui des militants, journalistes, politiques ou simples manifestants emprisonnés par le régime Bouteflika* ». Comme on le constate, cette mise en parallèle permet davantage d’intensifier le sentiment de l’indignation. Voyons en ce sens, l’usage de l’énumération en évoquant certaines catégories « *des militants, journalistes, politiques ou simples manifestants* » n’est pas anodin dans la mesure où ces catégories à l’instar de journalistes ou simples manifestants ne devraient pas être l’objet d’aucune arrestation, ce qui reflète le caractère arbitraire de l’ancien pouvoir et sert à justifier l’indignation suscitée.

Observons également, le journaliste souligne qu’il y a parmi les détenus « *une foule de passants inconnus* », ce qui met en doute la façon par laquelle se fait ce genre d’arrestations si l’on met en prison un militant et un passant inconnu. Cela rend l’arrestation plus indigne et renforce par la suite l’affectivité du discours.

Dans ce sillage, le locuteur journaliste fait remarquer que la répression envers la femme annonce, en toute clarté, la mauvaise intention de l’ancien régime et met en avant son pouvoir arbitraire : « *c’est probablement ce cas [l’arrestation de jeunes femmes] qui disqualifie définitivement ceux qui ont donné l’ordre de ramasser sans distinction de sexe, de race ou de religion* ».

### **(iii) L’attribution causale et agentive**

Dans la sémiotisation d’une émotion apparentée à l’indignation, ce critère joue un rôle crucial dans la mesure où il y a, en principe, un agent qui est censé être responsable d’une injustice quiconque dont un patient a souffert. Sur ce plan, Micheli (2014) fait remarquer, en mettant en évidence la distinction entre l’émotion de la pitié et celle de l’indignation, que : « Dans le cas de l’indignation, en revanche, l’évaluation négative d’une action, présentée comme génératrice de souffrance, et son attribution à un agent apparaissent comme essentielles » (Micheli, 2014, p. 126). De ce fait, il apparaît que l’étayage de l’indignation

repose sur une action accomplie par un agent tout en visant une telle sorte de souffrance d'autrui. Dans le cas qui nous intéresse, le journaliste, qui schématise dans l'extrait (183) la répression des manifestants, met l'accent sur la souffrance ressentie par la population en évoquant quelques exemples « *une jeune étudiante de 22 ans... incarcérée parce que la police* », « *ramasser sans distinction de sexe, de race ou de religion* ».

D'ailleurs, le recours à la modalité interrogative « *Que penser d'un régime qui met des jeunes femmes innocentes en prison ?* » vise à susciter l'adhésion de l'allocutaire en vue de faire partager le sentiment de l'indignation avec un grand public. De même, l'usage du paradoxe dans « *innocence, prison* » contribue à renforcer l'expressivité du discours et permet de mettre en relief l'indignation ressentie. Ainsi l'expression « *des jeunes femmes* » rend la situation pathétique et révèle la souffrance des manifestants algériens.

Observons dans ce contexte, l'accumulation de ces éléments langagiers utilisés par le chroniqueur ironiste permet de légitimer davantage l'émotion de l'indignation que la schématisation discursive met en scène.

#### **(iv) Le potentiel de maîtrise**

Quant à ce critère de potentiel de maîtrise, l'idée est que si un tel agent persiste à ne pas réagir, le degré de contrôle exerçable sur la situation donnée dans le discours va diminuer de manière rapide et dramatique (Micheli, 2014, p. 128). En suivant cette conception, on s'aperçoit clairement que si l'ancien Gouvernement (qui représente dans l'exemple (154) l'agent du fait qu'il est censé être responsable de la répression) n'intervient pas pour arrêter ce dérapage en termes d'arrestation et d'accusation envers les manifestants, la crise va s'aggraver et les marches populaires vont devenir violentes.

De ce fait, tout en rappelant l'incarcération des femmes innocentes : « *cet acte honteux et sans gloire* », le discours fait ressortir un état futur de la situation : « *des lendemains hostiles* ». Celle-ci apparaît

« fondamentalement incontrôlable » pour reprendre les termes de Micheli (2014, p. 128). L’émotion de l’indignation se fait ressentir à travers la schématisation donnée du fait que les manifestants ont subi une telle souffrance à cause de la situation incontrôlable dont l’agent devrait réagir.

#### **(v) La signification normative**

Pour terminer, nous soulignons que la situation schématisée dans le passage (154), qui porte sur la répression des marches populaires en faisant recours à un ensemble d’accusations illégitimes, se trouve entièrement en incompatibilité avec deux valeurs constitutives de toute communauté humaine : d’une part, une valeur politique, il s’agit de régir la contestation populaire sans aucune violence et, d’autre part, une valeur sociale, censée protéger les citoyens notamment les plus faibles à l’image des femmes et des personnes âgées.

De plus, il est évident que rendre hommage à l’égard des anciens combattants participant à la révolution de libération algérienne est un devoir qui incombe à l’ancien Gouvernement et ses représentants. Or, selon la schématisation présentée dans ce cas, ces derniers contreviennent nettement à cette valeur jugée fondamentale, ce qui contribue à susciter le sentiment de l’indignation.

### Synthèse

Cette partie a été dédiée à l’étude de la dimension émotionnelle de l’ironie. Notre objectif a été de révéler la composante affective que l’énoncé ironique peut impliquer dans la mise en discours de l’événement. Plus concrètement, nous avons eu, pour ambition, de rendre compte de l’emploi de l’ironie dans l’expression de l’émotion dans une situation discursive particulière : la mise en mots de l’événement du Hirak du 22 février 2019 dans les énoncés ironiques de la presse.

Dans le premier chapitre, nous avons essayé d’abord de préciser la notion de l’émotion dans notre champ d’étude. En ce sens, on a pu voir que l’émotion est conçue en analyse du discours comme une composante discursive résultant de l’ensemble des moyens langagiers que le locuteur met en scène. Il nous a apparu, à la suite de Plantin, que l’on ne s’intéresse plus à ce qu’est l’émotion, mais on devra interpréter comment l’émotion peut se réaliser au niveau de l’énoncé, c’est précisément l’aspect langagier qui est mis en valeur et non l’aspect psychologique de l’émotion.

Partant de ce principe, nous avons mis en exergue l’approche adoptée dans notre étude, en l’occurrence la typologie émotionnelle de Micheli (2014) selon laquelle trois modes principaux d’émotion peuvent se distinguer : l’émotion *dite*, l’émotion *montrée* et l’émotion *étayée*. Les trois grandes classes d’émotion ont été clairement définies et décrites à l’appui de divers exemples retenus de notre corpus.

Il est utile de rappeler ici que l’émotion *dite* n’a pas été prise en considération par nous dans le deuxième chapitre consacré à l’analyse de la chronique journalistique à cause de la nature de notre corpus. En effet, les énoncés ironiques de la presse, ne relève pas de ce mode d’émotion. De manière évidente, l’ironie se caractérise principalement par son caractère implicite du fait que l’intention communicative du locuteur est de vouloir faire entendre le contraire de ce qu’il dit. Ce faisant, le chroniqueur ironiste ne *dit* pas l’émotion

explicitement à travers le lexique utilisé, mais il la construit implicitement par le biais des procédés discursifs. C’est en ce sens que l’émotion *dite* n’aurait pas de place dans le discours ironique constituant notre corpus.

Quant à l’émotion *montrée*, il a été révélé que deux critères majeurs pouvant gérer le fonctionnement discursif de ce mode d’émotion : le premier concerne l’interprétation indicielle de l’émotion, où l’expressivité du discours s’appuie, en principe, sur les divers indices langagiers utilisés par le locuteur ironiste. Dans cette optique, c’est le repérage des marques linguistiques qui permet de signaler qu’une telle émotion est construite sur le mode du *montrer*. Le second, qui découle de ce premier critère, concerne l’hétérogénéité des indices pouvant réaliser l’émotion *montrée* dans la mesure où ces « marqueurs », comme les appelle ainsi Micheli, « gardent toujours une part irréductible d’indétermination » (2014, p. 67).

Nous avons aussi pu remarquer que, pour donner plus de clarté à son modèle d’analyse, Micheli regroupe l’ensemble des marqueurs linguistiques servant à *montrer* l’émotion dans trois catégories principales : les marqueurs lexicaux ; les marqueurs syntaxiques et les marqueurs transphrastiques et textuels.

Il a été démontré, en premier lieu, que le marquage lexical se décline essentiellement en deux types : le sens affectif du lexique et les interjections :

Dans le premier cas, les unités lexicales pouvant se prêter à une lecture émotionnelle grâce à leur sens affectif dans un contexte déterminé. Ici, le locuteur se sert d’un lexique qui apparemment n’est pas affectif, mais c’est l’usage contextuel qui lui attribue une certaine connotation affective servant à signaler l’émotion ressentie dans le discours. Dans le second cas, le recours à l’interjection, comme l’analyse des exemples tirés de notre corpus nous a fait constater, est déterminant dans la sémiotisation de l’émotion *montrée*.

En second lieu, on a vu que les marqueurs syntaxiques se subdivisent en trois grandes catégories : l'exclamation ; les procédés portant sur la réduction syntaxique de l'énoncé, cette sous-catégorie englobe les énoncés elliptiques et les énoncés averbaux ; les procédés portant sur la réorganisation de la structure syntaxique de l'énoncé, où on peut distinguer entre deux phénomènes syntaxiques : les énoncés disloqués à droite et les énoncés clivés.

Dans un dernier lieu, on a traité les marqueurs transphrastiques relevant de la structure textuelle du discours et non de l'énoncé. L'accent est mis, dans ce cas, sur la forme globale qui caractérise la hiérarchisation des énoncés dans le discours. C'est pourquoi on parle de « dimension transphrastique ». En effet, c'est l'agencement des segments discursifs au sein du discours qui désormais nous intéresse et non le réordonnancement des unités lexicales à l'intérieur du même énoncé.

Dans la section consacrée à l'émotion *étayée*, nous avons commencé, dans un premier point, par la définition de ce mode d'émotion en mettant en relief que celui-ci se fonde essentiellement sur la schématisation discursive d'une situation particulière. Dans ce cas, le locuteur, en se référant à un certain nombre de normes socioculturelles, peut inférer qu'une situation décrite est susceptible de ressentir une émotion donnée. L'idée de l'étayage émotionnelle est que le discours lui-même sert, à travers la représentation discursive délivrée, à imputer une certaine légitimité à l'émotion suscitée.

Dans un second point, nous avons tenté, à l'appui de nos passages analysés, d'explicitier les sept critères permettant de justifier l'affectivité des situations dans le discours : critère des *personnes impliquées*, de la *distance* (temps et espace), des *conséquences et de leur degré de probabilité*, de l'*attribution causale et agentive*, du *potentiel de maîtrise*, de la *ressemblance* et celui de la *signification normative*.

Le deuxième chapitre a été l'occasion pour examiner de près la dimension émotionnelle de l'ironie dans notre corpus par rapport à l'événement du Hirak du

22 février 2019. Dans cette perspective, nous avons essayé de vérifier dans quelle mesure l'ironie peut alimenter l'affectivité du discours. Autrement dit, notre but a été de voir dans quel prisme l'ironie peut s'avérer comme une stratégie discursive visant à susciter le ressenti du lecteur à l'égard de l'événement commenté. Dans les extraits analysés, il nous a été révélé clairement que le chroniqueur ironiste exploite divers procédés langagiers lui permettant de déclencher l'émotion vis-à-vis de l'objet du discours. On a vu aussi que les deux locuteurs journalistes n'utilisent pas le même fonctionnement discursif de l'émotion. À cet égard, on a pu constater que Hakim Laâlam dans sa chronique *Pousse avec eux* s'appuie principalement sur le mode de l'émotion *montrée*, alors que Chawki Amari dans *Point Zéro*, se sert surtout de l'émotion *étayée* pour la réalisation discursive de l'émotion.

Une autre constatation est soulevée, à travers son énoncé ironique, le chroniqueur peut créer une situation discursive génératrice de diverses formes d'émotion (notamment de la colère, du mépris et de l'indignation). Dans ce sillage, il nous apparaît que, l'ironie contribue à la mise en évidence de la réaction affective que le locuteur journaliste cherche à manifester envers l'événement mis en discours.

# CONCLUSION



L'objectif de notre étude était de rendre compte de l'usage de l'ironie en tant que phénomène langagier dans la mise en discours médiatique de l'événement. En nous penchant sur le mouvement populaire du 22 février 2019, un fait récemment surgi en Algérie, nous avons privilégié l'étude d'une réalité nouvelle dans le contexte algérien : la construction discursive de l'événement dans les énoncés ironiques de la presse. Autrement dit, le recours à l'ironie est-il vraiment une stratégie discursive productive pour dire l'événement dans la chronique journalistique. Dans cette vision, notre ambition était de révéler comment le chroniqueur fait appel à l'ironie pour mettre en scène discursive l'événement du Hirak populaire algérien. De mettre à jour les particularités de l'ironie comme procédé stratégique servant non seulement à décrire une cible, mais aussi et surtout à persuader et à informer le lecteur sur les faits qui surgissent sans cesse dans la société.

Notre démarche qui se situe dans le champ de l'analyse du discours se trouve à la croisée de diverses approches où nous avons emprunté des références aux théories de l'argumentation, à l'approche dialogique et à l'analyse linguistique de l'émotion. Dans ce sillage, on a fait appel, entre autres, aux travaux de Bres (2009, 2019), Eggs (2009), Micheli (2014), Amossy (2016), Nowakowska (2016, 2017), Plantin (2016) dont les différentes considérations théoriques nous servent de balise à notre étude.

Cela étant dit, vu la complexité de l'ironie et sa richesse du fait qu'elle peut être analysée sous différents angles de vue, nous avons décidé de scinder notre travail en trois parties principales qui sont complémentaires, mais qui, pour une question de méthode, ont été traitées séparément.

Dans la première partie de notre thèse, nous avons discuté l'emploi argumentatif de l'ironie. Notons à cet effet, étudier la dimension argumentative de l'ironie dans le discours de la presse relève d'un processus fort complexe en ce sens que les conceptions théoriques proposées en la matière sont en réalité

multiples et que chaque linguiste préfère de mettre l'accent sur certains aspects de l'ironie au détriment d'autres.

Ainsi, comme on l'a déjà vu, Berrendonner s'intéresse à la contradiction argumentative du discours signalée par la modalité ironique. Dans cette conception, l'énoncé ironique est perçu comme un énoncé constituant de deux propositions où l'un va à l'encontre de l'autre. Quant à Perrin, qui tente surtout d'affiner l'analyse de Berrendonner en explicitant la relation pouvant être instaurée entre les deux segments contradictoires, il avait insisté sur la distinction entre deux procédés argumentatifs servant à justifier le marquage ironique de l'énoncé : l'ironie par un argument trop faible, fondée sur une exagération ; et l'ironie par un argument contraire, fondée sur une contrevérité. On a pu vérifier que l'idée de Perrin est, certes, pertinente pour l'analyse argumentative de l'ironie. Cependant, elle n'est pas suffisante puisqu'elle n'est pas applicable à toutes les occurrences ironiques. Autrement dit, on a trouvé des cas d'ironie où le fonctionnement argumentatif échappe à l'interprétation de Perrin.

En ce qui concerne Eggs, qui suit la lignée de Berrendonner et Perrin, il a revisité la notion de la contradiction argumentative de l'ironie en proposant une démarche théorique pouvant revêtir les diverses formes de l'énoncé ironique. Dans cette théorie, Eggs a proposé toute une typologie mettant en exergue quatre formes de contraire : le contraire inférable, le contraire propositionnel, le contraire énonciatif et le contraire indiqué par les orientations fixées dans la langue. S'ajoutant à cela, trois procédés de réfutation pouvant traduire le rôle argumentatif de l'ironie : l'objection, l'argument *ad hominem*, et l'argument *ad absurdum*.

Il faut absolument souligner que la théorie argumentative de l'ironie que nous propose Egg s'est révélée plus délicate à notre étude, car elle nous a permis de décrypter l'usage de l'ironie de manière systématique. En effet, la typologie proposée par Eggs en mettant en avant quatre formes de contraire que l'énoncé ironique est susceptible de générer nous a permis de catégoriser les divers aspects

du fonctionnement argumentatif de l'ironie auxquels le locuteur journaliste fait appel pour mettre en discours l'événement du mouvement populaire du 22 février 2019.

Précisons en l'occurrence, passer en revue la littérature de ces diverses approches relatives à l'analyse argumentative de l'ironie, dans ce premier chapitre, nous a apparu indispensable, car cela nous a permis de préciser la démarche méthodique adéquate à nos besoins d'analyse, à savoir l'analyse de la dimension argumentative de l'ironie dans la mise en scène discursive de l'événement.

Ainsi, il nous semble, à travers l'analyse de notre corpus dans le deuxième chapitre, que nous sommes parvenu à confirmer notre hypothèse de départ : l'ironie est un mécanisme langagier pouvant contribuer à l'argumentativité du discours pour dire l'événement. En d'autres termes, il ressort que l'énoncé ironique pouvant bel et bien impliquer une dimension argumentative visant à faire adhérer le lecteur à la situation décrite dans le discours. Dans cette optique, comme on l'a pu constater, l'exploitation de diverses occurrences ironiques nous a révélé que le recours à l'ironie dans la chronique journalistique participe à la charge argumentative du discours. Les locuteurs ironistes (les chroniqueurs) ont recours aux divers procédés argumentatifs afin d'agir sur l'allocutaire (le lecteur de la chronique) à propos de l'événement cité.

En ce qui concerne la chronique *Pousse avec eux*, on a observé que Hakim Laâlam recourt principalement à deux formes de contraire, à savoir : le contraire inférable et le contraire énonciatif. Ces deux types d'ironie, rappelons-le, s'appuient respectivement sur le signalement cotextuel et typographique. En d'autres mots, l'ironie est interprétable en fonction du discours lui-même (le cotexte et/ou la typographie), c'est dans l'énoncé même que l'ironie est décelable. C'est précisément pour cette raison que le recours ciblé à ces deux formes de contraire est justifiable par le fait que Hakim Laâlam préfère passer son jugement ironique de manière directe sans aucune ambiguïté interprétative.

Le lecteur n'a pas besoin de revenir au contexte de la production de l'énoncé pour saisir l'intention dépréciative du chroniqueur.

*A contrario*, on a remarqué que Chawki Amari se sert essentiellement de deux autres types de contraire, en l'occurrence le contraire propositionnel et le contraire indiqué par les orientations argumentatives de la langue. Étant donné que l'appréhension de l'ironie dans ces cas de figure nécessite une certaine connaissance du contexte de la part de l'allocutaire, il nous semble à cet égard que le journaliste du quotidien *El Watan* cherche à transmettre son ton moqueur de manière indirecte. Dans ce cadre, le recours au contexte sert à créer un accord tacite avec le lecteur au détriment de la cible.

Par ailleurs, l'investigation du corpus nous a révélé que l'objection, qui représente un cas particulier du contraire inférable, était un procédé de réfutation très utilisé dans la chronique *Pousse avec eux*. Pour disqualifier sa cible, Hakim Laâlam énonce d'abord le dire de l'homme politique ironisé puis nous présente un argument trop faible ou invalide, qui apparemment ne suffit pas à soutenir le propos de la cible. Tandis que dans la chronique *Point Zéro*, nous avons vu que c'est surtout le procédé réfutatif de l'absurde qui est fortement exploité par le chroniqueur. Dans ce cas, le journaliste Chawki Amari fait semblant de justifier une thèse donnée tout en délivrant des preuves absurdes ou des prémisses qui ne peuvent pas être tenables.

Dans le même sillage, les extraits analysés ont dévoilé que l'usage de l'argument *ad hominem* s'est avéré être une stratégie discursive ayant une place considérable dans l'affichage ironique et ce dans les deux chroniques constituant notre corpus. Les deux journalistes ont privilégié l'emploi de ce procédé pour réaliser leur discours ironique. Cela est manifestement justifiable parce que l'argument *ad hominem*, comme son nom le fait remarquer, favorise l'attaque sur la personne en elle-même et non sur l'objet du discours. De ce fait, ironiser tout en moyennant l'argument *ad hominem* rend le discours des locuteurs journalistes plus persuasif et l'image de la cible plus dévalorisée.

La deuxième partie a été dédiée à l'étude du fonctionnement dialogique de l'ironie. Dans le premier chapitre, nous avons pu définir la notion de dialogisme et décrire, à travers quelques exemples tirés de notre corpus, les trois types que l'interaction dialogique est susceptible de revêtir, à savoir le dialogisme *interdiscursif*, *interlocutif* et *intra locutif*. Nous avons pu également illustrer la conception de l'énoncé dialogique et ses divers critères. Celui-ci est envisagé, comme on l'a déjà vu, comme une interaction interne mettant en rapport une énonciation enchâssante et une énonciation enchâssée. En parallèle, on a pu dresser un éventail des principaux marqueurs linguistiques par lesquels se réalise l'interaction dialogique dans le discours. Nous avons étudié dans ce cadre les procédés de la confirmation, de la négation, du détournement, de la glose et de l'écho.

Une fois l'enjeu dialogique pouvant caractériser tout discours est clarifié, nous avons tenté d'entrer au cœur de notre réflexion, c'est-à-dire la notion d'ironie dialogique. Pour ce faire, on a d'abord essayé de montrer que l'énoncé ironique est potentiellement dialogique, avant de se pencher, dans un second temps, sur les trois éléments essentiels spécifiant l'interaction dialogique dans le cas de l'ironie : la dimension implicite du dialogisme, la discordance avec le co(n)texte et le jeu énonciatif.

Le but de la réalisation de ce premier chapitre étant de cerner une conception théorique valable à notre recherche. Cela nous a permis de mettre en place un modèle d'analyse permettant d'examiner la manifestation dialogique dans les énoncés ironiques de notre corpus dans le chapitre suivant.

Cela étant dit, l'exploitation de ce cadre conceptuel dans le deuxième chapitre nous a révélé que l'énoncé ironique met en scène plusieurs points de vue divergents. En ce sens, le chroniqueur énonciateur (l'ironiste) interagit avec les discours tenus par les autres énonciateurs (la cible de l'ironie). L'ironie s'est montrée comme un phénomène dialogique participant à la disqualification de l'autre. C'est dans ce sens que notre hypothèse postulant l'ironie comme un

procédé dialogique servant à faciliter l'interaction du journaliste ironiste avec les diverses voix impliquées dans le discours se trouve clairement attestée.

Dans cet ordre d'idées, nous avons pu mettre en lumière quelques observations pouvant caractériser le rendement dialogique de l'ironie dans le discours des chroniqueurs. En effet, il a été démontré que chacune des deux chroniques composant notre corpus se distingue par son propre usage dialogique de l'ironie.

En ce qui concerne la chronique *Pousse avec eux*, on a pu voir que le dialogisme se réalise, dans nombreux cas, par le recours au parler algérien. Cela favorise en quelque sorte la discordance entre les diverses voix citées, ce qui fait émerger la dimension ironique du discours. Ensuite, on a pu également observer que l'ironie dialogique dans sa dimension interdiscursive apparaît fortement productive dans la mesure où le locuteur journaliste peut ridiculiser sur les discours pris précédemment par les diverses cibles de l'ironie. Un autre point nous a révélé, l'ironie dialogique de Hakim Laâlam se caractérise notamment par l'amalgame entre les différents types de dialogisme dans le même discours. Autrement dit, le chroniqueur alterne les trois dimensions de l'interaction dialogique dans un seul énoncé. Cette stratégie discursive, comme nous l'avons déjà constaté, contribue à la dépréciation de la cible et rend le jugement ironique plus évident.

Quant à la chronique *Point Zéro*, on a d'abord pu retenir que l'ironie dialogique repose en grande partie sur l'interaction interdiscursive où le locuteur ironiste dialogue principalement avec les discours réalisés auparavant par la cible. Notons ici que les deux autres types n'étaient pas fréquemment utilisés par le chroniqueur. Dans un second temps, les extraits analysés nous ont prouvé que le marqueur dialogique de l'interrogation était un procédé de premier ordre dans les chroniques de Chawki Amari. En réalité, le journaliste, par le recours à la modalité interrogative, peut aisément entrer en dialogue avec sa cible pour la remettre en question. De la même manière, on a pu constater que la

modalisation autonymique d'emprunt était un mécanisme discursif significatif dans l'ironie dialogique de *Point Zéro*. Dans ce cas, le chroniqueur sert à détourner les propos de la cible pour faire ressortir une interaction plus ridiculisée, du coup le dire de la cible se manifeste plus discrédité.

Une autre remarque qui mérite d'être citée, Chawki Amari repose sur la mémoire discursive de son public pour instaurer l'interaction dialogique dans son ironie. Comme on l'a déjà pu attester dans les énoncés étudiés, il s'agit d'un procédé stratégique qui caractérise le discours ironique du locuteur journaliste. Par le renvoi à la dimension socioculturelle de son lecteur, le chroniqueur établit une connivence servant à afficher le marquage dialogique du discours et à rendre la critique ironique plus acerbe.

Au cours de la troisième partie consacrée à l'analyse émotionnelle de l'ironie. Notre objectif était de faire ressortir l'aspect affectif que l'énoncé ironique peut renfermer dans la mise en mots de l'événement. Vraisemblablement, nous avons eu, pour défi, d'explicitier la place de l'ironie dans la construction expressive du discours dont l'objet évoqué est clairement précis : la mise en scène discursive du mouvement citoyen du 22 février 2019 dans la chronique journalistique.

Pour y arriver, nous avons réservé le premier chapitre à la considération théorique en la matière pour mieux cerner l'analyse de l'émotion dans notre champ d'étude, en effet l'analyse du discours. Dans cette vision, nous avons pu circonscrire la notion d'émotion. Celle-ci était considérée comme une composante discursive se réalisant au niveau de l'énoncé à travers les divers procédés langagiers utilisés par le locuteur. Ensuite, on a abordé l'approche linguistique de l'émotion élaborée par Micheli dans lequel trois types d'émotion peuvent se ranger : l'émotion *dite*, l'émotion *montrée* et l'émotion *étayée*. Chacune des trois émotions a été discutée en détail en mettant en avant ses traits définitionnels, ses marqueurs et sa mise en œuvre dans le discours. Nous avons conclu ce chapitre en considérant, à travers les passages analysés, que le modèle

d'analyse de Micheli est convenable à notre étude où la dimension émotionnelle de l'énoncé ironique nous a apparu pertinemment analysable selon l'outil conceptuel proposé.

Dans le deuxième chapitre, nous nous sommes livré à l'analyse de notre corpus en explorant comment l'émotion peut discursivement se marquer dans les passages ironiques des chroniqueurs. Ce faisant, l'analyse du corpus nous a fait remarquer que l'emploi de l'ironie participe à la charge affective de l'entreprise discursive. Autrement dit, les extraits analysés témoignent d'un usage productif de l'ironie pour éveiller l'émotion du lecteur vis-à-vis de l'événement cité dans le discours. Devant un tel constat, on pourra dire que notre hypothèse sur l'ancrage affectif de l'ironie pour aborder le Hirak populaire en Algérie semble être validée. L'ironie s'est montrée être un phénomène discursif dont le rendement émotionnel est remarquable.

Précisons à cet effet que nous avons pu déceler que l'expression de l'émotion se réalise abondamment dans la chronique journalistique, mais de deux manières différentes. Dans la chronique *Pousse avec eux*, le locuteur se sert de l'émotion *montrée* pour rendre son discours pathémique. Tandis que dans la chronique *Point Zéro*, c'est l'émotion *étayée* qui imprègne l'ensemble des chroniques analysées. Celle-ci repose, comme on l'a vu, sur sept critères majeurs, à savoir : critère des personnes impliquées, de la distance (temps et espace), des conséquences et de leur degré de probabilité, de l'attribution causale et agentive, du potentiel de maîtrise, de la ressemblance et celui de la signification normative. Ces critères, disons-le, exploités séparément ou simultanément, servent à justifier le potentiel affectif de la situation décrite dans le discours.

En ce qui concerne la construction discursive de l'émotion *montrée*, nous avons pu relever une liste aussi riche que diverse de procédés langagiers mobilisés par Hakim Laâlam pour susciter le ressenti de son lecteur à l'égard de la manifestation populaire du 22 février 2019. Il s'agit principalement de procédés d'ordre syntaxique (l'exclamation, les énoncés elliptiques, les énoncés



averbaux, les énoncés disloqués à droite et les énoncés clivés), lexical (les unités lexicales ayant un sens affectif et les interjections) et transphrastique (l'organisation textuelle du discours).

Par ailleurs, l'étude détaillée de notre corpus a pu illustrer que l'ironie était mise au service de la sémiotisation de diverses émotions, en ce sens nous avons pu repérer dans les deux chroniques les émotions de la colère, de l'indignation, du mépris et de la honte. Cela favorise, comme nous l'avons observé, davantage la captation du lecteur à la situation schématisée dans les fragments ironiques.

Au terme de ce dernier chapitre, il nous a apparu que l'ironie joue un rôle déterminant dans l'expressivité du discours. Elle s'est avérée comme un moyen émotionnel qui acquiert une forte potentialité visant à émouvoir le discours du journaliste et à rendre la situation décrite plus pathémique.

Compte tenu de ce qui précède, nous dirons surtout que l'analyse du corpus qui repose principalement sur les nouvelles approches<sup>161</sup> nous a permis de constater que l'ironie s'est révélée être un mécanisme langagier contribuant massivement à l'ancrage discursif de l'événement. En effet, on a pu déterminer que la richesse de l'énoncé ironique et la variété de ses formes témoignent aussi bien de la complexité de l'ironie (à travers les diverses facettes qu'elle peut renfermer) que de son rôle indéniable dans la charge persuasive du discours. Conséquemment, l'ironie nous semble-t-elle, à travers nos analyses, pouvoir acquérir trois composantes principales : une composante argumentative, une composante dialogique et une composante émotionnelle.

---

<sup>161</sup> Dont certains n'ont pas été exploités de manière détaillée dans les études antérieures relevant en particulier du contexte algérien, comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction de cette thèse. Rappelons à cet égard, l'approche dialogique dans sa version récente avec les apports de Bres et Nowakowska ainsi que l'analyse émotionnelle du discours théorisée par Micheli n'ont pas été abordées, à notre sens, abondamment dans les travaux algériens actuels.

Au terme de cette étude, nous espérons avoir apporté une contribution fondamentale en éclairant quelques aspects relatifs à la construction discursive de l'événement dans le discours ironique de la presse. Nous avons soulevé des interrogations principales liées à l'usage de l'ironie dans le champ de l'analyse du discours médiatique et avons touché sa complexité, en ayant recours à des cadres théoriques pertinents, diversifiés et surtout actuels.

Pour conclure, les résultats auxquels on a pu aboutir en décryptant le rôle de l'ironie dans la construction discursive de l'événement nous ouvrent de nouveaux horizons de recherche. Il nous semblerait, à cet égard, intéressant d'appliquer notre démarche d'analyse sur des discours se situant dans des instances médiatiques différentes de la sphère algérienne (la presse arabophone vs la presse francophone). On pourrait s'interroger dans ce cadre sur la construction discursive du Hirak populaire du 22 février 2019 dans les articles ironiques relevés des journaux arabophones (*El Khabar*, *Echorouk*, etc.) et ceux tirés des quotidiens francophones (*El Watan*, *Le Soir d'Algérie*, etc.) pour voir ce qui les rassemble et ce qui fait leur différence.

Il mérite d'ailleurs d'être vérifié si l'ironie acquiert un choix préférentiel dans certains sous-genres du discours journalistique que dans d'autres. Sur ce plan, on pourrait se demander si le recours à l'ironie pour aborder l'événement est influençable par la variable du sous-genre (l'éditorial, l'interview, la caricature, les titres de presse, etc.). De façon similaire, l'approche comparatiste de l'ironie pourrait également être élargie à d'autres genres et types de discours (le discours publicitaire, le discours radiophonique, l'interview télévisée, le discours de la presse satirique, etc.).

Encore plus, si notre travail a pu relever quelques spécificités de l'ironie dans le discours journalistique envers l'événement cité, qu'en est-il de l'emploi de l'ironie pour commenter la manifestation populaire du 22 février 2019 dans le discours numérique algérien ? Dans cette optique, une étude comparative de la presse écrite (*El Watan*, *Le Soir d'Algérie*, etc.) et celle de la presse numérique

(*Algérie-Focus*, *TSA*, etc.) afin de pouvoir dégager les procédés langagiers propres à chacun des chroniqueurs ironistes, pourrait être menée.

De même, on pourrait proposer une étude mettant en parallèle les stratégies discursives de l'ironie dans le discours algérien et celles des discours proférés dans des contextes étrangers (nous citons, entre autres, l'événement de « la révolution du jasmin » dans le discours des médias tunisiens ou le mouvement des « gilets jaunes » dans le discours médiatique français) pour en relever les similitudes et les différences dans la mise en discours de l'événement.

Telles sont les voies de recherche qui pourraient constituer des pistes à explorer pour des études ultérieures. Ces perspectives mettent en avant que, malgré notre volonté de décrire et d'analyser l'usage de ce mécanisme discursif dans la chronique journalistique, il reste encore de nombreuses zones d'ombre. Certes, nous avons pu éclairer, par le biais des approches actuelles adoptées, une certaine conception de l'ironie, ce phénomène « insaisissable », comme le disait Bres. Cependant, nous sommes conscient que tant notre champ d'investigation, en l'occurrence l'analyse du discours, avance et se renouvelle, il y aura toujours d'effets potentiels de l'ironie à découvrir et à décrire. C'est pourquoi, force est de reconnaître qu'il faut mener d'autres recherches en exploitant d'autres réflexions théoriques dans l'ambition d'en aboutir à une meilleure appréhension.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adam, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Bruxelles : Mardaga.
- Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Adam, J.-M. (2001). Genres de la presse écrite et analyse de discours. *Semen. Revue de Sémio-Linguistique Des Textes et Discours*, (13).
- Adam, J.-M. (2017). *Les Textes : types et prototypes* (4e édition). Paris : Armand Colin.
- Adam, J.-M. (2018). *Le paragraphe : entre phrases et texte*. Paris : Armand Colin.
- Adam, J.-M. (2020). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours* (4e édition). Paris : Armand Colin.
- Aït Dahmane, K. (2019). *Vendredire en Algérie. Humour, Chants et Engagement*. Alger : El Ibriz Éditions.
- Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris : Nathan.
- Amossy, R. (2003). Les fonctions argumentatives de l'ironie balzacienne. In E. Bordas (Éd.), *Les ironies balzaciennes* (pp. 143–154). Saint-Cyr sur Loire : Pirot.
- Amossy, R. (2008). Dimension rationnelle et dimension affective de l'éthos. In M. Rinn (Éd.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue* (pp. 113–125). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Amossy, R. (2010). *La présentation de soi*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Amossy, R. (2011). Des sciences du langage aux sciences sociales : l'argumentation dans le discours. *A Contrario*, 16 (2), 10–25.
- Amossy, R. (2014a). *Apologie de la polémique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Amossy, R. (2014b). L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires. *Langage et Société*, 149 (3), 13–30.
- Amossy, R. (2016). *L'argumentation dans le discours* (3e édition). Paris : Armand Colin.
- Amossy, R., & Pierrot, A. H. (2011). *Stéréotypes et clichés : Langue, discours, société* (3e édition). Paris : Armand Colin.
- Anscombre, J.-C., & Ducrot, O. (1997). *L'argumentation dans la langue* (3e édition). Bruxelles : Mardaga [1983].

- Arrivé, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.
- Atayan, V. (2010). Mécanismes argumentatifs de l'ironie dans Le Canard enchaîné. In U. Atayan, V., Wienen (Éd.), *Ironie et un peu plus* (Vol. 2, pp. 133–153). Berne : Peter Lang.
- Authier-Revuz, J. (1982). Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours. *DRLAV. Documentation et Recherche En Linguistique Allemande Vincennes*, 26 (1), 91–151.
- Authier-Revuz, J. (1992). Repères dans le champ du discours rapporté. *L'information Grammaticale*, 55 (1), 38–42.
- Authier-Revuz, J. (1995). Méta-énonciation et comparaison : remarques syntaxiques et sémantiques sur les subordonnées comparatives de modalisation autonymique. *Faits de Langues*, 3 (5), 183–192.
- Authier-Revuz, J. (1998). Le guillemet, un signe de « langue écrite » à part entière. À *Qui Appartient La Ponctuation*, 373–388.
- Authier-Revuz, J. (2003). Le fait autonymique : langage, langue, discours. Quelques repères. *Parler Des Mots. Le Fait Autonymique En Discours*, 67–96.
- Authier-Revuz, J. (2019). *La représentation du discours autre. Principes pour une description*. Berlin : De Gruyter.
- Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard [1952].
- Baklouti, E. (2015). *Ironique... Vous avez dit ironique ? : analyse des énoncés catégorisés métadiscursivement comme ironiques dans un corpus théâtral et un corpus journalistique*. Thèse de doctorat. Université Paul Valéry-Montpellier III.
- Baklouti, E., & Bres, J. (2016). Ce qu'ironiser veut dire... De l'usage métadiscursif termes ironie, ironiser, ironique (ment) dans le texte théâtral et dans le texte journalistique. In G. Salvan & A. Biglari (Éds.), *Figures en discours*. Paris : L'Harmattan.
- Barbérís, J.-M. (2005). Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho. In J. Bres, P. -P. Haillet, S. Mellet, L. Rosier, & N. Hennig (Éds.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques* (pp. 157–172). Bruxelles : de Boeck. Duculot.
- Basire, B. (1985). Ironie et métalangage. *DRLAV. Documentation et Recherche En Linguistique Allemande Vincennes*, 32 (1), 129–150.
- Belamria, N. (2007). *Approche sémiolinguistique du discours de la presse écrite : Cas d'étude : la guerre en Irak de 2003*. Mémoire de magistère. Université d'Oran 1.
- Benderra, O., Gèze, F., Lebджаoui, R., & Mellah, S. (2020). *Hirak en Algérie*.

- L'invention d'un soulèvement*. Paris : La Fabrique Éditions.
- Berrendonner, A. (1981). De l'ironie. In *Éléments de pragmatique linguistique* (pp. 173–239). Paris : Minuit.
- Berrendonner, A. (1997). Schématisation et topographie imaginaire du discours. In D. Mieville & A. Berrendonner (Éds.), *Logique, discours et pensée* (pp. 219–238). Berne : Peter Lang.
- Berrendonner, A. (2002). Portrait de l'énonciateur en faux naïf. *Semen. Revue de Sémio-Linguistique Des Textes et Discours. Revue de Sémio-Linguistique Des Textes et Discours*, (15).
- Bestandji, N. (2011). *Représentation, stéréotypie et reconfiguration identitaire après une situation de crise : Analyse de la mise en scène journalistique de deux quotidiens : El Watan - Le Monde*. Thèse de doctorat. Université d'Alger2
- Blinkenberg, A. (1928). *L'ordre des mots en français moderne 1 et 2*. Copenhague : Munksgaard.
- Bonhomme, M. (1998). *Les figures clés du discours*. Paris : Le Seuil.
- Bonhomme, M. (2005). *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Honoré Champion.
- Bonhomme, M. (2009). De l'argumentativité des figures de rhétorique. *Argumentation et Analyse Du Discours*, (2), 1–17.
- Bres, J. (1999). Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme. *Modèles Linguistiques*, 20 (40), 71–86.
- Bres, J. (2005). Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... In J. Bres, P.-P. Haillet, S. Mellet, L. Rosier, & N. Hennig (Éds.), *Dialogisme et polyphonie* (pp. 47–61). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Bres, J. (2010). L'ironie, un cocktail dialogique ? *Actes Du Deuxième Congrès Mondial de Linguistique Française*, 695–709. <http://www.ilf-cnrs.fr>
- Bres, J. (2016). De la notion d'énoncé dialogique. In M. Colas-Blaise, L. Perrin, & G. M. Tore (Éds.), *L'énonciation aujourd'hui. Un concept-clé en sciences du langage* (pp. 119–133). Limoges : Lambert-Lucas.
- Bres, J. (2017). Dialogisme, éléments pour l'analyse. *Recherches En Didactique Des Langues et Des Cultures. Les Cahiers de l'Acedle*, 14 (14–2).
- Bres, J. (2019). Ironie. In J. Bres, A. Nowakowska, & J. -M. Sarale (Éds.), *Petite grammaire alphabétique du dialogisme* (pp. 255–263). Paris : Classiques Garnier.
- Bres, J., Haillet, P.-P., Mellet, S., Rosier, L., & Hennig, N. (2005). *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles : de Boeck. Duculot.
- Bres, J., & Nowakowska, A. (2005). « Dis-moi avec qui tu “dialogues”, je te dirai

- qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours ». *Marges Linguistiques*, (9), 17 p. Retrieved from <https://www.marges-linguistiques.com/>
- Bres, J., & Nowakowska, A. (2006). Dialogisme : du principe à la matérialité discursive. In L. Perrin (Éd.), *Le sens et ses voix. Recherches linguistiques* (Vol. 28, pp. 21–48). Metz : Université de Metz.
- Bres, J., & Nowakowska, A. (2007). « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore... ». *Cahiers de Praxématique*, (49), 103–132.
- Bres, J., & Nowakowska, A. (2008). « J'exagère ?... Du dialogisme interlocutif ». In M.-B. M. Hansen, M. Birkelund, & C. Norén (Éds.), *L'énonciation dans tous ses états* (pp. 1–27). Bruxelles : Peter Lang.
- Bres, J., Nowakowska, A., & Sarale, J.-M. (2019). *Petite grammaire alphabétique du dialogisme*. Paris : Classiques Garnier.
- Bres, J., Nowakowska, A., Sarale, J.-M., & Sarrazin, S. (2012). *Dialogisme : langue, discours*. Berne : Peter Lang.
- Bres, J., & Verine, B. (2002). Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté. *Faits de Langues*, (19), 159–169.
- Breton, P. (2015). *Convaincre sans manipuler. Apprendre à argumenter* (2e édition). Paris : La Découverte.
- Breton, P. (2016). *L'argumentation dans la communication* (5e édition). Paris : La Découverte.
- Breton, P. (2020). *La parole manipulée* (4e édition). Paris : La Découverte.
- Breton, P., & Proulx, S. (2012). *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication* (4e édition). Paris : La Découverte.
- Buridant, C. (2006). L'interjection : jeux et enjeux. *Langages*, (1), 3–9.
- Carel, M. (2011). Ironie, humour, paradoxe. In *Humour et crises sociales*. Paris : L'Harmattan.
- Carlier, O. (2020). Hirak : un mouvement socio-politique inédit et inventif. Temps suspendu et/ou en devenir. *Insaniyat. Revue Algérienne d'anthropologie et de Sciences Sociales*, (87), 13–45.
- Catellin, S. (2004). L'abduction : une pratique de la découverte scientifique et littéraire. *Hermès, La Revue*, (2), 179–185.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Charaudeau, P. (1997). *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social*. Paris : Nathan-Ina.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.

- Charaudeau, P. (2006). Des catégories pour l'humour? *Questions de Communication*, (10), 19–41.
- Charaudeau, P. (2008). Pathos et discours politique. In R. Michael (Éd.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue* (pp. 49–58). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Charaudeau, P. (2009). Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique. *Corpus*, (8), 37–66.
- Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours* (2e édition). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Charaudeau, P. (2013a). De l'ironie à l'absurde et des catégories aux effets. In M. D. Vivero García (Éd.), *Frontières de l'humour* (pp. 13–26). Paris : L'Harmattan.
- Charaudeau, P. (2013b). L'arme cinglante de l'ironie et de la raillerie dans le débat présidentiel de 2012. *Langage et Société*, (4), 35–47.
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Colas-Blaise, M., Perrin, L., & Tore, G. M. (2016). *L'énonciation aujourd'hui. Un concept-clé en sciences du langage*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Cosnier, J. (1994). *La psychologie des émotions et des sentiments*. Paris : Retz.
- Desailly, I. (2017). *Le dessin de presse : une forme de discours dialogique*. Thèse de doctorat. Université Paris Descartes.
- Détrie, C., Siblot, P., Verine, B., & Steuckardt, A. (2017). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique. Nouvelle édition augmentée*. Paris : Honoré Champion.
- Didio, L. (2007). *Une approche sémantico-sémiotique de l'ironie*. Thèse de doctorat. Université de Limoges.
- Doury, M. (2004). La classification des arguments dans les discours ordinaires. *Langages*, 154 (2), 59–73.
- Doury, M. (2016). *Argumentation : analyser textes et discours*. Paris : Armand Colin.
- Doury, M., & Moirand, S. (2004). *L'argumentation aujourd'hui : Positions théoriques en confrontation*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Dris Aït-Hamadouche, L., & Dris, C. (2019). Le face à face hirak-pouvoir : La crise de la représentation. *L'Année Du Maghreb*, (21), 57–68.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, L. B., & Mevel, L. P. (1973). *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, L. B., & Mevel, L. P. (2002). *Dictionnaire de Linguistique*. Paris : Larousse.



- Ducrot, O. (1980). *Les échelles argumentatives*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. (1983). Opérateurs argumentatifs et visée argumentative. *Cahiers de Linguistique Française*, 5, 7–36.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. (1991). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique* (3e édition). Paris : Hermann.
- Ducrot, O. (2004). Argumentation rhétorique et argumentation linguistique. In M. Doury & S. Moirand (Éds), *L'argumentation aujourd'hui : Positions théoriques en confrontation* (pp. 14–34). Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Dziri, H. (2020). La couverture très orientée du hirak par les médias algériens. In O. Benderra (Éd.), *Hirak en Algérie* (pp. 157–175). Paris : La Fabrique Éditions.
- Eggs, E. (1994). *Grammaire du discours argumentatif*. Paris : Kimé.
- Eggs, E. (2000). Logos, ethos, pathos. L'actualité de la rhétorique des passions chez Aristote. In C. Plantin, M. Doury, & V. Traverso (Éds), *Les émotions dans les interactions* (pp. 15–31). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Eggs, E. (2008). Le pathos dans le discours-exclamation, reproche, ironie. In M. Rinn (Éd.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue* (pp. 291–320). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Eggs, E. (2009). Rhétorique et argumentation : de l'ironie. *Argumentation et Analyse Du Discours*, (2), 1-17.
- Fontanille, J. (1993). L'Émotion et le discours. *Protée, Théories et Pratiques Sémiotiques*, 21 (2), 13–19.
- Fromilhague, C. (2010). *Les figures de style*. Paris : Armand Colin.
- Gauthier, G., & Breton, P. (2000). *Histoire des théories de l'argumentation*. Paris : La Découverte.
- Goes, J., Mangiante, J.-M., Olmo, F., & Pineira-Tresmontant, C. (2014). *Le langage manipulateur. Pourquoi et comment argumenter ?* Arras : Artois Presses Université.
- Granier, J.-M. (2003). Faire référence à la parole de l'autre : quelques questions sur l'enchaînement « sur le mot » chez Marivaux. In J. Authier-Revuz, M. Doury, & S. Reboul-Touré (Éds), *Parler des mots : le fait autonymique en discours* (pp. 256–276). Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Grize, J.-B. (1974). Argumentation, schématisation et logique naturelle. *Revue Européenne Des Sciences Sociales*, 12 (32), 183–200.
- Grize, J.-B. (1982). *De la logique à l'argumentation*. Genève : Librairie Droz.
- Grize, J.-B. (1990). *Logique et langage*. Paris : Ophrys.
- Grize, J.-B. (1994). Les énoncés et leur interprétation. *Le Débat*, 79 (2), 74–76.

- Grize, J.-B. (1995). Argumentation et logique naturelle. *Hermès*, 15, 263–269.
- Grize, J.-B. (1996). *Logique naturelle et communication*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Grize, J.-B. (2004). Le point de vue de la logique naturelle : démontrer, prouver, argumenter. In M. Doury & S. Moirand (Éds), *L'Argumentation aujourd'hui : Positions théoriques en confrontation* (pp. 35–44). Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Grobet, A. (2002). L'identification des topiques dans les dialogues. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Haillet, P. P. (1998). Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite. *Pratiques*, 100 (1), 63–79.
- Haillet, P. P. (2002). *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris : Ophrys.
- Hamon, P. (1994). Stylistique de l'ironie. In *Qu'est-ce que le style ? Actes du Colloque International* (pp. 149–158). Paris : Presses universitaires de France.
- Hamon, P. (1996). *L'ironie littéraire : essai sur les formes de l'écriture oblique*. Paris : Hachette supérieur.
- Herschberg-Pierrot, A. (1993). *Stylistique de la prose*. Paris : Belin.
- Hutcheon, L. (1981). Ironie, Satire, Parodie : une approche pragmatique de l'ironie. *Poétique. Revue de Théorie et d'Analyse Littéraires*, 46, 140–155.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1977). *La connotation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2000). Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle. In C. Plantin, M. Doury, & V. Traverso (Éds), *Les émotions dans les interactions* (pp. 33–74). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2009). *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage* (4<sup>e</sup> édition). Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2011a). De la connivence ludique à la connivence critique : jeux de mots et ironie dans les titres de Libération. In M. D. Vivero García (Éd.), *Humour et crises sociales : regards croisés France-Espagne* (pp. 117–150). Paris : L'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2011b). Quand dire moins, c'est faire plus : une approche pragmatique de la litote. In A. Horak (Éd.), *La litote. Hommage à Marc Bonhomme* (pp. 67–97). Berne : Peter Lang.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2013a). Humour et ironie dans le débat Hollande-Sarkozy de l'entre-deux-tours des élections présidentielles (2 mai 2012).

- Kerbrat-Orecchioni, C. (2013b). L'ironie : problèmes de frontière et étude de cas. Sarkozy face à Royal (2 mai 2007). In M. D. Vivero García (Éd.), *Frontières de l'humour* (pp. 23–62). Paris : L'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2014). L'hyperbole : approche rhétorique, énonciative et interactionnelle. *Revue Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, 61, 7–23.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2016). De la linguistique de l'énonciation à l'analyse du discours en interaction : l'exemple des axiologiques. In M. Colas-Blaise, L. Perrin, & G. M. Tore (Éds.), *L'énonciation aujourd'hui. Un concept-clé en sciences du langage* (pp. 341–359). Limoges : Lambert-Lucas.
- Kerbrat-Orecchioni, C., & Mitterand, H. (2008). *Les actes de langage dans le discours (théorie et fonctionnement)*. Paris : Nathan.
- Kleiber, G. (2006). Sémiotique de l'interjection. *Langages*, (1), 10–23.
- Kleiber, G. (2009). La synonymie - « identité de sens » n'est pas un mythe. *Pratiques. Linguistique, Littérature, Didactique*, (141–142), 9–25.
- Kleiber, G. (2016). Énonciation et personne ou Quelques moments de la vie d'un couple. In M. Colas-Blaise, L. Perrin, & G. M. Tore (Éds.), *L'énonciation aujourd'hui. Un concept-clé en sciences du langage* (pp. 33–50). Limoges : Lambert-Lucas.
- Lefevre, F. (1999). *La phrase averbale en français*. Paris : L'Harmattan.
- Lefevre, F. (2001). La phrase averbale en français. *L'information Grammaticale*, 88 (1), 47–48.
- Lelord, F., & André, C. (2001). *La force des émotions*. Paris : Odile Jacob.
- Leroy, S. (2005). Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique ? In J. Bres, P.-P. Haillet, S. Mellet, L. Rosier, & N. Hennig (Éds.), *Dialogisme et polyphonie* (pp. 201–214). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Mahammedi, T., & Bedjaoui, W. (2020a). L'ironie comme phénomène argumentatif dans le discours journalistique algérien. *Texts & Contexts Reloaded TCR*, 202–210.
- Mahammedi, T., & Bedjaoui, W. (2020b). Y a-t-il de l'émotion derrière les énoncés ironiques de la presse ? Essai d'analyse linguistique. *Synergies Turquie*, (13), 97–116.
- Mahammedi, T., & Bedjaoui, W. (2021a). Analyse de l'ironie dans le discours journalistique algérien : pour une approche dialogique. *Revue de Philologie et de Communication Interculturelle*, 5 (2), 285–291.
- Mahammedi, T., & Bedjaoui, W. (2021b). L'ironie dans la chronique journalistique : Un phénomène dialogique au prisme de la théorie du dialogisme. *Humanization Journal for Research and Studies*, 12 (1), 311–

- Maingueneau, D. (1987a). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. (1987b). *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. (1991a). *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette supérieur.
- Maingueneau, D. (1991b). *L'analyse du discours*. Paris : Hachette supérieur.
- Maingueneau, D. (2007). *L'énonciation en linguistique française* (2e édition). Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours : Une introduction*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2016a). *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2016b). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Média Diffusion.
- Marnette, S. (2004). L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine. *Langages*, (4), 51–64.
- Martin-Lagarrette, J.-L., & Derieux, E. (1994). *Guide de l'écriture journalistique : écrire, informer, convaincre*. Paris : Syros.
- Mathieu, Y. Y. (2000). *Les verbes de sentiment*. Paris : Éditions du CNRS.
- Mercier-Leca, F. (2003). *L'ironie*. Paris : Hachette Éducation.
- Mercier-Leca, F. (2012). *L'adjectif qualificatif*. Paris : Armand Colin.
- Michael, R. (2008). *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Micheli, R. (2010). *L'émotion argumentée : l'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*. Paris : Cerf, coll. Humanités.
- Micheli, R. (2013). Esquisse d'une typologie des différents modes de sémiotisation verbale de l'émotion. *Semen. Revue de Sémio-Linguistique Des Textes et Discours*, (35), 17–39.
- Micheli, R. (2014). *Les émotions dans les discours. Modèle d'analyse, perspectives empiriques*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Micheli, R., Hekmat, I., & Rabatel, A. (2013). Les émotions : des modes de sémiotisation aux fonctions argumentatives. *Semen. Revue de Sémio-Linguistique Des Textes et Discours*, (35), 7–16. <https://doi.org/10.4000/SEMEN.9790>

- Moirand, S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Moirand, S. (2013). Le dialogisme : de la réception du concept à son appropriation en analyse du discours. *Cahiers de Praxématique*, (57), 69–100.
- Moirand, S. (2014). L'événement « saisi » par la langue et la communication. *Cahiers de Praxématique*, (63), 1–24.
- Nowakowska, A. (2004). La production de la phrase clivée (c'est y qu-z) en français : de la syntaxe expressive à la syntaxe dialogique. *Modèles Linguistiques*, 25, 211–221.
- Nowakowska, A. (2005). Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine. In J. Bres, P.-P. Haillet, S. Mellet, L. Rosier, & N. Hennig (Éds.), *Dialogisme et polyphonie* (pp. 19–32). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Nowakowska, A. (2009). Thématisation et dialogisme : le cas de la dislocation. *Langue Française*, 163 (3), 79–98.
- Nowakowska, A. (2012). L'approche dialogique de la dislocation à gauche d'un syntagme adjectival au superlatif relatif. In J. Bres, A. Nowakowska, J.-M. Sarale, & S. Sarrazin (Éds.), *dialogisme : langue, discours* (pp. 13–24). Berne : Peter Lang.
- Nowakowska, A. (2016). Du fonctionnement dialogique de l'insistance pronominale en français. *Actes Du Congrès Mondial de Linguistique Française*, 27, 15 pages. Université François Rabelais de Tours.
- Nowakowska, A. (2017). *Le principe dialogique : pour une autre approche des faits linguistiques et discursifs*. Comue Université Côte d'Azur.
- Nowakowska, A. (2019). Dislocation. In J. Bres, A. Nowakowska, & J. -M. Sarale (Éds.), *Petite grammaire alphabétique du dialogisme* (pp. 191–201). Paris : Classiques Garnier.
- Oussedik, F. (2020). Le hirak : quelques réflexions sur les enjeux d'un mouvement contestataire en Algérie. *Insaniyat. Revue Algérienne d'anthropologie et de Sciences Sociales*, (88), 69–82.
- Pedrazzini, A. M. (2010). *La construction de l'image présidentielle dans la presse satirique : vers une grammaire de l'humour. Jacques Chirac dans l'hebdomadaire français Le Canard enchaîné et Carlos Menem dans le supplément argentin Sátira/12*. Thèse de doctorat. Université Paris 4 Sorbonne.
- Peirce, C. S. (1978). *Écrits sur le signe* (G. Deledalle, Éd.). Paris : Le Seuil (pour la traduction française).
- Pereira Braz, A. C. (2017a). Ironie et argumentation dans le discours parlementaire portugais. *Studia Universitatis Babes-Bolyai-Philologia*, 62

(4), 53–62.

- Pereira Braz, A. C. (2017b). *L'ironie dans le discours parlementaire portugais : degrés d'implicitation, indices linguistiques et stratégies discursives*. Thèse de doctorat. Université Paris 8.
- Pereira Braz, A. C. (2018). Les stratégies discursives de l'ironie dans le débat parlementaire portugais. *Limite*, 12 (2), 215–239.
- Perelman, C., & Olbrechts-Tyteca, L. (1992). *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique* (5e édition). Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles [1958].
- Perrin, L. (1996). *L'ironie mise en trope. Du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*. Paris : Kimé.
- Perrin, L. (2005). Polyphonie et séquence écho. In J. Bres, P.-P. Haillet, S. Mellet, L. Rosier, & N. Hennig (Éds.), *Dialogisme et polyphonie* (pp. 173–185). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Perrin, L. (2006). Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours. In *Recherches linguistiques* (Vol. 28). Metz : Université de Metz.
- Perrin, L. (2008). Le sens montré n'est pas dit. In M. Birkelund, M.-B. Mosegaard Hansen, & C. Norén (Éds.), *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nolke à l'occasion de ses soixante ans* (pp. 157–188). Berne : Peter Lang.
- Peyroutet, C. (1994). *Style et rhétorique*. Paris : Nathan.
- Plantin, C. (1997). L'argumentation dans l'émotion. *Pratiques*, 96 (1), 81–100.
- Plantin, C. (1998). Les raisons des émotions. In M. Bondi (Éd.), *Forms of argumentative discourse* (pp. 3–50). Bologne : CLUEB.
- Plantin, C. (2005). *L'argumentation. Histoire théories et perspectives*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ?
- Plantin, C. (2011). *Les bonnes raisons des émotions : principes et méthodes pour l'analyse de la parole émotionnée*. Berne : Peter Lang.
- Plantin, C. (2016). *Dictionnaire de l'argumentation*. Lyon : ENS éditions.
- Plantin, C., Doury, M., & Traverso, V. (2000). *Les émotions dans les interactions*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Polguère, A. (2016). *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales* (3e édition). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Rabatel, A. (2004). L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques. *Langages*, 156 (4), 3–17.
- Rabatel, A. (2009). Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée... *Langue Française*, (2), 71–87.
- Rabatel, A. (2012a). Énonciateur, sujet modal, modalité, modalisation. *Langues*

et Langage, 55–72.

- Rabatel, A. (2012b). Ironie et sur-énonciation. *Vox Romanica*, (71), 42–76.
- Rabatel, A. (2013a). Écrire les émotions en mode emphatique. *Semen. Revue de Sémio-Linguistique Des Textes et Discours*, (35), 65–83.
- Rabatel, A. (2013b). Humour et sous-énonciation (vs ironie et sur-énonciation). *L'information Grammaticale*, 137, 36–42.
- Rabatel, A. (2019). Métaphore et argumentation. In P. W. Marc Bonhomme, Anne-Marie Paillet (Éd.), *Questions de communication* (Vol. 35, pp. 410–415). Louvain-la-Neuve : L'Harmattan.
- Rastier, F., & Pincemin, B. (2000). Des genres à l'intertexte. *Cahiers de Praxématique*, (33), 83–111.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2014). *Grammaire méthodique du français* (5e édition). Paris : Presses universitaires de France.
- Sander, D., & Scherer, K. (2009). *Traité de psychologie des émotions*. Paris : Dunod.
- Schoentjes, P. (2001). *Poétique de l'ironie*. Paris : Le Seuil, Collection « Points ».
- Siblot, P. (2001). De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom. *Cahiers de Praxématique*, (36), 189–214.
- Siblot, P., Détrie, C., Verine, B., & Siblot, P. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse de discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.
- Siminiciuc, E. (2010a). Approches de l'ironie dans la rhétorique antique et moderne. L'ironie, une figure de mots ou une figure de pensée ? *Studia Universitatis Babes-Bolyai-Philologia*, 55 (4), 137–148.
- Siminiciuc, E. (2010b). L'ironie dans les éditoriaux de la presse satirique. Étude de cas. In M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier, & P. Danler (Éds.), *Tome I-VII: Innsbruck* (pp. 5–280). Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- Siminiciuc, E. (2012). Écho, paradoxe, feintise : les traits définitoires de l'ironie. *La Mauvaise Parole*, 187–196.
- Siminiciuc, E. (2015). *L'ironie dans la presse satirique. Étude sémantico-pragmatique*. Berne : Peter Lang.
- Sperber, D., & Wilson, D. (1978). Les ironies comme mentions. *Poétique. Revue de Théorie et d'Analyse Littéraires*, (36), 399–412.
- Swiatkowska, M. (2006). L'interjection : entre deixis et anaphore. *Langages*, (1), 47–56.
- Tamba-Mecz, I. (1983). L'ellipse : phénomène discursif et métalinguistique.

- Histoire Épistémologie Langage*, 5 (1), 151–157.
- Topa-Bryniarska, D. (2012). L'ironie en tant que moyen semantico-rhetorique de valorisation dans l'éditorial socio-politique. *Linguistica Silesiana*, (33), 81–93.
- Vaillancourt, P.-L. (1982). Sémiologie de l'ironie : l'exemple Ducharme. *Voix et Images*, 7 (3), 513–522.
- Vion, R. (2004). Modalités, modalisations et discours représentés. *Langages*, (4), 96–110.
- Vion, R. (2005). Modalités, modalisations, interaction et dialogisme. In J. Bres, P.-P. Haillet, S. Mellet, L. Rosier, & N. Hennig (Éds.), *Dialogisme et polyphonie* (pp. 143–156). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Vion, R. (2006). Reprise et modes d'implication énonciative. *La Linguistique*, 42 (2), 11–28.
- Vivero García, M. D. (Éd.). (2011a). *Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne*. Paris : L'Harmattan.
- Vivero García, M. D. (2011b). L'ironie, le sarcasme, l'insolite... peuvent-ils bousculer les valeurs dominantes ? In M. D. Vivero García (Éd.), *Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne* (pp. 45–56). Paris : L'Harmattan.
- Vivero García, M. D. (2013). L'ironie, la litote et l'hyperbole dans les chroniques humoristiques du journal Le Monde. *Revue Romane. Langue et Littérature. International Journal of Romance Languages and Literatures*, 48 (2), 207–220.
- Vivero García, M. D. (2014). Le fonctionnement de l'hyperbole dans l'humour des chroniques du Monde. *Revue Tranel (Travaux Neuchâtelois de Linguistique)*, 61, 197–206.
- Wilson, D., & Sperber, D. (1979). L'interprétation des énoncés. *Communications*, 30 (1), 80–94.



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>INTRODUCTION</b> .....                                                      | 5  |
| 1. Originalité du travail .....                                                | 8  |
| 2. État de l’art .....                                                         | 10 |
| 3. Problématique et Questions de recherche .....                               | 19 |
| 4. Hypothèses de recherche .....                                               | 20 |
| 5. Objectif de l’étude .....                                                   | 22 |
| 6. Plan de la thèse.....                                                       | 24 |
| <b>CADRE MÉTHODOLOGIQUE</b> .....                                              | 28 |
| 1. <i>Considérations méthodologiques</i> .....                                 | 29 |
| 1.1. Constitution du corpus.....                                               | 29 |
| 1.2. Choix de l’événement : « le Hirak populaire du 22 février 2019 » .....    | 36 |
| 1.3. Choix du genre de discours : la « chronique » .....                       | 38 |
| 1.4. Choix des chroniques <i>Pousse avec eux</i> et <i>Point Zéro</i> .....    | 38 |
| 1.5. Choix de deux chroniques.....                                             | 40 |
| 2. <i>Considérations théoriques</i> .....                                      | 41 |
| <b>PREMIÈRE PARTIE. IRONIE ET ARGUMENTATION</b> .....                          | 45 |
| <b>Présentation</b> .....                                                      | 46 |
| <b>CHAPITRE I. L’ironie comme phénomène argumentatif</b> .....                 | 47 |
| 1. <i>De la notion de l’argumentation</i> .....                                | 48 |
| 1.1 Quelques conceptions novatrices de l’argumentation .....                   | 48 |
| 1.1.1 Perelman, Olbrechts-Tyteca (1958) : la nouvelle rhétorique .....         | 48 |
| 1.1.2 Toulmin (1958) : la structure séquentielle de l’argumentation .....      | 51 |
| 1.1.3 Grize (1982) : la schématisation d’une situation .....                   | 53 |
| 1.1.4 Anscombe et Ducrot (1983) : l’argumentation dans la langue.....          | 54 |
| 1.2 Définitions actuelles de l’argumentation dans les études francophones .... | 57 |
| 1.2.1 Amossy (2016) : une façon d’agir sur l’allocutaire .....                 | 57 |
| 1.2.2 Doury (2016) : un mode de gérer le désaccord.....                        | 58 |
| 1.2.3 Breton (2016) : une situation de communication spécifique .....          | 60 |
| 1.2.4 Plantin (2016) : la situation argumentative.....                         | 62 |
| 2. <i>L’ironie comme stratégie argumentative</i> .....                         | 65 |
| 2.1 La théorie de Berrendonner (1981) .....                                    | 65 |
| 2.1.1 L’ironie comme contradiction argumentative .....                         | 65 |
| 2.1.1.1 La contradiction explicite .....                                       | 66 |
| 2.1.1.2 La contrevérité.....                                                   | 67 |
| 2.1.1.3 La contradiction implicite .....                                       | 68 |
| 2.1.2 Limites de la théorie de Berrendonner (1981).....                        | 71 |
| 2.2 La conception de Perrin (1996) .....                                       | 75 |
| 2.2.1 L’ironie par un argument trop faible .....                               | 77 |
| 2.2.2 L’ironie par un argument contraire .....                                 | 79 |

|                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2.2.3 Limites de la théorie de Perrin (1996) .....                                | 82  |
| 2.3 L'analyse proposée par Eggs (2009) .....                                      | 84  |
| 2.3.1 L'ironie comme forme de <i>contrarium</i> .....                             | 85  |
| 2.3.1.1 L'ironie comme <i>contrarium</i> propositionnel .....                     | 86  |
| 2.3.1.2 L'ironie comme <i>contrarium</i> inférable .....                          | 87  |
| 2.3.1.3 L'ironie comme <i>contrarium</i> énonciatif .....                         | 89  |
| 2.3.1.4 Le <i>contrarium</i> indiqué par les orientations argumentatives .....    | 92  |
| 2.3.2 Autres formes de <i>contrarium</i> .....                                    | 95  |
| 2.3.2.1 Objection .....                                                           | 96  |
| 2.3.2.2 Argument <i>ad hominem</i> .....                                          | 97  |
| 2.3.2.3 Argument <i>ad absurdum</i> .....                                         | 99  |
| 2.3.3 Avantages d'une telle conception de l'ironie .....                          | 100 |
| <b>CHAPITRE II. L'ironie argumentative dans la chronique journalistique</b> ..... | 103 |
| 1. L'ironie argumentative dans la chronique <i>Pousse avec eux</i> .....          | 104 |
| 1.1 Formes de contraire .....                                                     | 104 |
| 1.1.1 Le contraire inférable .....                                                | 104 |
| 1.1.2 Le contraire énonciatif .....                                               | 106 |
| 1.2 L'objection au service de la disqualification de la cible .....               | 109 |
| 1.3 L'argument <i>ad hominem</i> de Hakim Laâlam .....                            | 112 |
| 2. L'ironie argumentative dans la chronique <i>Point Zéro</i> .....               | 116 |
| 2.1 Formes de contraire .....                                                     | 116 |
| 2.1.1 Le contraire propositionnel .....                                           | 116 |
| 2.1.2 Le contraire indiqué par les orientations de la langue .....                | 120 |
| 2.2 L'absurde comme procédé argumentatif dans les énoncés ironiques .....         | 121 |
| 2.3 Dénigrer l'homme politique par l'argument <i>ad hominem</i> .....             | 125 |
| <b>Synthèse</b> .....                                                             | 127 |
| <b>DEUXIÈME PARTIE. IRONIE ET DIALOGISME</b> .....                                | 131 |
| <b>Présentation</b> .....                                                         | 132 |
| <b>CHAPITRE I. L'ironie comme phénomène dialogique</b> .....                      | 133 |
| 1. <i>La notion de dialogisme</i> .....                                           | 134 |
| 1.1 Définition de dialogisme .....                                                | 134 |
| 1.2 Types de dialogisme .....                                                     | 136 |
| 1.2.1 Dialogisme interdiscursif .....                                             | 136 |
| 1.2.2 Dialogisme interlocutif ou anticipatif .....                                | 138 |
| 1.2.3 Dialogisme intralocutif ou autodialogique .....                             | 142 |
| 1.3 Niveaux de dialogisme .....                                                   | 145 |
| 1.3.1 Niveau macro-textuel .....                                                  | 145 |
| 1.3.2 Niveau méso-textuel .....                                                   | 146 |

|                                                                                       |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 1.3.3 Niveau micro-textuel .....                                                      | 147        |
| 1.4 L'énoncé dialogique .....                                                         | 149        |
| 1.5 Les marqueurs linguistiques de dialogisme.....                                    | 152        |
| 1.5.1 La confirmation.....                                                            | 153        |
| 1.5.2 La négation.....                                                                | 155        |
| 1.5.2.1 La négation descriptive .....                                                 | 155        |
| 1.5.2.2 La négation métalinguistique .....                                            | 156        |
| 1.5.2.3 La négation polémique .....                                                   | 156        |
| 1.5.3 La glose.....                                                                   | 159        |
| 1.5.3.1 La glose par équivalence .....                                                | 161        |
| 1.5.3.2 La glose par spécification.....                                               | 162        |
| 1.5.4 Le détournement .....                                                           | 163        |
| 1.5.5 L'écho .....                                                                    | 166        |
| 1.5.5.1 L'écho consensuel .....                                                       | 167        |
| 1.5.5.2 L'écho dissensuel .....                                                       | 167        |
| 2. La notion d'ironie dialogique .....                                                | 169        |
| 2.1 La dimension dialogique de l'ironie.....                                          | 169        |
| 2.2 L'ironie dialogique : la théorie de Bres (2010, 2019) .....                       | 172        |
| 2.2.1 Implication de l'énonciation antérieure.....                                    | 173        |
| 2.2.2 Discordance co(n)textuelle .....                                                | 175        |
| 2.2.2.1 La discordance contextuelle .....                                             | 176        |
| 2.2.2.2 La discordance cotextuelle .....                                              | 178        |
| 2.2.3 Jeu énonciatif .....                                                            | 179        |
| 2.3 Complexités de l'ironie dialogique .....                                          | 181        |
| 2.3.1 La médiation dans l'ironie dialogique .....                                     | 181        |
| 2.3.2 Formes de dialogisme ironique.....                                              | 183        |
| 2.3.3 La visée pragmatique de l'ironie : <i>ironie négative/ironie positive</i> ..... | 185        |
| <b>CHAPITRE II. L'ironie dialogique dans la chronique journalistique.....</b>         | <b>189</b> |
| 1. L'ironie dialogique dans la chronique <i>Pousse avec eux</i> .....                 | 190        |
| 1.1 Le parler algérien comme marqueur dialogique de l'ironie .....                    | 190        |
| 1.2 Le dialogisme interdiscursif dans l'ironie .....                                  | 192        |
| 1.3 Le dialogisme interlocutif dans l'ironie .....                                    | 198        |
| 1.4 La superposition dialogique de l'ironie .....                                     | 205        |
| 2. L'ironie dialogique dans la chronique <i>Point Zéro</i> .....                      | 213        |
| 2.1 L'interrogation comme marqueur dialogique de l'ironie .....                       | 213        |
| 2.2 L'ironie dialogique par la modalisation autonymique d'emprunt.....                | 218        |
| 2.3 La connivence ludique dans l'ironie dialogique.....                               | 225        |
| 2.4 La cible dans l'ironie dialogique de Chawki Amari.....                            | 229        |
| <b>Synthèse .....</b>                                                                 | <b>235</b> |

|                                                                  |            |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>TROISIÈME PARTIE. IRONIE ET ÉMOTION .....</b>                 | <b>238</b> |
| <b>Présentation.....</b>                                         | <b>239</b> |
| <b>CHAPITRE I. L'ironie comme phénomène émotionnel .....</b>     | <b>240</b> |
| 1. <i>La notion d'émotion .....</i>                              | 241        |
| 1.1 Définition de l'émotion .....                                | 241        |
| 1.2 L'émotion en analyse du discours .....                       | 243        |
| 2. <i>Les trois types d'émotion .....</i>                        | 247        |
| 2.1 L'émotion dite .....                                         | 247        |
| 2.1.1 Définition de l'émotion dite.....                          | 247        |
| 2.1.2 Diversité des catégories de l'émotion dite.....            | 249        |
| 2.1.2.1 Le terme d'émotion est un nom.....                       | 249        |
| 2.1.2.2 Le terme d'émotion est un verbe.....                     | 251        |
| 2.1.2.3 Le terme d'émotion est un adjectif.....                  | 253        |
| 2.2 L'émotion montrée .....                                      | 255        |
| 2.2.1 Définition de l'émotion montrée.....                       | 255        |
| 2.2.1.1 Le fonctionnement indicial de l'émotion montrée .....    | 256        |
| 2.2.1.2 L'hétérogénéité et l'indétermination des marqueurs.....  | 258        |
| 2.2.2 Marqueurs de l'émotion montrée.....                        | 261        |
| 2.2.2.1 Marqueurs lexicaux .....                                 | 262        |
| 2.2.2.1.1 Le sens affectif des unités lexicales.....             | 262        |
| 2.2.2.1.2 La valeur affective des interjections.....             | 265        |
| 2.2.2.2 Marqueurs syntaxiques.....                               | 272        |
| 2.2.2.2.1 L'exclamation .....                                    | 272        |
| a) Les marques de l'exclamation.....                             | 273        |
| 1) <i>L'exclamation par la seule intonation .....</i>            | 273        |
| 2) <i>L'ordre des mots .....</i>                                 | 273        |
| 3) <i>La troncation d'une structure syntaxique attendue.....</i> | 274        |
| b) La valeur affective de l'exclamation.....                     | 276        |
| 2.2.2.2.2 L'ellipse .....                                        | 277        |
| a) Définition de l'ellipse .....                                 | 277        |
| 1) <i>La relation d'abrègement .....</i>                         | 279        |
| 2) <i>La relation d'équivalence sémantique .....</i>             | 279        |
| 3) <i>La relation de restituabilité .....</i>                    | 279        |
| b) La dimension affective de l'ellipse.....                      | 280        |
| 2.2.2.2.3 La construction averbale de l'énoncé .....             | 282        |
| a) L'énoncé averbal à deux termes.....                           | 282        |
| 1) <i>L'ordre sujet-prédicat : .....</i>                         | 282        |

|                                                                                  |     |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2) <i>L'ordre prédicat-sujet</i> : .....                                         | 283 |
| b) <i>L'énoncé averbal à un seul terme</i> .....                                 | 283 |
| 2.2.2.2.4 <i>La dislocation à droite</i> .....                                   | 286 |
| 2.2.2.2.5 <i>Le clivage</i> .....                                                | 290 |
| 2.2.2.3 <i>Marqueurs transphrastiques et textuels</i> .....                      | 292 |
| 2.3 <i>L'émotion étayée</i> .....                                                | 297 |
| 2.3.1 <i>Définition de l'émotion étayée</i> .....                                | 297 |
| 2.3.1.1 <i>L'émotion étayée est une évaluation d'une situation</i> .....         | 298 |
| 2.3.1.2 <i>L'émotion étayée est une schématisation d'une situation</i> .....     | 299 |
| 2.3.1.3 <i>L'émotion étayée est une émotion inférée</i> .....                    | 300 |
| 2.3.2 <i>Notion de « schématisation » dans le modèle d'analyse de Micheli</i> .. | 300 |
| 2.3.2.1 <i>Le potentiel émouvant du discours</i> .....                           | 303 |
| 2.3.2.2 <i>La dimension partielle de la schématisation</i> .....                 | 305 |
| 2.3.2.3 <i>La dimension partielle de la schématisation</i> .....                 | 305 |
| 2.3.3 <i>Critères de la schématisation d'une émotion étayée</i> .....            | 306 |
| 2.3.3.1 <i>Critère des personnes impliquées</i> .....                            | 306 |
| 2.3.3.2 <i>Critère de la distance (temps et espace)</i> .....                    | 308 |
| 2.3.3.3 <i>Critère des conséquences et de leur degré de probabilité</i> .....    | 311 |
| 2.3.3.4 <i>Critère de l'attribution causale et agentive</i> .....                | 311 |
| 2.3.3.5 <i>Critère du potentiel de maîtrise</i> .....                            | 313 |
| 2.3.3.6 <i>Critère de la ressemblance</i> .....                                  | 314 |
| 2.3.3.7 <i>Critère de la signification normative</i> .....                       | 315 |
| 3. <i>L'émotion dans les énoncés ironiques</i> .....                             | 318 |
| 3.1 <i>L'intersection entre ironie et émotion</i> .....                          | 318 |
| 3.2 <i>Éléments de méthode d'analyse</i> .....                                   | 320 |
| <b>CHAPITRE II. L'ironie émotionnelle dans la chronique journalistique</b> ..... | 321 |
| 1. <i>L'ironie émotionnelle dans la chronique Pousse avec eux</i> .....          | 322 |
| 1.1 <i>La sémiotisation de la colère</i> .....                                   | 322 |
| 1.2 <i>La sémiotisation du mépris</i> .....                                      | 332 |
| 1.3 <i>La sémiotisation de l'indignation</i> .....                               | 339 |
| 2. <i>L'ironie émotionnelle dans la chronique Point Zéro</i> .....               | 342 |
| 2.1 <i>La sémiotisation de la colère</i> .....                                   | 342 |
| 2.2 <i>La sémiotisation du mépris</i> .....                                      | 348 |
| 2.3 <i>La sémiotisation de la honte</i> .....                                    | 352 |
| 2.4 <i>La sémiotisation de l'indignation</i> .....                               | 362 |
| <b>Synthèse</b> .....                                                            | 368 |
| <b>CONCLUSION</b> .....                                                          | 372 |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....                                                       | 384 |

**TABLE DES MATIÈRES** ..... 397

**ANNEXES** ..... 403

# ANNEXES

## **Corpus 1.**

**La chronique *Pousse avec eux***



## Chronique N°1.

**POUSSE AVEC EUX !** *Candidat unique ? La bonne blague !*

Par Hakim Laâlam

*Abdekka en Suisse pour un court séjour médical. Ah ! Ben, ça tombe bien. On va peut-être se croiser là-bas. Moi aussi, je me rends cet après-midi à...*

Ouled Fayet !

Est-ce que les mecs et les nanas de l'opposition sont sérieux ? Du moins l'opposition invitée par Djaballah. Un conclave pour un candidat unique ? Face à l'Unique ? De qui se fout-on ? Il nous prend pour qui Djaballah, l'homme qui se fait tirer ses partis plus vite que son ombre barbue ? Allah yerham babakoum, qu'est-ce qui peut réunir un intégriste et un gauchiste déguisé autour de la même table ? Et qui plus est, autour d'un plat aussi lourd pour l'estomac, une tchektchouka-candidat-unique pour le 18 ? C'est comme si demain, en France, Lutte Ouvrière, le NPA de Besancenot et le Rassemblement Républicain de Marine Le Pen désignaient d'un commun accord, en se tombant dans les bras les uns les autres d'amour et de pâmoison, un seul et même candidat censé les représenter à l'Elysée. C'est pas sérieux, khouya ! Soit t'es en mesure de présenter ton candidat qui correspond à tes idées, à ton programme et aux attentes de tes très très nombreux électeurs. Soit, tu reprends le tra-

vail politique à zéro. D'abord, en arrachant, s'il le faut par la force, ton droit politique à l'expression dans la rue. Ah ! La rue t'est interdite ? Ah ! Les flics sont lâchés sur toi dès que tu pointes le museau dehors ? D'accord ! Ben... faut juste faire ce qu'ont fait tous les partis à travers le monde et l'histoire des luttes syndicales et partisans : intégrer le risque vital et d'intégrité physique dans ta marge de progression. Oui ! Te faire tabasser ou tuer fait partie du risque professionnel et t'inscrira enfin dans la légitimité de terrain. Car personne n'est là à t'attendre au bas de ton siège, sourire large et les clefs de la rue offertes sur un coussin en velours. Plus que cela, de moins en moins de gens, de parents sont encore aujourd'hui prêts à te prêter leurs enfants pour que tu puisses édifier sur leurs corps, sans risque aucun pour toi, ta stature et ta légende. Ça, c'était avant. Alors va ! Descends ! La rue est devant toi. Si tu tombes, il doit y avoir derrière toi assez de tes adhérents pour reprendre le drapeau et le mégaphone. Sinon, s'il n'y a personne, c'est que t'es aphone ! Aussi aphone que celui que tu veux déloger du Palais ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 23 février 2019

## Chronique N°2.

**POUSSE AVEC EUX !** *Débarquements !*

Par Hakim Laâlam

*Première mesure après la colère populaire dans la rue. Les autorités vont supprimer le... vendredi et passer directement du jeudi au samedi !*

Bravo les mecs !

Quand je les ai vus, je dois bien l'avouer, j'ai eu peur ! La frousse de ma vie. Premier réflexe, j'ai fermé portes et fenêtres et me suis placé derrière les rideaux, à guetter le danger, tout en me tenant le ventre. Ben ! Vous auriez fait quoi, vous ? D'abord, les images, vous les avez vues ? Ah ! Vous comprenez maintenant que je puisse avoir les chocottes ! Voir débarquer en plein mois de «FÉVRIER MOUBAREK» une forte délégation du Congrès américain, laquelle est aussitôt reçue par H'mimed, ça te fout les foins ! Je me suis dit «aw ! Quoi ? Déjà ? » Je les sais rapides et hyper-connectés, mais de là à se pointer alors que les gaz lacrymogènes ne se sont même pas dissipés au-dessus de la place Audin, c'est fort. Et puis, leur tenue ! On voit tout de suite que les nanas et les mecs ne sont pas venus parader. Jeans, bras de chemise et poignée de main expé-

ditive. Mon Dieu ! Ça m'a aussitôt rappelé certaines scènes irakiennes. Mais bon, je m'égare sur ma carte, je m'égare ! Peut-être que cette visite du Congrès était programmée de longue date. De longue vue, aussi. Va savoir ! Peut-être, plus bêtement, que nous leur manquions un peu, qu'ils avaient besoin de se sortir un peu de la routine avec le Nord-coréen, varier les rencontres et les plaisirs. Ben oui ! Et comme la rue, chez nous était maîtrisée, vachement maîtrisée, superbement maîtrisée, maîtrisée à la Ouyahia, pourquoi ne pas les recevoir, que diable ! Ça donne même un petit air de «tout va bien, les affaires continuent, et ce n'est pas un chahut de gamins qui va nous faire dévier de notre trajectoire continue dans la continuité du continuum !». A la vérité, vaut mieux se dire ça. Sinon, je vais devoir télécharger fissa l'application qui te montre en temps réel le trafic aérien et t'indique les avions sur le point d'atterrir sur ton tarmac et leur nationalité. Mon petit doigt jamais taché d'encre me dit que ça va se bousculer ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 26 février 2019

## Chronique N°3.

**POUSSE AVEC EUX !****Retourner le fleuve détourné !**

Par Hakim Laâlam

*Mourir pour le cachir, d'accord, mais de mort lente, d'accord !*

Poème de l'Auvergnat



Je rédige un mercredi. Pour être publié le jeudi. Le vendredi 1<sup>er</sup> mars, c'est demain. Je ne sais pas comment va se dérouler la manifestation. Je ne peux pas le savoir. J'entends ici ou là que cette journée du vendredi sera déterminante pour la suite. C'est là, justement, où j'ai un avis différent. Perso, je n'ai presque plus besoin d'attendre le 2<sup>e</sup> vendredi. Presque pas, wallah ! Parce que, dans mes oreilles, le vacarme formidablement emplissant du mur de la peur qui s'est effondré le vendredi 22 m'emplit encore les oreilles et le cœur et les jambes. Même si les jambes ne suivent plus, forcément. Il est désormais écrit dans l'Histoire toute fraîche de la 2<sup>e</sup> République dézédienne qu'il y aura un avant et un après 22 ! Sauf à vouloir un bain de sang, rien ne pourra être comme avant. Sauf à souhaiter le chaos pour le pays, celui ou ceux qui dirigent encore cette contrée ne peuvent pas faire comme si le cours tranquille de leur non-gouvernance n'avait pas été détourné. *Le Fleuve détourné* ! Je suis sûr que Rachid Mimouni aurait aimé voir les foules récupérer les bras détournés de ce fleuve, détournés dès l'aube de l'indépendance et leur imprimer de

nouveaux cours, des bras neufs, des voies inexplorées et impétueuses de créativité. Rachid aurait aimé ! Alors, oui ! L'histoire du nouveau fleuve est déjà écrite. Il pourrait ne rien se passer demain, que tous nous soyons frappés d'interdiction de sortir et de respirer que le battement de la rue reconquise continuera ! Il ne sert à rien, comme ils le font à tour de postillons, de nous menacer du haut de leurs estrades et promontoires d'opérette et de «m'ssamriâtes». «Alli yederbak may'goule ! » Celui qui veut te frapper, ne te prévient pas, traduit grossièrement dans le parler de bladi. J'écris mercredi. Pour être publié jeudi. Mais déjà, avant même d'ouvrir les yeux vendredi, je puis vous jurer deux choses : je n'ai plus peur de la suite ni ne crains pour le battement lourd du cœur de la rue. Et samedi, ensemble, nous fumerons encore du thé pour rester éveillés à ce cauchemar qui continue.

H. L.

P. S. : une pensée aujourd'hui pour un grand homme. Le 26 février 2018, s'en allait Abdelhak Bererhi. Sa voix au téléphone, ou lorsqu'il passait nous voir dans les salles d'audience, les jours de procès ou les soirs de justice nocturne, résonne encore dans ma tête. Il me manque. Beaucoup.

Le Fumeur de Thé

Par Hakim Laâlam. Le 28 février 2019

## Chronique N°4.

**POUSSE AVEC EUX !****En marches !**

Par Hakim Laâlam

*Dézédie ! Hausse du cours du...*

... vinaigre !



Comment se fait-il qu'un Grand Corps Malade que l'on disait cloué sur son siège se mette soudain à marcher ? Quel est ce processus incroyable qu'un corps qualifié d'inerte par tous les spécialistes des Corps et Matières Associés puisse à nouveau se mouvoir, et pas qu'un peu ? Qu'il se lève. Qu'il ne prenne même pas la peine de tapoter son survêtement de la poussière qui s'y est accumulée. Qu'il ne daigne pas enfiler des baskets pourtant à proximité et qu'il quitte la moiteur de son antre pour sortir marcher ? Et pas que pour sortir ! Car il aurait pu juste sortir quelques mètres et s'adosser au mur de sa maison de Grand Corps Malade. Non ! Il sort et il marche. Il marche comme s'il n'avait jamais été malade. Il sort comme s'il n'avait jamais été cloué au lit. Et il marche comme s'il n'avait jamais été aussi longtemps immobilisé. Les médecins en sont là dans leur perplexité. Ils se sont consultés entre eux. Ils ont consulté. Ils

ont été consultés. Et... rien ! Ils ne trouvent pas d'explications logiques, scientifiques à ce réveil, à cette sortie d'un immobilisme qui ressemblait plus à une hibernation qu'à une crampe aux mollets. En même temps, le Grand Corps Malade s'en fout un peu des interrogations des médecins. Lui est dehors. Il marche ! Il marche ! Il marche comme un dératé. Quand t'as pas marché pendant vingt ans, c'est sûr que t'as qu'une seule envie, bouffer du bitume pour rattraper le temps perdu, cloué à ta chaise. Va-t-il pouvoir marcher encore, une fois par semaine ? Va-t-il accélérer le rythme de sa marche en rajoutant un jour à son programme de marche intensive ? Ou alors, soudain rattrapé par son mal d'antan, va-t-il revenir à la maison et se rasseoir vingt autres années sur son fauteuil ? Je ne sais pas ! Je ne suis pas médecin. Juste amateur de randonnées pédestres. Et c'est beau, tous ces Grands Corps Malades qui retrouvent enfin l'usage de leurs jambes. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 03 mars 2019



## Chronique N°5.

**POUSSE AVEC EUX !** *Chaâb Mentouj Bladi !*

Par Hakim Laâlam

*Réfugié dans son garage, Nekkaz II lance un appel vibrant aux Algériens : « Dans vos voitures, refusez de passer la... »*

... 5\* !

Les « Forces extérieures qui nous veulent du mal » ! Encore et encore des warnings que l'on nous envoie à la figure, comme si nous étions des débilés incapables de distinguer le bien du mal, ce qui nous convient et ce qui nous tuera. Comme si nous étions condamnés depuis 1962 à un statut d'éternels mineurs placés sous tutelle éternelle. Allez ! Je vais tout de même faire un effort professionnel, froid et disséquant. El Marikan, l'Union européenne et tous ceux qui vont y venir – parce qu'ils vont y venir – nous veulent du mal ? D'accord ! Et ceux qui sont ici, ni à Washington, ni à Bruxelles ni au Vanuatu, ici et nous dirigent, ils nous veulent du... bien ? Je repose la question encore plus froidement, comme shooté au Rivotril : ceux qui nous dirigent d'ici ou des hôpitaux étrangers, ils nous veulent du bien ? Où ça, ce bien, sivouplé ? Parce que ça saurait s'ils nous voulaient du bien depuis le temps qu'on se connaît eux et nous ! « Maâch'ra k'dima » ! C'est un long compagnon-

nage forcé entre eux et nous. Et nous, nous cherchons encore et encore ce bien immense que leur gouvernement nous aurait fait ! Même le bonheur, ya bouguelb, ils l'ont décrété pour nous ! N'a-t-on pas entendu H'mimed lancer sa désormais phrase culte « le peuple est heureux » ? Le bonheur en kits précommandés ! L'extase en livraison express à domicile. T'es chez toi et on frappe à ta porte pour te remettre un colis plein de bonheur à consommer tout de suite, bessif, sinon, y a pas que sur ta porte qu'ils vont frapper. Alors ? Ils nous veulent du bien ceux qui, en 2019, sont tout fiers d'aller dans une bourgade abaisser la manette d'un poste électrique et gueuler aux oreilles des zawaliya « vous voyez ! On vient de vous faire entrer l'électricité chez vous ! ». Mon Dieu, le bien fou que ça fait de vivre ça dans un pays de gaz et de pétrole ! Mais au fond, le peuple n'est déjà plus là ! A écouter les Max-La-Menace qui lui prédisent le chaos arrivant en vagues « tsunamiques » de Washington, de Bruxelles ou de Berlin. Le PEUPLE est déjà loin devant. Il marche, sourd aux râles. Il marche, un drapeau dans le cœur et du thé à fumer pour rester éveillé à ce cauchemar qui...

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 07mars 2019

## Chronique N°6.

**POUSSE AVEC EUX !** *Bellaâ ! Fermi ! Sekkar ! Habbat erridou !*

Par Hakim Laâlam

*Faudra quand même qu'on m'explique comment une TV publique peut annoncer l'arrestation de 190 personnes lors de...*

... manifestations qu'elle n'a pas couvertes !

Le bruit strident du rideau qui se baisse. Brutale. Sans prévenir ! L'entends-tu ? C'est un bruit familier à nos oreilles de Dédéniennes et de Dédéniens. Nous avons cette manie de la fermeture. Pour un truc qui va de travers, pour une liste de logements un peu « chelou », pour une route non bitumée, pour l'eau coupée depuis l'indépendance, pour le gaz qui est arrivé dans le village voisin, et pas dans le nôtre, on ferme ! On soude une porte. On mure une fenêtre. On met des chaînes et des cadenas. C'est notre signature. Notre label. Notre certification ISO machin chose ! Et pourquoi le régime s'empêcherait-il alors d'en faire de même, hein ? Une note, et hop ! Bellaâ ! Fermi ! Sekkar ! Habbat erridou ! L'université ferme pour vacances anticipées ! Pour vacances avancées ! Pour vacances téléportées ! Pour

vacances bla djeddek que même si t'en veux pas de tes vacances, eh ben que t'en souperas quand même ! Hallucinant de légèreté ! Des milliers d'étudiants à la bourse phthisique, sans moyens, habitant les hameaux et zones reculées du pays et qui vont devoir mettre en place dans l'urgence là, maintenant un « plan Orsec » pour tenter de trouver un point de chute. L'exode d'une grande partie du peuple, chassée par une autre partie. Plus petite ! Vachement plus petite. Des drames se jouent depuis cette note. Des drames d'étudiants. Des drames de familles d'étudiants. Des drames d'étrangers. L'impunité engendre toujours des drames. Qui mesure l'étendue d'un drame ? En théorie, ce sont les gardiens des instruments de mesure ! Mais là, ce sont eux qui ont déclenché ce drame ! Alors, comment appelle-t-on celui qui déclenche un feu, tout en sachant qu'il est le seul à détenir les clefs de la caserne des pompiers et de l'arrivée centrale de l'eau ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 11mars 2019

## Chronique N°7.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Où en serait le monde aujourd'hui sans sauts dans l'inconnu ?**C'est pas tout ! Mais quelqu'un a pensé à prévenir...*

... Ali Ghediri que les élections étaient annulées ?



On nous prévient de partout des dangers du « saut dans l'inconnu ». De l'ensemble des bosquets et massifs de géraniums en plastique que compte la Principauté furent des conseils avisés qui nous hurlent aux oreilles que le « saut dans l'inconnu » serait mortel pour le pays. Je ne dis pas que ces warnings partent d'une mauvaise intention. Non ! Mais je me dis aussi que l'humanité ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui si à chaque fois que l'option « saut dans l'inconnu » s'était présentée à elle, elle avait décliné, avait fait marche arrière et était restée là, à attendre sa fin. Les exemples sont nombreux ! Tenez ! Pasteur ! Louis Pasteur ! S'il avait craint le saut dans l'inconnu, s'il n'avait pas inoculé dans le bras du petit enfant alsacien Joseph Meister le microbe « amélioré » de la rage, le mioche serait mort et avec lui des millions de personnes sur terre. En 1885 donc, Pasteur a bravé la peur

du fameux « saut dans l'inconnu ». Heureusement pour nos fesses ! Un autre exemple ? Curie ! Marie Skłodowska Curie. Au-delà de ses travaux sur la radioactivité, qui lui valurent un Nobel de physique, elle découvrit en 1898 le radium, et surtout le polonium ! Alors, je vous la pose la question, comment ferait aujourd'hui les services secrets russes, le FSB pour se débarrasser des emmerdeurs sans polonium, hein ? Il a bien fallu que Marie, la petite Marie - Petite Marie qui ne m'entend plus - se jette à l'eau et saute dans l'inconnu. Et des exemples comme ceux-là, j'en ai plein dans mon laboratoire. Pour dire, en gros, qu'il ne faut surtout pas avoir peur du « saut dans l'inconnu ». Parce qu'au pire, que risque-t-on au bout ? De se faire traiter au polonium ou de choper la rage ? Pensez-vous ! Le polonium, c'est trop cher pour nos réserves de change qui ont fondu. Et la rage, avec ou sans vaccin, lorsqu'on est né en Dézédie, on se la chope dès le berceau ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 14mars 2019

## Chronique N°8.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Echaâb El Adhim et autres chants de Mars et d'amour !*

Lakhdar Brahimi a déclaré : « Le changement doit se faire dans un cadre organisé ». Ya waldi ! Comment te l'expliquer ? Dois-je te faire un dessin ? Quand comprendras-tu que nous ne voulons plus entendre parler de...

... CADRES ?!



Je nage dans l'amour ! Des fois, j'ai même l'impression étrange que je vais me noyer dans l'amour, tellement il me submerge. C'est que c'est un flot ininterrompu d'amour depuis quelques heures. « Echaâb El Adhim ! » Le peuple immense ! « Il faut écouter le peuple ! ». « Le peuple a montré un degré de maturation qui en a bouché un coin à la planète entière ! ». Et toute une série d'autres envolées lyrico-dithyrambiques qui me soufflent. Bon, je remarque bien que la plupart de ces fleurs et de ces déclarations d'amour proviennent de gens qui, il y a un mois à peine, me promettaient la castagne dans la « rue maîtrisée », qui m'avertissaient du feu de Dieu et des armées si j'osais poser le bout du bout de mon orteil en dehors de chez moi et qui me traçaient à longueur de communications ennuyants des lignes rouges interdites au franchissement. Mais bon ! Ne soyons pas tatillons,

ronchonards ou revanchards ! Montrons-nous stoïques en amour, que diable ! Acceptons ces bouquets de roses que l'on nous jette aussi violemment au visage. Découvrons-nous en grand peuple, alors que les laudateurs d'aujourd'hui nous décrivaient hier comme une peuplade sale, fainéante, brailarde et incapable de comprendre le génie de ses dirigeants. Moi, en tout cas, j'essaie ! « Hakim Lemdeg'less » fait des efforts sur lui-même pour s'accepter dans ce nouveau rôle de citoyen modèle, qui débarrasse lorsqu'il a terminé de manifester, qui sait rire, chanter et danser lorsqu'il dénonce, qui embrasse goulument les appareils répressifs de l'Etat sans regarder à la dépense mémorielle et qui trace à traits fermes les contours d'une Dézédie nouvelle. D'ailleurs, dès ce vendredi, je vais donner des gages de ma gratitude débordante. Je vais accueillir comme il se doit, « Âla El Kif » ceux dont on me dit qu'ils vont venir manifester avec moi et qui, au mois de février, la première semaine de février plus précisément, avaient placé des herses devant ma bouche et des muselières dans ma tête ! Ou l'inverse ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 20mars 2019

## Chronique N°9.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Un p'tit blizzard, peut-être ?*

Seddik Chihab, numéro 2 du RND, a déclaré : « L'Algérie a été gérée par des forces non-constitutionnelles ! » Beaucoup ont été choqués par la seconde partie de la phrase, « forces non constitutionnelles ». Moi, c'est la première partie qui me gêne :

« L'Algérie a été gérée... » !

Et zut ! La pluie, ça ne marche pas ! Ou plutôt, si ! Ça marche ! Ils marchent les bougres ! Sous le soleil. Sous la pluie. Mon Dieu où va-t-on si on ne peut même plus compter sur le concours de Météo-Algérie ? Ils sont bien payés par l'Etat, les nanas et les mecs des prévisions météorologiques, yek ? Alors ? Qu'est-ce qu'ils foutent ? On se dirige droit vers le vendredi 29, et il se dit déjà dans les milieux initiés du ciel et des nuages que ce jour-là, il « risque » de faire beau ! Wallah el aâdim ! Faut se bouger les cocos du baromètre et du cumulo-nimbus. La neige, vous connaissez ? C'est le moment de nous étonner

par votre inventivité. Prévoyez une bonne grosse dose de neige. Et si vous êtes un brin reconnaissant envers cet Etat chéri, vous pouvez rajouter une couche de blizzard, voire une succession rare, mais possible d'un typhon et d'une tornade force 5. Trouvez-moi quelque chose, mais trouvez-moi ça vite ! Parce que là, ils commencent à me gonfler sévère les marcheurs du vendredi, avec leurs parapluies. Vous vous rendez compte qu'ils se sont arrangés pour en faire faire aux couleurs du drapeau national ! Si c'est pas la main de l'étranger qui est derrière tout ça ! Des parapluies One, Two, Three ! Et puis quoi encore pour le 29 mars ? Des raquettes pour ne pas s'étaler sur la neige ? Des motos skis ? On est mal, là ! On est très mal ! Qui c'est que je vais nommer ministre de la météo, des intempéries et catastrophes plus ou moins naturelles ? Lakhdar Brahimi ? Phutt ! Même pas cap ! A la première ondée, il s'est cassé chez lui. A Paris ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Par Hakim Laâlam. Le 24mars 2019

## Chronique N°10.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Pour ou contre ? Ce débat qui déchire !*

Urgent ! Breaking news ! Dernière minute ! Ouyahia nommé ambassadeur en... Syrie ! Comme quoi, ça commence toujours avec des...

Fleurs et...

Là, j'en ai la preuve formelle ! Absolue ! Les officines d'informaticiens, de « mouches » du clavier chargées de polluer le débat autour des marches, de parasiter l'initiative citoyenne existent. Sinon, comment expliquer que le « gros » des interventions ces dernières heures soit focalisé sur le... Vuvuzela ! Si ! Si ! Une vulgaire trompette en plastique qui se hisse en haut du top 10 des priorités de la « révolution pacifique ». Bien avant d'autres questions soudain-tout-à-coup considérées comme moins urgentes, moins « décibélantes » ! On n'évoque plus ou alors du bout des lèvres bouchées par le vuvuzela l'enjeu de leaders jeunes et consensuels du Mouvement né le 22 février. On ne discute presque plus de la nécessité de se doter d'un Conseil National de la Rue ! Non ! Fi de ces questions tellement, tellement subsidiaires !

L'urgence de chez urgence, c'est le vuvuzela ! Des manifestants offusqués expliquent leur irritation et leurs si douloureux bourdonnements aux oreilles par le fait révoltant qu'ils n'ont pas pu faire entendre leurs slogans ni entendre ceux des autres à cause des vuvuzela ! Eh ! Madame ! Eh ! Monsieur ! Comme il a été décidé de brigades de nettoyage, il est tout aussi envisageable de charger un comité de vigilance et de sécurité de la manif d'en extraire ces « instruments de la pagaïlle » utilisés par les appareils répressifs de l'Etat pour porter atteinte à l'unité dans les rangs des manifestants ! M'enfin ! Se retrouver à la lisière du 6e vendredi et débattre du vuvuzela ! Et pourquoi pas du karkabou, hein, Le bruit métallique du karkabou, c'est gênant, non ? Et la flûte traversière, aussi, yek ? On croit que la flûte traversière est un instrument doux, pacifique, mais on se trompe ! La flûte traversière est un élément infiltré dans les rangs par l'orchestre philharmonique de Milan, donc la main étrangère ! Alors, sus aussi à la flûte traversière ! Yakhi hala, yakhi ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Par Hakim Laâlam. Le 26mars 2019



## Chronique N°11.

**POUSSE AVEC EUX !*****Sauvons-les du trauma !***

Par Hakim Laâlam



- Et tu crois que le départ de Abdekka va avoir un impact sur le vendredi ?  
 - Tiens ! Passe-moi tes marqueurs ! Les miens sont à sec et j'ai encore tout un tas de pancartes à confectionner !  
 - ???

On est en 2e République ? Non ? Ah ! Pas encore ! C'est dommage, mais ça peut tout de même le faire. Voilà ma demande. Un geste ! Un petit geste pour le gouvernement le plus «court» dans l'histoire mondiale des «short-government». Je pense surtout à ces jeunes «ministres» envoyés au charbon et aux quolibets par le Clan. Oh ! Pas grand-chose ! Un geste. Un truc qui fasse qu'ils ne soient pas juste entrés et sortis dans un bureau, quelques heures seulement. Une décision qui leur laisse d'autres souvenirs que ceux d'insultes, de moqueries (moi-même j'y ai participé !) et de charges violentes. Oui, bon, d'accord, ils ont cédé à un appel. Mais qui d'entre des jeunes sans expérience, éblouis par les lustres et dorures de la République, aurait réellement mis sa main sur sa poitrine et crié à la face du Clan qui l'aurait sollicité «Moi ? Vous n'y pensez pas ! C'est une injure que vous me faites là » ? Ne vous préci-

pitez pas à me répondre ! La jeunesse est génératrice d'impulsions souvent irraisonnées. Et ils y ont cédé ! Mais on peut aujourd'hui les aider à vivre ce trauma. Mais non ! Pas les mugs ! M'enfin ! De vulgaires tasses siglées «Gouvernement Bedoui» ? C'est riquiqui, voire mesquin ! Et pourquoi pas des stylos avec plaquée dessus en sérigraphie la photo du Premier ministre ! Allons ! Allons ! Je pense plutôt à quelque chose d'un peu plus marqué. D'un peu plus durable ! Des livres ! Voilà ! Des livres ! Des bouquins précieux, joliment reliés et traitant de sujets pouvant aider la jeunesse à mûrir, à évoluer, à dompter les élans meurtriers. Meurtriers pour leur avenir, s'entend. Du Montesquieu ! Je pense que Montesquieu et ses «Lettres Persanes» ou encore Pascal et ses «Pensées», c'est tout indiqué. C'est très bien ça ! Une bonne collection de livres, ça aide toujours à traverser un cap. A revenir sans trop de dégâts sur terre, après un traquenard pareil. Et si des livres ne suffisent pas, je les invite tous, gracieusement, dans ma «Grotte à Crayons». Nous y fumerons ensemble du thé pour rester joyeusement éveillés à ce cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 04avril 2019

## Chronique N°12.

**POUSSE AVEC EUX !*****Faut l'calmer lui !***

Par Hakim Laâlam



- C'est quoi ce tas de bois en copeaux par terre ?  
 - Ah ça ? Ils ont oublié de balayer sous le pupitre, à la fin du discours de Bensalah !  
 - ???

Il est pressé ! Et je comprends parfaitement qu'il soit pressé, le Prizidan Bensalah ! Devant lui, il n'a que 90 jours ! Donc, pas de répit ! Pas de round d'observation, comme le disent les confrères des rédactions sportives. Hop ! Hop ! Hop ! Fissa ! Au taf ! Au boulot, le Abdelkader ! Par quoi commencer ? Par quoi il a exactement commencé ? Quel a été son premier acte de Prizidan ? Voyons voir, voyons voir ! Ah ! Ben voilà ! J'ai les vidéos et les photos sous les yeux ! Ah, ouais ! Il y est allé fort, très fort, d'entrée de jeu. On ne rigole pas chez les Bensalah ! Ça dort peut-être pendant les conférences internationales, mais, quand ça se réveille, ça bosse. Et quel boulot ! Faire charger les étudiants qui

manifestaient à Alger et dans plusieurs villes de la Principauté. La totale ! Canon à eau ! Canon à capsules de gaz lacrymogènes. Charges avec boucliers en tête et matraques au clair. De la bonne grosse ouvrage d'Etat répressif comme on en avait pas vu depuis le 22 février. En même temps, Aâmhoum Salah avait promis de rester aux côtés du peuple. Eh ben là, grâce au Prizidan et au Bataillon 102, ils sont proches de nous. Tellement proches que ça se voit tout de suite sur les corps de nos enfants. Dites ! Juste par curiosité ! Les 90 jours de Bensalah, ils les calculent à partir de quelle date ? Non, je veux juste savoir, parce qu'à voir le zèle que le Prizidan a mis à « entrer dans le vif sanguinolent et pleurant du sujet », vivement que cet intérim se termine et qu'on le laisse faire ce qu'il sait faire le mieux et le plus paisiblement qu'il soit, la sieste ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 11avril 2019

## Chronique N°13.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*On s'fait un p'tit chat, mon minou ?*

*Et à la fin, ils vont finir encerclés au Club-des-Pins. Entourés par le mépris hurlant de ces millions qu'ils méprisent depuis 57 ans. El Bahrou amamoukoum ! Wal' chaâbou waraoukoum !*

Win t'rouh, sahbi ?



Ne paniquons pas ! On garde même son calme, car c'est justement dans ce genre de situations qu'il faut faire preuve de sang-froid. Le gouvernement n'arrive plus à descendre sur le terrain ? Les ministres se font caillasser dès qu'ils pointent le nez hors de chez eux ? C'est le moment de montrer que malgré les événements actuels, malgré les tensions et les manif's quotidiennes, le Bedoui 2.0 est là ! Faisons appel aux technologies de communication, que diable ! Ne nous laissons pas abattre frères et sœurs ministres ! Les solutions existent. Il y a Viber ! Et si Viber ne suffit pas, il y a Telegram. Et si Telegram, ça coince, il y a Skype. Et si Skype, ça craint, il y a Facebook. Et si Facebook c'est trop long, il y a Instagram. Et si Instagram, c'est trop rigide, il y a WhatsApp ! Tout ça pour dire que rien n'est perdu, camarades de « l'exécutif exécuté » ! Bedoui l'a dit et affirmé haut et fort dans son mou-

choir : le gouvernement doit être plus proche de le peuple et à l'écoute de le peuple. Et quoi de mieux que tous ces réseaux pour se rapprocher sans frais de la rue ! Finis les longs cortèges de voitures fendant les routes de Ghoul. Finis les frais de mission de gré à gré. Finis les billets d'avion et les familles en supplément bagages « Benks ». Finis les cailloux aussi et surtout ! Car la voilà l'innovation majeure à travers ma proposition. Les visites virtuelles ne nous coûteront pas un sou ou presque et pas un seul caillou ne sera dépensé ni un bras mis à contribution pour le balancer. C'est pas beau ça ? Bon ! J'vous laisse ! J'ai une visio-conférence avec Bernaoui, le ministre des Sports. J'ai cru entendre qu'il avait déclaré « l'Algérie est capable d'organiser plusieurs Coupes du monde ». J'ai des doutes sur la qualité du réseau. Au moment où il aurait fait cette déclaration. L'internet de Feraoun est perturbé et perturbant depuis quelques jours. Je suppose que les propos du ministre ont dû être déformés par le débit. Je suppose ! Allez ! Moi aussi, je m'y mets à la technologie ! Je vapote du thé électronique et je reste éveillé à ce cauchemar en Cloud qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 16avril 2019

## Chronique N°14.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Mir ou Rabbi k'bir !*

*Non ! Lorsque vous dégagerez, parce que vous dégagerez, vous le ferez habillés. Nous ne vous déshabillerons pas. Parce que nous sommes des êtres d'humanité et d'éducation. Et surtout, parce que l'Histoire vous a déjà déshabillés !*

Tract !



Mes sources sont fiables ! Ne me demandez pas de dévoiler mes sources. Un journaliste se doit de protéger ses sources. Et de se protéger aussi. Et donc, j'ai l'info ! Ça va avoir lieu. Quand ? Ma source ne m'a pas indiqué le jour. Encore moins l'heure. Mais ça va avoir lieu ! Sous quelle forme ? Probablement une lettre. Une lettre, évidemment, partant du principe qu'on ne change pas un moyen de communication qui gagne. Il va rédiger une lettre. Et on saura tout de suite que c'est lui qui en est l'auteur. Pas comme avec les autres lettres de l'Autre, dont on se demandait s'il ne disposait pas d'une armée de scribes dans sa résidence de Zéralda. Non ! Cette lettre-là sera même signée de sa main. En plus de la lettre, il se

dit –toujours selon la même source – qu'il pourrait faire une déclaration publique. D'ores et déjà, les analystes, les très nombreux analystes et docteurs et « dakatiras » qui se bousculent et bouchoignent sur les plateaux TV sont unanimes dans la sentence : si LUI le fait, ça sera un tournant. Non ! Pas un tournant de Ghoul ou de l'ETRHB ! Un vrai tournant. Un moment déterminant pour la suite. Le signe ! Le signal ! Nous saurons alors que c'est le tableau final. Celui qui clôturera, d'une manière ou d'une autre, ce long cycle de la révolution du sourire, du rire et de la satire. Alors, patientons ! Gueetons l'instant T qui verra le P/APC de Club-des-Pins annoncer qu'il boycottera les élections du 4 juillet prochain. Le maire de Club-des-Pins ! Le maire clé ! Le maire qui, lorsqu'il décidera enfin de faire des... vagues (oui ! Oui ! Je sais qu'elle est facile celle-là), bouleversera tout l'édifice. Je rappelle que dans la hiérarchie du système, le maire de Club-des-Pins est tout là-haut ! Mir ou Rabbi k'bir ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 17avril 2019

## Chronique N°15.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

**Les «dakatiras» de mes... !**

Mener une révolution pareille pour s'entendre proposer  
Ahmed Taleb Ibrahim à sa tête ! Mon Dieu !  
L'islamisme...

... Weight Watchers !



Un petit coucou ce matin aux « dakatiras », aux docteurs ès analyses polyvalentes qui encombrant les plateaux des TV-cachir. Eh oui ! Comment omettre ce clin d'œil quelques heures seulement après le onzième vendredi et leur énième « dissé- quage » de la révolution du sourire. Ça a été une performance. De mon point de vue, bien sûr ! Oui ! Une vraie performance. Dans une Principauté qui ne dispose pas encore d'instituts de sondage, d'instruments de comptage, et dont la police n'est pas encore en mesure aujourd'hui de donner un chiffre plus ou moins approchant du nombre de manifestants dans les rues dont elle a la garde, les « spécialistes », les « experts », ceux qui peuvent analyser le matin sur une chaîne télé, les effets du Ramadhan sur l'organisme des jeûneurs souffrant de diabète, et le soir débattre sur un autre plateau de la nécessité du Hirak de se doter d'une direction collégiale, ceux-là sont venus affirmer – asséner – que le onzième vendredi a été marqué par une baisse d'intensité sensible, un essoufflement. Wallah

qu'à travers les propos de beaucoup de ces professeurs Maboulette munis de bouliers rouillés et sûrement magiques, j'ai presque entendu le petit rôle de satisfaction lorsqu'ils ont prononcé le mot « essoufflement ». Chez d'autres, le rôle flirtait littéralement avec une p'tite mort, celle de la jouissance sadique ! Mon Dieu ! Que les plateaux-cachir semblent de plus en plus lourds à digérer à quelques heures seulement du Ramadhan. M'enfin ! Que seraient ces « dakatiras » sans la révolution ? Ce sont ces millions de jeunes, de moins jeunes et de vieillards qui vous ont fait hommes et femmes, doctes analystes de supérettes ! Ce sont des enfants qui ont permis de vous ôter vos muselières et de fanfaronner des « ma yakh' falekh ya zamili... » Ce sont des gosses qui t'ont rendu dignité, ya boukoko ! Et toi, sur leur souffle, sur leurs vendredis alignés, tu viens aujourd'hui jouer de la calculatrice fonctionnant à l'énergie cachirienne ? Pour décréter – de quel droit scientifique ? – la baisse de la mobilisation ? Ben tu vois, même sur Samira TV – une chaîne que j'adore au passage – je ne te prendrais pas pour analyser la montée des blancs d'œufs ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 05 mai 2019

## Chronique N°16.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

**Vous verrez ! Un jour, ils vaudront de l'or !**

Ghoul adhère complètement à la démarche de Gaïd Salah. Ah ! Ça, oui ! Amar, il adhère ! Il adhère à tout ! Et même lorsqu'il n'y a plus de colle, un peu de...

... « b'zak » et hop ! Ça adhère à nouveau !



Je trouve que l'on est passé trop vite sur le dernier discours de Bensalah. Pour plusieurs raisons. D'abord, la plus évidente. Je suis de ceux qui croient dur comme fer que les discours de Bensalah deviendront Collector un jour. Si ! Si ! Ne faites pas « non » de la tête et ne me regardez pas avec ces yeux incrédules. Il y a eu comme ça, à travers les âges, des « œuvres » d'artistes qui ont été méprisées longtemps par la critique et l'opinion, et puis, un jour, sans que l'on comprenne vraiment pourquoi, l'on se rend compte enfin du génie de cette œuvre. Ça va arriver avec les discours de Bensalah. Quand ? Peut-être pas tout de suite, mais faut savoir se montrer patient avec les œuvres compliquées, majeures. L'autre raison qui m'oblige à cette halte aujourd'hui sur les discours du Président le plus charismatique qu'ait eu la Dédéie depuis René Coty, c'est l'effet inouï qu'ils produisent sur l'auditeur, sur l'environnement et de manière plus générale sur l'écosystème. Vous avez remarqué comme les discours de Bensalah peuvent être écoutés tout en continuant à faire autre chose, voire plu-

sieurs autres choses, même prenantes ? Voilà ! C'est ça ! Les textes « bensalahiens » sont conçus de telle sorte qu'ils n'entravent pas le cours quotidien de vos tâches, qu'elles soient domestiques, professionnelles ou tout simplement de loisirs. Même impact incroyable sur la nature. Bensalah peut parler, parler et parler encore, s'il fait beau, il continuera de faire beau, s'il y a des nuages paresseux dans le ciel, ils ne s'en presseront pas plus, et si c'est la canicule, le climatiseur qui écoute lui aussi le discours poussera un discret « hum ! hum ! » avant de lâcher « allez, va ! Allume-moi ! ». Attention, il n'est pas facile de confectionner, de créer ce genre de textes ! C'est de l'art ! Il est des discours qui vous accaparent, vous captent et vous bloquent les neurones pendant des heures, voire des jours. C'est une agression ! Alors qu'avec Bensalah, la fluidité de l'inconsistance te gagne sans te bousculer. Pas une ride à la surface calme de son café. Comme si rien ne se passait. Pourtant, si ! Bensalah a parlé ! C'est cela la magie de la fatuité artistique ! Vous verrez ! Un jour, vous comprendrez enfin, et vous voudrez, coûte que coûte, acquiescer à prix d'or les manuscrits originaux de ces discours. Eh ben là, croyez-moi, je vais vous faire raquer et cracher dans le bassin. J'ai tout racheté ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 08 mai 2019



## Chronique N°17.

**POUSSE AVEC EUX !** *Ya des gens qui bossent !*

Par Hakim Laâlam

*Manifestations pendant le Ramadhan. Les citoyens sont déterminés : « Nous allons montrer à ce régime que nous avons du souffle et de l'haleine... »*

Doucement quand même sur l'haleine !



AHD 54 a fait des propositions de sortie de crise ! Non ! Ne riez pas ! C'est trop facile de rire, caché derrière son micro, à faire la mouche informatique et le Bzzz ! AHD 54 a, au moins, fait l'effort de produire des propositions de sortie de crise. Et vous, bande de médisants ? Voilà ! Dès que les questions qui font mal sont posées, y a plus personne, tout le monde se barre. Parce que c'est facile de se fringuer jeune, de préparer des banderoles avec de l'humour à deux balles et d'aller arpenter les rues le vendredi, puis de rentrer chez soi et appeler la nana à qui on a demandé son numéro pendant la marche. Alors, que AHD 54 lui, cogite, réfléchit et accouche ! Il accouche de propositions de sortie de crise. Et ce n'est pas rien par ces temps qui ne courent même pas, juste transpercés par les sirènes des fourgons cellulaires. Moi, je dis qu'avant de critiquer AHD 54, de faire du Ahd54-bashing, faut tout de même rendre hommage à son chef et à ses centaines de milliers de militants qui pensent à long terme, en mettant sur la table des propositions de sortie de crise. Comment ça, sur quelle table ? Mais je n'en sais rien, moi ! Là, sur une des tables. Est-ce que c'est cela le plus important ? Savoir sur quelle table sont posées les propositions de sortie de crise de AHD 54 ? Voilà ! C'est tout l'Algérien dans ce genre de questions ! Tu lui montres la lune et lui il voit ton doigt et te tend un coupe-ongles ! Non ! Franchement ! AHD 54 a un projet ! Il propose. Il a une liste de propositions. Si j'ai une remarque, mais elle est infime, et ce n'est pas une critique, c'est celle-là : on ne connaît pas encore le nombre exact des propositions de AHD 54 pour la sortie de crise. Qu'est-ce que ça serait fun si AHD avait fait ... 54 propositions ! La classe ! Le truc symbole, bourré de warnings sur le toit. « Les 54 propositions de AHD, 54 » ça a de la gueule, ça, non ? Quoi ? Tu ne me réponds pas ? Trop occupé à te préparer pour demain vendredi. Pft ! Cette jeunesse, tout de même ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 09 mai 2019

## Chronique N°18.

**POUSSE AVEC EUX !** *Ah Tata ! Les zommes !*

Par Hakim Laâlam

*Encore quelques heures et il y aura plus de monde sur les marches du TM de Blida que sur celles de la Grande-Poste, un vendredi !*

Décennie brune ?



Une femme est toujours seule en Principauté ! Prenez une montée des marches sous l'œil goulou d'une caméra non déclarée, filmant au black et volant le droit citoyen à l'image. Eh bien, les hommes eux montent les marches, accompagnés. Certes, par des armoires à glace, mais accompagnés tout de même. Et parfois devisant avec les paquets de muscles, évoquant sûrement la légère brise qui descend du Haut Chréa vers la vallée en bas. Accompagnés en signe de déférence ultime. La femme, elle, doit monter seule. Le voyeurisme doublé de cynisme machiste. La femme a beau avoir tout connu, et déjà les geôles du régime, il faut encore marquer, accentuer un peu plus cette scarification en l'amenant solitaire sur ce chemin de gravier et de crissements amplifiés. L'écraser du poids de cette solitude infamante. L'homme arrive par petits groupes, les mains dans les poches. La femme est un groupe à elle seule, dans sa tête. Seulement dans sa tête. Le sac de jute et les pieds nus ne sont pas très loin dans cet univers de mâles où la « Femme de Paroles » est à punir. Les zommes sont héroïsés, même dans leur montée vers l'échafaud. Au café du commerce, le soir même, on commentera, admiratifs, la Montée des Zommes : « T'as vu ? Ils avaient les mains dans les poches, et semblaient tellement à l'aise ! » La femme, elle, doit être poursuivie d'avilissement dans ces instants ultimes avant l'avaloir. Acharnement ! La parole, la pensée, la réflexion, lorsqu'elles fusent d'un crâne de femme, entrent aussitôt dans la sphère de la culpabilité et du soupçon castrateur. Alors, la sanction ! SEULE ! Tu viens à nous ! Mais tu viens seule ! Tu montes les marches, mais tu les montes seule ! Rien ne doit venir perturber le champ de la caméra qui te balaie sans vergogne. Ni gardes. Ni hommes. Ni commentaire. Seule pour te rappeler encore et encore que tu es femme au pays des zommes. Que tu n'es que ça ! Femme ! Livrée seule sur un parvis au rite sacrificiel qu'endurent les femmes de mon pays. Celui d'un univers de créatures dites hommes, fortes de ce pouvoir étrange d'offrir au marbre des marches une proie seule. Demain s'éloigne ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 11 mai 2019

## Chronique N°19.

**POUSSE AVEC EUX !**

**Par Hakim Laâlam**



## Le 22 et les miracles automobiles !

*Blida, ville des roses et des...  
...oranges !*

Je rappelle tout de même, humblement, du bout de mon clavier, qu'à l'époque, la suppression de l'importation des véhicules d'occasion de moins de trois ans avait été expliquée officiellement par toute une série de raisons les unes plus probantes que les autres, toutes présentées comme tombant sous le bon sens économique : protéger notre parc automobile de l'arrivée massive de véhicules polluants, recalés au contrôle technique en Europe. Empêcher que la Principauté ne devienne le déversoir de tous les moteurs diesel de plus en plus décriés là-bas. Faire barrière à des engins souvent en piteux état, voire accidentés et réparés sommairement. Et faire barrage au trafic de voitures volées en Europe, notamment dans les Balkans, et ne pas permettre de les blanchir sur notre territoire et de les réintroduire dans le circuit des guim-

bardes cleans. Et tout un tas d'autres arguments qui ne manquaient pas de logique économique et sonnaient fort bien à l'oreille patriotique. Aujourd'hui, d'un gouvernement dont je doute qu'il puisse triturer comme bon lui semble la loi de finances et traiter de sujets aussi sensibles sur la durée, fuse et va sûrement s'appliquer ce retour aux voitures de moins de trois ans. Que s'est-il passé ? Les épaves européennes se sont-elles soudain transformées en moyens de transport hyper-écologiques ? Le diesel aurait-il finalement des vertus de protection de la couche d'ozone dézédienne, et seulement de cette couche d'ozone-là, à l'exclusion de toutes les autres de la planète ? Ou alors l'explication serait à chercher du côté du 22 février ? Ce 22 février qui, décidément, permet des choses « I-N-C-R-O-Y-A-B-L-E-S » ces derniers jours ? Si c'est le cas, alors n'hésitons pas une seconde ! Instituons le 22 février, journée nationale du miracle automobile ! Et fumons du thé pour rester éveillés à ce cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 13 mai 2019

## Chronique N°20.

**POUSSE AVEC EUX !**

**Par Hakim Laâlam**



## La jurisprudence Khalifa !

*France ! Procès des époux Balkany. Tu vas voir que ces deux-là vont eux aussi finir à...*

...Blida !

Et là, depuis quelques heures, on nous explique que Chakib Khelil et Abdesselam Bouchouareb sont à l'étranger. Ce « sont à l'étranger » sonne comme une porte fermée à toute possibilité de poursuites judiciaires et procès de ces deux personnes en Dédédie. Ah bon ? Et pourquoi, diable ? Le Ramadhan n'a pas encore complètement ravagé mes restes de neurones. Et la partie de mon cerveau qui s'occupe de la gestion de mon patrimoine mémoire a bossé. Oh ! Pas énormément ! Mais juste ce qu'il faut pour me rappeler de l'affaire Moumène Khalifa. J'ai donc le souvenir plus ou moins net que le Clan d'Oujda-la-Grande-Mosquée avait sué sa race pour ramener Rafik Khalifa de son exil londonien et le faire enfermer ici. Tous les moyens de la République, pardon, du Royaume, avaient été mis en branle pour son retour et son embastillement.

Alors, les frères ? Un peu de sueur ! De la bonne volonté ! Quelques grammes d'abnégation et un zeste d'acharnement, et vous allez finir par les ramener eux aussi, les deux Panama-Biffetons en goguette. Y'a pas de raison ! Y'a pas de raison, yek ? Genre des raisons qui disent à mon nez d'aller fouiller dans une autre poubelle, n'est-ce pas ? Non, bien sûr ! Je ne pense pas qu'il y ait d'autres raisons. La justice est maintenant indépendante. Complètement indépendante. Totalement indépendante. Et il n'y a pas de souci à se faire de ce point de vue-là. C'est juste qu'elle est débordée. Y'a tellement d'affaires à traiter que Chakib et Abdesselam ont dû être oubliés. Mais là aussi, pas d'inquiétude. En bons auxiliaires citoyens de justice, nous veillerons à rappeler régulièrement, ici même, que rien n'empêche de « procéder » comme des bêtes pour le retour forcé de Khelil et de Bouchouareb. La jurisprudence Khalifa est là pour nous le rappeler tous les jours ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 15 mars 2019





## Chronique N°21.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Payez pour vos mots, déjà !*

- Il est 2 heures du matin ! C'est quoi cette voix, alors que tout le monde dort ?  
- C'est Haddad ! Même seul, il continue de balancer !  
- ???

Une femme, un homme, un prévenu n'est jamais coupable avant d'avoir été définitivement condamné. Mais à lire ici et là les griefs retenus contre ceux qui ont effectivement dirigé ce pays, gouverné, les chefs d'accusation posés sur la table par les enquêteurs et étudiés, disséqués par les juges, ce sont « ses yeux » qui me sont revenus en mémoire, comme ça, brutalement. Ses yeux qui nous fixaient durement, pointeurs mortels qui nous trucidèrent de mépris à chacun de ses discours. Il aimait les chiffres ! Et nous en assénait à satiété ! Jusqu'à l'overdose. Mais plus que ses chiffres, ses grosses lunettes, ses petits papiers et son bedonnant cartable en cuir qui ne le quittait jamais, toujours à portée de fief, il y avait cette condescendance avec laquelle il nous bombardait sans relâche. Même lorsqu'il ne disait rien, marquait une pause dans le anonnement de ses additions, ses statistiques et ses courbes de croissance vicieusement victorieuses. Il répétait à l'envi : « Vous voulez tout, tout de suite, sans travailler ! Vous êtes des rentiers parasites, incapables d'amener de la valeur ajoutée à ce pays ! » Et là, aujourd'hui, dans ces dossiers des

juges, il y a cette incroyable somme d'avantages indûment octroyés à la famille et aux amis, et obtenus pour soi-même et pour son engeance. Parasites ? Nous ? Les vertus du travail ? Nous ? La valeur ajoutée ? Nous ? Mon Dieu que ces mots puent ! Chlinguent l'amaque à l'algérienne. Plus que l'argent, ces pédigrées-là doivent répondre de leurs mots, des dégâts, des traumas qu'ils ont provoqués sur nous. En nous. Au plus profond ! Pour exiger de la Cour des Miracles que sa populace soit propre, le Grand Vizir au service de multiples sultans se devait d'être nickel ! Même pas compétent ! Ça, les sujets ne le demandaient plus, au fil du temps. Non ! Juste nickel ! Et même s'il est interdit de condamner avant la justice, je m'autorise juste la stupéfaction face à l'ampleur de la rapine opérée par ceux-là mêmes qui nous labellisaient en gueux sales de fainéantise et ankylosés dans l'esprit rentier. Oui ! On devrait pouvoir condamner ce genre de coupables d'abord pour leurs offenses, pour leurs assanats syllabiques et lexicaux, avant les sanctions d'argent, de liberté et de vie. Lorsqu'on est sale, on ne tend pas le savon, « Ch'rit » et « H'bel » aux autres. On se frotte fort son corps, d'abord. Surtout la tête, et surtout l'hémisphère abritant la mémoire. Et nous l'avons lourde, la mémoire ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 19mai 2019

## Chronique N°22.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Les « pas intéressés » tapent l'incruste !*

- Qui a expertisé « dangereuses » les marches de la Grande-Poste ? Le CTC ?  
- Nooon ! C'est le même médecin qui a expertisé Abdekka « Bon pour le service » !  
- ???

Je me méfie comme de la peste verte des personnes qui commencent toujours leurs discours par « je n'ambitionne à rien pour moi-même et ne brigue pas le fauteuil ». Je m'en méfie par expérience. J'ai encore dans les oreilles le bourdonnement des mouches gourmandes qui nous avaient vendu à l'époque le désintéressement sidéral de Chadli pour la présidence de la République après la mort de Boumediène. On nous assurait même qu'il n'avait fini par accepter qu'à contrecœur, contraint, forcé. Même tièdeur chez Abdekka, paraîtrait-il. Avec en sus, pour pimenter la « légende des blasés », cette fameuse formule-menace qu'il nous avait balancée à la figure, le malotru : « Si ça continue comme ça, je plaque tout et je rentre chez moi ! » Plus de 20 ans après, il n'est toujours pas rentré chez lui ! Chez lui... chez lui bien sûr ! Pas besoin de faire un dessin ! Et donc, la tribu des « pas intéressés » a cette particularité

paradoxe de taper l'incruste ! Elle dit non, non, non, comme la poupée de Polnareff, puis elle dit oui, oui, oui, et si on ne l'arrête pas, elle est même prête à prononcer un cinquième oui ! Parce qu'il faut bien se rendre à l'évidence, les « pas intéressés » faut les arrêter une fois qu'ils ont bien calé leur popotin sur le fauteuil. Deux ou trois réunions à l'ENITA et Chadli avait été prié de dire qu'il se cassait enfin. Avant lui, Boumediène était subitement-tout-à-coup-mystérieusement tombé malade, et parti sans même passer par la case ENITA ! Quant à Abdekka, lui, il a tout fait en pack ! La totale ! La spéciale Bouteff. Il est tombé malade, et même malade, on lui a fermement expliqué qu'il devait venir en gandoura tlemcénienne annoncer qu'il partait enfin ! Tout ça pour vous dire qu'aujourd'hui, mes warnings s'allument sur-le-champ, dès que j'entends « je ne prétends à rien ! ». J'me dis « merde ! On est reparti pour un tour ! Un long tour ! » Et en me le disant, je surveille la météo au-dessus de l'ENITA, tout en fumant du thé pour rester éveillé à mon cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 25mai 2019

## Chronique N°23.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Le peuple aaaadhim et le vilain chiffre rabat-joie !

Dans une interview au journal TSA, le chef du groupe FLN au Parlement révèle : « Il y a des députés qui emploient jusqu'à sept membres de leur famille à l'APN ! » Normal ! C'est conforme aux règles du...

... Jeu des 7 familles !

Le taux d'inflation a atteint 4% ! Chiffre officiel communiqué par l'ONS, l'Office national des statistiques. 4%, c'est énorme ! Mais en même temps, il faut savoir quoi faire avec ce taux maintenant qu'on l'a sur les bras et la conscience. Heureusement, les solutions existent, surtout depuis quelques semaines. On peut convoquer ce 4% au tribunal de Blida en tant que témoin, et attendre de voir s'il en ressort libre ou s'il est transféré au pénitencier d'à-côté. On peut aussi lui éviter d'accomplir un si long trajet depuis le livre de comptes où il est déjà consigné à l'encre rouge et lui demander de passer avec son chauffeur au tribunal de Abane-Ramdane, juste pour un léger briefing. En fonction de sa réaction, et s'il s'entête à grossir et à enfler des che-

villes, on peut aussi envisager de transférer son dossier à la Haute Cour de justice. Bien sûr, il s'en trouvera toujours des grincheux, des aigris et des aigrettes, personnel à la solde de Fafa comme de bien entendu, pour exiger d'aller à la période de transition avec à la tête de cette transition ce... taux de 4%. C'est petit et mesquin ! Vouloir réduire l'élan de ce « peuple aaaaadhim » à un taux ! Si ce n'est pas malheureux et insultant ! Les jeunes qui sortent dans la rue de manière responsable, organisée et patriotique ne peuvent accepter de se faire ainsi vulgairement manipuler par ce 4% vicelard ! Ils lui feront barrage, à ce vilain rabat-joie ! Et ils peuvent compter en ces moments troubles comme l'eau du Club-des-Pins sur le spécialiste des barrages filtrants. Celui qui n'a peur de personne. Même pas d'un taux d'inflation qui veut jouer des biscoteaux ! Dernier avertissement le taux de 4% ! Avant de passer aux choses sérieuses. Comme d'augmenter le taux de thé à fumer pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 28mai 2019

## Chronique N°24.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Blida, la mort !

- Dis ! Tu le vois comment, toi, l'avenir de la Dézédie ?  
- Tirillé ! Entre les gardes-à-vue et le garde-à-vous !  
- ???

Ainsi donc, aâmh'oum Salah serait prêt à dialoguer, selon l'écho des vents et des salves en provenance de Tamanrasset. Que le généralissime m'excuse, au moment de son appel au dialogue, mes oreilles étaient obstruées par un autre écho, d'autres vents plus terribles en provenance de la Vallée. La vallée du M'Zab ! Dialoguer ? Enfin ! Mais avec qui ? Des gens responsables ? Les gens, nos gens responsables sont soit à Blida, soit à... Blida ! Ils crouissent dans une prison blidéenne. Et meurent dans un hôpital de Blida. Blida, la mort, généralissime ! Avec qui dialoguer alors ? Avec la mort en épidémie ! Car je suppose que la prochaine étape, ça sera de transférer le peuple du vendredi vers... Blida ! Grande nécropole de ces temps, par vous, décrétés « temps modernes, post-bouteflikiens ». Qu'est-ce qui a changé, au fond ? Bouteflika a fait mourir Tamalt en prison ! Les temps nouveaux, par vous annoncés, viennent d'ajouter une bière à la procession mortuaire et mortifère. Celle du docteur Fekhar

! Alors ? Que faire avec les vivants ? Non ! Pas ceux couchés sous les rangiers. Plutôt ceux dont la langue rebelle au cuir et à la cire indispose le Palais d'insoumission tous les vendredis ! Raffles géantes ? Bus en cohortes interminables ? Vers... Blida ! Ou vers El-Harrach où Benhadid se meurt, lui aussi. Blida ! El-Harrach ! Les cortèges et les corbeaux piaillant au-dessus se multiplient, se croisent et s'enfourchent, et la Faucheuse se frotte les mains sur la lame de sa faux ! Encore ! Encore, crie la vieille garce ! C'est une solution. Assassiner le peuple ! Oui ! Couper les jambes et les têtes du vendredi. Les englober et les couler dans le bitume brûlant. D'autres s'y sont essayés, généralissime. Par trains entiers ! Sans succès. Avec des millions de morts, certes, mais aussi de naissances guerrières et impossibles à dompter. La mort ne fait plus peur, remarquez-le généralissime ! Mieux vaut le remarquer aujourd'hui, avant demain. Car demain tatoue les pas sous vos rangiers de cette évidente prophétie : les peuples ne sont jamais assassinés ! C'est à peine s'ils meurent de rage renaissante ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 30mai 2019



## Chronique N°25.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Légitimité, label, certification ISO et l'usine à rubans tricolores !*

*Mort en détention du docteur Fekhar. La justice ordonne une enquête. Pour savoir quoi ? S'il s'est suicidé ? S'il a agi seul ou en complicité avec la mort ? Si c'est un acte isolé ? Ou si Kamel-Eddine, ça...*

... s'écrit en un mot ou en deux ?



Au FLN, un mouvement s'est créé autour d'anciens membres du comité central et dont l'objectif annoncé et inscrit noir sur blanc se résume à cette phrase : redonner une direction légitime au parti. Bon ! C'est là ! Posé sur mon bureau. Bien en évidence. Paquet joliment ficelé, avec un ruban de trois couleurs, vert, blanc et rouge. Un œil dessus ! L'autre sur l'un des tiroirs de mon bureau pour en tirer un autre paquet, avec le même joli emballage et l'identique ruban pour le tenir. Vert, blanc et rouge. Et dedans, une revendication de l'actuelle direction « légitime » du FLN, celle de Bouchareb et qui se proposait, lorsque l'APN était dirigée par Bouhadja, de redonner au Parlement sa... légitimité ! Plus bas, dans les trois tiroirs de mon bureau qui en compte quatre, je sais de mémoire, sans avoir besoin de les ouvrir qu'y sont entreposés trois paquets, tous joliment emballés, visiblement par la même personne ou une parente proche et entourés

du même ruban, vert, blanc et rouge – à croire qu'il faut que je me reconvertisse dans le commerce, décidément très lucratif, du ruban et de l'emballage – et contenant tous le même leitmotiv lancinant : le retour à la légitimité. Bon ! Mon bureau n'est pas le meilleur des bureaux. Mon bureau n'est pas le plus beau des bureaux. Mon bureau n'est pas le plus solide des bureaux. Mais je trouve tout de même mon bureau vachement résistant ! Pour tenir encore sur ses quatre pieds avec autant de légitimités en stock ! Naïf, grand et gros naïf, j'ai toujours pensé qu'il n'existait qu'une seule et unique et infalsifiable légitimité. Je découvre que non ! La légitimité est plurielle en principauté de Dédédie, grâce au travail extraordinaire de procréation et de fécondité légitimaire du FLN. Chaque clan, chaque dirigeant de clan et, accessoirement, du FLN détient dans son portefeuille d'actions politiques des tonnes de légitimités qu'il sort au signal. Au signal de qui ? M'enfin ! Je vois que vous aussi, vous êtes encore plus naïfs que moi ! Mais au signal de celui qui fait les jolis emballages et entoure les paquets d'aussi beaux rubans, verts, blancs et rouges, pardi ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 01juin 2019

## Chronique N°26.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*À bas la SITUATION ! Sus à la SITUATION !*

- C'est quoi cette voix, à 2 heures du matin ?  
- C'est Haddad ! Il balance sans interruption. Et on ne sait plus l'arrêter !  
- ???



«La situation m'oblige à continuer à assumer la charge de chef de l'Etat...» Ah ! Ben là, on a avancé par rapport à avant. On sait enfin pourquoi Bensalah ne peut pas démissionner. Ne peut pas non plus être démissionné. Ni ne peut encore moins répondre positivement au vœu de la rue de le voir quitter le Palais. Il a clairement dénoncé celle qui le retient féroce en otage. L'empêche de rendre le tablier. Lui bloque le passage vers la sortie. Se carre devant la porte, crocs en avant et petits poings brandis à la face du Président par intérim. Celle qui a désormais un nom, puisque ce nom est sorti de la bouche de Si Abdelkader : LA SITUATION ! Oui, M'sieur ! La situation ! C'est elle la garce qui retient prisonnier Bensalah. On peut ne pas être d'accord avec cet homme. On peut aussi être d'accord. Non d'une pipe, nous construisons une démocratie, et dans cette démocratie-là, les « D'accord » doivent pouvoir

cohabiter avec les « Pas d'accord ». Mais les d'accord et les pas d'accord ne peuvent rester insensibles à ce véritable cri du cœur lancé par Bensalah. Délivrons-le de la situation ! Arrachons-le des griffes de la situation ! Ce pays a encore ses hommes ! Ce pays a encore ses femmes ! Et ce pays a encore ses marches ! Par marches, j'entends les escaliers des tribunaux. Ces interminables marches qui mènent vers la fin. Alors ? N'est-il pas possible d'obliger cette maudite situation à grimper elle aussi les marches ? A la traîner sur ces marches, devant caméras cachées et de la présenter devant les juges afin qu'elle réponde de ce crime immonde, celui du kidnapping et de la prise en otage de Bensalah ! J'en appelle solennellement à ceux qui ont pouvoir absolu sur ces marches et sur les caméras cachées : libérez Si Abdelkader de la SITUATION ! Que faire ensuite, une fois que la situation sera derrière les barreaux ? M'enfin ! Quelle question ! Créer de nouvelles situations, pardi. Il s'en élèvera bien une, au moins une, de volutes de thé que nous fumons pour rester éveillés à notre cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 10juin 2019

## Chronique N°27.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Le savon ? Mauvaise idée !

*À peine arrivé en cellule, H'mimed procède à la ...**...vente de la prison au dinar symbolique !*

Non ! Je ne suis pas d'accord ! Il ne faut jamais se délecter de l'embailllement d'un être humain. La 2<sup>e</sup> République que nous voulons bâtir doit être avant toute chose humaine. Voilà ! C'est le mot que je cherchais. Humaine ! On ne se repaît pas des images des fourgons arrivant toutes sirènes hurlantes devant le portail d'un pénitencier. On jette encore moins des pots de yaourt dessus. On ne tambourine pas sur la tête de ce véhicule cellulaire. Dedans, quoi qu'on en dise, il y a un justiciable. Alors, un peu de miséricorde, voire de compassion pour les plus civilisés d'entre nous. D'accord, je ne suis pas le plus civilisé d'entre vous sœurs et frères dézédiens. Je ne suis pas non plus le plus indiqué en termes de compassion pure. Mais je fais des efforts ! Oui, j'en fais ! Si ! J'en fais ! Et je vais vous en donner ici et maintenant la preuve éclatante. Au moment où les fourgons de l'administration des prisons déversent de nouveaux pensionnaires à El-Harrach, au lieu de faire le zouave avec un pot de yaourt, debout devant le portail en criant « vous

avez mangé le pays, bande de voleurs ! », j'apporte plutôt mon aide à mon prochain dans la détresse de sa cellule. Je lui fournis de précieux conseils. En tête de ces conseils, la fréquence des douches. Il faut les espacer, en prendre le moins possible. D'accord, il faut quand même y aller un jour, question hygiène. Lorsqu'il faut y aller, faut y aller ! Mais là, cet autre conseil : éviter de ramasser un savon qui tombe au sol. Mauvaise idée, le ramassage du savon ! Autre mauvaise idée, le shampoing dans les yeux. Oulla ! Jamais de shampoing dans les yeux lors de la douche. D'abord, parce que la plupart des shampoings contiennent du Sodium Lauryl Sulfate. Un irritant puissant et surtout cancérigène. Et ensuite, parce qu'avec du shampoing dans les yeux, on ne voit pas arriver le doux-dingue voisin de douche qui aura ramassé pour vous votre savon tombé au sol. Des conseils comme ceux-là, j'en ai des masses. Mais le plus important d'entre eux, je l'ai gardé pour la fin. Quand à force d'éviter les douches, tu ne supportes plus ton odeur corporelle, y a un truc infallible pour dissiper ta puanteur : fumer du thé et, surtout, rester éveillé à ton cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 15juin 2019

## Chronique N°28.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Jésus, le 13<sup>e</sup> apôtre et le prénom qui tue !

*Premier cas avéré de torture. Le patron de Volkswagen embarqué dans un fourgon ...**... Hyundai !*

Il y a des personnes, comme ça, rien qu'en les regardant vivre, tu sais ! Si ! Si ! Tu sais tout de suite ! Y a pas, genre, un moment d'hésitation, un round d'observation, ou alors tu te donnes le temps de peser le pour et le contre. Rien ! Tu ne pèses rien ! C'est déjà pesé, emballé, vendu. Tu sais, « 1poincéto » ! Et avec lui, je sais ! Je sais, scellé et non négociable. Il aurait été plus jeune, beaucoup plus jeune et il serait venu demander la main de ma fille, je l'aurais viré à coups de pied dans le derche. D'ailleurs, il n'aurait eu le temps que d'appuyer sur la sonnette, pour redescendre ensuite les escaliers de mon immeuble fissa, rapide ! Il m'aurait offert son amitié, je lui aurais renvoyé ce paquet-cadeau sans l'avoir ouvert et en recommandant fortement au coursier de ne surtout pas céder à la tentation curieuse de l'ouvrir. Il m'aurait souri, j'aurais regardé le ciel et imploré en gaulois qu'il ne me tombe pas sur la tête. Avec lui, c'est comme ça, et ça ne peut pas

être autrement. Je suppose que chez lui, au-dessus de son lit, doit trôner une copie de la Cène, la toile de Léonard de Vinci représentant le dernier repas de Jésus avec les douze apôtres, lui y figurant le 13<sup>e</sup> -jamais officiellement répertorié- et innocentant enfin le vrai Judas, injustement diffamé par l'histoire. C'est lui, tout ça ! Et plein d'autres choses, encore moins ragoûtantes. Comme cette dernière sortie dans laquelle, au nom du RND qui l'a pourtant exclu, il se félicite et félicite chaudement la direction du pays, éclairée à la lampe verte d'avoir emprisonné le ... SG de son parti. Pourtant, quel doux prénom lui ont donné ses parents, à la naissance : Seddik ! Mon Dieu ! Seddik ! Le fidèle. Le compagnon ! Le confident. C'est comme si, au lit, en pleine nuit, tu te faisais bouffer de façon carnivore par une belle plante prénommée Rose, ou Pétunia ou ... décidément, faut se méfier des prénoms et éviter de partager le vin avec Jésus et ses 12 apôtres avant d'avoir procédé à une enquête d'habilitation de toute la table ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 16juin 2019



## Chronique N°29.

**POUSSE AVEC EUX !**

**Par Hakim Laâlam**

## *La compassion au bourreau, l'insulte aux morts !*

*Quel objectif pour les Verts à la CAN ? Mouiller le maillot sans ...*

... baisser le short !

Faut-il amener Abdelaziz Bouteflika devant un juge ? J'ai entendu cette question. J'ai même lu ici et là un début de débat autour de cette question. En pleine commémoration de la marche du 14 juin 2001 et du Printemps noir ! Chez nous, l'indécence arriverait à donner le vertige même aux abysses et à leur illustre théoricien attitré, Aristote. Depuis ce qui s'est passé le 14 juin 2001, il y a encore des voix chevrotantes pour s'opposer à la convocation de Abdekka sous le prétexte de son âge et de sa maladie. Ces personnes-là ont-elles conscience que leurs propos, à l'heure d'internet, arrivent immédiatement aux oreilles des parents des victimes du Printemps noir ? L'état de santé de Abdelaziz 1<sup>er</sup> prime-t-il sur le deuil jamais vraiment fait des mamans, des papas, des sœurs et frères de celles et ceux tombés sous les balles du premier des Bouteflika ? Car c'est lui qui a ordonné de tuer ! Je ne peux pas l'écrire autrement ! Je ne

sais pas l'écrire autrement. Je ne veux pas l'écrire autrement. C'est Abdelaziz Bouteflika qui a ordonné de tirer sur des manifestants algériens, en tuant des centaines, en blessant des centaines d'autres et explosant la courbe de vie de milliers, de millions d'autres par cet acte de sauvagerie à grande échelle. Il est des sociétés autrement plus « tenues » que la nôtre, plus civilisées que la nôtre en termes de droits humains et qui n'ont pas hésité un instant à traîner dans des tribunaux nationaux et internationaux des dictateurs sur chaise roulante, ne s'exprimant que par borborygmes, les faisant au final condamner. Afin que les plaies qui ne disparaissent jamais se cicatrisent malgré tout un peu. Le fait même d'émettre aujourd'hui un doute, le plus léger qu'il soit sur la nécessité de convoquer Abdelaziz Bouteflika devant les juges est un acte d'empêchement majeur dans la démarche des familles des martyrs du Printemps noir dans leur quête de deuil et d'apaisement algérien. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 17juin 2019

## Chronique N°30.

**POUSSE AVEC EUX !**

**Par Hakim Laâlam**

## *De la justice d'exception à la justice sans exception !*

*Le pied, ça serait une coupure de Régime, un brouillage du Pouvoir pour cause de ...*

... Connexion au monde et à la vie !

Je suis désolé, mais c'est la seule formule que j'ai trouvée pour exprimer mon attente. Car ne peux prétendre représenter les attentes des millions de mes concitoyens. Juste celle du Fou de la Cour qui sévit ici : passer de la justice de toutes ces décennies, la justice d'exception à une justice sans exception ! On pourra continuer ainsi longtemps à voir nos vies régularisées par le tempo des deux grands paradigmes du moment, celui des « Discours de la Caserne » et celui des « Vendredis en Marches ». On peut ! Comme on peut aussi voir le second paradigme exiger du premier, non pas comme le font certains courants harkistes, l'arrêt du processus judiciaire en cours pour cause d'excès de vitesse » mais plutôt demander à passer de la justice d'exception à une justice sans exception. Et ce passage-là intelligent, producteur de sens pour l'Algérie de demain, la rue saura immédiatement le percevoir. Attention ! Qu'il n'y ait pas de méprise ! J'éprouve un profond mépris pour certains «

leaders » de la Révolution qui, les mains sur les joues, les yeux révoltés d'horreur crient à qui veut bien les entendre, le vendredi, au « génocide judiciaire », aux « règlements de comptes des prétoires ». On ne peut pas avoir demandé toutes ces dernières années le châtiment par la loi du régime prédateur tout en dénonçant l'immobilisme de la justice aux ordres, pour revenir aujourd'hui, toujours dans cette posture si confortable de l'observateur posté loin de la gadoue, et qualifier la justice d'expéditive. Trop facile ! La justice est en action. A ceux qui considèrent que son action est sélective de recentrer leurs slogans, leurs exigences en inscrivant clairement sur leurs pancartes la volonté d'une nouvelle étape. Une étape qualitative, celle de la justice sans exception. Là, et seulement là, en fonction des réponses concrètes que donnera le paradigme des « Discours de la Caserne » au paradigme des « Vendredis en Marches », nous saurons si la justice a réellement fait sa révolution ou si elle a juste changé de modèle de téléphone, passant du téléphone fixe au téléphone de « Campagne » ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 19juin 2019



## Chronique N°31.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Les petits soldats de plomb finissent toujours dans les boîtes à chaussures !*

*Démenti formel de la direction d'El-Harrach après les rumeurs faisant état de mauvaises conditions de détention pour Ouyahia : faux ! On lui permet même de poursuivre en cellule son activité préférée. Aligner des chiffres ...*

... sur les murs !



Moi, cette question du drapeau amazigh me passionne. Tellement, que j'y reviens une fois encore. Et y reviendrai encore et encore ! Autant de fois que l'étendue abyssale de la bêtise m'y invitera. Il y a des aspects techniques que l'interdiction édictée ne règle pas, n'aborde même pas ! C'est toujours la même chose avec les édits du Palais et leur Planche à édits ! Les imprimeurs édictent, édictent, mais le Maître de l'imprimatur ne pense pas, ne réfléchit pas à l'application, au mode d'application de son édit. C'est un tort ! Une lacune grave. Un manquement qui très vite se transformera en véritable casse-tête pour le petit personnel en charge de l'application de ce genre d'interdits. Prenons quelques exemples pour nous en convaincre. Tenez ! Le premier qui me vient à l'esprit : si un couple arrive sur le lieu de la manifestation vendredi prochain habillé de tee-shirts et de pantalons aux couleurs de Tamazgha, faudra-t-il alors les déshabiller, leur

arracher de force leurs vêtements ? Si oui, j'ose espérer que les deux portent des sous-vêtements ! Autre cas de figure : si une ou un ou plusieurs manifestants brandissent deux drapeaux, celui de l'Algérie et celui de l'Algérie amazighe, et que les deux emblèmes sont cousus ensemble, solidement, en triple point, faudra-t-il alors découper le tissu pour en extraire et confisquer la partie amazighe ? Si oui, instruisez alors vos brigades, en plus des matraques, des aérosols de gaz lacrymogènes et de bave aux lèvres, de se munir de ciseaux et de boîtes de couture ! Pouvons-nous encore plus loin : si d'ici vendredi prochain, des milliers, voire des millions de Dédéziennes et de Dédéziens des quatre coins du pays berbère se tatouent de manière indélébile le drapeau de Tamazgha sur le front, la poitrine, les bras ou la joue ou toute autre partie du corps visible, faudra-t-il alors leur arracher ce bout tatoué de peau ? Au bistouri ? Ou pis ! Au ciseau qui aura déjà servi un peu avant à séparer les deux drapeaux cousus ensemble ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

P.S. : Un au revoir à un ami, un frère parti dans la dignité. «Khouya Madjid» !

Le Fumeur de Thé

Par Hakim Laâlam. Le 23juin 2019

## Chronique N°32.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Kafka, va te rhabiller !*

*Tu sens cet air bizarre qui flotte au-dessus de nos têtes depuis quelques heures ? Accompagné d'une odeur forte, entêtante, écœurante ? Comment te dire ? Une odeur et un air aux relents de...*

... Bleuite !



La nature humaine est bizarre, parfois ! Dans l'affaire dite « Bouregaâ », la logique voudrait que l'on retienne bien sûr le fait central : un moudjahid, un combattant de premier plan de la Révolution aujourd'hui en prison pour avoir dit ses vérités à la face du régime. Et c'est celle-là bien évidemment l'info, la grosse info qu'il fallait retenir, celle de cet octogénaire baroudeur et libérateur du pays mis en cellule comme un vulgaire délinquant. Pourtant, ce qui me trotte dans la tête depuis des jours maintenant et l'embailllement de Si Lakhdar, c'est ce geste dont personne ne parle vraiment, mais qui moi me parle terriblement, me scie littéralement le moral : sa famille, je ne sais pas qui exactement, mais un membre de sa famille a dû aller chercher dans ses papiers, ou carrément se rendre en mairie pour y retirer un... acte de naissance du monsieur incriminé dans son honneur. Avoir eu le parcours de Lakhdar Bouregaâ, avoir combattu les forces coloniales au sein de la katiba Zoubiria, avoir échappé aux balles de la 4e armée du monde lors d'accrochages et de combats multiples pour en arriver, 57 ans après, à devoir exhiber de ses cartons ou à demander aux services de l'état civil un

acte prouvant son identité ! Ya bouguelb ! Kafka peut aller se rhabiller après ça ! Chez nous, en terre de l'absurde planté profond, Kafka aurait été un inculte, un garnement sans génie planqué au fond de la salle de cours, tant devant, aux premiers rangs de cet amphithéâtre de l'ignominie, se bousculeraient des « lumières » de l'insensé ! Le mec ou la nana, l'injonctionné de service qui peut aujourd'hui s'habiller d'une robe en hermine rouge a-t-il conscience que, primo, s'il peut porter cette robe, c'est grâce à des mecs comme Si Lakhdar, et, secundo, saisit-il franchement l'étendue désastreuse de son futur, lorsque ce pays passera en seconde république ? Parce que nous y viendrons, Coco ! L'actuelle, si elle se voit contrainte d'enfermer des Bouregaâ, n'en a plus alors pour longtemps. Mais, vous voyez ? Me voilà reparti sur l'avenir, les projections et... non ! Je veux furieusement rester aujourd'hui sur ce fait gravé désormais en moi comme un tatouage indélébile et honteux : l'Algérie, en 2019, a obligé un membre de la famille Bouregaâ à fournir au « monde fou » un acte de naissance prouvant bien qu'il s'appelle... Bouregaâ Lakhdar ! Un jour, les auteurs de cette forfaiture devront payer leur effacement des états civils et moraux de la Dédézie. C'est la moindre des punitions que les millions d'enfants de Bouregaâ qui sillonnent les routes des villes et villages tous les vendredis sont en droit d'attendre ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 03juillet 2019

## Chronique N°33.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## *Les feuilles de route, mon rond-point et les recommandations de Pablo, mon thérapeute !*

*Le projet de remplacer le français par l'anglais provoque un tollé ! Normal ! Il aurait été tellement plus intelligent de remplacer...*

... l'arabe par tamazight !

Allô ? Allô ? Y a quelqu'un ? On est le 9 juillet, et là, ce n'est plus le vide institutionnel ! C'est le vide tout court ! Plus personne n'est légitime à partir de ce mardi. Même plus les chauffeurs des fameux fourgons blancs ! Qui va conduire qui ? Je croise des regards aussi interrogateurs que le mien dans la rue. Des gens qui, comme ma pomme, ne savent pas s'il y a encore âme qui vive dans le Palais, là-haut ou dans quelque annexe officielle ou non recensée par le cadastre. Juste ces feuilles ! Des milliers de feuilles. Des centaines de millions de feuilles de... route ! Elles jonchent le sol. Pas même une légère brise par ce temps de canicule pour les faire voler. Non ! Elles sont littéralement coulées dans l'asphalte, ces feuilles de route. Autant de feuilles de route recouvrant inutilement le bitume dans une contrée où l'on circule aussi mal, c'est un comble, non ? D'ailleurs, autre question d'importance pour les pôv' hères que nous sommes : qui règle la circulation en ce mardi de vide total et d'illégitimité constitutionnelle ? Les feux rouges ? Ils n'ont même pas eu le temps de vraiment les installer. Les lignes jaunes ? On n'en distingue plus le jaune, leur pâleur faisant plus penser à une angine blanche d'été. Les policiers ? Je n'en vois pas depuis ce matin. Peut-être faudrait-il enquêter sur cette disparition soudaine des hommes en bleu ? Mais pour enquêter sur la disparition soudaine des policiers, il faut des... policiers, non ? Période bleue. Picasso, bonjour et bienvenue en Dédézie ! Allô ? Allô ? Y a-t-il encore quelqu'un au pays-cimetière des feuilles de route ? Je pose la question au rond-point. Miracle ! Le mien de rond-point est encore là ! Sans flics, mais toujours là ! Des mains discrètes l'ont même débarrassé des feuilles de route qui encombraient son gazon et les deux ou trois plantes grasses non encore embarquées par le fourgon blanc. L'horloge qui le surplombe ne marque plus l'heure depuis hier minuit. Mais elle indique un jour. Un seul jour de la semaine. Toujours le même. Celui prescrit par mon thérapeute, Pablo : VENDREDI ! Alors, en attendant vendredi, et pour éviter l'angine blanche des lignes autrefois rouges, je fume du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 09 juillet 2019

## Chronique N°34.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## *Bon, maintenant, tu rentres à la maison et tu avas ta soupe sans faire de slurps !*

*Le nouveau président de l'APN devrait être élu ce mercredi. Selon quel mode de scrutin ? Mobilis. Ooredoo ? Djezzy ? Ou...*

... Orange ?

10 juillet 2019 ! Dans la chaleur étouffante de la capitale « caniculée » de Dédézie monte péniblement la voix de Saïd Bouhadja qui réclame la présidence de l'APN ! Qui dit en octaves plus ou moins audibles « je suis encore le président légitime de l'Assemblée nationale ». Dieu sait qu'ici même, nous nous étions insurgés de toute notre encre coléreuse contre le procédé de chaînes et de cadenas utilisé contre aâmmi Saïd à l'époque. Mais là, maintenant, il y a des choses que la canicule ne permet plus de supporter. Ya aâmmi Saïd, crains ton Dieu et arrête avec ça ! Ce sont des gosses en shorts et jupettes qui crient leur désir violent de ne plus nous voir, nous les vieux schnock, leur pourrir la vie. Ce sont des mioches et des quadras qui nous mettent, tous les vendredis, un calendrier sous nos yeux aveugles pour nous signifier que c'est l'heure pour nous de rentrer à la maison et d'avaler notre soupe, sans trop faire de slurps et sans en renverser sur nos chemises. Ah ! Ya aâmmi Saïd ! A 81 ans, que reste-t-il d'APN à récupérer, de perchoir à réoccuper, Allah yerham oual'dik ? C'est inconfortable au diable, les perchoirs pour nos vieilles guiboles ! Même les perroquets les plus tenaces ne tiendraient pas une journée sur le perchoir le plus rembourré qui soit. A 81 ans, on se dit que c'est génial de pouvoir encore allonger ses jambes sur un pouf prolongeant son fauteuil et de suivre à la télé la 7 890e rediffusion de « La grande vadrouille » avec Louis de Funès et Bourvil. On peut même oser quelques hardiesses à appeler un tour-operator et à s'organiser une croisière sur la mer Morte ! Mais on s'interdit décemment de prétendre encore présider l'Assemblée d'un pays d'enfants privés, jusqu'au 22 février dernier, de joie et de vie insolente. A 81 ans, on a enfin gagné un droit qu'aucune chaîne ni cadenas ne pourra nous reprendre, celui de s'allonger sur le transat du point supérieur d'un paquebot et d'y fumer du thé pour rester éveillé, mais loin de ce cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 10 juillet 2019



## Chronique N°35.

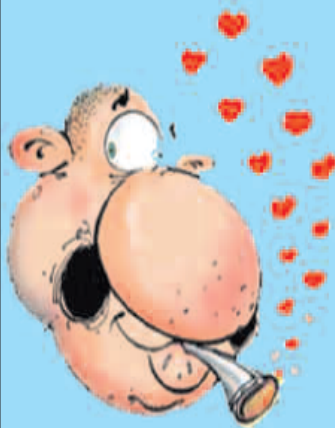
**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Tous les islamistes ne mentent pas !*

*Nous sommes tous là à guetter qui ils font entrer à El-Harrach, alors que c'est tellement plus intéressant et instructif de voir qui ils...*

... en font sortir!



Le parti « islamiste » El-Binaa fête cette année Noël en été en recevant au pied de son sapin un cadeau magnifique, l'installation de Slimane Chenine à la tête de l'APN. Commentant ce « geste électif », le leader d'El-Binaa, Bengrina, un homme habitué aux cadeaux, aux Saint-Sylvestre estivales et sachant parler couramment la langue des rennes, a eu cette formule délicate : « Aucun deal avec le pouvoir pour l'élection de Chenine ! » J'adore ! Non mais, très sérieusement, j'adoooooooooore ! Et le plus drôle dans cette affaire, c'est que je le crois, le Bengrina ! Bien sûr qu'il n'y a pas eu de deal pour l'affectation de si Slimane au perchoir. C'est la vérité vraie ! Un deal pour désigner le « patron » de l'Assemblée ? Depuis quand ? Ben oui ! Depuis quand le régime deale-t-il ce genre de came ? Jamais ! Pour une raison toute bête. Pour dealer, faut être deux ! Et là, je ne

vois qu'une seule partie, celle du dealer. Les junkies, eux, n'étant même plus en mesure de dealer quoi que ce soit, ne pouvant rien négocier sur le gramme lâché, encore moins se plaindre de la qualité de la chnouf ! Tiens ta dose ! Prends cette seringue stérile et ce garrot. Et si t'as même plus la force d'appuyer sur le piston, on est là pour te l'enfoncer profond ! Dis merci, maintenant ! Voilà en quoi Bengrina est un islamiste certes, mais un islamiste qui dit la stricte vérité quant à l'absence de deal. Ce qui ne doit pas nous empêcher, nous, de discuter du reste. Ou plutôt des... restes ! Comme de nous poser des questions sur les instruments de la désignation du « président » de l'Assemblée. Par exemple, quelle marque de téléphone ? Quel temps de charge et capacité pour la batterie ? Empreinte digitale ou reconnaissance vocale ou faciale ou les trois à la fois ? Combien de gigas de mémoire interne ? Puce prépayée ou post-payée ? Le tout, bien évidemment, en tapant fort sur nos cuisses et sur l'épaule du voisin et en fumant du thé au protoxyde d'azote pour espérer rester éveillés à ce cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 15 juillet 2019

## Chronique N°36.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Le micro HF, la pointeuse laser et le fantasme de la falaga !*

Où va l'Algérie ?

Soutenir les Verts de retour au pays !



De passage à proximité du pénitencier d'El-Harrach – de passage seulement, ne vous réjouissez pas trop vite mes nombreux « amis » — l'image a jailli dans ma tête pour ne plus me quitter, tout au long de cette journée que j'ai passée dans l'un des campus universitaires avoisinant la prison : celle des hauts responsables qui, s'ils sont à l'ombre aujourd'hui, ont été, des temps durant, sous les feux des projecteurs, stars d'entre les stars dans le cirque dézédien. Et une image plus particulièrement s'est calée dans mon ciboulot, n'en voulant plus sortir. Souvenez-vous les visites officielles à l'intérieur du pays, les inaugurations de projets ou suivis des travaux. Et ce micro tendu par des élus locaux, des commis de l'Etat régionaux de l'étape, des architectes ou encore des chefs de projets. Leurs mains tremblaient, mais elles tendaient malgré tout ce foutu micro pour s'entendre insulter dedans. Traiter de tous les noms d'oiseaux. D'incompétents. De fainéants. De ronds-de-cuir sans envergure. Et souvent même, face caméras, de rapaces et de voleurs. Sans jugement. Sans sentence de magistrats. Juste parce que le micro était tendu vers ces bouches oracles. Juste parce que le pouvoir du

micro HF sévissait. Et pas que ! Y avait aussi cette fameuse pointeuse laser ! Celle avec laquelle un pauvre architecte, suant de la chemise, tentait d'expliquer à des rictus de bouledogues pourquoi le projet en question était en retard. Ah ! Cette pointeuse laser ! Combien de fois me suis-je dit « mais bon Dieu ! Retourne-la contre lui et fourre-la-là dans l'œil jusqu'au trognon ! ». Bien sûr que le commis ou l'ingénieur ne pouvait pas le faire. Dans la dynastie de Abdekka, le règne du micro HF et de la pointeuse laser faisait office de tribunal, rythmait la vie des gens, signifiait leur survie ou leur mort disqualificatoire. Alors, aujourd'hui, à quelques encablures d'El-Harrach, je me suis surpris à rêver. Rêver que Ghoul, Ouyahia, Sellal, Hamel, et toutes ces anciennes stars du cirque dézédien étaient sortis de leurs cellules à des heures indues, placés de force devant un tableau ou une maquette, tremblant de la tête aux pieds et nous tendant à nous – enfin à nous — un micro HF dans lequel nous pourrions leur gueuler aux oreilles « Klitou leblad, ya serrakin ! ». Je sais que c'est trivial, voire un brin sadique et pas du tout droits-de-l'homme, mais une falaga administrée sur le bout de leurs doigts avec la pointeuse laser, mumm ! Laissez-moi juste rêver ! Tout en fumant du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 21 juillet 2019

## Chronique N°37.

**POUSSE AVEC EUX !** *À toi, l'homme seul !*

Par Hakim Laâlam

*Crise politique. Rebaïne veut une présidentielle avant la fin de l'année. Ah là, si Faouzi veut ça, ça change tout !*

C'est même un tournant !

Mais non ! Je ne dis pas qu'il faille le faire défiler lui aussi en bus à impériale à travers les rues d'Alger ! Quoique ! Mais bon, en même temps, je ne suis pas un doux dingue féroce qui croit dur comme fer que la 2ème République est déjà en place. Y a encore du boulot. Ce que je dis est plus simple. Vendredi prochain, un vendredi exclusivement « manifs », sans foot ni pont aérien, ça serait bien qu'un hommage lui soit rendu. Genre, ce vendredi, il est pour toi mon p'tit gars, juste pour toi ! Que la génération du « 22 février » rende son dû à celui sans qui, quelque part, toutes proportions gardées, cette date n'aurait pas été entourée au stylo rouge dans le calendrier tourmenté de l'Histoire. Que les femmes et hommes qui défileront vendredi aient tous une pensée pour ce sacré bonhomme. Un mec isolé dans sa campagne, sans parti politique, sans comité logistique, sans moyens, sans concepteurs de pancartes, affichettes et tifos géants. Juste lui, sa conscience citoyenne, un gros marqueur, un bout de carton à peine dégrossi, et qui a griffonné

dessus « Non au 5ème mandat ! ». Je ne sais pas si Hadj Ghermoul, aujourd'hui libéré de sa cellule et rendu aux siens, avait conscience de la vague gigantesque qu'il allait déclencher en sortant ainsi dans la rue, « affublé » de son panonceau. Je ne sais pas, non plus, si Hadj Ghermoul a entièrement absorbé le choc des images de ces foules électrisées par sa « kherdja », émancipées aussi par son courage à lui, juste à lui et ses petits bras tenant ce bout de carton devenu culte. Je sais juste que si nous pouvons aussi ouvertement, aussi fièrement, aussi joyeusement nous afficher dehors avec des slogans exigeant, en termes crus et souvent joliment et artistiquement tournés, le départ de la iğaba, c'est grâce à ce monsieur marchant, manifestant seul et se faisant embarquer seul ! Ce gars-là mérite, au moins, un vendredi entièrement dédié par la foule du pays immense. Nous sommes aussi des femmes et des hommes parce qu'un homme, dans sa ville, a décidé de franchir le pas, de rompre la chaîne du silence, au moment précis où d'autres hommes mettaient des chaînes sur tout le pays et se préparaient, nous préparaient à 5 nouvelles années de rapine, de vols et d'adoration païenne d'un tableau ! A toi, Hadj ! A ton épopée, en attente d'un vrai hommage, je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 22 juillet 2019

## Chronique N°38.

**POUSSE AVEC EUX !** *Et la feuille de route du Palais ?*

Par Hakim Laâlam

*Débat sur les langues à l'université. D'accord pour la primauté de l'anglais sur le français, mais à condition qu'il...  
... s'écrive de droite à gauche !*

Je trouve que l'opposition, dans toutes ses moutures, sous toutes ses coutures, bénéficie en ce moment d'un moment inespéré. D'ailleurs, je ne comprends pas qu'elle perde son temps à concocter - ou à se faire concocter - des feuilles de route. La seule feuille de route d'actualité ces jours-ci c'est au « complexe militaro-civil » au pouvoir de la fournir, de la diffuser et de l'appliquer. Lui, contrairement à l'opposition, a les moyens pour ça ! Et la feuille de route de nos dirigeants éclairés est beaucoup plus simple à concevoir et à rédiger que celle de l'opposition. En fait, tellement plus simple qu'elle se résume à une annonce : moi, Flen Ben Flen, aux commandes du pays et en signe d'apaisement et de bonne volonté, je décide ce jour de libérer tous les détenus d'opinion et de faire de la Principauté de Dédédie l'un des rares pays au monde qui ne compte aucune et aucun citoyen prisonnier pour ses idées. Voilà ! Ça peut paraître simplet, un brin court, voire excessivement révolutionnaire pour l'aile archi-droite du Palais, mais c'est pourtant la seule

feuille de route en mesure de tout débloquer. Sans ça, sans ce geste, avec qui l'opposition et les millions de marcheurs du vendredi pourraient dialoguer ? C'est comme si une bande de loups avait dévoré tout un troupeau de brebis, se serait postée aux abords immédiats de la dernière portion de bergerie non encore investie et demanderait à la seule brebis rescapée du massacre et cachée là d'en sortir sans crainte d'être dévorée à son tour, au prétexte qu'elle a les yeux bleus ! Même les enfants les plus crédules ne croient plus en la mansuétude du loup envers la brebis aux yeux bleus ! En libérant toutes et tous les détenus d'opinion, le régime montrerait sa bonne foi, et dans la foulée — ce qui n'est pas négligeable — nous prouverait qu'il sait aussi gérer notre argent. Que vient faire l'argent ici ? Eh bien, à leur sortie, les détenus d'opinion auraient droit à une parade à bord du désormais culte bus à impériale à travers la capitale. Et là, nous rentabiliserions et amortirions enfin cet outil si magnifique et si enthousiasmant qu'est le bus à impériale ! Parce que, cela dit en passant, s'il faut attendre le prochain trophée des Verts pour sortir ce joujou, je crains qu'il ne rouille au garage. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 23 juillet 2019



## Chronique N°39.

**POUSSE AVEC EUX !** *La langue de la bêtise n'a pas d'accent !*

Par Hakim Laâlam

*C'est quoi la différence entre une université d'été d'un parti au pouvoir et une université d'été de l'opposition ? La première se tient en été. La seconde, elle...*

... ne se tient pas !



Eureka ! Je savais qu'il manquait quelque chose à notre bonheur démocratique, un p'tit truc pour compléter le tableau, et le régime de bananes à 500 dinars qui nous non-gouverne vient de me donner raison en comblant ce manque. Merci Hadharat ! L'arabisation obligatoire des enseignes commerciales ! Ya bouguelb ! Je sentais un malaise toutes ces 60 dernières années en me promenant dans les rues de ma Dédédie. Je me doutais qu'un machin tordu, méchant, pervers et tout plein de dents acérées dans sa bouche me pourrissait la vie. Là, enfin, je sais ce que c'est : les perfides enseignes en français accrochées sur les devantures des commerces. Non ! Ne me demandez surtout pas un exemplaire de « Enseignes en folie I » et « Enseignes en folie II », ils sont épuisés depuis fort longtemps ! C'était donc ça ! Il suffisait juste d'y penser, et les Frères, les Frères ultra-balèzes du Palais y ont pensé ! Arabiser de gré ou de force les enseignes. En matière de riposte à la crise économique, c'est du costaud que cette option-là de l'arabisation « bla yemak » des enseignes. Ça va booster les chiffres de la

balance commerciale. Ça va relancer la consommation, et donc la croissance, et en retour, les revenus par des augmentations de salaire et une diminution ou du moins une stabilisation de la fourchette des prélèvements de l'impôt ! Juste en changeant « Le Roi de la Dinde » par « Malik El Dindou » ! Apprécions, au passage, la suite dans les idées de ceux qui nous dirigent droit dans le mur. Cette campagne d'arabisation forcée des enseignes succède à cette autre lumineuse idée de remplacer le français par l'anglais à l'université. My god ! Je suis en pâmoison devant autant de cohérence ! Pendant ce temps-là, dans le domaine marginal des questions qui n'ont aucune importance stratégique, des faits sans conséquence sur nos constantes, la calligraphie, les arabesques et les moucharabieh, il y a Samira Messouci ! Samira Messouci, détenue politique, détenue d'opinion, je répète Hadharat, détenue politique, détenue d'opinion qui est contrainte de porter un hidjab pour se faire soigner en prison ! Sa famille le confirme. Son collectif d'avocats le confirme. Et la prison n'a toujours pas démenti. Ni en français, ni en anglais, ni en arabe, ni même dans la seule langue que je comprenne au final : celle du thé que je fume pour rester éveillé à mon cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 31août 2019

## Chronique N°40.

**POUSSE AVEC EUX !** *Oui, d'accord ! Mais vous êtes où ?*

Par Hakim Laâlam

*Convocation du corps électoral le 15 septembre. Présidentielle mi-décembre. Et les résultats le 24 décembre à minuit ! C'est ce que j'appelle un scrutin sous «hotte» surveillance !*

Joyeux Noël !



J'ai lu, relu et re-relu le dernier discours de AGS. D'abord, parce que la lecture, c'est bien. Et que la relecture, c'est encore mieux, pour la santé et surtout la longévité ! Et j'en sors content ! Oui ! Un passage plus particulièrement m'a contenté au diable. Celui dans lequel AGS dit ceci : «La situation actuelle est une affaire algérienne interne qui nous concerne seuls et que nous devons régler entre nous !» Voilà ! Ça c'est bien ! Entre nous. Rien qu'entre nous ! Et c'est cet «entre nous» que je cherche, plein d'espoir d'enfin régler notre problème... entre nous ! Tenez ! Ce matin, j'ai accompagné ma fille à l'école. Un peu dans l'espoir de calmer mes angoisses de père qui se sépare de sa fille après trois mois de vacances. Et un peu aussi pour rencontrer d'autres personnes, d'autres parents afin que nous discussions des solutions pour le pays. Des enfants, il y en avait. Et une flopée, parce que ma fille fréquente une école publique.

Des parents, il y en avait. Mais ceux à qui faisait allusion AGS, côté «Solotat», pouvoir, je n'en ai pas vu ! Zut ! J'ai alors entrepris un petit pèlerinage afin de voir enfin cet «entre nous» version Frères du Palais. Première halte dans un hôpital public. Je suis très «public», ça a toujours été comme ça ! Et là aussi, une foule immense. Mais pas ceux qui nous appellent et nous exhortent à «régler la crise algérienne entre nous». Re-zut ! Même chose sur un campus universitaire. Même chose à la queue pour retirer des sous à la Poste. Même chose au marché. En gros, mon enthousiasme a vite fait pschitt ! Déçu ! Fortement déçu de ne pas rencontrer ceux qui me convoquent et veulent m'assigner tous les jours à l'intra-muros ! Déçu, parce que l'idée, à la base, est excellente. Et je ne voudrais pas qu'une idée aussi bonne ne soit pas considérée à sa juste valeur. Je pense que AGS peut faire quelque chose en ce sens. Permettre aux gens de la vallée, en bas, tout en bas, de rencontrer enfin les gens de la colline, en haut, tout en haut. Que l'on puisse se parler, Ya Sidi ! Ou du moins voir à quoi nous ressemblons, mutuellement ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 05septembre 2019

## Chronique N°41.

**POUSSE AVEC EUX !**

*Par Hakim Laâlam*

## ***Le Fake-Pouvoir et son bien-être en mode «mute» !***

*En décembre, je vote El Bouchi ! Le seul à avoir un programme qui...*

... déchire !

- Et donc là vous êtes en train de manifester en faveur d'une élection présidentielle en décembre. Dites devant nos caméras tout le bien que vous pensez de ce scrutin.

- Heu... ben... non ! Là, comme vous le voyez, je manifeste contre cette élection précipitée. Et sur ma plaque, il y a écrit...

- Oui ! Oui ! Je sais lire ! Je suis journaliste professionnel, ne l'oubliez pas ! Je vois bien que vous avez griffonné «Non à la précipitation» sur votre bout de carton ! Et justement, les autorités font tout ce qui est en leur pouvoir pour lutter efficacement contre les précipitations qui ont sinistré plusieurs régions du pays ces dernières heures. Ensemble, nous arriverons à vaincre les inondations. Et pour être ensemble, il faut donc aller voter en masse.

- Mais je suis déjà ensemble ! Avec tous ces gens que vous voyez autour de nous et que vos caméras balaient depuis tout à l'heure. D'ailleurs, je me demande pourquoi le bouton «son» de vos caméras est sur mute ?

- C'est juste un problème technique. Qui sera résolu. Au montage. L'essentiel étant que les Dézédiennes et les Dézédiens se rendent compte de la formidable liesse populaire autour de la présidentielle de décembre. Vous êtes pour un scrutin à candidat unique ou pour une course à plusieurs ?

- Mais je me tue à vous répéter depuis tout à l'heure que je suis contre cette présidentielle forcée...

- Ne vous tuez surtout pas ! D'autres s'en chargeront à votre place...

- En temps utile, je suppose ? Comme pour le montage de vos bandes et le problème son ?

- Ne jouez pas au plus fin ! J'ai un sujet à boucler !

- Comme ceux-là en face qui bouclent à tout-va les manifestants, n'est-ce pas ?

- Quels autres ? Personne ne se fait boucler ! Y a juste ce foutu sujet à boucler. Et faut que je trouve un autre mariote moins aigri que vous.

- Oh ! Vous allez en trouver, assurément. Peut-être pas ici, mais vous finirez bien par en trouver.

- Où ? Comment ?

- En vous éloignant, vous, vos caméras, vos micros en mode «mute» et vos salles de montage le plus possible de ces nuages de thé que nous fumons pour rester éveillés à notre cauchemar qui continue.

H. L.



Par Hakim Laâlam. Le 09 septembre 2019

## Chronique N°42.

**POUSSE AVEC EUX !**

*Par Hakim Laâlam*

## ***La thérapie par la vidéo !***

*Visé par une énième plainte pour viol, Tariq Ramadan prend un nouvel avocat. Un ténor du barreau suisse.*

Maitre Ad Ulltère

Insomnie ! J'allume la télé sur une chaîne française d'infos continues. Et ce sujet qui revient en boucle, celui du «grave malaise dans les urgences hospitalières». Les Français souffrent de leurs urgences ! C'est devenu une question nationale et leur ministre est contrainte quotidiennement de se rendre dans les services d'urgences du pays pour rassurer, promettre et tenter d'éviter l'embrasement, les grèves et la paralysie des CHU. A l'appui de ce sujet franco-français, des images. Des reportages dans les couloirs et box des urgences. C'est là, je pense, que l'envie soudaine m'a chopé ! Un désir soudain, féroce et aussi morbide – je l'admets – de tomber malade. Mon Dieu ! Et ils se plaiiiiiiiiiignent de ça, les cousins gaulois ? C'est donc ça des «urgences en état piteux» ? Ça ressemble à ça, un système de soins d'urgence en déperdition ? Faut peut-être les aider, les pòvres. Quand j'écris «aider», je pense surtout à une aide psychologique. Comment ? Sous quelle forme ? Par exemple, une assistance vidéo ! Oui ! Des vidéos de nos urgences à nous, en Principauté. Et plus généralement, de nos hôpitaux ! Des séances de projections de petits films du quotidien hospitalier des Dézédiennes et Dézédiens. J'suis sûr que ça devrait calmer les choses. En France, bien sûr. Et puis, nous, d'ici, nous éprouverions enfin un petit sentiment de fierté. Celui d'avoir ainsi apporté une aide concrète au système de santé français. En tempérant les ardeurs de ces principaux acteurs, les médecins et infirmiers. En contribuant par nos dons filmés à apaiser ce front social en ébullition. Hé ! Ce n'est pas tous les jours que la Dézédie vient au secours du système de santé d'un pays comme la France. Enfin, la coopération fonctionnerait dans l'autre sens. La rentrée macronienne sauvée par un coup de main vidéo d'Alger ! Noooooon ! Pas la peine de nous remercier Madame Buzyn ! Franchement, c'est cadeau ! Et puis, si votre collègue de l'éducation a lui aussi besoin de petits films sur les écoles et l'état de nos urgences pédagogiques, on peut aussi lui en envoyer. On est comme ça, nous pays de la révolution du sourire : solidaires, généreux et à l'écoute des détresses alentour ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Par Hakim Laâlam. Le 10 septembre 2019



## Chronique N°43.

**POUSSE AVEC EUX !** *Mes dents n'en peuvent plus de ronger vos os !*

Par Hakim Laâlam

France ! Santé. Augmentation spectaculaire des pathologies du trouble du sommeil dans une zone de la capitale, Paris.

Neuilly-Sur-Seine !



Ça produit toujours le même effet sur moi lorsque ce «préalable» est posé, affirmé et réaffirmé. Un sourire. Oh ! Pas un sourire méchant, ni même un brin narquois. Non ! Juste un sourire léger. Un peu désabusé. Voire fatigué aux commissures des lèvres. Le départ de Bedoui ! C'est comme si le limogeage de ce monsieur allait miraculeusement changer la donne. Oui, il a été de nombre d'élections truquées ! Mais, qui ne l'a pas été dans le «si vaste sérail» ? Il a été ministre de l'Intérieur ? M'enfin ! Il a juste été la main qui décrochait le téléphone pour dire «Ah ! Bon ! D'accord ! 120 kilos de bulletins Bouteflika à Tissemsilt ? Ok ! Ça sera fait avant 20 heures ! Allô ! Oui ! Y a encore autre chose ? Ah ! 25 grammes de bulletins Hanoune à Salembier et 12, 25 grammes de bulletins Touati à Aïn-Touta ? Ça marche ! Je les commande pour 17 heures, au pointage du taux de participation». Voilà le rôle ! Voilà «l'impactant» que l'on veut nous faire passer pour le verrou à sauter absolument si nous souhaitons une présidentielle propre. Risible ! Gadget ! Haya Sidi ! Demain matin, Bedoui saute ! Il est viré ! Et un autre chef de l'exécutif est calé sur le siège. Installé de fait, sans explication. Ça va vous rassurer ? Vous prendrez cela pour une garantie suffisante ? Les élections seront propres, transparentes et fleuriront fort l'eau de Javel ? Je n'aime pas les os ! Lorsque je mange un plat, il m'insupporte de devoir composer avec des débris d'os dans une sauce ou un couscous. C'est pénible. C'est épuisant pour les nerfs à vif de peur de me casser une dent sur ces os-là. Et ça te fait oublier la saveur essentielle, celle du plat. Je n'aime pas les os, déjà lorsqu'ils me sont servis dans mon assiette. Que dire alors des os qui me sont jetés par terre et sur lesquels «on» voudrait me voir me jeter comme un affamé ! Non ! Je n'aime décidément pas les os. Aux os, je préfère, et de loin, mon thé que je fume pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 12 septembre 2019

## Chronique N°44.

**POUSSE AVEC EUX !** *Des limites et de leur étonnante élasticité !*

Par Hakim Laâlam

- Dis ! Toi qui es incollable en économie, on fait quoi pour que les cours du pétrole augmentent durablement ?  
- On bombarde ... durablement l'Arabie Saoudite !  
- ???



«Là, les limites ont été franchies !». Depuis la vague d'arrestations de grosses pointures du Hirak, vous lisez cette sentence partout ! L'opinion, en colère, le visage rouge, la bave aux commissures des lèvres et les poings serrés lance à l'envi : «Là, les limites ont été franchies !». Ce jugement m'interpelle. A plusieurs niveaux. D'abord, celui qui me semble le plus évident. Qui fixe les limites ? Et en fonction de quels critères ces limites évoluent-elles ? Ah ! Mais si ! Ces limites évoluent ! J'en ai la preuve. Prenez l'arrestation de Louisa Hanoune, leader de parti politique. Des voix se sont élevées pour crier distinctement : «Là, les limites ont été franchies !». Après, et en réaction à l'arrestation du moudjahid Bouregaâ, d'autres voix, parfois les mêmes, ont lancé à leur tour : «Là, les limites ont été franchies !». Lorsque Tabbou a été «volatilisé» en pleine rue et conduit chez les juges et en détention, le même cri du cœur a fusé d'un peu partout : «Là, les limites ont été franchies !». Et ces dernières heures, accompagnant l'arrestation de l'activiste Belarbi, qu'avons-nous entendu ? «Là, les limites ont été franchies !». C'est donc la preuve que ces limites ne sont pas fixes. Je dirais même plus, elles sont vachement extensibles, élastiques ! Comme si, de nuit, des «brigades des limites» en déplaçaient les plots, les reculant à chaque fois plus loin, toujours plus loin dans le vaste champ de l'entendement humain ! Le problème, tout le problème est là ! Le Mouvement du 22, la Révolution du Sourire risque de se transformer en vaste rassemblement de topographes, balisant le terrain à chaque arrestation avec des plots fragiles censés marquer une limite intolérable. Jusqu'au moment où, le matin, en quittant son domicile, chaque Dédédiennne et chaque Dédédien, allergique au cachir, trouvera un plot posé sur le palier de son appartement ! Tout contre sa porte ! Que faudra-t-il faire alors ? Donner un coup de pied dans le plot ? Ou vite refermer sa porte et fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue ?

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 18 septembre 2019

## Chronique N°45.

**POUSSE AVEC EUX !** *Marques brunes ! Peste verte !*

Par Hakim Laâlam

*Ne ratez pas demain l'interview exclusive de l'immunité parlementaire de Tiiba. Elle dit tout ! Son calvaire. Ses hantises. Et son vibrant appel à la libérer.*

C'est du lourd !



Elles reviennent ! Non pas qu'elles aient disparu un jour. Non ! Elles étaient là. Mais en mode «Mouh'tacham». Plutôt en retrait. Plutôt en affichage demi-teinte, limite tamisé ! Là, elles ressortent. Fières marques brunes en proue de visages soudain réanimés d'ambition. Elles ne se contentent pas de ressortir seulement. Elles se mettent en scène. Elles se théâtralisent. Elles redeviennent actrices de la parole régressive. Estampilles ! Labels ! Signe de ralliement de la «Secte». Connecteurs du projet en cours et qui se construit loin de la fureur de la rue, des vendredis et des autres jours de la semaine coléreuse. Loin, pour l'instant. Parce qu'il y a plus urgent. Les marques brunes doivent réinvestir les couloirs. Les bons couloirs. Les couloirs qui comptent. Ceux de cette République qui rêve – la folle – de passer la deuxième. A-t-on idée, lorsqu'on est une République,

ou mieux, un califat en devenir, de fantasmer sur la 2<sup>e</sup> et de se prendre pour une voiture, un bolide ? Non, bien sûr ! Et les marques brunes sont là pour jouer aux ralentisseurs. «Chitouh Kan», la Révolution du Sourire ! Le brun des marques s'étend, déploie son lourd manteau noir-corbeau pour couvrir tes rayons et assombrir le ciel. Trop de soleil est mauvais pour la peau, peut déclencher de dangereux cancers. Alors, moins de soleil ! Moins de lumières fortes. Et plus de brun. Beaucoup plus de brun. Toujours plus de marques brunes montant au Front. Salam Akhi ! Macha Allah ! La chaîne des Fronts brunis de force se reconstitue. Et nous reculons déjà. De plus en plus. Face à l'avancée de l'ombre de la peste verte. Au moment où les marques brunes tombent d'inanition politique en Tunisie, nous en faisons, et refaisons culture ici. «Peau noire, masques blancs» écrivait Fanon ! Marques Brunes et Peste Verte lui répondent les rues de cette Dézédie qu'il a tant aimée. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 19 septembre 2019

## Chronique N°46.

**POUSSE AVEC EUX !** *Bienvenue chez les dingos !*

Par Hakim Laâlam

*Championnats du monde d'haltérophilie ! La Dézédie décroche une médaille de bronze. J'suis tout de même un brin étonné que nous ne...*

... décrochions pas l'or dans cette discipline !



- Passe-moi le stylo rouge, celui en bout de table, s'il te plaît !  
- Heu ...il est noir, le stylo, Hakim !  
- Comment ça, noir ? Il est rouge ce stylo ! Le bouchon est rouge. Et là, hop ! Je m'en saisis, je prends une feuille blanche, je gribouille n'importe quoi dessus, et tu le vois comme moi, l'encre est bien rouge !  
- Désolé, mais l'encre est noire. Noir jais ! Si je peux me permettre, Hakim, la feuille...  
- Quoi, la feuille ?  
- Et bien la feuille sur laquelle tu viens de dessiner n'est pas blanche !  
- Quoi ? La feuille, cette feuille là, précisément, n'est pas blanche ? Et elle serait alors de quelle couleur ta f... feuille ?  
- Jaune ! Elle est jaune vif !  
- Et donc, à l'écouter, avec un stylo noir et pas rouge, je viens de tracer des courbes sur une feuille de couleur jaune, c'est cela ?  
- Heu ... pas exactement ! Tu n'as pas tracé des courbes, mais plusieurs des lignes droites !  
- Menfin ! Tu veux me rendre fou ! Je sais bien, moi, ce que je trace, dessine et transcris et dans quelles couleurs je le fais !  
- Ce n'est rien mon ami ! Peut-être un p'tit coup de fatigue. Ou ton moral qui serait au plus bas, atteint par quelques forces malveillantes dont la principale arme est un dangereux yo-yo qui brouille les couleurs et les formes.

- Arrête de m'embrouiller ! J'ai besoin de sortir d'ici ! De prendre l'air !  
- Tu es déjà sorti tout à l'heure.  
- Comment ça ! Voilà maintenant que je perds la boule au point de ne plus savoir quand je suis sorti pour la dernière fois ?  
- Ça arrive aussi ! D'ailleurs, il est temps pour toi de rentrer !  
- Mais rentrer où, mon Dieu ? Je suis déjà à l'intérieur ! Dedans ! En plein dedans !  
- C'est juste une impression ! Regarde ! La meilleure preuve que tu es dehors, c'est que tu portes un manteau mauve !  
- Mais ? D'abord, ce n'est pas un manteau, mais une veste. Et ensuite, elle n'est pas mauve, mais marron !  
- Tout dépend de quel côté de la lampe tu te trouves !  
- Ben tiens ! Justement ! Pourquoi y a cette foutue lampe allumée sur le bureau, en plein jour ?  
- C'est la nuit Hakim ! La longue nuit ! La très longue nuit ! Pas le jour ! Plus le jour ! Mais là encore, ne panique surtout pas ! Le syndrome des couleurs s'accompagne fréquemment d'un dysfonctionnement spatio-temporel. Le sujet ne sait plus vraiment s'il fait nuit ou jour !  
- Je ne suis pas un sujet ! Arrête de me traiter de sujet !  
- Allons ! Allons ! «Sujet» n'est pas dévalorisant ! Nous sommes tous des sujets. C'est juste que certains d'entre nous ont des difficultés à percevoir les couleurs, les formes ou le temps. J'appelle l'infirmier ! C'est l'heure pour toi de fumer du thé pour rester éveillé à ton cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 29 septembre 2019



## Chronique N°47.

**POUSSE AVEC EUX !** *Au parloir !*

Par Hakim Laâlam



- T'as vu ? L'Union européenne précise sa position sur l'Algérie.  
- Ah bon ? Et elle la précise COMBIEN ?  
- Tu veux très certainement dire COMMENT ?  
- Non ! Je dis bien « elle la précise COMBIEN » ?  
- ???

Le FLN et le RND condamnent les « ingérences étrangères » dans les affaires internes de l'Algérie. Je retiens deux mots. Un verbe, « Condamner » et un qualificatif « Internes ». Et je ne peux m'empêcher de faire remarquer aux deux, le FLN et le RND, que lorsqu'on a autant de « têtes » de leurs partis INTERNÉES, en détention et fortement susceptibles d'être CONDAMNÉES à de lourdes peines, on s'occupe plutôt de choses plus proches, plus en proximité de la réalité et du vécu de ces formations. En clair, on s'occupe de couffins bi-mensuels, de gestion des rotations de parloirs, d'appels, de recours et autres joyeusetés de l'univers carcéral. J'affine ! Quand, depuis les figures historiques de ces partis, depuis Ben

M'hidi pour le FLN, et, plus proche de nous, depuis Benhamouda, l'incubateur de l'idée RND, on n'a que de la graine de taule à proposer, on se la joue profil bas. On se fait oublier. Et même dans la file des visiteurs au pénitencier, on fait tout pour se déguiser et passer inaperçu ! On ne s'amuse surtout pas à faire gonflette des pectoraux dans la meute, à racler sa gorge pour crier plus fort que les autres « haro sur la main de l'étranger ! ». Je donne le listing des apparatchiks de ces deux formations en possession de biens immobiliers dans les principales capitales européennes... Incriminées, accusées d'ingérence ? Je livre quelques noms de « pointures » disposant au mieux – pour elles – de la nationalité des pays de ces résidences, au pire – toujours pour elles – de titres de longs séjours ? Allons ! Allons ! Pour partir allègrement, et surtout proprement à l'assaut d'une citadelle comme l'UE, il faut avoir les pieds franchement campés ici. Les deux ! Je fume de thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

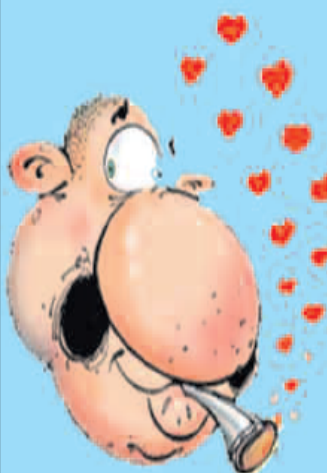
H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 03 octobre 2019

## Chronique N°48.

**POUSSE AVEC EUX !** *Aux bandits d'honneur, aux coupeurs de routes et à mes sœurs et frères brigands, je lève mon verre !*

Par Hakim Laâlam



Traitement de déchets ! Renforcement ces derniers jours de la coopération entre la Dészédie et la...

... Tunisie !

La justice l'a dit dans sa réponse à maître Mokrane Ait Larbi : il n'y a pas de détenus politiques dans les geôles du pays. Tu reprendras bien un remuant avec moi ? Je t'en sers une rasade, et je poursuis ! Il n'y a donc pas de détenus politiques et d'opinion en Algérie. Il n'y a que des détenus de pignon de Delco, comme ces patrons de concessions automobiles, mais de détenus d'opinion, point du tout ! Abadan ! Enaâl el cheytan, maître ! Et j'en ai la preuve qui conforte de manière éclatante les propos de la justice. Le dangereux délinquant répondant au nom terrible de Bouragaâ n'est pas un détenu d'opinion. C'est un prisonnier de droit commun ! Un « bandit de grands chemins » pour reprendre la terminologie des... gazettes coloniales ! Il a beau annoncer qu'il va entamer une grève de la faim pour dénoncer son incarcération politique et celle de centaines d'autres détenus, il ne me la fera pas à l'envers le vieux colonel ! Bandit, va ! Usurpateur de statut carcéral ! Faussaire ! T'as pas honte à ton âge, te faire passer pour un détenu d'opinion ? Tu n'es pas en prison pour les idées que tu as exprimées dans ta lettre ouverte à AGS. Non ! Tu es

derrière les barreaux parce que tu es le véritable cerveau du casse de Nice, en France. Ou du Casino de la Corniche, à Saint-Eugène. Ou du... je ne sais plus de quel casse sordide tu t'es rendu coupable vieux grigou, mais ils trouveront. Ils trouvent toujours. Tout comme ils trouveront pour ton compagnon de pénitencier, lui aussi amateur de lettres ouvertes et de contributions dans la presse. Le général Benhadid, bandit de grands chemins, formé par la main de l'étranger, celle des plus prestigieuses académies militaires de la planète. Ah ! La belle bande que vous constituez, là ! A laquelle il faut ajouter ma Tata Louisa à qui on semble vouloir reprocher d'avoir appelé à en finir avec l'Autre. M'enfin ! N'est-ce pas là le rôle d'un leader de parti d'opposition que de vouloir en finir avec le pouvoir en place ? Et Fodil Boumala ! Et Samira Messouci ! Et Samir Belarbi ! Et Karim Tabbou ! Et... Non ! Assurément, il n'y a pas de détenus politiques en Dészédie. Il n'y a que des « bandiya », des durs, de gros durs tatoués, des chefs de gangs mafieux, des coupeurs de routes et des monte-en-l'air à la petite semaine. Dormez tranquilles, mes sœurs et frères. L'aigrefin, le brigand, le gangster Lakhdar Bouragaâ est derrière les barreaux ! Savourez cette quiétude en fumant du thé pour rester éveillés à votre cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 09 octobre 2019

## Chronique N°49.

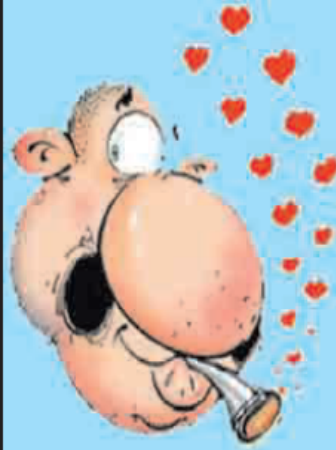
**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

***Le collège des 5 grands électeurs !***

*Pourquoi se la jouer vierge effarouchée par le moustique tigre lorsqu'on est déjà envahi tous les jours par des millions de...*

... mouches bouffeuses de cachir ?



Les gens qui se plaignent du mode de révision des listes électorales ! Quelle mauvaise foi, tout de même ! La révision de ces listes a été faite. Et bien faite. Y a que les éternels grincheux pour ne pas s'en rendre compte. Ou alors ceux dont la seule occupation est de saper le moral de tout ce qui bouge. Moi, je ne suis ni l'un ni l'autre. Et je me targue d'avoir des yeux. La révision de la loi électorale a été faite de manière superbe, et le corps électoral y est clairement désigné. Si ! Si ! Lisez ou relisez mieux, et vous verrez bien que cette liste apurée, slimfastée, stérilisée et botoxée figure noir sur blanc dans les projets de loi de finances et des hydrocarbures. Oui, Mōssieur ! Noir sur blanc. Noir pétrole sur blanc-seing donné aux majors et compagnies pétrolières et gazières qui squattent le sous-sol mondial. C'est celui-là, le vrai corps électoral. Un collège de cinq grands électeurs tout content

d'avoir reçu ces dernières heures par courrier DHL sa carte d'électeur. Content, mais discret ! Ah ça oui, discret ! Tu ne l'entends pas ! Rien depuis des semaines sur les vendredis, rien sur les mardis et rien sur les rafles quotidiennes. Un bon gros corps électoral discipliné et surtout l'œil alerte sur le moindre gargouillis montant des derricks. Je ne sais pas ce que ces deux projets de lois ont mis sur les œilletons des caméras et les orifices micros, mais de Hirak, point du tout ! Avalé ! Dilué ! Effacé ! Sûrement des pastilles étanches et magiques. Ou alors une pulvérisation de produit aveuglant. Mais c'est du solide ! Du bon matos ! Deux ou trois opposants musulmans chinois manifestent dans Pékin, et tout le corps électoral des majors pétrolières s'enflamme et enflamme les médias qu'il contrôle. Des millions de personnes défilent dans les 48 wilayas de Dédédie, et... rien ! 51% de rien. Et 49% de calme, de quiétude et de stabilité « miraculeusement » retrouvée dans la mare à brut ! TOTAL merci à nos Grands Electeurs ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 13 octobre 2019

## Chronique N°50.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

***Je parle américain, mais avec un fort Exxon !***

*Projet de loi sur les hydrocarbures. La rue est divisée ? Oui ! C'est vrai ! La rue est divisée. Y a ceux qui affirment que l'Algérie n'est pas à vendre. Et puis y a ceux qui jurent que l'Algérie n'est pas à...*

... acheter !



Autant d'écart, c'est stupéfiant ! La rue éructe de ses gorges déployées le projet de loi sur les hydrocarbures, et le « régime cholestérolé » lui répond par la voix de son ministre du Commerce «évaluation de l'opération importation de véhicules de moins de 3 ans» ! Les mecs, là-haut, doivent être complètement à... l'Ouest ! Remarquez, en ce moment, soit ils sont à l'Ouest lorsqu'ils occupent encore un poste. Soit à l'Est, lorsque l'étau est sur le point de se refermer sur eux et sur leurs souvenirs cachés. Le grand écart ! Et au milieu, rien ! La rue parle de demain, des enfants qui n'auront plus rien à bouffer, et de l'américain, bientôt première langue nationale et officielle dans le Grand Sud du pays. Le régime murmure pignon de Delco, carte grise allemande et dépôt en banque de la

facture pro-forma d'une Opel ou d'une BMW de 2016. La rue hurle qu'elle veut une 2e République. Et le Palais promet qu'il va doubler les importations de pastilles Valda afin de calmer les gorges irritées par ces hurlements. Sir Arthur C. Clark, père génial du roman de science-fiction «2001, l'Odyssée de l'espace», aurait sûrement aimé décrire, dans un nouvel opus, ces deux mondes inconciliables et qui, pourtant, se heurtent tous les jours dans le trou noir dézédie. Hélas, Sir Arthur n'est plus de ce monde. Nos enfants, si ! Rouleront-ils dès leur majorité en guimbardes allemandes pour se rendre aux restos du cœur qui n'y est plus ? Va savoir ! Ce qui est sûr, par contre, c'est que nos enfants et nos petits-enfants devront se mettre vite fissa à l'américain. Une fois leur Opel de moins de 3 ans revendue, mise au clou, l'américain leur servira sûrement à mieux mendier aux portes du désert pétrolier et gazier d'une contrée qui fut naguère celle de leurs parents et ancêtres. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 14 octobre 2019



## Chronique N°51.

**POUSSE AVEC EUX !**

**Bravo les pros !**

*Par Hakim Laâlam*



*Face à l'extraordinaire mobilisation citoyenne contre le projet de loi sur les hydrocarbures, le pouvoir recule et supprime...*

... les séries « Inspecteur Derrick » et « Dallas » des grilles TV !

Et m...! Je ne pensais pas entendre cela un jour ! Mes respectables confrères occidentaux qui, à propos de l'offensive turque au Kurdistan syrien, disent à haute et intelligible voix radiophonique et télévisuelle : « A cause de la folle meurtrière d'Erdogan, des centaines de dangereux terroristes de l'Armée libre syrienne et du Front Al-Nosra ont pu fuir de détention et s'éparpiller dans la nature, avec tout ce que cela implique comme danger sur l'Europe et le monde .» Waouh ! L'Armée libre Syrienne et le Front Al-Nosra devenues des tangos ? J'ai raté un épisode dans cette affaire ? Voir même plusieurs ? Parce que si ma mémoire est bonne, l'Armée libre syrienne et le Front Al-Nosra, c'étaient les gentils combattants de la liberté qu'il

fallait aider à abattre le méchant, très méchant dictateur Bachar al-Assad, non ? Ben oui ! Souvenez-vous, camarades pros de vos reportages dans des bases de l'Armée libre syrienne où vous filmiez leurs commandos en surlignant vos commentaires de musique martiale. J'entends encore les envolées lyriques : « Ils sont beaux ! Ils sont braves ! Et si nous ne les aidons pas, Bachar ne tombera jamais ! » La pâmoison ! La P'tite Mort et la culotte qui mouille ! J'ai aussi le souvenir de parachutages spectaculaires de cargaisons d'armes rutilantes au profit de cette « Armée libre », et pas qu'en provenance de pays du Golfe. Mais si, mon p'tit Nicolas et mon p'tit François, ne faites pas non de la tête ! Et donc là, en octobre 2019, hop ! Par un miracle, comme seule la presse « pro » sait provoquer, les gentils d'hier sont devenus les méchants d'aujourd'hui. Ah ! Mon Dieu ! Lorsque l'Armée de la presse libre et pro n'est pas en déroute, elle en devient déroutante. Et, surtout, consternante ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 16 octobre 2019

## Chronique N°52.

**POUSSE AVEC EUX !**

**La bétailière !**

*Par Hakim Laâlam*



*Tebboune a réaffirmé les grandes lignes de son programme : « Séparer la politique de l'argent .» Il a raison ! Pas besoin de s'encombrer de...*

... la politique !

Ne me dites surtout pas que c'est un hasard ! Je ne crois pas un seul instant en ce genre de « hasards ». On ne me la fait pas à moi. Je connais le système. Son mode de fonctionnement. Ses méthodes. Ses signaux forts. Et sa manière d'enfoncer encore plus ceux qu'il a dans le viseur. Et celle-là, celle-là précisément, c'est la signature « parfaite » du système. Son empreinte terrible. Son ADN féroce. Beaucoup pourtant n'y ont pas vu de message subliminal ou de volonté claire de porter l'estocade. Ils ont juste libellé la chose comme banale, allant de soi, ne voyant dans cette affaire que le fond, le contenu. Pourtant, pour les initiés dont je fais partie, tout était, cette fois, dans le contenant. Oui ! L'opinion haletante écarquillait les yeux pour voir s'il était à l'intérieur. Alors qu'il fallait plutôt regarder l'extérieur, ce qui enveloppait la chose. Pas besoin de s'exploser les rétines à scanner la tôle.

Juste poser son regard sur cette tôle, ce modèle-là. Ah ! Ce modèle ! D'un regard, et tout est dit ! Les autres, tous les autres « convoyés » ont eu droit aux fourgons Mercedes. Parfois à des limousines Volkswagen. Mais lui ! Lui a « hérité » du... Renault Kangoo ! Comment te dire ? Dans le jargon des spécialistes de l'automobile, chez les initiés de la tutute et de la guimbarde, on considère à l'unanimité que le Kangoo est le roi incontesté de la catégorie « voiture la plus moche de la planète ». Pour te donner une idée, chez Renault Maison Mère, on considère, à juste titre, que ce n'est pas Carlos Ghosn qui aurait dû être mis en prison, mais le créateur et designer du Kangoo ! Eh ben, c'est dans le modèle-là que Tliba a été conduit chez le juge, puis au pénitencier. Jusqu'à ces derniers moments de liberté, ils lui en auront fait baver. D'El-Oued à El-Harrach, avec pour seule transition, la banquette arrière du Kangoo Diesel 1.5, Blanc Mat, c'est vache, tout de même ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 20 octobre 2019

## Chronique N°53.

**POUSSE AVEC EUX !** *Et pendant ce temps-là...*

Par Hakim Laâlam

Enfin une mesure d'apaisement...

... Rivotril et Diazépam disponibles sur le marché !

Oui ! Pendant ce temps-là, elles fondent ! Elles fondent inexorablement. Et le réchauffement climatique n'y est pour rien, même si eux souhaiteraient ardemment mettre cette fonte sur le dos du climat et de cette lâche bougresse de couche d'ozone même pas capable de résister aux particules de gaz. Les réserves de change fondent et nous commentons les tribulations d'un indu occupant squattant un immeuble de luxe à Neuilly-sur-Seine, en plein cœur luxueux de Paris ! Au passage, je signale juste aux juges qui enferment des leaders politiques, des femmes et des hommes de l'opposition, au prétexte qu'ils font dans... l'opposition, qui embastillent des étudiantes et des étudiants au motif qu'ils sont jeunes et frais – un délit en autocratie – qui mettent derrière les barreaux des « ichachra », des enfants, à tous ces honorables magistrats, je signale donc et souligne un

fait têtù : le Drabki a affirmé noir sur blanc que s'il est convoqué par la justice, il ne se présentera jamais devant elle. Le gugusse fait un pied-de-nez à la loi, celle qui est censée être au-dessus de tous les Algériens, même ceux qui sirotaient leur café à Barbès pour le payer moins cher qu'à Neuilly. Et ? Et rien ! Le grigou dit haut et fort « j'emmerde la République et ses lois » et... walou ! Mais vous voyez comment nous sommes ? Les réserves de change ont encore fondu depuis le début de cette chronique, et nous sommes là, les yeux rivés sur un pompiste devenu citerne à fric ! Incorrigibles ! Et bientôt, des incorrigibles qui vont s'entretuer devant les épiceries du pays pour un litre de mauvais lait émirati. Parce qu'il est là l'enjeu : la fonte ne s'arrête pas ! Et vendre le sous-sol n'y suffira même plus. Préparons-nous à pire. Vendre nos sous-vêtements et aller ensuite nous disputer les feuilles de vigne, pour ceux qui essaieront encore de dissimuler leurs restes de dignité ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 22 octobre 2019

## Chronique N°54.

**POUSSE AVEC EUX !** *Et les chambres à gaz, vous y avez pensé aux chambres à gaz ?*

Par Hakim Laâlam

Le truc avec les trous-du-cul arborant une pastille au milieu du front, c'est que je suis tout le temps tenté de leur tendre un...

... rouleau de papier hygiénique afin qu'ils se torchent le visage !

D'accord ! On ne doit pas commenter une décision de justice. Mais là, primo, il ne s'agit pas d'une décision de justice, d'un verdict définitif, mais juste d'un réquisitoire. Secundo, on peut ne pas commenter, mais juste surenchérir. Pourquoi se limiter, se brider ainsi à ne demander que deux ans de prison ferme à l'encontre de gosses ayant brandi un drapeau amazigh lors d'une manifestation, ou juste chanté des refrains sifflant fort aux oreilles pourtant bouchées des gens du Palais ? Oui ! Pourquoi jouer petits bras, alors que le poing peut tomber plus fort, plus brutal, plus cassant sur ces têtes de mômes ? Allons ! Allons ! Soyons audacieux, soyons débri-

dés, soyons fous, que diable ! Pourquoi pas la perpète ? Mais oui ! Une bonne grosse réclusion à perpétuité dans un cachot à l'isolement, pour punir des poètes en herbe et ces ados rêveurs ayant suggéré qu'ils avaient eux aussi des poumons, revendiquant sans violence leur droit d'en avoir usage et de respirer enfin. D'ailleurs, plus j'y réfléchis, plus je me dis que même perpète, ce n'est pas suffisant ! Et l'écartèlement ? Vous y avez pensé à l'écartèlement sur la place publique, les membres arrachés par quatre fringants et puissants chevaux de trait ? Comment ça, c'est moyenâgeux ? Mais non ! C'est rapide, définitif et puis, en plus, on peut exiger de la foule qu'elle soit présente sur la place. Cette principauté manque tellement, tellement, tellement d'animations et d'occasions de sortir ! Non, franchement, deux ans, j'suis déçu ! C'est limite un réquisitoire hirakiste ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 24 octobre 2019



## Chronique N°55.

**POUSSE AVEC EUX !** *Gouvernance Khatt Err'mel et logique Z'bantout !*

Par Hakim Laâlam

*Le CSM, le Conseil supérieur de la magistrature, saisit Bensalah. Ya waldi, qu'est-ce que tu veux encore saisir ? Le monsieur a déjà été saisi la semaine dernière par...*

... Poutine, et il ne nous l'a toujours pas rendu !

Ils sont affolants, effrayants d'inconstance. Prenez la justice. Vous pouvez être relaxés pour port de drapeau amazigh dans une localité et être condamné pour le même « crime » dans une localité distante de quelques kilomètres seulement ! Prenez aussi la ritournelle de la main de l'étranger qui « agiterait le Hirak ». L'accusation fuse de partout, de tournée des popotes en tournée des popotes. Et entre deux tournées des popotes, vous avez quoi ? Bensalah qui se rend en Russie rendre compte à une grosse main de l'étranger, une paluche d'ours polaire au regard glacial. Prenez encore cette toute récente note de la Banque d'Algérie. Elle réinstaure l'obligation de justificatif de la provenance de la devise pour les comptes de particuliers. Alors qu'avant, on nous avait expliqué qu'il fallait en finir avec cette pratique économique fossile et contre-productive, la biffer une bonne fois pour toutes afin de provoquer des appels d'air dans les circuits financiers du pays jusque-là asphyxiés par la bureaucratie. Et ce genre de « machins » qui se télescopent dans le grand manège d'auto-tamponneuses qu'est devenue la Dédélie, je peux vous en égrener à longueur de chronique. Pas la peine ! Même plus la peine, tant il est devenu évident que le navire qui tanguait dangereusement jusque-là ne navigue plus du tout, immobilisé qu'il est dans un haut fond sablonneux. Les sables du désert, justement, d'où fuse cette terrible information validée officiellement ces dernières heures : 60% des réserves initiales du pays en hydrocarbures sont épuisées. Un peu comme nous, en fait. Nous sommes épuisés et surtout en colère face à cette gouvernance « Khatt Err'mel », cette logique « Z'bantout » ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

P. S. : samedi 2 novembre entre 13 heures et 18 heures, je vous attends, de stylo ferme, au Sila pour la signature de mon recueil de nouvelles intitulé *L'homme-carrefour et autres histoires d'un pays impossible* publié par Frantz Fanon Editions. Rendez-vous en zone D36 du pavillon central !

Le Fumeur de thé



Par Hakim Laâlam. Le 31 octobre 2019

## Chronique N°56.

**POUSSE AVEC EUX !** *Les duplicatas cathodiques du GIA et leurs appels au meurtre !*

Par Hakim Laâlam

*1<sup>er</sup> Novembre. Je peux enfin dire « J'y étais ! »*

Tahya Djazaïr !

D'abord, la description des faits infects : une télévision de la désormais grande et large famille des TV-Zigou-Offshore reprend le communiqué du ministère de l'Intérieur sur la fermeture des lieux de culte chrétiens, à majorité protestante. Jusque-là, rien à dire, la télé revient sur un événement largement commenté par ailleurs. Sauf que la touche « Zigou », le label « Kh'ra » est là pour surligner la texture, l'ADN ignoble de ces médias. La vidéo promène son œil fureteur sur les lieux incriminés, marquant des arrêts longs, interminables sur... une croix ! Comme s'il fallait s'attendre à un croissant et à une étoile dans une église chrétienne ! Eh oui, coco, une église, une croix ! Tu me fais quoi, là, avec ton zoom et ton gros plan de m... ? Mais l'ignoble et les remontées de Zigou ne s'arrêtent pas à la croix. Dans l'une des salles de prière filmées, la caméra se fixe brutalement et de manière quasi hystérique sur une bannière accrochée à un mur. Qu'y a-t-il d'écrit sur cette bannière ? « Joyeux Noël » ! Et là, mon coco, tu voulais voir inscrit quoi ? Joyeux Mouloud ? J'en arrête là avec le descriptif ! D'abord pour une raison personnelle et d'ordre quasi physique. J'ai un besoin urgent de terminer cette chronique au plus vite, sinon, si je tarde encore, je vais finir par gerber sur mon micro ! Ensuite et surtout, parce que tout est dit à travers ce « reportage ». Un appel au meurtre ! Un permis de tuer. Les vidéos et sujets du GIA, du temps jamais terminé du terrorisme, ne faisaient pas mieux. Elles étaient de moindre qualité technique que celles de cette TV-Zigou. Mais le message est identique : gentes gens, assassinez ces ordures de chrétiens, c'est hallal ! Tibhirine hier. Aujourd'hui ? Les communistes et plus généralement les démocrates et républicains hier. Aujourd'hui ? Voilà ! Je m'en arrête là, parce qu'au-delà, je n'en peux plus de nausée contenue. Et à mon niveau, mon petit niveau de frère assumé de mes sœurs et frères chrétiens, contre la nausée, je n'ai trouvé d'autre antidote que de fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

P. S. : je suis heureux de vous retrouver, amis lectrices et lecteurs, tout à l'heure, à partir de 13 heures et jusqu'à 18 heures au stand Frantz-Fanon Editions, Pavillon central, D 36, pour une rencontre-dédicace de mon dernier livre, un recueil de nouvelles intitulé *L'homme-carrefour et autres histoires d'un pays impossible*. Un arrêt au stand, une discussion autour de la brise et du vent ou juste un signe et un sourire de loin, tout cela emportera sûrement au diable les nuages lourds de cet automne finissant. À vous voir !

Le Fumeur de Thé



Par Hakim Laâlam. Le 02 novembre 2019

## Chronique N°57.

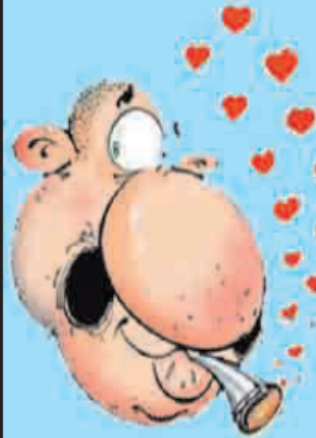
**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Hé ! M'sieur ! Une poignée d'individus  
ou des millions d'individus brandissant  
leurs poignets ?*

Mon bulletin dans le mahress !

A voté !



Ça ne peut plus continuer comme ça ! Avec à la tête intérimaire du pays un cachetier nul en maths, calamiteux en calculs primaires, buchettes et koraycat réunies ! « Une poignée d'individus qui sortent le vendredi », avait-il bafouillé à Poutine ! Sah'bi ! Pour qui allons-nous passer, à la fin ? Ce vendredi 1er Novembre, même en comptant sur les écrans de leurs ordis, sans bouger de leurs bureaux du FSB, les services russes n'en sont sûrement pas encore revenus de la notion de « poignée » énoncée par Abdelkader El-Russi à Sochi. Je suppose qu'ils ont dû procéder rapidement à une double enquête. D'abord, d'ordre ophtalmologique. Pour écarter la thèse de la myopie. Ensuite, une autre sur le parcours scolaire du monsieur. D'accord, les rapports sur le niveau des maths en Dédédie sont

alarmants et soulignent tous une baisse terrible de cet enseignement chez nous. Mais tout de même ! De là à confondre entre « une poignée » et des « millions de poignets » tendus au ciel en signe d'indépendance en ce 1er Novembre, y a un problème sérieux, que même Alain Afflelou et Cédric Villani réunis n'y pourraient rien ! Normal qu'ensuite, au dépouillage des urnes, avec de telles « peintures » en calcul, on se retrouve avec des totaux à Toto ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

P. S. : je vous retrouve jeudi 7 novembre, deuxième et dernière date de signatures pour moi au Sila. Je vous y attends autour du recueil de nouvelles « L'homme-carrefour et autres histoires d'un pays impossible ». Rendez-vous à partir de 13 heures, au stand D 36 des Editions Frantz Fanon, au Pavillon central.

Le Fumeur de Thé

Par Hakim Laâlam. Le 03 novembre 2019

## Chronique N°58.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

*Aller jusqu'au bout de la nuit, pour rejoindre le jour  
et les millions de sourires offerts au soleil !*

La liste des candidats à la Présidentielle enfin dévoilée. Au moins, chez nous, y a pas de...

... tabou avec le voile !



« Il faut aller jusqu'au bout ! » Moi, je veux bien qu'on aille jusqu'au bout. Mais au bout de quoi ? De ces rues jonchées de « dormants ». De ces habitants d'une principauté « Bantoustane », lovés dans des couvertures, des cartons ou juste une gabardine et sommeillant, tant bien que mal, au milieu des chats et des rats et des cafards, juste pour pouvoir porter un sourire et des tonnes d'espoirs le lendemain, avec les autres dormants, les autres fantômes joyeux de la nuit ? Alors oui ! Allons jusqu'au bout, Hadharat ! Aller jusqu'au bout de quoi ? De l'impossible bout de la détermination sans bout d'un vieillard qui, lui, a fixé un bout à la nuit coloniale, sans éteindre ensuite la lampe de son phare de vigilance ? Alors oui, allons jusqu'au bout, Hadharat ! Aller jusqu'au bout de quoi ? De ces jeunes étudiants plongés dans la fosse aux ténèbres, alors que Si Larbi, un sourire en coin, avait déclaré à un Bigeard ahuri vouloir illuminer demain le ciel d'Algérie de lumières incandescentes ? Alors oui, allons jusqu'au bout, Hadharat ! Aller jusqu'au bout de quoi ? De la Silmya chantée en ode aux vieilles et vieux pleurant de joie sur leurs balcons, les gambettes tremblantes de bonheur, d'avoir pu enfin VOIR ÇA ? Alors oui, allons jusqu'au bout, Hadharat ! A la vérité, aller jusqu'au bout, c'est déjà réduire la grandeur d'une contrée sans bouts,

parce que juste immense de ces millions de poitrines offertes au vent, au soleil et au bleu sévère de la ferraille. On ne m'a jamais conté la fable insipide d'une civilisation faite de petits bouts ! Les bouts finissent par tomber, comme un linceul dévoré par les mites. Mais les civilisations restent ! On ne peut pas aller au bout d'un rêve d'espérance, Hadharat ! On dort le soir, sur un bout de carton, pour pouvoir tricoter les chandails qui vaincront les hivers et traverseront les saisons jusqu'à l'été. Dieu qu'il sera alors meilleur de dormir un soir d'été sur un bout de trottoir de ma principauté, Hadharat ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

P. S. : un moment unique au Sila ! Un moment de communion avec vous, intense ! Mais aussi mes excuses ! A celles et ceux arrivés un peu après 16 heures et n'ayant pu avoir mon recueil *L'homme-carrefour et autres histoires d'un pays impossible*. Parce que le quota de livres de ce jour s'en trouvant vite épuisé. Confus de n'avoir pu satisfaire la fidélité de nombre d'entre vous. Je suis triste pour ce vœu non exaucé. Mais promis, jeudi prochain, dernière date pour moi au Sila, ma première signature sera pour toi, Aouissi Mustapha Hocine ! Et pour tous les détenus du Hirak !

Le Fumeur de Thé

Par Hakim Laâlam. Le 04 novembre 2019



## Chronique N°59.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## *Le plus célèbre des marchés dézédiens !*

*L'Algérie envisage la construction d'autoroutes en béton. Il est vrai que jusque-là, elles étaient faites en...*

... carton !



Je pense que nous sommes le seul pays au monde confronté à ce genre de problèmes : tenter, depuis des années, des décennies, de fermer un marché ! Et quel marché ! Le plus célèbre des marchés de la Principauté. Mohamed Loukal, ministre des Finances, a encore évoqué, l'autre jour, la nécessité impérieuse de fermer le marché noir de la devise, square Port-Saïd, à Alger. Avant lui, le ministre des Finances de l'émir Abdelkader avait, lui aussi, émis le même souhait, avant de se faire limoger de la Smala. Tous ceux à qui a été confiée la caisse du pays ont, à un moment ou à un autre, avancé candidement cette idée, celle de fermer ce marché. Le marché est toujours là. Eux, pas ! Ce qui épaissit le mystère autour de ce marché que personne n'arrive à fermer, malgré les vœux émis officiellement et les affichages massifs, sur tous les murs de la ville, de la volonté claironnée de le faire « incessamment-sous-peu-tit 'suite-bientôt » ! Moi, ce que j'en dis, ce n'est pas pour accréditer une thèse qui circule déjà, celle d'une force surnaturelle, supérieure, et qui protégerait ce marché. Non ! Mais je me dis, tout de même,

que cet endroit doit sûrement bénéficier de l'aura extraordinaire d'un MST — à ne pas confondre avec les maladies sexuellement transmissibles — un Magicien-Sorcier-Taleb doté de pouvoirs extraordinaires. Une sorte de gourou des squares de la devise au noir ! Dès qu'un argentier du pays s'aventure à prédire la fermeture proche de ce square aux biftecons, y a aussitôt des phénomènes vachement étranges qui se passent. Des grenouilles sortent brutalement de la bouche du ministre des Finances, tout en croassant des insultes dignes des marécages les plus visqueux. Une poussée de gros boutons purulents envahit tout le corps du ministre imprudent et impudent. Il est soudain pris de tremblements convulsifs que l'on dirait réglés sur le tempo fou du taux de change parallèle. Et un tas d'autres manifestations les unes moins naturelles que les autres. Mais alors, quelle solution pour régler définitivement cette affaire de square si tenace ? Peut-être faut-il sérieusement penser à donner le...change ! En érigeant, par exemple, au beau milieu du square, une statue géante à l'effigie d'une grenouille. En quoi ça va changer les choses ? En rien ! Il me fallait juste une chute avant d'aller changer quelques dinars pour déposer 999 euros sur mon compte devises, c'est tout ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 09 novembre 2019

## Chronique N°60.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## *À bas l'ingérence étrangère ! Vous reprendrez bien un petit roulé russe ?*

*D'abord, la coke ! Maintenant, la bière. Bon ! C'est réglé ! Le 12, je sais pour qui voter !*

Escobar !



- Oui ! Ça suffit avec ces ingérences étrangères !  
- Tout à fait ! Je suis d'accord avec vous, cher ami, ça suffit ! Je dirai même plus, ça suffit maintenant ! Vous reprendrez bien un muffin ? Ils les réussissent très bien, ici, au Palace Meurisse.  
- Savez-vous qu'ils ne les préparent pas eux-mêmes ? Oui ! Je l'ai su grâce à un ami de passage à Paris, grand amateur de pâtisseries et de viennoiseries et qui m'a révélé que le Meurisse se fait livrer ses muffins par Lenôtre.  
- Ah ! Vous me l'apprenez ! Quoi qu'il en soit, ça suffit avec les ingérences dans les affaires internes de notre pays. Notre souveraineté n'est pas à marchander. N'est-ce pas ?  
- Tout à fait, cher compatriote. Dites-moi, sur la carte, ce sont bien trois zéros que je lis en face des gâteaux russes ?...  
- Ah oui, mais attention ! Ils ont engagé dernièrement un chef-pâtissier moscovite débauché de chez Pierre Hermé. Ce garçon fait des gâteries sucrées à vous damner les saints. Mais je suis d'accord avec vous, les ingérences étrangères, ça en devient insupportable !

Encore un peu de thé ?  
- Pierre Hermé n'est plus ce qu'il était avant. La nouvelle valeur montante de la trinité sucrée parisienne, c'est Philippe Conticini. Aujourd'hui, c'est à sa table qu'il faut être. Je vous y invite cordialement ! Disons demain ? Ça vous va ?  
- Demain ? Va pour demain, chez Conticini. Mais à la condition que vous passiez d'abord à Neuilly, chez moi, pour un brunch improvisé autour d'un thème qui nous est cher à vous et à moi.  
- Lequel, cher ami ?  
- Dénoncer l'ingérence étrangère autour d'un thé, d'un excellent thé acheté chez « Mariages Frères » dans le quartier du Marais et que nous fumerons ensemble, comme « là-bas-dis-au pays » afin de rester éveillés, rive gauche, à ce cauchemar qui continue.

H. L.

P. S. : vous avez le week-end pour vous reposer, et ensuite, direction Bouzeuguene ! Le café littéraire de Bouzeuguene où je vous attends à partir de 14 heures, ce samedi 30 novembre. Séance discussions et lectures d'extraits de mon dernier recueil de nouvelles *L'homme-carrefour et autres histoires d'un pays impossible*, Frantz Fanon Éditions. Si vous prenez la route, soyez prudents !

Le Fumeur de Thé

Par Hakim Laâlam. Le 28 novembre 2019

## Chronique N°61.

**POUSSE AVEC EUX !**  
Par Hakim Laâlam

## Marche, Bengrina, marche ! Peut-être doubleras-tu Forrest Gump !

*Non à l'ingérence étrangère ! À bas l'ingérence étrangère ! T'fou sur l'ingérence étrangère ! Comment faut-il encore vous le dire ? Dans quelle langue ?*

En russe ?

Y a pas que les marches du vendredi ! J'suis désolé, mais l'éthique professionnelle veut et impose que je fasse place ici à la marche de... Bengrina ! Oui, la marche de Lemk'rizi ! Devant témoins, rares témoins, certes, témoins triés sur le volet charcutier, certes, sous une pluie de pierres et un tonnerre de coups donnés sur la tête de sa Mazda, certes, Bengrina a déclaré : « Je continuerai à marcher dans la rue ! » Oui, mesdames et messieurs ! Bengrina a marché ! Il marche ! Et il jure qu'il va encore marcher ! Et c'est là que moi, je dis « laissons-le marcher ». Je plaide — que dis-je ? — je milite pour laisser Bengrina marcher. Il faut aider Bengrina à marcher. Comment ? En balisant son parcours de marche. En le jalonnant de flèches, de pointillés et de points de Ravitaillement-Saucissons. N'entravons pas la marche de Bengrina. Bien au contraire ! Faisons en sorte que son parcours soit facilité. Fluidifié. « Signalétiquement » identifié. Et surtout agissons pour qu'il ne s'arrête surtout pas de marcher. Marche Bengrina, marche ! Tu ne rattraperas pas Forrest Gump qui, lui, court toujours, mais rien ne sert de courir, etc. A la vérité, il faut laisser

marcher Bengrina pour mieux vérifier la théorie des premiers philosophes de l'Antiquité, des penseurs et scientifiques des temps immémoriaux qui nous juraient que la terre était plate. Avant que les expéditions de marins et les premiers raids des explorateurs ne démontrent le contraire. Visiblement, toutes ces découvertes n'ont pas suffi à me convaincre personnellement que la terre n'était pas vraiment plate. Faut dire aussi que je caresse secrètement un rêve, je fantasme dur autour d'un truc tordu : supprimer toutes les entraves à la marche perpétuelle de Bengrina sur une planète plate. Qu'il marche ! Qu'il s'enfonce dans la nuit noire. Sans personne pour le freiner. Et surtout sans risque de le voir un jour revenir ! Mon Dieu, le pied ! La belle revanche des antiques et des « platistes » de tous bords non... arrondis ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

P. S. : allez ! Chronique terminée ! Je remets le capuchon sur mon stylo, un autre sur ma tête, et hop ! Dehors ! Direction le café littéraire de Bouzeguene où j'aurai plaisir à vous retrouver ce samedi 30 novembre à partir de 14 heures pour une rencontre autour de mon dernier-né, un recueil de nouvelles intitulé *L'homme-carrefour et autres histoires d'un pays impossible*, Frantz Fanon Éditions. À tout de suite !

Le Fumeur de Thé

Par Hakim Laâlam. Le 30 novembre 2019

## Chronique N°62.

**POUSSE AVEC EUX !**  
Par Hakim Laâlam

## Le fruit magique tombé de l'arbre ensorcelé !

Quand j'entends Bengrina, j'me dis que c'est plutôt à nous de ...

... pleurer, pas à lui !

« C'est le fruit de mon travail » ! Cette réponse, je l'ai entendue à plusieurs reprises dans la bouche des prévenus auditionnés par le juge, au tribunal d'Alger ces derniers jours. Moi le travail, je sais un chouia ce que ça veut dire. Je bosse depuis l'âge de 18 ans. Et je me dirige allègrement vers ma soixantaine. Le boulot des autres, je sais aussi une « kémie » ce que c'est. J'ai vu des reportages sur des milliardaires comme feu Steve Jobs ou Bill Gates, pour ne citer que ce secteur des technologies qui est censé avoir vu éclore rapidement des fortunes. Les mecs et les nanas, même de manière fulgurante, ils ont ramé, ils ont bossé leurs tripes, ils ont sué leurs neurones et se sont, au moins pour l'un d'entre eux, tués à la tâche, pour ne citer que le fondateur d'Apple. Je ne les ai jamais entendus dire aussi effrontément et aussi crûment « ceci est le fruit de mon travail » ! Alors qu'ils auraient pu, parce que, dans leur cas, c'était et c'est vrai. Par contre,

quand cette phrase fuse du tribunal d'Alger, je me pose de sérieuses, de très sérieuses questions. Sur la nature du fruit. Serait-ce un fruit magique ? Produit par un arbre ensorcelé ? Lui-même planté dans une terre envoûtée ? Un sol baigné par un soleil non déclaré à la Mutuelle Officielle des soleils répertoriés ? Dans un microclimat volé au temps et aux yeux toujours aussi polissons d'Evelynne Dhéliat ? Eh oui ! T'es bien obligé, frangin, de te poser des questions pareilles lorsqu'il s'agit de l'énoncé imperturbable de sommes flirtant sans gêne ni hach'ma avec les milliers de milliards. C'est le fruit de ton travail, je veux bien, mais c'est où qu'on embauche, khouya, parce que ce taf-là, chapeau ! J'en mangerais de ces fruits magiques jusqu'à vomir un taleb par le nez, sans avoir besoin de frotter la lampe ! A la vérité, je t'aurais bien dit, en termes puisés dans mon cru bordjien, ce que j'en pense du « fruit de ton travail », mais ... non ! Selmiya ! Selmiya ! Je préfère rester poli, et me contenter, sous un arbre qui ne produit que des « oranges amères », de fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

Par Hakim Laâlam. Le 09 décembre 2019



## **Corpus 2.**

### **La chronique *Point Zéro***

**Chronique N°63.****La peur, moteur de l'histoire**

Après avoir marché pour avancer, d'une manière spectaculaire et sans aucune équivoque, on peut revenir un peu en arrière. A l'annonce de la candidature de Bouteflika, Ouyahia avait menacé ceux qui opteraient pour le recours à la rue. Il savait ce qu'il disait et on avait parlé ici même de cette variable d'ajustement qui peut changer tous les équilibres. C'est fait, et au-delà de cette envie de voir la tête d'Ouyahia, de Saïd Bouteflika ou de Benyounès aujourd'hui, le peuple qui semblait aussi muet que son Président s'est fait entendre. Sauf qu'entendre n'est pas écouter et rien ne dit que le régime, pour l'instant abasourdi devant ce niveau de mobilisation, ne va pas réagir. Car c'est bien la peur du lendemain pour le clan présidentiel qui l'a conduit à renouveler un mandat pour protéger les siens, alors que c'est maintenant, pour la population, d'avoir peur du futur, elle qui craint le chaos après s'être spontanément mobilisée pour dire non à la décadence. Que va-t-il se passer ? La population a délivré son message et il est fort, il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle continue à faire le travail de l'opposition, absente sur le terrain physique, et il ne faut pas non plus s'attendre à ce que le régime se dissolve comme ça, merci, au revoir. La récupération des islamistes étant moins probable que l'utilisation de ceux-ci par le régime pour tenter une dernière fois de terroriser la population, il va falloir rester vigilant pour que cette victoire sur la fatalité en reste une : si le Président, dont on ne sait même pas s'il a vu les images, insiste à se reconduire, les marches pacifiques vont être violentes. S'il ne se représente pas, ce sera une élection ouverte, n'ayant pas prévu de plan B. Quelques candidats font faire des offres de service pour jouer l'intermédiation entre le régime et la population, d'autres vont tenter leur chance. Sinon, une élection sans vainqueur désigné d'avance, ça s'appelle tout simplement la démocratie participative. Pourquoi avoir peur ?

Par Chawki Amari. Le 24 février 2019

**Chronique N°64.****À voté**

Comme si rien ne se passait, le ministre de l'Intérieur est allé à Adrar inaugurer un centre médico-social de Sonatrach, accompagné de Sellal. Ce qui constitue en plus de cette visite au moment où des milliers de manifestants sont encadrés par la police, deux étrangetés : un ministre de l'Intérieur qui inaugure la réalisation médicale d'une entreprise d'énergie, et un homme qui n'a aucune fonction étatique incrusté dans la délégation. Accueilli par des manifestants, cet aéroportage représentatif de ce qui est actuellement conspué dans tout le pays, comprenant aussi bien Sidi Saïd de l'UGTA que

Haddad du FCE, a dû fuir et se rassembler dans une salle dégarnie pour lire un message du Président. Que dit cette nouvelle lettre du plus célèbre écrivain public algérien ? Rien, des phrases vides comme la salle qui les a accueillies, aucune allusion à l'historique «milliouniya» du 22 et un vague appel à la continuité. De quoi ? De la protestation ? Non, du Président, seul à même d'éviter le chaos et le retour aux morts, seul argument du régime pour se maintenir. Avec cette logique faussée, si le peuple est contre Bouteflika, pourquoi ne pas attendre le vote et élire quelqu'un d'autre à sa place ? C'est là où est le piège, quand un Président est candidat, il passe automatiquement, quitte à bourrer les crânes et les urnes et à détruire les formulaires des autres, la présence de Sellal, simple directeur de campagne d'un candidat dans une délégation ministérielle, étant à elle seule une preuve du flagrant parti pris de l'Etat. Résultat : alors que Bouteflika est élu avant un vote programmé pour la forme, le peuple a voté avant le scrutin, refusant un 5<sup>e</sup> mandat. Faut-il alors faire des élections ? Tout dépend de la suite des événements. Mais avec la lettre du Président et le mépris de l'illégal putschiste Bouchareb, il faut commencer à penser que le régime ne reculera pas. Quitte à brûler tout le pays. Le Président est peut-être un prophète. Mais sa religion n'a rencontré aucun succès.

Par Chawki Amari. Le 25 février 2019

## **Chronique N°65.**

### **Normalement, c'est normal**

On vient de comprendre l'attitude du gouvernement, du club présidentiel et de l'alliance des galaxies perdues qui se sont réunis, par téléphone ou de vive voix, pour adopter une posture commune : il ne s'est rien passé, tout est absolument normal. Un million de personnes sont sorties dans la rue, mais c'est normal, ce jour-là il faisait chaud et il n'y avait rien d'intéressant à la télévision. L'Algérie est un pays normalement démocratique et chacun a le droit de manifester démocratiquement dans la rue, ceux qui ont été arrêtés lors de ces marches avaient simplement oublié de renouveler leur permis de manifester auprès de la daïra. Si on a arraché des portraits du Président, c'est normal, de toutes les façons les dirigeants s'apprêtaient à les changer pour qu'ils ressemblent un peu plus au Président. Si celui-ci est d'ailleurs en Suisse, c'est juste pour ramener du chocolat au peuple algérien, qui a fait preuve d'une maturité démocratique et d'un pacifisme civique soulevé par tout le monde, y compris par Ouyahia. En bref, si on a traité le Président de «Marocain», c'est normal dans le cadre de l'Union maghrébine, et si tout le monde a hué Saïd, il s'agit en fait de Saïd Djaffer, un journaliste connu pour attenter à la stabilité du pays. La logique est donc celle-ci : il ne s'est rien passé de particulier et la vie suit son cours, l'élection aura bien lieu, le régime n'a pour l'instant aucune intention de reculer et si les marches deviennent plus

violentes à cause de cet entêtement suicidaire, ce sera entièrement la faute à l'incivisme de la population, par ailleurs très jolie les week-ends. Encore plus pervers, Ouyahia a répété qu'ils avaient bien entendu le message de la population, celui-ci sera pris en compte lors de la conférence qui sera organisée après les élections, soit après le 5<sup>e</sup> mandat. Sauf que ce message était clair : pas de 5<sup>e</sup> mandat. Donc Ouyahia va gentiment écouter après le 5<sup>e</sup> mandat tous ceux qui sont contre le 5<sup>e</sup> mandat. Déchirez les cheveux.

Par Chawki Amari. Le 26 février 2019

## **Chronique N°66.**

### **J moins 3 pour le 3/3**

Triste fin pour le régime, son Président, en mauvais état, se soigne en Suisse, pendant que ses fidèles en Algérie sont obligés d'être accompagnés par la police pour tenter de convaincre la population qu'un homme mourant est la meilleure option pour le pays. Mais est-ce vraiment la fin ? Oui, mais elle peut durer longtemps, la fin de l'époque primaire ou Paléozoïque a duré plusieurs millions d'années, la fin du néolithique plusieurs milliers d'années et celle du régime algérien peut durer encore quelques années, en organisant des phases transitoires pour gagner du temps ou en changeant de méthode ou de coupe de cheveux. Peut-on changer de régime sans changer les hommes qui le représentent ? Oui, en Octobre 88', lorsque des milliers de manifestants sont sortis dans la rue pour dénoncer le système, c'est le même président Chadli Bendjedid qui est resté président ensuite, tout en changeant de régime par une série d'ouvertures politiques, économiques et médiatiques sans précédent. Sauf qu'en Octobre 88, les manifestants n'étaient pas forcément contre Chadli et ont choisi de s'attaquer aux représentations du FLN. Ce qui n'est pas le cas pour la situation actuelle, où les manifestants sont clairement hostiles à l'actuel Président, son frère, le Premier ministre, le FLN et le RND, ainsi que tous ces hommes qui gravitent autour, comme Sidi Saïd, Ghoul ou Benyouène, qui, même s'ils seront encore en poste, vont avoir beaucoup de mal à aller prendre un café tout seuls demain. En réalité, si le Président devait écouter la population, si tant est que ses sens fonctionnent encore, il devra partir avant avril, laissant ainsi le champ libre à une élection ouverte. Le régime va-t-il changer pour autant ? Normalement oui, même si certains candidats sont en théorie prêts à négocier avec l'actuel régime pour qu'il y ait le moins de casse possible. Oui, mais le président va-t-il déposer son dossier le 3 mars, ouvrant la porte à toutes les dérives ? On a attendu 40 ans, on peut attendre encore 3 jours.

Par Chawki Amari. Le 27 février 2019

## **Chronique N°67.**

### **Les 1001 marches**

Bilan du jour à J+5 après le 22, le Président est en Suisse, sans pouvoir bouger, les Algériens sont en Algérie, à marcher dans le sens de l'histoire. Cette dialectique entre l'immobilisme et le mouvement est devenue la question centrale, même si le régime feint de l'ignorer en la reléguant à un footing collectif. Comment cet affrontement entre une gérontocratie autoritaire qui dort mal et une population majoritairement jeune qui rêve à autre chose va-t-elle se terminer ? Au fond, personne ne le sait, des deux côtés il semble bien qu'il y ait aucune intention de faire marche arrière, le deuxième espérant l'essoufflement du premier, pendant que le premier cherche l'abandon du second par forfait. Match nul et prolongations en cours, et même s'il rentre plus ou moins retapé par la médecine occidentale, il est improbable que le Président s'adresse enfin à son peuple, celui-là même qui demande son départ. D'ailleurs, il faut bien remarquer qu'en 20 ans, Bouteflika n'a jamais donné une interview à la presse algérienne, et son directeur de campagne, Sellal, a choisi Amel TV, une chaîne de droit français inconnue pour donner la première réaction présidentielle aux marches populaires. Pourquoi n'avoir pas donné la primeur du discours à une chaîne algérienne ? C'est la stratégie, continuer à mépriser ses semblables pour qu'ils développent un complexe d'infériorité et attendent à genoux un sauveur venu les sortir du trou. C'est dans cette optique qu'une partie des journalistes des médias publics ont décidé, un peu trop tard, de faire eux aussi un rassemblement pour contester la censure et cette idée qu'on ne doit pas parler de ce qu'il se passe si c'est dirigé contre un responsable, ne serait-ce qu'un chef de daïra à Bouchegouf. La suite « Le Président va continuer dans son mutisme et envoyer la police nettoyer les rues, pendant que les Algériens vont continuer à manifester. Avantage aux seconds sur l'immobilisme du premier, à force de marcher, on finira bien par arriver quelque part.

Par Chawki Amari. Le 28 février 2019

## **Chronique N°68.**

### **Le bureau**

Il s'est levé tôt le matin, sachant que la journée sera longue. Tayeb Belaïz s'est lavé, a évité de se regarder dans le miroir de sa salle de bain, puis a pris un café. Il s'est rendu ensuite sous escorte à son bureau en évitant soigneusement de rencontrer le peuple.

Regardant à droite et à gauche comme à chaque fois, il a sorti sa clé et ouvert le Conseil constitutionnel. Il sait que cette journée va être particulièrement chargée, des tonnes de signatures de citoyens qu'il ne connaît pas, pour des candidats dont il ne sait même plus s'ils font partie du régime ou non. Il ne sait même pas si le président va passer, lui ou son valet de chambre, et s'il est mort ou tout n'est qu'un piège. Bien sûr, il a tenté d'appeler Genève, mais sans succès. Il s'est assis à son bureau, sous la photo du président quand il était jeune et a ouvert un tiroir duquel il a tiré un cachet et de l'encre qu'il a posés sur son bureau, il sait que cette journée est historiquement décisive. Né à Maghnia dans la wilaya de Tlemcen, il sait qu'il ne doit son poste qu'à son voisinage régional et sa fidélité au président mourant qui l'a nommé à ce poste à la place d'un mort, autre enfant de Tlemcen. Tayeb Belaïz le sait, il va avoir du travail, comme recevoir Nekkaz et lui expliquer qu'ils ont fait une loi spécialement pour le disqualifier. Il va recevoir d'autres candidats en restant accroché au téléphone pour attendre les ordres. Il le sait, il va travailler très tard ce soir et n'est même pas sûr d'occuper le même bureau le lendemain. Bien sûr, il a vu les marches mais n'a rien dit et a comme tout le monde suivi le fil d'actualité qui s'est déchaîné hier sans rien comprendre. Sellal éjecté de la campagne, va-t-il venir déposer sa candidature ? A 8 heures, il a appuyé son interphone et donné l'ordre au gardien d'ouvrir la porte en bas, peut-être le dernier ordre de sa vie. Il a eu juste eu le temps de lire une information de dernière minute, Ahmed Gaïd Salah vient d'être remplacé par Ahmed Gaïd Salah.

Par Chawki Amari. Le 03 mars 2019

## Chronique N°69.

### Les 20 jours qui ont changé l'Algérie

Parti officiellement pour un simple contrôle médical de 48 heures, selon un communiqué de la Présidence, cela fait plus d'une semaine qu'il est en Suisse. Il y a deux jours, c'était son anniversaire. Et on ne sait pas si le président algérien a mangé des chocolats ou a visionné ces images de millions d'Algériens qui sortent maintenant chaque jour dans la rue pour lui demander de se retirer. Mais conspué et hué partout, décroché et piétiné, ce n'était certainement pas le plus bel anniversaire de sa vie. Pourtant, le lendemain, il décidait, seul ou accompagné, d'envoyer un commis au Conseil constitutionnel pour déposer son dossier de candidature garni du fameux certificat médical attestant qu'il sait compter au moins jusqu'à 5. Sans s'attarder sur la loi qui oblige le candidat à déposer son dossier lui-même, c'est donc fait, par pure mégalomanie, le Président maintient son absurde volonté de gérer assis ces millions d'habitants qui viennent de se dresser comme un seul homme contre lui. La raison semblant avoir déserté les hautes sphères du pouvoir, on s'attardera sur cette phrase sur ces *«nombreuses voix au sein de la classe politique et de la société civile à encore me solliciter*

*pour poursuivre ma mission au service de la patrie*». C'était le 10 février dernier, message de candidature du Président, et le 22 suivant, d'imposantes marches dans toute l'Algérie venaient prouver exactement le contraire, qu'ils ne le lui ont rien demandé. Le 24 février, le Président allait en Suisse, avec l'argent des premiers, et les jours suivants, d'autres marches demandaient à arrêter le massacre. Mais le 3 mars, le Président, toujours en Suisse, déposait sa candidature pendant que de nombreux heurts opposaient un peu partout les citoyens aux forces de l'ordre. Ces 20 jours ont transformé l'Algérie. En quoi ? On ne sait pas encore, mais si c'est en quelque chose de bien, ce sera grâce aux Algériens. Si c'est en quelque chose de mauvais, ce sera entièrement la faute au Président et à sa famille.

Par Chawki Amari. Le 04 mars 2019

## Chronique N°70.

### L'homme le plus seul au monde

Il y a du pathétique dans cette attitude à s'accrocher à un fauteuil délabré. Dans le style «donnez-moi encore un peu s'il vous plaît», ces supplications en forme de promesses pour tenter de regagner la confiance populaire feraient presque de la peine, si on ne savait pas quel degré de manipulation ils peuvent atteindre ; élections anticipées, probablement dans 5 ans moins 1 mois, ou mieux, *«une élection sans moi quand je serai mort»*, selon la dialectique particulière du Président, quelques possibles vite démentis par la réalité, répression financière, limogeages, recrutement de voyous et 6 millions de formulaires Bouteflika tombés du ciel, malgré quelques gestes comme la libération de Merzoug Touati, ouverture relative des médias publics à la contestation, en attendant une coupe offerte par l'Ansej à tous ceux qui ont des cheveux. Ce fut la deuxième erreur, les Algériens veulent un changement radical et contrairement à ce qu'il s'est passé ailleurs, ils ne sont pas sortis à cause du prix de l'essence ou pour du pain, mais pour cette dignité à retrouver, que le Président, toujours de Suisse, refuse de rendre. Les paroles sont loin d'être suffisantes, il faudrait des exemples concrets, pendre Sidi Saïd sur la place publique avec effet rétroactif, euthanasie assistée par ordinateur pour tous ces vieux dirigeants qui ronflent pendant les réunions ou lapidation de quelques corrompus avec des pierres du terroir. Mais d'où vient cet entêtement ? Qui veut rester au pouvoir ? Abdelaziz Bouteflika, malgré son insistance mégalomane, n'en profite plus vraiment, lui qui est cloué sur une chaise roulante. Mais ses frères si, au pouvoir avec une simple fiche familiale et sans aucune responsabilité. Et bien sûr, l'ami de la famille, Gaïd Salah. Les nombreuses fissures du clan présidentiel aidant, il suffirait juste que ce dernier, sans s'en mêler, se désolidarise et tout s'arrêtera. C'est la question du jour, à quoi pense aujourd'hui l'homme actuellement le plus seul au monde ?

Par Chawki Amari. Le 06 mars 2019

**Chronique N°71.****«Docteur, je vis avec un pervers narcissique»**

*« Bonjour. Je suis depuis 20 ans avec un homme qui se croit supérieur aux autres et ressent un besoin exacerbé de se faire admirer. Il manipule nos proches et ne ressent aucune culpabilité lorsqu'il blesse les autres, surtout moi. Que dois-je faire docteur ? »* – Vous êtes en face d'un cas typique de pervers narcissique, atteint d'un trouble de la personnalité, une image dévalorisante de lui-même qui se valorise en rabaissant les autres. Il est souvent séduisant et sympathique, flatteur et charmeur. Le profil nous est connu, il entretient une communication floue, change fréquemment d'opinion, raconte des mensonges, devient très jaloux, incapable d'avouer ses torts ou d'assumer la responsabilité de ses actes. *« Oui, il n'est pas conscient du mal qu'il provoque, incapable de reconnaître les besoins ou les sentiments d'autrui, est continuellement en quête de reconnaissance ou de succès. Que dois-je faire, docteur ? »* – Vous ressentez de la culpabilité, dévalorisée, face à de nombreuses critiques et ne plus vous sentir vous-même. Vous devez faire attention à tout ce qu'il dit et fait pour ne pas le contrarier, vous êtes bien victime d'un pervers narcissique. Les causes de ce trouble sont à la fois complexes et inconnues. Une enfance dysfonctionnelle, enfants surprotégés ou négligés, pourraient en être les causes. *« Oui mais que dois-je faire, docteur ? »* – Les personnes narcissiques ignorent l'existence du trouble de la perversion narcissique ou ne conçoivent pas qu'il puisse exister. Mais bien que les causes précises soient peu connues, on suppose un dédain parental des besoins ou des peurs exprimées durant l'enfance, un manque d'affection et de reconnaissance, un abus émotif ou de la négligence. *« Ça va docteur, qelegttni et j'ai bien compris, mais que dois-je faire ? »* – C'est tout le problème, un certificat médical ne peut le rendre inapte à rester avec vous. Il faut vous battre, je vous souhaite bon courage. Cette séance vous sera facturée 1000 milliards de dollars. Merci.

Par Chawki Amari. Le 07 mars 2019

**Chronique N°72.****Le vide après le plein**



Le néant. Hier après-midi, soit 24 heures après la fin des marches massives du vendredi, aucune réaction n'avait été encore enregistrée de la part du régime, le Président ou ses frères, le gouvernement ou ses cousins, Naïma Salhi ou sa grand-mère, tous murés dans l'effarement et le mutisme post-traumatique. Cette disparition simultanée d'Ouyahia et de Benyoune, l'aphonie de Ghoul, l'absence de Sidi Saïd ou du wali d'Alger depuis des semaines montrent bien ce désarroi face à une situation qu'ils ont largement contribué à installer en se pensant seuls dans un pays vide [...] pondant des circulaires et des œufs sans protéine ou à réciter des mantras comme «l'Algérie c'est mieux que la Suisse». Même le Président, qui a d'ailleurs choisi de se soigner en Suisse et attendu ce week-end, n'est pas rentré, observant de loin ces dynamiques comme non concerné ou responsable, alors que tout ce qui est arrivé est lié à son attitude, laissant 40 millions d'Algériens seuls face à l'histoire qu'ils tentent de reconstruire, accompagnés au mieux par des casseurs dont l'irruption dans des marches pacifiques est suspecte. Mais ce néant de la gouvernance fait face à un autre, celui des Algériens qui vont devoir rebâtir le pays sur une base nouvelle, à partir de rien, avec des mois à venir qui seront pleins d'espoirs, de trahisons, de promesses et tensions qui devront appeler à une vigilance nationale. Seul signe de mouvement, Tahkout a discrètement retiré ses affiches à la gloire de Bouteflika qu'il avait faites coller à l'arrière de tous les bus d'étudiants. Pour le reste, en dehors des annonces sur de nouvelles vestes qui se retournent rapidement, rien. Les gouvernants vont réagir, s'ils ne l'ont pas déjà fait, même si l'Algérie n'attend plus qu'une chose maintenant, qu'ils déposent les clés sur la table du salon et sortent discrètement par la porte arrière. Sans smir.

Par Chawki Amari. Le 10 mars 2019

### **Chronique N°73.**

#### **Un diplôme de diplomatie au diplomate**

Après 20 ans de ruses, de coups bas, de mises en scène, de bourrage des urnes, de verrouillage des médias et de chantage à la publicité, de nominations d'innombrables incompetents, de mensonges et de corruption, Lakhdar Brahimi, convoqué de sa retraite, s'étonne que les Algériens ne se jettent pas dans ses bras, subitement, en pleurant de joie. Sa surprise est d'autant plus déplacée que le régime l'a missionné non pas parce que ce dernier a changé et est devenu gentil et ouvert, mais parce que des millions d'Algérien(ne)s sont sortis pour exiger son départ. Se plaignant du manque d'enthousiasme de ses compatriotes, le diplomate feint d'oublier que pour rétablir un semblant de confiance, il faut d'abord des gestes significatifs, ce que la nomination d'un Bedoui à la tête du gouvernement apparatchik, qui a couvert la fraude aux législatives, organisé le tabassage des médecins et de nombreuses arrestations, n'est pas. Il est d'ailleurs un peu trop tôt pour se plaindre, les Algérien(ne)s attendant surtout de voir si

le Président va bien démissionner le 28 avril ou au contraire essayer de gagner du temps par l'intermédiaire de cette conférence et ce énième changement de la Constitution, ce que n'a pas compris le diplomate invité par la radio d'Etat, car ce n'est qu'ensuite que la transition pourra s'organiser, par une conférence ou une réunion d'anciens coiffeurs. Enfin, il a développé un argument qui n'a aucun sens : «On ne va pas mettre la clé sous le paillason et partir, en Irak, ils sont tous partis, mais regardez ce qui est arrivé.» Comment un diplomate international peut-il comparer la situation de l'Algérie à celle d'un Irak envahi et bombardé par les USA et une coalition internationale qui s'est attelée à détruire tout autant les infrastructures que l'encadrement humain ? Du coup, la solution devient le problème et l'équation double : on voulait le certificat médical du Président, 82 ans, on veut maintenant aussi celui de Brahimi, 85 ans, attestant d'une bonne santé mentale.

Par Chawki Amari. Le 19 mars 2019

## **Chronique N°74.**

### **La tribu des Al Mourassiline, grandeur et décadence**

18 mars, 3<sup>e</sup> lettre, qui entretient encore la confusion, le Président va-t-il démissionner avant l'issue de son mandat ou après, s'asseyant sur la légalité qui ne prévoit de prolongement qu'en cas de guerre. Si c'est peut-être une guerre dans sa tête, ce n'est pas la première fois que ce flou arrive dans la boîte aux lettres ; le 11 mars, sa lettre annonce qu'«il n'y aura pas de 5<sup>e</sup> mandat et il n'en a jamais été question pour moi», soit le contraire exact de la précédente du 11 février, «dans l'accomplissement d'un devoir ultime, j'annonce aujourd'hui ma candidature à l'élection présidentielle». Une incroyable incohérence qui n'a pas gêné ses soutiens, avec l'idée fausse que le peuple n'a pas de mémoire et déchire les lettres après les avoir lues. En dehors du problème de l'identité du rédacteur, le conseiller Benamar, le frère Saïd ou un agent de sécurité de la Présidence qui a trouvé le cachet dans le bureau déserté d'El Mouradia, c'est au moment où l'Algérie, debout toute crue sur un kanoun brûlant, a besoin de précisions que le Président entretient l'incohérence sur sa démarche en faisant courir de grands dangers à la nation.

La seule réponse à ce sujet a été celle de Bedoui, qui a expliqué que ces deux lettres sont complémentaires, assumant une autre incohérence, dire oui et non est complémentaire, renvoyant tous les décideurs à des farceurs qui pondent des lettres comme un poulailler des œufs, décrédibilisant ainsi les fonctions décisionnelles. On ne peut bien sûr parler de ces volte-face sans évoquer la lettre qu'Ouyahia vient d'adresser à ses militants, appelant à «répondre dans les meilleurs délais aux revendications populaires», ce qui lui a valu le Grand Prix du salto arrière. Au même moment d'ailleurs, le quotidien El Khabar révélait que l'ex-Premier ministre pense à vendre pour 50 milliards sa villa

achetée au dinar symbolique. Pour monter un parti de l'opposition ou partir ? Justement, Brahimi va écrire une lettre pour l'expliquer. A Lamamra.

Par Chawki Amari. Le 20 mars 2019

## **Chronique N°75.**

### **Inversion du champ magnétique national**

La Casa d'El Mouradia, ne sachant plus vraiment quoi faire, a pris une grande décision, celle de tout faire à l'envers. D'abord féliciter les marcheurs qui marchent contre «lui» et rappeler que c'est grâce à lui que les gens marchent alors que les marches sont réprimées depuis 20 ans. Ecrire une lettre puis le contraire de cette lettre, annuler le 5<sup>e</sup> mandat en jurant qu'il n'en a jamais été question, mais prolonger le 4<sup>e</sup> alors que c'est anticonstitutionnel, tout en expliquant que la Constitution est sacrée, et au lieu d'organiser des élections sans Bouteflika, maintenir Bouteflika sans élections. Dernière trouvaille, après avoir longtemps brandi la main de l'étranger comme épouvantail, c'est la Casa qui envoie Lamamra faire le tour de la planète pour quémander des soutiens. Le RND et le FLN sont sommés de passer dans l'opposition pendant que le nouveau Premier ministre rappelle les réformes que le Président a fait au futur, qu'il n'a pas faites en 20 ans. C'est la méthode en cours, Bouteflika a généré la crise, mais c'est lui qui est la solution, il va encore déchirer la Constitution qu'il a lui-même écrite. Dans cette inversion du champ de la méthodologie, il ne reste qu'à changer le calendrier et décider par décret présidentiel que cette année sera désormais l'année 2018, 2019 étant annulée. En effet, ce sera plus simple. Nous sommes en 2018, tout va bien, Ouyahia est Premier ministre, soutient un 5<sup>e</sup> mandat et maîtrise la rue. Seddik Chihab et Sidi Saïd vendent du cachir bio au nom des réalisations, Haddad est au FCE dont les membres sont tous unis autour de leur chef. Chakib Khelil prie, Tliba mange, Benyounès fait des affaires et Bedoui tabasse tous les marcheurs en tant que ministre de l'Intérieur. Restent Brahimi et Lamamra, qui n'existaient pas en 2018. Qu'en faire ? Pour Brahimi, il réside à l'étranger, il peut rentrer chez lui. Lamamra ? L'envoyer dans l'espace avec Alsat pour trouver du soutien. Puis couper le signal et accuser Houda Feraoun qui sera limogée.

Par Chawki Amari. Le 21 mars 2019

## **Chronique N°76.**

### **Mais où sont passés les gouvernants ?**

La V5 du vendredi 22 mars a bien rassemblé encore des millions de personnes, mais en face, c'est toujours le vide. Dans cette étrange situation où personne ne veut être ministre, on se demande du coup si la feuille de route du Président encore en exercice reste valide. Bedoui a disparu, après une molle et brève conférence de presse, où il n'a pas répondu aux questions essentielles, Lamamra s'est perdu quelque part dans un aéroport international et le retour de Brahimi chez lui à Paris semble signer une fin de mission. Est-ce à dire que la triste troïka Bedoui-Lamamra-Brahimi va être changée ? Devant le silence des autorités, qui préparent certainement quelque chose, puisque ce sont d'abord des spécialistes en préparations, on peut s'attendre à tout, surtout au pire. C'est l'ironie de l'histoire, Ramtane Lamamra, qui a quitté il y a deux semaines seulement son poste de membre du conseil d'administration d'International Crisis Group, ONG chargée de prévenir les conflits, n'a pas vu la crise arriver dans son propre pays, mais a été appelé pour la résoudre. Cette structure financée principalement par les pays membres de l'OTAN où l'on retrouve George Soros aux côtés d'un général des forces armées US et d'un conseiller national à la sécurité de l'ancien président Clinton, est-elle utile pour nous apporter des solutions ? Au moment où des agents algériens de l'OTAN s'engouffrent dans les comités post-révolution, il y a lieu d'être vigilant, le silence des autorités ayant pour effet de créer du vide propice à tous les virus qui se propagent par voie aérienne. La date du 18 ou du 28 avril semble être la bonne pour le changement, à faire assez rapidement pour que le régime ne réussisse pas à se reconstruire et pas trop vite pour ne pas laisser ce trou béant se remplir avec des germes de guerre. Car si l'OTAN servait à résoudre des crises ou des conflits, on le saurait ; pour cette admirable organisation démocratique et libertaire, les bombes restent le meilleur argument de négociation.

Par Chawki Amari. Le 25 mars 2019

### **Chronique N°77.**

#### **A combien de mètres au-dessous de la foule se situe l'Etat profond ?**

Ce sont les ingrédients de la situation actuelle : un gouvernement en situation irrégulière, un Président disparu, recherché dans l'intérêt des familles et même pas un Ouyahia pour venir nous confirmer que le yaourt ce n'est pas bon pour la santé. Comment imaginer une suite des événements avec ces éléments ? Le meilleur comme le pire, une transition douce et rapide ou au contraire lente et douloureuse, voire une combinaison des deux. Heureusement, Amar Saadani est venu tout nous expliquer dans un entretien à TSA, oubliant les nombreux scandales auxquels il a été mêlé pendant qu'il était promu par le même système qu'il dénonce aujourd'hui. Réapparu grâce à des

archéologues qui ont fouillé une grotte et l'ont trouvé dormant sous une pierre, Saadani a bien voulu analyser pour nous la situation de l'Algérie depuis le paléolithique, et a même donné le nom du futur président, Hamrouche, Belkhadem ou Tebboune, même si le premier vient déjà de démentir être candidat à quoi que ce soit. Revenant souvent sur l'«Etat profond», cet aréopage discret de décideurs qui vivent dans l'ombre à cause d'un problème de peau qui leur fait craindre le soleil, qu'il représente par Ouyahia, le responsable de tous les maux, Saadani assure que c'est Ouyahia qui a pris en otage le président Bouteflika en signant ses lettres à sa place, revenant sur une théorie qui avait plus ou moins disparu, celle d'un Président malade qui veut partir mais qui est attaché sur son lit et surveillé par deux infirmières très masculines, qui le nourrissent avec des psychotropes. Comment peut-on parler d'Etat profond avec autant de légèreté ? C'est simple, il suffit de s'appeler Amar Saadani avec le culot qu'on lui connaît, le visage trempé dans de l'eau de Javel. Oui mais et si, finalement, ce n'était pas Saadani qui avait fait toutes ces déclarations et que quelqu'un d'autre parlait avec sa bouche et son corps alors que le vrai Amar Saadani est à Paris où il vit dans l'un de ses confortables appartements de Neuilly ?

Par Chawki Amari. Le 26 mars 2019

## **Chronique N°78.**

### **L'escalade**

Finalement, dans une lettre, le Président annonce rentrer chez lui avant le 28 avril. Le 27 à minuit ? Faut-il le croire, lui qui a dit qu'il était candidat dans une lettre et dit qu'il n'en a jamais été question dans la suivante ? Tout va tellement vite que la presse version papier n'a plus le temps de commenter l'actualité, tout s'écrivant la veille pour le lendemain. Ce qui est sûr, c'est que la Présidence s'est autosaisie pour nommer un gouvernement, ce qu'elle n'avait pas depuis près d'un mois. Par manque de candidats, plusieurs secrétaires généraux de ministères ont d'ailleurs été remontés ministres, et un jeune comique, Fethi Khouil, a même été nommé ministre des Relations avec le Parlement, ce qui en dit long sur le mépris qu'a encore le régime pour l'APN, censée être un contre-pouvoir constitutionnel. Pour le reste, l'Algérie a une nouvelle ministre de la Culture, qui disait il y a quelques jours à propos du Président qui l'a nommée : «Je pense que s'il était conscient, il ne se serait même pas présenté pour le 4e mandat», ce qui là aussi en dit long sur la conscience de ces candidats repêchés à la va-vite. Quant au vice-Premier ministre Lamamra, il a été éjecté après seulement 15 jours, même si pour services rendus, il serait bientôt nommé vice-ambassadeur au Népal. L'imprimeur de billets, Loukal, passe ministre des Finances et Houda Feraoun reste en poste après avoir offert 2,7 milliards de dinars à Kouninef, parti plus intelligemment que Haddad qui a voulu s'enfuir de nuit par route comme un voleur de poulet. Bref, ce gouvernement est

censé gérer la transition de la transition dans des interdictions de sortie du territoire, en attendant l'arrivée de Bensalah qui n'avait jamais pensé un jour devenir Président. Reste le reste du reste : il va partir quand ? Va-t-il quitter Zéralda avec son livret de famille ? Nous sommes lundi, on est mardi, et déjà arrive un nouveau vendredi pour la V7. Ça va trop vite, on risque tous un AVC. Ce qui est peut-être le but de la manœuvre.

Par Chawki Amari. Le 02 avril 2019

## **Chronique N°79.**

### **Révélation sur les ovnis et les univers parallèles**

9 avril 2019, c'est en ce jour glorieux que le Parlement se réunit pour décrocher définitivement le cadre dans lequel habitait Abdelaziz Bouteflika, le Président qui aura régné le plus longtemps. C'est donc aujourd'hui que toutes les administrations et institutions sont habilitées à décrocher le cadre qui trônait depuis 20 ans au-dessus de leurs têtes, avec l'œil menaçant et totalitaire. Pour mettre qui à sa place dans le cadre ? En théorie Abdelkader Bensalah, enfant de la même région, tout aussi vieux, même si juste un peu moins malade, maniant la même langue de bois avec la même aversion pour les mécanismes démocratiques, mais avec une prédisposition naturelle à se soigner en Europe. S'il ne démissionne pas de son poste de président du Sénat, un apparatchik du RND va donc remplacer un membre du FLN pour la première fois de l'histoire du pays, pendant qu'au même moment Ouyahia et Chiheb – les deux têtes de gondole de ce RND créé sous Zeroual et champion de la fraude – se déchirent en public pour savoir qui sera obligé de vendre sa maison. Ces problèmes de représentativité renvoient à un autre, celui du mouvement populaire : faut-il des représentants ou non ? Faut-il désigner des porte-parole ou laisser le mouvement tel qu'il est, dans son horizontalité égalitaire ? Faut-il aller vite ou lentement ? Des présidentielles dans trois mois ou dans un an, après une Assemblée constituante ? Des questions que se pose chaque Algérien(ne) qui y répond à sa manière, avec naïveté ou acuité, avec l'angoisse individuelle des lendemains ou l'optimisme de la foule unie. Ce qui est sûr, c'est que le prochain Président sera né en Algérie, probablement à l'Est ou au Centre, n'aura jamais connu la guerre d'indépendance et ne sera pas une femme ; il n'aura jamais importé de sucre, construit de routes ou monté des voitures. On espère qu'il sera le premier de la série à être au moins bachelier et, surtout, il est préférable que le prochain Président soit enfant unique. Ni frère ni sœur.

Par Chawki Amari. Le 09 avril 2019

**Chronique N°80.****3B 5G**

Quand le FLN commençait à flirter avec le FIS dans les années 1990, le régime décidait de créer le RND sur un décret bureaucratique avec l'argent du Trésor public. Juste avant les élections législatives de 1997, où ce RND obtenait la majorité par une fraude massive de l'administration et des 48 walis. Ce parti «né avec des moustaches» a été agréé en quelques jours, et à l'ère Zeroual, devenu le premier parti du pays, lié aux milieux d'affaires et obtenant à l'époque le record national du parti ayant eu le plus grand nombre de députés traînant des affaires en justice. En 1997 toujours, Abdelkader Bensalah est secrétaire général du RND, fonction qu'il quittera pour la présidence de l'Assemblée nationale jusqu'en 2013, où il revient à la tête du RND pour laisser sa place au triste Ouyahia, pendant qu'il continue d'assurer la présidence du Sénat de 2002 jusqu'à il y a quelques jours. Bensalah aura ainsi géré et couvert les fraudes, présidé un parti d'affairistes et 20 ans plus tard, lui qui n'a jamais été élu quelque part, devient président de la République. Comment croire que cet homme chargé de gérer l'élection présidentielle dans 3 mois sera le garant d'un scrutin honnête et transparent, a fortiori sans changer les ministres, les hauts cadres de l'administration, les chefs de daïra et les walis ? Difficile, et les manifestations d'hier y sont évidemment liées, c'est comme si on demandait à un braconnier d'ouvrir un zoo ou à un perceur de coffres-forts de devenir agent de sécurité dans une grande banque. Dans son premier discours à la nation, Bensalah n'a d'ailleurs rien dit. Dans sa première intervention depuis la nomination de Bensalah, Gaïd Salah a défendu Bensalah, constitutionnel pour lui, et réitéré son engagement à défendre les choix du peuple à l'exception du «*yetna7aw ga3*», irréalisable pour lui. Mais il a annoncé la réouverture des dossiers Khalifa, Sonatrach et du Boucher. Peut-on rouvrir le dossier de la fraude et du RND, vu que le nouveau Président en est issu ?

Par Chawki Amari. Le 11 avril 2019

**Chronique N°81.****Comment faire un créneau avant dans une impasse**

Les Algériens marchent, le régime avance. Avec son célèbre autisme qui intrigue depuis si longtemps les psychiatres, il insiste tête baissée à appliquer sa feuille de route comme s'il était seul dans le pays. Avec une fausse ligne rouge, ne pas sortir du cadre constitutionnel, alors qu'en reportant les élections d'avril, on en était déjà sorti, le report n'étant prévu qu'en cas de guerre. De ces nouvelles marches et de la répression qui s'est abattue avec les hallucinantes affirmations de la DGSN sur des «étrangers

arrêtés en possession d'hallucinogènes et d'équipement sensible» et de «terroristes s'apprêtant à commettre des attentats contre les manifestants», tout a l'air de se diriger vers un bras de fer sans issue, avec des élections sans candidats imposées à des électeurs qui les refusent sans nettoyage préalable des structures politiques. Gérées par un Président intérimaire sans charisme ni prérogatives, incapable de faire un discours en direct à la nation, sa première et unique intervention n'ayant été qu'un montage de plusieurs séquences. Ce trou noir dans la communication de Bensalah, Bedoui, du gouvernement et des institutions est d'autant plus inquiétant que ce même vendredi, le ministère des Affaires étrangères algérien appelait à «une transition pacifique et fluide du pouvoir conformément à la volonté du peuple soudanais frère et ses aspirations légitimes».

Par Chawki Amari. Le 12 avril 2019

## **Chronique N°82.**

### **Frapper la tête**

Bouguerra Soltani chassé et arrosé de bière par des manifestants algériens à Paris, l'avocat d'Ahmed Ouyahia aspergé de yaourt à Alger. Si beaucoup ont condamné ces attentats au nom de la règle sacrée de la *silmiya*, il faut admettre qu'il n'y a rien eu de grave et pas eu mort d'homme, pas même de blessé, tout comme pour le wali Zoukh qui a fui à temps la place des Martyrs, où cinq nouveaux morts ont été recensés dans un énième effondrement de La Casbah. Quant aux symboles utilisés – de la bière et du yaourt – ce sont deux liquides particuliers : le premier est une sorcière maléfique traquée par les islamistes, dont Bouguerra fait partie ; le second un produit de luxe, selon Ouyahia, qui vit luxueusement à Club des Pins grâce à l'impression d'argent liquide. Mais que faisait Bouguerra à Paris ? Pourquoi Ouyahia n'est-il pas allé à sa convocation au tribunal d'Alger ? Ces deux questions ont pour champ commun cette longue impunité qui leur avait évité la justice, et cet autre point commun où en prison, il n'y a ni bière ni yaourt. Les dirigeants sont rarement là où on les attend ; Ouyahia peut encore ne pas répondre à une convocation de la justice, lui qui a mis sans preuves des milliers de cadres en prison, et Soltani, accusé d'avoir supervisé la séance de torture d'un officier militaire en 2005, peut voyager là où il veut. Mais où est Ouyahia ? En réalité, pendant qu'on annonce l'arrestation de plusieurs hommes d'affaires, on ne sait pas où est vraiment Haddad, où est Saïd Bouteflika, dans quel pays de l'OTAN vit Chakib Khelil ou ce que fait Tahkout de ses journées quand il ne monte pas des pneus. On sait par contre que le jeune Ramzi Yettou est au cimetière de Labaziz, près de Sidi Moussa, deuxième mort des manifestations. Décédé à 19 ans des suites, selon ses proches, d'un coup de matraque à la tête, il n'aura pas pu voir la déchéance des puissants contre



lesquels il manifestait. C'est la morale de ces deux derniers mois : frapper la tête, tous les organes finissent par être touchés.

Par Chawki Amari. Le 23 avril 2019

### **Chronique N°83.**

#### **Le dernier vendredi**

En partant, Bouteflika a laissé des factures et des indus occupants mais a demandé pardon aux Algériens. Le wali Zoukh, dont le nom et l'attitude sont antinomiques avec l'humilité, a tenu lui aussi à s'excuser, effondré comme une Casbah. Enfin, Mohamed Djemai, jeune vieux nouveau patron du FLN, a demandé pardon au nom du FLN. Mais pardon pour ? Les morts du Printemps noir de 2001 ? La mainmise sur la justice qui a fait proliférer la corruption ? Les milliards de dollars dépensés sans contrepartie sur le développement économique ? Les innocents emprisonnés ? Non, juste un pardon global pour effacer l'ardoise et écrire de nouvelles lignes de codes du logiciel en cours, qui n'a rien de nouveau pour l'instant, puisque pendant que tous les gouvernants, civils ou militaires, glorifient cette révolution pacifique, les mêmes méthodes sont utilisées. Arrestations, interdictions de conférences et bureaucratisme, pendant que les dirigeants habitent encore à Club des Pins, protégés par des gendarmes payés sur un argent du Trésor introuvable, puisque l'Algérie s'apprête à imprimer encore 2000 milliards de dinars pour boucler son budget. L'entraîneur est donc parti, les joueurs limogés, le gazon refait et un nouvel arbitre, pas très athlétique, a été promu, mais l'équipe joue toujours le même football, tactique qui consiste à ne pas jouer le ballon mais l'homme en cassant tout ce qui bouge, ce qui conduit à la défaite. Pourquoi ? Parce que si individuellement, ses hommes peuvent s'excuser, le régime ne le fait jamais, avançant tel un bulldozer roulant sur le passé en détruisant les espaces verts devant. Le trauma de la décennie noire a été effacé par une loi et quelques poignées de main, le cauchemar des 10 dernières années va être dissous dans le renvoi de quelques personnes et une dizaine de procès publics. Or, si on ne comprend pas pourquoi on a échoué, il sera difficile de réussir. Le pardon est une valeur, certes, respectable, mais on ne construit pas une route avec des excuses.

Par Chawki Amari. Le 05 mai 2019

### **Chronique N°84.**

#### **La fin du costume demi-manches**

Dans le fameux jeu du Monopoly, il y a la case départ, mais aussi la case prison, et ceux qui ont fait fortune et acheté les riches propriétés au passage en y construisant dessus des hôtels rouges, ont fini derrière les barreaux. Haddad et Kouninef, mais aussi d'autres qui n'ont rien à y faire, comme s'ils avaient jeté le mauvais coup de dé ou tiré la mauvaise carte. Sans jouer, on va visiblement tous y passer, pour complot, haute ou basse trahison, association de malfaiteurs ou simple cousinage, pour avoir acheté des euros au square ou vendu un T-shirt Bouteflika sur Ouedkniss. Au fond, ce n'est finalement pas si grave, on sait que c'est à partir des prisons que se sont constitués les grands groupes révolutionnaires, et Louisa Hanoune, première femme à remplir les quotas, va peut-être repenser son action à sa sortie pour renouer avec les grands mouvements de l'histoire. Oui, Madame Hanoune a soutenu les 3e et 4e mandats qui ont mené le pays à cette situation, ce qui n'est pas un délit mais une opinion, d'ailleurs partagée par Gaïd Salah lui-même à l'époque. Mais elle paierait, selon l'accusation, sa proximité avec le général Toufik et le capitaine Saïd, les deux serveurs téléphoniques qui avaient le numéro personnel de la moitié du pays. La justice militaire est impitoyable, tous ceux qui ont croisé le petit diable aux demi-manches, l'ont touché ou ont pris un selfie avec lui iront en prison, à croire que c'est une vengeance très personnelle contre tous ceux qui ont approché celui qui voulait démettre le chef d'état-major de ses fonctions. Qui demain fera la montée des marches, digne d'un Festival de Cannes, avec les caméras de paparazzis de l'EPTV ? Dans cette purge à la Erdogan, qui avait fait arrêter tous ceux qui de près, de loin ou de très loin, étaient soupçonnés d'être liés au coup d'Etat raté contre lui, seuls des procès publics, qui tardent d'ailleurs à venir, départageront le vrai du faux. Sauf que la justice est une affaire trop sérieuse pour être confiée à des militaires.

Par Chawki Amari. Le 12 mai 2019

## **Chronique N°85.**

### **Ce n'est pas avec les vieilles voitures qu'on fait les meilleurs trajets**

En ce mois du *tanzil*, les révélations tombent chaque jour pour montrer l'ampleur du pillage, avec cette explication sur la fuite des investisseurs obligés de payer des milliards pour se frayer une place. Les cas sont nombreux, Melzi, accusé par un ancien ministre du Tourisme d'avoir surfacturé à hauteur de 100 millions de dollars la construction du Sheraton d'Alger, en plus de 10 milliards de dollars d'investissements étrangers dans le secteur perdus à cause du refus de lui payer des pots-de-vin. Le directeur du nouvel aéroport, accusé par Algérie Advice Consulting de donner des marchés en échange de milliards en dessous de table, ou encore Youcef Nebbache, président de l'Association des concessionnaires automobiles, qui affirme que l'ancien ministre Bouchouareb leur a exigé un pot-de-vin de 15 milliards pour leur accorder l'agrément. Tous nommés par

décret, qui ont amassé des fortunes sur l'argent du Trésor et les marchés publics avec l'impunité due à la fonction, la méthode de gestion étant de les laisser voler pour mieux les contrôler, tout en muselant la justice qui aurait pu les poursuivre. Le résultat ne vient pas de nulle part, des milliards de dollars partis en fumée, une économie en panne et, en prime, une crise politique née du rejet de cette bande de chacals de savane qui rôdent dans les structures de l'Etat en quête d'une proie à désosser. En dehors de juger tous ces voleurs, la solution pour la suite paraît simple, mettre des gens honnêtes un peu partout comme des graines qui vont croître et donner des fruits. Sauf que les nominations se faisant du haut vers le bas, la question du jardinier n'est toujours pas réglée. Qui sera le prochain Président ? Aucun accord n'est en vue, ce qui compromet la tenue de l'élection suprême, dont la date elle non plus n'est pas réglée. Qu'est-ce qui est réglé alors ? Pour le Premier ministre Bedoui, tout le reste. A défaut de pouvoir produire localement des dirigeants neufs, il pense à l'importation des voitures de moins de 3 ans.

Par Chawki Amari. Le 13 mai 2019

## **Chronique N°86.**

### **Les procès de mai**

Tout le monde connaissait le général Toufik, ou plus exactement lui-même connaissait tout le monde, et s'il n'avait pas directement en ligne la personne recherchée, celle-ci était au moins sur écoute, avec accès illimité et gratuit à son intimité, et il suffisait d'appuyer sur un bouton pour l'entendre, voire lui parler. Ceux qui n'avaient pas la chance de connaître Toufik par contre, rêvaient de connaître Saïd Bouteflika, qui sur un coup de téléphone pouvait vous débloquer un logement, vous obtenir un prêt bancaire ou une prise en charge à l'étranger pour la liposuction de votre femme. L'Algérie n'est bien sûr pas le seul pays à fonctionner ainsi, la puissance est partout facilitatrice et le pouvoir ouvre des portes mieux qu'un passe-partout. Sauf que le nombre d'activités et de services réglementés et soumis à autorisations ou dérogations est ici énorme, ce qui est le propre des pays bureaucratiques, où de nombreux barrages sont installés afin de permettre à ceux qui les tiennent de monnayer le passage. On peut rappeler ce triste Bouchouareb qui faisait payer, dit-on, 200 000 DA une entrevue de 5 minutes pour tous ceux qui voulaient lancer une industrie ou obtenir une autorisation qui aurait dû être un droit. Il n'a fait au fond qu'appliquer la règle en vigueur, qui dit que quiconque possède une porte peut louer son entrée et installer un compteur de visites sur le palier, conséquence de la privatisation de l'Etat. Nommé par Bouteflika et géré par Ouyahia en tant que Premier ministre et collègue du RND, qui ne manque d'ailleurs jamais une

occasion pour donner des leçons de patriotisme, il est probable qu'il soit poursuivi. Mais aujourd'hui que «la bande» est en voie d'être neutralisée, les passages aux portes vont-ils encore être payants ? Les clés vont peut-être changer de main et les portiers d'identité, ce qui ne réglera rien, pas la colère en tout cas. Car quand les Algérien(ne)s demandent à libérer le pays, c'est surtout pour démonter toutes ces portes.

Par Chawki Amari. Le 16 mai 2019

## **Chronique N°87.**

### **Belaïz et Belaïd**

C'est aujourd'hui dimanche que se clôturera le dépôt des candidatures, soit la fin du délai légal de 45 jours avant l'élection du 4 juillet, massivement rejetée par les Algérien(ne)s. Il y a pourtant des candidats, qui seraient au nombre de 73, à avoir retiré le formulaire et déposé une lettre d'intention en attendant la validation du Conseil constitutionnel, qui n'est plus présidé par Tayeb Belaïz, l'ex-agent de sécurité du clan présidentiel. 73, dont Belaïd, pas Belaïz, Abdelaziz de son prénom, comme l'ex-Président, et président du parti El Moustakbel, formation qui n'a pour l'instant aucun avenir. On peut raisonnablement se demander pourquoi Belaïz est-il toujours partant pour remplir les bancs, lui qui a participé à toutes les élections présidentielles algériennes depuis l'époque romaine sans jamais atteindre un quelconque score ? Il n'est bien sûr pas le seul, puisqu'il y a aussi le général Ali Ghediri, qui s'est juré de devenir président avant sa mort, ou Belkacem Sahli de l'ANR, autre microparti destiné à remplir les statistiques officielles, là où même le FLN et le RND n'ont pas déposé de candidature. Mais Belaïd sait-il que plus de 400 communes sur les 1500 que compte l'Algérie refusent d'encadrer la présidentielle ? Oui, et même Bensalah le sait, s'il voulait d'ailleurs vraiment des élections, il aurait commencé par créer une instance crédible de surveillance du scrutin, ce qu'il n'a pas fait, ou rendre public l'accès au fichier électoral, ce qu'il n'a pas fait non plus. L'entêtement et l'aveuglement sont des qualités connues du régime, maintenir coûte que coûte l'élection pour rester dans le cadre constitutionnel, Bensalah ne voulant pas être chef de l'Etat au-delà du 4 juillet, lui qui a toujours préféré les siestes à l'ombre du Sénat. Sauf que comme il n'y a pas de quota minimum à respecter, s'il y a une élection, il suffirait que Belaïd récolte 1 voix, c'est-à-dire la sienne, pour devenir le prochain Président. Question : va-t-il voter pour lui ?

Par Chawki Amari. Le 17 mai 2019

## **Chronique N°88.**

### Belaïz et Belaïd

Dans le grand jeu de cartes qui se dévoilent sur la table, le roi de pique et le joker ont coup sur coup tenu à rassurer sur ce futur incertain aux contours flous. D'abord Ahmed Gaïd Salah, qui a demandé à ce «que chacun sache que nous n'avons pas d'autres ambitions politiques que servir notre pays», conjuguant le verbe avoir à la première personne du pluriel par utilisation du «nous» royal ou pour parler de l'ANP, gentil collectif armé dont il n'est que le porte-parole. Dans la foulée, Ahmed Taleb Ibrahimî s'adresse aux citoyens dans une lettre à la Bouteflika pour expliquer que «mon âge avancé annule toute ambition en moi», parlant à la première personne, ce qui est censé montrer qu'il est tout «seul». Faut-il les croire ? Difficile, vu les précédents, aucun président algérien n'a voulu l'être, «sollicité» par la société civile ou «supplié» par les organisations de masse, y compris le dernier, Abdelaziz Bouteflika, qui voulait rentrer chez lui, mais a dû répondre dans le quartier à «l'appel des citoyens» pour continuer son grand œuvre d'alchimiste inversé, transformer l'or en plomb. Ce qui donnerait dans l'interprétation du «servir notre pays» un destin égyptien à la Sissi pour l'un, avenir tunisien à la Caïd Essebsi pour l'autre. Mais a contrario, les deux ont passé l'âge des projets, le premier Ahmed a 79 ans, le deuxième Ahmed 87, et seraient normalement à la retraite en train de planter du blé. D'ailleurs Taleb Ibrahimî l'avoue lui-même, il est trop vieux pour jouer encore avec les schizophrènes du FLN-RND, et Gaïd Salah rappelle sans cesse qu'il ne veut que mettre un Président à la Présidence pour ensuite retourner à ses casernes. Faut-il les croire ? Les deux font de la politique, qui consiste actuellement à surfer sur les grandes manifestations qui durent maintenant depuis 3 mois. Gardons quand même innocence et optimisme, un jour, c'est sûr, le lion et la gazelle dormiront dans la même chambre. Mais la gazelle aura certainement du mal à s'endormir.

Par Chawki Amari. Le 23 mai 2019

### Chronique N°89.

#### A la conquête de l'Ouest

C'aurait pu être un pavé dans la mare pour reprendre l'expression connue, si la mare n'était pas asséchée. Résultat, pas d'éclaboussures, personne n'a suivi la logique du très rationnel Moad Bouchareb. Résistant à la démission de son poste volé de président de l'APN, il a expliqué son entêtement par une phrase simple : *«Vous savez très bien qui m'a installé à ce poste, pour me dégager, j'attends la décision d'en haut.»* Est-ce le même «Haut» qui lui a ordonné de mettre des cadenas contre Saïd Bouhadja, président putsché de l'APN ? Pas forcément puisqu'à cette époque assez basse en termes de politique, les «Hauts» étaient nombreux, à commencer par la grande tribu Bouteflika et

la Sarl DRS avec ses nombreux généraux actionnaires. Donc, si ce n'est pas Saïd Bouteflika, en prison, son frère Abdelaziz, en retraite médicalisée, le général Toufik, en prison aussi, de même que le général Tartag, qui est ce Haut placé qui maintient Bouchareb à son poste ? S'agit-il de Trump ? Poutine ? Macron ? Aucun d'eux, l'agence de placement serait dirigée par Nouredine Bedoui, du temps où il était ministre de l'Intérieur. Un B to B pour employer le business langage, de Bedoui à Bouchareb, le hirak ne s'est donc pas trompé de cible. Le plus rigolo dans cette histoire est que le FLN, qui a illégalement destitué l'ancien président de l'APN et plébiscité Bouchareb, parle aujourd'hui du maintien de Bouchareb comme d'une «tentative de déstabilisation». Avec cette conclusion digne d'un mouhafedh judoka 1<sup>re</sup> dan : «*Cette institution nous impose un esprit de responsabilité, surtout dans cette étape que traverse le pays.*» «*Dunnit ulac ikhfis*», dit le proverbe kabyle, la vie n'a pas de tête, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de bout par lequel la prendre, d'où sa difficulté de l'appréhender. A la différence du cachir, qui, lui, possède deux bouts, rouges tous les deux, égaux et équidistants du centre. On peut manger du cachir par n'importe quel bout, de haut en bas ou de bas en haut, la logique est la même.

Par Chawki Amari. Le 30 mai 2019

## Chronique N°90.

### Jo le joueur de Banjo

On n'est jamais trop prudents, surtout ici. Regard à droite puis à gauche, inspiration expiration, puis de derrière la brique sous le lavabo centenaire, Jo a discrètement sorti sa petite lime et repris son travail. Millimètre par millimètre, il sait que c'est avec les gouttes d'eau qu'on fait des fleuves, avec des enfants qu'on construit une nation et que lettre par lettre et note par note, on peut écrire une encyclopédie ou composer une symphonie. Jo, comme l'appellent ses amis, diminutif de Jugurtha, sait que sans justice, il n'y a rien. Ni pays ni famille ou simple bande d'amis, rien. Pour lui, qui est là depuis plus d'un an à limer, c'est surtout son instrument qui lui manque, le banjo, sur lequel il compose ses petites chansons à la gloire de l'amour, la mer, la liberté et la pizza, car il adore la pizza. La prison ? Il y a un an, il a frappé un chef de daïra qui lui demandait de l'argent, en bons du Trésor américain, pour lui permettre de monter un petit kiosque à journaux. Pour Jo, il a bien agi, même si le juge lui a bien expliqué que même s'il avait des preuves de ce qu'il avance, on ne frappe pas un chef de daïra, surtout pas pour des journaux. Jo a continué à limer en rythme, un coup, deux coups, un temps mort, un coup, deux coups, comme une mélodie métallique. Jo a continué à limer son barreau et

a entendu un bruit. Il s'est arrêté net. Que se passe-t-il ? Une émeute ? Il a regardé dehors, puis son travail. Du fond de sa cellule d'El Harrach, Jo est arrivé au bout de son travail entamé il y a un an et a réussi. Il a fait bouger le barreau, il ne tient plus, il peut passer. Inspiration expiration, dernier regard à son misérable cachot puis il s'est avancé. Il allait s'évader quand, un à un, les barons du régime sont arrivés à la grande prison en passant par le grand couloir commun, têtes baissées et mains dans le dos, hués par les prisonniers joyeux et déchaînés. Jo s'est redressé, a rangé sa lime et décidé que la pizza et le banjo peuvent attendre encore un peu.

Par Chawki Amari. Le 13 juin 2019

## Chronique N°91.

### La solution Saïdal

Pour tout mieux contrôler, il faut tout interdire. C'est de ce principe de paresse que la corporation des fainéants a interdit l'opposition puis la contestation pour finir par interdire la pensée, l'expression puis le rassemblement par obligation de cadre à embrasser. Pour arriver à ne plus rien contrôler du tout, la vague ayant englouti la digue construite en poissons avec l'argent des poissons pour que les poissons ne demandent pas autre chose que du pain en miettes. Depuis quelques mois, les créatures marines ont exigé du respect avec respect mais une difficulté est apparue entre espadons, requins, crevettes ou sardines quant à la représentation de ce mouvement défini par un égalitarisme calqué sur le niveau absolu du zéro de la mer : personne ne le représente, il est un, tous, le groupe et le peuple, la foule et la nation, la mer et ceux qui vivent dedans. D'où ce retard pris pour trouver une représentation coordonnée, jusqu'à hier où une conférence réunissant une centaine d'associations, syndicats et organisations ont adopté une feuille de route, transition logique et nationaliste de six mois à un an sous contrôle d'une instance collégiale de personnalités non touchées par l'infamie. Cette conférence n'a pas été interdite, comme cela aurait été le cas il y a quelques mois, ce qui est bon signe, mais l'autorisation n'a été donnée que le matin même de sa tenue, ce qui est mauvais. Sur le diagnostic, rien à dire, *«une accumulation de luttes militantes contre un régime politique autoritaire qui a nui à la nation et pratiqué la destruction systématique des institutions politiques, économiques et sociales de la société»*. Sur la solution, comme un psychiatre devant un psychopathe qui doit admettre ses crimes avant tout traitement, c'est plus complexe. Que va dire le régime qui ne cesse d'appeler au dialogue ? Réponse, toujours mardi, par le même président intérimaire, par le même toujours chef d'état-major. Faut-il essayer les cachets ? Saïdal au secours de la nation.

Par Chawki Amari. Le 16 juin 2019

**Chronique N°92.****L'acte fondateur du GPRH**

La prison d'El Harrach, construite en 1915, est conçue pour 2500 prisonniers, et malgré son statut de plus grand pénitencier du pays avec ses 7 hectares, elle est surpeuplée. Dans ce pénitencier qui a abrité Messali Hadj, Abane Ramdane, Djamila Bouhired et Zohra Drif, Khider ou Aït Ahmed, qui s'en est d'ailleurs évadé en 1966, un fourgon décharge chaque jour un nouveau stock de prévenus, ce qui a fait dire à un commerçant du quartier que si l'exportation des prisonniers était permise, l'Algérie serait parmi les 10 premières puissances économiques mondiales. Mais à l'intérieur, dans la cour des grands du pénitencier, le nouveau GPRH, gouvernement provisoire de la république harrachie, se réunit chaque jour pour décider des actions à mener. Les VIP Sellal, Ouyahia, Haddad, Tahkout, Benyounès, les frères Kouninef et Ould Abbès junior pensent à l'après, quand ils sortiront, tout en maudissant Saïd qui leur a fait croire qu'ils étaient intouchables. Seul Ali Ghediri, enfermé pour avoir trop voulu être président selon l'accusation, fait bande à part avec Rebrab et le général Benhadid à un autre coin de la cour, maudissant le premier groupe, qui s'active ; Tahkout a déjà promis des voitures à tous les prisonniers, Haddad de reconstruire le pénitencier à ses frais, Sellal des réformes de salaires, Ouyahia des yaourts à tout le monde et Benyounès des licences d'importation de billets de banque. En réalité, personne ne sait quand ils sortiront mais avec tout l'argent qu'ils ont mis de côté, ils ont bien l'intention de recouvrer l'indépendance et créer un pays qui fonctionnerait sans droit mais avec des passe-droits, sans élection mais avec des élus, sans justice mais avec des balances. Ils auraient d'ailleurs déjà élaboré un acte fondateur, la déclaration de juin, qui ne contiendrait qu'une ligne, la primauté du voleur sur le militaire et le politique. Où ce pays rêvé naîtra-t-il ? La question n'est pas encore réglée. A El Harrach ? Non, 7 hectares, c'est trop petit pour eux.

Par Chawki Amari. Le 17 juin 2019

**Chronique N°93.****Une boucle d'un quart de siècle**

Menacer puis accepter, encadrer puis surveiller, repousser puis embarquer des jeunes, puis des militants, des jeunes femmes puis de vieux hommes, et enfin des moudjahidine à la veille du 5 Juillet. L'accélération du processus de dévitalisation est arrivée à un pic avec la mise sous mandat de dépôt du commandant de l'ALN, Lakhdar Bouregaâ, déjà arrêté et torturé en 1967. Le délit ? Il y en a plusieurs, les articles 75, 144 bis et 146 du code pénal modifié par Bouteflika sur l'offense envers le président de la République ou



le Prophète, l'outrage, l'injure ou la diffamation envers l'armée et la tentative de démoraliser celle-ci. L'ANP, créée le 5 Juillet 1962, 17<sup>e</sup> puissance militaire mondiale et première en Afrique, est-elle démoralisée ? Les 500 000 actifs de l'ANP ont-ils perdu le moral ? Ils n'ont rien dit, mais ces délits se rejoignent bien en un point, la liberté d'expression qui est en fait indirectement visée, Lakhdar Bouregaâ ayant été arrêté pour ses déclarations. La justice est une affaire trop sérieuse pour la confier à des militaires et, de fait, on a déjà oublié la promesse printanière des magistrats de ne pas mettre de manifestants en prison, alors que le nombre de ces derniers a atteint un chiffre symbolique, ils sont aujourd'hui plus nombreux à El Harrach que les célèbres responsables corrompus qui y ont atterri avant eux. Le pire est que pour justifier ces décisions disproportionnées et condamner Lakhdar Bouregaâ avant même tout procès, la télévision algérienne l'a accusé d'avoir usurpé l'identité d'un moudjahid, ce qui lui aurait valu son arrestation, affirmant par ailleurs qu'il était dans l'armée française de 1954 à 1956. Où se cachaient depuis 57 ans ces informations diffusées hier par l'EPTV ? Dans la boîte à outrages, alors que ce qui en est bien un est cette entreprise de salissure, une atteinte à l'unité du pays, qui devrait ouvrir la voie à un nouvel article du code pénal sur la démoralisation. Nous qui sommes démoralisés, pouvons-nous porter plainte ?

Par Chawki Amari. Le 01 juillet 2019

## **Chronique N°94.**

### **On peut vivre dans le vide**

Il faut l'admettre, personne à part Gaïd Salah n'aurait pu pousser les juges à mettre tout ce beau monde en prison, du général Totem au faussaire Ould Abbès en passant par le frère de moul el bach, le Premier ministre en produits laitiers, le plagiste du Club ou le vulcanisateur de l'Ouest. En attendant leurs procès, qui mettront au jour les réelles malversations ou règlements de comptes, Gaïd Salah aura tenu sa promesse faite au peuple en colère de punir ceux qui ont pillé le pays, même si on aurait aimé que les juges n'attendent pas la consigne pour enquêter et que ce soient des civils qui gèrent la morale d'Etat. Mais c'est ainsi, la realpolitik commande d'être objectif et si des dérapages ont eu lieu, il y a un gain incontestable, la place a été (presque) nettoyée pour la suite du programme. A ce propos, le DJ Rahabi l'a bien souligné, la gazouz de Melzi est un détail, l'essentiel est la présidentielle, et c'est Ali Benflis le mieux placé pour gagner le titre. Semi-rigide, avocat, démocrate allié aux islamistes et en bons termes avec l'état-major, il connaît la justice et n'a pas d'affaires en justice, s'entend bien avec ses voisins,

selon ses voisins, et porte une moustache, signe distinctif de Président. De plus, il a fait du 6% en 2004, puis 12% en 2014 face à l'imbattable Bouteflika, ce dont ne peuvent se prévaloir les autres candidats. Enfant du système, mais opposant à l'ex-Président, natif de Batna avec le pouvoir qui va rebasculer à l'Est après 20 ans de Soleil couchant, Hanoune étant en prison et si Bouchachi ne se présente pas ou est empêché de le faire, ce sera donc lui qui arrivera en deux tours contre Djaballah, 3<sup>e</sup> en 2004 avec 5% des suffrages. Les islamistes inspirant la crainte, Ali Benflis sera le prochain Président. Bon ou pas bon, le peuple sera derrière pour le juger et mettre la pression les vendredis. Mais suite à ce premier scrutin semi-ouvert depuis l'indépendance, l'Algérie sera pour la première fois dirigée par un Président qui a son baccalauréat.

Par Chawki Amari. Le 09 juillet 2019

## **Chronique N°95.**

### **Algérie France, la finale**

Après l'affrontement Algérie-Nigeria, les regards seront braqués en ce 14 juillet, Fête nationale, sur la France et ses banlieues chauffées au chômage de masse. Si l'Algérie gagne, la liesse légitime sera probablement accompagnée de casse et de pillages, comme cela a été le cas il y a quelques jours. D'autant que le 14 juillet, la schizophrénie s'en mêle, quand on est Algérien en France, on la déteste souvent, mais on ne veut pas vivre en Algérie, coincé dans l'entre-deux, là où en France on tente souvent de faire porter le mal du pays aux Algériens d'Algérie, étant les ancêtres des Algériens de France. D'où cette dichotomie, les Algériens d'Algérie demandent aux Algériens de France de fêter dignement la victoire si elle a lieu, fiers d'avoir tenu 5 mois de révolution sans rien casser, avec des millions de personnes dans les rues. Car ici aussi, les voyous existent, heureusement gérés par les gilets orange, ces jeunes des quartiers qui encadrent les manifestations, et par des policiers en civil, plus nombreux que les civils eux-mêmes. C'est tout le problème, en France, pas d'encadrement, pas d'organisation, pas même un parti politique pour structurer ce 1 million et demi d'Algériens et peser sur les scrutins. En ce 14 juillet, tout se lie, le sentiment et le ressentiment, la Coupe d'Afrique, l'Afrique et la Françafrique, l'Algérie et la France, Algérie-Egypte, gilets jaune et orange, football et politique, l'extrême droite et la détestation des deux côtés. Y compris la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, prison assaillie par les insurgés en plein vide gouvernemental, crise économique et tensions politiques, qui ne sera pas suivie par celle d'El Harrach, prison algérienne où ce sont, grâce à la révolution, les méchants qui sont à l'intérieur. L'Algérie est-elle l'inverse de la France ? En retard ou en avance ? Ni l'un ni l'autre, chacun son histoire. Mais il faut avouer qu'on aimerait bien gagner la France en finale de Coupe du monde des maltraités par leurs régimes.

Par Chawki Amari. Le 14 juillet 2019

**Chronique N°96.****Douga douga, disait Benhedouga**

Une petite impatience peut ruiner un grand projet. C'est ainsi que dans ces dialectiques temps court/temps long et instant/durée, on peut raisonnablement se demander si tout va trop vite ou pas assez. Ce qui est sûr, c'est que l'Algérie a mis 132 ans pour recouvrer son indépendance à travers plusieurs révoltes et guerres, dont la dernière a duré 7 ans. Il a fallu 27 ans après l'indépendance pour autoriser les partis politiques et les médias indépendants et 44 ans pour que tamazight devienne langue officielle, pendant que l'on a attendu 46 ans pour que le baril de pétrole passe de 2 dollars en 1973 à 65 dollars aujourd'hui. Il aura fallu 10 ans pour en finir avec le terrorisme et 20 ans pour réaliser l'ampleur du pillage organisé par l'entourage des Bouteflika. Puis par accélération de l'histoire, il n'aura fallu que 7 vendredis pour que Bouteflika annonce son retrait et seulement deux mois pour mettre les voleurs en prison. La dictature du présent, l'emprise de l'immédiateté et la primauté de l'événementiel sur le temps long peuvent fausser l'appréciation de l'état d'avancement du pays et rendre impatients tous ceux qui ont été si patients pendant ces longues années. Car un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse et tel un long voyage de Tamanrasset à Alger qui dure environ trois jours par la route, c'est dans le dernier petit tronçon de Blida vers la capitale que l'on se met à accélérer pour arriver plus vite. La fatigue, la longue retenue, l'impatience des derniers 100 mètres à franchir pour le coureur de marathon peuvent expliquer cette distorsion de la perception temporelle. On peut donc encore attendre et surtout ne pas tirer sur le messager, patienter pour voir ce que le panel de Karim Younès ou celui de Belmadi vont apporter au pays. S'il faut ensuite rester dehors et marcher, la météo annonce qu'il fera beau jusqu'au mois d'octobre. Nous sommes en Afrique, sur les terres du temps long, où le réchauffement climatique a commencé il y a 10 000 ans. No panic.

Par Chawki Amari. Le 30 juillet 2019

**Chronique N°97.****Intérimaire (4)**

L'homme au destin étrange a occupé tous les postes d'Etat et gravi tous les échelons pour arriver à ce poste suprême qu'il ne veut pas assumer, ne se sentant pas assez légitime pour cette mission, lui qui a toujours préféré les seconds rôles, à l'abri derrière

le pilier, gardant un terrible secret qu'il emportera dans la tombe. Légaliste au service de ceux qui font et défont les lois, il a réussi à slalomer entre la légalité et l'illégalité jusqu'à devenir lui-même illégal depuis le 9 juillet dernier. C'est pour cette raison que lui qui n'a jamais connu de contradiction, préférant recevoir un ordre plutôt qu'une question à choix multiples, au service du régime et de tous ses Présidents, droit comme une botte et aussi obéissant qu'un adjudant de carrière, est aujourd'hui mal à l'aise. D'autant que les Algériens réclament son départ et celui du Premier ministre Bedoui qu'il n'a pas nommé, ce à quoi il répond qu'il ne peut légalement démettre Bedoui mais sans dire s'il peut se démettre tout seul. Ce qui n'est pas un secret, par contre, est qu'il est démissionnaire et prend de fait ses instructions directement du vice-ministre de la Défense. C'est ainsi qu'il a signé quelques changements de walis, ambassadeurs et consuls, mais n'a changé qu'un seul ministre – celui de la Justice – pour mettre à sa place un homme qui vient de se faire allumer par le Syndicat de la magistrature, les juristes affirmant que les dernières suspensions et les limogeages dans le secteur de la justice sont complètement illégaux. Cette nouvelle contradiction est doublée d'une autre : à l'âge honorable de 78 ans, il n'entend plus très bien, mais a été chargé de conduire le dialogue, désigné pour écouter la population et/ou ses représentants. Les experts en explosifs sont formels : avec les pressions et responsabilités, il va bientôt implorer et rendre la crise politique actuelle encore plus profonde.

Par Chawki Amari. Le 20 août 2019

## **Chronique N°98.**

### **L'intérimaire (6)**

Il est fatigué, usé et malade, mais il sait qu'il doit tenir, car après avoir accepté sa nomination comme président du Sénat par Bouteflika, il est conscient que s'il jette l'éponge, la crise sera encore plus profonde et les prédateurs au sommet finiront par s'entretuer sur le dos du pays pour occuper le poste vacant. Il sait aussi que rien n'est facile et il regrette les anciens temps où il n'avait rien à faire, qu'à remplacer le Président malade dans des rendez-vous internationaux ou recevoir un dignitaire à l'aéroport pour aller dîner avec lui. N'ayant pas de pouvoir malgré son statut de chef d'Etat, il sait que le FLN et le RND pourraient être autorisés à participer au dialogue et même, pourquoi pas, Tliba directeur du panel. Il sait aussi que l'ONM des moudjahidine, par la voix de son secrétaire général, lui aussi intérimaire, a demandé au FLN de changer de nom, et lui qui serait monté au maquis à 18 ans selon sa fiche pour devenir député FLN de Tlemcen à l'indépendance et finir secrétaire général du RND, il n'a évidemment pas

d'avis sur la question mais a bien été obligé, de par sa fonction-cadeau, de faire un discours pour le 20 Août, Journée du moudjahid, encensant les combattants en oubliant que l'un d'entre eux est toujours en prison pour ses déclarations. Avec une voix morte, des phrases creuses et une sémantique éculée, il a tenté de faire valoir le sens du combat, lui qui s'est éteint il y a plus de 50 ans pour devenir un sujet au service du régime, et a essayé de convaincre les partisans du hirak de négocier alors qu'il n'a pas réussi à convaincre les tenants du régime de faire un geste, encore moins de clarifier leurs propres positions sur la nature du futur Etat. Il sait qu'il est arrivé là par hasard et aurait aimé être ailleurs. Il sait qu'il ne doit son poste qu'à un calcul de l'enfant de son village, l'ex-Président. Il est le chef de l'Etat. Il représente de fait 40 millions d'Algérien(ne)s. 40 millions d'Algérien(ne)s qui ne veulent pas lui ressembler.

Par Chawki Amari. Le 22 août 2019

## **Chronique N°99.**

### **Rentrer dans la rentrée sans y rentrer**

Même le soleil est fatigué et les ombres ont repris un peu de dureté. L'été tire à sa fin et l'arbre qui avait soif s'est repu de quelques gouttes célestes qui lui permettront de tenir l'année. Les grosses chaleurs semblent derrière et septembre est arrivé avec, dans son cartable d'écolier, de gros projets et des chantiers, ainsi qu'une poignée de stylos bleus pour remplir les feuilles de route. Mais comment rentrer, alors qu'on n'est pas vraiment encore sorti ? Cette complexe équation est à résoudre avec les nouvelles manifestations à venir et la reprise du hirak, même s'il ne s'est jamais vraiment arrêté. Pour les maîtres du pays, la question de la rentrée est celle-ci : une élection à la fin de l'année ? Pas évident, tant que les décideurs ne se sont pas décidés à ouvrir le jeu, qui n'est pas un jeu mais quelque chose de sérieux, et qui se fait avec des gens sérieux. «Une présidentielle dans les plus brefs délais», prophétie auto-réalisatrice qui tient lieu de cap de navigation, est finalement la seule idée, et même si elle n'est pas forcément mauvaise, il reste à définir les mots utilisés, «présidentielle», «dans», «les», «plus», «brefs» et «délais», autant de mots qui peuvent cacher des pièges pour une population suspicieuse qui n'a toujours pas confiance. On peut la comprendre, surtout quand on apprend que le RND, partie prenante du drame, est invité au dialogue par Karim Younès, en attendant le FLN et, pourquoi pas le cousin des Bouteflika ou la petite-fille de Boumediène. Car dans le sérail, on se prépare, on s'active, on se téléphone et on figole son cv, même si les employeurs ne savent pas lire. Le plus gâté est Abdelmadjid Tebboune, ex-ministre, ex-ami des proches des amis, le chouchou qui vient de se voir attribuer une plus grande maison au Club des Pins, où il en avait déjà une. A quel titre ? Quelle fonction occupe-t-il ? Melzi étant en prison, il ne parlera qu'en présence de son avocat. Qui lui-même est probablement aussi en prison.

Par Chawki Amari. Le 01 septembre 2019

**Chronique N°100.****Le mystère de la disparition de(s) Maya(s)**

On ne choisit pas son nom, hérité d'une vieille généalogie, mais on peut choisir le prénom de ses enfants. C'est ainsi qu'il y a eu des Mohamed, des Khadidja et des Aïcha depuis des centaines d'années, tout comme des Kahina depuis quelques décennies, quand tout le monde a (re)découvert cette cheffe de tribu amazighe, qui en réalité ne s'appelait pas Kahina. Il y a eu des Boumediene dans les années 1970, des Saddam dans les années 1990, mais ces choix, historiques, n'ont rien à voir avec les homonymes, qui eux sont dus au hasard et souffrent souvent de leur état civil. Comme ce Ali Benhadj, simple infirmier à Boufarik, régulièrement stoppé à la PAF pendant des heures pour contrôle, ou ce Ahmed Ouyahia, sans rapport avec l'ex-Premier ministre, risée de ses amis qui le frappent avec des yaourts. Il y a même un Mohamed Mediène, mécanicien à Sétif, que tout le monde appelle général mais qui n'a rien à voir avec celui du DRS. Il était d'ailleurs très gêné, paniqué à l'idée que le DRS et son patron, dont personne n'osait dire son nom publiquement, qui est en fait un prénom et même pas le sien, allaient venir pour le tuer ou le torturer jusqu'à ce qu'il change de nom et de prénom. Mais heureux depuis l'incarcération du général Toufik, Mohamed le mécanicien vit une nouvelle vie, comme s'il était né une deuxième fois. Les homonymes sont si nombreux que dans son dernier communiqué, Mohand Ouamar Benlhadj, secrétaire par intérim de l'ONM – Organisation nationale des moudjahidine, qui est l'homonyme de l'ONM, Office national de la météorologie – a réitéré sa demande pour que le Front de libération nationale soit «constitutionnalisé» comme «propriété de tout le peuple algérien» afin qu'il ne soit plus exploité par des individus malveillants. Le FLN, homonyme du glorieux FLN, n'a en effet rien à voir avec lui et son secrétaire général, Mohamed Djemai, n'a rien à voir avec Mohamed ni avec les historiques du FLN. C'est donc une simple formalité à faire auprès du procureur. Pas de quoi faire un drame.

Par Chawki Amari. Le 02 septembre 2019

**Chronique N°101.****Le président Jacques Hirak en visite à Alger**

Il y a une presse mafieuse, une presse sérieuse, une autre cupide, une presse crédible, une presse éthique et une presse aux ordres, mais il n'y a pas en Algérie de presse qui n'est pas patriotique ou qui aurait des sentiments antinationaux. A ce titre, les analystes

de comptoir ou les autocrates qui traînent près des abreuvoirs de l'Etat se trompent en agitant la menace d'une main intérieure agitée par un cerveau extérieur. Si elle existe vraiment, celle-ci serait plutôt géolocalisée dans des structures de l'Etat, dans des grands circuits économiques et quelques mouvances partisans, dont des groupes religieux. D'ailleurs, ces mêmes cercles de réflexion réactionnaires se trompent sur un autre point : personne en Algérie n'est contre des élections dans des délais plus ou moins acceptables. C'est juste que les préalables font l'objet d'un désaccord entre ceux qui pensent qu'il faut prendre des mesures importantes avant d'aller se ruer vers les bureaux de vote et ceux qui disent que c'est au nouveau Président élu de construire le nouveau pays démocratique, se déchargeant ainsi de tout effort préalable. Histoire d'économie d'échelle sur l'axe du temps, ceux qui disent que trop de temps a été perdu sont ceux qui en perdent le plus en reportant la prise de mesures visant à instaurer de la confiance, et ceux qui ralentissent sont en réalité ceux qui veulent en gagner, pariant sur un léger surplace pour pouvoir aller plus vite après. Dans ces catégories citées, on a bien sûr oublié de citer les fatalistes dépressifs qui disent que rien ne va s'arranger et que le pays court à sa perte, annonçant comme s'ils s'en réjouissaient à l'avance que le temps leur donnera raison. Mais que va-t-il se passer demain ? Stephen Hawking, le physicien auteur du célèbre *Une brève histoire du temps*, faisait remarquer que «même les plus farouches déterministes qui pensent que tout est écrit d'avance et qu'il n'y a rien à faire regardent quand même à droite et à gauche avant de traverser la rue»...

Par Chawki Amari. Le 08 septembre 2019

## Chronique N°102.

### Suggérer n'est pas gérer

Pas de chance, c'est au moment où l'on a commencé à respirer qu'une coupure d'oxygène a été programmée. Liberté de circulation, de réunion et d'expression en péril, mandats de dépôt en chaîne de production SKD avec, cerise sur le gâteau et olive sur la pizza, le retour de l'absurde : atteinte au moral des troupes. Sommes-nous en guerre ? Contre qui ? Ces «*fameuses parties qui ne veulent pas l'intérêt du pays*», comme les appelle le général, sans pourtant les identifier clairement ? Combien de divisions ? Possèdent-elles des armes ? Karim Tabbou est-il un ennemi du pays ? Pourquoi le faire embarquer et interroger par la DGSi, les services secrets militaires, au centre Antar qui rappelle de si mauvais souvenirs ? Heureusement, nous sommes encore en Algérie et les analyses disent exactement le contraire les unes des autres, comme celle qui présente le cas Tabbou comme un martyr très présidentiable à sa sortie de prison et l'autre qui explique

qu'il fallait l'éliminer en tant que concurrent dangereux au candidat choisi par le régime. Ce qui ne règle bien sûr aucune question ; le général est-il mauvais en calcul ? Réponse : des millions d'Algériens sont chaque semaine dans les rues pour montrer qu'ils ne sont pas prêts à sacrifier les libertés pour une quelconque idéologie politique, ils ont déjà donné. Le général est-il mal conseillé ? Réponse : alors qu'il jouissait d'une certaine popularité, les slogans des marches sont maintenant dirigés contre lui. Le général ne regarde-t-il que l'ENTV ? Réponse, le plus beau cadeau que l'on puisse lui faire pour son 80e anniversaire (en janvier prochain) sera une télécommande. Ou encore un bon conseiller qui lui conseillera de réfléchir à cette dernière question : 500 000 soldats – qui constituent la 17e puissance militaire mondiale et la première en Afrique – peuvent-ils être démoralisés par quelques mots d'un politique ? Si oui, une vieille belle-mère à la langue bien pendue pourrait alors détruire le pays en quelques jours...

Par Chawki Amari. Le 15 septembre 2019

### **Chronique N°103.**

#### **Les 99**

Au dernier décompte et sauf erreur, il y a 99 manifestants du hirak emprisonnés aujourd'hui dans ces prisons que, par euphémisme, le ministère de la Justice dénomme «centres de rééducation». Pour attroupement non armé, prises de photos ou port du drapeau amazigh, atteinte au moral de l'armée ou à l'unité nationale, diffusion de tracts ou incitation à la violence, autant d'accusations qui cachent de véritables délits d'opinion et une tentative assumée de casser un mouvement populaire qui n'a jamais cessé de montrer son caractère pacifiste. Ce chiffre inquiétant, qui dépasse de loin celui des corrompus de l'ancien régime arrêtés pendant la vague de nettoyage système, a également dépassé celui des militants, journalistes, politiques ou simples manifestants emprisonnés par le régime Bouteflika. Il y a des gens célèbres à «rééduquer», comme le moudjahid Bouregaâ, ou des politiques, comme Boumala et Tabbou, des militants du RAJ, mais aussi une foule de passants inconnus. Il y a même deux femmes, une élue RCD et une jeune étudiante de 22 ans, Dahmani Nour El Houda, incarcérée parce que la police, qui l'a fouillée, a trouvé dans ses affaires une pancarte qui dénonçait la corruption et la *ïssaba*. C'est probablement ce cas qui disqualifie définitivement ceux qui ont donné l'ordre de ramasser sans distinction de sexe, de race ou de religion, et ceux qui ont appliqué cet ordre sans jamais se poser de question. Que penser d'un régime qui met des jeunes femmes innocentes en prison ?

Rien. Cet acte honteux et sans gloire est un signe qui annonce des lendemains hostiles, particulièrement avec cette loi encore adoptée en Conseil des ministres qui donne le droit à la police judiciaire d'agir dans les affaires de corruption sans accord du



procureur de la République et du parquet. Car quelqu'un qui stationne un vendredi près du centre-ville pour aller manifester, en donnant 50 DA à un gardien illégal de parking, peut être considéré comme corrupteur et être immédiatement arrêté.

Par Chawki Amari. Le 20 octobre 2019

## **Chronique N°104.**

### **Même sur une chaise roulante, le pied de Bouteflika possède 5 doigts**

Selon Le Coran, Dieu, par l'intermédiaire de Moïse, a envoyé 5 plaies à l'Egypte : l'inondation, les sauterelles, les poux, les grenouilles et le sang. Mais le 5 se retrouve un peu partout, tout comme les 5 lunes chez les Chinois, les 5 ères chez les Aztèques ou les 5 prières chez les musulmans, il y a 5 continents et 5 océans, 5 doigts de la main, 5 sens et 5 candidats à la présidentielle. 3 B, un M et un T, dont 4 anciens ministres et 2 ex-chefs de gouvernement, 4 anciens députés, dont 3 du FLN et 1 du Hamas, et, enfin, 2 candidats de 74 ans et 1 docteur, Belaïd, qui possède une clinique d'hémodialyse. Le plus parlant de ces 5 candidats est certainement Azzedine Mihoubi, ministre d'un autre candidat à la présidentielle, Tebboune, les deux nommés par Bouteflika, et qui possède un cv très parlant, ex-directeur de la radio et ancien directeur de l'information à l'ENTV, actuellement secrétaire général du RND, champion national de la fraude électorale, assurant d'ailleurs qu'il peut gagner cette élection sans tricher. Ce que l'on sait moins est que Mihoubi a écrit des livres, poésies et romans, dont celui paru en 2007, ouvrage de science-fiction qui porte le titre de *Confessions de Tam City 2039*. S'il passe, Mihoubi, ministre de Bouteflika, pourra être président comme Bouteflika pendant 20 ans, soit jusqu'à 2039. Nous n'en sommes pas encore là, puisque c'est de la science-fiction, mais il y a quand même de quoi s'inquiéter quand on sait que Mohamed Charfi, le président de l'ANIE, Autorité indépendante des élections qui a agréé les 5, a été lui-même ministre de la Justice nommé deux fois par Bouteflika et deux fois conseiller à la Présidence du même Bouteflika. Alors reprenons : pour l'élection, 3 sont d'anciens ministres de Bouteflika dont la candidature a été validée par l'ANIE qui est dirigée par un ancien deux fois ministre de Bouteflika, ce qui fait 5. Malédiction ? Inondation ? Peut-être faut-il se rappeler que tout a commencé à cause de ce 5e mandat de Bouteflika.

Par Chawki Amari. Le 04 novembre 2019

## **Chronique N°105.**

### **Le papier mou n'a pas d'os**

Réformes économiques, stabilisation et ralentissement de l'inflation, réduction des déficits publics par une relance économique et un retour à la croissance auto-entretenue. Pour le système bancaire, transformation des banques par leur adaptation aux exigences d'une économie libérale moderne et allocation optimisée des ressources. Soutien au secteur productif, les faiblesses structurelles de l'économie nationale conviennent d'apporter un soutien ou une protection aux activités productives, jugées prioritaires pour leur caractère stratégique ou leur impact social. Investissement, l'action des pouvoirs publics doit tendre avec vigueur à lutter contre toutes les entraves bureaucratiques résultant de l'incompétence et des comportements figés ou douteux décourageant les initiatives privées. De plus, il devra s'agir de démanteler les monopoles établis par des intérêts occultes et qui font barrage à la libre concurrence et dissuadent les entrepreneurs locaux et étrangers. Priorité à la jeunesse studieuse par un enseignement et des formations qui la mettent pleinement en prise avec le mouvement universel de progrès. Presse, il appartient à l'Etat de lever les entraves que connaît la presse et d'encourager la multiplicité et la diversité des organes de presse et/ou contribuer concrètement à leur diffusion dans le cadre du droit des citoyens à l'information. Libertés publiques, tout Algérien a le droit de défendre ses idées, conformément aux hautes valeurs de tolérance de notre religion sacrée comme aux principes fondamentaux de nos lois. Le recours contre les injustices et l'arbitraire à tous les niveaux devra être facilité et encouragé à travers une participation très largement consacrée des citoyens. Enfin, une profonde, globale et multiforme régénération de l'Etat se fera, touchant les modes de fonctionnement des institutions et des administrations. Merci d'avoir suivi. C'était le programme du candidat Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle de 1999. Il y a 20 ans.

Par Chawki Amari. Le 17 novembre 2019

## **Chronique N°106.**

### **Pâté de campagne (7) Zid ya Bouzid**

Premier record international : le candidat Bengrina a réussi à être chassé trois fois par la population le même jour à Lakhdaria, Bordj Bou Arréridj et Batna. Deuxième : Sidi M'hamed, encore lui, vient de condamner à six mois de prison ferme des jeunes de la rue Didouche pour «vente de pin's», performance probablement galactique. Heureusement, Bouzid Lazhari, nommé président du Conseil des droits de l'homme par Bensalah, a remis lundi son rapport sur les droits de l'homme, mais de l'année 2018. Soit 11 mois après la fin 2018. Pour cette année, particulière dans le domaine, va-t-il falloir attendre un an ? En tout cas, Bensalah n'est pas en France comme l'affirme la rumeur, il a présidé un Conseil des ministres hier et a reçu Bouzid avant-hier pour son rapport. Que dit-il ? « Pour arrêter une personne, la police judiciaire est tenue d'avoir

des éléments de preuve solides attestant de la commission d'un crime prévu dans le code pénal », a affirmé Bouzid, sans citer la vente de pin's. Mais il a tenu à ajouter que « la présentation de ce rapport dans cette conjoncture (...) et l'acharnement émanant de certaines parties qui ont saisi que nous avançons sur la bonne voie, celle où les avis divergents peuvent s'exprimer dans un cadre pacifique et civilisé, mais aussi celle menant à une élection dont les conditions de régularité et de transparence sont réunies. » Question du jour : quel est le rapport du rapport des élections avec les droits de l'homme ? Lazhari parlait-il de l'élection d'avril 2018 où Bouteflika devait poursuivre sa mission pour un 5<sup>e</sup> mandat ? C'est l'information principale : sénateur FLN du tiers présidentiel nommé par Bouteflika, Lazhari Bouzid était dans le panel de dialogue de Karim Younès, raison pour laquelle il parle de la transparence du prochain scrutin. Surtout, Bouzid était chargé de présider la commission de révision de la Constitution en 2009, qui a permis à Bouteflika de briguer un 3<sup>e</sup> mandat, aussi transparent que du verre. Fumé bien sûr.

Par Chawki Amari. Le 27 novembre 2019

## **Chronique N°107.**

### **Pâté de campagne (13) Comment organiser un face-à-face à 5 faces**

Pendant que Gaïd Salah était en campagne à Oran pour inciter les citoyens à ne pas voter pour lui et les 5 candidats répartis un peu partout dans le pays, sauf dans les 10 nouvelles wilayas, on s'activait encore à Alger pour museler les médias malgré les protestations des journalistes. Et, surtout, à organiser ce fameux face-à-face entre les candidats, première locale où jusque-là le candidat unique parlait uniquement à lui-même devant une unique caméra. Sauf que finalement, le face-à-face, tradition incontournable dans les pays démocratiques, se fera vendredi et non pas deux par deux avec qualifications et élimination directe mais 5 à 5, tous ensemble, unis comme les 5 doigts de la main pour glorifier cette élection qui propulsera l'Algérie vers un nouveau destin avec une justice juste, une économie économique et une industrie industrialisante. Ce qui pose problème, s'ils sont 5, forcément répartis en demi-cercle face à l'animateur, ils ne seront pas face-à-face mais de profil, peut-être de trois quarts, en tout cas ils ne pourront pas se parler directement dans les yeux. Pas de combat en duel, mais des discours, chacun son tour à ses promesses, ce qui va diminuer la qualité du spectacle pour ce scrutin déjà aussi triste qu'une vieille femme édentée.

Par Chawki Amari. Le 05 décembre 2019

## Résumé :

L'objet de cette recherche est l'analyse de l'ironie dans le discours journalistique algérien. Nous visons plus particulièrement à révéler l'usage et le fonctionnement de l'ironie, en tant que procédé langagier, dans la mise en scène discursive de l'événement. Les quelque 154 exemples analysés constituant notre corpus sont représentatifs de l'emploi de l'ironie et son rôle dans l'écriture journalistique des locuteurs, tout au moins sur la période étudiée en rapport au soulèvement populaire du 22 février 2019 en Algérie. Notre approche interdisciplinaire, qui s'appuie sur des concepts opératoires émanant notamment de la théorie argumentative de Eggs (2009), l'approche dialogique de Bres et Nowakowska (2017, 2019) et la perspective émotionnelle de Micheli (2014), met en relief la complexité de l'ironie et son potentiel discursif dans le traitement médiatique de l'événement. Cette étude nous a permis d'envisager l'ironie, comme un moyen langagier stratégique contribuant à l'efficacité du discours de la presse tout en renfermant trois composantes principales : une composante argumentative, une composante dialogique et une composante émotionnelle.

**Mots-clés :** Ironie, argumentation, dialogisme, émotion, événement, discours de presse, chronique.

## Abstract:

The object of this research is the analysis of irony in Algerian journalistic discourse. More specifically, we aim to reveal the use and functioning of irony, as a linguistic device, in the discursive staging of the event. The 154 or so examples analysed in our corpus are representative of the use of irony and its role in the journalistic writing of speakers, at least over the period studied in relation to the popular movement of 22 February in Algeria. Our interdisciplinary approach, which draws on operational concepts from Eggs' (2009) argumentative theory, Bres and Nowakowska's (2017, 2019) dialogical approach and Micheli's (2014) emotional perspective, reveals the complexity of irony and its discursive potential in the media treatment of the event. This study has allowed us to consider irony as a strategic linguistic means contributing to the effectiveness of press discourse while containing three principal components: an argumentative component, a dialogic component and an emotional component.

**Keywords:** Irony, argumentation, dialogism, emotion, event, press discourse, chronicle.

## ملخص

يتناول هذا البحث تحليل السخرية في الخطاب الصحفي الجزائري. هدفنا تقصي استخدام وتوظيف السخرية كظاهرة لغوية في البناء الخطابي للحدث. مَدُونَتَا التي تتشكل من حوالي 154 شاهداً تمثل نموذجاً عن استخدام السخرية ودورها في الكتابة الصحفية للمتحدثين، وذلك خلال الفترة المدروسة المتعلقة بالانتفاضة الشعبية في 22 فبراير بالجزائر. حاولنا اتباع نهج متعدد التخصصات يعتمد أساساً على المفاهيم المستوحاة من النظرية الجدلية لأغس (2009)، والتنهج الحوارية لبريس ونوفاكوفسكا (2017)، والتحليل اللساني للعاطفة لميشيلي (2014)، مما سمح لنا بتسليط الضوء على التراكيب اللغوية المعقدة التي تميز السخرية وإمكاناتها الخطابية في المعالجة الإعلامية للحدث. بينت لنا هذه الدراسة أن السخرية يمكن اعتبارها وسيلة لغوية استراتيجية تساهم بشكل فعال في بناء الخطاب الصحفي من خلال أبعادها الرئيسية الثلاث: البعد الجدلي، والبعد الحوارية، والبعد العاطفي.

الكلمات المفتاحية: السخرية ، الجدل ، الحوار ، العاطفة ، الحدث ، الخطاب الصحفي ، اثنال الساخر.